
089

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & généralement tout ce qu'il y a de plus curieux, pour le

Mois de Juillet 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.

TOME CXLVII.



A LA HAYE, Chez
FREDERIC-HENRI SCHEURLEER.
M. DCC. LIX.
Avec Privilège.

AVERTISSEMENT.

Conformément aux AVERTISSEMENTS qui en ont déja été donnés dans les MERCURES précédents, le Libraire soussigné declare que, à commencer par le present Mois de cette *Année* 1759. jusqu'à la fin du *Mois* de *Juin* inclus. personne ne poura avoir son susdit JOURNAL, commençant avec le *Mois* de *Novembre* 1686. jusqu'à la *fin* de l'Année 1750. inclusivement, qu'à raison de *cinq sols* par chaque *Mois*, ou *trois florins* par chaque *Année*, argent courant de *Hollande*, & cela *in albis*, ou en blanc.

Pour ceux qui commenceront avec le *Mois* de *Janvier* 1751. jusqu'à l'*An* 1756 inclus, ils payeront a raison de *quatre sols* par chaque *Mois*, & en blanc, argent courant de *Hollande*.



P. S. Les personnes qui souhaitent honorer le susdit *Libraire* de leur Correspondance seront très-bien servies, & exactement, selon leurs ordres. Elles sont priées d'afranchir leurs Lettres *pour la premiere fois* (franco Hollande) ce qui ne sera plus pour la suite; connoissant une fois leur écriture.

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & ce qu'il y a de plus curieux pour le

Mois de Juillet 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.

NOUVELLES DE TURQUIE, DE PERSE ET D'AFRIQUE.

De Constantinople.

LA Fête du *Grand-Bairam* qui, selon l'usage, fut annoncée au Peuple de cette Capitale par trois coups de Canon tirés du *Serrail*, s'est terminée, & pendant les trois jours qu'elle a du-

duré, il s'est fait ici toutes sortes de réjouissances.

Jusqu'ici l'on n'y apperçoit pas le moindre vestige de la Peste, laquelle y règne assez ordinairement durant la présente saison; mais on a le desagrément d'apprendre qu'elle continue de faire de grands ravages à *Smyrne* & en divers autres endroits des Echelles du *Levant*.

Il vient encore de se faire divers changemens dans quelques-uns des principaux Emplois de la *Porte*; entr'autres, le *Reis - Effendi*, ou Premier Sécretaire d'Etat, & le *Chiaoux-Bachi*, ou Grand - Maître des Céré-monies, ont été déposés. Le premier se trouve remplacé par *Ommer-Effendi*, ci - devant Sécretaire du Corps des *Jannissaîres*, & l'autre par *Mustapha - Aga*. D'un autre côte, le *Selictar-Agasi*, ou Porte Cimetere du Grand Seigneur, ayant été nommé *Pacha* à trois Queues, Sa Hautesse lui a donné pour Successeur dans son poste le *Tchoadar-Aga*, ou Chef des *Eunuques - Noirs*. Elle a aussi disposé en faveur d'*Abdi-Effendi*, qui a été autrefois revétu de la Charge de Grand - Chancelier, de celle de Beyak-

Beyak-Reis-Namegi, ou de Controleur-Général des Finances.

Le *Capitan-Pacha*, ou Chef des Forces Navales de cet Empire, se dispose à mettre ces jours-ci à la voile avec une Flotte composée de sept Vaisseaux de guerre & de quatre Galères. On prétend qu'après que cet Officier aura fait sa tournée dans les Isles de l'*Archipel*, pour y recueillir les Tributs que les Habitans sont obligés de payer annuellement à la sublime Porte, il se rendra au *Caire* & à *Alexandrie*, afin de tâcher de dissiper par sa présence les troubles qui regnent depuis quelque tems dans ces deux principales Villes de l'*Egypte*.

Il est arrivé ici dernierement, à bord d'un Navire *Napolitain*, dix-sept jeunes Turcs, qui ont été tirés de l'esclavage, & que le Roi des *Deux-Siciles* a envoyés au Sultan, à qui ce présent a paru faire beaucoup de plaisir.

Les *Pachas* de *Romelie* & de *Natolie*, tous deux Beaux-Frères du Grand-Seigneur, & qui depuis un certain tems se trouvent en cette Capitale, ont, dit-on, reçu un ordre positif de se rendre sans délai à leurs Gou-

vernemens, ce qui donne lieu de croire que les troubles, au lieu de diminuer dans l'une & l'autre de ces Provinces, vont toûjours en augmentant. On fait aussi courrir le bruit que les *Laziquers*, Peuples qui habitent sur les Frontieres de la *Mingrelie*, faisoient de fréquentes incursions dans les environs de *Trébisonde*, & qu'il étoit d'autant plus difficile au *Pacha*, ou Gouverneur, de réprimer leurs brigandages, que dès qu'ils avoient fait leur coup, ils se retiroient avec leur butin sur des hauteurs & des rochers inaccessibles.

Le Grand-Seigneur se dispose à aller dans peu faire un voyage à *Andrinople*, où il sera plus à portée de prendre les mesures convenables pour assoupir les troubles qui se sont élevés dans l'*Albanie*.

On assûre que Sa Hautesse a fait dire au *Chan* des *Tartares*, qui depuis un tems fort considérable se trouve ici, qu'il eût à retourner incessamment dans ses Etats.

D'Astracan.

On a reçu de *Perse* la Relation suivante, datée d'*Enseli* le 5. Décembre de

de l'année derniere, & d'*Asterabat* le 20. Février de cette année.

SCHACH-*Ali-Chan-Send* s'étant rendu maître de tout le *Misandron*, le Serdar *Kadschar-Muhamed Chassan-Chan* se vit réduit à l'extrémité de s'enfuir à *Asterabat*, où il s'arrêta avec ses *Kadschards* & un petit nombre de *Persans*. Dès son arrivée en cette Ville, il fit étrangler tous ceux des *Kadschars*, partisans de *Chassan-Chan-Lenck*, ancien Gouverneur, & son proche parent, mais qui s'étoit déclaré contre lui, & n'épargna pas même *Muhamed-Weli-Chan*, son propre oncle, soupçonné de trahison. Ces cruautez ne parvinrent pas plus tôt aux oreilles de *Chassan-Chan*, qu'il quitta la Cour de Schach-*Ali Chan*, & se réfugia à *Siras* auprès de *Kerim-Chan-Send*, tant afin de l'engager à exterminer le *Serdar*, que pour se soustraire à sa poursuite & se garantir de ses mains.

LORSQUE *Muhamed Chassan-Chan* se fut ainsi défait de son oncle & de ses adhérans, il confia toute sa famille aux soins de *Muhamed-Chan-Bock*, son beau-frere, laissa Schach *Ismaël* dans *Asterabat*, se mit à la tête d'une Armée de tout ce qu'il avoit pû ramasser de gens de la populace, & marcha vers le commencement de cette année droit au Bourg d'*Eschref* pour y combattre Schach *Ali Chan*. Il le rencontra avec ses troupes près de la petite Vil-

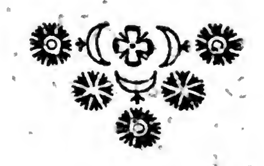
le de *Kulbat*, où ſe donna un Combat très vif, qui dura quelques heures, pendant leſquelles la ruine totale d'*Ali Chan* parut certaine. Cependant la fortune, qui juſque-là lui avoit été contraire, lui devint enſuite ſi favorable, qu'il battit à platte couture & mit en fuite ſon ennemi *Muhamed Chaſſan Chan*, que le Kadſchar *Muhamed-Ali-Aga*, frere de *Chaſſan-Chan-Lenck*, tua de ſa propre main dans la pourſuite, pour venger le ſang de ceux de ſa Nation qu'il avoit répandu à *Aſterabat*, ſurtout la mort de ſes proches, *Muhamed-Weli-Chan* & ſa femme, pour lors enceinte, à qui il eut la cruauté de faire ouvrir le ventre. *Muhamed Ali-Aga* ne voulut point ſouiller ſon ſabre du ſang du Tyran, il lui coupa la tête au moyen d'un poignard, & la porta en triomphe à Schach *Ali-Chan*, qui ſe rendit auſſi tôt à *Aſterabat*, où il fit ſon entrée ſans la moindre oppoſition, & reçut à ſa Cour Schach-*Iſmaël* avec toutes les marques d'honneur dûes à ſon rang. Il députa au *Kerim-Chan-Send*, lequel étoit déjà à *Tegran*, où il avoit nommé & muni de pleins pouvoirs un Miniſtre, pour négocier un accommodement entre lui & le Tyran dont on lui apportoit la tête.

D'Al-

D'Alger.

LE Sujet, que notre Régence avoit il y a quelque tems envoyé à *Vienne* en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, en revint ici dernierement, & il en a rapporté de magnifiques présens, tant pour le *Dey*, que pour les principaux Membres du *Divan.*

Nos Armateurs ont déja fait cette année-ci diverses captures considérables; entr'autres, ils ont depuis peu amené ici un Bâtiment de *Raguse*, monté de seize piéces de Canon, & de cinquante hommes d'Equipage. Ce Navire, dont la charge est fort riche, alloit de *Cadix* & *Gibraltar* à *Genes*, & il a été déclaré de bonne prise, uniquement par ce que les Passeports dont il se trouvoit muni lui avoient été octroyés par le feu Grand-Seigneur, & non par sa Hautesse actuellement regnante.



NOUVELLES D'ITALIE.

De Rome.

LE Pape jouit d'une parfaite santé à *Castel-Gandolfo* avec ses trois Neveux, qui l'y ont accompagné, le Cardinal, Secrétaire des Requêtes & Vice-Chancelier de la Ste Eglise, Don *Jean Bâtiste*, & Don *Abbon de Rezzonico*. S. S. s'occupe dans le loisir de cette Solitude à arranger les préambules de la promotion des Cardinaux, qui ne sera pas toujours renvoiée.

LE Ministre de S. M. *Tres Fidèle* a renvoyé à *Lisbonne* le Courier extraordinaire qui lui aporta le 8. du mois dernier de nouvelles piéces relatives aux *Jesuites* de *Portugal*. Ces piéces ont été communiquées le 9. au Pontife à *Castel-Gandolfo*.

LA Congrégation du *St. Office* vient de défendre par un Décret menaçant la lecture d'un Livre, intitulé: *Probléme Historique: Qui des* Jesuites, *ou de* Luther & Calvin *ont fait plus de mal à l'Eglise Chrétienne?* Malgré cette deffense, ce Livre, qui est fort curieux,

rieux, n'en est pas moins recherché, ni lû avec moins d'avidité.

Le Cardinal *Portocarréro*, prémière Créature du feu Pape *Bénoit* XIV. aïant résolu de faire ériger un Monument dans la Basilique de *St. Pierre* à l'honneur de ce digne Pontife, tous les Cardinaux, créés sous le même Pontificat, & qui se trouvent ici, ont résolu d'y concourir; & l'on ne doute point que les Cardinaux absens n'embrassent avec plaisir cette occasion de marquer les sentimens que les Vertus de *Bénoit* XIV. leur ont inspirés. Le Cardinal *Girolame Colonna*, Camerlingue, est déja allé examiner l'endroit où l'on pourra placer ce Monument.

François Borghese, Romain, Cardinal Evêque, Sous-Doien du Sacré Collége, Evêque de *Porto* & de *Ste Rufine*, Protecteur de la Nation *Siennoise* &c. mourût ici le 21 du mois dernier, au matin. Il étoit né le 20 Juin 1697, & le Pape *Bénoit* XIII, dont il n'y a plus de Créatures, l'avoit élevé à la Pourpre le 6 Juillet 1729. Il vaque par la mort de S. E. 22 Chapeaux dans le Sacré Collége.

Personne n'ignore que, lorsque le

Pape regnant fut élevé à la Pourpre, il étoit *Auditeur* de *Rote*, où il fit briller pendant le tems qu'il occupa ce poſte important tout ce que la connoiſſance des Loix, le diſcernement le plus juſte, & le ſtile le plus épuré donnent à ceux qui s'appliquent à remplir leurs places avec diſtinction. Les Libraires *Charles* & les Fréres *Barbiellini* donnent maintenant au jour les Oeuvres de ce celébre *Auditeur* de *Rote* ſous le titre ſuivant: *DECISIONES Sacræ* ROTÆ *Romanæ coram R. P. D. Carolo REZZONICO, nunc Sanctiſſimo Noſtro CLEMENTE XIII. in tres Tomos diſtinctæ, nuperrimè in originalibus deſumptæ; adjectis Argumentis, Summariis ac Indice Concluſionum locupletiſſimo.*

Les Couronnes ſe réuniſſent pour porter le Pape à procéder enfin à une promotion générale des Cardinaux. Les beſoins de l'Egliſe & des affaires de la Religion l'éxigent également. Il n'y a pas 22 Cardinaux maintenant à *Rome*, ou qui y ſoient en état de travailler aux affaires de leurs départements reſpectifs. Ainſi dès que quelques obſtacles ſeront levés,

vés, on ne doute pas que S. S. ne se se détermine à la distribution des Chapeaux. La destination de touts les Nonces n'est pas encore jusques ici arrangée.

On fit le 23 du mois dernier dans l'Eglise de *S. Laurent in Lucina* les obseques solemnelles du Cardinal *Borghese*. Par sa mort le Cardinal *Oddi* entre dans l'Ordre des Cardinaux-Evêques, si S. E. veut opter l'Evêché de *Frescati*.

De Naples.

Le Cardinal Archevêque de cette Ville, accompagné d'un Ministre du Roi, vient de faire ouvrir la Chambre du feu Pere *Pepe*, *Jésuite*, si connu par ses Sermons & par sa ferveur. On y a trouvé 600 onces d'or en especes, des Billets de crédit pour la valeur de 56 mille ducats, 1600 livres de Cire, 10 Vases pleins de Tabac, 3 Montres d'or à répétition, 4 Tabatieres d'écaille, 200 Mouchoirs de soye, un Capital de 300 mille ducats. Avant sa mort, il avoit fait présent d'une Tapisserie de Velours, galonnée d'or, à l'Eglise de *Jesus*, d'une

d'une grande Statue de l'*Immaculée Conception* en argent massif, & d'une belle Pyramide qu'il avoit fait ériger en face de cette Eglise. Son Confessionnal & la Chaire, où il avoit coutume de prêcher, n'existent plus. Le peuple les a mis en pièces, & en a emporté les morceaux, comme autant de Reliques d'un si zèlé Serviteur de Dieu, qu'il regarde comme un Saint. (Qui ne voudroit pas l'etre aux mêmes conditions! Voilà un nouveau genre de Sainteté, dont on trouvera peu d'exemples dans les VIES *des* SAINTS.)

LE *Vésuve* s'est ouvert du côté de *Trécase*, & pendant quelques jours il a jetté par cette nouvelle bouche une *Lave* abondante, qui n'a cependant causé aucun domage.

De Genes.

LES Rébelles *Corses* continuent de nous tailler de la besogne. Quand la peau du Lion est trop courte chez eux, ils l'allongent par celle du Renard. Le Général *Grimaldi*, après avoir, par un bombardement & une canonnade des plus vives, ruiné les Ouvrages du Fort *Furiani*, n'y remarquant plus de

de monde, y avoit fait entrer ses Troupes pour en prendre possession; Mais à peine commençoient elles à s'y répandre, que les *Corses*, qui s'y étoient cachés, les surprirent, & leur tuèrent d'abord bien du monde par une décharge d'Arquebuses, malheureusement pour nous trop bien concertée; & pour qu'il ne ne manquât rien à l'artifice & à la ruse, ils avoient apposté une Voix tonnante, qui cria si à propos, & d'un ton si effrayant: *Fuyez, fuyez*, que nos *Génois*, sans se donner le tems de réflechir, se pressèrent de quiter le Fort, & s'en retournèrent à la *Bastia*.

UN Navire *Danois* s'étant brisé sur les ecueils de l'Isle de *Corse*, les Rebelles se sont emparés de son artillerie & de ses munitions.

ON apprend de *Cadix* qu'en conséquence de la résolution prise par le Gouvernement de mettre en mer 25 Voiles pour la sûreté de Côtes du Royaume, il étoit sorti de la Baye & du *Ferrol* 13 Vaisseaux de guerre, & 2 Frégates avec ordre, non seulement d'éloigner tous Corsaires de quelque Nation qu'ils puissent être; mais

mais même de traiter en ennemis tels Bâtimens qui, par mépris pour le Pavillon de la Couronne, prétendroient s'arroger le droit de visiter les cargaisons.

De Furiani, *dans l'Isle de* Corse, *le* 21 *May*.

„ Mon cher Compatriote,

„ Les *Génois*, comme les *Romains*, ne „ se rebutent pas des difficultés. Un ob„ stacle à vaincre les flatte & les cha„ touille. Une entreprise manquée est „ même pour eux une raison de plus „ pour la poursuivre avec chaleur. Mais „ en quoi ils différent de ces anciens Ré„ publicains, c'est qu'ils ne réüssissent „ pas aussi bien qu'eux.

„ Vous savez qu'ils vinrent attaquer „ le Fort de *Furiani* le 15. du mois de „ Mars dernier. Nouvelle attaque de leur „ part, & nouvel échec. L'Ex-Doge *Gri*„ *maldi* vint débarquer à la *Bastia* le 1. „ Avril avec un renfort de Troupes, un „ train d'Artillerie, & des Munitions „ de guerre. Depuis son arrivée jusqu'„ au 17. de ce mois, il ne fut occupé „ que des arrangemens nécessaires pour „ se préparer à une ample moisson de „ Lauriers. Enfin, ses Troupes se mi„ rent en mouvement le 17. & tombè-

„ rent

„ rent brusquement sur l'Eglise de *St. Pancrace* entre la *Bastia* & *Furiani* : „ poste avancé, où nous tenions 25 Hommes. Nos gens s'y défendirent quelque tems ; mais la supériorité ne permettant pas une plus longue résistance, „ ils se replièrent sur *Furiani* avec perte „ de quatre des leurs. Les *Genois* incontinent firent sauter l'Eglise en l'air.

„ *Grimaldi*, qui craignoit d'être coupé, s'il se portoit en avant, imagina „ d'élever des Redoutes de distance en „ distance avec des Lignes de communication pour assurer sa retraite. Sur la „ dernière Redoute, la plus voisine du „ Fort, il établit des Batteries qui tirèrent vers le commencement du présent „ mois de Mai ; Mais le canon se trouva „ trop éloigné pour battre en brêche ; „ & les Bombes furent si mal dirigées, „ qu'il n'en tomba que quatre sur le Fort. „ Notre Général accourut à la tête de „ 800. Hommes, & se retira le 18. voiant „ l'inaction de l'Ennemi, immobile dans „ ses Retranchemens. Son Frére, avec „ 200. Hommes, étoit à portée de nous „ secourir en cas de besoin. La Garde „ ordinaire, qui est aussi de 200. Hommes, resta dans le Fort.

„ *Grimaldi*, informé de la retraite de „ notre Général, s'approcha de la Place „ le 20, à la portée du Pistolet. Le feu „ de

„ de part & d'autre fut très-vif. Nos
„ Braves, honteux d'être sur la défensi-
„ ve, firent une sortie au nombre de
„ quatre-vingt, & fondirent sur les As-
„ saillans. Dans ce moment arrive le
„ Frère de *Paoli* avec sa troupe; & prend
„ l'Ennemi par les flancs. Les *Genois*
„ prennent l'épouvante, lâchent le pié, &
„ vont à la débandade se cacher dans
„ leurs Lignes. Nous les y avons suivis,
„ sans entreprendre de les forcer, n'aïant
„ pas assez de monde pour une pareille
„ attaque. Les *Genois* ont laissé sur la
„ place 112. morts, parmi lesquels on
„ compte 2. Capitaines de Grenadiers &
„ le Fils du Capitaine *Kœnig*, *Allemand.*
„ Nous apprenons que *Grimaldi* est tom-
„ bé malade du chagrin que lui cause
„ cet échec. S'il faut pour le guérir un
„ heureux succès, je crains bien, que
„ la Fièvre de ce Général ne dégénère en
„ maladie chronique.

De Parme.

Le Traité de mariage entre le Prince *Joseph-Benoit-Auguste*, Archiduc d'*Autriche*, fils ainé de L. M. *Imp.*, & la Princesse *Marie-Elisabeth Louise-Antoinette*, fille de L. A. R. l'Infant-Duc & l'Infante-Duchesse de *Parme*, est enfin conclu. Les deux fu-

futurs Epoux ont le même âge, le Prince-Archeduc étant né le 13 Mars 1741, & la Princesse le 13 Décembre de la même année. Cette heureuse Alliance doit réjouir l'*Italie*. Elle est un gage certain de la durée de la Paix dans cette partie de l'*Europe*, & c'est le fruit des sages arrangemens concertés par les Cours de *Versailles* & de *Vienne*.

De Venise.

LE jour de la Pentecôte, 40 Sénateurs allérent prendre au Palais de la Nonciature Mr. *Firrau*, Camérier secret, & Envoyé du Pape, lequel ils conduisirent à la Chapelle Ducale, où Mr. *Colonne Brancifort*, Nonce Apostolique, chanta la Messe. Pendant le Service Divin, auquel assista le Sénat en Corps, Mr. *Firrau* déposa sur l'Autel la *Rose d'Or* bénite, envoyée à la République par S. S., & la remit ensuite au Vice-Doge, en l'absence de sa Sérénité, qui étoit alors malade. Après la cérémonie, on entonna le *Te Deum*, qui fut exécuté en Musique, au bruit de continuelles déchargés de boëtes, de salves réi-

réitérées de l'Artillerie de la Ville, & du Canon des Bâtimens à l'Ancre dans le Port. De l'Eglise, le Vice-Doge se tendit à l'Appartement de Sa Sérénité, & y déposa la *Rose d'Or*, où elle resta exposée pendant 3 jours à la vûe du Peuple.

Mr. *Giustiniani*, Chevalier de l'*Etoile d'Or*, alla dernierement se présenter au Sénat, pour y rendre compte du succès des Négociations dont il a été chargé de la part de la République en qualité d'Ambassadeur auprès de la Cour de *Madrid*.

Le même jour Mr. *Ferrau*, Camerier sécret, & Envoyé du Pape, eut son Audience de congé, & reçut une grosse Chaîne d'Or avec une Médaille de même métal, présent ordinaire que le Sénat destine aux Ministres publics qui ont fini leur mission en cette Ville.

Madame *Contarine Loredan Mocenigo Soranzo*, Sœur de notre Sérénissime Doge, mourut ici le 9 du mois, dans un âge avancé.



Nou-

NOUVELLES DE PORTUGAL ET D'ESPAGNE.

De Lisbonne.

MONSIEUR *Gildemeester*, qui depuis longues années a résidé ici en qualité de Consul des *Etats Généraux*, se trouvant par son grand âge, & ses infirmités, dans l'impuissance de continuer plus long-tems l'exercice de cet emploi, & étant d'ailleurs bien aise de passer tranquillement dans sa Patrie le reste de ses ses jours, a, dit-on, résolu de demander sa démission; & au cas qu'il l'obtienne, il y a toute apparence qu'il sera remplacé dans le Consulat par Mr. son Frère, qui depuis près de deux ans en fait les fonctions.

LE Comte de *Merle*, qui est arrivé ici il y a une quinzaine de jours avec le caractère d'Ambassadeur de *France*, a déja eu en cette qualité ses premiéres audiences du Roi & de la Famille-Royale, & il paroît fort assidûmenr à la Cour. On dit ce Seigueur chargé d'une Commission très secrette, & de la plus grande importance.

DON

DON *Antoine Aloes da Cunba*, destiné à l'Ambassade de *Paris*, n'a pû revenir avec le Vaisseau qui est arrivé de la *Babia*, une maladie l'aïant obligé d'y rester, & d'attendre le convoi de la Flotte qui le reconduira ici.

SUR l'ordre, qui est arrivé à la *Babia*, d'en faire partir touts les *Jesuites* etrangers, on n'y en a laissé que 2 d'un âge décrépit, & 10 autres, dont 4 *Anglois*; 4 *Italiens* & 2 *Allemands* en sont arrivés à bord du dernier Vaisseau. On les a transportés, sous une escorte, dans le Collége de *S. Antoine*, dont la garde a été renforcée par 10. hommes. On avoit creusé dans le Jardin dudit Collége; on y a de nouveau employé 20 hommes à fouiller la terre, mais sans aucun succès.

DERNIEREMENT on arrêta & on conduisit en prison dans le Fort de la *Jonqueïra* M. de *Bomjardin*, si proche parent de M. de *Carvalbo*, que le Majorat, que possédoit ce prisonnier, a été ajugé à ce Ministre. S. M. a aussi créé ce dernier Comte, sous le titre de Comte de *Oeyras*, en le déclarant Seigneur de cette Ville & de celle de *Pombal*, tant pour lui que

que pour ses Descendans à perpétuité. A cette faveur, qu'il a si bien méritée, le Roi ajoûta le don d'une Commanderie de 4500 cruzades de revenu, dont ses Fils & ses Petits fils auront aussi la jouissance. Toute la Famille du nouveau Comte alla d'abord baiser la main de S. M. pour lui témoigner sa reconnoissance selon l'étiquette de la Cour.

ON a amené de *Porto* dans les prisons de *Lisbonne* un certain Prêtre & son Frere accusés d'avoir fait évader sur un Navire étranger le scélérat *Joseph-Policarpe d'Azevedo*, un des Auteurs de l'exécrable Attentat commis sur la personne de notre Monarque.

LE Procès des *Jesuites* prisonniers se continue toujours; mais on garde un grand secret sur cette affaire, qu'on ne peut trop aprofondir, & dans laquelle on ne sçauroit prendre de trop grandes & de trop sages précautions pour parvenir heureusement au but que l'on s'y propose ; ce qui n'est pas l'ouvrage d'un jour, ni même d'une année (*). En attendant, tout

(*) Le Procès fait en 1306 aux *Templiers* dura six ans.

tout eſt fort tranquille ici, comme dans le reſte du Royaume.

Il eſt arrivé 2 Vaiſſeaux de *Goa*, qui ont fait leur trajet en 127 jours. On en a appris que le Vice-Roi y avoit débarqué en parfaite ſanté, & les ſecours, qu'on y a envoyés, en très bon etat. A l'arrivée du Vice-Roi, les Vols étoient très communs dans ce païs-là, & s'étendoient même ſur les choſes les plus Sacrées; mais S. E. fit tout de ſuite de ſi bonnes diſpoſitions dans la Police, que 15 jours après on n'entendit plus parler de ces déſordres. Le Roi de *Sunda* & pluſieurs Roitelets faiſoient la guerre au *Marata*, & les *Bonſules* aiant enfreint la Paix concluë ci-devant avec nous, ils nous avoient auſſi attaqué & même inveſti pluſieurs Places; mais on les a repouſſés, & les Fortereſſes menacées ont été pourvuës de tout le néceſſaire. Enfin *Goa*, après l'arrivée du nouveau Vice-Roi jouiſſoit de la tranquillité & de l'abondance.

Le Gouverneur de *Moſambique* s'eſt tué lui même, dans un accès de mélancolie, d'un coup d'épée; mais aiant encore ſurvécu 16 heures, il a donné

né pendant cet intervalle toutes les marques d'un sincère repentir.

De Madrid.

Le Roi est toûjours également mal, & l'on ne voit aucun remede qui puisse promettre une guérison éloignée, de même qu'il n'y a encore aucun indice qui annonce une fin prochaine. Depuis quelques jours, S. M. a commencé à perdre la Barbe. Ce symptome, ainsi que plusieurs autres, intriguent la Faculté, & la désorientent quelques fois dans les routes qu'elle suit.

L'Infant Don *Louis* est depuis fort longtems à *St. Ildephonse* près de la Reine sa Mère, & l'on ignore le tems auquel il retournera à *Villaviciosa*.

De Cadix.

Le Vaisseau le *St. Rosendo*, arrivé ici dernierement, venant de *Porto-Ricco*, rencontra le jour d'avant son entrée dans la Baye un Armateur *Anglois* à la vuë duquel il arbora son Pavillon *Espagnol*, en l'assûrant d'un coup de canon chargé seulement à

poudre. L'*Anglois*, ſans autre forme de procès, lui en tira immédiatement deux chargés à boulets; ſurquoi l'*Eſpagnol*, ayant continué ſa route, rencontra peu après l'Eſcadre de M. *Reggio*, & ſur le rapport qu'il fit à ce Commandant au ſujet de ce qui venoit de lui arriver, celui-ci détacha ſur le champ un des Vaiſſeaux de ſon Eſcadre à la pourſuite de l'Armateur *Anglois*, lequel a été pris & conduit ici, où il reſtera juſqu'à ce que l'on reçoive à ſon ſujet des ordres de la Cour.

NOUVELLES DE FRANCE.

De Paris.

LE Comte de *Choiſeuil* eſt parti pour ſon Ambaſſade à la Cour de *Vienne*.. Ce Seigneur eſt accompagné de la Comteſſe ſon Epouſe: Leur ſuite eſt nombreuſe, & le cortège étoit de trois Caroſſes, & d'un Chariot de Bagages. Le Marquis de *Paulmi* d'*Argenſon*, ci-devant Miniſtre & Sécrétaire d'Etat au Département de la Guerre, eſt nommé pour aller à *Varſovie* remplacer le Comte

Comte de *Broglio*, en qualité d'Ambaſſadeur de Sa Majeſté.

La Cour des Aides, le 6 du mois dernier, enregitra une Déclaration du Roi, donnée le 20. du précédent à *Verſailles*, concernant la procédure à obſerver à l'occaſion des cottes d'Office dans l'impoſition de la Taille. „ Le „ but de cette Déclaration eſt de „ ſauver aux Communautés des con„ teſtations auxquelles elles n'ont „ point donné lieu, & des fraix ſou„ vent très-conſidérables. A cet ef„ fet, le Roi a cru devoir établir „ une nouvelle forme de procéder „ beaucoup plus courte & moins „ diſpendieuſe, en confiant aux Pro„ cureurs-Généraux dans les Cours „ des Aides la défenſe des Commu„ nautés, & de ſupprimer tous les „ Droits ſur les Arrêts qui ſeront „ rendus ſur cette matière, à l'ex„ ception de ceux qui ſont attribués „ aux offices de Greffiers.

Il paroit auſſi un Arrêt du Conſeil d'Etat du *Roi*, du 3. du mois de Juin, concernant les Rentes à quatre pour cent, ſur les Aides & Gabelles, créées par Edit du mois d'Avril 1758. Sa Majeſté y ordonne „ que ceux des Entrepreneurs, Four-

„ nisseurs & aurres, qui auront né-
„ gligé de faire le doublement en
„ Contrats de Rentes sur l'Hôtel
„ de Ville, porté par l'Edit dont
„ on vient de parler, ne pourront
„ y être admis passé les Sommes
„ fixées par cet Edit.

Le Roi a aussi rendu une Ordonnance en date du 18. du mois dernier, portant réglement touchant ce qui doit être payé aux Officiers-Généraux, aux Capitaines & autres Commandans des Vaisseaux de S. M., pour la dépense de leur table sur mer. Cette Ordonnance regle d'abord le traitement particulier de chaque Officier de Marine relativement à son grade. Ensuite, après avoir déterminé le payement pour la nourriture de tous ceux qui seront admis à la table des Commandans de Vaisseaux & d'aures Bâtimens, elle fixe le tems auquel ce payement doit commencer & finir. S. M. défend que les valets des Officiers soient censés à l'avenir faire partie de l'Equipage; qu'aucun matelot ou mousse de l'Equipage serve de valet à aucun Officier; qu'on n'embarque aucun passager sans un ordre de sa part, ou signé du Commandant

&

& de l'Intendant Ordonnateur du Port.

La Cour & tout le Public ont appris avec joie & admiration le ſuccès des marches ſavantes par où le Marêchal de *Contades* a fait l'ouverture de cette Campagne. Le ſeul projet de faire remonter nos magazins, de faire déboucher les Troupes par la *Wetteravie*, pais dont la nature a toujours fait croire aux Ennemis que les *François* ne tenteroient pas d'y paſſer en force, a de quoi frapper; & l'exécution a déconcerté les Alliés, qui d'ailleurs n'ont été que fort tard informés des deſſeins de nôtre General, parce qu'ils ne voioient aucun indice qui les pouvoit porter à croire que les ordres du Roi étoient en effet de déboucher ſur la *Heſſe*. Il a fallû qu'ils viſſent nos Armées de leurs yeux pour s'aſſurer de ce qu'ils redoutoient. Enfin pour ſurcroit de bonheur, malgré les marches continuelles, que l'Armée a faites à travers des païs extrémement raboteux, remplis de montagnes & de défilés, jamais Armée *Françoiſe* en *Allemagne* n'a été ſi ſage, ne s'eſt trouvée dans un auſſi bon état, n'a

jamais montré tant de bonne volonté, ni observé une plus exacte discipline.

Les Armées du Roi continuent d'avancer sur l'Electorat de *Hanovre*, où les Peuples sont dans une mortelle consternation, de crainte d'être traités comme l'ont été ceux de l'Evêque Prince de *Bamberg* & de *Würtzbourg*. Ils savent cependant que les *François* ne font point la Guerre en *Barbares*: Ils en ont fait l'épreuve, lorsque ceux-ci évacuèrent dernièrement leur païs, le Duc de *Randan* & le Marquis d'*Armentières* aïant fait distribuer aux pauvres Habitans les Magazins qu'ils ne pouvoient emporter, au lieu de les détruire comme auroient fait en pareil cas des Généraux moins scrupuleux.

Le Duc de *Broglio*, qui commande en Chef nos Armées dans ce païs-là, s'y fait beaucoup estimer. L'Empereur l'a créé *Prince* du *St. Empire Romain*: & le Roi l'a déclaré il y a quelques jours.

La Flotte de *Brest* est en état de faire voile, & si elle n'a pas encore mis en mer, c'est qu'elle attend, dit-on, quelques Vaisseaux qui doivent venir

venir la joindre. Outre les Frégates, Galiotes à bombes, Brûlots &c., on a préparé 500 Batimens, armés chacun de 2 pieces de canon de 24 livres, pour le transport des Troupes, munitions, vivres, attirails de guerre &c. On fait monter les Troupes d'embarquement à 57290 hommes, sçavoir, 47140 Fantassins, & 9450 Cavaliers. Elles seront commandées par un Maréchal de *France*, 8 Lieutenans-Généraux & 12 Maréchaux de Camp. Il y aura sur la Flotte 20 Médecins, 100 Chirurgiens, 50 Apoticaires, & 2 Aumôniers par Vaisseau. On ne donne pas cet état pour autentique. La Cour ne dit rien de l'Armement ni de sa destination.

Le Chevalier de *Breteuil*, revenu de l'*Inde* à bord d'un Vaisseau de la Compagnie *Danoise*, a fait raport au Ministere de l'état où il a laissé les choses à la Côte de *Coromandel*. On assure qu'à son départ Mr. de *Lally* se disposoit à faire le siége de *Madrass*, qu'il avoit réduit la Province de *Carnate*, qu'il étoit même en possession de *Trichinapaly*, où les *Anglois* ont un riche Comptoir.

Nous avions besoin de ces bonnes Nouvelles pour adoucir un peu l'amertume de celles qu'on a reçues des *Indes-Occidentales*. Nous avons perdu la *Guadeloupe* aussi malheureusement que l'*Isle-Royale*. Nos disgraces viennent de fatalitez qui ont des causes très-physiques, & qu'il apartient au Gouvernement de bien aprofondir. On a marqué dans quelques Nouvelles publiques que la disette de vivres avoit forcé les Habitans de la *Guadeloupe* à se rendre. Cependant la Lettre du Général *Barrington* à Mr. *Pitt* n'allegue point ce motif, & l'on ne voit pas pourquoi ce Général l'auroit supprimé. Il ne diminueroit rien de la gloire que sa constance lui a acquise.

On a appris de *Franche-Comté* que Mr. *Bourgeois* de *Boynes*, Premier-Président du Parlement de *Besançon*, communiqua le 18 du mois dernier à cette Compagnie deux Lettres en réponse à ses itératives Remontrances, l'une de Mr. le Chancelier, & l'autre du Maréchal-Duc de *Belle-Isle*. Ces Lettres portoient en substance que le Roi accorderoit au Parlement le retour des 30 Membres exilés, à condition que chacun d'eux en particu-

lier

lier ſe ſoumettroit à la Déclaration envoyée depuis leur diſgrace & enregiſtrée par leur Compagnie. Lecture faite des deux Lettres, on délibéra ſur leur contenu, & il fut arrêté qu'on en enverroit promtement copie à chacun des trente exilés, pour qu'ils euſſent à s'y conformer.

Extrait d'une Lettre de Toulon, *du 7 Juin.*

Les *Anglois* viennent de faire une tentative auſſi inutile que préjudiciable pour eux. Hier au matin, les Frégates la *Pléiade*, l'*Oiſeau* & la *Topaze* mirent à la voile de la *Ciottat* avec un petit vent pour rentrer dans le Port de cette Ville. A peine elles eurent doublé le Cap *Tiller*, qu'il parut un Vaiſſeau ennemi de 70 canons, forçant de voiles à deſſein de les combattre. Bientôt il en ſurvint un ſecond, & enſuite un 3eme. A cette apparition, les Frégates donnerent le ſignal d'incommodité; & la *Topaze*, qui étoit beaucoup en arriere, rebrouſſa chemin vers la *Ciottat*. La *Pleïade* & l'*Oiſeau* mouillerent auſſi près de terre qu'il leur fut poſſible,

& se mirent à couvert de nos Batteries. Malgré cette disposition, les *Anglois* attaquerent à la fois les Batteries & les 2 Frégates par un feu épouvantable, qui commença à midi & dura jusqu'à 5 heures du soir avec la même force, mais sans aucun succès; ce qui les engagea à prendre le parti de s'éloigner. Au 1er. coup de canon, Mr. de la *Clue*, Chef d'Escadre & Commandant dans notre Port, enjoignit à tous les Officiers de secourir les Batteries. Non content de cet ordre, il s'y porta lui-même avec des détachemens de Soldats & de matelots, y passa le reste de la journée & la nuit suivante. Ce tems fut employé à la réparation des domages, causés par le canon des ennemis. Nous eûmes 20 hommes tués ou blessés, perte peu considérable en comparaison de celle des *Anglois*. On leur a vû jetter quantité de leurs gens à la mer; & un de leurs Vaisseaux sur-tout fut si maltraité en cette occasion, qu'il fallut qu'ils employassent un grand nombre de Chaloupes pour le remorguer: d'autres eurent leurs mâts, leurs vergues & leurs manœuvres à bas. Nos Frégates, au con-

contraire, peu endomagées, mouillent encore au même endroit, & l'Escadre ennemie, composée de 23 Vaisseaux, de croiser à l'entrée de notre Port.

Extrait d'une autre Lettre de Toulon, *le 16 Juin.*

Les *Anglois* ne se rebutent point par le peu de succés de la premiere tentative qu'ils ont faite contre nous. Loin de les avoir dégoutés de nos parages, ils sont toûjours très assidus à les fréquenter. Il ne se passe point de jour qu'on ne signale leur Escadre. Mais si nos batteries, telles qu'ils les ont trouvées, ont pû leur faire redouter l'accès de nos Côtes, pourront-ils en tenter de nouveau l'approche avec moins d'inutilité, maintenant qu'on a eû le tems de les augmenter, en les renforçant d'une nouvelle au dessous du Fort de la *Malgue*, qu'on nomme la Batterie d'*Icard*, & où l'on a mis 4 pieces de canon de 36, & 2 mortiers, qui battent directement l'entrée de la rade? Toutes les autres sont entierement réparées, & très bien munies.

Depuis l'affaire qu'il y eut le 6 avec les Vaisseaux de guerre *Anglois*, on a retiré de la mer & mis dans notre Arsenal trois de leurs Ancres qui pesent plus de 60 quintaux. Les noms des Vaisseaux *le Jersey*, *le Guernesey* & *le Conquérant*, s'y trouvent gravés. On croit que le Capitaine du *Jersey* a été tué. Ce qu'il y a de bien certain c'est que la Mer a rejetté sur nos côtes les cadavres de quantité de leurs morts, qu'ils y avoient jettés après le combat, & parmi lesquels y en a plusieurs d'Officiers.

Le jour de l'Octave du *St. Sacrement*, le Tonnerre est tombé à *Joigny* en *Champagne*, sur une Eglise dont il a abattu le Clocher & percé la voute. On dit qu'il y a eû une cinquantaine de personnes blessées par cet accident.

Copie d'une Lettre écrite de la Ville de Bazas, *le* 11. *Juin.*

„ Le Curé de *Captioux* se promenoit le „ 9. de ce mois à 9 heures du soir de„ vant son Eglise avec le Curé de *Lou*„ *bens*, son frere. Ils apperçurent une

„ Co-

„ Colonne de feu, qui alloit de l'*Est* au
„ *Sud*; elle passa derriere un bois, qui
„ leur en déroba la vûe. Le Ciel étoit
„ clair & sans aucun nuage; il régnoit
„ un vent de *Nord* assez frais. Les Cu-
„ rez se retirerent. Un moment après, ils
„ entendirent de grands cris, & on vint
„ les avertir que le feu étoit dans l'écu-
„ rie. Le Curé de *Loubens* y courut.
„ Il ouvrit la porte, se vit entouré de
„ flammes, & fut presque étouffé par la
„ vapeur du Soufre. Le feu disparut.
„ Quatre Chevaux, qui étoient dans l'é-
„ curie, furent trouvés morts, & sans au-
„ cune marque de brulûre. Le plancher
„ n'avoit point été endomagé par le
„ feu; on y trouva seulement deux
„ ouvertures, assez larges pour pouvoir
„ passer le poing; mais la charpente du
„ toit étoit embrasée. Il fallut la cou-
„ per pour sauver la maison voisine. U-
„ ne heure après, on apperçut une 2de.
„ Colonne de feu, qui se précipita dans
„ la riviere auprès d'un Moulin, avec un
„ bruit effroyable. Ce même soir, on
„ vit de la Ville de *Bazas*, à l'extrémité
„ de l'horison, du côté de *Langon*, un
„ Tourbillon de feu; il y eut cette même
„ nuit une maison brulée auprès de cette
„ derniere Ville. Comme on n'a pû dé-
„ couvrir la cause de cet incendie, on
„ l'attribue a ce même Tourbillon. Les

„ pluyes, qui sont survenues, ont rassû-
„ ré le peuple, que ces phénomenes dan-
„ gereux avoient allarmé".

Mr. de *Soubeyram* de *Montesorgues*, a fait la découverte d'une Eau qui éteint sur le champ le feu, quelque ardent qu'il puisse être. On en a fait l'expérience sur un Foudre d'Huile, enduit intérieurement de goudron, de poix-resine, & autres matières combustibles. Le feu s'est éteint sur le champ à chaque endroit que l'on imbiboit de cette eau. Le Balai de crin, dont on se servoit pour l'expérience, s'étant cassé, il tomba dans le Foudre; & quoiqu'au milieu des flammes, il s'est trouvé conservé en entier. La composition dont il s'agit est mêlée avec de l'eau commune.

Un particulier vient de découvrir un autre secret qui n'est pas moins utile C'est celui de préserver de toute corruption l'eau douce que l'on transporte sur Mer. Ce secret consiste en une composition qui a la consistance d'une pâte. On la plonge au fonds de chaque Tonneau plein de cette liqueur, avec laquelle il ne s'en fait aucnn mêlange. Cette com-

po-

position tient l'eau dans sa nature, pendant deux voyages de long cours. Il n'y a qu'à observer de donner un peu d'air au Tonneau par le moyen d'une petite plaque de fer blanc, percée à jour en façon de grille de rape, & dont la partie hérissée doit être tournée & clouée du côté de l'eau. Le Maréchal de *Conflans*, charmé de la découverte, & de ses essais, a ordonné qu'il en seroit fait usage sur le Vaisseau qu'il est sur le point de monter. Au reste, l'invention est d'autant plus commode, qu'elle n'exige ni charbon, ni peine.

L'Evêque de *Boulogne* a heureusement échappé aux suites dangereuses de l'assassinat, commis sur sa personne le 14 du mois dernier. Sur cela, Mr. *Dauphin* d'*Halinghen*, Lieutenant Général de la Sénéchaussée du *Boulonois*, l'a complimenté en ces termes.

MONSEIGNEUR,

NOUS avons vu, avec la plus grande douleur, le danger terrible qui a menacé vos jours, & nous ne pouvons trop bénir la Providence de votre heureuse conservation. Qui l'eût crû! que tant de bienfaits

faits répandus dans le sein du Pauvre, que tant de mérites qui vous distinguent entre tous les Prélats du Roiaume, n'eussent pu vous garantir d'un attentat aussi affreux! Le Ciel est il donc contraire à lui-même? & comment accorder un evénement si étrange avec la justice de ses Decrets? Tâchons de découvrir, par les yeux de de la Foi, ce que la Chair a peine à comprendre; & pénétrons, s'il se peut, dans les Conseils de l'Eternel. Il a voulu, sans doute, MONSEIGNEUR, vous faire mériter toutes les Couronnes; (*) & il vous manquoit celle d'être le Martyr de votre devoir, (†) pour réunir tous les titres d'une Immortalité bienheureuse. Telle est la récompense qui vous attend: mais, veuille le Tout-Puissant ne couronner tant de vertus, qu'après les avoir fait long-

(*) *Ceux qui connoissent l'Evêque de* Boulogne, *savent bien que ce n'est point le flatter que de le juger digne de plus d'une couronne, c'est-à-dire, de plus d'une récompense dans le Ciel. Jamais Prelat ne fut plus pieux, ni plus charitable envers les Pauvres, & ne mena une vie plus retirée, plus édifiante, plus régulière.*

(†) *L'Evêque de* Boulogne *n'a eu le malheur d'être assassiné, que pour avoir refusé les Ordres Sacrés à un sujet indigne; & ce sujet-là même est le malheureux qui a osé porter une main parricide & sacrilége sur un Prélat si respectable. N'étoit-ce pas là un sujet bien digne d'entrer dans l'état Ecclesiastique?*

longtems briller sur la terre, pour la gloire de l'Eglise, & pour l'édification de votre Diocèse!

Ce sont les voeux des Officiers de la Sénéchaussée du *Boulonnois*, qui vous assurent, MONSEIGNEUR, de leur respect le plus profond.

Mademoiselle *Marie* de *Bourbon-Condé*, Princesse du Sang, est morte ici le 22 du mois dernier, âgée de 4 ans, 4 mois & 5 jours. Elle étoit fille de *Louis-Joseph* de *Bourbon*, Prince de *Condé*, Prince du Sang, Grand Maître de la Maison du Roi, Gouverneur du Duché de *Bourgogne*, & de *Charlotte-Godefride-Elisabeth* de *Rohan-Soubise*. Son corps a été inhumé le 24 aux *Carmelites* de la rue *St. Jacques*.

Armande-Elizabeth-Félicité d'*Aiguillon* d'*Agenois*, Fille d'Emmanuel *Armand* du *Plessis Richelieu*, Duc d'*Aiguillon*, Pair de *France*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & Commandant pour Sa Majesté en *Bretagne*, & de Dame Louise Félicité de *Bébant* de *Plélo*, son Epouse, mourut en cette Ville, le 3 de ce mois, agée de 13 ans.

Dame Anne-Louise de *Fieubet*, Epou-

Epouse de Mre. Pierre *Gilbert de Voisins*, Conseiller d'Etat au Conseil des Dépêches, est aussi décédée dernierement dans la 67me. année de son âge.

De Rouën.

LE 4. de ce mois, on apprit qu'il paroissoit à la hauteur du *Havre de Grace* une Flotte *Angloise*, que l'on présumoit être destinée à bruler les Batteaux-plats qui se construisent dans les Chantiers de cette Ville. Il s'agit de quelque chose de plus sérieux. Les derniers avis nous annoncent que les ennemis bombardent à toute force & la Ville & le Port, témoin l'Extrait de la Lettre suivante, datée de l'endroit le 4. de ce mois à 8 heures du matin.

Parmi les 32 Voiles Angloises, *qui sont actuellement sous nos Batteries, il y a 6 Vaisseaux de guerre, 12 à 14 Frégates, 5 Galiottes à bombes; le reste consiste en petits Navires. Hier les ennemis se mirent en train de nous bombarder sur les 3 heures & un quart de l'après midi. On compte qu'ils ont déjà tiré près de 150 bombes, dont 6 ou 8 sont tombées dans la Ville, quelques-unes sur*

ſur le pavé, d'autres dans la mer, & plu-ſieurs crevées en l'air. Aucune de ces bom-bes n'a cauſé du domage, ſi l'on en excep-te 2, qui du toit des maiſons ont plongé juſ-qu'aux celliers, & bleſſé 25 perſonnes. Nos Batteries font un feu d'Enfer; mais qui ne rallentit pas celui des Anglois. *Mainte-nant à 9 heures du ſoir que la mer baiſſe, leurs mortiers ne ceſſent de vomir des bom-bes dont le quartier de* St. François *n'eſt point encore incommodé, & où les habitans de celui de* Notre-Dame *tranſportent leurs meilleurs effets.*

Les Lettres reçues ultérieurement de la même Ville portent que depuis le 6, au ma-tin les *Anglois* ont ceſſé leur bombardement, & que le 7 à 3 heures, au départ du Cou-rier, leur Flotte étoit à plus de 4 lieues en mer, cinglant à pleines voiles vers le *Nord*. Ils ont jetté environ 700 bombes, & il en eſt tombé la moitié dans la Ville ou près de la Citadelle. Tout le domage qu'elles ont cauſé, ſe réduit à une maiſon brûlée, & à quelques autres en partie é-craſées ou renverſées. L'objet des Enne-mis étoit de détruire les Bateaux-plats, ils n'en ont preſque pas endomagé un ſeul. Ils n'ont pas fait non plus le moindre mal aux Batimens qui ſe trouvoient dans le Port; ils n'étoient pas même à portée de leur en faire. Enfin nous leur ſouhaitons dans toutes leurs entrepriſes ultérieures le mê-

me

me succès qu'ils ont eû dans leur expédition contre le *Havre de Grace*. (*)

Nous apprenons que le Maréchal Duc de *Richelieu* a rassemblé sur la Côte de son Gouvernement de *Guienne* un Camp volant de 12 mille Hommes, prêts à se transporter partout où le besoin pourroit le requérir.

NOUVELLES DE LA GRANDE-BRETAGNE.

De Londres.

LE Roi a disposé en faveur du Général *Ligonier* de l'emploi de Directeur-Général des armes & habillements des Troupes de ce Royaume, poste dont se trouvoit pourvû le feu Duc de *Marlborough*. Sa Majesté a nommé le Chevalier Nicolas *Bayly*, pour être Gardien des Archives du Comte d'*Anglesey*, à la place de Mr. *Owen Mericke*, qui est depuis peu décédé.

PAR des Lettres Patentes, passées au Grand Sceau d'*Irlande*, Elle a aussi

(*) Voyez le même événement raporté a la fin de l'Article de *Londres*.

aussi accordé au Sieur Simon *Bradstreet*, Citoyen de la Ville de *Dublin*, de même qu'à ses Hoirs mâles, le titre de Baron du susdit Royaume.

Le 13 du mois dernier, le Colonel *Clavering* & le Capitaine *Leslie* arrivèrent ici de l'*Amérique*. Ils avoient été dépêchés par le Général *Barrington* & le Chef d'Escadre *Moore*, pour apporter à la Cour l'importante Nouvelle, que toute l'Ile de la *Guadaloupe* a enfin été soumise à l'obéïssance du Roi. Voici le détail circonstancié de cet événement, tel que la Cour l'a fait publier.

EXTRAIT *d'une Lettre du Général* Barrington *à Mr. le Sécretaire* Pitt. *Du Quartier Général de* Capesterre, *dans la* Guadaloupe, *le .. Avril* 1759.

Dans ma derniére du 6. Mars, j'ai eu l'honneur de vous informer que les Troupes sous mes ordres dans la *Guadaloupe*, excepté la Garnison du *Fort-Roïal*, s'étoient embarquées avec leurs Bagages, &c. sans avoir perdu un seul Homme.

Le 7. au matin, la Flotte fit voile pour *Fort-Louïs*; Mais la marée & les vents traversérent si fort sa navigation, qu'elle

ne

ne put y arriver que le 11. à 4. heures d l'après-midi. Tous les Vaisseaux de guerre y mouillérent avec 25. Bâtimens de transport, les autres étant tombés trop sous le vent, ou n'aïant pu, à cause des vents & des courans, doubler la Pointe de *Saintes*. Je mis piéd à terre le soir au *Fort-Louis*, pour reconnoître ce Fort & les Ouvrages auxquels travailloit un Détachement que l'on y avoit déjà envoïé de *Basse-Terre*.

Le 12. j'allai dans un Canot reconnoître les deux Côtes de cette Baie, tant du côté de *Grande-Terre*, que de la *Guadaloupe*, pour y trouver un endroit propre à la descente. Le soir, le Chef d'Ecadre *Moore* m'informa qu'il avoit avis certain qu'une Escadre *Françoise* de 9. Vaisseaux de ligne & 2. Frégates s'étoit fait voir au *Nord* de *Barbades*; & que, pour cette raison, il étoir nécessaire qu'il quitât cette Place avec tous les Vaisseaux de guerre sous ses ordres, & qu'il se rendit dans la Baie du Prince *Rupert* dans l'Ile de *Dominique*, cette situation étant plus avantageuse pour couvrir *Basse-Terre* & cette Place, ainsi que les Iles *Angloises*.

Sur cet avis, je jugeai à propos d'assembler le 13. les Officiers-Généraux, pour délibérer sur ce qu'il convenoir le mieux de faire à cette occasion; Et il fut resolu que, *quoique par la séparation des*

Ba-

Batimens de transport les Troupes se trouvassent divisées, & malgré la foiblesse du Fort-Louis, *l'impossibilité d'y avoir de l'eau sans l'assistance des Navires, & enfin nonobstant bien d'autres difficultés, il seroit fort du service du Roi, & de l'honneur de ses armes, de faire tous les efforts possibles pour prendre possession du Fort, & pour être ultérieurement informé des mouvemens de l'Ennemi.*

Le 14. au matin, le Chef Escadre *Moore* mit à la voile pour la Baie du Prince *Rupert* avec tous ses Vaisseaux de guerre, à la réserve du *Roebuc* de 40. Canons, qu'il laissa pour protéger en quelque sorte les Bâtimens de transport.

Depuis ce tems-là jusqu'au 17. je continuai de diriger les Ouvrages pour assurer le Camp, & pour finir & fortifier les Lignes, lorsque l'Ingénieur en Chef, qui, se trouvant à bord d'un des Bâtimens de transport, n'avoit pu venir plus tôt, arriva, & me fit raport de la foiblesse du Fort. J'assemblai de nouveau un Conseil de guerre: On y examina, *si le Fort ne pourroit pas etre rendu tenable, & servir de place de Garnison pour le service de Sa Majesté, en retrécissant son Plan,* car dans l'étenduë qu'avoient actuellement ses Postes extérieurs il n'étoit pas possible de le garder. Après avoir murement considéré la chose, le Fort fut dé-

claré

claré non tenable, a cauſe de ſa foibleſſe & de ſa mauvaiſe conſtruction, étant commandé par pluſieurs hauteurs qui en étoient fort proches, outre qu'il étoit fort difficile, pour ne pas dire impoſſible, d'y procurer alors de l'eau, & d'en établir la communication conſtante: D'ailleurs on s'y expoſeroit à manquer de bien des choſes néceſſaires au ſupport & à la défenſe d'une Garniſon dans cette partie du Monde. Cependant, MONSIEUR, je réſolus de le garder jusqu'à ce que quelque evénement ulterieur pût me faire connoitre plus préciſément ce qui convenoit le mieux au ſervice de Sa Majeſté.

QUOIQUE je n'ignoraſſe point l'état de l'Armée que j'avois ſous mes ordres, & le peu de probabilité qu'il y avoit que je puſſe venir à bout de réduire le pays ſans l'aſſiſtance des Vaiſſeaux de guerre pour le débarquement, je me déterminai cependant à faire une deſcente ſur la Côte de *Grande-Terre*. A cet effet, j'ordonnai au Colonel *Crump* de s'embarquer avec un Détachement de 600. Hommes ſur les Bâtimens de tranſport qui avoient le plus d'Artillerie à bord, de tâcher de mettre pied à terre entre *Ste. Anne* & *St. François*, & derriere les Batteries & le canon des Ennemis: ce qui fut heureuſement exécuté avec très-peu de perte.

COMME, en envoïant le Colonel *Crump* à

à l'attaque de *Ste. Anne* & de *St. François*, je comptois que l'Ennemi ſeroit obligé de détacher quelques Troupes du poſte de *Goſier*, je fis avancer de ce côté là, deux jours après ſon depart, les ſeuls 300. Hommes, que j'avois laiſſés à l'endroit de l'embarquement; & le 29. au matin, j'allai reconnoître la Batterie & les Retranchemens. Je m'apperçus bien-tôt que l'Ennemi étoit moins nombreux qu'il ne l'avoit été; & je me diſpoſai tout de ſuite à le forcer par deux différentes attaques. On l'entreprit le 30. au lever du Soleil. Nos Troupes le firent avec tant de courage & de réſolution, que, malgré le feu que firent les Ennemis de leurs Retranchemens & de leur Batterie, elles s'en emparerent en fort peu de tems, & ſans qu'il leur en coûtat beaucoup; &, après avoir obligé l'Ennemi à ſe ſauver dans les *Bois*, elles détruiſirent le canon, les Batteries. & le Bourg.

Après cet heureux début, j'ordonnai au Détachement de ſe frayer un chemin au *Fort Louis*; &, dans le même tems; je fis faire à la Garniſon deux ſorties, l'une à la droite pour mettre l'Ennemi entre deux feux, & l'autre pour attaquer les Lignes, parce que je ſavois que ce qui venoit de ſe paſſer les obligeroit de détacher des Troupes, pour s'oppoſer à notre paſſage de ce côté-là. La premie-

te sortie fut exécutée; mais la derniére n'eut pas lieu par un mal-entendu. Si elle avoir été faite, nous nous serions immanquablement emparés des Lignes. Le Détachement de *Goster* força le passage avec quelque perte, quoique l'Ennemi fût maître d'un Défilé avantageux; & il prit possession d'une Batterie de 3. Piéces de 24. livres de balle, que l'on avoit destinées à battre notre Camp le lendemain.

Le Gouverneur *Desbrisay*, que j'avois laissé au *Fort-Roial*, en *Basse Terre*, aiant été tué par l'explosion de quelques Cartouches, qui prirent feu à la décharge d'une Piéce de 24. livres faite le 23. Mars du Bastion supérieur sur un Corps ennemi, je nommai Gouverneur à sa place le Major *Melvill*, qui commandoit le Détachement du trente-huitiéme Régiment venu des Iles *Sous-le Vent*. Cet accident avoit aussi couté la vie au Major *Trollope*, ainsi qu'à un Lieutenant du soixante-troisiéme Régiment, & à deux particuliers. Un Capitaine, un Lieutenant, & trois Hommes, en avoient aussi été blessés, & le Parapet du Bastion rasé.

Au moment que j'appris cet accident, je fus informé que l'Ennemi avoit dressé une Batterie de Mortiers, & qu'il avoit jetté quelques Bombes dans le Fort. On me raporta aussi que la Garnison soupçonnoit que l'Ennemi travailloit à une se-

seconde Batterie; Surquoi j'ordonnai au Gouverneur *Melvill* de faire une sortie pour la détruire. Le Capitaine *Blomer* sortit en conséquence à la tête de 300. Hommes le 1. Avril. Il n'eut pas grand'-peine à forcer les Retranchemens ennemis, où il se trouva en effet une Baterie presque achevée. Elle étoit de deux Canons, l'un de 18. & l'autre de 12. livres. Nos gens enclouérent les Canons, & allérent rejoindre la Garnison, n'aïant eu que 6. Hommes de tués & 6. blessés.

Comme je jugeai que par cet accident le Fort pouvoit avoir besoin de l'assistance du Chef Ingénieur, je l'y envoïai sur le champ avec l'Officier Commandant de l'Artillerie, pour le remettre en bon état de défense sans perte de tems.

Le reste des Bâtimens de transport nous avoit en attendant amené les Troupes. Il en étoit arrivé 9. le 23. Mars, & les autres successivement, tantôt un, tantôt deux par jour. Comme je m'étois proposé de faire, aussi-tôt que je le pourrois, une attaque du côté de la *Guadaloupe*, où les Ennemis avoient quelques postes infiniment importans, je formai le dessein de surprendre dans le même tems *Petit-Bourg*, *Guoyave*, & *Marie*, me conduisant sur les lumieres que m'avoient donné quelques *Négres*, qui avoient promis de guider de nuit les Trou-

pes dans des Bâteaux plats. La prémiere de ces ſurpriſes s'éxécuta par le Brigadier *Crump*, qui, du moment qu'il s'en ſeroit rendu maitre, devoit marcher vers *Baye-Mabaut*, pour y détruire les Batteries & le grand Magazin de Proviſions que les *Hollandois* y avoient fourni, & pour empêcher qu'on n'en apportât d'autres. Le Brigadier *Clavering*, après s'être emparé de *Ste. Marie* & de *Guoyave*, devoit marcher dans *Capeſterre* & réduire cette belle contrée. Le ſuccès m'en parut preſque infaillible, ainſi qu'à ces deux Officiers. Mais la nuit fut ſi mauvaiſe, & les *Négres* ſi effrayés, que quelques Bateaux donnerent ſur des écueils, dont la Côte abonde : De façon que, quoique le Brigadier *Clavering* mit piéd à terre avec 18. Hommes, la Place ſe trouva ſi bourbeuſe, qu'il fut obligé de s'en retourner; & l'Ennemi s'apperçut de notre deſſein.

Ceci m'engagea à tenter par la force ce qui ne pouvoit s'effectuer ſur un plan moins hazardeux: Mais, comme j'étois alors fort tourmenté de la Goute au piéd, à la tête, & à l'eſtomac, j'envoïai les Brigadiers *Clavering* & *Crump* reconnoître la Côte d'*Arnouville*; &, ſur leur raport, j'ordonnai à 1300. Hommes de Troupes réglées & à 150. Volontaires d'*Antigoa* de débarquer ſous la protection du Vaiſſeau de guerre le *Woolwich*.

Vous

Vous trouverez le détail de cette opération dans la Lettre ſuivante, que je reçus à *Petit-Bourg*, le 25. Avril de la part du Brigadier *Clavering*.

A Poyens, *en* Capeſterre, *dans la* Guadaloupe, *le* 24. *Avril* 1759.

Le Jeudi 12. Avril, au point du jour, je mis piéd à terre dans une Baie à peu de diſtance d'*Arnouville* avec les Troupes qui ſont à mes ordres, & qui conſiſtent en 1300. Hommes, ſans compter les Volontaires d'*Antigoa*. L'Ennemi ne s'oppoſa point a notre débarquement; mais, à l'approche de nos Troupes, il ſe retira dans de fort bons Retranchements derriere la Riviere *le Corn*. Ce poſte étoit pour eux de la derniere importance, parce qu'il couvroit tout le pays du côté de *Baye Mabaut*, où l'on avoit apporté de *St. Euſtache* toute ſorte de Proviſions & autres beſoins. Auſſi s'en étoient-ils mis en poſſeſſion à tems; & ils n'avoient rien négligé pour le fortifier, quoique par ſa ſituation il n'eût pas beſoin du ſecours de l'art. La Riviére n'étoit acceſſible que par deux paſſages étroits à cauſe d'un Marais; & ces endroits étoient couverts d'une Redoute & de Retranchemens bien paliſſadés, defendus par le canon & toute la Milice de ces quartiers-là. Le Front,

 que

que nous pouvions leur préſenter, étoit ſort ſerré; & il ſe trouva enfin réduit à la largeur du Chemin entrecoupé de larges & de profonds Foſſés. Notre Artillerie, qui conſiſtoit en quatre Piéces de campagne & 2. Obuſiers, fit un feu continuel ſur la tête des Retranchemens, pour couvrir l'attaque que faiſoient le Régiment de *Duroure* & les *Montagnards*, qui à cette occaſion ſe conduiſirent avec un ſang froid admirable, & avec toute la réſolution poſſible, faiſant, à meſure qu'ils avancoient, un feu très régulier. Cette manoeuvre intimida ſi fort l'Ennemi, qu'il abandonna le premier Retranchement à gauche. où les *Montagnards* ſe jettérent le Sabre à la main, & le pourſuivirent avec une partie du Régiment de *Duroure* juſqu'à la Redoute.

L'Ennemi tint ferme dans ſes Retranchemens à la droite, d'ou il incommoda beaucoup nos gens, tant par la mousqueterie, que par le canon; &, quoique ceux qui avoient emporté les prémiers Retranchemens puſſent le prendre par derriere, cependant, juſqu'à ce qu'on eût fait un Pont pour paſſer la Rivière, ils ne purent point attaquer ce poſte. Ceci nous occupa près d'une demi-heure: Nous vinmes pourtant encore aſſez tôt pour faire environ 70. Priſonniers ſur l'Ennemi, dans le tems qu'ils

ta-

tâchoient de s'échaper; & parmi eux se trouvoient quelquesuns des principaux Habitans de l'Ile.

Nous trouvames dans les deux Retranchemens six Piéces de canon. Nous y avons eu 14. Hommes de tués, y compris un Canonier, & 2. Officiers 52. Hommes de blessés.

Aussi-tôt qu'on put combler les Fossés pour les rendre propres au passage de l'Artillerie, nous poursuivimes notre marche à *Petit-Bourg*. Un bon nombre d'Ennemis avoit tracé un Retranchement à environ un demi-mile du Chemin: Mais lorsqu'ils remarquerent que nous tâchions de les entourer, ils l'abandonnerent, & se tinrent toujours à environ deux cens Verges de notre Front, mettant le feu aux Cannes de Sucre: ce qui nous obligea plus d'une fois à quiter la route pour eviter tout accident à nos Poudres.

Nos Troupes arrivèrent tard au bord de la Rivière *Lezard*, derrière laquelle, au seul gué qu'il y avoit, l'Ennemi avoit de bons Retranchemens couverts d'une hauteur garnie de quatre Piéces de canon.

Après avoir reconnu le bord de la Riviere, & trouvé qu'il nous en coûteroit beaucoup de forcer le passage au gué, j'amusai l'Ennemi toute la nuit en tirant dans ses Lignes, pendant que je fis tran-

ſporter deux Canots à un mile & demi au-deſſous ; & les y aïant lancés à l'eau, nous fimes paſſer la Riviere, avant le point du jour, à un nombre ſuffiſant d'Hommes pour le prendre en flanc, pendant que nous l'attaquerions de front. L'Ennemi s'apperçut bien-tôt du danger où il étoit, & quita ſes Retranchemens avec la plus grande précipitation.

Nous paſſames ainſi, ſans perdre un ſeul Homme, & pourſuivimes les Ennemis jusqu'à *Petit-Bourg* qu'ils avoient fortifié de Lignes & d'une Redoute bien munie de canon. Nous y trouvames le Capitaine *Uvedale* à bord de la Galiotte à Bombes, la *Grenade*, qui jettoit des Bombes dans le Fort. L'Ennemi n'y reſta pas longtems, lorsqu'il nous vit occuper les hauteurs d'alentour : De ſorte que nous fumes bien-tôt maîtres du Fort, ainſi que du Port, & de toute l'Artillerie autour de la Place.

Nous y ſéjournames le 14. pour approviſionner les Troupes. Le 15. à la pointe du jour, le Brigadier *Crump* fut détaché avec 700. Hommes vers *Baye-Mahaut*, & le Capitaine *Stiele* avec 100. Hommes pour aller détruire une Batterie à *Guoyave*, à environ 7. miles de notre Front. Une terreur panique avoit tellement ſaiſi les Ennemis, qu'après une ſeule décharge, ils abandonnerent un poſte

que

que l'on auroit pu defendre contre une Armée. M. *Stiele* encloua le le canon, & revint le soir à *Petit-Bourg*. Le Brigadier *Crump* revint aussi le 16. de *Baye-Mabaut*, qu'il avoit trouvé abandonné, ainsi que les Batteries : Il avoit brûlé ces Batterieres & une immense quanitité de Provisions que les *Hollandois* y avoient apportées, & il avoit réduit tout le pays jusqu'à *Petit-Bourg*.

Les grosses pluyes aiant fort enflé les Riviéres les jours suivans, il ne fut pas possible aux Troupes d'avancer; Mais nous emploiames ce délai à fortifier le poste de *Petit-Bourg*.

Le 18. au soir, les Volontaires d'*Antigoa* reprirent possession de *Guoyave*. Ils furent suivis le 19. au matin par un Détachement commandé par le Lieutenant-Colonel *Barlow*, qui avoit ordre de réparer les Chemins pour le passage du canon.

Le 20. le reste du Détachement, à la réserve de 250. Hommes qu'on laissa à *Petit-Bourg*, s'avanca avec le canon vers *Guoyave*, pour se rendre à *Ste. Marie*, où nous fumes informés que l'Ennemi rassembloit toutes ses Forces, & avoit fait des Retranchemens & des Barricades sur la route pour en disputer l'approche. Nous ne tardames pas à les appercevoir, Mais, dans le même tems, nous trouvames, tant par nos propres observations, que

par l'information des Guides, qu'il n'étoit pas impossible de prendre l'Ennemi par des Chemins qu'il avoit cru impossibles, & qu'il gardoit par conséquent avec peu de soin.

On forma d'abord un Détachement sous les ordres du Colonel *Barlow* pour tenter cette surprise; & les ordres furent expédiés de hâter la marche de l'Artillerie qui, à cause des mauvais Chemins, n'avoit pu encore arriver. La premiere décharge de notre canon placé fort près du Retranchement, & l'allarme que donna notre Détachement qui venoit prendre l'Ennemi par derriere, lui firent bien-tôt paroitre sa situation si dangereuse, qu'il chercha son salut dans la fuite, dont en effet la précipitation seule les empêcha d'être faits tous prisonniers.

Nous les poursuivimes jusqu'aux hauteurs de *Ste. Marie*, où nous formames de nouveau nos gens pour y attaquer les Lignes & les Batteries.

Pendant que l'Artillerie renversoit les Barricades, nous tentames la seconde fois de franchir les Forêts & les Précipices qui couvroient les flancs des Lignes des Ennemis. Mais, avant que nous pumes faire venir le canon, ils s'apperçurent de notre dessein, & commencerent à sortir de leurs Lignes pour s'y opposer: Ce

ce qui nous fit résoudre de les attaquer de front sans délai. On l'exécuta avec la derniere vivacité, malgré le feu constant de leur canon & de leur mousqueterie. Ils y abandonnerent tout le leur, & se retirérent avec tant de confusion, qu'ils n'ont plus paru depuis devant nous.

Nous primes ce soir-là des Quartiers à *Ste. Marie*, & le lendemain nous entrames dans *Capesterre*, qui est la partie la plus riche & la plus belle de toutes les *Indes Occidentales*. Huit cents soixante-dix *Négres*, qui appartenoient à un seul Homme, se rendirent le même jour.

Mrs. de *Clainvilliers* & *Duquerny*, Députés des principaux Habitans de l'Ile, vinrent me trouver ici pour savoir les conditions que je voudrois leur accorder; & comme je les accompagnai le jour suivant à *Petit-Bourg*, où je vous les presentai, je n'ai pas besoin de faire mention des transactions faites depuis.

Je ne puis cependant finir sans rendre justice à ceux au mérite desquels on est redevable du succès qu'ont eu les armes du Roi à cette occasion: Je veux dire le courage & la constance des Troupes. Le Brigadier *Crump*, sans la concurrence duquel je n'ai rien entrepris, s'est fort distingué: Mais vous, MONSIEUR, devez particulierement avoir tout l'honneur de ceci: Vous aviez projetté toute l'en-

treprise, & vous m'aviez fourni tous les moiens d'en venir à bout: sans quoi toute la bravoure & toute la prudence n'auroient servi presque de rien.

J'ai l'honneur d'être &c.

(*Etoit signé*)

J. CLAVERING.

„ CETTE Lettre & la mienne qui l'ac-
„ compagne vous donnent, MONSIEUR,
„ un Journal de tout ce qui s'est passé,
„ quant aux opérations militaires, de-
„ puis la Lettre que j'ai eu l'honneur
„ de vous écrire le 6. Mars. Pour ce
„ qui est arrivé depuis par raport à la
„ Capitulation, je vous prie de vous en
„ rapporter à mon autre Lettre datée
„ d'aujourd'hui.

„ J'ai l'honneur d'être, &c.

Ce 9 Mai. 1759.

(Etoit signé) J. BARRINGTON.

EXTRAIT *d'une Lettre du Général* Barrington *à Mr. le Sécretaire* Pitt.

Du Quartier-Général en CAPESTERRE, *le 9. Mai.*

J'AI la satisfaction de vous informer qu'à la faveur de notre grande persévérance, & en changeant entierement la

na-

nature de la Guerre en la pouſſant par Détachemens, je me ſuis enfin rendu maître de la *Guadaloupe* & de *Grande-Terre*. C'eſt, je crois, MONSIEUR, le coup le plus hardi que l'on pût attendre de la part d'un ſi petit Corps, ſi l'on conſidère notre totale ſéparation de la Flotte.

JE ne vous amuſerai pas ici par le détail, puisque j'ai déjà eu l'honneur de vous le faire dans ma précédente. Je dirai ſeulement en général que le grand zèle & la belle conduite des Brigadiers *Clavering* & *Crump*, & la bravoure des Troupes ont ſurmonté tout obſtacle. L'ennemi a été forcé dans tous ſes Retranchemens & ſes Defilés. On lui a pris 50. Pieces de canon; & l'on s'eſt avancé juſqu'au *Capeſterre*, ſeule partie de cette Ile qui reſtoit à réduire. C'eſt ce qui a porté enfin l'Ennemi à Capituler. Je me trouvai dans une *ſituation* qui ne permettoit abſolument aucun délai. Auſſi étois-je reſolu de ne point donner aux Habitans le tems de ſe remettre de leur frayeur. Mr. *Moore* étoit abſent, la choſe preſſoit, & il falloit ſe déterminer ſur le champ. La réſolution que je pris étoit celle qui me paroiſſoit la plus convenable; & j'eſpére, MONSIEUR, que vous l'approuverez.

JE crois, MONSIEUR, qu'on ne connoit pas bien en *Angleterre* la valeur &

la conséquence infinie de la *Guadaloupe* & de *Grande-Terre*. Si je suis bien informé, il y croit plus de Sucre que dans toutes les *Antilles* ensemble, outre une grande quantité de Coton & de Caffé. Le pays, particuliérement le *Capesterre*, est le plus beau que j'aie jamais vu. De bonnes Rivieres l'arrosent presque à chaque mile. Il y a un Port, où les Vaisseaux d'*Angleterre* peuvent se mettre à l'abri de tout orage. Le Brigadier *Clavering* vous détaillera ceci de bouche, mieux que je ne pois le faire par écrit. Le zèle infini de cet Officier pour le service du Roi, & ses talens militaires le recommanderont, j'espére, à la protection de Sa Majesté. Cette espece d'Hommes est rare; & je crois pouvoir vous assurer qu'il y a dans notre profession bien peu de choses dont il ne soit capable, au cas que l'on jugeât à propos de l'honorer de l'exécution de quelque entreprise.

J'ai donné le Gouvernement au Colonel *Crump*, à qui, depuis que le Gouverneur *Haldane* nous a quité, je fais faire les fonctions de Brigadier. Il a beaucoup de mérite. C'est un Homme sensé, & bon Soldat. Il est de cette Partie du Monde. Il entend le Commerce, & connoit les coutumes, les moeurs, & le génie du Peuple. Comme il pense noblement, &

d'une

d'une manière désintéressée, il n'auroit pas accepté le Gouvernement, si ce n'étoit dans l'espérance d'avancer par-là dans l'Armée. Je ne puis assez dire combien nos succès sont dus à son grand zèle & à sa bonne conduite.

Comme je n'ai plus rien à craindre du côté de terre, je fais travailler avec toute la diligence possible à réparer le *Fort-Louis*, & à fortifier l'Ile de *Cochon*, pour mieux assurer le Havre. Le pauvre Peuple ici est dans une misérable condition; Mais je ferai tout ce qui dépend de moi, pour le fournir de ce qui lui manque.

J'ai l'honneur de vous envoier ci-incluse la Capitulation du Gouverneur, ainsi que celle des Habitans. Ceux ci ont fait paroitre beaucoup de candeur dans leurs procédés; & je leur dois la justice de vous en informer.

Il ne m'a pas encore été possible de faire le tour de l'Ile, pour voir les différents postes qu'il faut occuper: Ainsi, je ne saurois encore dire positivement le nombre de Troupes qu'il faudra y laisser pour sa défense.

Je ne dois pas oublier l'assistance notable que j'ai reçuë de la part du Capitaine *Lynn*, Commandant le Vaisseau du Roi, le *Roebuck*, dans mes différentes opérations pour la réduction de ces Iles: Mr. *Keating*, son Premier-Lieutenant, nous

nous a aussi rendu de bons services. Permettez moi, je vous prie, de les recommander l'un & l'autre à votre faveur.

Comme la livraison de l'Artillerie & des Provisions, qui doivent nous être remises en vertu de la Capitulation, doit se faire en différentes parties de ces Iles, je ne puis en avoir l'état pour vous l'envoier cette fois-ci; Mais je pourrai, j'espère, avoir l'honneur de vous le faire tenir dans peu.

Je ne puis que me féliciter moi-même de ce que je ne venois que de signer la Capitulation avec les Habitans de *Grande-Terre*; lorsqu'il arriva un Messager à leur Camp, pour les informer que Mr. de *Beaubarnois*, Gouverneur de ces Iles, avoit débarqué à *Ste. Anne*, venant de la *Martinique* avec un Renfort de 600 Hommes de troupes réglées, 2000 Boucaniers, & des Armes pour 2000 Habitans, ainsi que du Canon & des Mortiers, sous le convoi de l'Escadre de Mr. *Bompart*. Si ce secours fût arrivé une heure plus tôt, il nous eût rendu la Conquête de cette Ile tres-difficile, sinon impossible. Aussi-tôt qu'il apprit que la Capitulation étoit signée, il se rembarqua.

Ex-

EXTRAIT *d'une Lettre du Chef d'Escadre Moore à Mr. le Sécrétaire* Pitt.

De CAMBRIDGE, *dans la Baie du Prince* Rupert, *le* 11. *Mai.*

LE *Griffin*, qui arriva ici le 17. Avril, m'a remis la Lettre dont vous m'avez honoré, & par laquelle vous me signifiez que Sa Majesté approuve très-gracieusement ma conduite, & le comportement de ceux qui sont sous mes ordres : ce que j'ai d'abord pris la liberté de leur communiquer. Agréez, MONSIEUR, que je vous assure que rien ne contribuë tant à notre félicité que d'être honorés des ordres du Roi, & de les exécuter à l'honneur de ses armes.

Permettez moi, MONSIEUR, que je vous félicite de la Capitulation des Iles de la *Guadaloupe* & de *Grande-Terre*, que le Général Major *Barrington* vous envoie par cet Exprès. Cette Conquête fait beaucoup d'honneur aux Troupes. Les bons Forts qu'avoit l'Ennemi ne pouvoient être conquis qu'en tenant la plus belle conduite, & en faisant paroître bien de la résolution.

J'ESPÉRE, que cette Conquête se trouvera une aussi grande acquisition qu'elle me le paroit.

C'EST

C'est avec bien du plaisir que je crois, Monsieur, pouvoir dire qu'il n'a rien manqué dans cette expédition à l'unanimité des deux Corps, tant pour l'obéïssance aux ordres du Roi, que pour la conformité d'inclinations. J'ai toujours desiré cette harmonie; & je me flatte y avoir réüssi.

Agréez, Monsieur, que je vous informe qu'aïant appris le 2. de ce present mois que l'Escadre *Françoise* de Mr. *Bompart* étoit au vent de *Marigalante*, je mis en Mer le soir, pour l'aller chercher: Mais, aprés avoir navigué cinq jours, & avancé fort peu, deux de nos Croiseurs, que j'avois détachés de deux côtés différents pour observer les mouvemens de l'Ennemi, s'apperçurent le 6. qu'il retournoit entre les deux Iles au *Port-Roial*. Comme par les courans il nous est tres-difficille d'aller au vent, il dépendra toujours de l'Ennemi d'en venir à une Action générale, ou de l'éviter. Son Escadre consiste en 9 Vaisseaux de ligne & 3 Fregates.

De concert avec le Général *Barrington*, je ne négligerai rien de ce qui sera du service du Roi.

Liste

LISTE *des Officiers, emploïés à l'expédition de la* Gaudaloupe, *qui sont morts de maladie, ou qui ont été tués, ou blessés, depuis le* 30. *Avril.*

Morts de la maladie. Le Capitaine *Imber*, le Lieutenant *Campbell*, & l'Enseigne *Greenwoodt*, du Regiment de *Howard.* Les Lieutenans *Dorrell*, *Abbit*, & *Gray*, du Régiment de *Duroure.* L'Enseigne *Hornet*, de celui d'*Elliott.* Le Lieutenant *Ralph*, & l'Enseigne *Williams*, du Régiment de *Watson.* Le Capitaine *Sneid*, le Lieutenant *Walker*, l'Enseigne *Irwing*, & les Chirurgiens *Webb*, *Robinson*, & *Hudson*, du Régiment de *Barrington.* Le Lieutenant Colonel *Salt*, & les Lieutenans *Cromelin*, & *Donaldson*, du Régiment d'*Armiger.* Le Lieutenant *Stewart*, de celui de *Ross.* Le Major *Anstruiber*, & le Capitaine *Arbuthnot* du Régiment des *Montagnards.* L'Ingénieur *Tack.* En tout 22 Officiers morts.

Tués. L'Enseigne *Griear* du Régiment de *Howard.* Le Capitaine *Dalmaboy*, & le Lieutenant *Winchester* de celui de *Duroure.* Le Capitaine *Gunning* de celui d'*Elliott.* Le Lieutenant-Colonel *Desbrisay*, le Major *Trolloppe*, & le Lieutenant *Rerd*, du Régiment de *Watson.* L'Enseigne *Leech*, de celui d'*Armiger.* Le

Le Lieutenant *Plaſtow*, de celui de *Roſs.* L'Enſeigne *M'Lean*, des *Montagnards.* Le Lieutenant *Tyndall*, du Corps d'Artillerie. En tout 11 Officiers tués.

Bleſſés. Le Lieutenant *Bailie*, du Régiment de *Howard.* Le Capitaine *Col. Campbell*, & l'Enſeigne *Mereditch*, du Régiment de Duroure. Le Lieutenant *Rowland*, de celui d'*Elliott.* Le Capitaine *Gilman*, & le Lieutenant *Hart*, du Régiment de *Watſon.* Les Lieutenans *Maxwell*, & *Bell*, & l'Enſeigne *Southouſe*, du Régiment de *Barrington.* Le Capitaine *Steevens*, les Lieutenans *Ferrell*, & *Campbell*, du Régiment d'*Armiger.* Le Major *Melvill*, l'Enſeigne *Dunbar*, & le Chirurgien *Nicholſon*, du Régiment de *Roſs.* Le Major *M'Lean*, les Lieutenans *M'Lean*, *Leſlie*, *St. Clair*, & *Robinſon*, du Corps des *Montagnards.* Le Capitaine *Innis*, de l'Artillerie. En tout 21 bleſſés.

VOICI la Capitulation, ſignée entre Leurs Excellences le Général *Barrington* & le Chef d'Eſcadre *Moore*, d'une part, & le Gouverneur *Dutreil*, d'autre part.

ARTICLE PREMIER.

NOUS les Gouverneurs, Etat-Major &

& autres Officiers des Troupes reglées, marcherons de nos postes avec un Mortier, deux Canons de fonte, dix charges pour chaque Piece, Armes, Bagages, & les honneurs de la Guerre.

Accordé, excepté le Mortier; Et, quant au canon, nous n'accordons que quatre charges par pièce: Le tout moyenant que les Troupes de S. M. Britanique *occuperont les différents postes sur les trois Rivières, & l'Hôpital, demain,* 2 *Mai, à* 8 *heures du matin; & que tous les Magazins de Provisions, Munitions, & Attirails de guerre, ainsi que tous les Papiers concernant les Revenus, seront délivrés à un Commissaire que nous nommerons à cet effet.*

II. Nous serons envoïés à la *Martinique* dans un bon Vaisseau, bien pourvu, & par la route la plus courte. *Accordé.*

III. Le Commissaire Général, les Officiers de Justice, l'Amirauté, & tous ceux qui sont pourvus de Commissions du Roi, seront aussi envoïés à la *Martinique* sur un bon Vaisseau, bien pourvu, & par la route la plus directe.

Accordé pour le Commissaire-Général & les Officiers de l'Amirauté, mais refusé pour les autres.

IV. L'Etat-Major & autres Officiers auront la liberté d'amener avec eux leurs Femmes & leurs Enfans à la *Martinique*;

Et

Et ils auront un bon Vaisseau, bien pourvu, pour les transporter par la route la plus abrégée. *Accordé.*

V. L'Etat-Major & autres Officiers auront leurs Domestiques en même nombre, & sur le pié que le Roi *Très-Chrêtien* le leur a accordé: Savoir le Gouverneur vingt-quatre, le Commissaire-Général vingt-quatre, le Lieutenant-Gouverneur dix-huit, le Major du Fort quinze, les Capitaines douze chacun, chaque Lieutenant huit, & les Enseignes chacun six. *Accordé.*

VI. Il sera permis à tous les Officiers, qui ont des Biens dans cette Colonie (excepté à moi le Gouverneur, à moins que le Roi ne me le permette aussi) d'y nommer des Procureurs pour agir pour eux jusqu'à la Paix; &, si alors l'Ile n'est pas cédée, les dits Officiers auront la permission de vendre leurs Biens, & d'en emporter le produit. *Accordé.*

VII. On accordera à Madame *Duclieu*, Epouse du Lieutenant-Gouverneur-Général des Iles, & Capitaine d'un des Vaisseaux du Roi, un bon Navire pour la transporter à la *Martinique* avec ses Equipages, ses Ameublemens, son Argenterie, & ses Domestiques, conformément à son rang. On en usera de même à l'égard de l'Epouse du Gouverneur,

&

& des Femmes & Veuves des Officiers de de l'Etat-Major de cette Ile.

Accordé: Un Vaisseau pour toutes les Dames.

VIII. Mr. de *Folleville* Lieut. Gouverneur de la *Martinique*, aura un bon Vaisseau pour l'y conduite lui & ses Volontaires en droiture avec les seules Armes, Bagages, & Domestiques qu'ils avoient amenés avec eux. *Accordé.*

IX. Le Sr. *Avril* de *Dominique* & son Détachement y seront renvoïés avec leurs Armes & leurs Bagages. *Accordé.*

X. Les Prisonniers, Soldats, & Matelots seront mutuëllement échangés. *Accordé.*

XI. Tous les *Negres* enrôlés, & qui continuoient de l'être jusqu'au dernier jour de l'attaque, dans les Compagnies de *Boulogne, Petit, Dumolière*, & *Ruby*, en conformité de la Liste, qu'on en donnera, auront leur liberté aux dépens de la Colonie, comme par maniére d'agrément.

Accordé, à condition qu'on les enverra immédiatement hors de l'Ile.

XII. Les Hommes appartenant aux Armateurs, qui souhaiteront se rendre à la *Martinique*, auront un Vaisseau pour les y conduire. *Accordé.*

XIII. On accordera un tems raisonnable pour le transport d'Ameublemens. Effets,

Effets, & Habits, qui sont dans le Réduit, ou autres endroits, appartenant aux personnes que l'on enverra à la *Martinique*; Et Son Excellence le Général *Barrington* accordera sa protection pour la sureté des dits Effets à l'endroit où se fera l'embarquement. *Accordé.*

XIV. Il y aura un Vaisseau Hôpital pourvu pour les blessés & les malades qui sont en ètat d'être transférés; & l'on aura soin des autres, que l'on enverra sous Pavillon de tréve à la *Martinique* aussi tôt qu'ils seront rétablis.

Accordé : Ceux qui resteront ici seront soignés aux dépens de Sa Maj. Très-Chrétienne.

XV. Tous les Sujets, dépendans ci-devant du Roi de la *Grande-Bretagne*, qui pour crimes ont été obligés de se sauver de leurs pays, & qui ont porté les armes dans cette Ile, auront leur pardon, & la permission de rester dans l'Ile comme Habitans.

Il faut qu'ils sortent de l'Ile.

XVI. On accordera aux Troupes du Roi dans la *Grande-Terre* les mêmes honneurs & conditions qu'obtiendront celles de la *Guadaloupe*.

Elles n'auront ni Mortiers, ni Canons.

XVII. Les Troupes à la tête du *Réduit*, aussi-bien que celles des *trois Riviéres*, se rendront au poste du Camp de la *Garde*,

de, & y demeureront jusqu'au jour de l'embarquement.

Les Bâtimens de transport seront demain à la grande Baie pour y recevoir les Troupes de la Garnison, les gens appartenans aux Corsaires, & ceux qui doivent passer à la Martinique.

(Etoit signé)

J. BARRINGTON.
JOHN MOORE.
NADAU DUTREIL.

ARTICLES *de Capitulation entre Mrs.* Barrington *&* Moore, *& les Habitans de la* Guadaloupe.

ARTICLE PREMIER.

„ LES Habitans sortiront de leurs Pos„ stes avec tous les honneurs de la Guer„ re, savoir deux Pièces de campagne, „ leurs Armes, Drapeau déploïé, Tam„ bour battant, & Mèche allumée.

Accordé en considération de la brave défense qu'ont fait les Habitans pendant une attaque de trois mois, à condition qu'ils mettront bas les armes aussi-tôt qu'ils auront marché par nos Troupes; que les Forts, Postes, Batteries, Canons, Mortiers, Fusils, & Baïonnettes, avec toute sorte de Mu-

Munitions & d'attirails de guerre, seront délivrés à un Commissaire à nommer par nous, & que nous aurons le pouvoir de mettre Garnison dans telles Places que nous le jugerons à propos.

„ II. Les Habitans des Iles de la *Martinique*, de *Marigalante*, & de *Dominique*, qui sont accourus à l'assistance „ de cette Ile, auront la permission de „ se retirer avec leurs Armes & Bagages; „ Et l'on pourvoira un Vaisseau, pour „ les transporter avec les Domestiques, „ qu'ils ont amenés avec eux, à leurs „ Iles respectives, avec les Provisions „ nécessaires pour leur trajet.

Accordé, excepté à ceux de Marigalante, *qui seront envoïés à la* Martinique.

„ III. On accordera aux Habitans l'ex„ercice libre & public de leur Religion. „ Les Prêtres & les Religieux conserve„ront leurs Paroisses, Couvens, & au„tres Possessions; Et il sera permis aux „ Supérieurs des différents Ordres de fai„re venir de *France*, ou des Iles voisi„nes, ceux qu'ils jugeront nécessaires; „ Mais toutes les Lettres, que l'on é„crira à ce sujet, seront transmises au „ Gouverneur, établi par Sa Maj. *Brit„tannique*. *Accordé.*

„ IV. Ils observeront une exacte Neu„tralité, & ne seront point forcés à „ prendre les armes contre Sa Maj. *Tres-*

„ *Chrétienne*, ou quelque autre Puissance.

Accordé à condition qu'ils prêteront serment dans un mois, ou plûtôt, pour le maintien de toutes les Clauses de la Capitulation, & l'assurance d'une exacte & fidéle Neutralité.

„ V. Ils conserveront leur Gouver-
„ nement Civil, leurs Loix, leurs Cou-
„ tumes, & leurs Ordonnances. La Ju-
„ stice sera administrée par les mêmes
„ personnes qui sont actuellement en
„ charge: Et ce qui concerne la Police
„ intérieure de l'Ile dépendra du Gou-
„ verneur *Britanique* & des Habitans.
„ Au cas que cette Ile soit cédée par la
„ Paix au Roi de la *Grande-Bretagne*,
„ il sera libre aux Habitans de choisir
„ la conservation de leur propre Gou-
„ vernement Politique, ou d'admettre
„ celui qui est établi à *Antigoa*, ou à *St.*
„ *Christophe.*

Accordé; mais en cas de vacatures dans les Tribunaux, le grand Conseil de l'Ile nommera les personnes propres à les remplir: Elles recevront leurs Commissions de Sa Maj. Britannique; *Et tout Acte de Justice se fera en son nom: Mais, quant à quelque changement dans le Gouvernement Politique, nous l'accordons si cela se trouve conforme au bon plaisir de Sa Majesté.*

„ VI. Les Habitans, aussi-bien que
„ les Ordres Religieux, seront mainte-

„ nus dans la propriété & la jouïssance
„ de leurs Possessions, de leurs Biens
„ meubles & immeubles, nobles & igno-
„ bles, de quelque nature qu'ils puis-
„ sent être; Et ils conserveront leurs
„ Priviléges, Droits, Honneurs, & Ex-
„ emtions. Les *Nègres* francs & les *Mu-
„ lâtres* jouïront aussi de leur liberté.

Accordé.

„ VII. Ils ne paieront à Sa Maj. *Bri-
„ tannique* d'autres Droits que ceux qu'ils
„ ont payés jusqu'ici à Sa Maj. *Tres Chré-
„ tienne*, sans autre Charge, ni Impôts.
„ Les fraix de l'administration de la Ju-
„ stice, les Pensions des Curés, & au-
„ tres Charges accoutumées, seront ti-
„ rés des Revenus de Sa Maj. *Britanni-
„ que*, de la même manière que cela
„ s'est fait sous le Gouvernement de Sa
„ Maj. *Très-Chrétienne.*

Accordé; mais, si à la Paix cette Ile est cédée à Sa Maj. Britannique, *elle sera sujette aux mêmes Droits & Impôts, que les autres Iles* Angloises *sous le Vent les plus favorisées.*

„ VIII. Tous les Prisonniers, faits
„ pendant l'attaque de cette Ile, seront
„ mutuëllement échangés. *Accordé.*

„ IX. Les *Mulâtres* & les *Nègres* francs,
„ qui ont été pris, seront considérés
„ comme Prisonniers, & non traités en
„ Esclaves. *Accordé.*

„ X. Les

„ X. Les Sujets de la *Grande-Brétagne*, „ qui se sont réfugiés dans cette Ile, „ soit pour Crimes, soit pour Dettes, „ auront la liberté de se retirer. *Accordé.*

„ XI. Il n'y aura que les Habitans, „ actuëllement résidans en cette Ile, „ qui pourront y posséder des Terres, „ ou des Maisons, par voie d'Achat, „ d'Octroi, ou autrement avant la Paix: „ Mais, si à la Paix cette Ile est cédée „ au Roi de la *Grande-Bretagne*, les Ha-„ bitans, qui en ce cas ne voudront pas „ y rester sous le Gouvernement *Anglois*, „ auront la permission de vendre leurs „ Possessions. meubles & immeubles, à „ qui ils voudront, & de se retirer où „ il leur plaira: Et l'on accordera un „ terme raisonnable pour cet effet.

Accordé; mais ceux des Habitans qui voudroient se retirer ne pourront vendre leurs Possessions, leurs Biens, & leurs Effets, qu'à des Sujets de la Grande-Bretagne.

„ XII. Au cas qu'il y ait quelque é-„ change à la Paix, Leurs Maj. *Brita-„ nique* & *Très-Chrétienne* sont priées de „ donner la préférence à cette Ile.

Cela dépend du bon-plaisir de Sa Majesté.

„ XIII. Il sera permis aux Habitans de „ faire passer leurs Enfans en *France* pour „ leur éducation, de les y envoïer re-„ prendre, & de leur faire des Remises „ pendant qu'ils y seront. *Accordé.*

„ XIV. Les Habitans abſens, & ceux „ qui ſont au ſervice de Sa Maj. *Très-Chrétienne*, ſeront maintenus dans la „ poſſeſſion de leurs Biens, qui ſeront „ adminiſtrés pour eux par Procureurs. *Accordé.*

„ XV. Les Femmes d'Officiers & au- „ tres, qui ſont hors de l'Ile, pourront „ ſe retirer avec leurs Effets, & un nom- „ bre de Domeſtiques convenable à leur „ rang. *Accordé.*

„ XVI. Le Gouvernement *Anglois* pro- „ curera aux Habitans une exportation „ pour les produits de l'Ile, qu'il n'eſt „ pas permis d'importer en *Angleterre.*

Accordé, d'autant que l'Ile ne produit rien, qui ne puiſſe être importé en Angleterre. „

„ XVII. Les Habitans ne seront point „ point tenus de fournir des Quartiers „ aux Troupes, ni des Eſclaves pour „ travailler aux Fortifications.

Accordé; mais on préparera le plus tôt poſſible des Barraques pour le logement des Troupes; & les Nègres, *que l'on emploïe-ra aux Ouvrages publics, ſeront payés de leurs travaux.*

„ XVIII. Les Veuves, & autres Ha- „ bitans, qui, par maladie, abſence, ou „ autre empêchement, ne peuvent ſigner „ immédiatement la Capitulation, auront „ un terme limité pour y accéder.

Ac-

Accordé: Mais tous les Habitans, qui voudront avoir part à l'avantage de la Capitulation, seront obligés de la signer dans l'espace d'un mois, à compter de sa date, ou de quiter l'Ile.

„ XIX Les gens appartenans aux Ar-
„ mateurs, & autres qui n'ont rien en
„ propre dans l'Ile, & qui désirent de la
„ quiter, auront des Vaisseaux pour les
„ conduire à la *Martinique* ou à *Domini-*
„ *que*, à leur choix; & l'on les pourvoira
„ de Provisions pour le passage. Cepen-
„ dant les personnes qui auront des Det-
„ tes dans l'Ile seront tenuës de régler leurs
„ Comptes avant leur départ. *Accordé.*

„ XX. Les Habitans auront la liberté
„ d'affranchir les *Nègres*, auxquels ils
„ ont promis cette faveur pour la défen-
„ se de cette Ile. *Accordé.*

„ XXI. Les Habitans & Marchands de
„ cette Ile, compris dans la présente Ca-
„ pitulation, jouïront de tous les Privi-
„ léges du Commerce & des mêmes condi-
„ tions accordées aux Sujets de Sa M. *Bri-*
„ *tannique* dans toute l'étenduë de ses Etats.

Accordé: mais sans enfraindre les Priviléges de Compagnies particulières établies en Angleterre, *ni les Loix du Roïaume, qui défendent de faire aucun Commerce sinon à bord des Vaisseaux* Anglois.

XXII. Les Députés de *Grande Terre* n'étant pas munis d'un pouvoir suffisant pour signer la Capitulation quoique la

la Colonie y adhère sous l'autorité de Mr. *Nadau*, pourront la signer aussi-tôt qu'ils auront leurs Plein-Pouvois; & ils seront compris dans toutes les Clauses. *Accordé.*

Donné au Quartier-Général de CAPES-TERRE, *dans la* Guadaloupe, *le* 1. *Mai* 1759.

(Etoit signé)

J. BARRINGTON.
JOHN MOORE.
NADAU DUTREIL.
DEBOURG DE CLAINVILLERS.
DUQUERUY.

„ Nous Députés de *Grande-Terre*, arrivés ce jourd'hui avec Plein Pouvoir, „ consentons à la Convention, signée le „ 1. de ce mois entre Leurs Excellences le Général *Barrington* & Mr. *John* „ *Moore*, d'une part, & les Habitans de „ la *Guadaloupe*, d'autre part, en conformité de l'Article XXII. de la dite „ Capitulation.

Fait au Quartier Général de CAPESTERRE, *dans la* Guadaloupe, *le* 2. *Mai* 1759.

(Etoit signé)

DÜHAYEIS.
GAIYHETON.

LE

Le Roi a nommè un Gouverneur & d'autres Officiers-Civils & Militaires pour l'Ile de la *Guadaloupe.* Sa Majesté a témoigné être entièrement satisfaite de la conduite des Officiers emploïés à la réduction de cette Ile.

Sa Majesté voulant témoigner au Colonel *Clavering*, qui a apporté ici la premiere Nouvelle de l'entiere réduction de cette Isle, sa satisfaction au sujet des services essentiels qu'a rendus à cette occasion cet Officier, l'a nommé pour être l'un de ses Aides de Camp, & l'on croit que S. M. ne tardera pas de lui conférer le grade de Général-Major.

Il paroit que la Cour se propose de poursuivre avec vigueur cette Campagne-ci les opérations Militaires aux *Indes-Occidentales*, & pour cet effet, les renforts que l'on est dans la résolution d'envoyer au Général *Barrington* & au Chef d'Escadre *Moore* partiront incessamment d'ici sous les ordres du Capitaine *Tyrell*.

Le 1er de ce mois arriva, de *Louisbourg*, à *Portsmouth*, le Vaisseau de guerre le *Rossignol* avec des de-

pêches des Amiraux *Saunders*, *Durell* & *Holmes*, qui commandent la Flotte du Roi dans l'*Amerique-Septentrionale*. Ces dépêches, datées du 6. Juin dernier, portent en substance que le prémier & le dernier de ces Amiraux étoient partis ce jour-là de l'*Ile-Royale* avec 10 Vaisseaux, chacun de 74 canons, 4 Frégates, 3 Galiottes à bombes, & environ 120 Bâtimens de transport, chargez de troupes, d'artillerie, de provisions, de munitions, de chevaux & d'attirails de guerre; que cette Flotte devoit être suivie d'un second transport d'environ 3 mille hommes, composé de Montagnards *Ecossois* & de troupes Provinciales; que l'Amiral *Durell* avoit pris les devants sur *Quebec* avec 8 Vaisseaux de Ligne & 2 Frégates pour s'assûrer de la navigation du Fleuve *St. Laurent*; qu'il s'y étoit emparé d'une Frégate ennemie qui portoit des munitions à cette Capitale de la *Nouvelle-France*; que le Général *Wolfe* commanderoit les troupes destinées à en former le siége; & que le Général *Amherst*, à la tête de celles qui avoient été rassemblées dans

la

la *Nouvelle-York*, hâtoit par terre sa marche en avant, afin d'aider aux travaux & au succès de l'entreprise. Les dépêches de ces Amiraux ajoutent; que les *François*, après avoir démoli les ouvrages du Fort de la *Couronne*, avoient abandonné ce poste & réuni toutes leurs forces pour la défense de *Quebec*, où ils courroient risque de manquer de renforts, d'autant plus que plusieurs Vaisseaux de reste épioient sur les Côtes de l'*Amerique Septentrionale* les occasions d'intercepter les secours qu'ils pourroient recevoir de ce côté-là.

Nos affaires, en général, sont, en *Amérique*, comme on le voit, dans une très bonne situation. Il seroit à souhaiter que nous en pussions dire autant de ce qui nous concerne en *Asie*. La Relation suivante est sans doute ce qu'on a vu jusqu'ici de plus exact & de plus impartial sur ce sujet.

La Flotte *Françoise*, sous les ordres du Comte d'*Aché*, forte de 11. Voiles du second & du troisiéme rang, parut à la Rade du Fort *St. David* le 28. Avril 1758. & obligea les Capitaines des Frégates,

le *Triton* & le *Bridgewater*, qui étoient mouillées sous le Fort, de se faire échouër & de se brûler. L'Equipage, consistant en 200. Hommes, se retira incontinent dans le Fort. Le Lieutenant-Général Comte de *Lally* mit pié à terre à *Pondichery* à 11. heures; & le soir à l'Ordre, il ordonna à 22 Bataillons de *Lorraine*, un de l'*Inde*, celui de *Fischér*, & 3. Compagnies d'Artillerie, avec 100. Chevaux & 2000. *Sipays*, de se rendre dans les Limites du Fort *St. David* sous les ordres du Comte d'*Estaing*, Maréchal de Camp. Comme il n'y a que trois lieuës de distance, les Habitans furent surpris endormis, ne s'attendant pas si tôt à pareille visite. Ils prirent la fuite, & abandonnérent aux pillards leurs effets, dont on fait monter la perte à plus de 400. mille Piastres, sans compter les Maisons, qui furent en partie détruites. Ce sont les *Sipays*, comme faisant l'avant-Garde, qui ont eu le plus de part au butin. Le même jour avant midi, les Troupes de *Lorraine* s'avancérent à la portée du canon du Fort: Mais une sortie, que le Commandant ordonna, les fit retirer, après avoir laissé une dixaine de Soldats sur la place.

La Flotte resta 24. heures à l'ancre devant le Fort, & fut contrainte d'appareiller à la vuë (sous le vent) de la Flotte *Angloise* sous les ordres de l'Amiral *Pocock*

cock & du Chef d'Escadre *Stevens*: Celle-ci la joignit le lendemain entre 2. & 3. heures après-midi. Le feu de part & d'autre fut des plus vifs. L'Artillerie *Angloise* étant plus grosse que celle des *François*, qui étoit à fond de cale, ces derniers eurent beaucoup à souffrir: Ils perdirent plus de 400. Hommes, & eurent prés de 500. blessés. La plûpart de leurs Vaisseaux furent désemparés. Le *Bien-Aimé*, de 74. Canons, percé de part en part, alla échouer à 3 lieuës de *Pondichery*. La perte des *Anglois* n'a pas été considérable, aïant eu peu de monde sur leurs Vaisseaux. L'Amiral *Pocock* s'est acquis beaucoup de gloire dans le combat. Ses Ennemis avouent qu'ils n'ont jamais vu tant de bravoure, ni essuyé de feu si vif & si violent. Il s'est donné depuis deux autres Combats qui n'ont decidé de rien, la perte aiant été presque égale & de peu de conséquence.

L'Amiral Comte d'*Aché* entra le 31. Mai dans la Rade de *Pondichery*, pour y débarquer les Troupes, & les blessés. Les Troupes furent envoiées au Fort *St. David* pour renforcer l'Armée, qui devoit l'assiéger. Comme, pour former ce Siége, il importoit au Général Comte de de *Lally* d'être maitre de *Gondelour*, Ville murée, à une demi-lieuë du Fort, pour y établir ses Magazins & l'Hôpital, il

avoit fait fommer le 1. du même mois le Commandant de lui livrer la Place. Celui ci demanda du tems, pour en informer le Gouverneur, le Conseil, & le Commandant du Fort; & ces derniers lui députérent le Capitaine Ingénieur & Chef d'Artillerie, pour lui dire qu'*ils ne pouvoient acquiescer à sa demande, & qu'ils défendroient la Place suivant les ordres qu'ils avoient de* Madrass. Mais Mr. de *Lally*, qui voioit l'impossibilité où étoient ses Ennemis de pouvoir la défendre à cause de sa grande étenduë & du peu de Troupes qu'il savoit y avoir dans le Fort, persista à demander qu'on lui remit la Place sans coup férir: Ainsi l'on se vit obligé de la lui rendre le 3. par Capitulation: savoir *Biens & Vies sauves aux Habitans, & la conservation des Privileges aux Nations* Hollandoise & Danoise. En consequence, le Comte de *Lally* en prit possession, & vint avec toute la Généralité descendre à la Loge *Hollandoise*: Il y resta jusqu'au soir, & se rendit ensuite au Jardin de la Compagnie *Angloise* où il avoit établi son Quartier Général.

Le lendemain, le Fort fut investi; & l'Artillerie de part & d'autre commença à jouër. Les Batteries à Bombes, celles à ricochet établies à la vieille Factorie *Hollandoise*, & la Roiale à l'*Ouest*, de 16. Pieces de 24. livres de bale, ne furent

per-

perfectionnées que le 26. Mai. Le feu en fut si vif, qu'en peu de jours la plûpart des embrasures furent ruinées, & plus de 50. Piéces démontées: Celui à ricochet, qui se croisoit, incommodoit beaucoup les Assiégés, qui sur la fin ne pouvoient plus se procurer d'eau, une Bombe étant tombée dans le meilleur Puits. La desertiion des *Sipays* étoit d'ailleurs si grande, que, de 1500. qu'il y en avoit au commencement du Siége, il n'en est resté que 250. jusqu'à la fin.

La veille de la reddition de la Place, il fut calculé qu'il ne restoit qne pour 3. jours de Poudre: Ce qui détermina à arborer, le 2. Juin, Pavillon blanc pour demander à capituler. Le Major & Commandant du Fort, un Capitaine d'une des Frégates, & un Conseiller. furent envoïés au *Général* pour régler les Articles de la Capitulation, desquels l'ont fut promtement d'accord. La Garnison sortit en conséquence le lendemain au matin avec les honneurs militaires jusques sur le Glacis, où elle mit bas les armes, Elle fut conduite prisonniére de guerre à *Pondicheri.* Les Prisonniers étoient au nombre de 353. Hommes, y compris le Civil & les Invalides. Les Effets des Officiers leur ont été rendus. Il s'est trouve 140. mille *Roupies* d'Argent comptant, & pour prés de 250. mille en Marchandi-

dises, avec une nombreuse Artillerie, laquelle a été transportée à *Pondicheri*, ainsi que tous les autres Effets. Le Fort fut ensuite ruiné; & on l'a presque entierement détruit, de même que les Murailles de *Gondelour*. La perte de part & d'autre pendant le Siege ne va pas a plus de 100. Soldats *Européens*. y compris 2. Officiers.

Le Comte de *Lally*, pour ne point perdre de tems, fit passer, après deux ou trois jours de repos, son Armée à *Porto-novo*, dans le dessein d'aller assiéger le Port *Devecotta*. Mais le Gouverneur & Commandant avoit reçu ordre de *Madrass*, au cas que le Fort *St. David* fût pris, d'abandonner la Place, & de se retirer à *Trichenapali*, autre Forteresse *Angloise* à 20. lieuës de distance dans les Terres.

Cet ordre, donné pour conserver 50. *Européens* & 300. *Noirs*, a procuré au Comte de *Lally*, sans coup férir, une forte Place, qui auroit donné bien plus de peine à prendre que le Fort *St. David*. Elle est située entre deux grandes Riviéres, & bâtie au milieu des Broussailles. Elle a de bonnes Murailles & des Batteries. Un profond Fossé revêtu l'environne; & il y a un Glacis, soutenu d'une grande Redoute du côté que l'on peut attaquer la Place, laquelle étoit munie

de

de 60. Piéces de gros canon, avec beaucoup de Munitions & de Provisions. D'ailleurs, on ne pouvoit ouvrir la Tranchée sans trouver à un pied de l'Eau, outre qu'il étoit facile d'inonder les approches; & le passage du grand *Coleran* étoit defendu par une Batterie de 12. Pieces.

Il a paru dans cette retraite un esprit d'étourdissement; car les Provisions & l'*Artillerie*, qu'il auroit été aisé de gâter & d'enclouër, se font trouvées dans leur état naturel.

Le Comte de *Lally*, après avoit fait enlever les Magazins & l'Artillerie, poursuivit sa marche sur *Tanjours*, Place forte, dans laquelle se trouvoit une partie de la Garnison de *Tricbenapali*: ce qui en a rendu la défense vigoureuse. Comme les *François* manquoient de Vivres & de Munitions, & que rien ne pouvoit parvenir à leur Camp que par gros Convois sous escorte, qui étoient souvent battus & enlevès, ils se sons vus obligés d'abandonner l'entreprise. Ce qui les y a d'autant plustôt déterminés, c'est la mauvaise foi du Roi de *Tanjours* qui, apres la signature du Traitè, à compte duquel il avoit déjà paye 50. mille *Roupies*, a retenu prîsonnier le Comte de *Kennedy*, Colonel d'Infanterie, & l'a même fait mettre aux fers. Cet Officier lui avoit été en-

envoié en ôtage avec un *Jésuite* pendant la suspension d'armes.

La Cour a éxpédié une Chaloupe qui porte au Général *Barrington* des instructions relatives aux arrangemens qu'il convient de prendre pour la fureté de la *Guadaloupe.* On fera partir incessamment plusieurs Ingénieurs chargés d'examiner les fortifications de cette Isle, de réparer celles qui ont été ruinées dans la derniere attaque, & d'en établir de nouvelles dans les endroits où on le jugera nécessaire. Ils auront sous leurs direction un grand nombre d'Ouvriers que l'on va détacher du Corps d'Artillerie. L'Inspecteur des Terres d'*Antigoa* doit dresser une Carte exacte de la *Guadaloupe*, de la *Desirade*, des *Saintes* & des autres Terres qui en dépendent. On l'a chargé outre cela de lever des Plans de toutes les Places de ces Isles, parce que le Gouvernement veut être instruit de leur état actuel, & voir en quoi il est susceptible d'amélioration. Au reste les opérations ne sont pas finies aux *Indes-Occidentales.* Nous y avons débuté assez heureusement pour devoir tenter encore la fortune. On sçait qu'elle a coûtume d'accroitre l'audace de ceux qu'elle a favorisés, & de leur inspirer une confiance qui fait quelquefois triompher des plus grandes difficultez. L'expédition

tion de la *Guadaloupe* fut entreprise contre le gré de personnes très-prudentes & très-éclairées ; elle a réussi contre leur attente.

Aprés cette conquête, il semble qu'on peut sans trop de témérité essayer nos armes contre la *Martinique*. Aussi l'on prétend que le Chef d'Escadre *Moore* & le Général *Barrington* doivent, après l'arrivée des renforts qu'on leur envoye d'ici, attaquer cette Isle avec toutes les forces que nous avons actuellement aux *Indes-Occidentales*. Cette nouvelle entreprise est encore blâmée d'une infinité de gens qui voudroient que l'on fit moins de conquêtes, & que l'on pourvût mieux à notre propre défense ; Mais quand les opinions se trouvent-elles d'accord chez une Nation comme la notre ? Ce n'est pas du moins dans les conjonctures présentes. Les esprits sont trop divisés de sentimens sur le plan d'opérations à suivre aujourdhui. Les uns prétendent que, si nous ne secourons pas plus puissamment nos Alliez, nous perdrons tout le fruit de nos avantages en *Amérique*. Les autres veulent qu'on se borne pour le présent à assurer ce Royaume contre les entreprises de l'Ennemi ; mais ceux-ci different encore sur les moyens de remplir cet objet. La plûpart d'entre eux, apliquant à l'*Angleterre* ce que *Carthage* fit autrefois pour éloigner les *Romains* de l'*Afrique*, soutiennent que le plus sur moyen de faire échoner

chouer le dessein des *François* seroit de prévenir leur attaque par une diversion sur leurs Côtes ; & les autres, nous rapellant la fin de la troisiéme Guerre *Punique*, pensent que malgré cette diversion l'Ennemi peut tenter une descente en *Angleterre*; que l'on doit craindre plus que tout au monde qu'il n'y débarque une nombreuse Armée ; que notre Milice, dans l'état où elle se trouve, doit être comptée pour rien, & que par conséquent il faut tenir nos forces Navales & nos Troupes réglées sur nos Côtes.

Dans cette contradiction d'avis différents, le Gouvernement en a pris un dont l'exécution n'a pas eu tout le succès qu'il s'en étoit promis. Voici ce que la Cour en a fait publier. C'est le contenu d'une Lettre du Contre-Amiral *Rodney* à Mr, *Cléveland*, dattée du 6 de ce mois, & conçue en ces termes.

MONSIEUR, (*).

„ *Je dois vous apprendre que le 2. de* „ *ce mois au matin les Vaisseaux du Roi* „ *& Galiottes à bombes, dont j'ai le* „ *commandement, firent voile de* Ste. Helene *avec un vent favorable & dans un* „ *tems modéré. Le jour suivant, la Flotte* „ *vint jetter l'ancre à la grande rade du* „ Ha-

(*) Comparez cette relation avec ce qui est raporté ci-devant de ce même événement, à la page 42 ; & conciliez ensemble l'un & l'autre, si vous le pouvez.

„ Havre-de-Grace *où, aïant fait les dif-*
„ *positions, conformément aux ordres*
„ *dont j'étois chargé, les* Galiottes *allerent*
„ *se ranger dans le* Canal *étroit de la ri-*
„ *viere qui porte ses eaux à* Harfleur, *le*
„ *seul, & en même tems l'endroit le plus*
„ *convenable pour l'exécution de l'entreprise.*
„ *Vers les 7 heures du matin, 2 de mes Ga-*
„ *liottes se trouverent en position, les autres*
„ *furent placées le lendemain dans la ma-*
„ *tinée. Elles continuerent de bombarder*
„ *le* Havre *pendant 52 heures, sans aucun*
„ *relâche, & avec tant de succès, qu'à dif-*
„ *férentes fois le feu prit aux Magazins*
„ *destinez pour les Bâtteaux-plats, &*
„ *continua plus de 6 heures avec beaucoup de*
„ *violence, malgré les efforts continuels de plu-*
„ *sieurs centaines de personnes qui travail-*
„ *loient à l'éteindre. Plusieurs Batteaux*
„ *plats furent culbutez & endomagez par*
„ *les bombes.*

„ *Pendant l'attaque, les ennemis parurent*
„ *en grand nombre, sans cesse occupés à*
„ *dresser de nouvelles Batteries & à elever*
„ *des Retranchemens. Cependant la con-*
„ *sternation parmi les habitans étoit par-*
„ *venue au point qu'ils se sauvoient de leurs*
„ *maisons & abandonnoient la Ville. Mais*
„ *quelque douloureux que soit ce bombarde-*
„ *ment, j'ai le plaisir, Monsieur, de vous*
„ *assûrer que la perte, que nous*
„ *essuyons de la part de l'ennemi, est*
de

„ *de peu d'importance, quoique la plûpart*
„ *des boulets & des bombes, qu'il fait*
„ *pleuvoir sur nous, tombent & éclatent*
„ *parmi nos Galiotes & nos Chaloupes.* "

Cette épinéuse entreprise fait, dit-on ici, *d'autant plus d'honneur au Contre-Amiral* Rodney, *qu'il en avoit lui-même conçu l'idée depuis quelque tems qu'il étoit allé reconnoître dans une Chaloupe* le Havre *& les préparatifs. Il revint à* Ste. Helene *le* 8. *au soir avec toute sa Flotte; dont les Vaisseaux, qui eurent à soutenir le feu de quelques Forts, celui de plusieurs Batteries de canons & de mortiers, sont en assez mauvais état; mais aussi il a ramené tout son monde, à un très petit nombre près.*

QUOIQU'IL en soit du succès de cette entreprise, l'on se rassûre ici de plus en plus contre l'invasion projettée par les *François*. En effet, les arrangements qu'on a déja pris, & ceux que l'on prend encore pour faire avorter ce dessein, sont très propres à remplir cet objet. Le Lieutenant-General *Campbell* aura le commandement en Chef des Troupes qui s'assemblent dans les Comtés d'*Essex* & de *Kent*, & des Troupes légères dans le Comté de *Sussex*, aiant sous lui le Colonel *Elliot* avec son nouveau Régiment de Houssards. Le Comte d'*Effingham*, Major-General, commandera un Corps d'observation campé à *Dartford*;
le

le Major-General *Conway* commandera un autre Corps à *Chatham*, & le Comte d'*Ancram*, Lieutenant-Général, commandera en Chef les Troupes dans le Comté de *Surrey*, & aura sous lui le Comte d'*Albemarle* & M. *Corway*, Majors-Generaux. Les Troupes ne tarderont pas d'être renduës aux Camps respectifs, lesquels sont disposés de maniere, qu'elles puissent se rassembler dans les *Provinces* Méridionales en peu de tems en cas de besoin. Les artisans & les ouvriers, que la Cour vient d'enregimenter, & de faire exercer au maniment des armes, se montent à 4000 hommes dans les seuls Chantiers de *Portsmouth*, de *Plymouth* & de *Chatham*. De la Milice d'*Angleterre*, réglée à 35 mille hommes, il y a déjà près de 20 mille levés dans les différentes Provinces.

Il y a toute apparence que nous ne tarderons pas d'apprendre des Nouvelles interressantes de M. *Hawke*. Cet Amiral a mandé à l'Amirauté par une dépêche arrivée le 26 au soir, que la Flotte *Françoise* de *Brest* appareilloit, & faisoit des dispositions qui annonçoient son départ comme prochain. Cette Flotte consistoit en 20 Vaisseaux de ligne, dont 4 de 80 canons, & les autres de 74, 64, & de 60, & 2 Frégates; & comme la

Flot-

Flotte de M. *Hawke* est à peu près de la même force, il y a lieu de s'attendre que les deux concurrents à la Victoire se signaleront dans cette occasion. Ils ont chacun de grands objets en vuë. M. de *Conflans* celui de seconder la diversion méditée en *Angleterre*, & de tâcher de convaincre l'Univers que la Marine de *France* est capable de se mesurer avec celle d'*Angleterre* à forces égales, & M. *Hawke* celui de prévenir cette diversion, & de maintenir le crédit de la Marine *Angloise*.

Les Troupes, qui sont actuëllement sur pied dans ce Roiaume, consistent en 2. Compagnies des Gardes du Corps, 2. de Grénadiers de la Garde a cheval, 7. Régimens de Dragons, 3. des Gardes à pied, 34. d'Infanterie, & 32. Compagnies franchés de 100. Hommes chacune. Ces Troupes avec la Milice, levée actuëllement, formeront environ 60. mille Hommes; & l'on va lever 3. nouveaux Bataillons de Montagnards *Ecossois*.

Dans un grand Conseil, tenu à *Kensington* le 11. du présent mois en présence du Roi, S. M., de l'avis de son Conseil Privé, rendit une Ordonnance, par laquelle Elle déclare & entend que tous ceux de ses fideles Sujets, qui s'enrôleront parmi ses troupes de terre, à compter depuis la date de la publication de

10-

l'Ordonnance, ne serviront point ailleurs que dans l'enceinte de la *Grande-Bretagne*, & obtiendront leur congé au bout de 3 ans de service, ou à la fin de la guerre, s'ils le souhaitent. De plus, S. M. accorde le pardon à tous Soldats qui ont déserté leurs Drapeaux & Enseignes avant le 1er. Juin dernier, à condition qu'ils reviennent s'y ranger pour le 20. Août, ou entrent dans tels autres régimens actuellement dans ce Royaume, au cas que les Corps auxquels ils appartiennent se trouvent employés dans les pays étrangers.

Le Gouvernement s'est fait remettre des Listes de tous les Bateliers & de leurs Apprentifs, ainsi que des Bas-Officiers de la Douane dans tous les Ports du Roïaume, qui ont été sur Mer, afin de s'en servir en cas de besoin. Les Côtes sont bien gardées; & l'on prend d'ailleurs tous les arrangemens nécessaires pour les défendre.

Il a passé ces jours ci dans nos environs un grand nombre de Prisonniers de guerre *François*, que l'on transférés par précaution dans l'intérieur du Roïaume.

Les Vaisseaux du Roi, le *Héros*, le *Sandwich*, le *Temple*, & le *Duc*, ont ordre de se joindre au-plûtôt à la Flotte de l'Amiral *Hawke*. Le *Windsor*, de 60. Canons, étoit déjà parti le 27. de *Plimouth* pour le même effet. Après cette jonc-

 tion,

tion, elle ſera de beaucoup ſupérieure à celle de *Breſt*.

On apprend d'*Edimbourg*, par des Lettres datées du 16 du mois dernier, que depuis quelques ſemaines il s'étoit manifesté en divers cantons de la partie *Méridionale* de l'*Ecoſſe*, & nommément le long de la Riviere de *Tweed*, un certain genre d'Inſectes à peu prês ſemblables à des Vers, & qui y cauſent un domage conſidérable aux biens de la campagne. On ajoûte qu'il s'y en trouvoit une ſi grande quantité, qu'en quelques endroits la Terre en étoit preſqu'entierement couverte.

Le nommé *Donald Cameron* eſt mort depuis peu à *Kinnicblubar*, dans la Province de *Rannacb*, âgé de 130. ans. Il s'étoit marié a l'âge de plus de 100 ans.

Jamais on ne vit de plus belle apparence de récolte que cette année. Le Froment, l'Orge, l'Avoine, les Féves, le Foin, enfin tous les Fruits de la Terre promettent généralement beaucoup: Mais on ne ſçait pas trop comment retirer toutes ces richeſſes, parce que le monde nous manque déjà, & nous manquera bien davantage ſi la Milice eſt obligée de reſter ſur pied. On pourra y ſuppléer en quelque façon dans les Provinces où il y a des Troupes réglées, en permettant au Soldat de travailler à la récolte; Mais cette ſorte d'Ouvriers vend d'ordinaire ſon travail un peu plus cher que le Laboureur.

Nou-

NOUVELLES D'ALLEMAGNE, ET DE POLOGNE.

De Vienne.

L'EMPEREUR a créé Prince de *l'Empire* le Duc de *Broglie*, Lieutenant Général des Armées du Roi *Très-Chrétien*, en considération des précieux services qu'il a rendus à la Cause commune au commencement de cette Campagne.

LE 24 du mois dernier, nous eumes un grand incendie dans les Fauxbourgs de cette Ville, Le feu se manifesta inopinément vers les 8 heures du matin à la Maison du Comte de *Stahremberg*, connuë sous le nom de *Frey-Haus* & située vis-à-vis de la porte d'*Italie* à l'entrée du Fauxbourg nommé *Wieden*; & malgré touts les secours qu'on y apporta, ce vaste Edifice fût bientôt presqu'entierement réduit en cendres par la violence du feu. Le vent impétueux, qui souffloit ce jour-la, & qui étoit au Nord Ouest, le communiqua à quelques autres maisons voisines, dont deux fûrent aussi brulées, & d'autres endomagées; & transportant de là, en épargnant les Edifices intermédiaires & entre autres la belle Eglise de S. *Charles*, des matieres enflammées à un magazin de fourages, & à des Ecuries appartenant à la Cour, éloignées de 3 à 400

 toi-

toises de l'endroit où l'incendie avoit commencé, & situées un peu en delà & en avant du Jardin du Prince de *Schwartzenberg*, le feu y prit avec tant de violence & de rapidité, que tout fût en flammes dans le moment, & qu'on n'en sauva qu'avec beaucoup de peine les Chevaux & les Mulets, dont quelques uns même fûrent brulés, ainsi que différentes voitures. Les flammes se communiquerent ensuite derriere ces Ecuries à quelques petits Bâtiments vers le *Renweg*, qu'elles réduisirent en cendres; & toûjours suivant la direction du vent, elles fûrent portées au Fauxbourg nommé *Landstrass*. Elles y consumerent encore 3 petites maisons de la ruë appellée *Grafs-Cässel*; 2 plus grandes de celle appellée *Hunger-Cassen*, & en endomagerent plusieurs autres. Enfin elles fûrent emportées dans les airs jusqu'au Village nommé *Erdbergen* situé en dedans des lignes de *S. Marc* vers le *Danube*, & y brulerent 32 maisons.

Ce terrible incendie a duré toute la journée du 24 & la nuit suivante jusqu'au 25 matin, que le vent s'est calmé. On ignore cependant encore s'il à péri du monde dans les flammes.

Depuis l'ouverture de la Campagne notre Armée ne nous a fourni aucun de ces évenements qui interressent la curiosité du Public. Les mauvaises manœuvres du Comte de *Fermer* out été cause de cette fu-

funeste oisiveté qui a enchainé la valeur de nos Troupes pendant 6 semaines, & maintenant il faut attendre que le Général de *Soltikoff*, qui le remplace dans le Commandement, ait communiqué ses vues à Mr. *Daun*. Se peut-il rien de plus fâcheux qu'un pareil contretemps au commencement d'une Campagne, & lorsque de notre côté tout est si bien disposé pour agir? Voilà les principales ressources de l'Ennemi. Qu'on ne soit donc plus surpris qu'une guerre, qui auroit pû être terminée en 3 mois d'opérations bien concertées & bien conduites, dure au de-là de trois Campagnes entieres. Peut-être les choses vont elles changer de face.

En effet, la Cour a reçu avis que le Maréchal *Daun* avoit enfin levé son Camp de *Schurtz*, & qu'il marchoit vers la *Lusace*. On s'est toujours douté qu'il entameroit les opérations du côté de la *Basse-Silesie*, parce qu'il n'étoit guéres possible de pénétrer dans cette Province par la Principauté de *Schweitnitz*, tant que le Roi de *Prusse* y seroit maître de tous les passages. Ce Monarque a bien conçu tout l'avantage de sa position, mais Mr. *Daun* l'a vû tout aussi bien que lui, & s'est tenu tranquile jusqu'à l'arrivée des *Russes* sur les frontieres de la *Silesie*. Tout doit changer maintenant; la plus grande activité va prendre la place de cette longue & funeste inaction; le Théâtre de la guer-

re sera porté dans les lieux où la scène auroit dû s'ouvrir il y a plus de 6 semaines; les marches rapides, les chocs fréquens, les grandes actions, les coups décisifs, tout va produire des événemens d'autant plus mémorables, qu'ils seront plus funestes à l'humanité.

De Cassel.

M. le Duc de *Broglie* est venû nous prouver ici, jusqu'à l'évidence, que la Bataille de *Bergen* n'est pas seulement un coup manqué & de peu d'importance, comme on s'est efforcé de nous le persuader dans ce païs ci, mais un coup fatal porté aux Alliés, & qui a des suites déjà funestes pour eux. Les magazins immenses, dont les *François* s'emparent sur le *Weser* & sur la *Werra*, ne peuvent être que le fruit d'une grande victoire. *Cassel*, *Munden*, *Witzenbausen*, *Warbourg*, *Beverungen*, *Corvey &c.* regorgent de grains, de farine, & de foin. Dans des endroits c'est 2. cents mille; dans d'autres 80 mille; les moindres sont de 25 mille rations. Vers *Corvey* les *François* ont pris quantité de grosses Barques, qui descendoient le *Weser*, les unes chargées de grains, les autres de sucre, & de toute sorte de denrées pour les Armées des Alliés. On fait monter les prises de tous ces magazins déjà à plus de deux millions de livres.

On

On ne comptoit pas voir les *François* si-tôt ici. Dès qn'on a sçû leur marche, on a bien tout préparé pour tout évacuer; encore deux jours seulement, & nous sauvions les trois quarts de nos denrées; mais, par une marche forcée, le Duc de *Broglie* a parû à nos portes dans le moment que nous apprenions qu'il étoit arrivé à 10 lieuës d'ici.

L'Armée de l'*Empire* s'approche de plus en plus de nos Frontieres. Elle a actuellement son Quartier Général à *Hassfurth*, & depuis quelques jours les Troupes qui composent son Avant-garde ont occupé *Vacha*; de sorte que notre infortuné païs semble être destiné à devenir une troisiéme fois le théatre de la guerre. Au milieu de ces fâcheuses circonstances, le bruit se répand que la Cour de *France* a de nouveau fait faire au Landgrave nôtre Souverain des propositions fort avantageuses, pour l'engager à se départir de ses anciens engagemens, & à embrasser la neutralité; mais on doute fort que Son Altesse Sérénissime soit disposée à prendre un parti si préjudiciable à la Cause de ses Alliés. En attendant, les Généraux *François*, qui ont exigé du Landgraviat deux millions d'Ecus de nouvelles contributions payables en trois termes, demandent le payement du premier, qui est sur le point d'écheoir; mais quelque bonne volonté

que l'on ait, on se trouve dans l'impossibilité d'y satisfaire.

Les *François* continuent d'observer une exacte discipline. Mr. de *Villeterque*, Brigadier, qui commande ici depuis le départ du Duc de *Broglie*, a fait publier un Réglement très-propre à maintenir le bon ordre. „ I. Dès qu'on a battu „ la retraite, il n'est plus permis à au„ cun Cabaretier de donner à boire aux „ Soldats, ou autres personnes qui apar„ tiennent à l'Armée, sous peine d'a„ mende & de prison. II. Une heure „ après la retraite, on sonne la cloche, „ & dès-lors il n'est plus permis de don„ ner à boire aux Bourgeois, sous la „ même peine. III. Tous les jeux de „ hazard sont defendus chez les Caba„ retiers & Cafetiers. IV. Personne ne „ doit souffrir chez soi de femmes de „ mauvaise vie. V. Tout Aubergiste est „ obligé de déclarer tous les soirs à „ l'Officier de la Grand' Garde les E„ trangers qu'il loge, leurs noms, leurs „ qualitez, l'endroit d'où ils viennent „ & où ils vont. VI. On doit déclarer „ toutes les personnes suspectes. VII. „ Dès que la cloche a sonné 10 heures „ pour la retraite des Bourgeois, il est „ défendu à qui que ce soit de paroître „ en rue sans lanterne. VIII. Il est pa„ reillement défendu de faire crédit au „ Soldat, sous peine de perdre la det-

„ te.

„ te. IX. Tout Habitant qui aura à se
„ plaindre des Troupes doit s'addresser
„ au Commandant ou au Major de la
„ *Place*, qui leur rendra promte justi-
„ ce. X. Après 8 heures sonnées, les
„ gens de la Campagne doivent sortir
„ de la Ville, parce que la porte est
„ fermée à 9. XI. A 3 heures du matin
„ on sonne la cloche pour annoncer que
„ que la porte s'ouvre une demi-heure
„ après. XII. A 10 heures du soir, la
„ cloche sonne pour la retraire des
„ Bourgeois. XIII. Toutes les rues &
„ les promenades doivent être soigneu-
„ sement balayées & arrosées quand il
„ fait sec, afin que la Ville soit propre."

Ce Réglement a été donné le 20 du mois dernier, & nos Bourgeois s'y conforment avec plaisir; mais l'article des contributions les inquiéte aujourdhui très vivement.

De Francfort, sur le Main.

Les difficultés, qui s'étoient depuis quelque tems élevées entre le Duc Regnant de *Wirtemberg* & la Duchesse son Epouse, viennent enfin d'être ajustées à l'amiable; & l'on est convenu que la Princesse se retireroit à *Neustadt*, petite Ville du Margraviat de *Bareith*, où on lui assigneroit annuellement pour son entretien & celui de sa Maison une somme de cinquante mille Florins d'*Allemagne*.

 On

On a reçu avis que la Princeſſe *Anne-Charlotte-Auguſte*, Fille de feu *Féderic-Guillaume* Prince de *Naſſau Siegen*, de la Branche *Proteſtante*, étoit morte le 10 de ce mois à *Siegen* des ſuites de la petite Vérole, âgée d'environ vingt-cinq ans. Deux de ſes Sœurs, ſavoir, la Princeſſe *Charlotte-Sophie Louiſe*, qui avoit épouſé le Comte Regnant de *Bentheim-Steinfurth*, & la Princeſſe *Marie-Eleonore* ont été emportées par la même maladie dans le courant du mois d'Avril de la préſente année.

On a, de même, appris que la Princeſſe Epouſe du Prince Héréditaire de *Heſſe-Darmſtadt* étoit accouchée ces jours paſſés au Château de *Biſchweyler* d'un Prince, qui avoit reçu au batême les noms de *Fréderic-Louis*.

D'Hanover.

L'ALLARME eſt grande dans tout l'Electorat. Il n'y a nulle aparence que le Prince *Ferdinand* puiſſe nous mettre à couvert d'invaſion. Il eſt plus éloigné de nous que ne le ſont les *François*. Lorſque ceux-ci pénétroient en *Heſſe*, il faiſoit avancer ſes Troupes vers le *Bas-Rhin*, & nous ne comprenions rien à cette manœuvre. Aujourdhui nous voyons qu'elle n'a abôuti qu'à laiſſer tout notre pays expoſé aux incurſions des Ennemis. Leurs Troupes-Légeres ſont deja-

jà des courſes juſques dans le Bailliage d'*Ertzen*. Les Officiers de notre Chancellerie & d'autres ſe ſont retirés par précaution à *Stade*. Nous tenons nos portes fermées à 9 heures du ſoir, de peur de ſurpriſe. Nous ſommes continuellement ſur le qui vive & dans l'apréhenſion d'un dénouement funeſte. Les deux Armées ſe trouvent toujours ſi proches l'une de l'autre, qu'il ne leur eſt guéres poſſible d'éviter une Action générale.

De Duſſeldorp.

DANS la vue de couper à l'Armée *Alliée* la retraite ſur le *Wezer*, le Maréchal de *Contades* avoit fait marcher, le 6 de ce mois, la réſerve du Duc de *Broglie* ſur *Engberen*, pendant que le Duc d'*Havré*, pour le ſoutenir, s'étoit porté avec quatre Brigades a *Hervorden*, ou ſe trouvoient déja les Brigadiers & les Carabiniers de la Réſerve aux Ordres du Comte de *Berchini*.

LE 8 l'Armée du Maréchal marcha de *Bielfeld* à *Hervorden*, & l'Armée Alliée défila vers *Osnabrug*. Le Duc de *Broglie* s'avança le ſoir ſur *Minden* avec 16 Compagnies de Grenadiers, 1400 Hommes d'Infanterie, les Carabiniers de la Cavalerie, les Régimens de *Schomberg* & de *Naſſau*, le Corps de *Fiſcher*, & quelques Pieces de canon.

IL fit ſommer la Place le 9 au matin;

& ſur le refus que fit le Général de *Zaſtrow* de la rendre, Mr. le Duc la fit inveſtir. Le Comte ſon Frére aïant apperçu ſur le *Bas Wezer* un Bac, négligé par l'Ennemi, & attaché à la rive droite de la rivière, détacha des Grenadiers de *Roïal-Deux Ponts*, qui allérent le prendre à la nage. Ce Bac ſervit à paſſer le Corps de *Fiſcher*, qui attaqua la tête du Pont, pendant que le Duc de *Broglie* fit jouër ſon canon. L'attaque réuſſit, & les *Fiſchers* entrérent dans la Ville pêle-mêle avec ceux qui avoient défendu le Pont; & le Général de *Zaſtrow* fut fait priſonnier avec les 1500. Hommes de le Garniſon. C'eſt la ſeconde fois que ce Général eſt priſonnier. Il avoit été pris à la Bataille de *Lutzelberg*, où il avoit reçu pluſieurs bleſſures au viſage. Mr. le Maréchal avoit pourvu à la retraite du Duc de *Broglie*, au cas que ſon entrepriſe n'eût pas réuſſi, aïant fait avancer pour cet effet 1000. Grenadiers, 700. Hommes d'Infanterie, & 300. Chevaux avec 5. Piéces de canon.

Il n'eſt pas néceſſaire de s'étendre ſur l'importance de cette priſe. La Ville eſt ſur le *Wezer*, & ſon Pont de pierre remet le Pays de *Hanover* à la diſcrétion des *François*. On y a trouvé des Magazins conſidérables, & 22. Canons, dont il y en a deux de fonte. Les *François* y avoient auſſi pris 2. Drapeaux, 300. Chevaux de re-

remonte, & plusieurs beaux Chevaux *Anglois*, appartenans à des Officiers; &, parmi les Prisonniers se trouvent 27. Officiers. La Garnison consistoit en un Bataillon de *Hessois*: Le reste étoit composé de Piquets des différentes Troupes qui composent l'Armée des Alliés.

Mr. de *Berchini*, qui avoit poussé jusqu'à *Glacen*, y a trouvé les Ennemis en force, & s'est posté à *Nienkirben*. Toute l'Armée Alliée se trouvoit depuis le 9. rassemblée à *Osnabrug*.

Pour ce qui regarde *Lipstadt*, sa Garnison se trouve resserrée par un Corps aux ordres du Marquis d'*Auvet*, qui fait partie de celui du Duc de *Chevreuse*. Ce dernier Seigneur s'étoit posté le 7. avec 3. régimens de Dragons de *Delbrugg* à *Rittberg*, pour la mieux masquer, & soutenir le Régiment de *Turpin* & les Grenadiers de *Prague*, qui s'étoient allés poster ce jour-là sur le chemin de *Warendorf*, pour resserrer la Ville de *Munster*, & lui couper toute communication avec *Lipstadt*. *Warendorf*, qui est un très bon poste, avoit été en attendant abandonné par un Bataillon des Alliés, après en avoir jetté le canon dans le Fossé. Mr. de *Turpin*, qui en avoit d'abord pris possession, poussoit ses Détachemens jusques sur le glacis de *Munster*.

Le Marquis d'*Armentières*, pour s'instrui-

struire plus parfaitement de l'état de cette derniére Place, détermina la nuit du 11. au 12. cinq points d'attaque. Deux de ces attaques furent fournies de Radeaux, de Fascines, de Sacs à terre, & de tout ce qui étoit nécessaire pour passer le Fossé, & pénêtrer jusques dans la Place même, ou au moins se loger sur les Remparts.

Trois de ces attaques commencèrent environ à 11. heures du soir, & se soutinrent jusqu'au jour. Les reconnoissances se sont faites, & ont mis le Marquis d'*Armentières* en état d'entamer ses Opérations aussi tôt qu'il auroit reçu son Artillerie de *Wezel*. Les Volontaires de *Jourdan* ont été fort maltraités dans ces attaques. Mr. de la *Chaunella*, Brigadier & Lieutenant Colonel du Régiment de *Jenner*, y a été tué; & le Brigadier *Jenner*, Colonel, a été blessé.

Mr. de *Travers*, Maréchal de Camp, qui commandoit l'une des attaques, a replié tous les prémiers postes de l'Ennemi, & enlevé la principale Redoute, qui couvroit cette partie: On y a fait des Prisonniers, & encloué le canon. L'attaque de Mr. de *la Tour du Pin*, qui avoit sous ses ordres Mr. de *Bocquelerau*, Lieutenant Colonel du Régiment de *Durfort*, s'est soutenuë par un feu des plus vifs & des mieux nourris; & celle de Mr. de *Thiange* s'est aussi fort distinguée. Si Mrs.

Mrs. de *Maupeou* & de *Groslier*, qui étoient chargés des deux autres attaques, avoient pu arriver à tems, l'entreprise auroit rendu au delà de ce qu'on s'étoit promis.

Mr. de *la Chevalerie*, Colonel dans les Troupes de *Hanover*, que le Prince *Ferdinand* avoit détaché pour se jetter dans *Munster*, & y commander en second, a malheureusement pour lui rencontré la *Lègion Roïale*, qui l'a fait prisonnier avec toute son Escorte, à la réserve d'un seul *Hussard*, qui, quoique blessé, s'est échappé. On a trouvé sur cet Officier des Dépêches qui donnent de grands éclaircissemens.

Mr. de *Cambefort*, Capitaine au Régiment de *Reding*, arriva le 10 à *Bentheim* avec 80 Caissons *Hanovriens*, chargés d'Avoine, qu'il avoit enlevés à *Meppen* à 10 lieuës de-là le long de l'*Ems*, où il avoit détruit un Magazin de Foin de 100 mille Rations. Il avoit aussi surpris beaucoup d'Avoine à *Lingen*; & il étoit allé à *Elten* enlever ou brûler un Magazin estimé 200 mille Ecus.

Les Alliés, de leur côté, ont eu quelque avantage dans les environs de *Munden* sur les confins de la *Hesse*. Un Corps de 800 Hommes de leurs Troupes légéres y a surpris 200 Volontaires d'*Alsace*: Surquoi le Baron de *Besenwald*, Maréchal de Camp, s'y est porté avec la Brigade de *Castella*, pour mettre cette partie en sureté.

De

De Francfort sur l'Oder.

L'Armée du Comte de *Dohna* campoit le 25 du mois dernier à *Schwerin*, d'où elle devoit continuër sa marche le lendemain. Son Excellence a fait publier un nouveau Manifeste, daté du 22 du même mois.

„ Les Magnats, Evêques, Prélats, „ Abbés, Couvens, Seigneuries, Magi- „ strats, & Habitans de la République „ de *Pologne*, sur la route de *Posnanie* & „ au delà, y sont sommés de se rendre „ en personne, ou par Députés, au plû- „ tôt, & même dans le courant de la se- „ maine, au Quartier-Général, pour y „ traiter avec le Général en Chef, ou le „ Commissariat de Guerre *Prussien*, des „ Fourages & des Vivres pour la subsistan- „ ce de l'Armée, le tout devant être „ payé.

„ On se promet & s'assure que per- „ sonne en *Pologne* ne portera les Trou- „ pes *Prussiennes* à déserter; Qu'on ne „ leur prétera aucune assistance dans des „ pratiques aussi perfides; Qu'on ne leur „ donnera point le couvert, soit pour „ les cacher, soit pour les loger, parce „ qu'en le faisant on s'attireroit infailli- „ blement bien des dés agrémens: On s'at- „ tend au contraire que, de quelque „ état & condition que l'on soit, on ar- „ rêtera tout Transfuge, ou Déserteur, & qu'on

„ qu'on le livrera au prémier poste avan-
„ cé, ou au Quartier-Général; & l'on rem-
„ boursera tous fraix faits à cette occasion:
„ A quoi l'on ajoutera une Douceur pro-
„ portionnée.

„ Si quelqu'un a du penchant a entrer
„ au service du Roi de *Prusse*, dans le
„ dessein de s'y comporter fidèlement &
„ raisonnablement, il peut s'addresser au
„ Quartier-Général, & s'assurer d'une Ca-
„ pitulation de trois ou quatre ans.

„ Quelque Prince ou Membre de la
„ République de *Pologne* se trouve-t'il
„ disposé à rassembler quelque Corps,
„ & le joindre par Troupe, ou par Dra-
„ peau, à l'Armée *Prussienne*, pour faire
„ Cause commune avec elle? ils peuvent
„ compter sur un bon accueil, & qu'on
„ fera d'eux le cas qu'ils méritent, &c.

De Konigsberg.

Le Comte de *Soltikoff*, nommé Commandant en Chef de l'Armée *Russienne*, arriva le 19 du mois dernier de *Petersbourg*, & repartit le 23 pour *Marienwerder*. On improuve la conduite du Comte de *Fermer*; il a (dit-on) mal pris ses mesures, & commencé ses opérations plus tard qu'on n'avoit compté. Une erreur de jugement, un défaut de lumieres, (si on peut les lui reprocher) ne suffisent pas pour le rendre cri-

criminel, mais il en peut résulter des conséquences très-préjudiciables au service de l'Impératrice & aux intérêts de ses Alliez. On assûre au reste que Mr. de *Fermer* remet le commandement de la meilleure grace du monde, & qu'il offre de servir sous le Général de *Soltikoff*.

De Laticzow

DERNIEREMENT, une bande de *Haydamacs* perça dans la *Haute Volbinie*, y pilla la Ville de *Constantinow*, & n'épargna pas même l'Eglise du lieu, dont elle emporta les Vases sacrez. De là ces Brigands marcherent aux Villages de *Werbka* & de *Bieleckie*. Non contens d'en avoir dépouillé les habitans jusqu'à la chemise, ils allerent le 24. assaillir pendant la nuit le Château de *Zetwectzinsky*, appartenant au Prince *Swientoslau*, qui, pour leur en empêcher l'entrée, ordonna que l'on mît le feu à une grande quantité de buches qu'il avoit entassées avec ses gens aux 4 coins du Château. A peine le feu se fut éteint, que les *Haydamacs* franchirent les brasiers, forcerent les portes & se jetterent dans les appartemens; ce qui obligea le Prince de se réfugier au haut de la Tour, d'où lui & son monde déchargerent leurs armes sur eux, & en coucherent 5 par terre. Ceux-ci, aïant répondu sur le

me

même ton, tuerent un certain *Marcyanowitz* & 2 *Cosaques* au service du Prince, & se retirerent dans une forêt voisine. Le lendemain vers le midi, dans le tems que le Prince & son monde se reposoient des fatigues de la veille, les pillards revinrent attaquer le Château avec un redoublement de fureur. On remonta a la Tour; on les canarda comme auparavant. Plusieurs d'entre eux furent tuez; mais enfin trop nombreux pour une poignée d'hommes, ils eurent le dessus, tuerent à leur tour 6 Domestiques au Prince, & tenterent jusqu'à 6 fois de le percer lui-même d'une lance, dont il tâcha d'éviter la pointe à son corps défendant. Il blessa de sa propre main 2 de ces *Haydamacs*; mais il ne put garantir de la leur les Princesses son Epouse & sa Fille, qu'ils blesserent inhumainement, & ne sortirent du Château qu'après en avoir enlevé tout l'argent, la Vaisseile & les meubles.

Un détachement de quelques Compagnies de nos troupes s'est mis en marche par *Caminiec* à la poursuite de ces Barbares, qui se sont éclipsez dans les Bois. On doute fort que le Prince *Swientoslau* guérisse des blessures qu'il en a reçues.

NOU-

NOUVELLES DES PAÏS-BAS ET DES PROVINCES-UNIES.

De Bruxelles.

IL est arrivé ici de *Vienne* un Exprès, qui en a apporté au Comte de *Cobentzel* l'agréable Nouvelle, que Leurs Majestés Impériales l'avoient nommé Chevalier de l'Ordre de la *Toison d'Or*, faveur qu'Elles ont aussi accordée au Comte de *Stabremberg*, leur Ambassadeur à la Cour de *France*.

ON a publié ici ces jours passés un Edit de notre Auguste Souveraine, émané le 4 Juin dernier, & dont le but est de réprimer, autant qu'il est possible, les Banqueroutes frauduleuses, qui font un tort si considérable au Commerce.

LA licence sur les matières Ecclésiastiques, sujettes à controverse, a aussi donné lieu a trois Dècrets, qui furent expédiés au commencement du mois de Mai dernier, pour étouffer dès leur naissance des disputes aussi dangereuses que peu nécessaires. En voici la teneur.

PREMIER DECRET, *addressé aux Conseillers-Fiscaux du Grand-Conseil (ou Parlement) de* Mâlines, *le* 2. *Mai* 1759.

„ CHARLES-ALEXANDRE, &c. Il
„ Nous

„ Nous a été rendu compte de deux Vo-
„ lumes *in Quarto*, imprimés chez *Van-
„ der Elst* à *Mâlines*; le prémier portant
„ pour titre: *Dictata de Sacramento Pœ-
„ nitentiæ, per R. D. P. Dens, S. T. L.
„ Ecclesiæ Metropolitanæ Sancti Rumoldi
„ Canonicum Graduatum, Seminarii Archi-
„ episcopalis Præsidem.* Le second, inti-
„ tulé: *Supplementum Theologiæ R. D.
„ Laur. Neesen, de veritate Religionis,
„ reliquis virtutibus annexis, & de vir-
„ tute temperantiæ, per R. D. P. Dens,*
„ &c. ainsi que d'un Imprimé contenant
„ l'Apologie de l'opinion du P. *Tomson*,
„ *Récolet*, sur le fait des *Billets de Confes-
„ sion*, censuré dans l'ouvrage du Cha-
„ noine *Dens*: Et, comme d'un côté ces
„ deux Volumes renferment des principes
„ contraires à l'Autorité de Sa Majesté,
„ & aux Maximes inviolablement obser-
„ vées dans ce pays, tant à l'égard de
„ la Bulle *In Cœnâ Domini*, la proscrip-
„ tion des Livres faite par la Cour de
„ *Rome*, & l'immunité locale, qu'au su-
„ jet des Droits de l'Episcopat; & que,
„ d'un autre côté, l'opinion de l'Auteur
„ sur les *Billets de Confession*, & la façon
„ dont il provoque le P. *Tomson*, ne ten-
„ dent qu'à engager des disputes égale-
„ ment inutiles, déplacées, & dange-
„ reuses; Nous vous faisons la présen-
„ te, pour vous dire, que c'est notre
„ volonté.

„ I.

„ I. Que vous vous fassiez remettre
„ par l'Imprimeur *Vander Elst* tous les
„ Exemplaires qu'il a encore de l'Ou-
„ vrage du Chanoine *Dens*, avec une
„ Déclaration du nombre des Exemplai-
„ res qu'il en a débités, & des corres-
„ pondances à qui il en a envoïé dans
„ ces païs; & Vous Nous informerez
„ ensuite de ce qui en sera résulté pour
„ en être ordonné ultérieurement.

„ II. Nous Vous chargeons de Vous
„ faire remettre par le Supérieur des *Re-
„ colets* à *Mâlines* les Exemplaires de
„ l'Ecrit Apologétique dont le P. *Tom-
„ son* est l'Auteur.

„ III. Vous vous ferez pareillement
„ remettre par *Vander Elst* les Exemplai-
„ res d'une Réponse qu'a fait le Cha-
„ noine *Dens* à cet Ecrit.

„ IV. Finalement, Vous insinuërez au
„ Vicaire-Général du Diocèse (*de Rud-
„ dere*) de veiller à ce que ces disputes
„ par écrit restent assoupies: Et vous fe-
„ rez la même insinuation au Supérieur
„ des *Récolets*, lui enjoignant de nôtre
„ part d'en informer le Provincial de
„ l'Ordre.

„ Au surplus, Nous étant parvenu
„ qu'il se débite publiquement un *Index*
„ des Livres défendus par le Pape *Benoit*
„ XIV. sans qu'il soit muni de permis-
„ sion; dans lequel *Index*, qu'on dit être
„ im-

„ imprimé chez *Goesin* à *Gand*, qui le dé-
„ bite publiquement, se trouvent pros-
„ crits les ouvrages du Docteur *Van-*
„ *Espen*, & autres qui établissent les Droits
„ du Souverain, ainsi que les Maximes
„ fondamentales de ces pays, Nous vous
„ ordonnons de faire enlever tous les
„ exemplaires de cet *Index* qui se trou-
„ veront chez les Libraires de *Malines*.

„ Et comme il n'y a point au Grand-
„ Conseil de Censeur Roïal de Livres,
„ Nous trouvons convenir de vous com-
„ mettre, comme Nous vous commettons
„ à cet effet: vous chargeant d'interdire
„ aux Imprimeurs de votre Département
„ d'imprimer à l'avenir aucun Ouvrage
„ sans votre approbation. Vous ferez de
„ plus comparoître par devant vous le
„ Chanoine *Foppens*; & vous lui ferez
„ connoître le mécontentement que nous
„ avons de la facilité avec laquelle il a
„ approuvé les Ouvrages dont il s'agit;
„ lui enjoignant de notre part d'être à l'a-
„ venir plus circonspect, & le prévenant
„ de ne plus donner d'approbation à au-
„ cun Ouvrage, qu'il n'ait passé par votre
„ Censure. A tant, &c.

(*Paraphé*) Ne. V. (*Etoit signé*)

CHARLES DE LORRAINE,

(*contre-signé*)

DE REUS.

LES

Les deux autres Decrets, emanés sur cette affaire, sont adressés, l'un *Aux Conseillers Fiscaux du Conseil de* Brabant, *& l'autre au Recteur de l'Université de Louvain.* Par ces deux Decrets, il est enjoint aux uns & aux autres de tenir la main à l'éxécution de celui qui vient d'être raporté.

D'Amsterdam.

On a appris des *Barbiches*, dans les *Indes-Occidentales*, que vers la fin du mois de Février de cette année l'on y avoit ressenti de violentes secousses de Tremblement de Terre, ainsi qu'à *Suriname*, & en d'autres patries de l'*Amerique Méridionale*; mais sans aucunes fâcheuses suites.

P. S. On a appris de *Gabel* que le 24. du mois dernier, il s'y éleva entre onze heures & midi un Orage épouvantable, qui dura plus de trois quarts d'heure. Les coups de Tonnerre se succédoient sans intervalle. Il en tomba un sur le Clocher de l'Eglise, au moment qu'on y finissoit le Sermon. Il pénêtra jusqu'au centre de la Nef; & l'on n'y voïoit qu'à travers une lueur pâle qu'occasionnoit une espèce de pluye de feu, dont 5. personnes ont été tuées, environ 30. bléssées, & le Prédicateur fut renversé dans la Chaire.

F I N.

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & généralement tout ce qu'il y a de plus curieux, pour le

Mois d'Août 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.



A LA HAYE, Chez
FREDERIC-HENRI SCHEURLEER.
Libraire proche la Cour, sur le coin du Cingel.
M. DCC. LIX.
Avec Privilège.

AVERTISSEMENT.

Conformément aux AVERTISSEMENTS qui en ont déja été donnés dans les MERCURES précédents, le Libraire soussigné declare que, à commencer par le present Mois de cette *Année* 1759. jusqu'à la fin du *Mois* de *Juin* inclus, personne ne poura avoir son susdit JOURNAL, commençant avec le *Mois* de *Novembre* 1686. jusqu'à la *fin* de l'Année 1750. inclusivement, qu'à raison de *cinq sols* par chaque *Mois*, ou *trois florins* par chaque *Année*, argent courant de *Hollande*, & cela *in albis*, ou en blanc.

Pour ceux qui commenceront avec le *Mois* de *Janvier* 1751. jusqu'à l'*An* 1756 inclus, ils payeront a raison de *quatre sols* par chaque *Mois*, & en blanc, argent courant de *Hollande*.



P. S. Les personnes qui souhaitent honorer le susdit *Libraire* de leur Correspondance seront très-bien servies, & exactement, selon leurs ordres. Elles sont priées d'afranchir leurs Lettres *poui la premiere fois* (franco Hollande) ce qui ne sera plus pour la suite, connoissant une fois leur écriture.

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

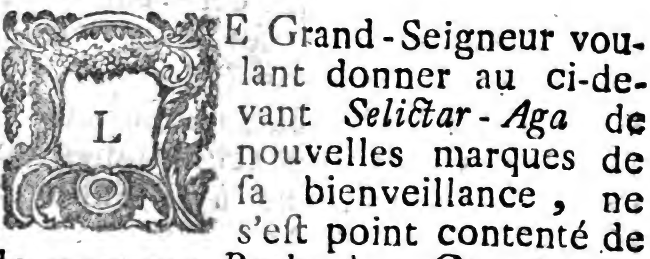
Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & ce qu'il y a de plus curieux pour le

Mois d'Août 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.

NOUVELLES DE TURQUIE.

De Constantinople.



LE Grand-Seigneur voulant donner au ci-devant *Selictar-Aga* de nouvelles marques de sa bienveillance, ne s'est point contenté de le nommer *Pacha* à 3 Queuës; Sa Hautesse vient encore de lui confé-

rer le Gouvernement de la *Morée*, & Elle a donné à *Mustapha-Pacha*, son Beau-Frère, celui de *Syrie*, qui se trouvoit vacant.

Le Chevalier *Foscari*, Bayle de la République de *Venise* ayant, selon l'ordre qu'il en a reçu de ses Maîtres, pris le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire, il eût dernierement en cette nouvelle qualité ses premieres audiences publiques, tant du Grand Vizir que du Sultan.

Les *Hospodars* de *Moldavie* & de *Walachie* n'ont pu encore jusqu'ici obtenir de Sa Hautesse d'être confirmés dans la jouissance de leurs Dignités respectives; ce qui fait présumer qu'il pourroit bien survenir du changement dans la fortune de ces deux Princes.

Le *Capitan-Pacha*, ou Chef des Forces Navales de cet Empire, a mis ces jours passés à la voile pour se rendre dans l'*Archipel*, & y recueillir les Tributs que les Habitans de ces Isles sont accoutumés de payer chaque année à la Sublime Porte.

Jusqu'ici l'on n'apperçoit en cette Capitale, non plus que dans les lieux cir-

circonvoisins, aucun indice de la maladie contagieuse; mais en revanche, elle continue de faire de grands ravages à *Smyrne*, & elle s'est encore tout récemment manifestée en quelques endroits de l'Isle de *Chypre*.

Mr. *Celsing*, qui réside ici avec le caractère d'Envoyé de la Cour de *Suede*, eut le 10 de ce mois une audience particuliere du Grand Vizir, à qui il remit à cette occasion une Lettre du Roi son Maître, par laquelle ce Prince a adressé au Grand-Seigneur des complimens de félicitation au sujet de son avénement au Trône des *Ottomans*.

Le Grand-Seigneur, voulant se délasser un peu des fatigues du Gouvernement, s'est rendu ces jours-ci avec une suite peu nombreuse à *Besicktachi*; magnifique Maison de plaisance située sur les bords de la *Mer-Noire* a une petite lieuë d'ici, & Sa Hautesse compte s'y arrêter durant tout le reste de la belle saison.

En conformité des ordres de S. H. on continue de faire observer à la rigueur les Ordonnances émanées en dernier lieu contre le luxe, & l'on punit très sévérement quiconque est con-

convaincu de les avoir transgressées.

Le *Muphti*, ou Chef de la Loi *Mahometane*, vient d'être déposé, & il est remplacé dans cette Dignité par *Chelibi-Said-Effendi*, qui étoit ci-devant *Cadisleskar* de *Romelie*. *Hamza-Pacha*, à qui, comme on vient de le dire, le Grand Seigneur a depuis peu conféré le Gouvernement de la *Morée*, est parti ces jours ci pour en aller prendre possession; mais avant son départ il a été fiancé solemnellement avec la jeune Sultane *Heybeth-Ulla*, Fille de Sa Hautesse, qui n'est agée que de quelques mois. Des fiançailles, si disproportionnées pour l'âge & le rang, paroîtroient extraordinaires, si l'on ignoroit qu'elles sont d'usage, & qu'il y entre autant de raisons de politique que de motifs d'économie. Par là le Sultan se dispense de fournir aux fraix de l'éducation & de l'entretien de la Princesse, lesquels retombent à la charge du Gendre, que son état, non moins que le devoir & la reconnoissance, obligent de pourvoir aux besoins de sa Fiancée. Après la Cérémonie, qui se fit avec toute la pom-

pompe imaginable, le *Pacha*, comblé le présens & d'honneurs, se mit en voyage pour se rendre à son Gouvernement.

On apprend de *Limasol*, dans l'Isle de *Chypre*, que la maladie contagieuse, qui s'y étoit dernierement manifestée, commençoit à n'y faire plus de grands ravages.

Nouvelles d'Italie.

De Rome.

Le Ministre de *Portugal* n'a point encore reçu de réponse à la Lettre du Roi son Maitre. Le St. Pere, qui n'aime point à s'expliquer seul sur le cas des *Jésuites* de ce Royaume, a nommé une Congrégation, composée des Cardinaux *Delci*, *Spinelli*, *Cavalchini*, *Tempi*, *Torregiani*, *Rezzonico*, auxquels sont adjoints Mrs. *Ratta*, *Boschi* & le Comte de *Carampi*. Cette Congrégation reçut le 4 les pièces & instructions nécessaires; mais on ignore encore le jour qu'elle a pris pour en décider. On conçoit tout l'embarras que

donne au Pontife une affaire si importante & si délicate.

Les Nonciatures occasionnent d'autres difficultés qui retarderont encore de quelque temps la promotion tant désirée. La Cour de *France* a déclaré qu'elle vouloit nommément Mr. de *Frangipani* pour Nonce. Celles de *Vienne*, de *Varsovie*, de *Naples*, de *Venise* & de *Florence*, prétendent choisir, entre trois Sujets nommés par S. S., celui qui leur plaira. Ces prétentions ont donné lieu à une Congrégation particuliere, où l'on assure qu'il a été décidé, sur l'avis des Cardinaux *Torregiani* & *Paulucci*, que les condescendances du feu Pape *Benoît XIV*. en pareil cas, ont été de véritables abus, qu'elles ont donné atteinte à l'autorité du *St. Siége*, & que dorénavant on maintiendra mieux cette autorité.

Par une nouvelle Constitution de S. S. il est defendu tres expressément aux Villes & Bourgs de l'*Etat-Ecclésiastique*, d'élire désormais, pendant la vacance du *St. Siége*, aucuns Magistrats extraordinaires, de nommer des Chefs aux Troupes, de lever

ver des Soldats, & particulierement à la Ville de *Velletri*, de se prévaloir de pareils Priviléges, dont elle jouissoit lors du décès du Cardinal Doien du Sacré Collége.

Dernierement on trouva pendu à une echelle, à *Piroli*, le Prêtre Recteur de l'Eglise *della Beata Ritta*. On ne sçait, si l'on doit le regarder comme un Suicide, ou si c'est un meurtre commis en sa personne: Ce qu'il y a de certain c'est qu'il avoit été dîner chez ses Frères le même jour.

De Naples.

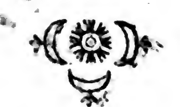
Le Roi aiant été informé que divers Bâtimens soupçonnés d'avoir la Peste à bord rôdoient depuis quelque tems dans les Mers d'*Italie*, Sa Majesté, pour prévenir autant qu'il est possible la communication de cette funeste maladie, a fait expédier dans tous les Ports & Havres de sa Domination un ordre, en vertu duquel il est défendu d'y admettre aucuns Navires venant des Echelles du *Levant*, sans leur avoir préalablement fait observer une rigide Quarantaine.

Le Mont *Vesuve* continue de vomir

mir de tems à autre une grande quantité de matieres enflammées; ce qui glace de crainte tous les Habitans des lieux circonvoisins.

D'Avignon.

On a vû plusieurs fois dans cette Ville administrer le Baptême à des personnes des 2 Sexes, nées & élevées dans le *Judaïsme*; mais nos Annales ne nous retracent aucun exemple de ce dont nous fûmes témoins ici dernierement. Notre Archevêque baptisa solemnellement dans son Eglise Métropolitaine *Ismaël Beth Kioine*, Bacha *Turc*, originaire d'*Andrinople*, & âgé de 35 ans, dont la famille habite à *Damas*. Ce Néophyte eut pour Parrain & Marraine le Marquis de *Forbin Ste. Croix* & Madame la Marquise de *Roux*. On lui imposa le nom de *François-Louis*; & la cérémonie fut terminée par le *Te Deum* en Musique, au bruit de l'artillerie.



Nou-

NOUVELLES DE PORTUGAL ET D'ESPAGNE.

De Lisbonne.

LA Flotte de *Fernambucq* eſt entrée dans le Port ces jours derniers. Elle a apporté pour le Roi & pour le compte du Commerce un million de cruzades, outre une cargaiſon aſſez riche, conſiſtant en différentes marchandiſes. C'eſt quelque choſe; mais il s'en faut de beaucoup que ce ſecours répare les dommages immenſes, cauſés par le retardement des Flottes de l'année derniere, qui a porté un terrible coup à nôtre Commerce, & fait jetter les hauts cris a touts les Negocians.

TROIS *Jeſuites*, ci-devant Miſſionnaires au *Breſil*, ſont revenus priſonniers à bord de cette Flotte. Le Gouverneur de *Fernambucq* n'avoit ordonné pour ces Péres que la ration ordinaire de l'équipage du Vaiſſeau; mais ils ont trouvé des bienfaiteurs, qui ont payé pour chacun d'eux 30 monnoyës d'or de frêt, afin de les faire ſubſiſter plus commodément & plus decenment. Au reſte les *Domini-*

cains remplacent à présent les *Jésuites* dans toutes les Missions *Portugaises* de l'*Amerique*.

De Madrid.

Le Roi est toujours à peu près dans le même état.

DON *Estava*, Secretaire au Département de la Guerre, quoiqu'indisposé depuis quelques jours, n'en a pas moins été assidu à remplir les fonctions de sa Charge, jusqu'au 18 Juin qu'il se sentit attaqué d'un frisson, qui fut suivi le lendemain d'une violente fièvre, & le sur-lendemain d'une foiblesse si mortelle, qu'il se fit administrer les Sacremens. Le 21. il tomba dans l'agonie, & mourut le soir dans la 77me. année de son âge. Il vaque par sa mort, outre l'emploi de Secretaire au Département de la Guerre, celui de Directeur-Général de l'Infanterie.

NOUVELLES DE FRANCE.

De Versailles.

MR. de *Silhouette*, Contrôleur-Général des Finances, a été nom-

nommé Miniſtre d'Etat, & le 18 du mois dernier, il prit ſéance au Conſeil du Roi en cette qualité.

S. M. a rendu une Ordonnance portant création d'un établiſſement ſous le titre du *Mérite-Militaire.* Il eſt dit dans cette Ordonnance que „ S. M. ayant conſidéré que, dans les „ Régimens Etrangers qui ſont à ſon „ ſervice, il ſe trouve beaucoup „ d'Officiers qui nez dans des Pays „ où la Religion *Proteſtante* eſt éta„ blie, ne peuvent être admis dans „ l'Ordre de *St. Louis*, Elle auroit re„ connu que, l'obſtacle qui les en ex„ clut, étant de nature à ne pouvoir „ être levé, il n'en eſt que plus di„ gne d'Elle de les en dédomager „ par une diſtinction de même eſpèce. „ En conſéquence S. M. inſtitue une „ marque extérieure de diſtinction „ ſous le titre du *Mérite-Militaire*, „ en faveur des Officiers des Régi„ mens *Suiſſes* & Etrangers qui font „ profeſſion de la Religion *Prote„ ſtante*". Cette marque ſera une Croix d'or. Sur un de ſes côtés, il y aura une Epée en pal avec ces mots: *Pro Virtute Bellica*; & ſur le revers, une Couronne de Lauriers avec cette Lé-

Légende : *Ludovicus XV. instituit* 1759. Cette Croix sera attachée à la boutonniere avec un petit ruban couleur de bleu foncé sans être ondé. Ceux qui monteront au second dégré porteront cette Croix attachée à un large ruban de même couleur, mis en écharpe ; & ils seront au nombre de quatre. Ceux qui passeront au troisiéme dégré, porteront, indépendamment de ce grand cordon, une broderie d'or sur l'habit & sur le manteau ; & ils seront au nombre de deux seulement.

Les qualités requises pour être admis dans ce nouvel Ordre sont les mêmes que celles qui sont prescrites par les regles & l'usage pour la réception des Chevaliers de l'Ordre de *St. Louis*. Ceux de l'autre prêteront serment & recevront l'accollade ; cérémonies dont il sera dressé un Acte. Ils jureront fidélité au Roi, & s'engageront à ne point se départir de l'obéïssance dûe à S. M. & à ceux qui commandent sous ses ordres, à garder & à défendre de tout leur pouuoir son Honneur, son Autorité, ses Droits & ceux de la Couronne, à ne point quitter son service

vice pour entrer à celui d'aucun Prince étranger, sans son agrément par écrit; à lui réveler tout ce qui parviendra à leur connoissance, soit contre sa Personne, ou contre l'Etat; à se comporter en tout comme il appartient à de vertueux & vaillans Chevaliers, sous peine à ceux d'entre eux qui, après avoir été honorés par S. M. de cette marque de distinction, pourroient s'oublier au point de contrevenir aux obligations contractées par leur serment, & de commettre des actions contraires à l'honneur, d'être privés & dégradés de leur Dignité.

Le Chevalier de *Breteuil*, qui est revenu derniérement de l'*Inde*, en a apporté au Roi les Nouvelles suivantes. „ Le „ Sr. de *Lally*, qui commande en ces „ quartiers-là les Troupes de Sa Maj. „ marchoit vers *Arcatte* avec les forces „ nécessaires pour faire le Siége de cette „ Place. Le Sr. de *Bussy* le joignit en „ chemin. & dans la vuë d'épargner les „ fraix considérables d'un Siége dont „ le succès pouvoit être douteux; il pro„ posa au Sieur de *Lally* de l'envoyer „ en avant avec un Corps de Troupes, „ pour essayer de déterminer le Gouver-

„ neur

„ neur à ſe rendre avant que l'Armée l'y
„ contraignit. Le Sieur de *Lally* ayant
„ approuvé cette propoſition, le Sieur
„ de *Buſſy* ſe mit en marche, & dès qu'il
„ fut à portée de la Place, il écrivit au
„ Gouverneur, pour le ſommer d'y re-
„ cevoir garniſon *Françoiſe*. Celui-ci,
„ au ſeul nom du Sr. de *Buſſy*, qui s'eſt
„ rendu redoutable dans cette partie de
„ l'*Inde*, ſe détermina ſur le champ à
„ lui envoyer les clefs de la Ville d'*Ar-*
„ *catte*, en lui demandant ſon amitié &
„ ſa protection, & le lendemain le Com-
„ te d'*Eſtaing*, Brigadier des Armées du
„ Roi, y étant entré à la tête d'un Dé-
„ tachement, il en prit poſſeſſion."

De Paris.

Le 18. du mois dernier, Mr. *Barbantanne* arriva ici avec 2 Drapeaux, pris dans *Minden* ſur la Garniſon, qui s'eſt renduë priſonniere de guerre au nombre de 1500 hommes, & le 20, à 8 heures du ſoir, le Duc de *Fronſac*, dépêché de l'Armée du Marechal de *Contades*, paſſa ici pour ſe rendre à *Verſailles*, où il portoit le détail de cet avantage. Voici la relation qu'on en a publiée ici.

Le Duc de *Broglie* ayant formé le deſ-
ſein

ſein de s'emparer de *Minden*, Place importante par ſa ſituation ſur le *Wezer*, partit le 8 au ſoir d'*Engberen*, avec 16 Compagnies de Grenadiers, 1400 hommes d'Infanterie, les Régimens de *Schomberg* & de *Naſſau*, le Corps de *Fiſcher* & 4 piéces de canon. Le 9. à 7 heures du matin, ces Troupes arrivérent à une demi-lieuë de *Minden*. Une heure après, le Comte de *Broglie* envoya le Comte de *Schomberg* ſommer le Géneral de *Zastrow* qui commandoit dans la Place. La réponſe de celui-ci fut qu'il vouloit la défendre. On s'y attendoit. Le Duc de *Broglie* fit pointer le canon ſur la Ville; on tira de part & d'autre avec plus de vivacité que d'effet, pendant toute la journée. La Garniſon conſiſtoit en 1500 hommes; les Aſſiégeans n'avoient que 2 mille Fantaſſins & 1500 Chevaux, y compriſes les Troupes-Legeres, ſans Bateaux, ſans Pontons, ſans aucunes diſpoſitions faites pour le paſſage du *Wezer*. Cependant il falloit, pour le ſuccès de l'expédition, paſſer le fleuve & entourer la Ville de toutes parts. Mais les Troupes, pleines de confiance dans leur Général, étoient aſſurées que ſon génie lui fourniroit des reſſources & des moyens qu'elles n'apercevoient pas. Le Comte de *Broglie*, étant à reconnoître le *Wezer* au deſſous de *Minden*, voit une eſpe-

eſpéce de Bac laiſſé par négligence ſur la rive droite du fleuve ; il ordonne à quelques Grenadiers d'aller s'en ſaiſir; ils ſe jettent à l'eau, paſſent la riviere à la nage, amenent le Bac, & le Corps de *Fiſcher* ſe mettant deſſus avec 300 Volontaires, va prendre terre à l'autre bord du *Wezer* ſous le canon de la Ville. Les ordres du Duc de *Broglie* prouvent qu'il ſçavoit fort bien où paſſer le fleuve, ſi le Bac ne ſe fût pas rencontré, puiſqu'il avoit chargé le Comte ſon Frere d'attaquer l'Ouvrage qui couvre le pont de pierre & de ſommer une ſeconde fois le Commandant de la Place, en lui déclarant qu'il venoit à cet effet de la grande Armée, & que ſon Corps étoit indépendant de la Reſerve. Mais le haſard favoriſant cette diſpoſition, le Comte en profite ; il fait avancer 200 Grenadiers de *Fiſcher*, il les ſuit avec le reſte du Corps & une Compagnie de Grenadiers à cheval ; ils attaquent l'Ouvrage avancé ; le Duc de *Broglie* ſecondant leurs efforts avec ſon canon, ils emportent la tête du pont, mettent en fuite ceux qui le défendent, & les pourſuivent juſqu'à la porte de la Ville. A peine a-t-on le temps de la fermer pour arrêter les Vainqueurs. Cet obſtacle, loin de rallentir leur ardeur, échauffe leur courage, irrite leur impatient deſir

fir de ſe voir dans la Place. Mais la ruſe doit ſeconder ici leur audace & la ſeconde en effet. Ils s'élancent du pont dans le foſſé, gagnent le pied du rempart, comme pour ſe mettre à couvert du feu, eſcaladent la muraille, & ſe trouvent dans la Ville ſans autre difficulté. Les Grenadiers à cheval qui voyent la belle manœuvre de cette brave Infanterie, paſſent ſur le pont au grand galop, ſe préſentent à la porte de la Ville, leurs Camarades la leur ouvrent, le reſte du Corps les ſuit, le Comte de *Broglie* eſt à leur tête, les Habitans ſont dans la conſternation, & la Garniſon ſurpriſe, épouvantée, frémit du péril où elle ſe trouve ; mais bientôt la générosité du Vainqueur la raſſure, on la reçoit priſonniere de guerre. Le Duc de *Broglie*, le Comte ſon Frere, & tous les Officiers ne ſont plus occupés que du ſoin de contenir le Soldat & de le ſevrer du butin que lui permettent les loix de la guerre. Ils viennent à bout de mettre le Corps de *Fiſcher* hors de la Ville ; ils placent des Compagnies de Grenadiers en divers endroits : les Patrouilles marchent partout ; & dans cette Place qu'on vient de prendre d'aſſaut, l'ordre regne déjà comme au ſein de la paix. Il étoit 8 heures & demie quand les Grenadiers de *Fiſcher* y entrerent, à 10 tout y étoit dans la plus

plus grande tranquilité. Il y avoit, comme on l'a dit, 1500 hommes de Garnison aux ordres du Général *Zastrow*, le même qui reçût de si grandes blessures au visage à la Bataille de *Lutzelberg*. Un Bataillon *Hessois* fait une grande partie de ces prisonniers le reste consiste en piquets de différentes Troupes. Parmi eux se trouvent 27 Officiers & 100 Cavaliers *Hanovriens* qui étoient très bien montés. Les Vainqueurs ont pris aussi 2 Drapeaux, 22 canons, 300 chevaux de remonte, & plusieurs beaux chevaux *Anglois* apartenant à des Officiers. Les Magasins qu'ils ont trouvés dans la Place sont assez considérables. Tout le monde voit au-reste l'avantage que les *François* tirent de la prise de *Minden* dans les circonstances présentes.

A peine avions nous appris cette agréable Nouvelle, qu'on en reçût ici une seconde, qui ne fit pas moins de plaisir. Ce fut celle du Siége, & de la prise de *Munster* par nos Troupes. Voici la relation détaillée de ce second événement, telle qu'elle a été publiée ici.

JOUR-

JOURNAL *du Siége de* MUNSTER, *commandé par Mr. le Marquis d'*Armentieres.

Attaque de la Ville.

LA tranchée, commandée par Mr. le Prince de *Bauffremont*, Lieutenant-Géneral, Mr. le Comte de *Champignelles*, Maréchal de Camp, & Mr. de *Montbarey*, Brigadier, a été ouverte la nuit du 19 au 20 du mois dernier en une parallele d'environ 700 toises, qui enveloppe la partie angulaire saillante de la Place entre les portes de *Neubruch* & de *Höxter* & 100 ou 120 toises des angles flanqués des deux demies lunes collatérales à cette partie saillante de la Place. Trois Bataillons de la Ligne, sçavoir 1 de *Vaubecourt*, 1 de la *Couronne* & 1 de *Reding*, & 2 Compagnies de Grenadiers Auxiliaires, & des Dragons d'*Orleans* & de *Thianges*, ont couvert & protegé le travail, qui a été dirigé par Mr. d'*Ayean*, & la Brigade d'Ingenieurs, à ses ordres. La parallele est assez solidement appuïée par sa droite & par sa gauche. Son centre, qui se trouve coupé par le canal & par une partie marécageuse intermédiaire, est resté en lacune sur environ 40 toises de longueur jusqu'à ce que les eaux du

du Canal aient été suffisamment baissées par l'ouverture des écluses, que nous avons fait hier au soir pour pouvoir entreprendre de joindre la droite & la gauche de la parallele par ce centre. C'est à quoi l'on travaille actuellement. La nuit prochaine la parallele sera parfaite. On travaille à la construction de 2 batteries de 6 piéces chacune. L'objet de ces batteries est de prendre des ricochets sur les 2 côtés de l'angle du corps de la Place, que la parallele embrasse. Par cette direction, elles tourmenteront l'Assiegé sur ses remparts sans incommoder la Ville. Le travail a été fort heureux; nous n'avons perdu qu'un seul homme.

ON espére leur dérober la nuit prochaine l'ouverture de la tranchée de la Citadelle sur la présomption qu'ils peuvent avoir que celle de la Ville aïant été faite seule, nous ne voulons attaquer la Citadelle, qu'aprés la Ville prise.

Attaque de la Citadelle.

LA tranchée, commandée par Mr. le Chévalier du *Châtelet*, Lieut. Gen., Mr. le C. de *Chabo*, Mr. de C. & Mr. le Marquis de la *Tour du Pin*, Brig., a été ouverte la nuit du 20 au 21 sur le front de la Citadelle, aïant l'inondation à sa droite & une parallele de 770 toises d'éten-

tenduë, appuïée par sa droite au marais au-dessus de l'inondation & par sa gauche à de fortes hayes & à un bois. Elle se trouve à 200 toises distantes des angles flanqués des 2 Bastions & à 172 toises du saillant de la demie Lune du front attaqué. Deux Bat. de la Ligne, le 1er. & le 3me de la *Tour du Pin* avec 2 Comp. de Grenadiers Auxiliaires & des Dragons d'*Orleans* & de *Thianges*, ont couvert & protégé ce travail, qui a été dirigé par Mr. de *Rozieres* & la Brigade des Ingénieurs, qu'il commande. Il s'est fait on ne peut pas plus heureusement, & a été dérobé à l'ennemi, comme on l'avoit prévû, puisque de 40 embrazures, qu'on distingue sur ce front & sur les parties qui lui sont collatérales, les ennemis n'ont tiré qu'environ 20 coups de canon & pas un seul coup de fusil. Il a été en même tems tracé en arriere de la parallele une communication, qui n'est pas encore achevée, & qui doit finir à un chemin creux, lequel aboutit à la parallele & continuë la communication. On a néanmoins relevé la garde à l'ordinaire & sans risque par un chemin bordé de hayes, qui établit sur la gauche une communication totalement à couvert des vuës de la Place.

Mr. le Marquis d'*Armentieres* a jugé à propos d'augmenter de 2 Compagnies Auxi-

Auxiliaires la garde de cette parallele à cause de son étenduë & de la proximité de la Place. On travaille déjà à l'établissement de 2 batteries de bombes & de suite à celui des batteries à ricochet.

Attaque de la Ville.

Le 21, au matin, de tranchée Mr. le Chevalier de *Meaupeou*, Maréchal de Camp, & Mr. de *Vaubecourt*, Brigadier. La tranchée s'est perfectionnée cette nuit très heureusement par Mrs. *Favart* & *Grenier*, Ingénieurs ordinaires, lesquels ont fait entierement la jonction de la droite à la gauche de la parallele par son centre. La construction des batteries a été conduite avec tant d'activité, qu'elles vont être en état de tirer. Les ennemis n'ont fait pendant la nuit qu'un feu de canon & de bombes sur cette attaque. Hier au soir sur les 7 heures ils tenterent par la porte de *Neubruck* une sortie, qui fût bientôt reconduite. Ce matin, un Charpentier de la *Legion Royale* a eu un bras emporté d'un boulet de canon à la construction du pont sur *le* Canal.

Attaque de la Ville, *du* 22:

La tranchée est commandée par Mr. le Chevalier de *Groslier*, Maréchal de Camp,

Camp, & Mr. de *Chabo*, Brigadier. Le travail de la nuit a consisté en deux cheminements de zics-zacs, dirigés sur les deux capitales des deux demies Lunes pour parvenir au couronnement de la contre-escarpe du Fossé. Le travail a été difficile. Les Ennemis ont fait un grand feu d'artillerie & fort peu de mousqueterie. Au point du jour, les Chasseurs de *Scheiter*, soûtenus de quelque Infanterie, ont paru en avant de la Ville, se dirigeant sur le centre de nôtre attaque. Nos Grenadiers de droite & de gauche ont marché sur leurs flancs. Cette sortie s'est aussi-tôt dissipée & s'est retirée en desordre. Nous avons eu dans les 24 heures 2 hommes tués & 3 de blessés dans cette attaque.

Attaque de la Citadelle.

La tranchée aux ordres de Mr. le Prince de *Bauffremont*, Lieutenant-General, & Mr. le Baron de *Traves*, Maréchal de Camp, gardée par 2 Bataillons de la *Tour du Pin* & 2 Compagnies de Grenadiers Auxiliaires, outre les 2 Compagnies de Dragons d'*Orleans*, & de *Thianges*. Le travail de la nuit a consisté à perfectionner la parallele & sa communication, & à fortifier la droite & sa gauche, pendant que Mrs. du Corps

Royal, après avoir déterminé l'emplacement de deux batteries, travaillent à les conſtruire & eſperent tirer demain. Les Ennemis ſe ſont comportés à cette attaque comme à celle de la Ville. Leur feu d'Artillerie a été très ſoûtenu. Nous avons eu à cette attaque 1 homme tué & 4 de bleſſés.

A 4 heures du ſoir, les Aſſiegés ont abandonné la Ville & ſe ſont retirés à la Citadelle. Nous avons une Neutralité établie entre la Ville & la Citadelle. Les ennemis ont mis le feu à un magazin de fourages conſidérable ſur l'esplanade.

Le 22 à 3 heures du matin, les batteries établies ſur le front d'attaque de la Ville commencerent à tirer, & leur direction ſe trouva ſi bien priſe, que vers les 6 heures du matin nôtre feu avoit preſque éteint celui des ennemis. Vers les 7 heures, Mr. le Marquis d'*Armentieres* alla viſiter les travaux de la nuit; il ſe porta par le boyau, que l'on avoit pouſſé ſur la Porte de *Höxter*, & découvrit de là diſtinctement la face de la demie Lune qui couvre cette Porte. En conſéquence il ordonna la prolongation du boyau juſques & par de-là le chemin pour embraſſer la capitale de cette demie Lune & cheminer deſſus. Ce travail fût commencé ſur le champ, quoiqu'en

qu'en plein jour. Comme le terrein entre le boyau nouvellement établi & la contrefcarpe eft extrêmement coupé & couvert, Mr. le Marquis d'*Armentieres* recommanda d'envoyer de fréquentes patrouilles de Grenadiers dans cette partie. Ses ordres fûrent éxécutés avec exactitude. Sur les 11 heures & demie, une des patrouilles, qui s'étoit avancée jufqu'au foffé de la demie Lune à la faveur des hayes, vint rendre compte à Mr. de *Gayon*, Maréchal de Camp, commandant la tranchée, qu'elle avoit entendû quelque voix dans la demie Lune dire: *Emmenons promtement le canon dans la Citadelle.* Sur ce rapport, Mr. de *Gayon* ordonna à un Lieutenant de Grenadiers, foutenu de fa Compagnie, de fe porter fur la demie Lune, pouffant devant lui une patrouille. Cette patrouille parvint fur la contrefcarpe & decouvrit que la demie Lune n'étoit pas occupée ou qu'elle ne pouvoit l'être que par peu de monde. Mr. de *Gayon* donna ordre fur le champ qu'il paffât quelques Grenadiers à la nage; ils pafferent le foffé fans obftacle; entrerent dans la demie Lune; elle n'étoit plus occupée, & toute la Compagnie de Grenadiers y fût bientôt, & de-là dans la Ville. Nos Troupes y entrerent à tems pour faire encore des prifonniers. Les en-

ennemis ſe retiroient dans la Citadelle & abandonnoient la Ville. Notre canon a fait un effet inconcevable pendant les 9 heures qu'il a tiré. Les ennemis ont plus de 60 hommes de tués ſur le rempart & pluſieurs batteries démontées. Mr. de *Gayon* a envoyé ordre ſur le champ aux Troupes de la tranchée d'entrer dans la Ville, & le plus grand ordre y a regné. Il avoit dès le premier moment envoyé rendre compte à Mr. le Marquis d'*Armentieres* qui entra ſur les 4 heures après midi dans la Ville, eſcorté de 100 Chevaux d'*Orleans*. Une heure après, il y fit entrer 100 Maitres & 100 Dragons aux ordres de Mr. de *Vibraie*. Le premier ſoin qu'a eû Mr. le Marquis d'*Armentieres* a été de propoſer à Mr. de *Zaſtrow* que la Ville fut neutre; & la Neutralité a été ſignée ſur le champ de part & d'autre. Il eſt entré dans la Ville les 2 Bataillons de la *Couronne* & les 2 de *Provence*. Le Régiment de la *Couronne* avoit le poſte d'honneur de la tranchée. Mr. le Baron d'*Armure*, Commandant du ſecond Bataillon de ce Régiment, marcha le premier avec les Drapeaux, mais voyant les ponts rompus, il chercha un paſſage plus facile, & il réüſſit. Mr. le Baron d'*Armure* envoya le Corps de Grenadiers & un piquet ſur la place, & fit

mar-

marcher ensuite de droite & de gauche longeant le rempart vers la Citadelle pour s'emparer des ponts, & tout cela fut exécuté.

Tranchée de la Citadelle du 23.

Mr. le Chevalier du *Chatelet*, Lieutenant-Gener.; Mr. le Comte de *Segur-Cobanac*, Marec. de Camp; 1 Bat. de la *Tour de Pin*; 1 de *Jenner*; 1 de *Lachmann*; 4 Comp. de Grenadiers Auxiliaires, dont 2 de Dragons. On a ouvert cette nuit 3 boiaux sur les 3 Capitales, de 20 toises chacun, qui doivent être perfectionnés pendant le jour. On a travaillé pendant toute la nuit aux batteries sans être inquieté. Elles seront finies & tireronr demain matin. Un Canonnier & 1 Soldat de *Reding* servant l'Artillerie ont été tués d'un coup de canon.

Le 24, & la nuit du 25, notre Canonade fut si vive, que l'ennemi demanda à Capituler; ce qu'il obtint aux conditions suivantes.

CAPITULATION *de la Garnison.*

ART. I. Toutes les Troupes, composant la Garnison, sortiront avec leurs armes & les honneurs de la guerre, em-

menant 2 piéces de 4 & les munitions néceſſaires. Elles ſeront conduites par le chemin le plus court à l'Armée.

Reponſe. Toutes les Troupes ſont priſonnieres de guerre. Elles ſortiront de la Citadelle Tambour battant, & défileront par la Porte Neuve *où elles mettront les armes bas.*

II. Tous les Officiers ſans exception, ainſi que les Soldats, conſervetont leurs bagages, les chevaux, chariots, ſans qu'on leur en retienne la moindre choſe où qu'ils courent danger d'en perdre.

Rep. En conſideration de Mr. le Géneral de Zaſtrow, *les Officiers pourront emmener leurs équipages & chevaux, mais c'eſt ſur ſa parole d'honneur qu'ils n'en emmeneront pas d'autres. Leurs chevaux ne ſeront pas changés contre eeux des Troupes. Les Chevaux & les Charetiers, qui manqueront, leur ſeront fournis en paiant.*

III. Les bleſſés & malades ſuivront la Garniſon. On leur fournira tous les ſoulagemens poſſibles; on laiſſera près d'eux des Chirurgiens & autres perſonnes néceſſaires, outre un Aumônier & une garde, à qui l'on accordera enſuite ainſi qu'aux Officiers & aux Convaleſcents des paſſeports pour rejoindre par le plus court chemin l'Armée de S. M. *Brit.*

Rep. Les Officiers malades ainſi que les Soldats ſeront ſoignés aux fraix de S. M. Brit.

Brit. *On leur donnera des Chirurgiens & autres personnes nécessaires. Ils n'auront pas de garde de leurs Troupes. Le depart des Officiers & Soldats dépendra du tems qu'ils pourront obtenir les passeports de M. le Maréchal de* Contades.

IV. Les Commissaires, les Aumôniers, Auditeurs, Chirurgiens, Valets, en un mot tout ce qui n'est pas Militaire suivront la Garnison avec toute sureté tant pour leurs personnes, que pour ce qui leur appartient.

Rep. Cela leur est accordé, mais en se soûmettant à la clause de l'Article II.

V. Les Chevaux des Bas-Officiers & des Trompettes de l'Escadron de *Scheiter*, qui leur appartiennent en propre, leur resteront, ainsi qu'aux Officiers.

Rep. Refusé.

VI. On m'accordera à mon choix un certain nombre des Chariots couverts.

Rep. On accorde deux Chariots couverts à condition que le Commandant donne sa parole d'honneur qu'on n'y cachera aucun deserteur François.

Tout ce qui appartient à S. A. S. Electorale de Cologne *& à la Ville de* Munster *sera remis entre les mains de Mr. le General de* Wenge *& d'un Commissaire, nommé par la Regénce, dans le même état où le tout étoit à l'entrée des Troupes de S. M.* Brit., *à la réserve des armes, qui* de-

depuis un mois ont été enlevées & des canons encloués. Touts les autres seront fournis d'affuts neufs.

Toutes les dettes, faites par les Troupes de S. M. Brit. *seront païees, où l'on donnera des cautions suffisantes, & dès aujourd'hui.*

Il restera un Officier 24 heures après le départ de la Garnison, afin qu'on ait le tems de prendre un état de toutes les dettes, & l'Officier ne partira que lorsqu'elles seront paiées.

Tous les deserteurs des Troupes du Roi seront livrés fidélement. Les Officiers François *pourront arrêter ceux qui ne pourroient peut-être pas être reconnus pour avoir servi dans les Corps dont ils ont été.*

Tout ce qui appartient à S. M. Britann. *ou à ses Alliés sera délivré aux Commissaires* François, *qui en prendront tout de suite un état.*

La Caisse militaire, qui de droit appartient au Roi, sera remise entre les mains du Trésorier.

Les Troupes du Roi occuperont tout de suite 2 portes de la Citadelle. On leur remettra 2 postes dans le chemin couvert, afin que personne ne puisse sortir.

*Les Troupes sortiront de la façon dont je conviendrai avec Mr. le Marquis d'Ar*mentieres, *qui donnera ses ordres à cet effet.*

„ Les

„ Les Articles de la présente Capitu-
„ lation convenus, arrêtés & signés,
„ pour être exactement exécutés & avoir
„ leur plein effet dans toute leur forme
„ & teneur, suivant leurs réponses fai-
„ tes par Mr. le Marquis d'*Armentieres*,
„ à mes propositions, par moi Lieute-
„ nant-Général de l'Armée de S. Maj.
„ *Britannique*, & Colonel d'un Régiment
„ d'Infanterie.

A *Munster* ce 25. Juillet 1759.

Signé

C. W. Zastrow.

Les opérations du Siége, tant de la Ville que de la Citadelle de *Munster*, ont été conduites avec beaucoup d'intelligence & d'activité. En 6 jours de tranchée ouverte, l'une & l'autre ont été prises, & il n'en a coûté aux Assiégeans que 7 ou 8 hommes. On ne pouvoit pas désirer un succès plus promt ni plus heureux.

Le 21 du mois dernier, le Maréchal Prince de *Soubise* partit pour aller prendre le commandement des Troupes du Roi en *Flandres*. Le Duc de *Fronsac*, qui est revenu derniérement de l'Armée du Maréchal de *Contades*, sera employé en *Guy-*

enne ſous le Maréchal-Duc de *Richelieu.*

Le Maréchal de *Conflans* a arboré ſon Pavillon ſur le *Soleil-Royal* depuis le 9. Cependant il n'avoit point encore mis en mer le 23, parce que tous nos préparatifs n'étoient pas achevés. On eſt occupé à raſſembler dans un des Ports de *Bretagne* de gros trains d'artillerie, une quantité prodigieuſe de boulets, de bombes, de chariots, d'échelles, de chevaux de friſe, de ſacs-à-terre, & toutes ſortes d'autres attirails militaires.

On a envoyé à *Breſt* & au *Havre de Grace* pluſieurs centaines de caiſſes remplies de cette poudre alimentaire préparée aux *Invalides*, dont il faut ſi peu pour la nourriture d'un homme. Les Ouvriers de tout métiers ſont employés jour & nuit dans nos Ports Occidentaux.

On a parlé ſur pluſieurs tons de l'expédition des *Anglois* vis-à-vis le *Havre de Grace.* En voici un detail, qui a le mérite de la nouveauté & le caractère de la vérité.

Le 3, dès la pointe du jour, on decouvrit la Flotte *Angloiſe*, qui s'avançoit à pleines voiles. Sur les 7 heu-

heures, on battit la générale, & l'on porta sur les hauteurs de la *Heve* toutes les Troupes dispersées dans les Villages des environs. La *Heve* est un Platteau fort élevé sur la droite & à 3 quarts de lieuë du *Havre*, venant aboutir à *Pie* sur la partie de l'*Estran* qu'il domine. Le Chantier de construction de nos Batteaux est disposé le long de l'*Estran* entre la Ville & la naissance du Côteau, qui conduit à la sommité de la *Heve*; son fond peut être d'à-peu-près 700 toises. Il y reste encore 130 Bâtimens, dont 5 prets à lancer, d'autres plus ou moins avancés, quelques uns réduits encore à la simple cage. Il y en a 8 dans le *Port*.

On jugea cette Flotte composée d'une trentaine de voiles de toute grandeur, 12 Vaisseaux, ou Fregates, plusieurs Bombardes, & d'autres Bâtimens moins considerables.

Dans l'incertitude des vuës que pouvoit avoir l'Ennemi, on ne pouvoit craindre qu'un bombardement, qui menaçoit à la fois & la Ville & le Port & le Chantier déploié sur le bord de l'*Estram*. Rien n'annonçoit dans la com-

position de la Flotte l'envie ni les moiens de tenter une descente; & le nombre de Troupes, qu'on avoit sous la main, ne laissoit d'ailleurs aucune inquiétude à cet égard. Mr. le Duc d'*Harcourt* prit pourtant toutes les préçautions relatives à ces deux objets, & dispose tout dans le meilleur ordre de défense possible.

Toute la journée, de la part de l'Ennemi, se passa en dispositions. Il sonda beaucoup, fit successivement avancer ses plus petits & ses plus grands Bâtiments, & vint enfin s'établir dans la petite Rade vis-à-vis le Chantier, portant toutes ses Bombardes à l'extrêmité de sa droite & menaçant par conséquent à la fois toutes les Parties dans cette disposition.

Le 4, à la pointe du jour, le bombardement commença dirigé à-peu-près également & sur la Ville & sur le Chantier. Nos batteries ne tarderent pas à leur répondre; notre canon (quoique la plûpart piéces de 24, quelques unes même de 36) ne pouvant les atteindre, il fallût nous borner au feu de nos mortiers. La partie n'étoit pas autrement égale; moins de mortiers & des bombes d'une portée moins étenduë; les uns s'en prennent à la quantité de poudre, les autres à l'espéce des mortiers, qui quoique d'un calibre aussi fort que celui des *Anglois* ne pûrent soûtenir une charge aussi

forte.

forte. Une Bombarde d'ailleurs n'eſt qu'un point bien difficile à atteindre, & quelle que ſoit l'adreſſe du Bombardier, ce n'eſt jamais qu'un heureux hazard qui peut le lui faire rencontrer; notre évantail au contraire leur donnoit beau jeu; preſqu'aucun de leurs coups n'étoit perdû.

Les habitans de la Ville avoient commencé le déménagement de leurs maiſons; quelques uns même s'étoient réfugiees à la campagne; les premieres bombes rendirent bientôt la conſternation générale. Quel ſpectacle! hommes, femmes, chevaux, tranſportant à la hâte & revenant ſans ceſſe reprendre une nouvelle charge; les bombes ſifflant ſur leurs têtes, l'effroi ſur tous les viſages. Cette ſcéne dura toute la journée du 4. Le 5, le bomberdement fût plus vif encore, mais la Ville à-peú-près deſerte, à la garniſon près.

Le feu ceſſa comme la veille à 9 heures du ſoir, & on s'attendoit à le voir recommencer à la pointe du jour. Il y eût en effet quelques bombes tirées; mais on s'apperçût d'un changement ſenſible dans leurs diſpoſitions; ils s'étoient éloignés de la Côte, & n'avoient plus qu'une Bombarde en meſure. Leur feu ceſſa totalement à 9 heures du matin, on les voioit manœuvrer.

Trois choſes ſembloient pouvoir determiner l'ennemi, ou l'arrivée d'un ſecours (& le propos des Soldats campés ſur le Platteau de la *Heve* étoit qu'ils avoient beaucoup entendu tirer au loin dans la Mer du côté de *Breſt*) ou la crainte des vents, qui venoient de tourner au *Nord-Oueſt*, & pouvoient les pouſſer à la Côte, s'ils venoient à fraichir, ou enfin (& c'étoit ce qui paroiſſoit le plus vraiſemblable) la néceſſité de repoſer & réparer leurs Bombardes très fatiguées ſans doute & très ébranlées par la longueur & la vivacité de la ſcéance. Le probleme ſubſiſte encore; mais la Flotte a levé l'ancre & gagné le large; c'étoit-là le côté du probleme le plus interreſſant; peut-être au-reſte (& perſonne n'en doute) cette viſite ne ſera-t-elle pas la derniere.

Notre Chantier a peu ſouffert quoique il y ſoit tombé beaucoup de bombes; il n'y a eu que 4 ou 5 Batteaux endomagés, & encore aſſez légérement; la perte ſe borne à un magazin de planches brulé. Il eſt tombé quelques bombes dans le Port, mais il n'y a eu aucun accident.

La Ville eſt la partie la plus maltraitée; pluſieurs maiſons ont été traverſées du grenier à la cave. Nous avons perdu 2 Officiers, l'un du Réglment des

Gar.

Gardes-Lorraines écrasé par une bombe, l'autre de la Marine en chargeant un mortier. La bombe lui échappe, tombe sur la poudre, fait feu, part & l'enleve lui & dix ou 12 Canonniers ou Soldats rassemblés autour du mortier, 3 ou 4 autres Soldats tués, & 10 blessés, la pluspart très légérement. Voila à quoi se borne nôtre perte. Il y a eu aussi quelques habitans blessés, mais peu.

Un autre effet assez fâcheux de cette Serenade c'est, je ne dis pas l'interruption de cette immense construction, mais la dispersion des ouvriers. On travaille à les rassembler; ceux du lieu & des environs sont déjà remis à la besogne.

Mr. *du Pleix*, ci-devant Gouverneur-Général de nos Etablissemens dans l'*Inde*, a publié un Mémoire fort ample, par lequel il réclame une Somme de trois Millions, qu'il prétend lui être duë par la Compagnie.

On voit ici l'extrait suivant d'une Lettre, écrite de *Carangouli*, sur la Côte de *Coromandel*, le 1 Octobre 1758. au Ministère par le Chevalier de *Saupire*, Maréchal de Camp, comman-
dant

dant ſous Mr. de *Lally* les Troupes du Roi dans ce pays-la.

Ayant donné au Chevalier de *Crillon* un Détachement pour chaſſer un Général *Maure*, qui nous incommodoit beaucoup, il le ſurprit à un quart de lieuë de ſon Camp où ſe découvre la Plaine, & le mit en fuite. L'ennemi ſe retira jusqu'à une petite diſtance de *Tirdentour*, & s'y ëtablit en force.

Mr. de *Lally* m'ôta le Chevalier de *Crillon*, qu'il envoia à *Chitroupet* avec 150 *Soldats*, autant de *Cipays*, & 50 Cavaliers d'élite. Celui-ci trouva à *Randavachi* un ordre qui lui enjoignoit de ſe faire ſuivre par les Troupes de l'endroit, par 4 Compagnies de Grenadiers, un Piquet, une Compagnie de Dragons à pié & cent Chevaux; de marcher droit à *Tirdentour*, & d'y attaquer le Camp du Général *Maure*. Il le ſurprit pour la ſeconde fois, & le combattit avec tant de bravoure & de ſuccés, que, ſi les *Cypaïs*, trop ardens à fondre ſur les Ennemis, n'avoient tiré de loin, aucun des *Maures* n'eût échappè du Camp pour annoncer la Nouvelle de leur défaite. On leur tua environ 250 Hommes, on leur en prit 200 autres avec 300 Chevaux, 2 Chameaux, & 13 Piéces de canon.

Le

Le lendemain de la victoire, le Chevalier ſe rendit maitre du Fort; & l'on peut dire à ſa gloire qu'il s'eſt aquitté de ces expéditions avec autant d'habileté que de prudence.

Il paroit une Déclaration du Roi portant *augmentation du Tarif des ports de Lettres, & Etabliſſement d'une Poſte de Ville à* Paris. Cette Déclaration contient 8 Articles, & eſt fondée ſur les motifs ſuivans.

La néceſſité, dit le Roi, *où nous ſommes de pourvoir au beſoin de l'Etat Nous a fait rechercher, pour y parvenir, les moyens qui nous ont paru être les moins onéreux à nos Peuples. Dans cette vuë, Nous nous ſommes fait rendre compte de ceux de nos Droits qui, en affectant le moins la fortune de nos Sujets, ſeroient ſuſceptibles d'une augmentation modérée.*

Nous avons reconnu que les ports de Lettres ont continué d'être taxés ſur le pié du Tarif de l'année 1703. *malgré l'augmentation du prix des Denrées & des Dépenſes de l'exploitation de cette Ferme, & malgré l'augmentation numéraire des Eſpéces, Nous nous ſommes portés à augmenter le Tarif dans une proportion générale, qui ſera encore au deſſous de cette augmentation numeraire*

raire

raire, de manière que les ports de Lettres continueront de coûter moins intrinséquement qu'en 1703. Cette disposition Nous a paru d'autant plus convenable que les Tarifs des ports de Lettres sont encore plus forts dans la plûpart des Etats voisins.

Ayant également reconnu qu'il seroit utile & commode aux Habitans de notre Capitale d'établir, dans l'enceinte des Barriéres, une communication plus facile & moins coûteuse que celle qui se fait par les voyes ordinaires des Lettres, qu'ils ont à s'écrire, par l'établissement d'une Poste intérieure, dont chacun seroit libre d'user ou de ne pas user à son gré, & que cet établissement pourroit en même tems accroitre le revenu de notre Ferme des Postes, Nous nous sommes déterminés à former le dit établissement, dont l'administration sera faite pour notre compte par le Fermier de nos Postes.

A cette Déclaration est annexé un *Tarif général des Droits que le Roi veut & ordonne être payés à l'avenir, à commencer du prèmier Août 1759. pour le port des Lettres & Paquets de Lettres, qui seront portés par la voye des Postes & Couriers ordinaires dans les Villes & lieux du Royaume, tant en droiture, que traverse, & Pays étrangers.*

LA

La Déclaration & le Tarif ont été enregiſtrés le 17. du mois dernier, au Parlement, en la forme & dans les termes uſités: On a ſeulement ajouté à ceux de l'enregiſtrement de la Déclaration les mots ſuivans: „ Et „ ſera le Roi très-humblement ſupplié, à la ceſſation de la Guerre, „ de faire ceſſer, ou de diminuër „ les Impoſitions les plus onéreuſes „ à ſes Peuples, ſuivant l'Arrêté de „ ce jour.

Le 22 du mois dernier, le Parlement ayant préſenté au Roi ſes itératives Remontrances au ſujet du Parlement de *Beſançon*, le Roi y fit le 23. la réponſe ſuivante par la bouche de Mr. le Chancelier.

Le Roi s'étoit aſſés expliqué à votre égard par ſa Réponſe à vos premieres Remontrances ſur l'affaire du Parlement de Beſançon, *dans laquelle S. M. a jugé qu'il ne vous appartenoit pas d'entrer. C'eſt à ce Parlement qu'Elle s'eſt réſervé de déclarer ſes intentions; & après avoir pris connoiſſance par Elle même de ce qui s'y eſt paſſé, Elle lui a fait ſçavoir ce qu'il peut attendre de ſa bonté pour tous ceux de ſes Membres qui ſe mettront à portée d'en éprouver les effets.*

Les principes inviolables ſur l'Autorité, que

que vos Remontrances avoient donné lieu à S. M. de rapeller portent leur certitude en eux mêmes; & Elle s'est assés déclarée aussi sur la ferme résolution où Elle est de les maintenir en leur entier. Ainsi vos dernieres Remontrances n'ont pû avoir de lieu ni d'objet auprès d'Elle, que pour excuser la démarche des premieres & couvrir ce qui paroissoit s'y être éloigné de la vuë de ces grands principes.

On a bien senti qu'elles avoient besoin de ce correctif, & le Roi voit avec plaisir dans les secondes l'homage légitime qu'Elles rendent à l'Autorité Souveraine attachée à sa Couronne & concentrée en sa personne, soit pour le commandement, soit pour la Législation, soit pour tout ce qui acheve d'en former l'universalité, la plénitude & l'indivisibilité, S. M. veut bien même ne pas chercher à y voir ce qui d'ailleurs se sentiroit encore de l'esprit qui avoit influé dans les premieres; & assurée des vrais principes dans lesquels Elle s'est renfermée avec autant de modération que de sagesse, Elle s'y arrête sans rien admettre qui n'y soit conforme & ne s'accorde avec les conséquences essentielles qu'on ne doit jamais en séparer. Ces Maximes, dans toute l'étendue qui leur apartient, ont fait la régle de son Parlement de Paris *dès son institution, & dans tous les temps ont fait sa gloire.*

C'est à l'attachement & à la fidélité invio-

violable pour ces Maximes, que le Roi reconnoîtra toujours des Officiers dignes de former son premier Parlement, Image principale de la Souveraine Justice aux yeux de ses peuples, & l'un des plus recommandables ornemens de sa Couronne.

Ils trouveront toujours en lui un Roi juste, éloigné de toute extrémité, qui bien persuadé du vrai caractere de la Royauté, ne veut regner que par l'esprit de conseil, de justice & de raison, connoît ce qui est légitimement dû à l'observation des formes & au maintien de l'ordre public de son Etat, ne desire que le plus grand bien & que l'amour de ses Sujets, toujours disposé à admettre favorablement ce qu'on peut avoir à lui représenter avec respect & sans sortir des bornes légitimes.

Agissant ainsi ils reconnoitront, & le public avec eux, ce que peuvent auprès de S. M. des Officiers sages, éclairés sur leurs devoirs, fidèles à s'y renfermer, & dignes enfin de sa confiance.

Les chaleurs excessives, qui se sont fait sentir pendant ce mois, ayant invité plusieurs gens de cette Ville a se baigner dans la *Seine*, il ne se passe point de jours, qu'il n'y en ait de noiés. Dernièrement un Bourgeois fort à son aise étant allé aux Bains

Bains avec sa Femme, celle-ci ne fut pas plus tôt dans l'eau qu'elle se trouva mal: Le Mari accourut à son secours; mais, entrainé avec elle par le courant de l'eau, ils périrent tous les deux.

On amena dernièrement a la Conciergerie du Palais l'Ecclésiastique qui a poignardé l'Evêque de *Boulogne*, son Prélat (*). Il a été condamné a *faire Amende honorable*, a *avoir le poing coupé*, a *être rompu vif, & jetté ensuite au feu*, par Sentence subalterne, laquelle a été confirmée par l'Arrêt du Parlement, que voici.

Vu par la Cour, la Grand' Chambre assemblée, le Procés Criminel fait par le Lieutenant Criminel de la *Sénéchaussée* de *Boulogne sur-Mer*, à la Requête du Substitut du Procureur-Général du Roi, Demandeur & Accusateur, contre *Charles Chevalier*, natif de la Ville d'*Etaples*, ci-devant Acolyte du Dioceze de *Boulogne*, demeurant ordinairement en la Basse-Ville du dit *Boulogne*, Défendeur & Accusé, Prisonnier es Prisons de la Conciergerie du Palais à *Paris*, Appellant de la Sen-

(*) Voiez le *Mercure* précédent, pag. 39.

Sentence renduë par le dit Juge le 3 du présent mois de Juillet 1759. par laquelle il est déclaré duement atteint & convaincu d'avoir attendu l'Evêque de *Boulogne* le 14. Juin dernier, jour de la *Fête-Dieu*, à l'issue des Vêpres de la Cathédrale de cette Ville, & de l'avoir frappé dans la dite Eglise, le *St. Sacrement* y étant exposé, d'un coup de Couteau sur la Clavicule gauche, dans le moment ou le dit Evêque étoit prêt de sortir de la dite Eglise pour retourner à son Palais par la porte qui y communique; pour réparation dequoi il est condamné à faire amende honorable en chemise, nuë tête & la corde au col, tenant en ses mains une torche ardente de cire jaune du poids de deux livres, au devant de la principale porte & entrée de l'Eglise Cathedrale de cette Ville, où il sera mené & conduit dans un tombereau par l'Exécuteur de la Haute-Justice, qui attachera devant lui & derriére le dos un Placard où sera écrit en gros caractéres (*Sacrilége & Assassin*) & là, étant à genoux, déclarer, que *méchamment il a attenté à la personne du dit Sr. Evêque, en le frappant d'un coup de Couteau sur la Clavicule gauche dans la dite Eglise Cathédrale de cette Ville, le St.* Sacrement *y étant exposé, dont il se repent, en demande pardon à Dieu, au Roi & à la*

Jus-

Justice; ce fait, aura le poing coupé sur un poteau, qui sera planté au-devans de la dite Eglise: Après quoi sera mené par le dit Exécuteur, dans le même tombereau, en la Place publique de la dite Ville, où il aura les bras, jambes, cuisses & reins rompus vif, sur un échaffaut, qui pour cet effet sera dressé dans la dite Place, ensuite son corps détaché du dit échaffaut, sera jetté au feu & réduit en cendres, icelles jettées au vent; a déclaré tous & uns chacuns les biens du dit *Chevalier* acquis & confisqués au Roi, ou à qui il appartiendra, sur iceux & autres non sujets à confiscation, préalablement pris la somme de deux cens Livres d'Amende envers le Roi; à la prononciation de laquelle Sentence le Substitut du Procureur-Général auroit déclaré en être Appellant *à minima*: Conclusions du Procureur-Général du Roi; oui & interrogé en la Cour le dit *Charles Chevalier* sur sa dite cause d'appel & cas à lui imposé: Tout considéré,

La Cour dit, qu'il a été bien jugé par le Lieutenant-Criminel de la Sénéchaussée de *Boulogne*, mal & sans grief appellé par le dit *Charles Chevalier*, & l'amendera; En conséquence sur l'appel *à minima*, met les Parties hors de Cour: Et, pour faire mettre le présent Arrêt à exécution, renvoie le dit *Charles Chevalier*,

Pri-

Prisonnier, par devant le Lieutenant Criminel de *Boulogne.*

Fait en Parlement le vingt-un Juillet mil sept-cent cinquante-neuf.

(Etoit signé)

RICHARD.

ON écrit de *Strasbourg* que vers la fin du mois dernier il s'y forma un Orage des plus violens, pendant lequel la Foudre tomba sur la Cathédrale de la Ville, en embrasa la charpente du comble, fendit & culbuta la voute du Chœur, dont la chûte écrasa le Maître-Autel & endomagea le Clocher; que malgré tous les moyens qui furent emploiés pour éteindre les flammes, elles avoient duré plus de 2 jours, & que l'on évaluoit les domages, causés par ce feu du Ciel, à près de deux millions de livres.

LE Bailli de *Solar*, Ambassadeur du Roi de *Sardaigne*, eut dernierement une audience particuliere du Roi, dans laquelle il fit part à Sa Majesté de l'heureux accouchement de la Duchesse de *Savoye*, & de la naissance d'un Prince.

Il s'est commis ici, ces jours passés, sur le *Quai de Gesvres*, un Assassinat pareil à celui qui fut commis, il y a 3 ou 4 ans, sur la personne de l'infortuné *Lescombat*, & par les mêmes motifs. L'Assassin, aïant été pris sur le fait, & arrêté, ne tardera pas à subir le châtiment que mérite son Crime.

Dans le moment, il se répand ici un bruit que nos Troupes, sous la conduite du Maréchal de *Contades*, en *Allemagne*, y ont été batues, & défaites, par l'Armée des *Alliés*. On attend avec impatience la confirmation & le détail autentiques de cette affligeante Nouvelle.

Elisabeth-Isabelle de *Harville*, Veuve d'Eléonor-François, Palatin de *Dyo*, Marquis de *Monperoux* & de *Roquefeuille*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Mestre-de-Camp-Général de la Cavalerie légere de *France*, mourut en cette Ville le 13 du mois dernier, âgée de 89 ans.

La nommée Pierrette *Dubois*, Veuve de Pierre *Finot*, mourut ici le 15 du même mois, dans la cent cinquiéme année de son âge. On re-

regarde comme quelque chose d'assez extraordinaire que cette femme, pendant le cours d'une si longue vie, n'ait jamais été attaquée de la moindre incommodité.

De Dunkerque.

Les Armements, qui se font ici & dans les principaux Ports de *France*, ne peuvent qu'attirer l'attention de l'*Europe*. Les apprêts en sont trop considérables pour n'avoir pas un objet réel & déterminé. C'est par la crainte que les *Anglois* en ont qu'ils ont fait la dépense du bombardement du *Havre*, où ils ont certainement fait plus de bruit, qu'ils n'y ont causé de domage. Ici nous ne craignons absolument rien de leur part. Nous continuons à travailler avec toute l'activité imaginable. Les travailleurs y abondent; l'argent ne manque pas; c'est le plus sûr moien de faire avancer les travaux.



NOUVELLES DE LA GRANDE-BRETAGNE.

De Londres.

EN vertu d'une Proclamation du Roi, du 24 du mois dernier, le Parlement, qui étoit prorogé au 26 du même mois, l'a été ultérieurement au 30 du present mois d'Août. S. M. a aussi rendu une Ordonnance qui assujetit à la Quarantaine tous les Vaisseaux, sans exception, venants de la Mer *Méditerranée*, par ce qu'on a reçu avis que la maladie contagieuse regnoit dans plusieurs Ports du Levant.

LES sentimens varient beaucoup ici sur les préparatifs des *François*. D'un côté, l'entreprise paroit téméraire, vu la quantité de Navires qui croisent dans la *Manche*, & les Troupes que nous avons sur les Côtes: Mais d'autre part, les opérations par Mer ne sont point de nature à être conduites sur un plan aussi fixe, & avec ce méchanisme, que celles de Terre. Un atome infortuné de Poudre fait sauter le meilleur Vaisseau, & déran-

range la plus belle Flotte Les Vents, la Marée, retiennent une Escadre, pendant que son Antagoniste en profite. La Tempête & tant d'autres hazards rendent les événemens sur Mer trop incertains, pour ne pas se précautionner au moindre danger. On a souvent entendu le Chevalier *Jean Norris*, un des meilleurs Mariniers & un des plus expérimentés que l'*Angleterre* ait jamais eu, le Chevalier *Charles Wager*, aussi honnéte-homme qu'habile Marinier, & l'Amiral *Vernon* même, avouër que notre Flotte n'est tout au plus, à l'égard de nos Côtes, qu'une défense probable, mais après tout très précaire. Aussi notre Ministère persiste-t'il à prendre les précautions les plus sages, pour n'être point surpris; & au cas qu'on le soit, pour repousser l'Ennemi, & le faire échouër dans ses Opérations ultérieures. Dans cette vuë, l'Amirauté continuë de faire travailler sans relâche à finir la construction de plusieurs Vaisseaux de guerre dans les Chantiers de *Woolwich* & de *Deptford*, afin qu'ils soient prêts à remplacer ceux qui pourroient avoir besoin de

radoub pendant cette campagne; & on lève toujours, de gré ou de force, un nombre prodigieux de Matelots, pour équiper tous ces Vaisseaux.

Nous nous attendons à savoir bientôt le but de la nouvelle expédition dont l'Amiral *Rodney*, qui est retourné à *Portsmouth*, s'est chargé. Ce sera sans doute sur la Côte de *France*: Car dans l'incertitude, où l'on est, rien ne paroit plus propre à nous rassurer, que de ruiner les apprêts des *François* à mesure qu'ils les font. Peut-être ne pensent-ils qu'à nous empêcher, par une diversion imaginaire, de faire de nouvelles Conquêtes en *Amérique*; mais ils pourroient bien aussi compter sur des renforts à nous inconnus. Du-moins, il est bien sûr que, s'il se faisoit un débarquement de 20 mille Hommes seulement, les Fonds baisseroient beaucoup; & il ne faudroit pas être fort surpris, s'ils venoient à tomber au-dessous de 70. pour cent. S'ils ne faisoient que ravager la Côte, nos Fonds assurément remonteroient.

Au milieu de la crainte & de l'espérance, bien des gens se moquent

des

des préparatifs d'outremer; mais d'autres plus craintifs, & peut-être plus prudens, prenent quelques précautions. Ce dernier parti est d'autant plus sage, que l'on ne peut deviner les vuës de l'*Espagne*, qui a beaucoup de Vaisseaux prêts, & que la malheureuse division ne règne encore que trop parmi les principaux de la Nation.

QUOIQU'IL en soit, la crainte d'une invasion de la part des *François* est toujours bien réelle, & les mesures que l'on prend en conséquence ne sont pas moins sérieuses. Toutes nos Troupes règlées quittent nos Villes & nos Forteresses pour garnir nos Côtes. On laisse la garde des *Places* à la Milice & aux Compagnies-Franches. On leve dans la Principauté de *Galles* un Régiment d'Infanterie-Légere dont le Colonel *Craufurd* aura le commandement. Quand ce Corps sera formé, nous aurons sur pied 85 Régimens Nationaux d'infanterie.

LE Camp de *Musselbourg* en *Ecosse* est composé des Régimens de *Leighton*, *Manners* & *Parslow*, Infanterie. Les deux Régimens de Dragons du

Lord *Sackville* & du Chevalier *Rich* sont répartis dans le voisinage de ce Camp. Celui de *Petitot*, Infanterie, occupe différens Forts, & celui de *Holmes* est en garnison dans le Fort de *St. George*.

Le 28 du mois dernier, le Prince *Edouard* s'embarqua à *Plimouth*, à bord du Vaisseau de guerre, le *Héros*, commandé par le Chef d'Escadre *Edgecumbe*; & ce Navire mit à la voile ce jour-là avec les Frégates, la *Vénus*, la *Pallas*, l'*Actéon*, le *Saphire*, & le *Southampton*, pour aller renforcer la Flotte de l'Amiral *Hawke*. On dit que Son Altesse Roïale commandera dans la Flotte comme Capitaine de haut-bord.

Le 5 de ce mois, le Général-Major *Barrington* arriva ici des *Indes-Occidentales*, & apporta au Roi la Capitulation de l'Isle de *Mari-Galante*, laquelle se soumit le 26 Mai dernier à l'obéissance de Sa Majesté aux mêmes conditions que les Isles de la *Guadeloupe* & de *Grande-Terre*.

Le Courier *Roworth* arriva ici le 8 au matin, apportant la premiere Nouvelle d'une Victoire complette remportée le premier de ce mois par

par l'Armée *Alliée* ſur celle du Maréchal de *Contades* & du Duc de *Broglie*. Cette importante Nouvelle fut d'abord annoncée au Public par une décharge du canon de la *Tour* & du *Parc*. Le Capitaine *Ligonier* & l'Adjudant-Général *Eſtorf* arriverent auſſi avec deux Couriers, l'un *Anglois*, & l'autre *Hanovrien*, pour apporter au Roi quelques particularités de ce grand événement. Ces deux Officiers ont été obligés de faire un long détour & de prendre leur route par l'*Ooſtfriſe*, ce qui a beaucoup retardé leur arrivée. La Cour attend à tout moment de l'Armée du Prince *Ferdinand* le Colonel *Fitzroy* qui doit lui apporter le détail & toutes les particularités de cette Victoire. En attendant, on apprend que les *François* attaquerent l'Aîle droite des Alliés à trois heures du matin; que les *Anglois* & *Hanovriens* eurent à ſoutenir le premier choc, qu'à ſix heures l'action fut générale, & qu'à huit heures les Ennemis furent contraints d'abandonner le champ de Bataille, y laiſſant quatre mille morts. Au départ de Mrs. *Ligonier* & *Eſtorf*, les *Alliés* étoient à la pourſuite des

François, qui se retiroient sous le canon de *Minden.*

Le 7, on reçut avis que le Capitaine *Thurot*, qui a commandé ci-devant l'Armateur le *Duc de Belle-Isle*, de *Dunkerque*, étoit sorti de ce Port avec quelques Frégattes ayant à bord 14 ou 1500 hommes. Surquoi les ordres furent expédiés au Chef d'Escadre *Boys*, qui étoit aux *Dunes*, d'en mettre immédiatement à la voile avec les Vaisseaux du Roi le *Norwich*, le *Douvres*, le *Solebay* & l'*Allarme*, pour aller à sa poursuite.

Le 9 du present mois, le Maître du Navire le *Neptune*, arrivé à *Falmouth* venant de la *Nouvelle-Yorck*, a mandé ici que l'Amiral *Dureil*, qui avec sa Flotte croise depuis quelque tems à l'embouchure du Fleuve de *St. Laurent*, s'y étoit dernierement emparé d'un Vaisseau de guerre *François* de 64 canons, d'une Frégatte de 28, & de six Bâtimens de transport, & qu'il avoit coulé à fonds un autre Vaisseau ennemi de 50 canons.

D'un autre côte, l'on a appris que dans les mois de Mai & de Juin les Corsaires *François* de la *Martinique* y ont

ont conduit 26 Batimens *Anglois*, apartenans pour la plûpart à nos Colonies d'*Amérique*.

Le Vaisseau du Roi *le Falkland* est de retour à *Portsmouth*. Il étoit allé jusqu'à *Ste. Helene* avec 2 Navires de notre Compagnie des *Indes* sous son convoi, & devoit revenir avec ceux qu'il trouveroit à cette Isle; mais en y arrivant le 15 Mai, il fut attaqué par 3 Vaisseaux de guerre *François* qui l'obligerent de s'éloigner, & il alla au *Bresil* pour y faire de l'eau. On a reçu avis par ce Vaisseau que les 3 Batimens ennemis se sont emparés d'un Navire de la Compagnie qui revenoit de la *Chine*. Il étoit suivi de 3 autres qui auront eû vraisemblablement le même sort, à moins que l'Amiral *Cornish* qui fit voile d'*Angleterre* au mois d'Avril dernier avec 4 Vaisseaux de ligne & 9 Vaisseaux de la Compagnie, n'ait obligé les *François* de quitter les parages de *St. Helene*. Cette croisiere leur est très-favorable pour intercepter tous nos Navires qui vont en *Asie* ou qui en revienent.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE.

De Ratisbonne.

LE Baron de *Plotho*, aïant été ſommé par un Arrêté du 20 Mai dernier de communiquer aux Etats de l'*Empire* la déclaration du Roi de *Pruſſe* touchant la ſûreté de la Diette, s'eſt adreſſé à Mr. de *Lincker*, qui à refuſé d'ouvrir le Protocolle. Le Miniſtre de l'Electeur de *Mayence* en allegue pour prétexte que ceux de la Cour de *Vienne* ne vouloient pas recevoir la déclaration, & que l'on y avoit formellement déſapprouvé tous Actes paſſés ſous la date du 20 Mai de cette année.

LES Lettres Patentes que l'Empereur a depuis peu données contre le Roi de *Pruſſe* au ſujet des contributions que les Troupes de ce Prince ont exigées dans la *Franconie*, étant demeurées ici affichées devant l'Hôtel de Ville, Sa Majeſté *Pruſſienne* n'a pu s'empêcher de témoigner le mécontentement que cela lui cauſoit, & Elle a envoyé ordre au Baron de *Plotho*, ſon Miniſtre auprès de la Diéte, de ceſſer d'avoir, à quelque occaſion que ce puiſſe être, aucune liaiſon avec les Membres de notre Magiſtrature.

LE Comte de *Buzau*, chargé ici du ſuffra-

frage de *Saxe-Weymar*, reçut dernierement, par la voye d'une Estaffette, un *Conclusum* du Conseil Aulique de l'Empereur daté du 6 de ce mois, & par lequel l'affaire de la Tutelle du jeune Duc de *Saxe-Weymar Eysenach* se trouve finalement ajustée à la satisfaction de la Duchesse Douairiere sa Mère, conformément au Codicile fait par le feu Duc, Epoux de cette Princesse.

Le Baron de *Plotho*, Ambassadeur Electoral de *Brandebourg* auprès de la Diète de l'*Empire*, a fait déclarer dernierement aux divers Membres qui composent cette auguste Assemblée, que si les Troupes *Françoises* & celle de l'Impératrice de *Russie* continuoient à vexer les Etats du Roi son Maître, ou ceux de ses Alliés, comme elles l'ont fait jusqu'ici, Sa Majesté *Prussienne*, dont la patience étoit poussée à bout, se trouveroit dans l'obligation d'en user de même à l'égard des Etats Electoraux de *Saxe*, & de tous les autres qui suivoient le parti de ses Ennemis.

De Vienne.

Le 31 du mois dernier, il arriva ici un Courier, pour annoncer a leurs M. M. *Imp.* que l'Armée *Russienne* avoit gagné, le 23 du même mois, une Bataille contre les *Prussiens*. En voici le détail.

***Relation*, *communiquée par les* Russes, *de la Bataille de* PALTZIG, *donnée entre l'Armée* Russe *& celle des* Prussiens, *le 23 Juillet* (*).**

LES *Prussiens* occupoient, le 22, un Camp sur les hauteurs derriere *Zullichau*; leur droite appuiée à un bois; la gauche rangée sur une hauteur fort retranchée, mais que l'on pouvoit tourner, &qui par-là devenoit d'un facile abord. Cette position des *Prussiens* détermina le Général *Soltikoff* à les aller attaquer. Il se mit en marche avec la premiere Division à 2 heures après midi, & donna l'ordre à l'Armée de le suivre le soir. Les tentes & équipages resterent dans le Camp. Le Général *Soltikoff* étant arrivé à portée de l'Ennemi, il alla le reconnoître. Il le trouva dans la même position. Il posta toute sa Division derriere des ravins; mais après le coucher du Soleil il la fit avancer sur des hauteurs, & il y établit d'abord des batteries. L'Armée arriva fort tard dans la nuit, & elle la passa au bivouac. Le Comte de *Soltikoff* la rangea sur 2 lignes; le nouveau Corps en partie sur la gauche; en partie en réserve, & ainsi en potence. La droite se porta sur une hauteur qui coupoit le chemin de *Crossen*, & formoit de même l'Equerre. LE

(*) Confrontez cette relation avec celle qui se trouve ci-après, à l'article de *Berlin*.

Le 23, à 2 heures du matin, le Général *Soltikoff* fût de nouveau reconnoitre l'ennemi. Il vit qu'il travailloit à force à perfectionner ses retranchements & ses batteries, ce qui fit croire que l'ennemi tiendroit pied ferme. M. de *Soltikoff* fit marcher son Armée en ordre de Bataille par sa droite, & la plaça sur le flanc gauche des *Prussiens*, qui après avoir reconnû nôtre position, fûrent obligés de changer leur front, marchant par leur gauche, pour gagner le flanc de nôtre Armée. Là-dessus M. de *Soltiboff* manœuvra de façon à ne pas laisser prendre cet avantage à l'ennemi. Il se proposa de gagner par sa droite les bords de l'*Oder*, s'il étoit possible de le tourner.

Quant à l'ennemi, son but étoit d'arriver à *Crossen*, & voyant que la manœuvre de nôtre Général dérangeoit son dessein, il decampa & prit la route de *Crossen*. Ce fût-là le moment où les Troupes *Russes* le previnrent; nous établimes des batteries sur cette route, & à 1 heure après midi les *Prussiens* se sentirent canonnés dans le moment qu'ils s'y attendoient le moins. Malgré cette canonnade le Géneral *Prussien* prit la résolution de forcer le passage. Il se mit vis-à-vis des *Russes* en ordre de Bataille sur des hauteurs, dont la crête étoit dominée par des bois & le bas protégé par un marais, dont

il

il a paru ensuite que l'ennemi n'avoit pas de connoissance. Les *Prussiens* engagerent le combat par une très vive canonnade qui dura depuis 2 heures après midi jusqu'à 3 & demie, tâchant de nous entamer par nôtre front. Le Local, & la bonne position, que nous y avions prise, ne permit qu'à un petit nombre de Régiments de leur gauche de se porter sur les *Russes*, & ils ne pouvoient être soûtenus par ceux de la droite. Nôtre Artillerie se trouva heureusement placée de maniere que l'ennemi ne pût gagner du terrein; & le feu de la mousquetterie, qui commença à 4 heures, l'obligea à se retirer. L'Ennemi fit une autre tentative en traversant le bois par lequel le Général *Prussien* fit défiler des Troupes, & attaqua notre gauche près du centre. Cette manœuvre n'eût pas plus de succès que la premiere. Le feu de la mousquetterie cessa pour quelque tems, & l'Armée *Russe* croyant la Bataille finie cria : *Victoire*, lorsque dans ce même moment l'on vit arriver des Houssars & des *Cosaques* chassés & délogés de l'embouchure du bois. Peu de tems après on vit arriver les *Prussiens* formés en trois Colomnes. Ils s'avancerent vers nôtre droite. En arrivant ils se déploierent tout de suite à droite & à gauche, commencant l'attaque par la gauche, & peu après par la droite, de façon que

que l'affaire devint générale. Il eſt incroyable avec combien de bravoure la premiere Ligne des *Ruſſes* ſoûtint cette attaque. Elle ne fût jamais rafraichie pendant tout le combat, & la ſeconde Ligne n'a point tiré un coup de fuſil. Le feu de la mouſquetrerie dura pendant 2 heures avec une vivacité ſurprenante. A 8 heures, le gain de la Bataille fût décidé en nôtre faveur, & les *Pruſſiens* ſe retirerent en désordre.

La perte de l'Ennemi eſt évaluée à 2000 hommes de tués, & quoiqu'il ait emmené ſes bleſſés ſur 500 chariots, il n'en eſt pas moins tombé 1700 entre nos mains, outre 3000 deſerteurs. Nôtre perte peut aller à 1500 tués, & à peu près 3000 bleſſés. Le Général *Demicow* eſt du nombre des morts. Les Trophées conſiſtent en 21 canons; 6 Drapeaux & 3 Etendarts. Les *Pruſſiens* ſe ſont retirés à un quart de mille du Champ de Bataille ſur des hauteurs entourées de marais. Delà ils marcherent le 24 dans leur ancien Camp de *Zullichau*, non pour s'y arrêter, mais pour paſſer l'*Oder* derriere cette Ville, que M. de *Soltikoff* compte paſſer pareillement dans peu. On detâcha le 24 le Prince *Wolkowsky* avec 3 Régiments d'Infanterie & 2 de Cavallerie, ſoûtenus par la Diviſion du Général de *Villebois*, pour ſe ſaiſir du grand magazin de *Croſſen*, s'il eſt poſſible.

De-

Depuis ce tems on a appris que les *Russiens* s'étoient emparés non seulement de *Crossen*, mais encore de *Francfort* sur l'*Oder*, & qu'ils avoient envoié des détachements qui avoient poussé jusqu'aux portes de *Berlin*. D'un autre côté, l'on a appris que l'Armée de l'*Empire*, étant entrée dans la *Saxe*, s'y étoit emparée de *Leipsig*. Mais la joïe qu'avoient causé ces agréables Nouvelles a été diminuée par celle qu'on a reçue de la défaite de l'Armée *Françoise*, commandée par le Maréchal de *Contades*, par celle des *Alliés* commandée par le Prince *Ferdinand*. On attend, avec la derniere impatience, le détail de ce fâcheux événement, dont on n'a point encore ici de relation autentique.

De Breslau.

On a publié ici, dans toutes les Villes de ce Duché, & celles du Comté de *Glatz*, une nouvelle Ordonnance du Roi, relative à celles que S. M. *Pruss.* a rendues antérieurement contre les impressions que pouvoient faire sur l'esprit des habitants les Manifestes que ses ennemis prennent à tâche de répandre. Elle est conçue en ces termes.

„ Nous Frederic, par la grace de
„ Dieu Roi de *Prusse*, Electeur de *Bran-*
„ *debourg* &c. &c. &c. Savoir faisons a
„ tous & un chacun par les Presentes
„ que, quoique tous les Vassaux & Su-
„ jets

„ jets du Duché de *Silesie*, & du Comté
„ de *Glats*, tant en général qu'en parti-
„ culier, aïent été plusieurs fois avertis,
„ pendant le cours de cette guerre, de
„ ne point se laisser émouvoir & séduire
„ par les suggestions, & Manifestes de
„ l'ennemi, encore moins de lui prêter
„ aucune assistance, soit en vivres ou
„ fourages, mais au contraire de per-
„ sister constamment dans la fidélité &
„ dans l'obéissance qu'ils nous doivent en
„ qualité de Souverain légitime, sans se
„ laisser détourner de ces devoirs par
„ aucuns motifs ou prétextes quelcon-
„ ques; cependant si est ce que, nonob-
„ stant la confiance où Nous sommes
„ que nos Vassaux & Sujets sont portés
„ d'eux-mêmes à remplir leurs obliga-
„ tions naturelles, sans qu'il soit néces-
„ saire de leur en rappeller le souvenir,
„ Nous avons jugé à propos de rendre
„ le présent Edit dans les circonstances
„ où les Chefs & Commandans des trou-
„ pes ennemies ont recours aux Mani-
„ festes pour attirer dans leurs intérêts
„ & rendre soumis à leurs ordres les ha-
„ bitans de ces pays. En conséquence,
„ Nous avertissons réitérativement &
„ surabondamment tous nos Vassaux &
„ Sujets du Duché de *Silésie* & du Com-
„ té de *Glatz* d'être en garde contre
„ toutes insinuations & séductions de
„ cet-

„ cette nature, & de n'avoir pour l'en-
„ nemi, soit en lui livrant des vivres,
„ fourages & autres subsistances, soit en
„ lui fournissant des sommes d'argent, ou
„ en prévenant la désertion parmi ses
„ troupes, aucune de ces déférences qui
„ puissent les aliéner de leur fidélité &
„ attachement envers notre Personne,
„ leur Souverain Maître & Seigneur lé-
„ gitime. Au contraire, ils acquitteront
„ ponctuellement tout ce qui regarde
„ les subsides ordinaires du pays, & les
„ choses nécessaires pour le service de
„ notre Armée, lesquelles seront livrées
„ sans demande préalable, sans difficul-
„ té, & sans le moindre délai. En ré-
„ compense, Nous promettons du soula-
„ gement en toute occasion à ceux d'en-
„ tre eux qui se comporteront en fidèles
„ Vassaux & dignes Sujets, & menaçons
„ de peines certaines tous autres qui,
„ rebelles à leur devoir, se feront mon-
„ trés mal-intentionnés pour Nous, &
„ favorablement disposés pour l'ennemi.

„ Or, comme plusieurs Vassaux & Su-
„ jets de la *Haute-Silesie*, où se trouve
„ actuellement un Corps ennemi, se sont
„ rendus coupables de félonie & d'infi-
„ délité par un oubli de leur devoir,
„ jusqu'à se mettre sous l'appui de ces
„ troupes, à s'arroger l'autorité de fai-
„ re dans les Cercles de la Province

„ tou-

„ toutes ſortes de diſpoſitions nuiſibles „ à nos intérêts, & que non contens de „ ces puniſſables démarches, ils ſe pro- „ poſent ſans doute d'entrainer la mul- „ titude par leur exemple, afin de pou- „ voir exténuer aux yeux du Public l'o- „ dieux d'un écart que rien ne ſauroit „ juſtifier; néanmoins Nous ſommes fer- „ mement perſuadés que tout Vaſſal & „ Sujet d'honneur ne pourra que détes- „ ter la conduite de ces parjures & mé- „ chans garnemens, & rompre tout com- „ merce avec eux.

„ Au ſurplus, Nous avertiſſons particu- „ liérement chacun de nos Vaſſaux & „ Sujets bien-intentionnés de ne pas prê- „ ter l'oreille aux diſcours de ces trans- „ fuges ſuborneurs, ni de ſe mettre dans „ le cas de chanceler dans la fidélité & „ l'obéïſſance qu'ils nous ont une fois „ jurée; ferment dont aucune Puiſſance „ de la Terre ne ſauroit les abſoudre. „ Loin de là, Nous eſpérons que cha- „ cun ſaiſira les occaſions d'arrêter ces „ transfuges, & de les livrer aux Gar- „ niſons des Fortereſſes les plus voiſines. „ Mais au cas qu'il en ſoit autrement, „ & ſuppoſé qu'il y ait de la faute de „ l'un & l'autre de nos Vaſſaux & Sujets, „ tels ſeront réputés pour participans au „ crime des transfuges, & punis des mê- „ mes peines. En foi de quoi Nous a- „ vons

„ vons ſigné & muni la préſente de no-
„ tre Sceau Royal.

„ Fait au Quartier-Général à *Reichs-
„ bennersdorff* le 6. Juin 1759.

(Signé)

FREDERIC.

Et plus bas.

DE SCHLABERNDORF.

De Dreſde.

On a reçu ici, par la voye de *Guben*, la Nouvelle d'un combat fort opiniâtre, qui s'eſt donné le 23 du mois paſſé près de *Zullichau*, entre l'Armée *Pruſſienne* aux ordres du Lieut.-Géneral de *Wedel*, & celle de l'Impératrice de *Ruſſie*, commandée en Chef par le Géneral Comte te *Soltikoff*. Les particularités que l'on a au ſujet de cette action portent, qu'elle s'étoit terminée à l'avantage des *Ruſſes*; que du côté des *Pruſſiens* le brave Géneral *Wobersnou* avoit été tué, les Géneraux *Mauteuffel* & *Gablens*, ainſi que que le Prince d'*Anhalt-Bernbourg*, ont été aſſez dangereuſement bleſſés; qu'après le combat l'Armée *Pruſſienne* avoit paſſé l'*Oder*, & étoit venuë camper à *Sawada*, entre *Grunberg* & *Croſſen*, où elle avoit dû être jointe le 27. du mois der-

dernier par un gros Corps detaché ſous les ordres du Prince de *Wirtemberg*.

D'autres avis reçus du Quartier Général du Roi de *Pruſſe*, & qui ſont datés du 24 portent, que ce Monarque n'avoit pas pluſtôt été informé de cet avantage remporté par les *Ruſſes*, qu'il s'étoit mis en marche avec un Corps d'environ 20000 hommes de l'élite de ſon Armée, & qu'il avoit dû le 30. ſe joindre près de *Sagan* à un gros Corps de Troupes conduit par le Prince *Henry*, pour aller enſemble renforcer l'Armée du Lieut.-Gèneral de *Wedel*.

D'un autre côté l'on apprend, qu'au premier avis que le Feld-Maréchal *Daun*, qui continue de camper dans le voiſinage de *Mark-Liſſa*, a eu de la marche du Roi & de celle du Prince ſon Frère, il a immédiatement détaché les Généraux *Haddick*, *Laudohn* & *Maquire* avec environ 40000 hommes, qui ont auſſi pris la route de la *Baſſe Luſace*, & chercheront probablement à ſe joindre aux *Ruſſes*, ou à attaquer le Prince *Henry* durant ſa marche. Ainſi l'on s'attend à chaque inſtent à recevoir la nouvelle de quelque Bataille ſanglante.

Depuis que le Corps de Troupes *Autrichienne* aux ordres du Géneral *Brentano* a paſſé l'*Elbe* près de *Pirna*, il s'eſt tellement rendu maitre des routes qui condui-

duisent dans la *Haute Lusace*, que ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté que l'on peut entretenir d'ici communication avec l'Armée de S. M. *Prussienne*, non plus qu'avec celle du Prince *Henry*.

De Leipsic.

L'Armée de l'*Empire*, après avoir fait occuper par de forts Détachemens les Villes de *Halle*, *Naumbourg*, *Zeitz*, *Weissenfelds* & autres Places de notre voisinage, se présenta le 3. de ce Mois à nos Portes. Le même soir un Colonel *Autrichien*, accompagné d'un Trompette, vint sommer le Géneral *Hauss*, Commandant *Prussien*, de rendre la Ville; sur quoi celui-ci proposa quelques Articles, que ce Colonel porta le lendemain au Maréchal Prince de *Deux-Ponts*; & le 5. on signa de part & d'autre une Capitulation, suivant laquelle on est entr'autres convenu, que les Troupes *Prussiennes* dont a été jusqu'ici composée notre Garnison, sortiroient le 7. de la Ville avec tous les honneurs Militaires pour se retirer où bon leur sembleroit; que tous les prisonniers de guerre, soit *Autrichiens*, ou des Troupes de l'Armée de l'Empire, qui se tronvent ici, seroient déclarés libres, & que toutes les contributions que les *Prussiens* avoient exigées de

de la Ville, cesseroient dès le moment, sans qu'ils pussent rien répéter des arrérages qui leur étoient dûs. En conséquence de cette Capitulation, la Porte de *Ranstadt* fût dès le soir livrée à un Détachement de 300 Croates.

On croit que ce qui a principalement obligé le Commandant *Prussien* à capituler si vite, a été la menace qu'on lui a faite de brûler *Halle* & les autres Villes de la Domination du Roi son Maître, dont on viendroit à s'emparer, s'Il exécutoit lui-même celle qu'il avoit faite de mettre le feu à nos *Fauxbourgs*. Une autre raison qui a aussi beaucoup contribué à lui faire prendre ce parti, est le manque d'eau où il craignoit de se trouver, par ce que les Impériaux aïant détourné la petite Riviere de *Pleisse*, qui coule dans la Ville, on auroit été bientôt dans le cas de n'y avoir d'autre eau que celle des Puits & des Citernes, ce qui eut été d'une grande incommodité pour la Garnison. Quoiqu'il en soit, voici la Capitulation même.

„ Après la sommation faite à cette „ Ville & à la Garnison par S. A. S. le „ Prince de *Deux-Ponts* en sa qualité „ de Géneral-Feld-Maréchal des Ar- „ mées de L. M. *Imp.* & de l'*Empire*, „ on a considéré de part & d'autre l'in- „ utilité de causer du domage à la Vil- „ le

„ Ville, & l'on a conclu la Capitulation
„ suivante.

ARTICLE PREMIER.

La Garnison, avec tout ce qui en dépend & se trouve au service de S. Maj. Prussienne, *sortira librement.*

II. *A cet effet on ordonnera sur le champ & l'on fournira gratis les Chariots & les Chevaux de trait & de main nécessaires.*

III. *La Garnison sortira le 7 de ce mois, marchera le même jour à* Dulcen, *& le lendemain à* Wittenberg.

IV. *Les Malades resteront dans la Villes & seront entretenus & soignés par des Officiers de cette Garnison. Après leur rétablissement, ou lorsque lesdits Officiers le désireront, ils auront la liberté de se retirer.*

V. *La Garnison sortira, Tambour battant & Enseignes déployés, mais la Barriere & la Porte de* Ranstadt *seront occupées dès aujourd'hui par les Troupes* Impériales *&* Royales, *& la Garnison continuëra d'occuper tranquilement la Ville & les Fauxbourgs, jusqu'à sa sortie.*

VI. *Si quelqu'un de la Garnison profitoit de cette occasion pour s'évader & se réfugier auprès du Détachement qui doit occuper la Porte & la Barriere de* Ranstadt, *les Troupes* Imp. *&* Royales *rendront sur le champ le transfuge à la Garnison.*

VII. *Les*

VII. *Les Officiers qui resteront dans la Ville y auront toute liberté & sureté, jusqu'à ce qu'ils reçoivent ordre d'en partir.*

VIII. *Tous les effets qu'on laisse ici, & qui appartiennent à des Sujets du Roi de* Prusse, *seront délivrés, & passeront avec toute sureté, lorsque les propriétaires les demanderont.*

IX. *Toutes les dettes contractées par la Garnison doivent être payées avant sa sortie; mais parmi ces dettes ne sont point comprises celles que peuvent avoir contractées ci-devant des Officiers* Prussiens *qui ne sont plus en cette Ville.*

X. *Dès à-présent il ne sera plus exigé de contributions de la Ville, ou de la Bourgeoise, ni fait la moindre exaction, sous quelque dénomination que ce puisse être; encore moins prendra-t-on des Otages de la Ville pour les arrérages dont elle peut être redevable.*

XI. *Tous les Otages, sans exception, qui se trouvent à* Leipsig, *soit des Païs de L. M.* Imp., *soit de ceux de l'*Empire, *ou de leurs* Hauts-Alliés, *seront libres, ainsi que les Prisonniers de guerre* Autrichiens; *mais on payera la dépense des derniers.*

XII. *Les Prisonniers de l'Armée de* l'Empire *resteront aussi dans la Ville, mais non autrement que sur la parole qu'on*

les échangera bientôt, que l'on payera alors les fraix de leur subsistance, & qu'en même tems on remboursera aussi ce qu'il en aura coûté pour celle des Prisonniers Autrichiens.

XIII. *La Garnison pourra emmener l'Artillerie qui consiste en* 12 *pièces de canon apartenantes aux Bataillons, de même que toutes les munitions & les armes qui lui apartiennent, mais les canons de la Forteresse de* Pleissenbourg, *qui s'y trouvent actuellement, & qui s'y sont trouvés ci-devant, doivent y rester.*

XIV. *Deux Officiers de la Garnison demeureront en ôtage pour la sureté de la Capitulation. En même tems ils auront soin des malades, comme il est dit à l'Article* V.

„ Pour plus de sureté encore, les
„ Articles de cette Capitulation seront
„ signés & scellés par Mr. le Major-
„ Géneral Baron de *Hauss*, Comman-
„ dant de la Ville de *Leipsic*, & par
„ Mr. de Baron de *Widmann*, Colonel
„ & Aide de Camp-Général au service
„ de S. M. *Imp.* & *Royale.*

„ A *Leipsig* le 5 Août 1759.

Frederic de Haus,

&

L. de Widmann,
Colonel & Aide de Camp-Géneral de L. M. Imp.

La

La Garnison *Prussienne* est partie le 7. Elle a perdu en route plus de 1500 hommes qui ont deserté. Elle ne fut pas à un demi-mille de cette Ville, que plusieurs centaines de Soldats se révolterent contre un Colonel qui avoit tué un *Suédois*, le tuèrent lui-même, blessèrent le Géneral *Haus*, & revinrent ici, tambour battant. Le reste a marché à *Wittenberg*.

Le Géneral *Kleefeld* est allé à *Torgau* avec l'Avantgarde de l'Armée de l'*Empire*. Le Prince de *Deux-Ponts* qui est arrivé ici le 8. à midi, a envoyé au Géneral *Brentano* à *Pirna* une Lettre de sommation qu'il doit faire remettre par un Trompette au Comte de *Schmettau*, Commandant à *Dresde*.

De Hambourg.

Suivant diverses Lettres particuliéres du *Brandebourg*, depuis l'Action du 23 Juillet, les *Russes* ont pris possession de *Crossen* & de *Francfort sur l'Oder*. La Garnison de cette derniere Ville a capitulé aux conditions de se retirer librement où elle voudroit, mais sans pouvoir servir d'un an contre les Troupes de l'Impératrice de *Russie* ni contre celles de ses Alliés. Un Corps de 5 à 6 mille *Cosaques* & *Calmoucks* fait des courses en deça de l'*Oder*, & l'on prend à *Berlin* toutes les mesures que dicte la

prudence dans une situation aussi critique. On y a fait entrer 2 mille Hussards de *Zietben* pour en renforcer la Garnison. Les Archives ont été transférées dans un lieu plus sûr, & la Famille-Royale doit se retirer à *Spandau*, si elle ne l'a déjà fait.

De Hanover.

Le 6 de ce mois, Mr. *Höpfner*, l'un des Estaffettes de la Cour de *Hanover*, arriva ici à 5 heures après-midi, précédé de 12 Postillons sonnant du cor, & expédié de l'Armée Alliée au Lieutenant-Géneral *Hardenberg*, Gouverneur de cette Ville, avec l'agréable Nouvelle que le Prince *Ferdinand* de *Bruswicb*, malgré la grande supériorité de l'Armée *Françoise* aux ordres du Maréchal de *Contades*, avoit remporté sur elle une victoire complette le 1. de ce mois. Le Gouvernement n'a point encore fait publier de relation autentique de cet heureux événement, qui a dissipé la crainte & les vives allarmes dans lesquelles nous avoit jettés l'approche de l'ennemi. En attendant qu'elle paroisse, on en voit courir le détail que voici, & dont (comme il est assez ordinaire dans les premieres Nouvelles de tels événemens, inespérés,) il y aura vraisemblablement quelque chose à rabatre.

Lettre

LETTRE *d'un Officier de l'Armée Alliée, commandée par Mgr. le Duc* Ferdinand *de* Brunswic, *datée du Quartier-Géneral à* GOHFELD *le 5 Août.*

„ JE vous ai préparé par ma dernière „ du 29. Juillet au glorieux évènement, „ qui eſt arrivé le 1. de ce mois. Les „ occupations continuëlles, qui l'ont ac„ compagné, m'ont empêché juſqu'à pre„ ſent de pouvoir vous en envoyer quel„ que détail.

„ VOUS vous rappellerez que le 28. „ Juillet, Mr. le Prince Héréditaire ſe „ détacha du Camp de *Petershagen*, avec „ 6 *Bataillons*, 8 *Eſcadrons de Dragons*, 2 „ *Eſcadrons* de *Huſſars*, les *Volontairs de* „ *Pruſſe*, & une *Brigade de Chaſſeurs* „ *Hanovriens*; il pouſſa par *Lubeke*, en „ chaſſa l'Ennemi, & prit la route par „ *Melle* à *Rimſel*, ſitué ſur le chemin „ de *Bielefeld*; il y fut joint le 30. par „ le Géneral-Major *Dreves*, qui avec „ un Corps de 4 *Bataillons*, 2 *Eſcadrons* „ de *Dragons* de *Breitenbach*, 2 *Eſcadrons* „ de *Huſſars*, & les *Chaſſeurs Heſſois*, „ avoit nettoïé les environs de *Vechte*, „ & repris *Oſnabrug*, comme je vous l'ai „ déja mandé.

„ Ce jour là (le 30.) le Prince Hé„réditaire s'avança vers *Hervorden* & „s'établit le 31. à *Kirchlinger*, sur la „route des Convois de l'Ennemi, qui „venoient de *Paderborn*.

„ Le 29. Mr. le Duc *Ferdinand* fit „marcher l'Armée sur 3 Colomnes du „Camp de *Petershagen* à celui de *Hil*„*le*, & la gauche sur le Village de *Frie*„*dewalde*, les Villages de *Northemmern* „& de *Holtzenhausen* se trouvèrent de„vant le front.

„ Les Piquets de l'Armée furent pos„tés à *Fortheim*, *Hille*, *Sud-Hemmern*, „& *Hattem*, n'étant ainsi séparés de l'Ar„mée de *France*, campée entre *Minden* „& *Haddenhausen*, que par le Marais.

„ Le 31. *Lubeke* fut occupé par le „Lieutenant-Géneral *Gilse* avec 3 *Ba*„*taillons*, 300 *Chevaux*, & 2 *Esadrons* „de *Hussars*, pour entretenir une com„munication libre avec le Prince Héré„ditaire, qui s'avançoit vers *Hervorden*, „où étoit la Boulangerie des *François*.

„ Un Corps de 15 à 16 *Escadrons* avec „une *Brigade* de *Grosse Artillerie*, fut „laissé campé sous les ordres du Géne„ral *Wangenheim*, derriere le Village de „*Dodenhausen*, & le Village garni de 2 „*Bataillons*, & couvert par de bonnes Re„doutes.

„ Le Colonel *Luckner* avec les *Hussars*

Ha-

„ *Hanovriens*, & une *Brigade* de *Chasseurs*, & soutenu par 2 *Bataillons* de „ Grenadiers, étoit posté entre *Buckebourg* & le *Wezer*, pour observer le „ Corps du Duc de *Broglie*, campé au-„ delà de cette Rivière entre *Hausbergen* & *Minden*.

„ Nos dispositions génoient l'Ennemi; „ on remarqua bien-tôt qu'il n'y étoit „ pas indifférent, Il fit repasser le *Wezer* à l'Armée de Réserve de Mr. le „ Duc de *Broglie* le 31. Juillet: & la „ nuit au 1. Août, Mr. de *Contades* passa avec toute son Armée, sur 8 Colon-„ nes, la *Barta*, Ruisseau qui coule le „ long du Marais, & tombe à *Minden* „ dans le *Wezer*.

„ Le 1. Août, Mr. le Maréchal de „ *Contades* aïant résolu de nous attaquer, „ commença dès la pointe du jour à for-„ mer son Armée, de façon qu'une „ grande partie faisoit face à *Dodenhausen*, & contre le Corps du Général „ *Wangenheim*, pendant que l'autre par-„ tie faisoit front sur *Hille*. Toute sa „ Cavalerie se trouvoit au centre, & son „ Infanterie sur les deux ailes.

„ Mgr. le Duc *Ferdinand* avoit prévu „ que la Bataille se devoit donner le 1. „ ou le 2. d'Août, ou que les Ennemis „ devoient repasser les Montagnes, ainsi „ il étoit prêt à les recevoir. A 3 heu-

„ res du matin, l'Ennemi fit la galante-
„ rie à S. A. S. de canonner vivement
„ son Quartier à *Hille* par une Batte-
„ rie de 6 Pièces de canon, qu'il avoit
„ établie la veille sur la Digue d'*Eickhorst*,
„ qui mène par le Marais à *Hille*; mais
„ ils n'ont tué personne. Leur but étoit
„ apparemment d'attirer par-là notre at-
„ tention de ce côté-là. Mgr. le Duc
„ *Ferdinand* se contenta d'y faire trans-
„ porter 2 grosses Pièces de canon, d'or-
„ donner à l'Officier du Piquet posté à
„ *Hille*, de s'y défendre jusqu'à la der-
„ nière extrêmité, & au Général *Gilsé*
„ d'attaquer à l'instant par *Lubeke* l'En-
„ nemi, posté à *Eickhorst*, ce qui fut ex-
„ écuté avec succès.

„ Mr. le Prince d'*Anhalt*, Lieutenant-
„ Géneral du jour, fut chargé en même
„ tems par son Altesse d'occuper avec le
„ reste des Piquets de l'Armée le Villa-
„ ge de *Halen*, où Mgr. le Duc *Ferdi-*
„ *nand* avoit dessein d'appuyer sa droite,
„ & où l'Ennemi s'étoit déjà niché, mais
„ d'où il fut bientôt chassé.

„ L'ARMÉE aïant pris les Armes, s'é-
„ branla sur 8 Colonnes, & occupa en
„ diligence le terrein entre *Halen* &
„ *Hemmern*, pendant que le Corps du
„ Géneral *Wangenheim* occupa le vuide
„ entre *Hemmern* & *Dodenhausen*: il fut
„ attaqué avec vivacité, mais ne fut
point

„ point du-tout ébranlé. Vers les 5 heu-
„ res du matin, le canon joua des 2 cô-
„ tés, avec beaucoup de violence, & en
„ peu de tems notre Artillerie gagna la
„ supériorité, & la maintint.

„ NOTRE Armée s'avança à grands
„ pas, & le petit feu commença vers les
„ 6 heures le long du front; le fort de
„ l'Action se tourna alors vers notre droi-
„ te. Les 6 Bataillons d'Infanterie *An-*
„ *gloise* qui s'y trouvoient, de même
„ que les 2 Bataillons de *Gardes Hano-*
„ *vrienes*, y firent des prodiges de valeur.
„ L'Ennemi, déconcerté de la vivacité
„ de nos mouvemens, perdit terrein, &
„ plia avec célérité; les Carabiniers &
„ la Gendarmerie voulurent fouler aux
„ piés l'Infanterie *Angloise* & *Hanovrien-*
„ *ne*: mais ces braves Bataillons les
„ renvoièrent avec une perte immense;
„ & battirent tout ce qui se presenta à
„ eux, tant Cavalerie, qu'Infanterie de
„ la gauche & du centre de l'Ennemi.
„ Les Canons de l'Ennemi, qui tiroient
„ vers notre gauche, tombèrent entre
„ nos mains. La Cavalerie *Hessoise*, le
„ Régiment de *Holstein*, Dragons *Prus-*
„ *siens*, *Hamerstein*, & le Régiment du
„ Corps de Cavalerie *Hanovrienne*, ont
„ fait merveille à notre gauche; celui
„ de *Holstein* entre autres a emporté une

„ Batterie de 9 Canons, & pris 3 Dra-
„ peaux. En un mot, tous les Régi-
„ mens, qui ont donné, ſe ſont diſtin-
„ gués ſingulièrement, & pas un Peloton
„ de toute l'Armée n'a reculé de toute
„ l'Action. La Cavalerie de la droite
„ n'a point agi, étant deſtinée pour ſou-
„ tenir l'Infanterie en troiſiéme Ligne.

„ L'Infanterie du Corps du Géneral
„ *Wangenheim* n'a point donné, étant
„ ſeulement placée pour aſſurer notre
„ flanc gauche, & pour ne pas perdre
„ l'avantage du Poſte de *Dodenhauſen:*
„ le deſſein des *François* étoit d'accabler
„ ce Corps par le poids de leur maſſe,
„ & de ſe mettre entre lui & le gros de
„ notre Armée. Mgr. le Duc *Ferdinand*
„ l'avoit prévu; & en marchant comme
„ il fit, il prit l'Armée *Françoiſe* en flanc.
„ Ce fut le Duc de *Broglie*, qui fit l'at-
„ taque ſur le Corps de *Wangenheim*;
„ mais un feu prèparé de 30 Pièces de
„ canon placées avec art, & exécuté a-
„ vec une vivacité ſans égale, rallentit
„ le ſien. Le Comte de *Buckelbourg*,
„ Grand Maître de l'Artillerie, qui a-
„ voit donné l'idée de cette Batterie, &
„ qui l'a voulu diriger lui-même, s'eſt
„ acquis une gloire immortelle par les
„ diſpoſitions qu'il a faites, pour tirer
„ profit de notre Artillerie qui eſt fort
„ nom-

„ nombreuse. Elle a fait en géneral très
„ bien, celle des *Anglois* en particulier
„ a fait merveille.

„ A midi la Bataille finit, l'Ennemi qui
„ avoit toujours cédé, quita tout à fait
„ la partie: il parut d'abord vouloir diri-
„ ger sa retraite par les défilés de *Witte-
„ kindstein* (*); mais le Prince Hérédi-
„ taire aïant battu le même jour le Duc
„ de *Brissac* près de *Gobfeld*, & cette
„ affaire leur aïant fait comprendre qu'il
„ seroit trop difficile de repasser les Mon-
„ tagnes, & de gagner *Paderborn*, ils
„ prirent le parti de passer le *Wezer* la
„ nuit du 1. au 2. & de brûler les Ponts.
„ Ils vouloient, à ce qu'ils ont toujours
„ dit, nous chasser au delà du *Wezer*,
„ & nous leur avons fait ce qu'ils n'ont
„ pu nous faire.

„ Les Ennemis conviennent avoir été
„ battus tout de bon, & que leur perte
„ est très considérable. Nous leur avons
„ pris beaucoup de Canons, parmi les-
„ quels se trouvent 43. Pièces de gros
„ calibre, avec beaucoup de Drapeaux
„ & d'Etendarts.

„ Le Butin que nos Troupes ont ga-
„ gné est très considérable: les Gardes à
„ piéd *Hanovriennes* ont eu les dépouilles
„ &

(*) *C'est ici, où* Charles-Magne *battit le grand* Wittekind.

„ & les Montres d'or de la *Gendarmerie*.
„ Ce Corps à prodigieusement souffert,
„ aussi bien que les *Carabiniers*, la *Colo-*
„ *nelle Générale*, & le Régiment du *Com-*
„ *missaire Général*, & dans l'Infanterie
„ les *Grénadiers de France*, & *Roïaux*, &
„ les Régimens *Saxons* ont le plus perdu,
„ & ont perdu beaucoup.

„ *Minden* s'est rendu le 2 au matin à
„ discretion. Les Prisonniers, qu'on y
„ a faits, sont en fort grand nombre, sur
„ tout en Officiers blessés. Le Duc y a
„ fait ses dispositions pour la suite de
„ ses Opérations, qui n'ont point dis-
„ continué.

„ Le Colonel *Freitag* a pris plusieurs
„ Trophées aux environs de *Detmold*,
„ avec les Equipages du Maréchal de
„ *Contades*, du Prince de *Condé*, & du
„ Duc de *Brissac*. Une partie de la
„ Caisse Militaire & de la Chancèlerie;
„ avec des Papiers de la dernière impor-
„ tance, sont également tombés entre ses
„ mains; & il est probable qu'ils en
„ laisseront encore beaucoup en arrière.
„ Mr. le Prince Héréditaire passe aujour-
„ d'hui le *Wezer* à *Hamelen*, pour conti-
„ nuër la poursuite des Ennemis, qui
„ étoient arrivés hier à la hauteur de cet-
„ te Ville.

„ Mgr. le Duc *Ferdinand* assit le 4 son
„ Camp à *Gobfeld*, & aujourd'hui 5 nous

„ mar-

„ marcherons à *Hervorden*. Les Enne-
„ mis souffrent beaucoup par le manque
„ de Vivres ; ils n'ont d'autres ressour-
„ ces que celles qu'ils savent s'ouvrir
„ dans le pays même. Ils commandent
„ de tous côtés de fortes cuissons de
„ pain, & paroissent vouloir venger leur
„ défaite sur les Paysans, qui n'en peu-
„ vent mais : c'est une foible ressource
„ dans les Forêts & Montagnes où leur
„ Armée se trouve dispersée.

„ PENDANT qu'on se battoit dans la
„ Plaine de *Minden* le Prince Hérédi-
„ taire marcha sur *Gohfeldt*. Mr. le Duc
„ de *Brissac* eut le même sort que le Ma-
„ réchal de *Contades* à repasser le *Wezer*,
„ ne se voïant d'autre ressource dans son
„ malheur.

DETAIL *de l'Action de* Gohfeld *entre Mgr. le Prince Héréditaire de* Brunswic, *& Mr. le Duc de* Brissac, *le* 1. *Août* 1759.

„ LE Corps de Mr. le Duc de *Brissac*
„ campa le 31. au soir, la gauche au Vil-
„ lage de *Gohfeldt*, aïant la *Werra* devant
„ le front, & la droite vers les *Salines*.
„ On comptoit ce Corps à peu près à 7
„ ou 8000. Hommes. Leur position é-
„ toit inabordable par le front ; & il ne
„ restoit de moïen pour les attaquer, que
„ d'en-

„ d'envelopper leur gauche. Pour cet „ effet, Mgr. le Prince Héréditaire fit „ les dispositions suivantes.

„ Son Altesse Sérénissime forma trois „ attaques, qui toutes devoient se régler „ sur la réussite de celle de sa droite. Les „ Troupes, pour l'attaque de la droite, „ étoient 1. Bataillon de *Diepenbroek*, „ 2. du *Régiment du Corps de Brunswic*, „ 200. *Volontaires*, 4 Escadrons *de Dragons* de *Bock*. Les Troupes du Centre „ furent 1. Bataillon de *Vieux Zastrouw*, „ 1. de *Behr*, 1. de *Bock*, de *Canitz*, 1. „ Escadron de *Charles Breitenbach*, avec „ toutes les Pièces du Parc. La gauche „ étoit composée d'un Bataillon de *Block*, „ 1. de *Dreves*, 1. de *Zastrow*, & 4 Escadrons de *Busch*. Les Troupes du Centre étoient destinées à tenir l'Ennemi „ en échec, pendant que celles de la „ droite enveloperoient sa gauche; „ celles de notre gauche devoient se porter au Pont des *Salines*, pour couper „ toute retraite à l'Ennemi sur *Minden*.

„ Son Altesse Sérénissime étoit en personne à la droite, Mr. de *Kilmansegg* „ au Centre avec Mr. de *Dreves*, & Mr. „ de *Bock* avoit la conduite de la gauche.

„ L'on partit à 3 heures du matin du „ Camp de *Quembeim*; l'Ennemi avoit „ les mêmes intentions que nous, savoir

„ de

„ de nous attaquer. Dès que Mr. de *Kil-*
„ *mansegg* eut débouché par le Défilé de
„ *Bock*, l'Ennemi se présenta devant lui,
„ & le feu du Canon commença de part
„ & d'autre: La droite devoit passer la
„ *Werra*, sur un Pont très-étroit, au Vil-
„ lage de *Kircblinger*, afin de tourner la
„ gauche de l'Ennemi. La bonne volon-
„ té des Troupes surmonta cette difficul-
„ té. L'Infanterie passa la Rivière en par-
„ tie à gué, moitié en croupe, & moitié
„ sur des Chariots de Paysan.

„ Par le passage de la *Werra*, la posi-
„ tion de l'Ennemi étoit totalement chan-
„ gée. Le feu du canon étoit vif: Il du-
„ ra près de deux heures, quoique le nôtre
„ ait été toujours supérieur. Enfin, le Prin-
„ ce se présentant sur les derrières de l'En-
„ nemi, celui-ci plia tout de suite. En
„ défilant, il frisoit Mr. de *Bock*, qui le
„ reçut avec un feu de Canon bien nour-
„ ri, jusqu'à ce que, se voyant enfin ab-
„ solument entourés, il ne resta aux *Fran-*
„ *çois* d'autre parti à prendre que celui de
„ la fuite. Ils ont laissé six de leurs Canons
„ entre nos mains. On ne fait pas encore
„ au juste le nombre des Prisonniers. Il y
„ a, dit-on, 5 Officiers de rang.

„ Toute louange est duë à Mr. le Lieu-
„ tenant-Général de *Kilmansegg*. Mr.
„ *Otto*, Colonel du *Vieux-Zastrow*, a fait
„ parfaitement à la tête de son Régiment.

„ La

„ La Cavalerie ennemie ayant donné def-
„ ſus, il l'a rejettée avec une perte con-
„ ſidérable. La nôtre eſt très-modique,
„ Le Capitaine *Wagner*, du Corps d'Ar-
„ tillerie, eſt bleſſé à la jambe. Le bon
„ effet de notre Canon eſt dû au Major
„ *Storch*".

C'EST ainſi que s'eſt paſſée cette grande Journée, mémorable par tant d'endroits. Elle a couronné les vertus de notre Illuſtre Chef, & juſtifie la confiance que ſon Armée n'a pas ceſſé d'avoir en lui, & qui eſt la ſource des Exploits par où les Officiers & les Soldats ont unanimement tâché de répondre à tout ce qu'il pouvoit attendre d'eux.

LA Liſte des Priſonniers étant imparfaite, & leur nombre augmentant à tout moment, auſſi bien que celui des Trophées, qui prouvent notre Victoire, je ſuis obligé de remettre à une autre occaſion de vous en envoyer le détail; Mais je vous la promets dans fort peu de jours.

LE 8, jour ſolemnel d'actions de graces pour un ſuccès auſſi remarquable qu'inattendu, & qui a influé ſi efficacement ſur notre délivrance, on a chanté dans toutes les Egliſes de cette Ville le *Te Deum*, au bruit d'une triple décharge de l'artillerie des remparts.

L'ARMÉE ſous les ordres de Mgr. le Duc *Ferdinand* marcha le 8 Août de *Bie-*

lefeld

lefeld à *Stoekenbroek*, le 9. à *Paderborn*, où nous fimes 400 prifonniers. Nous y avons faït féjour le 10.

Mgr. le Duc *Ferdinand* pouffa ce jour-là différens Corps en avant, pour occuper les défilés qui conduifent dans le Païs de *Waldeck*. Mr. d'*Armentieres* occupoit encore celui de *Warbourg*.

On eft occupé à préfent à vendre le butin confidérable que nos Grenadiers, conduits par Mr. de *Schlieffen*, ont fait à *Detmold*.

Le 11. l'Armée marcha à *Dalem*, & le 12. à *Stadbergen*. Mr. le Maréchal de *Contades* atteignit ce même jour *Caffel*. *Munden* & *Witzenhaufen* font occupés par nos Troupes.

Mr. le Prince Héréditaire repaffera le 13. le *Wefer* à *Heriftal*. Il a fait dans 5 jours une courfe de plus de 36 lieuës, en harcelant continuellement les Ennemis dans leur retraite.

S. A. S. les rejoignit le 8. près d'*Eimbeck*, que l'Armée *Françoife* avoit deftiné pour fon rendés-vous. Ils avoient negligé de s'emparer d'une hauteur nommée la *Huve*, qui fe trouva fur leur flanc. Mgr. le Prince Héréditaire s'y établit, & canonna avec fuccès l'Armée *Françoife* depuis 7 heures jufqu'à 10 heures du foir. Celle-ci mit la nuit à profit, & fe retira fur *Möbringen*, après avoir mis le feu aux

mai-

maisons voisines des Portes de la Ville d'*Eimbeck*. Nos Troupes légères se mirent d'abord à leurs trousses. Les Grenadiers de *France* & Grenadiers *Royaux* perdirent beaucoup de monde, & on leur fit au delà de 200 prisonniers, parmi lesquels se trouve Mr. de *Beaupreau*, Maréchal de Camp, & quelques Officiers. Nos Troupes légères ont pris en chemin depuis *Halle* à *Eimbeck* au-delà de cent voitures & charettes, & fait au delà de 1200 prisonniers. La situation du terrein, & les défilés affreux, qu'*il* a fallu passer, ont donné beau champ à nos Chasseurs de canarder. Les Déserteurs sont venus en foule.

Le 10. Mr. le Prince Héréditaire attaqua pour la sixiéme fois l'Arriere-garde ennemie, après une marche forcée de 14 heures. Elle étoit engagée à moitié dans les défilés de *Munden*. Mr. de *Freitag* s'étoit glissé sur le flanc droit; Mr. *Taimback*, soutenu du Bataillon de *Marschal*, faisoit la besogne sur le flanc gauche, tandis que le Prince Héréditaire les talonnoit de près, & les poursuivoit à coups de Canon. La tiraillerie dura jusqu'à 11 heures de nuit. L'Ennemi abandonna une cinquantaine de chariots d'Ammunitions.

Mr. de *Waldhausen* & le Major *Friderich* s'étoient attachés à la colonne qui prenoit sa retraite par *Witzenhausen*; ils ont fait beaucoup de butin, & nombre de prisonniers.

Tou-

Toute cette course, qui certainement a été poussée avec toute la célérité possible, nous a coûté en tout 32 hommes, entre tués & blessés; du nombre des derniers se trouvent Mr. le Capitaine Roth & le Lieutenant Crull.

C'est ainsi que nous avons à présent nettoyé la *Westphalie*, l'Electorat d'*Hanovre*, & toute la *Basse-Saxe*. Nos Troupes sont extrêmement fatiguées par les fortes marches qu'elles ont fait journellement en talonnant les Ennemis à toute outrance. Le païs, par où les *François* ont passé, est pillé & totalement ruiné; ils ont mis le feu aux Villages de *Bisperode* & de *Latferde*.

Ils comptent présentement respirer à *Cassel*. Dans peu de jours il sera décidé s'ils pourront s'y soutenir, ou s'ils seront obligés de se raprocher encore d'avantage de leurs Magasins.

De Paderborn.

Après la Bataille du premier de ce mois, l'Armée *Françoise*, dont la perte ne va guère au-delà de 4 mille hommes & de 23 pièces de canons, passa le *Weser*, arriva le 3. à *Oldendorff*, & le 4. à *Hastenbeck*. Le Duc de *Broglie*, qui en favorisa la retraite, en cotoyant la riviere, s'empara le 7. des gorges de *Munden* avec 26 Batail-

taillons & 36 Escadrons. Il y fit rencontre d'un Corps de 2 mille 500 hommes, dont la canonnade ne l'arrêta pas longtems.

Le 8. le Prince Héréditaire de *Brunswich* fondit à *Eimbeck* sur l'Arriere-Garde; mais il fut repoussé par la Brigade de *Picardie* & les Grenadiers de *France*, qui lui tuerent 700 hommes, lui firent 500 prisonniers, & pousserent le reste dans les bois. Les troupes, qui ont le plus souffert dans la Bataille, sont les régimens de *Tourraine*, de *Rouergue*, & d'*Enghien*, les Grenadiers de *France*, la Gendarmerie & les Carabiniers. Le Comte de *Lutzelbourg*, Maréchal-de-Camp, est blessé & pris; le Marquis de *Monti*, Officier de même rang, a reçu un coup de feu dans la cuisse.

Du Camp de l'Armée Françoise *près de* Cassel, *le* 11 *Août.*

Aujourd'hui le Maréchal de *Contades* est venu camper à *Lutzelberg*, & cet après-midi le Duc de *Broglie* campera avec la Réserve à *Ober-Weilmar* sur le chemin de *Warbourg*, tandis que le Marquis d'*Armentieres* s'en éloigne pour se rapprocher de la Capitale du Landgraviat. Quelque difficile que fût le passage à travers les gorges de *Munden*, l'Armée a eu le bonheur de les franchir avant les ennemis, qui se préparoient à s'en emparer. Nous leur

leur avons fait face par tout, & le Chevalier de *Nicolaï*, Lieutenant-Général, ne leur à pas causé une perte médiocre à la retraite d'*Eimbeck*. Hier le Comte de *St. Germain* les battit, & les poursuivit jusqu'aux gorges de *Munden*, leur tua 600. hommes & leur prit 5 pièces de canon. Actuellement en force à *Ettelen*, ils se proposent de nous forcer à abandonner la *Hesse*, & de nous tourner par notre gauche; mais on sçaura prévenir l'exécution de leurs projets. Plusieurs de nos gros Equipages ont été perdus dans la retraite.

Extrait d'une Lettre de l'Armée RUSSIENNE, *dattée de* FRANCFORT SUR L'ODER *le 6 Août.*

„ LE 29 du mois dernier, notre Avant„ garde occupa cette Ville, où nous fi„ mes 500. prisonniers de guerre. Mr. „ le Général de *Soltikoff* s'y rendit le 31. „ Les Généraux de *Laudon* & de *Had„ dick* nous ont joints. Le renfort qu'ils „ nous ont amené, est de 40. mille hom„ mes au-moins, ce qui rend notre Ar„ mée la plus considérable de celles qui „ sont actuellement en campagne. Nos „ Troupes sont très-belles; notre Cava„ lerie est parfaitement bien montée, & „ notre Parc d'Artillerie fourni de tout

„ ce

„ ce qui peut inspirer du respect & de la
„ confiance. Au-reste, nous sommes
„ dans l'attente d'un événement décisif.
„ Nous sçavons positivement, par des Let-
„ tres interceptées, que le Roi de *Prusse*
„ a résolu de nous attaquer, & nous
„ craignons moins l'exécution de ce des-
„ sein que nous ne la désirons.

„ APRES l'heureux événement de la
„ Journée de *Zullichow*, on ne peut pas
„ douter que le Maréchal *Daun* ne s'em-
„ presse de suivre notre exemple. Nous
„ avons trouvé à *Crossen* une partie du
„ magasin qu'on y avoit transporté de
„ *Glogau*, & nous ne manquons de rien.

„ LE magasin qu'on nous a détruit à
„ *Bromberg*, ne consistoit qu'en 20 mille
„ mesures de bled. Les Etats de *Bran-
„ debourg* nous en ont déja amplement
„ dédomagés, outre que le Détache-
„ ment *Prussien* qui a brûlé ce magasin,
„ a payé fort cher cette expédition. At-
„ teint dans sa retraite par nos Troupes
„ légeres, il a été taillé en pièces pour
„ la plus grande partie, & le reste s'est
„ rendu à discrétion avec tout son canon
„ & ses Equipages.

De Francfort sur le Meyn.

LA Princesse, Epouse du Prince *George* de *Hesse Darmstadt*, accoucha heureuse-ment

ment à *Darmstadt* le 21. du mois dernier, à 7. heures du matin, d'un Prince, qui a été nommé *Auguste Frédéric-George.*

Les Lettres de la *Moravie* nous apprennent la mort de *Maurice-Adolphe Charles*, Duc de *Saxe Zeitz*, Archevêque de *Pharsale, in partibus Infidelium*, & Evêque de *Königsgrätz* & de *Leitmeritz*. Ce Prince, qui étoit le dernier de sa Maison, étoit âgé de 56. ans & 6. mois. Il étoit né le premier Decembre 1702. & étoit Fils unique de *Fréderic-Henry* Duc de *Saxe Zeitz* & d'*Anne-Federique* Duchesse de *Hollstein-Wiesenbourg*, aux Etats desquels il devoit succéder; mais en 1716. il abandonna la Religion *Protestante*, se fit Catholique, & embrassa l'état Ecclésiastique. En 1719. il devint Grand Chanoine de l'Eglise Metropolitaine de *Cologne*; en 1722. il fût nommé Prévôt de *Vieux-Oettingen*; en 1725. on l'élut Doien de l'illustre Chapitre de *S. Gereon* à *Cologne*; en 1730. il fût sacré à *Prague* Archevêque de *Pharsale*; l'année suivante il fût nommé à l'Evêché de *Königsgratz* & en 1733. il devint Evêque de *Leitmeritz*. Il étoit aussi Conseiller d'Etat Privé Actuel de l'Empereur; Grand Croix de l'Ordre de *Malthe*; Chevalier de l'Aigle Blanc, & Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'*Eichstedt*. M. le Comte *François-Guillaume*

d'*Oettingen Baldern* succéde à S. A. S. dans la place de Chanoine Capitulaire de l'Eglise Metropolitaine de *Cologne.*

De Berlin.

Le Quartier Général de l'Armée aux ordres du Comte de *Dohna* étoit à *Meseritz* le 17 du mois dernier, & l'on en a reçu le Bulletin suivant.

,, On a déja marqué que M. le Géné-
,, ral de *Wobersnow* avoit poussé le deux
,, avec l'Avant-garde jusqu'à *Posnanie* pour
,, reconnoître la véritable position de
,, l'Armée *Russienne*. Comme on aprit
,, par là qu'il ne seroit pas possible d'en-
,, tamer l'Ennemi du côté oriental de la
,, *Warta*, on passa cette riviere à *Ober-*
,, *nick*, & l'Armée établit son Camp à
,, *Objeczerce*, ainsi que l'Avant-garde fit
,, à *Pezeclavie*, dans le dessein d'attaquer
,, les *Russes* dès que la Boulangerie auroit
,, achevé de cuire le pain nécessaire. Les
,, Troupes-legeres ennemies vinrent si
,, près du Camp, qu'on fit sur elles plu-
,, sieurs prisonniers, & l'on sçut par ceux-
,, ci que leur Armée s'étoit mise en mou-
,, vement. On décampa donc le 9 au
,, matin, & l'Armée se joignit à l'Avant-
,, garde pour chercher les Ennemis. Ils
,, voulurent asseoir leur Camp à *Casimirsz*,
,, mais

„ mais nos Troupes y étant arrivées les
„ premieres, ils furent obligés de s'ar-
„ rêter entre *Tornowa* & *Jankowitz* sur
„ la route de la *Silesie*.

„ Nous marchames la nuit du 10. pour
„ les attaquer dans cette position, mais
„ ils étoient déja en mouvement pour
„ s'emparer des hauteurs de *Wielezina*
„ sur notre flanc droit. Cependant nous
„ les y devançames encore, & le 11. au
„ matin nous primes, à leur vue, posses-
„ sion de ces hauteurs. Ensuite on se
„ canonna de part & d'autre, quoique
„ avec peu d'effet à cause du grand é-
„ loignement. Nous ne perdimes que 2.
„ hommes. Les *Russes* s'étoient postés
„ derriere des marais & des défilés qui
„ les mettoient à couvert d'une attaque.

„ Le 12, ils firent un mouvement à
„ dessein de prendre notre Armée par le
„ flanc droit. Elle leur présenta constam-
„ ment le front, sans pouvoir les enga-
„ ger à un combat, qu'ils sçurent tou-
„ jours éviter par leur position derriere
„ les marais. On ne fit donc que se ca-
„ nonner par intervalles pendant 12. heu-
„ res. Nous pumes observer que le feu
„ de notre Artillerie causoit souvent de
„ grands vuides dans l'Armée ennemie.
„ Nous n'eumes que 3. hommes de tuez
„ & 5. de blessez. Les deux Armées se

„ trouvoient dans une position parallè-
„ le, à deux mille pas de distance l'une
„ de l'autre.

„ Le 13, on s'aperçut de quelques
„ mouvemens à l'Aîle droite des *Russes*,
„ quoique leur front ne perdit rien de
„ son étendue. Nos Patrouilles rapor-
„ terent aussi qu'un Détachement de Ca-
„ valerie & d'Infanterie étoit allé du côté
„ de *Pinne*. Ces mouvemens nous obli-
„ gerent de décamper & de marcher la
„ nuit sur *Neustadt*, pour empêcher l'En-
„ nemi de gagner une marche sur notre
„ Armée. Mr. le Lieutenant-Général de
„ *Hulsen* conduisit si bien notre Arriere-
„ garde, que nous ne perdimes absolu-
„ ment ni hommes, ni chevaux, ni voi-
„ tures.

„ Le 14, nous trouvames les *Russes*
„ postés entre *Conin* & *Pinne*; ils n'y
„ resterent pas; le feu de notre canon les
„ contraignit de se retirer dans le bois.
„ Nous avons commencé ici à manquer
„ de subsistances, on n'a pas même trou-
„ vé dans les Villages les briques nécef-
„ saires pour l'établissement de notre Bou-
„ langerie. Ces circonstances ont obligé
„ Mr. le Comte de *Dohna* de marcher a-
„ vec l'Armée le 15. sur *Petcz*, & le 16.
„ jusqu'à *Meseritz*, pour s'aprocher de
„ ses magasins".

La

La santé du Comte de *Dobna* se trouvant plus dérangée que jamais par les premieres fatigues de cette Campagne, le Roi lui a permis de revenir ici & d'y rester jusqu'à son entier rétablissement. S. M. a nommé en même temps le Lieutenant-Général de *Wedel* pour commander l'Armée à la place du Comte de *Dobna*. Mr. de *Wedel* étoit ici lorsqu'il reçut avis de cette disposition. Il partit sur le champ pour aller joindre l'Armée à *Zullichow*, & le Major de *Podewils* l'y conduisit avec une escorte de 200. Dragons. Ce Major ayant apris en route qu'un Détachement de 1100. *Russes* venoit de fourager le Village de *Radewisch*, tourna d'abord de ce côté-là, & quoique les Ennemis lui fussent fort supérieurs en nombre, il les attaqua, leur sabra 80. hommes, fit 66 prisonniers & enleva 80. chevaux, sans faire la moindre perte. Le reste fut obligé de prendre la fuite.

Pour revenir au Lieutenant-Général de *Wedel*, il ne fut pas plûtôt arrivé au Camp de *Zullichow*, qu'il reconnut que l'Armée ennemie vouloit marcher sur *Crossen*. Effectivement les *Russes* prirent cette route le 23. Mr. de *Wedel*, pour traverser leur dessein, les suivit avec ses Troupes partagées en deux Colonnes. La premiere en vint aux mains avec l'Avantgarde de l'En-

nemi près du Village de *Kay*. Les hauteurs & les défilés par où elle devoit passer étant bien garnis, Mr. de *Wedel* ordonna au Lieutenant-Général de *Manteuffel* de faire une attaque avec 6 Bataillons, ce qui fut exécuté avec tant de succès qu'on prit une partie du Canon des *Russes*: mais les autres Bataillons qui devoient soutenir cette attaque n'étant point arrivés a temps à leur destination, Mr. de *Manteuffel* ne put conserver ses avantages, & sa Cavalerie fit des prodiges de valeur inutiles. Mr. de *Wedel* prit la dessus le parti d'aller asseoir son Camp à la portée du Canon des Ennemis. Il ne fut nullement inquiété dans sa retraite; les Troupes-légeres *Russiennes* ne le poursuivirent pas même pendant la nuit.

Le 24, il passa l'*Oder* près de *Tzicherzig*, & fut camper aux environs de *Sawada* entre *Grunberg* & *Crossen*, pour s'opposer aux entreprises ulterieures de l'Armée ennemie. Voilà tout ce que l'on sçait jusqu'à-présent de cette affaire. On n'est pas encore en état d'évaluer notre perte. On peut dire seulement qu'elle est assez modique, & que celle des *Russes* est beaucoup plus considérable. Notre plus grand malheur est d'avoir perdu le Major-Général de *Wobersnow*, Officier vraiment digne de nos regrets. Ses ta-

talens militaires lui avoient mérité la confiance du Roi, & ses vertus civiles l'estime & l'affection du public.

Depuis ce tems, on a appris que l'Affaire du 23 a été plus considerable qu'on ne la crût dans les premiers moments que la Nouvelle en arriva. Le terrein ne nous a pas été favorable. Nous y avons abandonné 3 pieces de 12, 10 pieces de campagne & 2 obusiers. Le Lieutenant Général de *Manteuffel* y a été grièvement blessé. Le canon des *Russes*, chargé à cartouches, a été servi avec toute la dexterité imaginable. Après cet échec, nôtre Armée s'est retirée de plus en plus. Les *Russes* ne s'endorment pas sur leurs avantages. Ils sont déjà entrés dans la Ville de *Francfort sur l'Oder*. Nous commençons à nous inquieter beaucoup, même ici, & ce n'est peut-être pas sans sujet. On dit que le Roi a detâché 20000 hommes pour voler à nôtre secours.

Pour tâcher de diminuer nos justes allarmes, la Cour a fait publier le 3. de ce mois le Billet suivant, que la Reine a, dit-on, reçu du Roi:

Après *des marches très longues & très pénibles, je suis arrivé ici à* Beeskow. *L'Etat n'est point sans défense. Je compte que le plus grand mal, que tout ceci aura*

 fait,

fait, eſt l'inquiétude dans laquelle on s'eſt trouvé. J'ai battu le Corps de Haddick, *& je lui ai fait mille priſonniers.* Finck *l'obſervera de près. Liſez ma Lettre à tout le monde. Je n'ai pas dormi de 6 nuits. Je ſerai demain à 2 lieuës de* Francfort.

La Ville de *Cuſtrin* a eſſuyé, la nuit du 15 au 16 du mois dernier, un incendie qui a détruit une centaine de maiſons, d'étables & de granges. La plus-part des Habitans y ont perdu le peu d'effets qu'ils ſauverent lors du bombardement de cette Ville par les *Ruſſes.*

De Konigsberg, dans la Pruſſe Roiale.

Le 28 du mois dernier, le Comte de *Soltikoff*, Lieutenant des Gardes de S. M. *Cz.*, arriva ici, allant à *Petersbourg*, chargé d'informer la Cour d'un Combat qui s'eſt donné le 23. du mois dernier au Village de *Paltzen* ſur les Frontières de *Siléſie*, entre l'Armée *Ruſſienne*, commandée par le Géneral en Chef *Soltikoff*, & celle de *Pruſſe*, aux ordres du Géneral *Wedel*, dans lequel, après 5 rudes attaques, les ennemis furent contraints d'abandonner le Champ-de-Bataille couvert de leurs morts, avec le double déſavantage de quantité de priſonniers faits ſur eux, & d'une foule de Soldats déſer-

ſertés de leurs Drapeaux après l'action.

A cette agréable nouvelle le Chevalier de *Korff*, Lieutenant-Géneral & Gouverneur de la Ville, ordonna ſur le champ une triple décharge du canon de la Forterеſſe & du Château. Enſuite, accompagné de tous les Officiers civils & militaires, il ſe tranſporta à l'Egliſe *Grecque* du lieu, & y rendit des actions de graces, lesquelles furent ſolemnellement célébrées le 28. dans toutes les Egliſes de la Ville par le chant du *Te Deum*, au ſon des Timballes & des Trompettes. Cette ſolemnité ſe fit également dans tout le Royaume.

NOUVELLES DE POLOGNE ET DU NORD.

De Varſovie.

LA République, dit-on, n'eſt pas trop ſatisfaite de la conduite d'un de ſes Vaſſaux, accuſé d'avoir avili ſon caractère, en s'érigeant en Partiſan dans quelque occaſion ſur les Frontières de *Siléſie*. On prétend qu'en conſéquence des ordres de la Cour l'on s'étoit déjà ſaiſi de ſa perſonne, & qu'il avoit été conduit à *Caminiec* comme priſonnier d'Etat. Longtems avant cette équippée, le Seigneur

Polonois s'étoit rendu récommandable auprès d'une Puissance Etrangere par les offres de lever un régiment de Hussards pour son service; mais la proposition n'aïant pas eu tout le succès qu'il en avoit espéré, il étoit revenu dans sa Patrie, où par surcroît de zèle & d'attachement il avoit risqué une seconde démarche aussi blâmable que la premiere.

QUELQUES Députés de *Lithuanie*, chargés de faire des représentations au Roi contre le séjour des Troupes étrangeres sur le territoire de la République, furent admis le 7. du mois dernier à l'audience de S. M. Le jour précédent, le Prince-Primat s'étoit rendu ici, par ordre du Roi qui voulut l'entretenir en particulier. Le 9. ce Primat addressa à tous les Ministres d'Etat & de la Couronne la Lettre Circulaire suivante.

LE *Roi, mon très-gracieux Maître, m'aïant fait venir ici pour sçavoir mes sentimens sur les circonstances critiques où se trouve actuëllement la Patrie, je ne puis qu'admirer les voyes impénétrables de la Providence qui m'a élevé à la dignité de Primat dans un tems où les devoirs de ma charge me sollicitent à recourir au zèle que je connois dans Votre Excellence pour le véritable bien de la Patrie. Par cette raison je ne puis me dispenser de vous représenter la douleur dont j'ai*

vû

vû le cœur paternel de S. M. pénétré, dans l'audience particuliere dont Elle a bien voulu m'honorer, son extrême sensibilité de se voir en ces tristes tems abandonnée dans sa Capitale de presque tous les Sénateurs & Officiers du Royaume (excepté seulement Mr. le Chancelier de la Couronne & Mr. le Palatin de Podlachie*); & l'impossibilité où Elle se trouve par-là de délibérer sur les moyens de prévenir les funestes suites que peut avoir l'invasion faite à main armée sur les Frontieres de cette République neutre, & accompagnée d'un Manifeste par lequel on insulte toute une Nation qui n'a jamais manqué de fidélité à ses Rois.*

JE *suis assuré que si Votre Excellence avoit été présente à cette Audience, Elle n'auroit pû, en qualité de Senateur qui aime son Roi & sa Patrie, n'être pas touchée aussi-vivement que moi des expressions avec lesquelles Sa Maj. m'a fait connoître que si Elle eût été hors du Royaume, on n'eût pas manqué d'attribuer à son absence tout le mal que nous souffrons, & que cependant Elle se voyoit aujourd'hui delaissée de tout le monde.*

J'AI *tâché par mes discours de consoler le cœur paternel de S. M. accablé de douleur; & suivant mon avis, Elle m'a chargé d'écrire à Mr. l'Evêque de* Cujavie *& à quelques Sénateurs & Ministres qui sont à Lu-*

blin, *pour qu'ils se rendent ici & nous assistent de leurs conseils. Nous les attendons dans quelques jours ; & dès qu'ils seront arrivés, nous aviserons aux moyens les plus propres pour remédier dans les circonstances présentes, à l'invasion & à la publication des Manifestes injurieux qui ne tendent qu'à faire soulever les fidèles Sujets du Roi; nous prendrons en même tems des mesures pour concilier les différends qui excitent la discorde entre les premières Familles du Royaume, leur réconciliation devant être regardée comme la base la plus solide sur laquelle nous puissions, avec l'aide de Dieu, fonder l'heureux succès de nos desseins.*

AVANT *donc que j'aie la satisfaction de pouvoir m'entretenir de vive voix avec Votre Excellence, (ce qui sera le 3. Août, Jour de la Fête de S. M., qui vous verra ici avec plaisir dans ce tems-là) j'ai l'honneur de vous demander votre sentiment sur les circonstances que je viens de vous exposer. Et comme il se peut que nous aprenions bientôt de* Posnanie *la retraite de l'Armée* Prussienne, *qui fait differentes manœuvres pour attaquer avec avantage celle des* Russiens, *mais qui lui est fort inférieure en nombre, il faut espérer que la Providence détournera, par une protection particulière, le malheur qui menace ce Royaume, en faisant régner dans le cœur de tous les Sujets l'es-*

l'esprit de concorde & l'amour de la Patrie.

VOTRE *dignité & votre crédit pouvant beaucoup contribuer à leur réunion, je me flatte que, pour l'amour de la Patrie & pour la consolation du cœur affligé de S. M., vous voudrez bien vous trouver ici le jour de sa Fête, auquel Elle a fixé ma premiere audience publique.*

J'attends la réponse de Votre Excellence, & suis &c.

SUR les representations qui ont été faites au Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice de *Russie* au sujet des domages causés à la *Grande-Pologne* par le passage des Troupes auxiliaires de S. M. *Impériale*, ce Ministre a déclaré qu'il avoit déjà écrit à sa Cour à cet égard, & qu'il espéroit en recevoir dans peu une réponse satisfaisante. Que S. M. *Impér.* feroit, à l'exemple de la Commission de *Grodno*, nommer des Commissaires qui, conjointement avec ceux de la République, se rendroient à *Posnanie*, à *Kalisch*, ou tel autre endroit que l'on voudroit de la *Grande-Pologne*, pour y liquider & vérifier les prétentions de tous ceux qui se présenteroient, & qui seroient trouvées justes & réelles, dont on leur procureroit sans délai des dédomagemens proportionnés, S. M. *Imp.* aïant fait dé-

déclarer qu'Elle n'entendoit pas qu'il fût fait à qui que ce soit le moindre tort.

Extrait d'une Lettre de FRIDERICHSHAL, en date du 15. Juillet.

LE 9. *de ce mois, vers les 9 heures du matin, notre Ville eût un sort bien déplorable. Tout à coup la ruë, voisine de ma maison, parut en feu depuis un bout jusqu'à l'autre. Un vent de* Sud, *qui souffloit avec beaucoup de violence, hâta & augmenta tellement l'incendie, qu'en moins de 3 quarts d'heure de tems tout le quartier du* Nord, *qui contenoit environ* 300 *maisons, outre les Magazins, fut converti en un monceau de cendres, sans que l'on eût pû en retirer ni Effets, ni Marchandises, tant l'embrasement étoit général. On eût la douleur de voir périr d'une maniere pitoyable Hommes, Femmes & Enfans, dont les cris perçoient le cœur. Chacun s'empressoit à les secourir, & personne n'ôsoit l'entreprendre, sans s'exposer à un danger certain d'être soi-même la victime des flammes. Elles se communiquérent à une prodigieuse quantité de bois de charpente, dont cette Ville fait grand commerce. Ce fut alors que le feu, engloutissant à la fois toutes les facultés des habitans de cette partie de la Ville, égala l'état*

tat du Riche à la condition du Pauvre. Enfin la perte, causée par les ravages de ce redoutable Element, surpasse toute expression. On n'entend de tous côtés que plaintes & sanglots. Je n'ai pas la force de vous en dire d'avantage. Je finis; la plume me tombe des mains.

De Stockholm.

LE 11. du mois dernier, l'affaire de *Jöns Magnussen Landberg*, mort dernièrement en prison, fût jugée & terminée par la Commission Royale: Il s'est trouvé qu'il avoit voulu, à la faveur d'une sédition, altérer la constitution du Gouvernement: Et ceux qui s'y étoient prêtés: savoir *Charles Maisch*, Chasseur du Roi, *André Tiberg*, Porteur de Chaise de Sa Majesté; *Hagg Erich Erichson*, Païsan *Dalécarlien*; *Chrétien-Louïs Russeau*, Coureur de la Cour; & l'Etudiant *Magnus Landberg*, ont été condamnés à perdre la vie, l'honneur & les biens, & à avoir la tête tranchée. *Olof Matson*, Paysan de *Wermeland*, & *André Anderson*, Aubergiste en *Dalécarlie*, pour avoir su la conspiration, & ne l'avoir point découvert, ou tâché de la détourner, ont été condamnés, le premier à 30 coups de verges, & le second à être mis 15 jours

au

au pain & à l'eau, & à 2 ans de prison dans une de nos Forteresses: Enfin, le Manufacturier *Erich Engberg*, pour avoir tenu des discours séditieux, a été condamné au pain & à l'eau pour trois semaines, & à 2 ans de prison dans la Forteresse de *Babus.* Cette Sentence a été présentée au Roi, pour avoir son approbation.

On a fait publiquement la lecture de la délation du Fiscal contre le Lieutenant-Colonel *Ramse.*

Le 19, à trois heures après-midi nous eûmes ici un affreux incendie, qui depuis le *Suder-Malm* s'étendit par un grand vent de *Nord-West* jusqu'au pont de batteaux par-delà la ruë de *Gothen.* L'Eglise de *Ste. Marie* & toutes les maisons dans cette partie de la Ville avec leurs meubles & effets furent consumées par le feu. Le domage causé par cet incendie, qu'on avoit d'abord evalué à quatre millions de *Risbdalers*, s'est trouvé, depuis, monter encore à des sommes bien plus considérables.

On a publié ici ces jours passés une Ordonnance du Roi, qui porte que tous ceux d'entre les Habitans de la campagne qui, se trouvant sans occupation, auront négligé jusqu'à la fin du mois prochain de s'adonner, soit à l'agricul-

ture,

ture, ou à quelque commerce licite, seront, comme gens sans aveu, contraints de s'enrôler, afin de devenir ainsi de quelqu'utilité à leur Patrie. On ne doute point qu'un pareil arrangement ne produise beaucoup d'aisance à lever le grand nombre de recruës dont on a besoin dans les circonstances présentes.

De Petersbourg.

L'Impératrice a déclaré depuis peu Lieutenans-Géneraux Mrs. *Korneli Borosdin*, *Fast*, *Demicow*, *Holmer*, & *Etienne Jasykow*, qui étoient Géneraux-Majors de l'Artilerie.

Le Géneral Comte de *Fermer* aïant supplié l'Impératrice de vouloir déférer à un autre Général le commandement en Chef de ses Armées en *Pologne*, Sa Maj. *Impériale* en a chargé le Général Comte de *Soltikof*, & l'on vient de publier à ce sujet la Déclaration suivante.

COMME *le Général, Chevalier, & Comte de* Fermer, *pendant le séjour qu'il a fait ici l'hiver dernier, a, vu la foiblesse de sa constitution & la multiplicité d'affaires, supplié S. M. Impériale, de déférer à un autre Général le commandement d'une si nombreuse Armée, sous lequel il étoit cependant prêt*

prêt & disposé à servir avec le même zéle, & qu'il a depuis réitéré sa demande. Sa Majesté Imp. a ordonné au Général, Chévalier, & Comte de Soltikof, *qui d'ailleurs a l'ancienneté sur le Comte de* Fermer, *d'aller prendre le commandement de l'Armée; & il est déjà parti pour cet effet depuis quelques jours: Elle a en même tems ordonné au Comte de* Fermer *de rester à l'Armée, pour y servir sous lui, conformément à sa propre réquisition.*

PAR cette Déclaration on voit qu'il n'a été question, a la Cour, d'aucune disgrace par raport à ce dernier Général, encore moins d'actions qui eussent pu la mériter.

MR. *Swart*, Ministre des *Etats-Généraux* des *Provinces-Unies*, doit partir incessamment pour aller prendre les Bains de *Carlsbad*; & comme il a fait vendre tous ses effets, à la réserve de ce qu'il lui faut pour son voyage, on ne croit pas qu'il revienne en ce pays. Il y a résidé pendant plus de 40 ans.

NOTRE grande Flotte, quoique pourvue depuis longtemps de tout le nécessaire, reste toujours dans le Port de *Cronstadt*: Il ne paroit pas même qu'elle se dispose à sortir; ce qui fait conclurer que le Gouvernement ne l'employera pas à certaines opérations, pour lesquelles on avoit

avoit présumé d'abord qu'elle étoit destinée. L'Amiral *Polenskoy*, après avoir croisé pendant 5 ou 6 semaines avec son Escadre, est rentré à *Revel*, & doit y demeurer jusqu'à nouvel ordre. Il est arrivé ici plus de 300 Navires *Suédois* que notre Cour prend à son service pour porter des vivres & des munitions de guerre à *Pillau*, *Memel*, *Konigsberg*, & autres endroits. Ils sont payés à raison de 10 roubles par last.

Les Députés que la Ville de *Königsberg* a envoyés ici pour y demander à l'Impératrice qu'il lui plût d'adoucir les charges que l'on a imposées à cette Capitale du Royaume de *Prusse* à titre de contributions, ont, à ce que l'on prétend, obtenu à cet égard une diminution de quatre cents mille Roubles; ainsi ils auront tout lieu d'être satisfaits de leur voyage.

Nouvelles des Païs-Bas et des Provinces-Unies.

De Bruxelles.

Le 15 de ce mois, le Prince *Charles*, Duc de *Lorraine*, notre Sérénissime Gouverneur Général, fit avec beaucoup de pompe, dans l'Abbaye de *Coudenberg*, la

la cérémonie de revêtir du Collier & des autres marques de l'Ordre de la *Toison d'Or* les Comtes de *Cobentzel* & de *Stahrenberg*. Ce dernier étoit arrivé ici le 13 de *Paris*, où il réside avec le caractère d'Ambassadeur de L. M. Imp..

On a publié & affiché dans toute l'étendue des Païs-Bas *Autrichiens* une Patente de notre Auguste Souveraine, par laquelle S. M. *Imp.* & Royale accorde un Pardon général à tous les Déserteurs de ses Troupes.

De la Haye.

Le 20. de ce mois, Mr. *Ockerse*, Maître d'Hôtel des *Etats-Généraux*, en compagnie de deux Huissiers du Conseil d'Etat, & d'un Interprête, s'embarqua sur un Yacht, & se rendit à *Amsterdam*, pour y complimenter au nom de Leurs *Hautes-Puissances* l'Envoyé Extraordinaire de *Maroc*, & l'amener ici au logement que l'on a donné ordre de lui préparer, & ou son Excellence est arrivée.

Le Baron de *Reischach*, Envoyé Extraordinaire de Leurs Majestés *Impériales*, vient de notifier aux Seigneurs de la Régence qu'il avoit obtenu de sa Cour la permission d'aller passer quelque tems sur ses Terres en *Souabe*, afin d'y régler ses affai-

affaires domestiques. Durant l'absence de ce Ministre, laquelle, selon toute apparence, ne sera pas de longue durée, Mr. *Düringer*, Secretaire de Légation, restera ici chargé du soin des affaires.

L. H. P. ont conféré au Général Comte de *Prætorius* le Gouvernement de *l'Ecluse*, en *Flandres*, vacant par la mort du Général Baron de *Burmania*, Grand-Maitre de la Maison du Prince-Héréditaire, décédé le 12 à *Anjum* en *Frise*. En consequence de cette promotion, S. A. S. le Prince-Regnant de *Nassau-Weilbourg*, Major-Général au service de la République, a été nommé Gouverneur de *Berg-op-Zoom*.

P. S. Dans le moment, on reçoit ici la Nouvelle d'une seconde Bataille, donnée le 12 de ce mois entre l'Armée *Russienne*, & l'Armée *Prussienne*, commandée par S. M. en personne, a l'avantage de la premiere. On attend la relation autentique de cette Action qui a, dit-on, été des plus sanglantes.

De Roterdam.

Le Capitaine *Pierre Visser*, commandant le Navire *la Cornelia Petronella*, de *Rotterdam*, arrivé à *Smyrne* le 17 Juin dernier, y a fait sous serment, avec son Equipage, la déclaration suivante.

„ Le

„ Le 24 Avril, nous fimes voile de „ *Hellevoetsluys.* Le lendemain à 6 heu„ res du matin nous rencontrames aux „ *Hoofden* un Corsaire *Anglois* qui nous „ tira un coup de canon; nous lui ré„ pondimes par un autre, en faisant voir „ notre pavillon, & il s'éloigna. Entre „ 8 & 9 heures, parurent deux autres „ Corsaires ou Pirates qui nous lâcherent „ encore quelques coups de canon. De „ notre côté l'on se contenta de tirer un „ coup de fusil; & là dessus ils redou„ blerent leur canonnade, sans néan„ moins nous faire beaucoup de mal, „ parce qu'ils étoient éloignez. Mais „ trois autres Pirates survinrent, & nous „ canonnerent avec tant de force, que „ nous fumes obligés de les attendre. „ Dès qu'ils se virent à la portée qu'ils „ desiroient, ils nous lâcherent plus de „ 500 coups, tant de leurs canons que „ de leurs pierriers, qui mirent nos voi„ les & nos cordages en piéces. Ils por„ toient chacun 10 canons, outre les „ pierriers, & 100 hommes environ d'E„ quipage. Ils vinrent sur notre bord „ avec une trentaine de leurs gens, la „ rage dans le cœur, la fureur dans les „ yeux, & le blasphème à la bouche. Ils „ se jetterent sur le Capitaine *Visser*, le „ rouerent de coups de bâton (dont il

„ por-

„ portoit encore les marques le 18 Juin),
„ le pousserent à coups de pied dans sa
„ Chambre, l'y renfermerent, & mirent
„ devant la porte des sentinelles armées
„ de sabres & de pistolets, jurant de le
„ massacrer s'il osoit remuer. Ils chas-
„ serent & pousserent tout l'Equipage
„ sous le gaillard d'avant. Après quoi,
„ ces Forcenés commencerent leurs ra-
„ vages, pillant, volant tout ce qui leur
„ convenoit, brisant & jettant à la Mer
„ ce qu'ils ne pouvoient ou ne vouloient
„ point emporter. Ils se retirerent vers
„ les 3 heures après midi. Le Capitaine
„ *Visser*, sortant alors de sa prison, les
„ vit qui jettoient encore à l'eau quel-
„ ques pistolets. Ils avoient encloué tout
„ le canon du Vaisseau & pris la plus
„ grande partie de ses petites armes.

„ Le Capitaine crut en être quitte
„ pour cette triste scène ; elle n'étoit
„ néanmoins que le prélude d'une autre
„ plus affreuse. Les trois premiers Cor-
„ saires vinrent à leur tour à bord du
„ Navire *Hollandois*, forcerent le pauvre
„ *Visser* à coups de pied & de bâton de
„ rentrer dans sa Chambre, le mirent
„ tout nud, prirent tous ses habits, rom-
„ pirent & pillerent tout ce que leurs ri-
„ vaux en piraterie & en méchanceté a-
„ voient laissé, soit dans sa Chambre,
„ soit

„ ſoit ſur le Tillac & dans le Rum, en-
„ leverent tous les ballots de draps qu'il
„ y avoit, l'indigo, le ſucre, la coche-
„ nille, les noix de muſcade, le clou de
„ girofle, le vin, le reſte des fuſils &
„ piſtolets, la poudre, le plomb &c, dé-
„ foncerent la plûpart des barriques de
„ ſucre, couperent quantité de balles de
„ poivre, & le diſperſerent dans la calle,
„ gâterent des dents d'Elephant, jette-
„ rent à l'eau ou détruiſirent d'autres mar-
„ chandiſes dont ils n'avoient que faire,
„ prirent tout ce qui étoit à leur bien-
„ ſéance, juſqu'à la volaille, commi-
„ rent en un mot tous les excès dignes
„ des Pirates les plus barbares. Pour
„ qu'il n'y eût rien qui ne ſe reſſentît
„ de leur fureur, ils voulurent tuer les
„ chiens du Navire, mais ils ne purent
„ les attrapper. Ils terminerent cette
„ Tragédie par deshonorer notre pavil-
„ lon avec la derniere inſolence. Il
„ étoit 7 heures du ſoir lorſqu'ils ſe re-
„ tirerent, & l'on conçoit le déplora-
„ ble état dans lequel ils laiſſerent no-
„ tre Vaiſſeau".

F I N.

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & généralement tout ce qu'il y a de plus curieux, pour le

Mois de Septembre 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.



A LA HAYE, Chez
FREDERIC-HENRI SCHEURLEER,
Libraire proche la Cour, sur le coin du Cingel.
M. DCC. LIX.
Avec Privilège.

AVERTISSEMENT.

Conformément aux AVERTISSEMENTS qui en ont déja été donnés dans les MERCURES précédents, le Libraire soussigné declare que, à commencer par le present Mois de cette *Année* 1759. jusqu'à la fin du *Mois* de *Juin* inclus. personne ne poura avoir son susdit JOURNAL, commençant avec le *Mois* de *Novembre* 1686. jusqu'à la *fin* de l'Année 1750. inclusivement, qu'à raison de *cinq sols* par chaque *Mois*, ou *trois florins* par chaque *Année*, argent courant de *Hollande*, & cela *in albis*, ou en blanc.

Pour ceux qui commenceront avec le *Mois* de *Janvier* 1751. jusqu'à l'*An* 1756 inclus, ils payeront a raison de *quatre sols* par chaque *Mois*, & en blanc, argent courant de *Hollande*.



P. S. Les personnes qui souhaitent honorer le susdit *Libraire* de leur Correspondance seront très-bien servies, & exactement, selon leurs ordres. Elles sont priées d'afranchir leurs Lettres *pour la premiere fois* (franco Hollande) ce qui ne sera plus pour la suite, connoissant une fois leur écriture.

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & ce qu'il y a de plus curieux pour le

Mois de Septembre 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.

NOUVELLES DE TURQUIE ET D'AFRIQUE.

De Constantinople.

LE Chevalier *Foscari*, Bayle de la République de *Venise*, ayant depuis peu pris le caractère d'Ambassadeur Extraordinaire, il se rendit le 3 du mois dernier en brillant

cortège à *Besiktaschi*, magnifique Maison de Plaisance où le Grand Seigneur a coutume de faire son séjour durant une partie de la belle-saison, & il y eut en la susdite qualité une audience de Sa Hautesse, à qui il remit, de la part du *Doge* & du Sénat, une Lettre de félicitation sur son avénement au Trône des *Ottomans*.

Le *Reis-Effendi*, ou Grand-Chancelier de cet Empire, étant mort ces jours-ci des suites d'une longue & pénible maladie, on lui a donné pour successeur dans ce poste de confiance *Ametchi-Abdullah-Effendi*, personage d'un mérite généralement reconnu.

Le Grand-Seigneur, qui continue de s'arrêter à sa belle Maison de Plaisance de *Besicktachi*, vient de faire publier une Ordonnance, par laquelle Sa Hautesse, en vuë de contribuer à la propagation du culte *Mahométan*, défend à tous *Chrétiens* & *Juifs* Sujets de cet Empire d'acheter désormais des Esclaves pour leur propre compte.

Le *Chiaoux-Bachi* vient d'être déposé de son emploi, dans lequel il est

eſt remplacé par le *Capigilar Kiabia*, ou Sur-Intendant de la Maiſon du Grand Vizir.

En conformité des ordres du Sultan, le nouveau *Reis-Effendi*, accompagné de pluſieurs Officiers du *Serrail*, eſt parti ces jours paſſés pour ſe rendre dans l'*Aſie Mineure*, pour tâcher, s'il eſt poſſible, d'y mettre en exécution un projet formé autrefois ſous le regne de l'Empereur *Trajan*, & dont le but étoit de joindre, par le moyen d'un Canal, le Lac de *Nicée*, ancienne Ville de la *Natolie*, au Golphe de *Nicomédie*, & de conduire dans ce même Lac la Riviere de *Zacarat* qui ſe décharge dans la *Mer-Noire*, afin d'avoir toujours par-là dans le Canal en queſtion une quantité d'eau ſuffiſante pour y aſſûrer en tout tems la Navigation; ce qui ſeroit d'un grand avantage pour le Commerce de cette Capitale de l'Empire, où l'on pourroit ainſi faire venir à beaucoup moins de fraix les grains & les bois, tant de conſtruction que de chauffage, que l'on eſt accoutumé de tirer de l'*Aſie-Mineure*. Quelqu'utile néanmoins que paroiſſe ce projet, il n'y

a guère d'apparence qu'il puisse s'exécuter, vû le manque où l'on se trouve de bons Ingénieurs, & que selon le systême adopté aujourd'hui à la Sublime *Porte*, les Etrangers qui se trouvent avoir de la capacité ne peuvent plus être employés.

De Tripoli.

L'Envoyé que le *Bey* avoit il y a quelque tems fait partir pour aller exécuter de sa part des Commissions particulieres en *France* & en *Angleterre*, n'ayant point été admis auprès de la premiere de ces Cours, & s'étant, à son arrivée à *Marseille*, trouvé dans l'obligation de repasser à *Livourne*, où il s'est ensuite embarqué pour *Londres*, on a paru ici d'abord fort mécontent du refus que la Cour de *Versailles* a fait d'admettre ce Ministre; mais on s'est enfin déterminé à en nommer un autre, qui est sur son prochain départ.

Les Fils du fameux *Sidy Jones*, qui depuis la derniere révolution arrivée à *Tunis* s'étoit retiré ici, s'en est évadé vers la fin du mois passé; & comme l'on présume qu'il a dessein d'ex-

d'exciter dans le susdit Royaume de nouvelles brouilleries, on craint de s'y trouver ici tôt ou tard impliqué, & d'être ainsi contraint de renoncer au systême pacifique que l'on a adopté.

PENDANT un certain tems on a vû rôder dans nos Parages divers Armateurs portant Pavillon *Anglois*, & qui y ont souventefois inquiété des Navires de plusieurs autres Puissances *Chrétiennes*; mais depuis environ six semaines tous ces Armateurs ont disparu.

NOUVELLES D'ITALIE.

De Rome.

LE 22 Juillet, il se tint ici, au sujet de l'affaire des *Jesuites* de *Portugal*, une Congrégation particuliere en presence du Pape. Elle étoit composée des Cardinaux *Delci*, *Spinelli*, *Cavalchini*, *Torrégiani*, *Rezzonico*, *Tempi*. On y délibéra sur l'etenduë du Bref, par lequel le Pape *Grégoire XIII.* a autorisé *Philippe II.* Roi d'*Espagne* & de *Portugal*, a procéder criminellement contre tous les

 Reli-

Religieux, qui se trouvoient dans le Royaume; Mais on en ignore le résultat.

Le 7 d'Août, le Cardinal Sécrétaire d'Etat écrivit au Ministre du Roi de *Portugal* que, pour marquer plus d'attention à Sa Majesté *Très Fidele*, le Pape alloit lui envoïer un Courier particulier avec la Réponse à ses réquisitions; & que, si lui, Ministre, avoit quelque chose à mander à sa Cour, il pourroit se servir de la même occasion. Le Ministre répondit au Cardinal que, comme il avoit résolu d'envoïer aussi un Courier à *Lisbonne*, il le prioit de donner ordre à la Poste de le fournir de Chevaux. Cette demande fut cause qu'on hâta le départ du Courier du Pape, qui partit à 3 heures & demie.

Le Clergé de *Corse* a député au Pape pour le prier de nommer un Visiteur Apostolique, qui pourvoye aux besoins spirituels des habitans de l'Isle. On proposa d'abord l'Archevêque de *Pise*, qui en est Métropolitain; mais le Souverain Pontife estima qu'il valoit mieux lui préférer l'Evêque de *Sagni*, comme plus verſé

sé dans les Coutumes de la *Corse*. Cette affaire dépendra du jugement d'une Congrégation particuliere.

On publia ici le 7 du mois dernier un Edit, en vertu duquel le Pape anéantit la Ferme des Huiles, & permet à tout particulier d'en faire Commerce au-dedans & au-dehors du Patrimoine de *St. Pierre*, sans le moindre obstacle, & sans être assujetti au payement d'aucuns droits d'entrée & de sortie.

Le Souverain Pontife vient de prolonger pour 3 ans, à la réquisition de l'Electeur de *Cologne*, l'indult pour la Collation des Benefices Ecclésiastiques affectés aux Etats de S. A. Elect, sans exception de ceux qui viendront à vaquer dans les mois réservés au St. Siége.

Le différend entre le *St. Siége* & la Cour de *Naples* au sujet de la Nonciature devient si sérieux, que l'on prétend que S. M. *Siciliene* a déclaré tout net qu'Elle ne vouloit plus entendre parler de cette affaire; qu'Elle est résoluë de ne point recevoir de Nonces dans ses Etats; & que dorénavant Elle ne demandera aucun Chapeau de Cardinal au

Pape. Si tout cela étoit bien vrai, la Chambre *Apostolique* courroit risque de se voir frustrée dans peu de tous les revenus qu'elle tire du Royaume de *Naples*, & ce coup fatal auroit les conséquences les plus terribles pour le St. Siége.

Le Patriarche des *Arméniens*, arrivé ici dernierement, a demandé à la Congregation de la *Propagande* si les *Arméniens* de *Mesopotamie* & les *Constantinopolitains* étoient de sa Jurisdiction. On lui à répondu qu'ils en dépendoient, s'ils étoient soumis aux Vicaires Apostoliques.

Le Pape a fait publier en *Italien* l'Edit qui défend aux Villes de l'*Etat-Ecclésiastique* d'élire leurs Magistrats & de lever des Soldats pendant la vacance du *St. Siége*. Il doit paroître d'autres Edits & Réglemens qui auront tous pour objet le maintien du bon ordre dans cette Capitale & dans le reste de l'Etat.

Sur les représentations faites à l'*Impératrice-Reine*, que la mauvaise santé de Mr. *Bortomeo* ne lui permettoit point de remplacer le Nonce qui réside actuellement à *Vienne*, cette Princesse a répondu qu'au défaut

faut de ce Prélat Elle agréoit Mr. *Molinari.*

Le Cardinal *Torregiani* attend la la réponſe du Sénat de *Lucerne* à la Lettre que cette Eminence lui a écrite pour accommoder le différend ſurvenu à l'occaſion du Cérémonial entre le Nonce *Apoſtolique* & le Magiſtrat de ce Canton. Le Cardinal *Portocarrero* s'eſt entremis pour concilier auſſi notre Cour & celle de *Naples*, affaire dont il viendra difficilement à bout.

Le Connêtable *Colonne*, & pluſieurs Princes & Seigneurs feudataires du Royaume de *Naples*, ſe diſpoſent à aller complimenter S. M. *Sicilienne*, ſur ſon avénement au Trône d'*Eſpagne*.

Le Courier que le Pape expédia il y a 3 ſemaines pour porter à la Cour de *Lisbonne* la réponſe de S. S. à la Lettre du Roi de *Portugal*, étant tombé de cheval à *Aix* en *Provence*, cette chute l'à mis hors d'état de pourſuivre ſa route; & il a donné la Dépêche du Pontife à l'Exprès que le Miniſtre de S. M. *Très-Fidèle* avoit fait partir d'ici preſqu'en même tems: ce qui ne doit pas faire plaiſir

au St. Pere, puisqu'il désiroit nonseulement que son Courier remit lui-même à *Lisbonne* la Dépêche en question, mais encore qu'il y devançât celui du Ministre *Portugais*.

De Naples.

IL arriva successivement du Lundi au Mardi 3 Couriers à la Cour, le dernier desquels apporta la Nouvelle de la mort du Roi *Catholique*. Aussitôt notre Monarque prit le titre de Roi d'*Espagne*, & déclara qu'il n'accorderoit d'Audience à personne qu'au bout de 9 jours qu'il avoit résolu de ne point paroître en public. Le grand Deuil est annoncé, & durera 6 mois. On prépare en toute diligence les 4 Vaisseaux & les 2 Frégates pour transporter S. M. en *Espagne*, d'où il doit partir une Escadre, qui viendra à sa rencontre. Le Bureau de la Guerre a envoyé ordre aux Officiers des troupes, cantonnées sur les confins de l'*Etat-Ecclésiastique*, d'y former un Cordon, afin d'empêcher que la désertion ne fasse de grands progrès, & de réparer au-plutôt par des levées de recrues

crues la diminution qu'elle a causée dans les Régimens.

Mr. *Tarca*, Evêque *in partibus* & Frere du feu Cardinal *Coscia*, est mort ici depuis quelques jours.

Nouvelles de Portugal et d'Espagne.

De Lisbonne

Le Roi a nommé Mr. *François* de *Mendonça*, Frère du Comte d'*Oeyras*, ci-devant Mr. de *Carvalho*, Secrétaire d'Etat des Affaires du dedans ajoint au Comte son Frère. Si la Monarchie *Portugaise* dans son état le plus florissant & le plus étendû n'avoit qu'un seul Secrétaire d'Etat, il en faut bien quatre à présent pour travailler à son rétablissement. On a assigné du terrain aux Proprietaires des Maisons pour pouvoir commencer à rebâtir la Ville dans la ruë principale nommée la *Ruë Auguste*. Le Roi a declaré qu'il fera bâtir son Palais dans le quartier nommé: *Le St. Jean des biens Mariés*.

Les Prisonniers & les *Jésuites* sont toûjours fort à l'étroit. Par un Ar-

rêt du Roi, daté du 8 Juin, S. M. régle que les *Jésuites* ne pouront avoir dans touts les Etats de sa Domination aucune Ecole, ou Classe, & défend l'usage de touts les Livres composés par ces Pères pour les Etudes. Elle ordonne en même tems l'établissement d'une Ecole publique de Grammaire dans chaque Quartier de la Capitale, ainsi que dans les autres Villes; voulant qu'il y ait ici quatre autres Ecoles pour les Langues *Hebraïque* & *Grecque*, dont la direction est confiée à des Religieux. Touts les trois ans, le Roi nommera un Directeur Général des Etudes avec le pouvoir de nommer touts les Professeurs. Le Principal d'*Almeïda*, Neveu du feu Cardinal de ce nom, & Prélat d'un vrai merite, a été nommé pour les trois premieres années.

Le Cardinal de *Saldanha*, notre Patriarche a été sacré le 5 du mois dernier, avec grande solemnité, par l'Archevêque de *Lacédémone*, assisté des Evêques de *Macao* & de *Tercere*.

S. M. *Très-Fidèle* a élevé à la dignité de Comtes le Général *Gomez* *Freyre*

Freyre d'Andrade, Don Antoine *Alvarés d'Acugna*, Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, & Don Antoine de *San-Payo de Mello*. Don Antoine de *Menezes* & Mr. Henri *Garcés* ont été créés Vicomtes, en considération des services qu'ils ont rendus à la Couronne.

De Madrid.

Le 10 du mois dernier, à 4 heures & un quart du matin, notre bien aimé Roi *Don Ferdinand VI*, mourut au Palais de *Villa-Viciosa*, dans la 14me. année de son Regne. Il étoit âgé de 45 ans, 10 mois & 18 jours. Ce Prince étoit le quatriéme fils de *Philippe V.*, Roi d'*Espagne* & des *Indes*, & de *Marie-Louise-Gabrielle* de *Savoye*, fille de *Victor-Amédée*, Roi de *Sardaigne*. Le 19 Janvier 1729, il épousa *Marie-Magdeleine-Josephe-Therèse-Barbe* de *Bragance*, Sœur du Roi de *Portugal*, morte à *Aranjuez* le 27 Août 1758. Il parvint à la Couronne le 9 Juillet 1746. La mort de la Reine son Epouse à causé la siene. Aimant tendrement cette Princesse, il n'a pû résister au cha-

chagrin de l'avoir perdue ; il est tombé d'abord dans une mélancolie profonde ; toute sa constitution s'est dérangée ; ses forces ont diminué de jour en jour ; & malgré tout l'art de la Médecine, la tristesse l'a conduit insensiblement au Tombeau. Pendant sa maladie qui a duré près d'un an, ses Sujets n'ont cessé de former des vœux, de faire des prieres pour son rétablissement ; on ne les a vûs inquiets que pour leur Souverain, sensibles qu'à ses souffrances. L'inaction où les affaires de l'Etat se sont trouvées par cette longue crise n'a pas occasionné le moindre désordre, le moindre murmure dans tout le Royaume. C'est que le respect pour les Loix, l'amour de la Justice, ont toûjours regné avec *Ferdinand.* La sagesse de son Gouvernement fera bénir sa mémoire à jamais par toute l'*Espagne.*

IMMÉDIATEMENT après que ce Monarque eut expiré, on dépêcha des Couriers pour en porter la Nouvelle à Don *Charles III.*, Roi des *Deux-Siciles*, aujourd'hui notre Souverain, ainsi qu'à la Reine-Mere, Gouvernante du Royaume jusqu'à l'arrivée du

du Roi ſon fils, la Régence lui ayant été déférée d'avance par S. M. *Sicilienne*, & par les dernieres diſpoſitions du Roi défunt. Le premier ſoin de cette Princeſſe, en prenant les rènes du Gouvernement, a été de pourvoir aux funérailles de Don *Ferdinand*, & d'ordonner un deuil de 6 mois. Elle a chargé le Duc d'*Albe*, comme Grand-Majordôme du feu Roi, de faire transférer, avec les cérémonies accoûtumées, le Corps de S. M., du Palais de *Villa-Vicioſa*, au Couvent de la *Viſitation* de *Madrid*, où ce Monarque a voulu qu'on l'inhumât.

CONFORMÉMENT aux déſirs de ce Monarque, l'enterrement ſe fit le 12, au matin, & le Corps, qui le ſoir précédent avoit été mis dans le Cercueil, ayant été tranſporté ici de *Villa-Vicioſa* avec un Caroſſe dont on avoit abbatu les glaces, a été depoſé à l'Egliſe du Couvent de la *Viſitation*, dans le même Tombeau où repoſe la feue Reine.

Voici l'ordre tout ſimple dans lequel s'eſt fait ce Convoi Funebre.

1. Deux Eſcadrons des Gardes du Corps, ouvrant la marche.

2.

2. Les Alcades de la Cour.

3. Les Prêtres & Religieux desservant la Paroisse de la Cour.

4. Vingt Gentilshommes de la Chambre, tous à cheval.

5. Le Carosse mortuaire, avec deux Pages à chaque portiere.

6. L'Evêque de *Palencia*, Grand-Maître.

7. Le Capitaine des Gardes du Corps en quartier.

8. Quelques Carosses de la Cour à vuide, & attelés chacun de six Mules.

9. Le troisième Escadron des Gardes du Corps.

Le Convoi étant ainsi arrivé au Couvent ci-dessus mentionné, on y trouva les Gardes *Espagnoles* & *Wallones* sous les armes, & lorsqu'on descendit le Cercueil dans le Tombeau, ces deux Régimens & les Gardes du Corps firent une simple salve de leur mousquetterie, par où se termina cette lugubre cérémonie.

On ne doute aucunement que le nouveau Roi ne parte dans peu de *Naples* pour se rendre ici, & on l'y attend vers le commencement du mois d'Octobre. Au-reste, on ne sau-

sauroit encore assûrer si Sa Majesté prendra sa route par Terre, ou si Elle fera ce voyage par Mer.

Le 18, la Reine-Douairiere, accompagnée de l'Infant *Don-Louis*, arriva au Palais de *Buen-Retiro*, où Elle fera sa résidence jusqu'à l'arrivée du Roi *Charles III.*, notre Souverain. Toute l'*Espagne* attend ce Monarque avec une grande impatience. On espere qu'il partira de *Naples* dès qu'il aura reçu la Nouvelle du décés de *Don Ferdinand*.

Don Jean *Navarro*, Marquis de *la Victoria*, Gouverneur-Général des Armées Navales d'*Espagne*, aura le commandement des Escadres de *Cadix* & de *Carthagène* qui doivent aller au devant de notre nouveau Monarque. Mrs. de *Regio* & *Stuart*, Lieutenans-Généraux, commanderont sous lui.

Nouvelles de France.

De Paris.

Tant qu'on a pu nous cacher le funeste sort de nos Armes en *Allemagne*, nous n'avons rien sçû de ce

ce qui s'y étoit passé à la fatale journée du premier d'Août, dont on a enfin reçu, & publié, la relation que voici.

Rélation détaillée de la Bataille de MINDEN.

LES mouvemens que M. le Prince *Ferdinand* avoit faits le 29 Juillet en venant appuier sa droite au village de *Hill*; le detachement considerable qu'il avoit poussé aux ordres du Prince Héréditaire sur *Lubeck*; les ordres de la Cour d'attaquer les ennemis dès que l'occasion s'en présenteroit; tout engagea M. le Marêchal de *Contades* à les combattre & l'on ne s'occupa pendant la journée du 31 Juillet que des moyens d'assûrer le succès d'une Action aussi importante.

L'ARMÉE se mit en mouvement la nuit du 31 Juillet au premier Août, déboucha de son Camp sur 8 Colonnes, & passa le Canal sur les ponts qui avoient été jettés la veille. En même tems la Reserve de M. le Duc de *Broglie* partit du Camp de *Verden*, passa le *Wezer*, & vint se former à la droite du champ de Bataille, que l'Armée devoit occuper. Il y trouva les 8 Bataillons des Grenadiers *de France* & Royaux, qui devoient être à ses ordres. La Réserve se trouva en bataille avant

vant le jour à la portée du fusil des grandes Gardes des Ennemis. Neuf Bataillons formoient la premiere Ligne. Il y en avoit autant à la seconde, & 4 étoient en reserve. La Cavallerie étoit sur 2 Colonnes à la gauche de l'Infanterie, afin de pouvoir se mettre en bataille pour la soûtenir au besoin. Dans cette position M. le Duc de *Broglie* ne pouvoit rien entreprendre par lui même avant que sa gauche fût appuiée, & la Réserve étoit en bataille depuis plus de 3 heures lorsque la Division de M. le Chevalier de *Nicolai* vint joindre à sa gauche. Celle de M. de *Baupreau* la suivoit. Toute la Cavallerie de l'Armée occupoit la bruïere, qui s'étendoit vers l'endroit où M. le Comte de *Guerchy* fût placé avec 16 Bat. Elle appuioit au ruisseau, dont les bords sont marécageux. M. le Maréchal se plaça au centre de son Armée. Telle fût la disposition générale.

Pendant le tems que l'Armée emploïoit à arriver & à se former, M. le Duc de *Broglie* porta en avant de sa premiere Ligne des pelotons d'Infanterie pour pousser les grandes gardes des ennemis, & il se porta lui même sur la crête de la hauteur qui regnoit devant nôtre front, & qui nous cachoit entierement leurs dispositions. Alors il vit qu'ils occupoient en force le hameau de *Dodenhausen*, qui étoit retranché delà à celui de *Rodenhausen*.

sen. Il apperçût 2 lignes d'Infanterie & au Centre de la premiere une Colonne très profonde. Le hameau de *Rodenhausen* étoit aussi garni d'Infanterie; à la droite de ces hameaux paroissoit beaucoup de Cavallerie, qui s'ébranla par plusieurs fois pour déboucher dans la plaine, ensuite le reste de l'Armée de M. le Prince *Ferdinand*, qui s'étendoit vers le village de *Hill* de distance en distance par des bois, dont il a habillement profité pour cacher sa disposition & ses mouvements. M. le Duc de *Broglie*, après avoir reconnu la position des ennemis, qu'il avoit devant lui, & l'avoir fait examiner aux Officiers Généraux qui étoient à ses ordres, fit avancer son Artillerie sur les 5 heures. Elle consistoit en 18 pieces du Canon du Parc; 4 obuziers; & les pieces des Régimens. D'abord les ennemis n'y répondirent que foiblement; mais bientôt leur feu devint si supérieur, qu'il éteignit le nôtre, & la Réserve essuia pendant 3 heures la canonnade la plus vive. Lorsque M. le Duc de *Broglie* vit la Division de M. le Chevalier de *Nicolai* formée, & que l'Armée commençoit à se mettre en bataille, il crût devoir aller rendre compte lui même à M. le Maréchal de la position des ennemis à leur gauche; position, qui paroissoit beaucoup plus respectable & plus fournie de monde, qu'on ne l'avoit supposé

posé dans la disposition générale. En effet on a sû par le retour des prisonniers & par les Relations publiées par les ennemis, que le Général *Wangenheim* occupoit cette gauche avec un Corps de 20000 hommes ; qu'elle étoit soûtenuë par 50 pieces de Canon, & que le hameau de *Dodenhausen* étoit couvert par une redoute palissadée & entourée de puits. On ne pouvoit douter que les ennemis n'eussent pris de si grandes précautions à leur gauche, puisqu'elle couvroit leur retraite & les ponts qu'ils avoient sur le *Wezer.*

PENDANT le tems que M. le Duc de *Broglie* prenoit les ordres de M. le Maréchal, on lui fit voir de l'Infanterie ennemie, qui debouchoit des bois vis-à-vis de nôtre Centre, & qui étoit soutenuë de quelque Cavallerie. Lorsque ces Troupes fûrent à une demie portée du Canon, l'Infanterie se forma sur 2 Lignes avec une promtitude incroyable, & marcha en avant sur la gauche de nôtre Cavallerie. M. le Duc de *Fitz-James*, qui la commandoit, crût le moment favorable pour la faire attaquer. Il le fit aussi par 11 Escadrons aux ordres de M. le Marquis de *Castries.* L'attaque fût vigoureuse; mais les ennemis ne s'étonnerent pas. Ils attendirent nôtre Cavallerie à 10 pas ; lui firent de même le feu le plus vif & le plus nourri, & recûrent

à

à coups de baïonnettes ceux qui s'avancérent jusqu'à leur premier rang. M. le Maréchal voyant que cette charge n'avoit pas réuſſi dit à M. le Duc de *Broglie* de retourner à ſa Réſerve, & de ſe contenter de contenir la gauche des ennemis en attendant le ſuccés du combat, qui venoit de s'engager. La Gendarmerie & les Carabiniers, à la tête deſquels M. le Prince de *Condé* vint ſe mettre, firent une ſeconde charge très vigoureuſe; mais la fermeté des ennemis fût inébranlable, & trois nouvelles charges de Cavallerie fûrent également infructueuſes. En même tems qu'on avoit fait charger nôtre Cavallerie, M. le Maréchal, pour couvrir ſes flancs, fit avancer les Brigades de *Tourraine* & de *Rouergue*, commandées par M. de *Beaupreau*, aux hayes du village d'*Holtzhauſen*; mais y ayant été prévenuë par l'Infanterie ennemie, dont le feu ſupérieur les obligea à ſe retirer, la Cavallerie *Hannovrienne* profita de ce moment pour les charger & les maltraiter beaucoup.

A la gauche, les Brigades de *Condé* & d'*Aquitaine* avoient affaire à de l'Infanterie, avec laquelle il y eût un combat aſſez vif. Partie des Troupes *Saxonnes*, qui ont combattû fort valeureuſement, joignit fort à propos pour débaraſſer ces deux Brigades ;& Mr. le Comte de *Luſace* fit en cette occaſion, ainſi que dans

tout

tout le reste de la journée, des prodiges de valeur & couvrit la retraite de toute la gauche de l'Armée. Mr. le Marechal se voiant alors ouvert à son Centre de 29 Bataillons, crût devoir songer à sa retraite, & il fit dire à Mr. de *Broglie* de faire la sienne en favorisant celle de l'Infanterie de l'Armée & la Divisiou de Mr. de *Nicolaï*. Il fit faire à gauche & à toute sa Cavallerie. Cette manœuvre en imposa à la Cavallerie ennemie, qui s'arrêta en même tems. L'Infanterie de la Réserve se retira dans le plus grand ordre, quoique foudroiée par une nombreuse Artillerie. Les 20000 hommes, commandés par Mr. de *Wangenheim*, deboucherent sur elle par 6 Colonnes; mais sans en approcher. On ne sauroit assez exalter la fermeté avec laquelle elle a essuié le feu du canon pendant près de 5 heures; & la valeur froide avec laquelle les Grenadiers de *France* se sont conduits dans cette occasion, où ils ont beaucoup perdû, est au-dessus de tout éloge. C'est dans l'ordre que l'on vient de dire que la Réserve fit sa retraite. Mr. le Duc de *Broglie* plaça l'Infanterie dans les hayes des Jardins de *Minden*, & sa Cavallerie suivit l'Armée, qui passa le Canal, & vint se retirer dans l'ancien Camp.

Telle a été la journée du 1. Août, où

nous avons perdû 5 à 6000 hommes tant tués que blessés, ou faits prisonniers; (*& dont on a aussi publié la Liste.*) Les ennemis ont pris quelques Drapeaux, Etendarts, & quelques pieces de canon.

Lorsque Mr. le Marechal s'occupoit du soin de rassembler son Armée, Mr. de *Montchenn*, Aide-Marechal-General des Logis de l'Armée, vint lui rendre compte que Mr. le Duc de *Brissac*, qui avoit été envoié avec 2000 hommes d'Infanterie, 1000 chevaux & 5 pieces de canon, pour assurer nos Convois, & observer les mouvemens du Prince Héréditaire, avoit été attaqué par ce Prince près de *Coovelt*, & qu'il avoit été repoussé avec perte. Il ajouta que ce Prince paroissoit fort de 12000 hommes au moins, & qu'il avoit 32 pieces de canon. L'avantage que venoit de remporter le Prince Héréditaire le rendoit maître d'occuper la gorge de *Coovelt*, & rendoit par conséquent nôtre retraite très difficile sur *Hervorden*, pour ne pas dire impossible. Toutes ces circonstances réünies déterminerent à repasser le *Weser*, & à se retirer en *Hesse* par la rive droite de cette riviere sur *Embeck* & *Göttingue*.

L'on commença donc à faire passer les équipages, qui furent suivis par l'Armée, & le 2 à la pointe du jour elle étoit sur la rive droite du *Weser*. Elle se mit en mou-

mouvement tout de ſuite pour venir à *Oldendorff*. Elle fut précédée par les équipages, qui furent eſcortés par une Brigade d'Infanterie, & les Régimens d'*Apchon* & de *Schomberg*. En même tems Mr. le Comte de *St. Germain* fut envoié avec 2 Régimens de Cavallerie & 3 d'Infanterie pour maſquer la garniſon d'*Hamelen*. La defenſe de *Minden* étant devenuë impoſſible, Mr. le Marechal y laiſſa ſeulement 300 hommes d'Infanterie pour faire une Capitulation pour les malades & bleſſés, qu'on fut obligé d'y laiſſer; & cette Capitulation fut ſignée le 2.

Il étoit près de midi, & la Reſerve alloit ſe mettre en marche, lorſque Mr. le Duc de *Broglie* eut avis que les Ennemis paroiſſoient près de *Buckbourg*, & qu'ils alloient attaquer les équipages. Il s'y porta ſur le champ & contint un gros Corps de Houſſards & de Chaſſeurs jusqu'à la nuit; après quoi il ſe remit en marche & rejoignit l'Armée.

La multitude des équipages rendit la marche très péſante, & l'Armée n'arriva que le 3. à *Oldendorff*, où Elle ſejourna le 4. pour laiſſer le tems à l'Artillerie & aux équipages de défiler.

Pendant ce ſejour, Mr. le Maréchal perſuadé de la néceſſité de prévenir les ennemis en *Heſſe*, ordonna à Mr. le Duc

M 2 de

de *Broglie* d'y arriver le plus promtement qu'il seroit possible. Il partit le 5. en même tems que l'Armée. En arrivant près d'*Hamelen*, il trouva la Division de Mr. le Comte de *St. Germain* en bataille & cet Officier General occupé à faire des dispositions pour recevoir les ennemis qui paroissoient vouloir déboucher de *Hamelen*. Mr. le Duc de *Broglie* plaça la Reserve en seconde derriere la Division de Mr. de *St. Germain*. Il étoit d'autant plus vraisemblable que les Ennemis pourroient déboucher de *Hamelen*, que l'on avoit vu le Corps du Prince Héréditaire marcher par la rive gauche du *Weser*. Il y arriva sur les 5 heures du soir & y campa. Ainsi il n'y eût que quelques coups de canon & de fusil tirés entre les Chasseurs & les Volontaires, & Mr. le Duc de *Broglie* continua sa route & arriva dans quatre marches forcées à *Dransfels*. Il y apprit que les Chasseurs y avoient parû dans la journée.

Le lendemain, il eût avis que les ennemis paroissoient sur les hauteurs du defilé de *Munden*, dont le passage est étroit & difficile, & qui de plus étoit embarassé par des abbatis. Mr. le Duc de *Broglie* sentant la nécessité de ne pas les laisser arriver en force dans ce défilé, fit marcher sur le champ les Troupes légéres soute-

foutenuës par 14 Compagnies de Grenadiers, qu'il fit fuivre par le refte de fa Réferve. En arrivant près du défilé, on vit 8 à 900 Chaffeurs qui commencerent à cannonner la tête des Troupes. On les difoit foutenus par un Corps de 2000 hommes qui faifoient l'Avantgarde du Prince Héréditaire. Dans une circonftance auffi preffante, Mr. le Duc de *Broglie* ne perdit pas un moment à faire fes difpofitions pour les attaquer; mais ils n'attendirent pas qu'elles fuffent achevées. Ils fe retirerent, & la Réferve arriva tranquillement le 9. à *Munden.*

PENDANT que Mr. le Duc de *Broglie* gagnoit la *Heffe* à grandes journées, Mr. le Maréchal continuoit fa retraite. Les Ennemis ont attaqué plufieurs fois l'Arrieregarde, mais toujours fans fuccès. Le 7. les Grenadiers de *France* les repoufferent vigoureufement à *Eimbeck*. Ils ne furent pas reçus le 10. avec moins de vigueur par Mr. le Comte de *St. Germain*, qui occupoit avec fa Divifion les hauteurs du défilé de *Munden* pour couvrir le paffage de l'Armée. Il fut attaqué à 5 heures après midi par un Corps confidérable qui avoit beaucoup d'Artillerie. Les Troupes y montrerent la plus grande fermeté. Les ennemis furent obligés de fe retirer avec une perte très confidérable.

LE 11. l'Armée eft arrivée à *Munden.* Elle

Elle a perdu ses gros bagages qui avoient été envoiés à *Hervorden*. Ceux de la Réserve, qui avoient passé à la droite du *Weser*, ont été sauvés. Du-reste on n'a perdu des menus équipages que ceux qui ont été abandonnés par les valets, qui se sont écartés de la Colonne. Les Troupes sont fatiguées à cause des marches forcées qu'elles ont faites. Mais on peut assurer qu'elles ne sont pas decouragées, & qu'elles ont montré de la volonté & du nerf pendant toute la retraite.

L'ARMÉE campe aujourd'hui 12. en avant de *Cassel* & sur la rive gauche de la *Fulde*. On a seulement laissé Mr. de *St. Germain* avec 3 Brigades d'Infanterie sur les hauteurs de *Lutzelberg*.

LA Réserve de Mr. le Duc de *Broglie* campe en avant de l'Armée à *Oberfelma*. Celles de Mr. le Marquis d'*Armentières* & de Mr. le Duc de *Chevreuse* réünies sont campées à *Wolffshagen*, aïant des détachements en avant de lui & sur la gauche à *Wolckmalsen* & *Corbach*.

ON ne sauroit disconvenir que la perte, que nous avons faite à la Bataille du 1. de ce mois, ne soit très-considérable, puisque nôtre Armée à rétrogade jusqu'à *Francfort* sur le *Mein*, abandonnant non seulement l'Elec-

l'Electorat de *Hanover*, mais aussi le Landgraviat de *Hesse*, & toute la *Westphalie* aux Alliés, qui profitent de nos Magazins & des Equipages de l'Armée, dont ils se sont emparés en assommant tous les Domestiques. On se flatte ici que le Maréchal d'*Etrées*, qui est arrivé à l'Armée depuis ce tems, rétablira nos affaires. Un nouveau train d'Artillerie, tiré de l'Arsenal de *Strasbourg*, a descendu le *Rhin*, pour remplacer celui qui est tombé au pouvoir des *Hanovriens*, lesquels ne nous ménacent pas moins que de nous faire repasser le *Rhin*. Si les Alliés ont dequoi se réjouïr des heureux succès du Prince *Ferdinand*, ils ont, d'un autre côté, dequoi s'affliger de la perte infiniment plus considérable que les *Prussiens* ont faite à la journée du 12. du même mois, puisque outre 18 à 19 mille hommes, ils y ont encore perdû presque toute leur artillerie & leurs équipages.

Le 25. de ce mois, le Duc d'*Aiguillon* prit congé du Roi, & partit le 26. pour la *Bretagne*, où l'on dit qu'il s'embarquera bientôt avec les Trou-

pes qui ſont raſſemblées dans cette Province.

Il paroit une Ordonnance du Roi portant réglement au ſujet du Gouverneur, du Lieutenant-Général, des Intendans, Gouverneurs particuliers, Lieutenant de Roi, Officiers de l'Etat-Major, Commiſſaires & Ecrivains de la Marine, employés aux *Iſles ſous le Vent*. S. M. fixe leur nombre, leur grade & le lieu de leur réſidence: Elle veut qu'à l'avenir ces Officiers ne puiſſent plus percevoir aucun droit ſur les Négriers, Cabarets & Caffés, parce que cela gêne le Commerce. Un Arrêt du Conſeil du 23. Juillet établit des Chambres mi-parties d'Agriculture & de Commerce dans les mêmes Colonies, avec la faculté d'avoir un Député dans cette Capitale à la ſuite du Conſeil.

Les arrangemens, concernant les Finances ſont encore dans un état d'indéciſion. Mrs. du Parlement s'aſſemblent presque tous les jours en Corps, quelquefois même juſqu'à 11 heures du ſoir, afin de pouvoir trouver quelque expédient propre à mettre le Roi en état de pouſſer la Guerre

re

re avec une vigueur qui puisse plus promtement ramener la Paix. On ne voit pas encore à quoi aboutiront toutes ces délibérations. Toujours est il constant que le Parlement n'est pas disposé à enregîtrer les Edits & Déclarations qu'on lui a présentés; Et, selon toute apparence, cet enregîtrement n'aura lieu qu'au moïen d'un Lit de Justice, qu'on dit devoir se tenir. Du-moins, le Parlement fit le 2. de ce mois, une grande Députation au Roi, pour remettre à sa Majesté de tres humbles Remontrances à ce sujet.

Les Edits & Déclarations, dont il s'agit, portent *établissement de Taxes.* I. *Sur les Valets de Chambre, Maîtres d'Hôtel, Cuisiniers, & autres Officiers de Maisons, indépendanment des Droits ordinaires;* II. Sur *tous les Gens de Livrée, tant à* Paris *qu'à* Versailles; Sur *les Chevaux & les Rouës de Carosses;* IV. Sur *chaque piece de Gibier;* V. *Sur les Soyeries, les Draps, & autres Etoffes de Laine;* VI. *Sur les Toiles peintes & celles de Coton;* VII. Sur *l'Eau de Vie, le Sucre, & le Caffé;* VIII. *Création d'un double Contrôle sur la Vaisselle d'argent, qui se fera*

ra à l'avenir; IX. *Suppression des Offices sur les Cuirs, avec remboursement en Contrats à 5 pour cent, & l'Imposition de nouveaux Droits sur cette Marchandises dans toute l'étenduë du Roïaume.*

L'AFFAIRE du Parlement de *Besançon*, que l'on croioit terminée, paroit ne le pas être encore, puisque, d'une part, les Membres exilés de cette Compagnie n'ont point encore rejoint leur Corps, & que, de l'autre, le nôtre vient de présenter encore à S. M. de nouvelles & troisiémes Remontrances à ce sujet: Voici celles que celui de *Provence* lui a pareillement présentées sur la même affaire.

REMONTRANCES *du Parlement séant à* Aix.

SIRE,

VOTRE Parlement pénétré du plus profond respect pour votre Personne Sacrée, pour votre autorité Roïale, vient porter aux piés du Trône ses craintes & ses allarmes.

MINISTRES des Loix, nous connoissons toute l'étenduë des obligations qui nous sont imposées; établis pour donner aux Peu-

Peuples l'exemple de la fidélité & de l'obéïssance, ces sentimens sont profondement gravés dans nos cœurs. Révoquer en doute la pureté de nos vuës, la régularité de nos démarches, c'est nous porter le coup le plus sensible.

QUELLE a donc été notre consternation en apprenant qu'une partie considérable des Officiers du Parlement séant à *Besançon* venoit de ressentir les effets redoutables de vôtre indignation!

JUGEZ *Sire*, de notre douleur, en voïant arriver dans cette Province des Magistrats de ce même Parlement, arrachés à leur Famille, enlevés à leurs fonctions, exilés, proscrits, bien plus à plaindre encore par le malheur qu'ils ont eu de déplaire à Votre Majesté, que par les rigueurs qu'ils éprouvent.

VOTRE Parlement, *Sire*, respectera toujours, dans les mains d'un Prince aussi sage & aussi juste, l'usage de son pouvoir suprême; mais qu'il nous soit permis de représenter à V. M. les fréquentes surprises auxquelles sa religion est exposée, & l'abus que l'on peut faire de son auguste nom. Daignez, *Sire*, ne voir, dans nos expressions, que le zèle qui nous anime, daignez y reconnoître le langage de la fidélité.

DE-LA, *Sire*, ces régles tirées du Droit naturel, ces recherches scrupuleuses, ces

formalités multipliées, qui ont pour objet de devoiler le crime & de mettre l'innocence dans tout son jour. Les Temoins sont liés par la religion du serment, la moindre apparence de haine ou d'interêt, la moindre tache dans leur réputation, suffit pour faire suspecter leur temoignage; l'Accusé conserve tous les moyens légitimes de defense; tout est pésé, discuté, examiné avec la plus grande exactitude; ce n'est point assés, il faut deux voix de plus pour prononcer un jugement de condamnation, autrement la faveur de l'Accusé l'emporte, c'est l'avis le plus doux qui prévaut.

Quel contraste, *Sire*, entre la sage lenteur des Loix, leur attention, leur prévoiance, & la marche rapide des ordres particuliers! Ici point de jugement, point de conviction, point de preuves, point de formalités, nul vestige enfin de cette instruction sagement prescrite & combinée par les Loix; l'innocence privée des moyens de se défendre, sans voix, sans secours, sans ressource, se trouve livrée aux delations infidéles, aux accusations calomnieuses, aux vues interessées, aux projets ambitieux, qui se reünissent pour surprendre la religion du Souverain, & pour couvrir leur entreprise du voile de son autorité.

Qu'il est difficile aux Princes, quelque

que sages qu'ils puissent être, d'éviter les écueils sans nombre dont ils sont environnés ! Qu'il est à craindre que la Vérité ne leur échappe à travers les nuages dont on cherche à l'envelopper !

Nos Rois, pénétrés de ces inconvéniens, n'ont trouvé d'autres moyens d'y remédier que de restreindre, pour ainsi dire, l'usage de leur pouvoir, en soumettant leur volonté à l'empire des Loix.

De là, *Sire*, cette multitude d'Ordonnances qui proscrivent toutes les différentes especes d'ordres qui ne sont point révêtus des marques anciennes & réspectables de vôtre autorité; de-là ces defenses réitérées au Parlement & à tous Juges d'y avoir égard.

Nous ne nous livrerons pas, *Sire*, au détail de ces monumens multipliés de la sagesse de nos Rois; nous nous contenterons de rappeller les Ordonnances qui assurent plus particuliérement l'état & la fonction des Magistrats.

Charles le Chauve & Louïs le Germanique (en 865.) promettent *l'honneur & la sureté à leurs Féaux, par le conseil & loix desquels ils doivent gouverner le Royaume que Dieu leur a confié.* Louis XI. (en 1467.) ordonne que *les Juges ne pourront être privés de leurs charges pour forfaiture, si elle n'est judiciairement déclarée par Juges compétens*; Maxime aussi ancienne que la

Monarchie; Maxime révérée dans tous les tems, reconnuë par votre auguste Bisaieul; Maxime précieuse, qui fait honneur aux Monarques qui lui ont rendu de si fréquens homages.

Que de précautions, *Sire*, pour rassurer les Magistrats, pour les maintenir dans le libre exercice de leurs fonctions, pour les mettre à l'abri des voyes d'autorité!

En effet, obligés par leur serment de veiller à la manutention des Loix, ils doivent être sous leur protection spéciale; chargés par état de porter la Vérité aux piés du Trône, leur zèle ne doit point rencontrer d'obstacle, rien ne doit arrêter leur activité.

Mais si les Magistrats sont eux mêmes frappés de coups d'autorité, s'ils deviennent les victimes de leur devoir, s'ils voyent sans cesse le glaive suspendu sur leur tête; des lors par une suite nécessaire, par un enchaînement inévitable, plus de liberté dans les suffrages, plus de délibérations, plus de Parlement, plus de Corps dépositaire des Loix.

Quel malheur si la Vérité n'avoit plus de voix pour se faire entendre, si le Souverain étoit privé de ce Conseil toujours actif, toujours vigilant, toujours guidé par sa fidelité, sa conscience, & son devoir!

Nous ne fixerons pas plus long-tems l'at-

l'attention de V. M. ſur un évenement que ſa juſtice & notre zéle ne nous permettent pas de prévoir: Non, *Sire*, votre Parlement ne ceſſera jamais de vous repréſenter ce qu'il croira utile au bien de votre Service: Il connoit trop ſon devoir; le ſilence de ſa part ſeroit un crime, le découragement un manque de fidélité; &, au milieu des humiliations & des digraces, il ſera toujours plein de reſpect, de ſoumiſſion, & de courage.

Un malheur bien plus certain, & non moins funeſte, c'eſt l'aviliſſement de la Magiſtrature; nous avons beſoin de la bienveillance & de la protection de V. M. pour la ſervir utilement dans nos fonctions, & pour exercer avec dignité le pouvoir qui nous eſt confié.

Il eſt de votre intérêt, *Sire*, d'entretenir la vénération des Peuples pour les Magiſtrats qui ont l'honneur de vous repréſenter; diminuër cette vénération, c'eſt énerver les Loix, dont nous avons reçu le dépôt précieux: inutilement tenteroit-on de les faire reſpecter ces Loix, ſi l'on ne concourt pas à rendre reſpectables les Magiſtrats qui en ſont dépoſitaires.

La gloire de votre Parlement, *Sire*, eſt inſéparablement unie avec la votre: diſons mieux, elle eſt la même; & c'eſt vouloir affoiblir l'éclat qui vous environ-

ronne, que d'obscurcir celui qu'il ne tient que de vous.

C'est, *Sire*, ce que disoit le Premier-Président de *Harlay* à *Henri* IV. en 1583. *Conservés l'autorité que les Rois, vos Prédécesseurs, ont donnée à votre Cour de Parlement, qui en effet n'est pas la sienne, mais la vôtre, parcequ'elle ne dépend que de vous; & quand elle l'aura perduë, pardonnez-nous*, Sire, *disant que la perte ne tombera pas sur elle, mais sur vous.*

C'est cette autorité, *Sire*, qui a été si utile aux Rois, vos Prédécesseurs, c'est du respect & de la confiance des Peuples pour votre Parlement, qu'ils ont tiré de si grands avantages.

Quels effets surprenants ne produisit pas l'Arrêt solemnel de 1593? Cet Arrêt, qui déconcerta les projets de la Ligue; cet Arrêt qui contribua à maintenir sur le Trône votre auguste Maison; cet Arrêt enfin, à qui nous devons en partie le bonheur de vivre sous le meilleur des Rois.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer à Votre Majesté que le Parlement n'a d'autre motif dans cette occasion que l'honneur & le devoir.

C'est le témoignage que lui rend un Ministre & un grand Homme d'Etat; *N'ayant point*, dit-il, *d'autre motif que celui de l'honneur & du devoir, comme gens qui aimoient mieux perdre la vie, que de man-*

quer

quer à l'un & à l'autre en connivant au renversement des Loix, dont par leur institution ils sont protecteurs, & obligés de les maintenir par le serment qu'ils font à leur reception: Paroles memorables, qui nous retracent les mêmes sentimens, qui nous animent aujourd'hui, & qui établissent cette tradition non-interrompuë de conduite & de Maximes qui seront toujours le plus ferme apui du Trône.

Ce sont les considerations, *Sire*, que nous avons cru devoir exposer à Votre Majesté. Nous esperons qu'Elle en sera touchée; & qu'Elle voudra bien maintenir l'honneur de la Magistrature, rendre aux Loix leur force & leur autorité.

Daignez, *Sire*, jetter un regard favorable sur les Magistrats qui ont eu le malheur d'encourir votre disgrace; ne souffrez pas qu'ils gemissent plus longtems dans l'exil, sans savoir le délit qui leur est imputé; donnés-leur le moyen de se justifier, & de manifester leur innocence. Cet exemple de sagesse & de justice rassurera la Province confiée à leurs soins. Accoutumée à regarder les Magistrats comme ses Péres, ses apuis, ses modeles, ses médiateurs auprès du Trône, elle ne peut manquer d'être allarmée en les voyant accablés sous le poids de votre indignation.

Rendés, *Sire*, ce Parlement à son état na-

naturel. Privé des suffrages & des lumieres d'une grande partie des Officiers qui le composent, intimidé par les voyes d'autorité, retenu sous le joug de la contrainte, il ne sauroit avoir ni la liberté, ni l'activité nécessaire pour prendre les délibérations qu'exige le bien de votre service.

Livrés vous, *Sire*, à ces sentimens paternels qui sont imprimés dans votre ame vraiment Royale; & vous rétablirés, dans ce Corps, l'harmonie qui doit regner dans tous ses mouvemens.

Réunis dans l'exercice de leurs fonctions, animés du même esprit & du même zèle, les Magistrats de ce Parlement s'empresseront à l'envi de donner à V. M. des témoignages éclatans de leur respect, de leur reconnoissance, & de leur fidélité; ils ne cesseront de publier les effets de votre bonté & de votre justice, & de célébrer les louanges d'un Roi dont l'humanité, la bienfaisance, & l'amour pour ses Peuples, font le principal caractère.

Ce sont les très-humbles & très respectueuses Remontrances que présentent à Votre Majesté les Gens tenant votre Cour de Parlement.

A Aix, le premier Juin 1759., envoïées le même jour.

Depuis quelques jours, on voit ici

ci la décision (vraïe, ou fausse) de la Congrégation nommée par le Pape pour examiner l'affaire des *Jésuites en Portugal.* 1°. Les Biens, qui sont du 1er. Institut, ainsi que la décime prélevée, resteront entre les mains du Patriarche de *Lisbonne*, pour être employés au payement des Charges des Missions, & d'autres fonctions attachées à la Société. 2°. Les Biens, provenant de la 2de Institution, serviront à fonder une portion convenable en faveur de ceux qui quitteront la Maison de la Compagnie. 3°. Les Biens de la 3me. Institution, comme Vaisseaux destinés au Commerce, Marchandises, & autres choses de cette nature, tourneront au profit du Trésor-Royal, ou seront destinés au soulagement des Pauvres. 4°. A l'égard de ceux de ces Peres, prisonniers d'Etat pour Crime de Léze-Majesté, le Roi usera du droit qu'il a de les punir. 5°. Néanmoins on supplie S. M. de ne pas permettre que l'on emploïe envers les Coupables les cruelles tortures qui sont d'usage en pareil cas; mais de vouloir bien, en conciliant sa clémence & sa justice, leur faire

faire éprouver les effets des ſentimens d'un bon Pere & d'un Juge integre.

On a reçu avis que l'Eſcadre de Mr. de la *Clue*, laquelle avoit fait voile de *Toulon*, le 6 du mois dernier, avoit eû le malheur d'être ſéparée par un coup de vent la nuit du 16 au 17 de ce mois, après avoir paſſé le Détroit. Elle étoit compoſée de 12 Vaiſſeaux de ligne & de 3 Frégates. Cinq de ces Vaiſſeaux ont relâché dans la Baye de *Cadix*, avec les Frégates. L'Eſcadre *Angloiſe* qui eſt ſortie de *Gibraltar* la même nuit, a pourſuivi les 7 autres, les a attaqués le 17, près du Cap de *Ste Marie*, en a pris 3 brûlé 2 à la Côte de *Lagos*. Les 2 autres ont échappé, & l'on n'en a juſqu'à préſent aucune Nouvelle. Les Vaiſſeaux *François* arrivés à *Cadix*, ſont le *Fantaſque*, le *Lion*, le *Triton*, de 64 canons, le *Fier* & l'*Oriſtamme* de 50, avec les Frégates la *Chimere* de 26, la *Minerve* & la *Gracieuſe* de 24. Les 2 Vaiſſeaux brûlés, ſont l'*Océan* de 80 canons que montoit Mr. de *la Clue*, & le *Redoutable* de 74, commandé par Mr. de *St. Aignan*. Le *Centau-*

re de 74, le *Téméraire* de même force, & le *Modeste* de 64, commandés par Mrs. de *Sabran-Gramont*, *Castillon* l'aîné, & *du Lac-Monvert*, sont les 3 Vaisseaux pris; & ceux dont on ignore le sort, sont le *Souverain* & le *Guerrier*, que commandent Mrs. *Panat* & *Rochemore*.

IL y a environ 15 Vaisseaux *Anglois*, ou Frégates, mouillés en avant des Bancs de *Dunkerque*, pour bloquer nôtre petite Escadre. Le Prince de *Croy* a poussé les travaux du Port de cette Place avec tant de succés, qu'il est venû à bout de faire sortir en une seule marée les plus grandes Frégates toutes armées, ce qui n'étoit pas encore arrivé dans les tems les plus florissants de *Dunkerque*. On n'avoit même jamais ôsé le tenter.

D'UN autre côté, les *Anglois* ont reparû le 23 Août devant le *Havre de Grace*, avec 22 voiles; 4 Vaisseaux de guerre; 8 Galiottes à bombes & 12 Flutes avec des Troupes de débarquement. Voici les Nouvelles qu'on en a reçues.

Extrait

Extrait d'une Lettre du Havre de Grace, *le 5 Septembre.*

Les *Anglois* n'avoient encore fait aucunes dispositions d'attaque le 24 du mois dernier. Leur Escadre mouilloit dans la grande rade, à la réserve de 3 Frégates & d'une bombarde; qui occupoient à peu près le même endroit où étoient placées leurs Galiottes à bombes lors du bombardement. Nos Chaloupes canonnieres s'en étant approchées le 28 après-midi, il y eut des coups de canon tirez de part & d'autre. Le 1er. de ce mois les vents varierent de l'*Ouest* au *Nord-Ouest*. A la pointe du jour les *Anglois* conservoient encore leur même position, où ils eurent beaucoup à souffrir. Le soir sur les 8 heures, les vents se renforcerent. L'Escadre ennemie louvoya du *Nord Est* au *Sud*. A 9 heures les 2 Frégates les plus avancées lâcherent une trentaine de coups de canon sur nos Chaloupes canonnieres, mais qui en étoient hors de la portée. Pendant la nuit, les vents varierent du *Nord Nord-Ouest* jusqu'au *Sud*, continuerent au *Sud-Ouest*, commencerent à se calmer sur le soir, varierent de nouveau du *Nord Est* à l'*Est*, & tournerent au *Sust Est* le 3 au matin. Alors les *Anglois*, qui, malgré

gré toute la violence des vents, n'avoient point changé de place, appareillerent sur les 8 heures, s'approcherent de plus près, & détacherent une Frégate pour soutenir une Quaiche d'observation à l'embouchure de la riviere, d'où l'une & l'autre se retirerent ensuite. L'après-midi les vents tomberent à l'*Ouest*, & l'horison s'étant couvert de nuages depuis le *Sud-Ouest* jusqu'au *Nord-Nord-Ouest*, avec apparence de mauvais tems, les ennemis, qui avoient mis à la voile le matin, prirent le parti de remouiller à la même place. La nuit suivante les vents regnerent de l'*Ouest* à l'*Ouest-Norst Ouest* grand frais, tels qu'ils sont actuellement.

Extrait d'une Lettre, datée de BOURDEAUX, *le* 11 *Août.*

Hier à 10 heures & 15 minutes du soir, nous eûmes ici un Tremblement de Terre, précédé d'un bruit souterrain, qui dura pendant 2 ou 3 secondes, & qui n'avoit point encore cessé lorsque l'on ressentit 2 violentes secousses de même durée. Ce Phénomène effrayant a pris son cours de l'*Ouest* au *Nord-Est*. La basse région de l'Air étoit couverte de nuages extrêmement agités, quoique dans un tems très calme. Chacun se sau-

ſauva de la Ville, où les Cloches & les Pendules, ébranlées par le choc, ſe firent entendre. La voute de l'Egliſe *Notre Dame* ſe détacha en partie, & une maiſon s'écroula ſur ſes fondemens à *Larmont*, lieu ſitué à une lieue d'ici.

On a reçu avis que Mr. de *Maupertuis*, Préſident de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de *Berlin*, Penſionnaire-Vétéran de l'Académie Royale des Sciences de *Paris*, un des Quarante de l'Académie *Françoiſe*, Membre de la Société Royale de *Londres*, de l'Académie-Impériale de *Petersbourg* &c, étoit mort à *Baſle* le 27 du mois dernier à l'âge de 63 ans. On l'a regardé comme un des plus ſçavans Philoſophes de ce Siécle. Tout le monde connoit ſes ouvrages, & ſon nom ſeul fait ſon éloge. Attiré à *Berlin* par les bienfaits du Roi, le mauvais état de ſa ſanté l'avoit engagé depuis quelques années à retourner en *France*, dans l'eſpérance que l'air natal pourroit contribuer à ſon rétabliſſement; mais il a toujours été languiſſant; & lorſqu'il comptoit partir de *Baſle* pour retourner à *Berlin*, ſes indiſpo-

ſitions

fitions ont tellement augmenté, qu'il y a payé le tribut à la Nature. Son Corps a été inhumé dans le Couvent des *Capucins* de *Dornac*, à 2 lieues de *Basle*.

Louis-Joseph Timoleon de *Cossé* Duc de *Cossé*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, Fils de M. le Duc de *Brissac*, Pair de *France*, est mort ici âgé de 26 ans.

Le Doien des Habitants de la *France*, & peut être de l'*Europe*, est mort le 18 Août à *Marseilles*. Il se nommoit *Annibal Camoux*, étoit né à *Nice* le 19 May 1638. & avoit atteint ainsi l'âge de 121 ans & 3 mois. Il avoit été Manœuvre lors de la construction de la Citadelle de *St. Nicolas* en 1660; il servit ensuite sur les Galéres & jouissoit de la demie paie, lorsqu'aïant atteint sa centieme année, le Roi lui donna une pension de 300 livres. Il s'est toûjours bien porté; marchant droit, & l'on ne découvroit son âge de *Mathusalem* qu'à ses rides & à ses cheveux. Il béchoit la terre, se nourrissoit d'aliments fort grossiers, & buvoit copieusement du vin. Il avoit toûjours à la bouche de la racine d'*Angélique*.

NOUVELLES DE LA GRANDE-BRETAGNE.

De Londres.

LE 11 du mois dernier, le Roi rendit en son Conseil une Proclamation par laquelle S. M. continue jusqu'au 29. Septembre les gratifications accordées à ceux de ses Sujets qui s'engageront de bonne volonté à bord de la Flotte Royale.

LE 14, le Lord Maire convoqua extraordinairement les Echevins & le Corps de la Bourgeoisie de cette Ville. Après quelque déliberation, il fut résolu dans l'Assemblée que l'on établiroit une Souscription volontaire, dont le total seroit employé à une levée de troupes pour le service du Roi, à 5 livres sterl. par recrue, conformément aux conditions énoncées dans l'Ordonnance de S. M. en date du 11. Juillet dernier, & renouvellée par une autre du 10 du courant, laquelle promet aux Volontaires leur Congé à la fin de la présente guerre. Le Corps de Ville souscrivit d'abord pour la somme de mille liv. sterl. hors de la Caisse générale, & déclara que ceux qui s'engageroient au service du Roi jouïroient du Droit de Citoien immédiatement

tement après la conclusion de la Paix. Ensuite on mit en exécution un Acte du Parlement, portant construction d'un Pont de pierre à *Black Friars*, en souscrivant pour la somme de 204 mille, cent liv. sterl.; ce qui excede de 60 mille, cent liv. le calcul des fraix de structure.

Le Parlement a été prorogé de nouveau jusqu'au 4 Octobre prochain. Il s'assemblera vers la mi-Novembre afin de pourvoir de bonne heure aux Subsides de l'année prochaine; car on prévoit qu'il faudra faire encore de grands efforts avant que l'on puisse en venir à un accommodement avec la *France*.

Le Roi a élevé du rang de Généraux-Majors au grade de Lieutenans Généraux de ses Armées le Comte d'*Albemarle*, le Lord Robert *Manners*, les Chevaliers *Agneu* & *Lettleton*, Mrs. *Kennedy*, *Dejean*, *Conway*, *Abercrombie*, *Holmes*, *Napier*, *Leighton*, *Mostyn Pole*, *Kingsley* & *Waldegrave*. Outre cette Promotion, S. M. en a fait une de 9 Généraux Majors, qui sont les Colonels Lord *Robert Bertie*, *Rocalpol*, *Parsons*, *Adlercron*, *Honeywood*, *Dunbar*, *Julius Cæsar*, *Durand Walsh* & *Campbell*. Dans peu de jours Elle disposera de 7 Cordons qui vaquent dans l'Ordre du *Bain*, & l'on s'attend à voir le Lord Maire *Glyn*

revêtu de la Dignité de Baronet du Royaume, en recompenſe des ſoins qu'il s'eſt donné pour procurer des troupes au Roi.

Le 16, le Roi voulant marquer au Prince *Ferdinand* de *Brunswick* ſa ſatisfaction au ſujet de la conduite qu'il a tenue dans la Bataille, gagnée le 1 du mois d'Août, ſur les *François*, le declara Chevalier de l'Ordre de la *Jarretiére*, dans un Chapitre qui ſe tint pour cet effet au Palais de *Kenſington*, & auquel tous les Chevaliers ici préſens aſſiſterent. *L'inſtallation* de ce Prince doit ſe faire ces jours-ci, par procuration, dans la Chapelle de *Windſor*; après quoi un Herault d'Armes ira lui porter le Collier & les autres marques de l'Ordre. On prétend auſſi qu'en récompenſe des ſervices importans qu'il vient de rendre à la Cauſe commune, il ſera gratifié d'un préſent de vingt mille liv. ſterl., & que le Prince Héréditaire de *Brunswick*, qui l'a ſi bien ſecondé, ſera fait Chevalier de l'Ordre du *Bain*.

D'un autre côté, Sa Majeſté vient de diſgracier le Lord *Sackville*, Commandant en Chef du Corps de Troupes *Angloiſes* employé dans l'Armée Alliée. Ce Seigneur, que l'on accuſe d'avoir refuſé, ſous des prétextes frivoles, de faire agir la Cavalerie qu'il avoit ſous ſes ordres, eſt généralement cenſuré, & l'on met ſon

cas

cas en parallèle avec celui de l'infortuné Mr. *Byng*. Il doit incessanment revenir ici, pour y rendre compte de sa conduite devant un Conseil de Guerre. En attendant, le Roi lui a ôté le commandement des Troupes *Angloises*, & l'a donné au Marquis de *Granby*.

Le Chef d'Escadre *Boys* a établi sa croisiere à la hauteur de *Dunkerque* où il voit distinctement les manœuvres des *François*, ainsi que la petite Escadre de Mr. *Thurot*, qui se trouvoit encore le 12 de ce mois, dans le susdit Port.

Le Vaisseau du Roi, le *Foudroyant*, de 80 Canons, & l'*Anson* de 60, ont joint la Flotte de l'Amiral *Hawke*, où le Prince *Edouard* est aussi arrivé le 11 du mois dernier, à bord du Vaisseau de ligne le *Heros*.

Le Gouvernement a permis de distribuer des armes aux Habitans des Places & Bourgs d'*Ecosse*, qui ont été désarmés depuis les troubles de 1746. On espere qu'ils s'en serviront pour la défense du Pays, au cas que l'Ennemi y fasse quelque invasion.

On négocie actuëllement à l'*Echiquier* un Emprunt pour la Somme de 300 mille Liv. Sterling, pour le service du Roi, à compte de la *Subvention extraordinaire* accordée à S. M. dans la derniere Séance du Parlement. Ceux qui y souscrivent

ſont libres d'avoir leurs Capitaux remboursés hors des Subſides de la Séance prochaine du Parlement, ou de ſouſcrire ces Capitaux à l'Emprunt de l'année 1760. & les ordres de l'*Echiquier*, qu'on donnera aux Souſcrivans, tiendront lieu du comptant aux Emprunts de la dite année. Les Sommes avancées dans l'*Echiquier* à compte de la dite *Subvention extraordinaire*, porteront un Intérêt à raiſon de 4 pour cent par an, à compter du jour que chacun y aura ſouſcrit reſpectivement.

Le 2 de ce mois, la Princeſſe *Elizabeth-Caroline*, ſeconde Fille du feu Prince de *Galles*, ayant été attaquée à *Kew*, d'une inflammation de poitrine, cette maladie alla toûjours en empirant juſqu'au 4 au ſoir, que Son Alteſſe Royale en mourut, dans la dix neuvieme année de ſon âge, étant née le 10 Janvier 1741.

Les Vaiſſeaux de Tranſport ayant à bord les Détachemens que l'on a tirés de divers Régimens pour completter ceux qui ſont employés dans l'Armée Alliée, ont mis ces jours-ci à la voile, pour ſe rendre à *Embden*, ou à *Stade*. Ces Détachemens ſe trouvent déja remplacés dans les Corps reſpectifs par de nouvelles levées, & l'on compte que tous les Régimens, tant anciens que nouveaux, qui ſont ſur la répartition des trois Royaumes,

mes, seront avant la fin de ce mois rendus complets.

Une Corvette, dépêchée par l'Amiral *Rodney*, & qui arriva à *Portsmouth*, le 1 de ce mois, a apporté avis que cet Amiral étoit arrivé au *Havre de Grace*, le 29 du mois dernier; & que le 30 au soir, au départ de cette Corvette, il se disposoit à bombarder la Ville & les Magasins des *François*. On a appris en même tems qu'une autre Corvette *Angloise*, qui étoit entrée au *Havre*, s'étant approchée de trop près des Forts ennemis, ceux-ci l'avoient canonnée si vivement, qu'on avoit été obligé de la remorguer par les Esquifs des Vaisseaux de guerre.

La Chaloupe de guerre, la *Mouche*, amena le 26 à *Portsmouth* un Bâtiment *Hollandois*, dont elle s'étoit emparée à l'entrée du *Havre*: Sa charge consistoit en Planches préparées pour les Bateaux plats.

Le 3, matin, il arriva à l'Amirauté un Officier de l'une des Galiottes à Bombes de l'Escadre de l'Amiral *Rodney*, qui l'avoit dépêchée à la hauteur du *Havre*: Il a apporté avis que les *François* avoient à l'entrée de ce Port deux grandes Batteries flottantes, & deux grandes Galères, montées de plusieurs pièces de grosse Artillerie sur la prouë; que la Frégate du Roi, la *Brillante*, s'étant approchée d'asſés

ſés près de ces Batteries, avoit été obligée de ſe retirer, après avoir reçu plusieurs coups, dont les Boulets avoient passé de part en part; Que cependant, de ſon côté, il n'avoit pu atteindre l'Ennemi de ſon Canon, ni lui faire aucun domage eſſentiel: Enſorte qu'on préſume que Mr. *Rodney* aura abandonné ſon entrepriſe ſur le *Havre*, pour ſe rendre à quelque autre Port de *France*, dans l'eſpérance d'y mieux réüſſir. Une Lettre particuliere de ſon Eſcadre, datée du 29 Août, porte qu'on avoit enlevé aux *François* trois Bateaux plats, montés chacun de 4 pièces de Canon de 18 livres de bale; mais que dès-lors on préſumoit qu'il ne pouvoit s'y faire rien d'eſſentiel contre l'Ennemi.

Les Conſeils continuent d'être fort fréquens à *Kenſington*; & les matières qui s'y traitent ſont de la dernière importance. Tous les Miniſtres, à ce qu'on aſſure, ſont unanimement d'avis d'envoyer un Corps de 10 à 12000 Hommes de Troupes *Angloiſes* en *Allemagne*; & l'on prend auſſi des arrangemens pour ſecourir ou ſoutenir puiſſamment le Roi de *Pruſſe* par des remiſes conſidérables. Cela ne ſera ſans doute pas fort du goût de ceux qui ont publié l'*Etat des Dépenſes occaſionnées par la Guerre d'*Allemagne *pour les années* 1757. 1758. *& pour la partie de* 1759.

1759. *à laquelle il a déjà été pourvu par le Parlement, aussi bien que pour la partie de cette année, à laquelle le Parlement n'a pas encore pourvu.* Selon cet état, il nous en a coûté

pour l'an 1757. *la Somme de* 870759. L. St.
pour 1758. *celle de* . . 2425846.
pour 1759. *celle de* . . 3289954.
Ainsi, pour ces trois ans, ———
la Somme de . . . 6586559. L. St.

QUOIQU'IL en soit, il s'agit de se tirer d'embarras. On continuë à cet effet dans tout le Royaume les levées pour le service de terre; & l'activité de nos préparatifs Militaires est si grande, que dans six semaines on seroit en état de commencer une campagne. En un mot, toutes les démarches de notre Cour annoncent clairement qu'elle est résoluë de pousser la Guerre l'année prochaine avec plus de vigueur que jamais. Heureusement nos grandes Villes sont dans des sentimens qui ne laissent aucun doute sur leur concours. Celles de *Bristol* & de *Liverpool*, à l'exemple de *Londres*, ont établi des Souscriptions pour lever des Fonds, destinés a encourager l'enrôlement des Recruës pour le service du Roi.

LE 6. le Capitaine *Buckle*, depêché par l'Amiral *Boscawen*, arriva au Bureau de l'Amirauté, apportant la Nouvelle, que cet Amiral, ayant rencontré à quel-

ques lieuës de *Barcelonne* l'Escadre *Françoise* aux ordres de Mr. de *la Cluë*, il l'avoit attaquée, & qu'après un combât fort vif, il en avoit pris trois Vaisseaux, savoir, le *Centaure*, le *Téméraire* & le *Modeste*, les deux premiers de 74, & l'autre de 64 piéces de Canon; qu'il avoit aussi brûlé l'*Ocean* de 84, & le *Redoutable* de 74 Canons, & que le reste de cette Escadre s'étoit rétiré au plus vîte. Cette Nouvelle a été annoncée au Peuple par une décharge générale de l'Artillerie du Parc. La Lettre que l'Amiral *Boscawen* a écrite sur ce sujet à Mr. *Cleveland*, Premier Sécretaire de l'Amirauté, est datée du 20 Août, à bord du Vaisseau du Roi le *Namur*, & en voici le contenu.

„ J'eus l'honneur de vous informer par „ ma derniere que j'étois revenu à *Gibraltar* pour m'y radouber. Dès que les „ Vaisseaux que j'ai sous mes ordres se „ trouverent suffisamment réparés, je „ donnai ordre aux Frégattes la *Lyme* & „ le *Gibraltar*, les deux seules qui se „ trouvoient alors prêtes, savoir, à la „ premiere, d'aller croiser à la hauteur „ de *Mallaga*, & à l'autre de veiller à ce „ qui se passeroit depuis *Estepona* jusqu'à „ la Pointe de *Ceuta*, afin de m'avertir à „ tems de l'approche des Ennemis.

„ Le 17, à huit heures du soir, le *Gi-*

„ *bral-*

„ *braltar* fit signe qu'il appercevoit 14
„ Voiles sur la Côte de *Barbarie*, à l'Ouest
„ de *Ceuta*. Là-dessus, je mis au plutôt
„ possible à la voile, & à dix heures j'é-
„ tois déjà hors de la Baye avec quator-
„ ze Vaisseaux de ligne & les Brûlots le
„ *Shannon* & l'*Etna*. A la pointe du jour
„ je découvris le Frégatte le *Gibraltar*,
„ & un peu derriere elle sept gros Vais-
„ seaux qui lui donnoient la chasse; mais
„ les nôtres ne répondant point à leurs
„ signaux, ils s'éloignerent de nous,
„ Comme nous avions le vent bon,
„ nous les joignimes vers les neuf heu-
„ res, que le vent commença tant soit
„ peu à tomber. Sur les deux heures &
„ demie de l'après-midi, quelques-uns des
„ Vaisseaux de notre Avant-garde s'en-
„ gagerent avec ceux des Ennemis; mais
„ je ne pus joindre l'*Ocean* que vers les
„ quatre heures. Dans l'espace d'une de-
„ mie heure le *Namur*, que je montois,
„ ayant perdu son mât de mizaine & son
„ hunier, & l'Ennemi faisant alors force
„ de voiles sur lui, j'arborai mon Pavil-
„ lon à bord du *Newark*, & peu après le
„ Vaisseau *François* le *Centaure*, de 74
„ Canons, se rendit.

„ Je poursuivis les Ennemis durant
„ toute la nuit, & le 19. dans la mati-
„ née, je n'apperçus plus que quatre de
„ leurs Vaisseaux, qui se trouvoient tout

„ proche de terre, deux de leurs meil-
„ leurs Voiliers ayant changé de route
„ pendant la nuit. Nous ne nous trou-
„ vions éloignés d'eux que d'environ trois
„ milles, & pas à plus de cinq lieuës de
„ distance de la Côte; mais avec peu de
„ vent. Vers les neuf heures, l'*Ocean*
„ ayant donné contre un Banc de sable,
„ & s'étant fracassé, je détachai aussi-
„ tôt l'*Intrépide* & l'*Amérique*, pour aller
„ le détruire; mais le Capitaine *Prac-*
„ *ten*, commandant d'un de ces Navi-
„ res, se trouvant déja avoir jetté l'an-
„ cre, le Capitaine *Kirke*, qui montoit
„ l'autre, fit seul cette besoigne, & au
„ premier coup de canon qu'il fit tirer
„ sur l'*Ocean*, ce Vaisseau se rendit à
„ lui. Il y fit immédiatement passer à
„ bord quelques-uns de ses Officiers.
„ Mr. de *la Cluë*, qui montoit ce Vais-
„ seau, ayant eu une jambe cassée, &
„ reçu à l'autre une blessure, s'étoit fait
„ porter à terre il n'y avoit qu'environ
„ une demie heure; mais on trouva en-
„ core dans ce Vaisseau le Comte de
„ *Carne*, Commandant en second, ainsi
„ que plusieurs Officiers & autres gens
„ de l'équipage. Le Capitaine *Kirke* les
„ en ayant retirés, & sentant l'impossibi-
„ lité qu'il y avoit de remettre ce Na-
„ vire à flot, le fit brûler.

„ Le Capitaine *Bentley*, Commandant
„ du

„ du *Warspight*, à qui j'avois donné or-
„ dre d'agir contre le *Téméraire*, de 74
„ canons, l'amena avec tous les Officiers
„ & Soldats qui y étoient à bord, sans
„ avoir reçu que très peu de domage.
„ En même tems le Vice-Amiral *Bro-
„ derick*, avec les Vaisseaux dont est
„ composée sa division, mit le feu au
„ *Redoutable*, qui se trouvant entiérement
„ fracassé, avoit été abandonné par l'é-
„ quipage, & il amena le *Modeste*, de
„ 64 canons, qui n'étoit que fort peu
„ endomagé.

„ J'ai la satisfaction de vous infor-
„ mer que la plûpart des Vaisseaux
„ qui sont sous mes ordres sont beau-
„ coup meilleurs Voiliers que ceux de
„ l'Ennemi. Je vous envoye ci-jointe la
„ Liste de ceux qui composoient l'Es-
„ cadre *Françoise*, & que l'on a trouvée
„ à bord du *Modeste*. J'ai en même tems
„ l'honneur de vous addresser une note
„ du nombre de tués & de blessés que
„ nous avons eu dans cette action, dont
„ le Capitaine *Buckle* vous racontera les
„ autres particularités, &c."

Voici la Liste des Vaisseaux & Fré-
gattes qui composoient l'Escadre *Françoise*
aux ordres de Mr. *la Cluë*, lors de son
egagement avec la Flotte de l'Amiral
Boscawen. Savoir:

L'*Ocean*, 80 piéces de canon, commandé par Mr. *de la Cluë*, brûlé.

Le *Redoutable*, 74 piéces de canon, commandé par Mr. de *St. Aignan*, brûlé.

Le *Centaure*, 74 piéces de canon, commandé par Mr. *Sabran Grammont*, pris.

Le *Souverain*, 74 piéces de canon, commandé par Mr. *Panat*, échappé.

Le *Guerrier*. 74 piéces de canon, commandé par Mr. *Rochemore*, échappé.

Le *Téméraire*, 74 piéces de canon, commandé par Mr. *Castillon* l'Ainé, pris.

Le *Fantasque*, 64 piéces de canon, commandé par Mr. *Castillon* le Cadet, séparé des autres.

Le *Modeste*, 64 piéces de canon, commandé par Mr. *Du Lac Monvert*, pris.

Le *Lyon*, 64 piéces de canon, commandé par Mr. *Colbert Turgis*. Le *Triton*, 64 piéces de canon, commandé par Mr. *Venel*. Le *Fier*, 50 piéces de canon, commandé par Mr. *Marquisan*. L'*Oriflamme*, 50 piéces de canon, commandé par Mr. *Dabon*.	séparés des autres en passant le Détroit.

La

LA *Chimère*, 26 piéces de canon, commandé par Mr. *Sauchet*. LA *Minerve*, 24 piéces de canon, commandé par le Ch. d'*Oppède*. LA *Gracieuse*, 24 pieces de canon, commandé par le Chevalier de *Fabry*.	aussi séparés des autres à la sortie du Détroit.

VOICI en même tems la Liste des morts & blessés à bord des Vaisseaux de Sa Majesté:

Vaisseaux.	Morts.	Blessés.
Le *Namur* - - -	12 - -	44
Le *Prince* - - -	0 - -	0
Le *Culloden* - -	4 - -	15
Le *Warspight* - -	11 - -	40
Le *Swiffture* - -	5 - -	32
Le *Newark* - -	0 - -	5
L'*Intrépide* - - -	6 - -	10
Le *Conquérant* - -	2 - -	6
Le *St. Albans* - -	6 - -	2
L'*Amérique* - - -	3 - -	16
L'*Edgar* - - - -	0 - -	0
Le *Jersey* - - -	0 - -	0
Le *Portland* - -	6 - -	12
Le *Guernsey* - -	0 - -	14
	Total 56 tués.	196 blessés.

PAR diverses Lettres particuliéres re-

çuës

çuës des *Indes-Orientales* on est informé que l'on travailloit en toute diligence à *Bombay* à y radouber les Vaisseaux du Roi le *Salisbury*, le *Cumberland* & le *Tigre*, lesquels devoient ensuite aller rejoindre la Flotte aux ordres des Amiraux *Pocock* & *Stevens*, destinée à faire échouer les desseins que les *François* peuvent avoir formés contre *Madrass* & quelques autres de nos Etablissemens sur la Côte de *Coromandel*.

On vient d'apprendre que nos Troupes ont repris le Fort de *St. David*, en *Asie*, dont les *François* s'étoient il y a quelque tems emparés. Cette Nouvelle ne contribuera pas peu à faire hausser les Actions de notre Compagnie des *Indes*.

On voit ici l'Extrait suivant d'une

LETTRE *écrite de la* NOUVELLE-YORKE, *en date du* 9. *Juillet*.

Le Général *Amherst*, avec 15000 hommes, tant de Troupes reglées que de Troupes Provinciales, a marché ces jours-ci vers le *Lac-George* avec un train considérable d'Artillerie, dans le dessein de forcer les retranchemens des *François*, & de se rendre maître du Fort de *Carillon*, autrement dit de *Ticonderago*, où l'infortuné Lord *Howe* périt malheureusement l'année derniere ; & au cas que

que ce projet lui réüssisse, de pénétrer jusques dans le cœur du *Canada.* Les Généraux *Johnson* & *Prideaux* marchent d'un autre côté, avec un Corps de 4500 hommes, vers la Riviere de *Mohauks*, pour favoriser les opérations du Général *Amherst*, & s'assûrer du passage d'*Oswego*, si tant est que l'Ennemi eut de ce côté-là quelques desseins contre nous. Le Général *Stanwix* est allé au Fort de *Pittsbourg*, ci-devant nommé Fort du *Quesne*, & il doit tenter la prise d'un Fort que les *François* ont à *Venango*, & dans lequel la Garnison qu'ils avoient au Fort du *Quesne* se retira l'année derniere à l'approche du Général *Forbes.* Vers le même tems, le Général *Amherst* doit attaquer *Ticonderago*, & notre Flotte sous les ordres des Amiraux *Saunders*, *Holmes* & *Dureli*, ainsi que notre Armée commandée par les Généraux *Wolfe*, *Lauwrence* &c., se portera à *Quebec*, afin de faciliter d'autant mieux l'exécution de nos projets, en divisant les forces de l'Ennemi.

ON apprend de *Louisbourg* que dix Vaisseaux de ligne, quatre Frégattes, trois Galiottes à bombes, & 120 Bâtimens de transport ayant à bord environ 3000 hommes, ainsi que quantité de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche, en avoient fait voile pour aller joindre

la

Flotte aux ordres de l'Amiral *Durell*, & tenter ensemble la conquête du *Canada*.

P. S. Dans le moment on vient de nous annoncer les Nouvelles suivantes :

Le 6. de ce mois au matin, la Cour reçut, par l'arrivée du Colonel *Amberst* dépêché par Mr. de *Lancey*, Lieutenant-Gouverneur de la *Nouvelle-York*, la confirmation des avis préliminaires qui lui avoient été remis le jour précédent. Ces dépêches certifient la prise du Fort de *Ticonderago*, abandonné par les *François* le 26. Juillet dernier, & celle du Fort de *Niagara*, dont la Garnison, après avoir été spectatrice de la défaite totale d'un Corps de 1200 hommes de *troupes Françoises*, & d'une multitude considérable d'*Indiens* qui étoient venus au secours de la Place, capitula le 25. du même mois aux conditions suivantes.

I. La Garnison sortira avec armes & Bagages, tambour battant, mêche allumée aux 2 bouts, & une petite pièce de canon. Elle s'embarquera à bord des Vaisseaux que leur fournira le Commandant des troupes de S. M. *Brit.*, & sera escortée jusqu'à la *Nouvelle York* par la route la plus courte & le plutôt possible.

Accordé.

II. La Garnison mettra bas les armes au

au moment de son embarquement; mais conservera ses Bagages.

Accordé.

III. On laissera aux Officiers leur épée & autres armes, ainsi que les Equipages qui leur appartiennent.

Accordé.

IV. Les Dames *Françoises*, leurs familles, & autres personnes du Sexe seront envoyées incessamment avec l'Aumônier à *Montreal* sur des Vaisseaux qu'on leur procurera par ordre du Commandant des troupes de S. M. *Brit.*, qui leur fera donner les subsistances nécessaires jusqu'à leur arrivée au premier poste *François*. Et si, parmi ces femmes, les unes ou les autres jugent plus à propos d'accompagner leurs maris, il leur sera libre de les suivre.

Accordé, à l'exception de celles qui sont nées dans les terres sous la domination de S. M. Brit.

V. Les Malades & les blessés, que leur état oblige de prolonger leur séjour dans le Fort, auront la liberté, aussitôt après leur rétablissement, d'en partir avec tout ce qu'ils possedent en propre, & de rejoindre la Garnison au lieu de sa destination. En attendant, on leur accordera une garde pour leur sûreté.

Accordé de même.

VI. L'Officier commandant, tous les autres Officiers en général, & les particu-

culiers au service du Roi *Très-Chrétien*, quitteront le Fort, sans que l'on use envers eux d'aucun acte de Représailles, de quelque espece que ce soit.

Accordé.

VII. On dressera une Liste de toutes les munitions de guerre en dépôt dans le Magasin, lesquelles, conjointement avec l'Artillerie, seront livrées de bonne foi, avec tous les Effets appartenans à S. M. *Très-Chrétienne*, & qui se trouvent dans le Magasin au tems de la Capitulation.

Bien entendu que l'on comprenne dans cet Article les Vaisseaux, Barques & Chaloupes.

VIII. Le Soldat ne sera ni pillé, ni séparé de ses Officiers.

Accordé.

IX. On conduira la Garnison sous escorte convenable à l'endroit destiné pour sa réception. Cette escorte sera chargée de la part du Général d'empêcher les Sauvages d'approcher, ou de maltraiter aucun homme de la Garnison. Elle aura même ordre exprès de veiller à ce que personne ne soit dépouillé du sien, lorsqu'il s'agira de mettre bas les armes pour s'embarquer, & continuera de prendre ce soin sur la route où il se pourroit que l'on rencontrât des Sauvages.

Accordé.

X.

X. On remettra une ſpécification des noms & ſurnoms des différentes troupes réglées, de la Milice, & de toutes celles qui ſont employées au ſervice de S. M. *Très-Chrét.*, leſquelles ſeront traitées de la même maniere que les troupes de la Garniſon.

Accordé comme dans le premier Article.

XI. Tous les Sauvages indiſtinctement, qui ſont partie de la Garniſon, ne ſouffriront aucune inſulte, & il leur ſera permis de ſe retirer où bon leur ſemblera.

Accordé; mais on leur conſeille de ſortir du Fort le plus clandeſtinement qu'il leur ſera poſſible.

Dès que ces Articles ſeront acceptés, on mettra le Général des troupes de S. M. *Britannique* en poſſeſſion de la Porte du Fort; ce qui néanmoins ne peut guère avoir lieu que le jour ſuivant.

La choſe s'exécutera demain à 7 heures du matin.

(Signé) Pouchot, Capitaine au régiment de *Bearn*, Officier Commandant; *Vitar*, Capitaine au régiment de *la Sarre*; *Servier*, Capitaine au régiment de *Royal Rouſſillon*; Olivier de *la Roche-Verney*, Capitaine de Marine; *Bounnafous*, Officier dans *Royal-Artillerie*; *Coulnever*, Lieutenant de Marine; *Soluignac*, Officier au régiment de *Bearn*; le Chevalier de l'*Arminac*, Lieutenant de Marine; *Joncaire*, Capitaine de Marine; *Morambert*,

bert, Lieutenant; *Chabert Joucain*, Officier au régiment de *Guyenne*.

La Bataille, qui a précédé la réduction de ce Fort, ſa conquête, & la priſe de *Ticonderago*, en un mot ces 3 heureuſes expéditions n'ont couté au Roi qu'un nombre aſſés médiocre de troupes, ſi l'on excepte la perte du Général *Prideaux* & du Colonel *Johnſon*, qui laiſſerent la vie au ſiége de la premiere de ces Places, & le Colonel *Towenshend*, qui fut tué devant la ſeconde. On a trouvé dans l'une & l'autre une grande quantité d'artillerie, d'utenciles, de munitions de guerre, & de proviſions de bouche.

Le même jour après-midi, 8 du mois, que le Capitaine *Preſcott*, dépêché par le Général *Amherſt*, apporta le contenu de la Capitulation de *Niagara*, on apprit qu'avant la fin du mois, c'eſt-à-dire le 30 Juillet dernier, les ennemis avoient encore abandonné le Fort *Fréderic*, ou Fort de la *Couronne*; que les troupes du Roi s'étoient miſes en poſſeſſion de toutes ces Places, & que les différens Corps d'Armée, que l'on avoit employées à les ſoumettre, s'avançoient vers *Montreal* & *Quebec*. Outre ces avis authentiques, la Cour en reçut un troiſième, qui regarde un évenement antérieur en date aux 2 premiers. Celui-ci porte qu'au commencément de Juillet de cette année le

Gé-

Général *Wolfe*, ayant débarqué ſas troupes à peu de diſtance de la Capitale de la *Nouvelle-France*, y avoit dreſſé ſur une hauteur 2 Batteries, dont l'une de 18 mortiers, & l'autre de 20 Canons de 24 liv. de balle; que ces Batteries dominoient la baſſe Ville & ètoient au niveau de la haute, éloignée de la premiere de 3 quarts de mille, ou environ; que l'Armée campoit dans une vallée à un mille des Batteries; que le 24. de ce mois celles-ci devoient commencer à tirer; que 3 Vaiſſeaux, chacun de 60 Canons, avoient ordre d'attaquer un petit Camp & de ruiner quelques Ouvrages au bas de la Ville, pendant que 3 autres Vaiſſeaux de Ligne & 2 Galiottes à bombes entameroient le Corps de la Place; que juſqu'alors nos troupes n'avoient pas encore perdu un ſeul homme; que 3 Vaiſſeaux de Ligne ennemis & 16 autres de moindre rang s'étoient retirés à l'écart, & que l'Armée *Françoiſe*, commandée par Mr. de *Vaudreuil*, occupoit une poſition derriere la Ville.

La Frégate l'*Activité* de 36 canons, a repris le *Grantham*, Vaiſſeau de la Compagnie des *Indes*, enlevé derniérement par les *François*, non loin du Cap de *Bonne-Eſperance*. Ce Vaiſſeau, qui fut conduit à *Gibraltar*, en eſt revenu à *Portsmouth*.

La

La promtitude avec laquelle l'emprunt de 300 mille livres ſterl. s'eſt trouvé rempli a donné lieu à l'établiſſement d'un nouveau pour la ſomme de 200 mille livres, ſous la garantie du Parlement, à compte de la Subvention accordée au Roi, & aux mêmes conditions que le 1er. emprunt.

Le Lord George *Sackville*, qui arriva le 7 au ſoir en cette Ville, demande avec inſtance que l'on nomme un Conſeil de Guerre pour examiner ſa conduite à la journée de *Minden*. Ce Seigneur a répandu dans le Public une pièce tendant à le diſculper, & à effacer de l'eſprit du Peuple les fâcheux prêjugés contre ſa perſonne.

Nouvelles d'Allemagne.

De Vienne.

Le 13 du mois dernier, on apprit ici, avec beaucoup de déplaiſir, les circonſtances & le détail de la Bataille que le Maréchal de *Contades* avoit livrée le 1.er du même mois, au Prince *Ferdinand*. Pour adoucir l'amertume de cet événement inopiné, il ne nous faloit pas moins que l'agréable Nouvelle que l'on reçut, quelques jours après, d'une ſeconde Victoire remportée le 12, ſur l'Armée *Pruſ-*

ſienne,

ſienne, commandée par le Roi en perſonne, par les *Ruſſes*, ſecondés par le Corps de nos Troupes aux ordres du Général de *Laudhon*. On ne peut encore donner qu'une ébauche de cette trop ſanglante Journée, qui ſera à jamais mémorable; & voici ce qu'on a recueilli là-deſſus juſqu'à ce moment.

(*) LE 11, *le Roi de* Pruſſe *paſſa* l'Oder *entre* Lebus *&* Cuſtrin, *à la tête de près de* 60000 *hommes. Le Général* Soltikoff *avoit pris une poſition avantageuſe près de* Francfort, *très déterminé avec toute ſon Armée d'y périr ou de vaincre. Il fit des diſpoſitions telles que l'exigeoit une réſolution auſſi déterminée. Dès que l'on ſût que le Roi avoit paſſé* l'Oder, *on ſe prépara au combat; on renvoia les gros Bagages la nuit du* 11 *au* 12.

LE 12, *à* 3 *heures du matin, le Roi ſe mit en mouvement. Il fit d'abord mine de vouloir porter le gros de ſes forces ſur l'Aîle droite des* Ruſſes. *Sous cette manœuvre le Roi cherchoit à connoître leur véritable poſition & à maſquer une groſſe Batterie, qu'il établit contre leur Aîle gauche. A* 11 *heures & demie, il fit tirer de cette Batterie. Ses Colonnes débouchèrent des valons & des bois, & réunirent leurs attaques con-*

(*) Liſez auſſi la relation publiée par la Cour de *Pruſſe*, ci-après, à l'article de *Berlin*.

contre l'Aile & le flanc gauche de l'Armée Russienne. *Le feu de la Mousquetterie commença de toutes parts. L'impetuosité avec laquelle les* Prussiens *firent leurs premieres attaques fit perdre du terrein aux* Russes *& aux* Autrichiens. *Le Général* Soltikoff *d'un coup d'œil d'Aigle rompit la seconde Ligne de l'Armée, la partagea en différentes Lignes, & les plaça toutes l'une derriere l'autre dans son flanc gauche. Le Roi redoubla ses efforts contre ce flanc; le Général* Soltikoff *fit changer successivement de position à presque toute l'Armée combinée; cette manœuvre se fit avec la plus grande intelligence, & les Lignes de défense ainsi multipliées opposerent des efforts vigoureux aux Colonnes ennemies. Le combat devint alors défensif pour les* Prussiens; *ils furent repoussés. Le Roi fit l'impossible pour se maintenir dans ses avantages. Sept fois il revint à la charge & l'acharnement en vint au point, que le canon tiroit à cartouche de part & d'autre à* 40 *pas. Enfin vers les* 5 *heures les* Prussiens, *excessivement affoiblis, exténués & rebutés, commencerent à plier. L'Armée combinée, soûtenant toûjours & redoublant ses efforts, les chassa de poste en poste, & à* 7 *heures les ennemis étoient en fuite, & la Cavallerie surtout se hâta beaucoup.*

Le *Baron de* Laudohn, *Lieutenant-Feld Maréchal des Armées de* l'Imperatri-

ce

ce-Reine, *ne consultant que son zèle pour la gloire de l'Armée victorieuse, se mit aux trousses de l'Ennemi à la tête de quelques Escadrons; il atteignit les fuiards, & poussa dans des Marais plusieurs des Escadrons* Prussiens *qui étoient des derniers. Dans le même tems les Houssars* Autrichiens, *commandés par le Général* Bethleem, *firent mettre les armes bas à un Bataillon entier de* Prussiens. *Leur perte est immense. Les Vainqueurs ont entre leurs mains* 196 *pièces de Canon; plus de* 30 *Drapeaux & Etendarts; quantité de Munitions de guerre, de Fusils, de Tambours & autres Trophées, outre environ* 5000 *Prisonniers, sans les Déserteurs. Plus de* 15000 Prussiens *tués & blessés couvrent le champ de Bataille.*

La *perte de l'Armée combinée est aussi considérable. La Victoire a été arrachée par de grands efforts, & elle a été gagnée par le sang de* 9 *à* 1000 *tués ou blessés des deux Nations. La gloire des Généraux est au dessus de tout éloge. L'ennemi même attestera l'intrépidité & la fermeté des Troupes; & le tems, ce grand Maître de tout, prononcera sur les suites de cet éclatant événement.*

Le *Général* Laudohn *rend le plus grand témoignage aux Généraux, aux Officiers, aux Troupes, qui étoient sous ses ordres, & qui ont secondé avec toute l'ardeur possible l'activité, l'intelligence & les soins é-*

clairés avec lesquels ce digne Général à soutenu les manœuvres du Comte de Soltikoff, *Général en Chef. Les douze Compagnies de Grenadiers* Autrichiens *formant 2 Bataillons, aux ordres de Mr. de* Normann, *Colonel du Régiment d'*Ahremberg, *se sont signalées, ont enlevé 5 Drapeaux aux* Prussiens, *& les ont présentés au Général* Soltikoff. *Les deux nouveaux Bataillons de* Laudohn *ont fait honneur au nom qu'ils portent. Ils ont eu 6 Officiers tués & 24 blessés. Le premier Capitaine* Tomlowich *aiant été tué roide, le Général* Laudohn *déclara Major sur le champ de Bataille Mr. de* Schmidfeld. *Le Régiment de* Bade Bade *a combattu avec une valeur heroïque. Il a relevé nos Grenadiers dans le plus fort de l'Action, & à eu 32 Officiers tués & blessés. Nos Régimens de Dragons ont fait des prodiges sous les ordres du Général* Caramelli. *Les Grenadiers à Cheval, conduits par le Lieutenant Colonel de* Caraffa, *ont pris 4 piéces de Canon à l'Ennemi, & les Dragons de* Löwenstein 2 *de* 12. *Leur Colonel, Mr. de* Voit, *revint, pendant la Bataille, d'une Commission qu'il avoit été éxécuter chés Mr. le Maréchal* Daun, *se mit tout de suite à la tête de son Régiment, & fut blessé. Le Baron de* Plettenberg, *Major, & le Comte de* Kinski, *Lieutenant-Colonel, se sont aussi très-distingués. Enfin touts les différents*

Corps

Corps des Autrichiens *se sont fait une gloire d'égaler la fermeté inébranlable des Troupes Impériales de* Russie. *Les deux Nations étoient animées par le même esprit; & les marques d'affection qu'elles se donnerent, en s'embrassant après que la Victoire fut décidée, sont des témoignages non équivoques de l'estime, de l'union, & de l'amitié qui regnent entre elles.*

Le lendemain de l'arrivée de cette heureuse Nouvelle, leurs Majestés *Impériales* & *Roïale* se rendirent ici de *Schönbrunn*, en grand cortége, avec toute l'Auguste Famille, & assisterent dans l'Eglise Metropolitaine à un *Te Deum* solemnel pour remercier le Tout Puissant d'un gage aussi ineffable de sa bonté, qu'il vient d'accorder à nos Armes & à celles de S. M. l'Impératrice de *Toutes les Russies*, nôtre fidèle Alliée.

Depuis la relation préliminaire que le Comte de *Kinsky* a aportée de cette Bataille (& que l'on vient de lire) il est venu d'autres avis plus étendus au sujet des principales circonstances de cette grande Journée. Les Troupes victorieuses y ont eu environ 11 mille hommes tués & blessés (*), & les *Prussiens* près de 20 mille. Le nombre des prisonniers va en-

(*) Les Nouvelles du parti opposé mettent cette perte au double, pour le moins.

entre 5 & 6 mille. De plus, on a enlevé aux Ennemis 196 piéces de Canon, la plûpart de gros calibre, 32 Drapeaux & Etendarts, 12 paires de Timbales, 300 Tambours, 20 mille fusils, & quantite de munitions de guerre. Pendant le combat, les Troupes *Autrichiennes* se sont fait une gloire d'égaler en fermeté celles de *Russie*; le même esprit animoit les deux nations. Après la victoire, elles se sont donné, en s'embrassant, des témoignages éclatans de l'estime & de l'amitié qu'elles se portent. Mr. de *Laudhon*, qui a tant contribué par ses talens au succès des manœuvres du Comte de *Soltiboff*, fait un éloge infini de tous les Généraux & Officiers employés sous ses ordres. Suivant une Liste exacte envoyée au Quartier-Général & à la Cour, ce Corps a eû, dans cette Bataille 425 hommes tués, 1342 blessés, & 447 égarés. Total, 2215. La perte est assés considérable, vû le petit nombre de Troupes dont ce Corps est composé: mais elle prouve, indépendamment du témoignage honorable de Mr. de *Soltikoff*, que nos gens ont eû une très-grande part à l'Action & à sa glorieuse issue.

L'Empereur a rendu un Edit qui défend, sous les peines les plus rigoureuses, même celle de mort, de recevoir, ou de donner en payement, différentes piéces d'or.

d'or & d'argent du Roi de *Prusse*, & d'autres frappées au coin de *Saxe*, telles que les *Fréderics d'or*; les piéces de 18, de 15 & de 3 *Creutzers*; celles de 12, de 8, de 4, de 2 & 1 gros. Toutes ces Espéces sont envoyées au billon. Il est défendu en même temps de fournir aux Hôtels des Monnoyes de *Brandebourg*, ou de *Saxe*, aucunes matieres d'or ou d'argent, fondues, ou non fondues, propres à faire de la monnoye. Tous les Membres & Sujets de l'*Empire*, sans exception, doivent se conformer à la teneur de cet Edit.

Messire François-Antoine de *Lamberg*, Prince du *St. Empire-Romain*, Baron d'*Ortenegg*, Seigneur de *Steyer*, de *Zichowitz* & *Raabi*, Chevalier de l'Ordre de la *Toison d'Or*, Conseiller actuel d'Etat de L. M., Grand-Chambellan & Grand-Veneur héréditaire de l'*Autriche* en deçà de l'*Eins*, Grand Ecuyer de *Carniole* & du *Windischland*, ci-devant Grand-Ecuyer de Feue l'Impératrice Douairiere *Elisabeth* de Glorieuse Mémoire, Grand-Maître d'Hôtel Héréditaire de l'Archevêché de *Saltzbourg*, & Grand-Maréchal Héréditaire de l'Evêché de *Passau*, mourut en cette Capitale le 23. du mois dernier, à l'âge de 81 ans.

Du Quartier-Général de l'Armée de l'Empire à Leipsig *le 17 Août.*

Le Colonel de *Wolffendorf*, qui commandoit à *Torgau*, avoit menacé de reduire la Ville en cendres dès qu'on s'approcheroit pour l'attaquer. Mais le Général *Kléefeld*, se souciant peu de ces menaces, fit avancer aux Fauxbourgs les *Croates* & les Grenadiers d'*Effern*. Les *Prussiens* en furent délogés aprés quelque résistance, & quoiqu'en se retirant ils missent le feu à plusieurs maisons, on les poursuivit à travers les flammes jusqu'aux portes de la Ville. Ensuite le Général *Kleefeld* prit poste derriere les murailles ou décombres des maisons brûlées, & s'y maintint malgré le feu du Canon & de la mousquetterie de l'Ennemi. Cependant les choses pouvant trainer en longueur par l'opiniâtreté de la Garnison, le Prince de *Deux-Ponts* envoya le Lieutenant-Général Prince de *Stolberg* avec les Régimens de *Furstenberg* & de *Bade*, les Cuirassiers *Palatins*, & quelque Artillerie, pour soutenir & accélérer l'expédition.

Le 12 au matin, ce Prince fit dresser une batterie de Canons pour ruiner le Pont sur l'*Elbe*, & couper ainsi la retraite à la Garnison.

Le 13 à la pointe du jour cette batterie

rie commença à tirer avec succès. Les Assiegés firent une sortie; on les repoussa vigoureusement, & vers le soir ils demanderent à capituler.

Le 14, le Prince de *Stolberg* envoya dans la Ville le Colonel *Losy* qui conclut avec le Commandant *Prussien* la Capitulation suivante.

ARTICLE PREMIER.

„ La Garnison sortira Tambour battant, Enseignes déployées, Mêche allumée, avec toute l'Artillerie, & marchera, partie à *Dresde*, partie à *Wittenberg*".

Rep. *Accordé, sous condition que la Garnison marchera à* Wittenberg, *& que l'Artillerie* Saxonne *restera dans la Place.*

II. „ Parmi la Garnison l'on comprend aussi les Recrues, les Convalescens, & & le Bureau de la Poste de Campagne".

Rep. *Accordé.*

III. „ Les Malades & Blessés de la Garnison, qui se trouvent hors d'état d'être transportés, resteront dans la Place & seront soignés par l'Hôpital *Prussien*: A cet effet on y laissera les personnes appartenantes au-dit Hôpital avec leur caisse",

Rep. *Accordé.*

IV. „ Les susdits Malades & Blessés,
„ après leur guérison, seront transpor-
„ tés, avec les Officiers de l'Hôpital, là
„ où il plaira à S. M. *Prussienne*".

Rep. *Accordé.*

V. „ La Garnison emmenera avec elle
„ toutes les provisions de munitions, d'ar-
„ mes & de montures, quelles qu'elles
„ soient; & la Généralité *Impériale* aura
„ soin de faire fournir les voitures néces-
„ saires".

Rep. *Accordé, pour ce qui appartient aux* Prussiens; *mais tout ce qui appartient aux* Saxons, *sera déclaré de bonne foi & remis à des Commissaires nommés à cet effet, & demeurera dans la Place.*

VI. „ Le Magasin *Prussien* qui s'y trou-
„ ve sera transporté librement. Tous les
„ Officiers de ce Département y resteront
„ jusqu'à ce que le Commissariat *Prussien*
„ ait trouvé les Bateaux nécessaires pour
„ ce transport, & ils jouiront d'une en-
„ tiere liberté & sureté".

Rep. *Réfusé. Toutes les personnes qui appartiennent au Département des vivres & fourages doivent sortir avec la Garnison.*

VII. „ Tous les Officiers, Bas-Offi-
„ ciers, Tambours & Soldats prisonniers,
„ resteront tels jusqu'à leur échange &
„ partiront avec la Garnison. Leurs Ma-
„ lades & Blessés demeureront dans la

„ Pla-

„ Place jusqu'à leur guérison & seront
„ soignés par l'Hôpital *Prussien*".

Rep. *Refusé. Tous les Prisonniers, soit des Troupes* Impériales, *soit de l'*Empire, *seront remis en liberté immédiatement après la signature de cette Capitulation.*

VIII. „ La Garnison & toutes les per-
„ sonnes qui lui apartiennent emmene-
„ ront avec elles leurs Equipages & leurs
„ Domestiques".

Rep. *Accordé.*

IX. „ On ne pourra recevoir aucuns
„ Deserteurs, que la Garnison n'ait en-
„ tierement défilé par le retranchement;
„ & s'il en vient quelques-uns, ils seront
„ rendus de part & d'autre".

Rep. *Accordé.*

X. „ La Garnison sera escortée par un
„ Détachement de Cavalerie jusqu'au lieu
„ de sa destination".

Rep. *Accordé.*

XI. „ La Garnison prendra du foura-
„ ge & du pain pour 3 jours".

Rep. *Accordé.*

XII. „ Les Troupes *Impériales* occupe-
„ ront la Place dès que la Garnison mar-
„ chera du côté du retranchement".

Rep. *Les Troupes* Impériales *occuperont la Porte de* Leipsig *immédiatement après la signature de la Capitulation.*

XIII. „ La Cavalerie d'Escorte côtoye-

„ ra la Garnison à la distance de 200
„ pas".

Rep. *Accordé.*

XIV. „ Le Commandant se réserve
„ d'attendre la ratification de ces Arti-
„ cles par S. M. *Prussienne*: A cet effet il
„ demande un passeport pour le Courier
„ qu'il veut lui envoyer: jusqu'au retour
„ de ce Courier toutes choses demeure-
„ ront *in statu quo*, & il y aura un Ar-
„ mistice".

Rep. *Refusé absolument: La Garnison sortira de* Torgau *demain 15 du courant à une heure après midi, après avoir payé toutes ses dettes dans la Ville. Elle marchera le même jour jusqu'à* Bretin, *& le lendemain à* Wittenberg.

Au Camp de *Torgau*, le 14 Août 1759.

(*Signé*)

C. F. DE WOLFFERSDORFF, Colonel.
C. PRINCE DE STOLBERG, Lieutenant-Général.

LE Commandant de *Torgau* demanda qu'on ajoûtât aux Articles ci-dessus les points suivans.

I. „ Après que la Capitulation sera
„ signée, les Troupes *Impériales* & les
„ *Prussiennes* occuperont la Porte ensem-
„ ble & avec égales forces, & personne
„ ne pourra sortir ou entrer à l'insçu
„ des

„ des deux parties jusqu'à la sortie de la
„ Garnison".

Rep. *Accordé.*

II. „ La Garnison n'a point de dettes; si néanmoins il s'en trouve, on donnera une obligation pour le payement; mais on n'y comprend point ce qu'on a été obligé de demander au Magistrat pour la défense de la Place depuis qu'elle a été attaquée".

Rep. *Accordé.*

III. „ La Garnison sortira demain 15, à 8 heures du matin, & marchera le même jour à *Jessen*, le lendemain à *Wittenberg*".

Rep. *Accordé.*

IV. „ La Garnison demande 100 voitures attelées de 4 chevaux chacune pour ses Equipages".

Rep. *Accordé.*

Le 20 du même mois, le Général *Kleefeld* eut ordre de faire une tentative sur *Wittenberg*, place assés bien fortifiée.

Le 21, il y envoya Mr. de *Losy*, Colonel du Régiment des *Ogiliniens* de *Carlstadt*. Cet Officier s'empara d'abord des Fauxbourgs, & fit sommer le Général de *Horn* qui commandoit dans la Place avec 3 Bataillons. Ce Commandant, voyant la fermeté & les bonnes dispositions du Colonel, demanda à capituler. M. de *Losy*, qui étoit muni d'un plein

pouvoir à cet effet, convint avec lui des conditions suivantes.

ARTICLE PREMIER.

„ LA Garnison sortira, Tambour bat-
„ tant, Enseignes déployées, mêche al-
„ lumée, avec toute l'Artillerie, & se ren-
„ dra à *Berlin*".

Rep. *Accordé, à condition que la Garnison marchera à* Magdebourg; *elle emmenera avec elle l'Artillerie* Prussienne, *mais elle laissera celle de* Saxe *qui sera fidèlement remise à Mr. le Baron de* Schenck, *Sergent-Général*.

II. „ Parmi la Garnison l'on comprend
„ les Recrues qui se trouvent ici, les
„ Convalescens, les Officiers de la Poste
„ de Campagne, & tous les Employez
„ Militaires & Civils au service de S. M.
„ *Prussienne*, avec leurs Familles & Do-
„ mestiques".

Rep. *Accordé*.

III. „ Les Malades & Blessés qu'on ne
„ peut transporter restent ici, & seront
„ soignés par Mr. *Oswald*, Commissaire
„ de l'Hôpital *Prussien*. A cet effet, on
„ lui fournira, pour le compte de S. M.
„ *Prussienne*, sur les Caisses, qui sont
„ ici, toutes les avances nécessaires, &
„ il en donnera son reçu".

Rep. *Accordé; ce qu'on avancera sera pour le compte de S. M. P.*

IV.

IV. „ Les Malades & Bleſſés, après
„ leur guériſon, ſeront conduits, ainſi
„ que le Commiſſaire de l'Hôpital, là
„ où S. M. *Pruſſienne* le déſirera ".

Rep. *Ils ſeront conduits à* Magdebourg ".

V „ La Garniſon emmenera toutes
„ les munitions, armes & montures, de
„ quelque eſpéce que ce ſoit; & l'Armée
„ Imperiale Royale lui fournira les voi-
„ tures néceſſaires ".

Rep. *Accordé, à l'exception de ce qui appartient aux* Saxons. *Ce qui peut être conduit par eau ſera envoyé à* Magdebourg *aux fraix du Roi de* Pruſſe. *Pour le reſte, on fournira les voitures néceſſaires; & ſi elles ne peuvent être fournies aujourd'hui, on laiſſera un Officier* Pruſſien *auprès du Bagage qui doit aller par terre, & on lui donnera toute l'aſſiſtance convenable.*

VI. „ Le Magaſin *Pruſſien* qui ſe trou-
„ ve ici, pourra être tranſporté avec la mê-
„ me liberté; le Commiſſaire *Pruſſien* au-
„ ra ſoin de ce tranſport; & juſqu'à ce
„ qu'il s'effectue, les Officiers des Vi-
„ vres reſteront ici avec toute franchiſe
„ & ſureté ".

Rép. *Refuſé. Les Officiers des Vivres ſortiront avec la Garniſon. Tous les Magaſins, de quelque nature qu'ils ſoient, doivent être fidèlement déclarés au Baron de* Schenck, *qui aura ſoin d'y mettre le ſcellé.*

VII „ Comme il ſe trouve ici un Of-
„ ficier

„ ficier prisonnier de guerre, avec un
„ Soldat aussi prisonnier qu'il a pris pour
„ se servir, & comme en renvoyant les
„ autres malades, on ne l'y auroit point
„ laissé s'il n'eût promis à *Dresde* par
„ un Revers qu'aucune reddition ne lui
„ pourroit servir, on ne doute nullement
„ que la parole de cet Officier ne soit
„ gardée, tant de son côté que de celui
„ du Général de *Kleefeld*. Conséquem-
„ ment ledit Officier & son Domestique
„ resteront ici en prison jusqu'à leur é-
„ change ; & le Commissaire *Prussien*
„ prendra d'eux le même soin que des
„ autres malades & blessés qu'on laisse".

Rép. *Si le Revers de cet Officier est tel, les choses resteront comme elles sont ; mais en ce cas on l'élargira jusqu'à son échange. S'il se trouve d'autres prisonniers de guerre dans* Wittenberg, *soit des Troupes* Impériales *&* Royales, *soit de l'*Empire, *ou des autres Puissances Alliées, on les mettra en liberté, & ils resteront dans la Ville.*

VIII. „ La Garnison avec tout ce qui
„ en dépend, & toutes autres personnes
„ au service de *Prusse*, tant Militaire que
„ Civil, emmeneront avec elles les Cais-
„ ses des Régimens, leur Bagage, leurs
„ Effets & leurs Domestiques".

Rép. *Accordé. Mais toutes les dettes que les uns ou les autres peuvent avoir contractées à* Wittenberg, *doivent être payées au-*

aujourd'hui, ou bien Mr. le Général de Horn *donnera un Revers par lequel il s'en rend caution.*

IX. ,, Avant que la Garnison soit arri-
,, vée au lieu de sa destination, on ne
,, recevra aucun Deserteur de part ni
,, d'autre, & l'on rendra ceux qui s'éva-
,, deront".

Rep. *Ce point ne peut absolument s'accorder: Mais on ne donnera aux Troupes* Prussiennes *aucune occasion de déserter.*

X. ,, Les Troupes de la Garnison,
,, tant Infanterie que Cavalerie, auront
,, un Passeport & une Escorte jusqu'à ce
,, qu'elles soient en lieu de sureté, mais
,, cette Escorte ne sera que de 12 ou 15
,, Soldats tout au plus, & cotoyera la
,, Garnison à 500 pas de distance".

Rep. *Un Passeport est inutile. Un Capitaine avec* 80 *Cavaliers accompagnera la Garnison jusqu'à* Zerbst, *où jusqu'à tout autre endroit où elle se croira en sûreté. Cette Escorte marchera à* 500 *pas de distance, & on lui enjoindra de ne point donner lieu à la désertion. La Garnison, ou plutôt le Commandant, donnera de son côté un Revers portant que le Capitaine & ses* 80 *Cavaliers ne seront nullement inquiétés ou molestés par les* Prussiens, *ni par leurs Alliés, jusqu'à leur retour à* Wittenberg.

XI. ,, La Garnison prendra du pain
,, & du fourage pour 3 jours".

Rep. *Accordé.*

XII.

XII. „ Immédiatement après la sortie
„ de tous les *Prussiens*, les Troupes Imp.
„ & Royales prendront possession de la
„ Ville".

Rep. *La porte* d'Elster *sera livrée aux Troupes Imp. & Royales, dès que la Capitulation aura été ratifiée.*

XIII. „ Le Commandant se réserve de
„ pouvoir expédier un Courier à S. M.
„ *Prussienne* pour avoir son consentement
„ à cette Capitulation; il demande un
„ Passeport pour ce Courier; & jusqu'à
„ son retour, le tout restera *in statu quo*,
„ & il y aura Armistice".

Rep. *Refusé. La Garnison doit sortir demain à 5 heures du matin.*

Appendice à l'Article V.

„ Si l'on ne peut pas fournir aujour-
„ d'hui tous les chevaux de trait dont
„ la Garnison à besoin, elle ne sortira
„ qu'après demain, 23 Août". *On a répondu aux Articles* V *&* III. *Les chevaux de trait de* Wittenberg *seront renvoyez à la premiere station.*

Signé à *Wittenberg* le 21 Août 1759.
F. W. de Horn, *Major-Général.*
Signé au Camp devant *Wittenberg*
le 21 Août 1759, à 2 heures
après-midi.
Ant. Losy de Losenau, *Colonel.*

Addi-

ADDITIONS.

A l'Article I. „ La Garnison marche
„ à *Potzdam*, d'où il lui est libre de
„ prendre à droite vers *Berlin*, ou à gau-
„ che vers *Magdebourg*. Un Trompette
„ l'accompagnera jusques-là".

Rep. *Comme du côté des* Prussiens *on ne veut point se désister de cette marche à* Potzdam *pour aller de la, ou à* Berlin *ou à* Magdebourg, *on y consent pour préserver la Ville & les Fauxbourg de* Wittenberg *du feu & d'autres malheurs. Mr. le Baron de* Schenck, *Sergent-Général, examinera toute l'Artillerie; & on laissera celle qui apartient à la* Saxe.

A l'Art. X. „ La Garnison s'est réser-
„ vé la route qu'elle voudra, comme il
„ est dit à l'Article I., ainsi on lui accor-
„ dera une Escorte jusqu'à *Tronenbriet-*
„ *zen*, & un Trompette de la jusqu'à *Ber-*
„ *lin*, où à *Magdebourg*, lieux de sureté".

Rep. *Accordé; & pour le reste, on s'en raporte à la réponse donnée à l'Article* X, *on y ajoûtant que le Trompette sera renvoyé en toute liberté & sureté à* Wittenberg.

A l'Art. XII. „ La Porte d'*Elster* pour-
„ ra être livrée aux Troupes Imperiales
„ & Royales, mais à condition que ces
„ Troupes prendront poste en dehors &
„ que celles de *Prusse* garderont le leur
„ en

„ en dedans, sans que les unes ni les au-
„ tres laissent entrer & sortir personne".

Rep. *Accordé. Mais si cette porte se trouve encore barricadée, elle doit être débarrassée, afin qu'on la puisse occuper demain à 8 heures du matin.*

A l'Art. XIII. „ A l'égard de la sortie
„ de la Garnison pour le 22 à 8 heures
„ du matin, elle ne peut pas avoir lieu,
„ puisque suivant le raport des Officiers,
„ les chevaux de trait ne pourront être
„ prêts que le 22 à 2 heures après midi,
„ & qu'il faudra alors empaquêter. Ainsi
„ la Garnison ne sortira que le 23 à 6
„ heures du matin".

Rep. *Comme on assure que ni les Canons ni les Officiers ne pourroient aller, si la Garnison sortoit le 22 à 8 heures du matin, on est obligé de consentir qu'elle sorte le 23 à 6 heures du matin; mais les chevaux de trait seront renvoyés à* Wittenberg *à la premiere station.*

Articles Séparés.

I. „Les *Prussiens* qui ont été arrêtés
„ pour divers délits seront emmenés sur
„ ce pied-là, sans que l'Escorte Impe-
„ riale & Royale se mêle en aucune ma-
„ niere de les délivrer".

Rep. *Si ces Prisonniers sont des Soldats* Prussiens, *ou des Sujets de S. M.* Prussienne,

ne, *on pourra les emmener sans aucune difficulté; mais si ce sont des Sujets Saxons, ou autres, ou bien des Otages, ils doivent être remis en liberté.*

II. „ Les Deserteurs doivent du moins „ n'avoit de liberté que quand la Garni„ son sera hors de la Ville & de la portée „ du Canon ".

Rep. *Si les Déserteurs* Prussiens *se réfugient auprès de la Garde de la Porte d'*Elster, *ils ne seront point reçus, mais renvoyez. On ne peut rien dire de plus sur ces points.*

Signé

J. W. DE HORN, *Major Général.*

Signé au Camp devant *Wittenberg* le 21 Août 1759, à 6 heures du soir.

ANT. LOSY DE LOSENAU, *Colonel.*

CONFORMÉMENT à cette Capitulation, les Grenadiers de *Bade* occuperent le 22 la Porte d*Elster*.

LE 23, la Garnison sortit, avec tous les honneurs Militaires, ses Canons, ses Chariots & Munitions &c. Aussi-tôt le Régiment de *Bade* entra dans la Ville, avec un Détachement de *Croates* & de Cavalerie. Après cette expédition, le Général *Kleefeld* est retourné à *Torgau*, & l'on y a envoyé le Régiment de *Treves*. La Garnison *Prussienne* de *Torgau* s'étant muti-

mutinée dans ſa marche à *Wittenberg*, il en eſt déſerté plus de 800 hommes. Probablement celle de *Wittenberg* qui va à *Berlin*, ou à *Magdebourg*, perdra auſſi du monde ſur la route, quoique les *Pruſſiens*, prennent, dans leurs Capitulations, toutes les précautions poſſibles pour empêcher cette déſertion.

Du Quartier-Général de l'Armée de l'Empire à MEISSEN, *le 27 Août.*

APRÈS avoir mis des Garniſons dans *Halle*, *Leipſig*, *Torgau* & *Wittenberg*, le Prince de *Deux-Ponts* partit le 24 de *Leipſig*, avec une partie de l'Armée, & laiſſa aux environs de cette Ville un Corps d'Infanterie & de Cavalerie, ſous les ordres du Général de *St. André*. Avanthier, nous ſommes arrivés à *Hubertsbourg*, hier à *Hoff*, & aujourd'hui à *Meiſſen*. Le Prince a fait ſommer hier, par le Colonel de *Churfeld*, le Comte de *Schmettau*, Commandant à *Dreſde*; & celui-ci ayant répondu qu'il avoit ordre de défendre la Place juſqu'à la derniere extrêmité, S. A. S. a ordonné que l'on tranſportât en toute diligence devant la Ville le train d'Artillerie venu de *Prague*.

CE matin, le Général *Maquire* qui eſt arrivé hier près de *Dreſde*, avec ſon Corps

Corps de Troupes, à mandé qu'à son a-proche les *Prussiens* avoient abandonné la *Ville-Neuve*, pour se retirer dans la *Vieille-Ville*, aprés avoir miné le Pont sur l'*Elbe*, & que d'abord il avoit fait occuper la Porte de la *Ville-Neuve*, par le Général *Webla*. Sur quoi, le Prince de *Deux Ponts* s'est porté de l'autre côté de l'*Elbe*, pour examiner la position du Général *Maquire*, reconnoitre toutes les avenuës à la rive droite de cette riviere & ordonner toutes les dispositions nécessaires. Au-reste, les Détachemens de l'Armée doivent demeurer dans leurs anciennes positions, sçavoir, le Général *Ried* à *Asleben*, le Général *Weczey* à *Bernbourg*, & le Général *Kleefeld* entre *Torgau* & *Wittenberg*, Le Général *Luzinsky* à cependant ordre de se porter de *Sandershausen* sur *Nordhausen*, afin d'observer les mouvemens de l'Armée *Hanovrienne* qui commence à s'étendre en *Hesse*.

Suite du Journal de l'Armée de l'Empire. Du Quartier Général à CORBITZ *près de* DRESDE, *le* 31 *Août.*

LE 28, le Corps de l'Armée fit séjour à *Meissen*. Le Général *Maquire* envoia le

le rapport portant qu'il avoit fait occuper la Ville neuve de *Dresde* par un Bataillon de *Croates*, qui ont pris poste jusqu'au pont sur l'*Elbe*, & il ajouta dans sa dépêche qu'on avoit trouvé dans la Ville un magazin très considérable, 136 pieces de canon de fer, 4000 fusils, 3000 sabres, que l'Ennemi avoit abandonnés.

Le 29, on remit les Troupes en mouvement & la marche fut dirigée vers *Dresde*. L'Armée prit un Camp sur les hauteurs de *Rostabl*. Le Quartier-Général fût établi dans le village de *Corbitz* & on fit jetter tout de suite un pont sur l'*Elbe* du côté de *Briesnic*.

Le 30, S. A. S., après avoir reconnu de bien près la Ville, ordonna tout de suite les préparatifs & les travaux pour en pouvoir venir a une attaque formelle. La direction en fût confiée à Mr. de *Pfister*, Major *Palatin* des Ingénieurs. On distribua aussi les différents emplacements des Troupes, qui en conséquence s'approchoient de plus en plus de la Ville. Le Général *Schmettau*, Commandant pour les *Prussiens*, eût la témérité d'envoier un Officier avec la ménace qu'il mettroit le feu aux Fauxbourgs, si l'on ne faisoit retirer les Troupes sur le champ. S. A. S. renvoia tout de suite cet Officier après lui avoir déclaré sa résolution. A peine cet Officier avoit-

il

il rejoint le Commandant, que celui ci exécuta son projet, inouï entre les Nations policées. Il fit mettre sans hésiter le feu aux Fauxbourgs. Le Prince Général Commandant fit avancer sans délai la plus grande partie des *Croates*, touts les Grénadiers & touts les piquets d'Infanterie avec le Régiment des *Zagiziens*, Houssars, qui se transporterent dans les Fauxbourgs. On n'épargna rien pour éteindre le feu, ou au moins pour en arrêter la voracité. Les peines immenses, les travaux, qu'on emploia dans cette occasion, eûrent aussi un heureux effet, de façon que, malgré le feu très vif du canon & de la mousquetterie, que la Garnison *Prussienne* ne discontinua pas de faire sur les travailleurs, & non obstant un grand nombre de boulets rouges & de grenades roiales, qu'on jetta dans les Fauxbourgs*, une partie considérable en a été sauvée jusques ici. En même tems toutes les Troupes, qu'on a nommées, se logerent dans les Fauxbourgs, & pousserent même leurs postes jusques vers les bords du fossé.

De Cassel.

L'Armée Alliée déboucha le 13. dans le Païs de *Waldeck* par les défilés de *Stadberg*, & le 17. elle vint camper entre *Arolsen* & *Mengeringhausen*.

Le 18. à 5 heures du matin, l'Armée *Françoise* quitta notre voisinage pour aller asseoir son Camp près de *Fritzlar*. Le Prince-Héréditaire de *Brunswick* se porta de *Volckemissen* sur *Wolfshagen* dans le dessein d'y attaquer la Réserve du Marquis d'*Armentieres*; mais elle étoit déjà en marche vers *Fritzlar*. Les Alliés réussirent mieux à *Naumbourg*, où ils surprirent le Bataillon de *Narbonne* & firent 342 prisonniers.

Le 19, le Prince *Ferdinand* a marché avec son Armée à *Corbach*, le Prince-Héréditaire à *Naumbourg*, & le Duc de *Holstein* à *Zurchen*. Le même jour, le Major *Friederichs* étant venu sommer la Garnison que les *François* avoient laissée ici, elle a capitulé aux conditions suivantes:

ARTICLE PREMIER.

La Garnison sortira avec tous les honneurs de la guerre, & pourra rejoindre l'Armée par le plus court chemin, immédiatement après la reddition de la Place.

Elle sortira avec tous les honneurs militaires jusqu'à l'Esplanade, ou elle mettra bas les armes & se rendra prisonnière de guerre. Les Officiers & soldats conserveront leurs Equipages.

II. S. A. S. Mgr. le Prince *Ferdinand* don-

donnera les assurances les plus fortes que la Garnison ne sera point inquiétée dans sa route, & qu'à cet effet il lui sera fourni des Escortes avec les sauf-conduits nécessaires & suffisans.

Accordé, au cas qu'elle soit renvoyée à l'Armée Françoise, *ou en* France.

III. On procurera le nombre de voitures nécessaires pour le transport de tous les Bagages & Equipages de la Garnison, des Officiers, & de l'Etat-Major de la Place, Commis & autres Employés au service de S. M. *Très-Chrét.* Ces voitures seront payées, chacune à raison de 4 livres de *France* par jour.

Accordé comme ci-dessus.

IV. Le pain, la viande, & autres alimens nécessaires à la subsistance de la Garnison, lui seront fournis pendant sa route au prix courant du païs, & toute livraison s'acquitera argent comptant.

La Garnison ne recevra d'autres subsistances que celles qu'en est accoutumé de donner aux prisonniers.

V. Tous les Malades, ou blessés, tant Officiers que soldats, qui au tems de la Capitulation se trouveront dans les Hôpitaux du Roi, ou maisons des habitans, seront reçus sous la sauve-garde de Mgr. le Prince *Ferdinand*, & jouïront de la protection de S. A. S., sans être regardés comme prisonniers de guerre. En

con-

conséquence on enverra, dès l'entrée des troupes alliées dans la Place, des Gardes aux emplacemens des Hôpitaux pour les mettre à couvert de toute insulte.

Tous les Malades sont prisonniers. On laissera aux Commissaires de Guerre, chargés de leur entretien, le soin d'y pourvoir.

VI. Tous les Employés au service des Malades, ou blessés, n'auront à craindre ni pillage, ni aucun mauvais traitement. La même protection sera accordée aux autres Commis attachés au service du Roi, de quelque Nation qu'ils puissent être. *Accordé.*

VII. Ces Malades séjourneront dans les endroits qu'ils occupent jusqu'à leur entier rétablissement. Ils auront alors la liberté de rejoindre l'Armée du Roi, en vertu des Passeports expédiés au nom de S. A. S. Mgr. le Prince *Ferdinand*, ou de tel autre Général de ses Armées, à qui Elle jugera à propos d'en donner le pouvoir. Et au cas qu'ils eussent besoin de voitures, on leur en fournira sur la réquisition des Commissaires de Guerre qui seront restés dans la Place, & au même prix que les autres.

Ils resteront dans leurs emplacemens, jusqu'à ce qu'il plaise à S. A. Mgr. le Prince Ferdinand *de les resserrer, & conserveront l'Hôpital de l'Arsenal jusqu'à l'entiere évacuation de la Place.*

VIII.

VIII. Toutes les denrées, destinées pour l'usage des Hôpitaux, ne seront point censées abandonnées; au contraire on continuera de les employer au même service. S'il arrivoit même que la quantité, qui s'en trouve, ne suffit pas jusqu'au tems de la sortie de tous les Malades, il sera permis d'en acheter dans la Ville & dans les environs, en les payant comptant à un prix convenable.

Accordé.

IX. Il sera donné toute protection, sûreté & assistance aux Commissaires de Guerre de S. M. *Très-Chrét.* qui resteront dans la place après la reddition, pour s'y acquitter des différentes parties de service dont ils sont chargés. On aura les mêmes égards pour le Trésorier, à qui il appartient de pourvoir au payement des subsistances.

Accordé. Les Magazins seront fidèlement livrés par les Commissaires de S. M. Très-Chrét. *à ceux de l'Armée Alliée.*

Fait à *Cassel* le 19. Août 1759.

Article ajouté. La Garnison restera dans cette Ville, ou dans quelque autre Place de la *Hesse*, jusqu'à ce que Mgr. le Prince *Ferdinand* ait jugé à propos de lui faire joindre l'Armée *Françoise*, ou jusqu'au tems de son échange, sans pouvoir être transférée dans aucun autre

pris. Il en sera de même des Officiers & soldats, malades dans les Hôpitaux.

Accordé.

Fait à *Cassel* le 19. Août 1759.

(Signé)

C. FRIDERICHS,
Major.

VILLETERQUE,
Brigadier & Commandant de la Place.

Conformément à cette Capitulation, la Garnison *Françoise*, au nombre de 400 hommes, sortit le 18. par la Porte de *Nuenberg*. Il s'est trouvé dans la Place 1500, tant malades que blessés, & un Magazin considérable.

A la réserve de ce Siége & de celui de la Ville de *Munster*, l'Armée des *Alliés*, commandée par le Prince *Ferdinand*, poursuivant & harcelant toujours celle des *François*, qui, depuis la Bataille du premier d'Août, n'a presque fait que retrograder, ne nous offre, dans le cours de ce mois, que des marches & des escarmouches presque journalieres, dont on suprime le détail pour faire place à des événemens plus intéressans.

De Munster.

LES *François* viennent de nous délivrer.

Mr.

Mr. le Marquis d'*Armentieres*, arrivé à *Wesel* le 2, s'est formé en 24 heures un petit parc d'Artillerie, un équipage des vivres, un Hôpital ambulant, a rassemblé 10 Bataillons, 4 Escadrons de Dragons, & s'est trouvé en état le 5. de combattre les ennemis le lendemain, s'ils n'avoient pas levé le siége. On leur a fait ce matin quelques prisonniers. Les Dragons sont à leur poursuite. La tranchée avoit été ouverte en régle le 26 Août. Les Ennemis n'ont levé le siége qu'hier; ainsi la Place a tenu 11 jours pleins. Mr. de *Gayon*, Maréchal de Camp, Mr. de *Desaulerau*, Mrs. de *Rosieres*, Ingénieurs en chef, & Mr. *Jaunet*, Commandant de l'Artillerie, ont concourû par leur activité & fermeté à sauver cette Place, qui ne pouvoit se soûtenir qu'étant défenduë par des Officiers de cette distinction.

Les Assiégeants ont fait à la Ville bien du tort. Il y a près de 200 maisons brulées. Le Clocher de *S. Martin* a été consumé, ainsi que l'Eglise & le Couvent de la Congrégation. Le Couvent & la Bibliothéque des *Cordeliers*, & l'Eglise Paroissiale de *St. Lambert* sont fort endomagés, les *Hanovriens* n'aïant jetté que des bombes pleines de matieres combustibles & des boulets rouges. Le Peuple à reçû les *François* avec joie au milieu des flammes qui consumoient les

maisons. On n'a guére vu de spectacle plus touchant.

De Dresde.

Le 9. du mois dernier, l'épouvante se répandit dans tous les Quartiers de la Ville. On en ferma les Portes, on battit l'Allarme, la Garnison courut aux armes, & se mit en état de défense. Cette émotion générale, qui fut d'abord occasionnée par l'avis qu'un détachement de 500 Hussards, commandé par le Général *Brentano*, s'étoit avancé jusqu'au *grand Jardin* à un quart de lieuë de cette Capitale, augmenta lorsqu'à 8 heures du matin il arriva un Trompette à la Porte de *Pirna* avec une Lettre pour le Gouverneur. Cette Lettre, datée de *Leipzig* le 8. & signée de la main du Prince de *Deux-Ponts*, Général en Chef de l'Armée de l'*Empire*, donnoit au Comte de *Schmettau* connoissance de la reddition de cette Ville & de la prochaine sommation de celle qui étoit confiée à sa garde, avec menace que si à l'approche de l'Armée de l'*Empire*, il s'avisoit de mettre le feu à une maison, il en imiteroit l'exemple dans les Villes du Roi de *Prusse* desquelles il s'étoit rendu maître. Aussi-tôt le Gouverneur assembla tous les Officiers de l'Etat-Major & les Ministres des Finances de S. M., présens en cette Capitale. Il fut résolu de faire

faire réponse à S. A. *que l'on n'étoit nullement d'avis de rendre la Place, qu'on la défendroit au prix de la vie du dernier soldat de la Garnison, & qu'au cas que des troupes ennemies vinssent à s'approcher de ses Remparts, on employeroit les moyens autorisés par les loix de la Guerre; que lui, Comte de* Schmettau, *Gouverneur de* Dresde, *ne pouvoit entrer plus avant dans le droit de Représailles dont S. A. prétendoit user dans les Etats du Roi, puisque la défense des Villes de* Hall *& de* Halberstadt *ne faisoit point partie de ses ordres, & qu'il n'avoit que ce lieu de Résidence à maintenir contre toute attaque; qu'aussi il la soutiendroit jusqu'à la derniere extrémité; qu'en tout cas il s'en tiendroit aux usages de la Guerre, & qu'au reste il ne pouvoit s'expliquer ultérieurement sur l'article des Représailles.*

Le Comte de *Schmettau* fit d'abord donner avis de tout ceci au Prince Royal & Electoral, à qui il déclara tout nettement que dès que l'Ennemi viendroit à s'approcher de cette Résidence pour s'en rendre maître, non seulement lui Gouverneur se trouveroit dans l'obligation d'en faire brûler les Fauxbourgs, mais encore, si le cas l'exigeoit, de faire mettre le feu à la *Ville neuve*, où il se trouvoit des Magasins considérables; d'autant que sa Garnison, qui ne consistoit tout au plus qu'en quatre mille

hommes, n'étoit point assez forte pour pouvoir défendre toutes les Fortifications détachées du Corps de la Place, pouvant à peine suffire à border les remparts. Son Alt. Royale & Electorale, allarmée d'une pareille déclaration, fit sur le champ demander au Comte de *Schmettau* la permission de retirer de l'Hôtel nommé le *Palais d'Hollande* les magnifiques Tableaux & autres meubles précieux qui s'y trouvent, pour les faire transporter ailleurs, ce qui fut immédiatement octroyé. On travailla aussi à retirer de la Maison de Chasse les divers Animaux rares qui y sont renfermés, tels que Lions, Tigres, Léopards, &c. & on les transféra ailleurs.

L'Armée du Prince de *Deux-Ponts* s'étant présentée devant cette Ville, le Comte de *Schmettau* n'a pas manqué à sa parole; mais cette démarche n'aïant point empêché cette Armée d'en faire le Siége dans toutes les formes, & de le pousser avec vigueur, la Garnison capitula enfin le 4 de ce mois, & en sortit le 5 pour se retirer à *Magdebourg*. Suivant la Capitulation (qui n'a point encore été rendue publique) tous les Canons *François*, *Autrichiens* & *Saxons* sont aux Vainqueurs, ainsi qu'un Magasin considérable; les Pontons, 1500 prisonniers *Autrichiens* délivrés, touts les Otages de *Franconie* & leurs Lettres de change; 3 Lieu-

Lieutenans-Colonels & 19 autres Officiers *Autrichiens*. La Famille Royale est déja partie pour aller respirer l'air à *Toplitz*.

On a remarqué ici, & chacun peut le voir de même à la lecture des Capitulations faites par les Garnisons *Prussiennes*, qu'elles ont toutes demandé, & obtenu les honneurs de la Guerre & la libre sortie des Places de cet Electorat qu'elles ont evacué; ce que le parti opposé n'a guére pratiqué pendant le cours de cette Guerre. De cette différence de conduite les Spéculatifs concluent qu'il qu'il y a toute apparence qu'elles ont reçu ordre de S. M. *Prussienne* d'en agir comme elles ont fait, & de venir rejoindre son Armée d'ou S. M. compte, ajoutent-ils, ramener ses troupes dans ce païs, aussitôt que le sort des armes aura fait prendre une autre face a ses affaires. Le Tems & les événémens décideront de la solidité de ces conjectures.

De Hambourg.

On voit rouler ici un extrait de la Lettre par laquelle le Général Comte de *Soltikoff*, a communiqué à Mr. *Soltikoff*, Envoïé Extraordinaire de l'Impératrice de *Russie* auprès du Cercle de la *Basse-Saxe*, la Victoire qu'il a remportée sur le Roi de *Prusse*, le 12 du mois dernier. Cette Lettre étoit datée du 13 Août.

J'ai *l'honneur de vous informer que nous avons remporté hier la Victoire la plus parfaite sur l'Armée que le Roi de* Prusse *commandoit en personne.*

Je ne puis pas encore vous mander les circonstances détaillées de cette grande Victoire, moins encore notre perte. Ce qu'il y a de bien sûr cependant, c'est que l'Ennemi à perdu considérablement. Nous avons déja plus de 150 *de ses Canons, la plûpart de gros calibre,* 26 *Drapeaux & Etendarts, ainsi qu'une grande quantité de Charrots chargés de Poudre & de Munitions. Nous avons aussi déja plus de* 5000 *Prisonniers; mais ce n'est pas tout, puisque les raports de plusieurs Régimens ne nous sont pas encore parvenus. L'Armée ennemie a repassé* l'Oder *dans le dernier desordre. De son côté, le Général-Major* Putkammer *a été tué, & les Généraux* Wedel, Hulsen, *Prince de* Wurtemberg, & Finck, *sont blessés; & de notre côte, nous avons deux Lieutenans-Généraux & un Général-Major légérement blessés; savoir les Princes* Galitzin & Lubomirski, & *Mr.* Olitz.

De Berlin.

Voici ce que la Cour a fait publier au sujet de la Bataille qui s'est donnée le 12 à *Cunersdorff* près de *Francfort sur l'Oder.*

„ Le Roi marcha le 5 de *Muhlrose* avec

„ vec son Armée, & fut camper à *Vulkow*
„ sur l'*Oder*, entre *Francfort* & *Lebus*.
„ Pendant le séjour qu'on y fit, le temps
„ fut employé à construire des Ponts sur
„ le fleuve. L'Armée ennemie, postée
„ entre *Francfort* & le Village de *Cunners-*
„ *dorff*, demeura tranquile dans son Camp,
„ & se contenta de se fortifier. Avant
„ l'Action du 23 Juillet, elle consistoit
„ en 89200 hommes d'Infanterie & 9000
„ chevaux. Après cette affaire, elle se
„ trouva forte encore de 70 mille hom-
„ mes, & elle venoit d'être renforcée
„ par un Corps de 12 mille *Autrichiens*
„ aux ordres du Général *Laudon*, dont
„ on n'a pû empêcher la jonction. Quoi-
„ que celle du Roi eût à peine la moitié
„ de cette totalité, & que les Ennemis
„ eussent eû tout le temps de garnir leur
„ Camp avantageux d'un grand nombre
„ de Batteries, les circonstances où l'on
„ se trouvoit obligerent S. M. de les at-
„ taquer sans délai. Ainsi l'Armée passa
„ l'*Oder* le 11, à un mille en deça de
„ *Custrin*; & le 12 à 11 heures du matin,
„ l'attaque commença. Elle eut d'abord
„ un tel succès, que nos Troupes s'empa-
„ rerent de trois Batteries où il y avoit
„ plus de 80 pièces de Canon. La plus
„ grande partie de l'Armée *Russienne* fut
„ mise en déroute, & durant plus de 6
„ heures l'avantage fut si bien de notre
„ côté, que les *Russes* commençoient eux-

„ mêmes à croire que la Bataille étoit
„ perdue pour eux. Mais comme une
„ partie de leurs Troupes tenoit encore
„ ferme près d'une grande Batterie éta-
„ blie dans le Cimetiere des *Juifs* pro-
„ che de *Francfort*, la Cavalerie *Autri-*
„ *chienne*, qui étoit encore toute fraîche,
„ attaqua la notre, & la repoussa avec d'au-
„ tant moins de peine, que le Lieute-
„ nant-Général de *Seidlitz* qui fut bles-
„ sé, ne pouvoit plus la commander.
„ Cette Cavallerie se renversa sur l'Infan-
„ terie & la mit en désordre. Le Roi fit
„ tout son possible pour rétablir le com-
„ bat; S. M. remena Elle-même les
„ Troupes à la charge trois fois, & expo-
„ sa sa personne au plus grand danger,
„ vû qu'Elle eut deux chevaux tués sous
„ Elle & ses habits percés de plusieurs
„ balles; mais voyant les forces de ses
„ Troupes épuisées tant par la fatigue du
„ combat que par la chaleur extraordinai-
„ re qu'il faisoit ce jour-là, Elle ne les
„ crut plus en état de rien faire contre
„ un Ennemi qui leur étoit si supérieur;
„ & Elle prit le parti de se retirer &
„ d'abandonner ses premiers avantages.
„ L'Armée retourna donc d'abord à l'en-
„ droit où avoit commencé l'attaque, &
„ le jour suivant elle marcha à *Reitwin*
„ où elle avoit passé l'*Oder*. Elle y est
„ encore, & elle occupe les hauteurs
„ voisines de ce fleuve. L'Ennemi, tran-
„ qui-

„ quile dans son ancien Camp, n'a for-
„ mé jusqu'à présent aucune entreprise
„ ultérieure. Notre perte n'est point mé-
„ diocre, mais elle n'aproche pas de cel-
„ le des *Russes*. Pendant 6 heures no-
„ tre Cavalerie a fait parmi eux un si
„ horrible massacre, qu'ils doivent avoir
„ laissé sur le champ de bataille près de
„ 10 mille hommes. De notre côté il y
„ a eû beaucoup de Généraux & d'au-
„ tres Officiers blessés, mais si légére-
„ ment, que l'on espere les voir bientôt
„ rétablis. La plus grande perte que
„ nous ayons faite, est celle de notre ca-
„ non; car celui que nous primes d'a-
„ bord aux *Russes* ne pouvant nous ser-
„ vir à cause de la différence de son ca-
„ libre, nous fumes obligés de faire a-
„ vancer le notre; & lorsque la chance
„ eut tourné, nous en abandonnames
„ quantité de pièces. Pendant l'Action
„ le Major-Général *Wunsch* s'empara de
„ la Ville de *Francfort* avec son Bataillon
„ de Volontaires, & y fit 300 *Russes* pri-
„ sonniers. Les circonstances ayant en-
„ suite changé, il se retira avec ses pri-
„ sonniers qu'il conduisit tous au Camp.

Aussi longtems que le Général de *Kleist* s'est tenu avec un Corps de 6000 Hommes vis-à-vis de l'Armée *Suédoise* en deça de la *Peene*, cette Armée n'a rien osé tenter; Mais, depuis que ce Général s'est mis en marche sur *Berlin*, parce-

que les *Russiens* d'un côté, & d'autre part les *Autrichiens*, & la soi disant Armée de l'*Empire* s'approchoient de la Marche de *Brandebourg*, les *Suédois* ont repris, selon leur coutume, les Opérations, en prenant possession des Places dénuées de Troupes & ouvertes. Cependant la Garnison de *Stettin* a recommencé par ses Détachemens à les inquiéter, comme elle l'a fait avec tant de succès les deux années précédentes, & surtout la dernière. Le Major de *Stülpnagel* & le Capitaine de *Knesewitz*, à la tête d'un Détachement, surprirent la nuit du 1 au 2 de ce mois les *Suédois* à *Pasewalck*: Selon le raport des Prisonniers, ils étoient au nombre de 400 Hommes. On en avoit déja amené Prisonniers le 2 à *Stettin* un Major, 2 Capitaines, l'un de Cavalerie, & l'autre d'Infanterie, 2 Lieutenans, un Cornette & 188 Soldats. Le reste, parmi lequel il y avoit un Major & quelques Officiers, a été en partie sabré, en partie chassé dans l'eau, ou dans les Marais. Nos gens y ont aussi pris 200 Chevaux sur l'Ennemi, sans autre perte que 2 morts & 3 blessés.

Le Major de *Hund*, du Régiment de *Ziethen*, Hussars, détacha le 2 le Capitaine *Leegardi* avec 50 Hommes, pour donner la chasse aux *Autrichiens*, qui faisoient des courses dans le Bois de *Spreewalde*: ce que ce Capitaine exécuta si bien,

bien, que tout le Détachement, composé de 145 Hommes, y compris 3 Officiers, fut obligé de se rendre prisonnier.

Du Quartier Général de l'Armée du Maréchal Daun *à* TRIBEL *le* 30 *Août.*

LE 26 du mois dernier, Mr. de *Haddick* détacha le Major-Général Baron de *Seckendorff* avec 4 Bataillons & 200 chevaux pour tâcher de s'emparer de la Forteresse de *Peitz*, conformément aux ordres de Mr. le Maréchal.

LE 27, Mr. de *Seckendorff* arriva devant cette Place & la fit sommer par Mr. *Patschek*, Capitaine-Ingénieur qui la connoissoit parfaitement, s'y étant trouvé l'année derniere avec le Corps que commandoit alors Mr. de *Laudon*. Cette sommation fut accompagnée de la menace de brûler la Ville & les Fauxbourgs, en cas de résistance de la part du Commandant *Prussien*. Ce Commandant étoit le Colonel de *Brosicke*, le même qui avoit capitulé l'an passé avec Mr. de *Laudon*. Après avoir mûrement réfléchi sur les circonstances actuelles, il crut devoir faire la même chose avec Mr. de *Seckendorff*, & conclut une Capitulation, faite dans le goût de celles qu'on a déjà luës.

De Francfort sur l'Oder.

LE 29 du mois dernier, les *Russes* décam-

camperent de nos environs; mais avant d'évacuer cette Ville, ils en ont exigé 150000 Ecus de contribution, dont on leur a payé une partie argent comptant. Ils ont pris pour le reste des Lettres de change sur *Hambourg*, & non contens de celà, ils ont encore emmené avec eux divers Otages. On ne sauroit encore pénétrer au juste les motifs de leur retraite, les uns prétendant qu'elle a été occasionnée par le manque de subsistances, & les autres, au contraire, soutenant que cette Armée, en marchant comme elle fait vers la *Basse-Lusace*, & nommément sur *Guben*, cherche à effectuer sa jonction avec le gros de l'Armée *Autrichienne*, conformément à un Plan arrêté ces jours-ci entre le Général Comte de *Soltikoff* & le Feld-Maréchal *Daun*. Quoiqu'il en soit, nous nous trouvons heureusement délivrés de ces fâcheux Hôtes, qui ont été remplacés ici par quelques Troupes qu'on y a fait venir de *Custrin*.

De Furstenwalde.

Le Roi de *Prusse* ayant été informé que l'Armée *Russienne* avoit décampé à la sourdine des environs de *Francfort*, & qu'en cotoyant l'*Oder*, elle dirigeoit sa marche vers la *Basse-Lusace*, ce Monarque s'est aussi mis en mouvement avec son

son Armée, prenant à peu près la même route, & il n'a laissé ici dans son ancien Camp que quelques Escadrons du Régiment de *Putkammer*, Hussards, avec un Bataillon du Régiment de *Horde*.

NOUVELLES DU NORD, DES PAÏS-BAS, ET DES PROVINCES-UNIES.

Du Quartier-Général de l'Armée Suédoise *à* BUTZAR, *le* 4. *Septembre*.

LE 28. du mois dernier l'Armée décampa de *Bartow* pour *Spantekow*, où elle fit halte le 30. Le 4. de celui-ci, elle s'avança à portée de *Butzar*, d'où elle continuera demain sa marche sur *Blumenthal*, & successivement sur *Passewalck*. Nous avions dans cette derniere Ville un détachement du Bataillon franc, de quelques Chasseurs & Hussards; mais l'ennemi aïant attaqué le poste avec des forces infiniment supérieures, ce détachement en est sorti aujourd'hui après une chaude escarmouche & la perte de quelques patrouilles.

LA vivacité du feu de nos Batteries qui cannonent le Fort de *Swinemunde* a obligé la Garnison, de 400 hommes, de se rendre prisonniere de guerre avec le Lieutenant-Colonel *Preiss*, le Major *Menardier* & 14 Officiers de diffé-

différent grade. On s'est emparé dans le Fort de 9 piéces de canon & de quelques munitions de guerre. Graces aux soins infatigables du Comte de *Fersen*, Lieutenant-Général, nos Galeres mouillent actuellement dans le *Frisch-Haff*.

Du Quartier Général de l'Armée Suédoise *à* PASSEWALCK, *le* 11. *Septembre.*

DANS ce moment nous recevons avis du Général-Major *Carpelan* que notre Escadre, composée de 4 grandes Galeres, d'autant de petites, & d'un pareil nombre de Barques, ou Chaloupes, & destinée à une expédition contre l'Ile d'*Usedom*, avoit attaqué hier les 12 Vaisseaux *Prussiens* armés dans le *Frisch-Haff*. Cet avis ajoute que, pendant une vive canonnade de 3 heures de durée, nos demi-Galeres avoient investi la droite des ennemis, dont malgré la bonne défense, elles étoient parvenuës à aborder & enlever 8 de leurs Vaisseaux; que l'on ne savoit point encore positivement à quel nombre montoit la Garnison de l'Ile, mais que l'on avoit fait prisonniers près de 20 Officiers & 600 hommes, tant de Milice que de troupes de Marine; que notre plus grande perte consistoit en quelques gens d'une de nos Barques chargée de poudre, à laquelle le feu

feu prit par le canon ennemi, & qu'au reste ce que nous avions perdu n'étoit rien au prix de l'avantage remporté en cette occasion.

De Petersbourg.

On a reçu ici, avec tous les transports de joye que l'on peut s'imaginer, les Nouvelles des deux éclatantes Victoires remportées par nos Troupes sur celles de *Prusse*, commandées par le Roi en personne. En attendant que l'on publie le détail de la derniere, la Cour & le peuple n'ont eu rien de plus pressé que de rendre au Ciel les solemnelles Actions de graces que méritent ces deux grands événements, si intéressans pour la Cause commune.

,, On a reproché bien injustement à ,, nos Troupes, dans quelques Papiers ,, publics, la prétendue lenteur de leurs ,, opérations. Si l'on fait attention aux ,, quartiers qu'elles ont occupés cet hy- ,, ver, dont les plus proches étoient en ,, deça de la *Vistule*, & d'autres bien en ,, arriere de *Konigsberg*, on concevra sans ,, peine l'espace de temps qu'il a fallu ,, nécessairement pour les rassembler en ,, Corps. Celui qu'elles ont dû employer ,, à passer la *Vistule*, & la marche qu'el- ,, les ont été obligées de faire au travers

,, d'un

„ d'un pays où, faute d'avoir pû établir
„ des magasins, elles se sont vuës dans
„ la nécessité de se régler sur le trans-
„ port des provisions, leur permettoient-
„ ils de se rendre plus tôt en *Posnanie*? A
„ peine y sont-elles arrivées qu'une Ar-
„ mée ennemie, forte de plus de 40 mil-
„ le hommes, a paru d'abord vouloir les
„ arrêter. Elle a tâché ensuite de leur
„ chicaner le terrain par ses marches &
„ contremarches; & si elle n'a pû réussir
„ à leur faire changer d'objet, leur en-
„ trée en *Silésie* a dû néanmoins être re-
„ tardée par là de quelques jours. Pen-
„ dant ce temps n'a-t-on pas vû leurs
„ Généraux les mener constanment à
„ l'Ennemi, le chasser entierement de la
„ *Pologne* où il paroissoit déterminé à é-
„ tablir une partie du Théâtre de la
„ Guerre, pénétrer dans son propre pays,
„ le combattre, & le vaincre dès qu'il a
„ voulu s'arrêter"?

Il y a maintenant liberté de Commerce entre nos Négocians & ceux de la Ville de *Stettin*, sous certaines conditions. La seule difficulté qui reste à applanir, pour que les choses rentrent dans leur premier état, consiste à expliquer dans quel sens on doit entendre le mot de *Contrebande*.

S. M. a rendu un *Ukase*, en vertu duquel Elle leve non-seulement le séquestre sur les

les Biens situés dans le Royaume de *Prusse*, & appartenans aux Sujets du Roi, tant Civils que Militaires; mais ordonne que ces Biens leur soient restitués, suivant un état assermenté que chacun aura soin d'envoyer à la Cour.

De Bruxelles.

LE 23, du mois dernier, sur les 4 heures & demie du matin, on ressentit ici, à *Gand*, & dans quelques autres lieux circonvoisins, une secousse de Tremblement de Terre, mais qui heureusement n'a causé aucun domage considérable. Cette secousse s'est aussi fait sentir à *Cologne*, à *Aix la Chapelle*, à *Mastricht*, à *Clèves*, & à *Nimègue.*

De la Haye.

LA Princesse *Marie Amélie* de *Nassau-Dietz*, Chanoinesse de *Hervorden*, & Sœur aînée de feu *Jean Guillaume Friso* Prince d'*Orange* & de *Nassau*, Aïeul de Mgr. le Prince *Stadhouder*, arriva ici d'*Allemagne* le 23 du mois dernier, au soir, pour rendre visite à Son Altesse Sérénissime & à Madame la Princesse *Caroline*, qui l'ont reçuë avec de grandes marques de tendresse & d'affection; & le 28 à 6 heures du matin, Madame la Prin-

Princesse de *Nassau Dietz* partit pour *Amsterdam*: Son Altesse Sérénissime y a vu tout ce qu'il y a de plus considérable; & elle a continué son voyage par *Amersfort*, pour se rendre à *Leuwarde*.

Les Députés de l'Amirauté proposerent dans la derniere Assemblée des Etats de *Hollande* de faire une augmentation dans la Marine de l'Etat. Cette proposition fût prise *ad referendum*. L'Amirauté a dressé là dessus une espéce de Préavis, qu'on assûre avoir été présenté depuis à l'Assemblée. On s'étend dans cette piece sur la conduite des *Anglois* à l'égard de la République, & l'on appuïe sur la nécessité urgente de faire une augmentation de 5 à 6 Vaisseaux de Ligne pour escorter les Vaisseaux Marchands, si l'on ne veut voir insensiblement nonseulement la ruine de plusieurs familles opulentes, mais aussi celle du Commerce en entier. On démontre aussi, dans la même pièce, que depuis près de 6 semaines les *Anglois* se sont saisis de 12 Navires Marchands de la République; que toutes leurs promesses ne tendent qu'à trainer les choses en longueur, & qu'il faut absolument apporter un promt remede à touts ces maux, si l'on ne veut s'exposer à une ruine totale.

F I N.

MERCURE
HISTORIQUE
ET
POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & généralement tout ce qu'il y a de plus curieux, pour le

Mois d'Octobre 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.

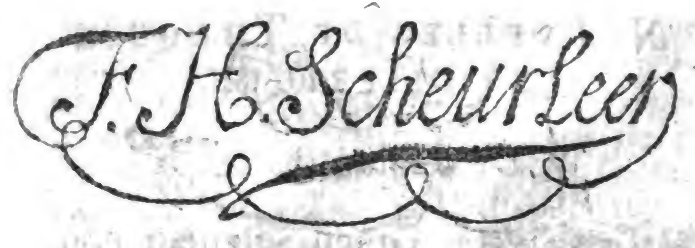


A LA HAYE, Chez
FREDERIC-HENRI SCHEURLEER,
Libraire proche la Cour, sur le coin du Cingel.
M. DCC. LIX.
Avec Privilège.

AVERTISSEMENT.

Conformément aux AVERTISSEMENTS qui en ont déja été donnés dans les MERCURES précédents, le Libraire ſouſſigné declare que, à commencer par le preſent Mois de cette *Année* 1759. juſqu'à la fin du *Mois* de *Juin* inclus, perſonne ne poura avoir ſon ſusdit JOURNAL, commençant avec le *Mois* de *Novembre* 1686. juſqu'à la *fin* de l'Année 1750. incluſivement, qu'à raiſon de *cinq ſols* par chaque *Mois*, ou *trois florins* par chaque *Année*, argent courant de *Hollande*, & cela *in albis*, ou en blanc.

Pour ceux qui commenceront avec le *Mois* de *Janvier* 1751. juſqu'à l'*An* 1756 inclus, ils payeront à raiſon de *quatre ſols* par chaque *Mois*, & en blanc, argent courant de *Hollande*.



P. S. Les perſonnes qui ſouhaitent honorer le ſusdit *Libraire* de leur Correſpondance ſeront très-bien ſervies, & exactement, ſelon leurs ordres. Elles ſont priées d'afranchir leurs Lettres *pour la premiere fois* (franco Hollande) ce qui ne ſera plus pour la ſuite, connoiſſant une fois leur écriture.

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & ce qu'il y a de plus curieux pour le

Mois d'Octobre 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.

NOUVELLES DE TURQUIE ET D'AFRIQUE.

De Constantinople.



E Grand-Seigneur continue de faire observer à la rigueur les Ordonnances émanées en dernier lieu contre le Luxe dans les habillemens. Sa Hautesse, en se promenant il

y a quelques jours dans le Fauxbourg de *Pera*, y ayant rencontré deux Ouvriers *Armeniens* qui n'étoient point vêtus comme ils auroient dû l'être, Elle ordonna qu'on les pendît sur le champ, à moins qu'ils ne voulussent se faire *Musulmans*; mais ce dernier parti leur parut préférable, & ils ne firent nulle difficulté de prendre le Turban, & de se conserver par ce moyen la vie.

Le bruit court ici que la Peste s'est manifestée à bord des Vaisseaux qui composent la Flotte avec laquelle le *Capitan-Pacha* est allé faire sa tonrnée ordinaire dans les Isles de l'*Archipel*, & que cette funeste maladie a déja fait beaucoup de dégats parmi les équipages de cette Flotte, qui est actuellement à l'ancre dans le Port de *Metelin*.

On vient d'expédier au Consul de *Venise* une défense expresse d'accorder desormais aucune protection aux *Santiotes* établis dans cette partie de l'*Archipel*. L'intention du Grand Seigneur est qu'ils deviennent tributaires, & soient réduits à la condition des autres Sujets de l'Empire.

Der-

Dernièrement tous les Caffez de cette Capitale furent presque aussitôt fermez que r'ouverts, sans que l'on ait pû en apprendre ou deviner la raison.

De Tunis.

Le Commandeur *Rubmor*, que le Roi de *Dannemarc* avoit envoyé ici pour y renouveller le Traité de Paix & d'Amitié avec notre Régence, s'étant aquitté de cette commission, il remit le 21 du mois passé à la voile, à bord du Vaisseau le *Fuhnen*, pour retourner à *Coppenhague*. Cet Officier a eu beaucoup de peine à réussir dans sa négociation, d'autant que le *Bey*, peu satisfait des Présens qui lui étoient envoyés de la part de S. M. *Danoise*, & qui consistoient cette fois-ci en une superbe Montre d'or à répétition enrichie de brillans, en une Tabatiere d'or, une piéce d'Ecarlatte de la plus fine espéce, & plusieurs piéces d'Etoffes brochées en or & en argent, exigeoit encore la même quantité de munitions de guerre qui avoit été demandée par le feu *Bey*, son Frère;

re; mais Mr. de *Rubmor* est enfin venu à bout de le faire désister de cette demande, moyennant qu'au lieu des munitions dont il s'agit on lui payeroit comptant la somme de dix mille Ducats.

Un Corps de quatre mille hommes d'Infanterie *Turque*, accompagné de 9000 Cavaliers *Arabes*, partit d'ici le 15 Juillet, ayant avec soi douze piéces de canon & deux mortiers, pour aller assiéger une Forteresse nommée *Gimel*, où le Prétendant au Trône de ce Royaume s'étoit réfugié. Il y fut assailli le 25, & après une défense fort opiniatre, la Place fut enfin emportée d'assaut; mais les Assiegés, profitant de la négligence de leurs Ennemis, trouverent pour la plûpart l'occasion de se sauver avec leurs Femmes & leurs Enfans. Tous les autres, qui resterent dans la *Place*, y furent indistinctement massacrés. On y a trouvé une quantité considérable de vivres & beaucoup de richesses, que le *Bey*, pour encourager les *Turcs* qu'il a à sa solde, leur a abandonnées. Aussi peut on dire que dans cette expédition ils ont

ont donné les plus grandes marques de courage & de fidélité.

On fait à présent de bonne part que le susdit Prétendant ne s'étoit soulevé & n'avoit pris les armes contre le *Bey*, que dans l'espérance que cette Milice *Turque* se déclareroit en sa faveur ; & c'est une chose certaine qu'il n'a jamais été réellement appuyé par les *Algériens*, ou par les *Tripolitains*, ainsi qu'on l'avoit d'abord conjecturé. Cet infortuné Prince s'est retiré avec quelque Cavalerie dans les montagnes de *Solette*, où les Habitans lui ont accordé un azile. Mais comme ceux-ci sont Sujets du *Bey*, il veut les obliger à lui remettre entre les mains ce fugitif ; à quoi il n'y a pas d'apparence qu'ils veuillent consentir. Mais quoique les montagnes dont on vient de parler soient en quelque maniere inabordables par leur prodigieuse hauteur, & que les Habitans d'environ 160 Villages, ou Hameaux, qu'elles renferment dans leur circuit, témoignent toute la bonne volonté possible envers le Prétendant, en faveur duquel ils paroissent vouloir prendre les armes contre le *Bey*, celui-ci

peut toujours compter de venir à bout de ses Ennemis, d'un côté par rapport à l'affection que lui porte la Milice *Turque*, & que de l'autre, au lieu de s'étudier à accumuler des trésors, comme ses Prédécesseurs, il fait de jour à autre à cette Milice des largesses qui l'encouragent infiniment.

De Smirne.

LE *Capitan-Bacha*, ou Grand-Amiral de l'Empire *Ottoman*, mouille actuellement avec sa Flotte dans le Port de *Chio*, Capitale de l'Isle de ce nom. Il est encore incertain s'il fera lui-même le tour des Iles de l'*Archipel*, ou s'il en donnera la Commission à un Officier de confiance.

GRACES au Ciel, la Peste a interrompu ici ses ravages, du moins on n'apprend pas qu'aucun habitant de cette Ville en ait été attaqué depuis 3 ou 4 jours. On espere, autant que l'on le souhaite, que ce Fleau cessera bientôt de regner, & que les affaires reprendront leur ancien cours.

Nou-

NOUVELLES D'ITALIE.

De Rome.

LE Cardinal *Portocarrero*, à notifié à S. S. la mort de *S.* M. *Catholique*. La Reine Douairiere, Régente d'*Espagne*, a continué Son Eminence dans le poste de Ministre de cette Couronne auprès du *St. Siége*. Tous les autres Ministres du feu Roi conservent pareillement leurs Emplois, jusqu'à ce que le Roi *Charles III.* en ordonne autrement. C'est ainsi que ce Monarque s'en est, dit-on, expliqué dans les Lettres de Régence que l'Ambassadeur de *Naples* en *Espagne* a remises, de sa part, à la Reine Douairiere.

LE Cardinal *Portocarrero* a présenté ses Lettres de Créance au St. Pere, en qualité de Ministre-Plénipotentiaire de S. M. *Catholique Charles III.* Ce Monarque a choisi Mr. *Lucatelli* pour Nonce à la Cour de *Naples*. Le Pontife vouloit lui envoyer le Cardinal son Neveu avec la qualité de Légat à *latere*, mais S. M. s'est excusée de le recevoir à cause de son prochain départ pour l'*Espagne*.

Nous apprenons que le Provincial des *Capucins* de *Gènes* étant allé dans l'Ile de *Corse* pour y visiter les Couvens de son Ordre, le Sr. *Paoli*, Chef des Mécontens, lui fit dire de ne point s'avancer, mais de donner à quelqu'un des Religieux dans l'Ile le caractère de Vicaire Général, pour l'autoriser à faire la visite à sa place; & que le Provincial s'y étant conformé, la République de *Gènes* avoit envoïé ordre à tous les *Capucins* de sortir dans l'espace d'un mois de toutes les Terres de sa domination. On n'accuse point ici, comme l'on fait ailleurs, ces Peres d'avoir eu des intelligences avec les Mécontens de *Corse*, & moins encore de leur avoir procuré des secours.

Le Cardinal *Portocarréro*, qui s'étoit mis en route pour *Naples*, est revenu ici, & s'est d'abord rendu à l'Audience du Pape: Il s'est entretenu avec ce Pontife près de trois quarts d'heure; & l'on assure qu'il lui a demandé l'investiture du Roïaume de *Naples* pour le Prince *Ferdinand*, troisième Fils du nouveau Roi d'*Espagne*.

La création des Cardinaux a enfin eu lieu le 24 Septembre, le Pape aïant tenu

tenu Consistoire ce jour là, & élevé à la Pourpre les Sujets suivans.

MR. *Louïs Gualtério*, d'*Orvietto*, Nonce en *France.*

MR. *Philippe Acciaïuoli*, né à *Rome*, Nonce en *Portugal.*

MR. *Girolame Spinola*, Nonce en *Espàgne.*

MR. *Ignace Crivelli*, *Milanois*, Nonce à *Vienne.*

MR. *Louïs Merlini*, de *Forli*, Président d'*Urbin.*

MR. *Jean Constance Caraccioli* de *Santo-Buono*, *Napolitain*, Auditeur de la Chambre.

MR. *Nicolas Perelli*, *Napolitain*, Trésorier.

MR. *Marc-Antoine Colonna*, *Romain*, Majordome.

MR. *Marc-Antoine Erba Odescalchi*, *Milanois*, Maître de Chambre.

MR. *Santo Veronese*, *Vénitien*, Evêque de *Padouë.*

MR. *Pierre Girolame Guglielmi*, de *Jessi*, Sécrétaire des *Evêques Réguliers.*

MR. *Joseph-Alexandre Furietti*, de *Bergame*, Secrétaire du *Concile.*

MR. *Nicolas Antonelli*, de *Sinigaglia*, Sécrétaire de la *Propagande.*

MR. *Pierre Paul Conti*, de *Camérino*, Sécrétaire du *Bon Gouvernement.*

MR. *Louïs Valenti*, de *Trévi*, Assistant du *St. Office.*

MR. *François-Marie* de *Rossi*, Vice Gérent.

MR. *Joseph Marie Castelli*, *Milanois*, Commandeur du *St. Esprit.*

FRÈRE *Joseph Augustin Orsi*, *Florentin*, de l'Ordre de *St. Dominique*, Maître du Sacré Palais.

MR. *François Bussi*, *Romain*, Doïen de *Rote.*

MR. *Gaëtan Fantucci Ferrarese*, né à *Ravenne*, Auditeur de *Rote.*

MR. *André Corsini*, *Romain*, Vicaire de *St. Jean* de *Latran.*

FRÈRE *Laurent Ganganelli*, d'*Urbin*, *Mineur-Conventuël*, Consulteur du *St. Office.*

LE même jour, les nouvéaux Cardinaux qui se trouvoient en cette Ville allerent faire leurs remercimens au Pape, & reçurent de ses mains de Bonnet-rouge.

LE Pontife a dispose de quelques-unes des charges vacantes par la derniere Promotion. Il a donné, entre autres, celle de Maître de la Chambre à Mr. *Boschi*, ci devant Sécrétaire du Chiffre, & celle de Majordô-

dôme à Mr. *Buffalini*, Nonce en *Suisse*. Mrs *Pamphili Colonna*, *Pallavicini* & *Molinari*, rempliront les Nonciatures de *France*, d'*Espagne*, & de *Vienne*. La *Préfecture du Concile* a été conférée au Cardinal *Rossi*, & le Vicariat de *Rome* au Cardinal *Erba*.

DEPUIS la Promotion, quantité de Prélats mécontens de n'y avoir point été compris, ont eû une longue conference avec l'Evêque Duc de *Laon*, Ambassadeur de S. *M. T. Chrétienne*, l'Ambassadeur de *Malte*, le Cardinal de *Sciarra-Colonna*, Mr. de *Canillac*, & Mr. d'*Aquaviva*. Après la séparation de cette Assemblée, l'Evêque de *Laon* a dépêché un Exprès à *Versailles*. Ce Prélat, quoique fortement recommandé par sa Cour, n'a point eû de Chapeau, tandis qu'on en a donné un à *Mr. Castelli*, qui avoit été d'abord désigné pour remplacer Mr. *Gualterio* dans la Nonciature de *France*, mais que le Roi *Très Chrétien* n'a pas agréé.

LE *Dictionaire Enciclopédique* à été mis au nombre des Livres défendus par la Congrégation du *St. Office*, tant l'Original *François*, que la Traduction *Italienne*, qui a été imprimée à *Luques*

De Naples.

Le Roi aïant fini sa retraite reçut les complimens de condoléance des Grands, des Ministres, du Corps de Ville, & du Cardinal notre Archevêque. Ce Monarque a ordonné que dans ses Dépêches on le qualifie à-présent de *Sacrée Catholique Majesté, notre Seigneur*, comme si la Couronne de *Naples* étoit vacante. Son Successeur au Trône n'est pourtant pas encore déclaré. On veut sçavoir auparavant si la constitutîon du Prince Royal *Don Philippe* le rend inhabile ou non. S. M. a chargé, par un Décret, les premiers Médecins & les premiers Chirurgiens d'examiner l'état de ce Prince, en présence du Conseil-Royal de *Ste. Claire*, de deux Chefs de Rote, de Mr. *Clementi*, Ministre d'*Espagne*, & de quelques autres graves personnages. Or on prétend que les Médecins sont bien d'opinion que le Prince peut être guéri de ses indispositions à mesure qu'il avancera en âge, mais que les Conseillers de *Ste. Claire* s'excusent de dire leur sentiment sur une

une affaire aussi délicate, & veulent que ce soit au Conseil d'*Espagne* à la décider. Quelle que soit cette décision, & de quelque part qu'elle vienne, le Public croit que nous aurons pour Roi *Don Ferdinand*, troisiéme fils de S. M. Le nouveau Monarque aura jusqu'à sa majorité un Conseil de Régence, composé de 5 personnes qui sont actuellement du Conseil d'Etat, sçavoir, le Prince de *St. Nicandre*, Gouverneur de S. A. R.; le Prince de *Centola*, Régent de la Vicairie, Don Michel *Reggio*, Général des Galeres, le Duc de *Campo-Reale*, *Sicilien*, & Mr. Dominique *Sangro*, Capitaine-Général des Armées. Le premier sera Chef de ce Conseil de Régence. Le Marquis *Tanucci* continuera de remplir le poste de Sécrétaire d'Etat pour les affaires étrangeres. Don Antoine *Rio* sera Sécrétaire au Département de la Guerre; & Don Jules d'*Andrea*, qui est chargé des affaires Ecclésiastiques, aura en outre le Département des Finances.

Il est arrivé 7 Vaisseaux de guerre *Espagnols*, & l'on en attend 9 autres dans le courant de la semaine prochaine.

ne. Le Roi a fixé son départ au 20. Le Duc de la *Mirandole*, le Marquis de *Grégori*, la Duchesse de *Castropignano* & son fils suivront S. M. La Duchesse de *Mirande Caracciolo*, Gouvernante des Princesses Royales, la Marquise de *Squillace*, le Duc & la Duchesse de *Losada* seront aussi du voyage. Le Prince de *Francaville*, le Duc de *Galatone*, & la Marquise de *St. Marc*, Dame de Cour, resteront ici. Les Ouvriers de la Fabrique de Porcelaine du Cap de *Monti*, & ceux de la Manufacture de Tapisserie iront en *Espagne*.

DERNIÉREMENT on publia ici par ordre du Roi un Pardon général pour tous les deserteurs qui retourneront à leurs régimens respectifs dans l'espace de 3 mois, avec menace de mort, dont seront punis sans rémission ceux qui pourroient deserter dans la suite.

LE départ du Roi pour passer en *Espagne* paroit fixé au 20 du courant. En attendant, S. M., qui s'est rendue à *Portici*, y travaille à régler définitivement ce qui concerne la succession au Trône de ce Royaume; & comme les Médecins qu'Elle avoit char-

chargés d'examiner la constitution du Duc de *Calabre*, son Fils aîné, ont, dit on, déclaré que ce Prince, à mesure qu'il avanceroit en âge, pourroit se rétablir des infirmités auxquelles il est sujet, il y a toute apparence qu'il sera nommé Prince des *Asturies*, & que le Prince de *Tarente*, son Frère cadet, sera proclamé Roi de *Naples* & de *Sicile*.

NOUVELLES DE PORTUGAL ET D'ESPAGNE.

De Lisbonne.

LES conditions de la Compagnie de *Fernambuc* ont été agréées & confirmées par S. M. Elles sont très avantageuses aux intéressez, qui retireront cinq pour cent de leurs Capitaux les trois premieres années. Le premier payement des Dividendes doit avoir lieu après l'arrivée de trois Flottes, ensuite les repartitions seront annuelles. Comme le Port de *Fernambuc* est aujourd'hui un des plus commerçans que nous aïons en *Amérique*, la Compagnie trou-

trouvera bien vite les fonds dont elle a besoin.

Nous aprenons, par un Navire arrivé de *Tercere*, qu'il a paru à la hauteur de cette Isle 18 Voiles faisant partie de la Flotte de *Rio* de *Janéiro* qui est attendue à tout moment,

La Cour a pris pour deux mois le grand deuïl de la mort du Roi d'*Espagne*, & elle prendra ensuite le petit pour deux autres mois. Le Roi & toute la Famille ont été huit jours en retraite après avoir reçu la nouvelle de la mort de S. M. C., & ce ne fût qu'au bout de ce terme que LL. MM reçurent les compliments de condoleance de toute la Cour.

Un Courier de *Rome* a apporté la Décision de la Congrégation touchant l'affaire des *Jésuites*. Il n'en transpire rien.

Le 22 d'Août, sur le soir, il arriva ici un Courier d'*Algarves* avec la nouvelle, qu'après un combat naval quelques mille hommes avoient debarqué sur nos Côtes entre les Villes de *Lagos* & de *Portimara*. On expédia d'abord au Gouverneur l'ordre de faire marcher sur la Côte tout

ce

ce qu'il pourroit rassembler de Troupes & de Milice. Le 23 au matin, il arriva un autre Courier pour informer la Cour que 4 Vaisseaux de l'Escadre *Françoise* de *Toulon* aïant donné sur la Côte, 1400 hommes de l'équipage avoient debarqué avec M. de la *Cluë*, qui avoit les deux jambes cassées. Les ordres fûrent sur le champ envoiés au Gouverneur de faire panser les blessés & soigner les malades avec toute l'attention imaginable, & de fournir hors la Caisse du Roi tout ce dont les *François* auroient besoin.

LE 3 de Septembre, le Roi & toute la Famille Royale assisterent au *Te Deum* que l'Infant Don *Pierre* fit chanter dans la Chapelle de *Quelles*, pour remercier le Tout-Puissant d'avoir arraché le Roi à l'attentat, déjà presqu'achevé sur sa Personne Sacrée, il y eût ce jour là un an.

LA Cour ne paroit gueres satisfaite des depêches qui sont arrivées en dernier lieu de *Rome*. Le Courier a été renvoié avec de nouvelles instructions pour nôtre Ministre.

LA nouvelle Compagnie de Commerce

merce pour *Fernambucq* & *Paraïba* commence à prendre quelque consistance. Cet Etablissement va être suivi dans peu de deux autres pour *Rio de Janeïro* & pour la *Bahia*. L'Octroi Roial est sous presse.

De Madrid.

Tout jouit ici de la plus parfaite tranquillité, & il ne s'y passera rien de nouveau jusqu'à l'arrivée du nouveau Roi, la Reine Mére & Gouvernante ne depêchant point la moindre chose ou affaire de quelque importance. Les Gardes du Corps sont déjà sur le chemin de *Barcellone* pour s'y trouver à l'arrivée de S. M. & l'escorter jusque dans cette Capitale, où l'on ne compte de la posséder qu'avant les premiers jours de Novembre.

On assûre que le Marquis *Gregori* vient en *Espagne*, & que le troisieme Infant sera déclaré Roi des *Deux Siciles*, car le second doit être Prince des *Asturies*, attendû les infirmités notoires du Prince de *Calabre*.

On mande de *Cadix* que l'Escadre de la Couronne, commandée par le Mar-

Marquis de la *Victoria*, en avoit mis à la voile pour *Naples* le 29 du mois, & que la veille 4 Vaisseaux des Indes *Occidentales* étoient arrivés dans la Baye, aïant à bord 10 millions de piastres en especes & la valeur de 3 millions en Marchandises, tant pour le compte du Roi que pour celui des Particuliers.

Le 11 du mois dernier, le Comte d'*Altamira*, Alferez-Mayor & Gouverneur perpétuel de cette Capitale, accompagne de 4 Hérauts d'Armes & d'un nombreux Cortege, proclama solemnellement Don *CARLOS*, ci-devant Roi de *Naples* & des *Deux-Siciles*, Roi des *Espagnes* & des *Indes*, premiérement vis-à-vis du Balcon dans la grande Place, ensuite devant le Monastere de *las Descalzas Reales* dans la Place *Mayor*, & en dernier lieu en face de la Maison-de-Ville. Il y eut de grands Feux d'artifice à cette occasion pendant la nuit, & le lendemain le *Te Deum* fut chanté dans la Chapelle Royale de *St. Jerôme*, après lequel, la Reine Mére Régente & l'Infant Don *Louis* admirent les Grands & la Noblesse à leur baiser la main.

Nou-

NOUVELLES DE FRANCE.

De Versailles.

LE Roi, qui tint le 8 du mois dernier, le Sceau pour la cinquante-huitième fois, a conféré au Marquis d'*Havrincourt*, son Ambassadeur à *Stokholm*, la place de Conseiller d'Etat, qui vaquoit par la mort du Marquis de *Muy*.

SA Majesté reçut, le 26 du mois précédent, Chevaliers du nouvel Ordre du *Mérite Militaire* le Prince de *Nassau-Saarbruck*, Lieutenant Général; le Baron de *Wurmser*, Colonel en second du Régiment d'*Alsace*; le Baron de *Tunderfeld*, Maréchal de Camp; le Marquis de *Salis* de *Mayenfeld*, Brigadier, & Colonel d'un Régiment de *Grisons*; & Mr. *Hirzel* de *St. Gratien*, Lieutenant au Régiment des Gardes *Suisses*. Le Prince de *Nassau-Saarbruck* fut en même tems déclaré Grand'Croix de cet Ordre, & le Baron de *Wurmser* Commandeur.

LE 18 du mois dernier, Mr. *Erizzo*, Ambassadeur de la République de *Ve-*

Venise, eut ses premieres audiences publiques du Roi, de la Reine & de toute la Famille-Royale. Le Comte de *Brionne* & Mr. de la *Live*, Introducteur des Ambassadeurs, allerent prendre Son Excellence dans les Carosses de L. M. en son Hôtel à *Paris*, & l'y reconduisirent avec les cérémonies accoûtumées.

Le 23 du même mois, à 5 heures & un quart du matin, Madame la Dauphine accoucha très heureusement d'une Princesse, qui fût ondoiée par l'Evêque d'*Autun*, Premier Aumonier du Roi, en présence du Vicaire de la Paroisse du Château. Cette Princesse fût remise ensuite à la Comtesse de *Marsan*, Gouvernante des Enfants de *France*. Elle la porta à l'appartement qui lui étoit destiné, & Elle y fût conduite par un Exemt des Gardes du Corps.

M. *Gualterio*, Archevêque de *Mire*, & Nonce du Pape, eût le 25 une audience particuliere du Roi, dans laquelle il prit congé de S. M. Il fût conduit ensuite aux audiences de la Reine, de M. le Dauphin, de M. le Duc de *Berry*, de M. le Comte de *Provence*, de M. le Comte

d'*Ar-*

d'*Artois*, de Madame, de Mad. Infante, de Madame, & de Mesdames *Victoire*, *Sophie* & *Louise*.

De Paris.

LA Cour a reçu de *Toulon*, & a fait publier, la relation suivante du Combat Naval donné le 17 Août dernier entre une division de notre Escadre de *Toulon* commandée par Mr. de la *Clue*, & toute celle des Anglois, commandée par les Amiraux *Boskawen* & *Broderik*.

LE 16 Août à 7 heures du soir, notre Escadre, composée de 12 Vaisseaux & de 3 Frégates, se trouva à l'entrée du Détroit de *Gibraltar* avec un vent très favorable pour le passer. Pendant que nous étions engagés dans le Détroit, nous vîmes une Frégate *Angloise* qui venoit de la Côte d'*Afrique*. Elle s'approcha de la proue de l'*Océan*, revira aussitôt de bord, & cingla vers *Gibraltar* pour donner avis au Commandant *Anglois* de la rencontre qu'elle avoit faite. Tandis que nous étions encore par le travers, nous entendîmes quantité de coups de canon; autant de signaux donnés par l'Amiral *Boscawen* à sa Flotte d'appareiller au-

au-plutôt. Le vent augmenta considérablement pendant la nuit, & notre Escadre se trouva séparée à la pointe du jour. Il s'agissoit de nous réunir. Mr. de *la Clue* fit signal de diminuer de voiles, & ce qui étoit autour de nous amena ses huniers, faisant route à l'*Ouest*. Nous n'étions alors qu'au nombre de 7 Vaisseaux, nous ignorions où pouvoit être le reste de l'Escadre, & nous avions perdu la terre de vûe. On découvrit du haut de la hune de l'*Océan* plusieurs Voiles, que nous primes pour les nôtres; mais quelques momens après nous fûmes détrompés par l'apparition de 18 Vaisseaux. Nous ne doutâmes plus que ce ne fût la Flotte *Angloise*, qui nous suivoit.

Aussi-tôt Mr. de *la Clue* fit signal de forcer de voiles. Le *Modesté* & le *Souverain*, meilleurs voiliers que le *Centaure*, furent en avant, & celui-ci, qui resta derriere, tira ses canons de retraite, pendant que le Vaisseau d'avant des ennemis tira les siens de chasse. Mr. de *la Clue* n'avoit en tout avec lui que 3 Vaisseaux, lorsque les *Anglois* vinrent l'entamer sur les deux heures après-midi. Le Combat s'engagea & fut des plus terribles. L'*Océan* se trouva enveloppé par l'Amiral de 90 canons, par son second de même port, par un autre Vaisseau de 80, & par 2 de 70. L'Amiral *Anglois* eut son

mât de petit hunier & ses mâts de perroquet emportés. Il étoit même sur le point de perdre celui de beaupré, quand il prit le parti de la retraite. Les autres s'acharnerent contre l'*Océan*, & comme ils furent acculés, ils tomberent sur le *Centaure*, qui leur opposa la plus vigoureuse résistance. Ce Vaisseau ne se rendit qu'après qu'il eut été tout démâté, & qu'il eut consumé jusqu'à la derniere charge de sa poudre. Le *Redoutable*, aïant été attaqué par 4 Vaisseaux, se défendit si bien, qu'ils ne purent jamais s'en rendre maîtres. Il gagna la Côte, où les Equipages eurent le bonheur de se sauver. Le *Guerrier*, qui avoit soutenu le Combat à côté de l'*Océan*, se retira pendant la nuit, & le *Souverain*, plus en avant que l'autre, se déroba à la poursuite. Outre 200 hommes, ou environ, tuez à bord de l'*Océan*, Mr. de *la Clue* avoit les deux jambes fracassées d'une mitraille, & plusieurs Officiers étoient plus ou moins dangereusement blessés.

Après le Combat, on se mit à pomper toute la nuit, en prenant chasse, & le 18 au matin l'*Océan* arriva entre le Cap *St. Vincent* & *Lagos*. Mr. de *la Clue* le fit échouer sous le canon d'un Fort *Portugais*, où les *Anglois* vinrent le bruler. Le *Redoutable*, échoué de même, sans esperance de pouvoir se garantir des

des mains des ennemis, fut brulé par ses propres gens. Mais loin d'avoir aucun égard pour la protection que les *Portugais* avoient accordée à nos deux Vaisseaux, les *Anglois* lâcherent plus de 200 coups de canon sur les Equipages qui s'étoient réfugiez à terre, & en tuerent quelques hommes. Ceux, qui ne furent point atteints du canon, se virent exposés à un sort encore plus triste. Ils eurent à endurer la faim & les autres miseres inséparables de pareils desastres; de sorte que tous, ou la plûpart d'entre eux, eussent immanquablement péri, sans le promt secours qu'ils reçurent du Comte de *Merle*, notre Ambassadeur à *Lisbonne*. Ce Ministre, informé de ce qui venoit de se passer, dépêcha sur le champ un Courier à *Lagos* avec 30 mille livres & l'offre d'une somme plus considérable pour subvenir aux besoins de nos Equipages.

Tous ceux de cette Escadre, qui furent à portée de combattre, méritent d'autant plus nos regrets, qu'ils n'ont été malheureux que pour avoir été gens de cœur & de courage. On ne sauroit rien ajouter aux efforts étonnans que firent les Vaisseaux qui eurent part au Combat, pendant lequel l'*Océan* tira jusqu'à 2 mille, 600 coups de canon. Le Comte de la *Vilatelle*, Garde du Pa-

villon, & neveu du Comte de ce nom, Lieutenant de Mrs. les Maréchaux de *France* de la Province d'*Auvergne*, s'y distingua d'une maniere toute particuliere, & perdit, ainsi que chacun des Officiers, tout ce qu'il avoit dans ce Vaisseau.

Il faut avouer que tout l'honneur du Combat a été pour les Malheureux, & que les *Anglois* y ont eû un avantage qui ne leur est point du-tout glorieux. On croira bien que, si notre Escadre avoit été réunie, la leur eût été battue d'importance, puisque 7 Vaisseaux, ou plûtôt 5, ont pû seuls lui résister, & l'ont encore assez mal-traitée. On ne peut refuser des larmes au sort de Mr. de *la Clue*, qui a eû les deux jambe fracassées; mais aussi quelles louanges ne méritent pas sa fermeté & sa présence d'esprit durant le combat! Malgré ses blessures il n'a pas cessé un instant de commander. Tandis qu'on le pansoit tantôt sur le pont, tantôt sur un escalier, il donnoit ses ordres avec un sens-froid qu'on ne peut assez admirer. La bravoure de tous les Officiers des Vaisseaux qui ont combattu ne mérite guére de moindres éloges.

Le malheur, arrivé à cette Escadre nous fait beaucoup de peine; mais,

mais, malgré cet échec, dont l'Ennemi n'est redevable ni à sa valeur, ni à la faute de nos Officiers, mais uniquement à l'inflexibilité des vents, on parle toujours, & assez positivement, d'une prochaine descente dans les Iles *Britaniques*. Le Duc d'*Aiguillon*, qui commandera en Chef les Troupes de débarquement, a, dit on, ordre de ramasser tous les Bâtimens de transport sur nos Côtes, & de se mettre en Mer avant la fin de ce mois; & l'on écrit de *Brest*, que le Maréchal de *Conflans*, en conséquence des ordres de la Cour, a fait mettre la Flotte en rade pour faire voile au prémier bon vent. Il y a même des gens qui assurent que les Troupes, destinées à l'Expédition projettée, sont déja, ou du moins la plûpart, à bord des Bâtimens qui doivent les transporter. Voici même les noms de ces Troupes, qui sont les régimens d'*Eu*, de *Royal-Marine*, *Guyenne*, *Penthievre*, *Dillon*, *Rooth*, *Limousin*, *Bourbon*, *Boulonnois*, *Brie*, *Buckley*, *Royal Corse*, *Briquevilie*, *Nice*, *Quercy*, *Clare* & *Berwick*, avec 20 canons de fonte, dont 4 de 24 liv. de balle, 4 de 16,

4 de 12, & 8 de 2; une pareille quantité de mortiers, entre autres quelques-uns de 12 liv., outre 48 petites pièces de campagne pour le ſervice des Bataillons. On embarque encore ſur cette Flotte 10 mille fuſils, 15 mille uniformes, 46 mille paires de ſouliers, 10 mille paires de piſtolets, 400 harnois pour les chevaux d'artillerie, & 1600 caques de poudre. Mais quoique l'on diſe, ou qu'il en ſoit, du projet de cette expédition, il y a toute apparence qu'elle ne fera pas grand mal aux *Anglois*, du-moins pour cette année, le dérangement de la ſaiſon, tems ou la Mer n'eſt plus guére praticable, augmentant les difficultés d'une deſcente dans leur païs.

SUIVANT les derniers avis reçus du *Havre de Grace*, & qui ſont datés du 17 du mois dernier, l'Eſcadre *Angloiſe* aux ordres de l'Amiral *Rodney* étoit de rechef venue mouiller ce jour-là devant le ſuſdit Port; mais le canon de la Place & celui des Carcaſſieres poſtées à l'entrée de la Rade avoient tiré ſur elle avec tant de vivacité, qu'elle s'étoit bien vîte trouvée contrainte à reprendre le large. Cet Ami-

Amirai s'est contenté de laisser dans ces parages 2 Fregattes pour y croiser.

Le 19 de mois dernier, après que l'on eût signifié au Parlement les ordres du Roi de se rendre le lendemain à *Versailles* pour y assister au Lit de Justice, cette Compagnie arrêta: „ Qu'obtempérant aux dits ordres, les quatre Edits „ (concernant la suppression des Offices „ sur les Ports &c., la creation de cent „ Receveurs des Rentes sur la Ville de „ *Paris*, les Brevets-Héréditaires de Maîtrise, & la Subvention générale) seroient remis au Procureur-Général du „ Roi, & que la Cour se transporteroit „ à *Versailles* en Corps de Cour, étant „ en Robes rouges, à l'heure indiquée „ par le Maître des Cérémonies; & cependant qu'attendu le lieu où se tiendroit le Lit de Justice, comme aussi „ dans le cas où seroient présentés lesdits quatre Edits, soit aucuns autres „ Edits, Déclarations, ou objets qui n'auroient été communiquez à ladite Cour, „ pour en être délibéré en icelle au lieu „ & en la maniere requise & accoûtumée; ensemble au cas que les matières „ présentées à ladite Séance ne fussent „ portées au Conseil, mais à l'Audience, „ qu'il y fût introduit des personnes étrangeres, & qu'en leur présence il

„ fût demandé aux Membres de ladite
„ Cour des suffrages qui ne pourroient
„ être donnés à voix haute ni librement,
„ ladite Cour ne devoit, ne pouvoit, ni
„ n'entendoit donner son avis, ni pren-
„ dre aucune part à tout ce qui pourroit
„ être dit ou fait audit Lit de Justice,
„ persistant ladite Cour dans son Arrêté
„ du 15 du présent mois; à l'effet de
„ quoi Mr. le Premier-Président seroit
„ chargé de faire au Seigneur Roi de
„ très-humbles & très-respectueuses re-
„ présentations: Qu'en outre Mr. le Pre-
„ mier-Président seroit chargé d'implorer
„ la justice & la bonté dudit Seigneur
„ Roi sur les conséquences dangereuses
„ des innovations & impositions propo-
„ sées par lesdits Edits, au préjudice
„ d'une multitude de familles, de pres-
„ que toutes les professions & les facul-
„ tés des Citoyens, de l'ordre public,
„ de l'agriculture, du commerce, de l'in-
„ dustrie &c.; de supplier ledit Seigneur
„ Roi, avec les instances les plus vives
„ & les plus respectueuses, qu'il daignât
„ faire rechercher des projets moins ca-
„ pables d'allarmer & d'épuiser ses peu-
„ ples & de diminuer ses revenus ordi-
„ naires & les plus certains, & qu'il lui
„ plût addresser en conséquence ses vo-
„ lontés à son Parlement & permettre à
„ cet égard, ainsi qu'ont fait & promis
„ de

„ de faire les Rois ses Prédécesseurs, ce
„ concours libre, aussi utile qu'essentiel,
„ qui peut seul, en attestant la sagesse &
„ l'utilité des Loix, leur procurer l'au-
„ tenticité & l'exécution légitime: En-
„ fin que dans le cas où ladite Cour ne
„ pourroit continuer ses Séances après
„ ledit Lit de Justice, la délibération à
„ cet égard seroit continuée au Mercre-
„ di 28 Novembre prochain, à l'effet
„ d'aviser sur toutes les mesures que son
„ devoir, son zêle & sa fidélité pour-
„ roient exiger: En outre que Mr. le
„ Premier Président seroit chargé d'in-
„ terposer ses bons offices auprès du Roi
„ pendant l'interruption des Séances de
„ la Cour, à l'effet d'obtenir une Répon-
„ se favorable aux très humbles & très-
„ respectueuses Remontrances présentées
„ par ladite Cour le 4 du présent mois
„ de Septembre au sujet des Magistrats
„ exilés du Parlement de *Besançon*, &
„ d'en rendre compte à la Cour, toutes
„ les Chambres assemblées, le Mercredi
„ 28 Novembre prochain".

Le 20, le Parlement, en conséquence des ordres qui lui en avoient été intimés, se rendit, dans la matinée à *Versailles* où le Roi tint un *Lit de Justice*, dans lequel Sa Ma-

jesté ordonna l'enrégistrement de divers Edits dont voici la substance.

L'Edit, concernant les *Offices* sur les *Ports*, *Quais*, *Places*, *Halles*, *Marchés*, & *Chantiers de la Ville de* Paris supprime, *à compter du premier Octobre prochain*. les fonctions des *Officiers créés en* 1721 & 1730 en exceptant néanmoins les *Rouleurs*, *Chargeurs & Déchargeurs*, *Jurés-Vendeurs*, & *Contrôleurs des Vins & Liqueurs*, *Courtiers*, *Commissionnaires de Vins*; *Jaugeurs*, *Mesureurs de Vins*, *Eaux-de vie*, *Liqueurs*, *Cidre & Poirés*, *Vinaigres*, *Vins gâtés & Verjus*; *Essayeurs*, *Visiteurs*, *Contrôleurs & Commissionnaires d'Eau de vie & d'Esprit de Vin*, qui ont été réunis au Domaine & Patrimoine de *Paris* en 1733, 1741 & 1744. La *Finance* & la *Créance* sur les Offices supprimés seront acquitées en *Contrats à cinq pour cent* remboursables annuëllement par voie de *Loterie* sur le *produit des Droits* qui seront perçus par les Fermiers du Roi, ou par ceux qui seront à ce commis. Par l'Article X. Sa Majesté déclare *éteints* & *supprimés* les *Droits* rétablis en 1743 sur les *Oeufs*, *Beures*, & *Fromages* ainsi que les quatre Soûs pour Livre des Droits, parce qu'ils sont les plus onéreux pour les *Pauvres*; &, pour remplir le vuide que cette suppression pourroit causer dans les Reve-

nus

nus nécessaires au maintien de l'Etat, l'Art. XI. du présent Edit annonce que tout Vin, entrant dans la Ville de *Paris*, payera les mêmes Droits que l'on perçoit sur les Vins venant à l'Adresse des Marchands en vertu des Edits du mois de Juin 1730 & du mois de Décembre 1743 parce que la fraude, occasionnée par les exemtions, favorisent les plus riches, par préférence aux plus pauvres, dans l'acquitement des Charges publiques, auxquelles l'ordre naturel les astreint de contribuër également en proportion de leurs facultés; &, par les mêmes principes, les Droits sur la Volaille sont distingués par l'Art. *XII.* de ceux qui seront payés sur le Gibier. Il est défendu par l'Article *XIII.* d'exemter aucune Denrée, qui vient à titre de présent, ou qui, étant déclarée du crû des Bourgeois, ne sera pas pour leur consommation. On a annexé à l'Edit un Tarif général qui spécifie les Droits à percevoir en conséquence: Savoir;

I. Sur le *Bois quarré à bâtir, à œuvrer, sciage, & charronage. II.* Sur les *déchirages des Bateaux. III.* Sur l'*Etain IV.* Sur les *Papiers & Cartons. V.* Sur les *Veaux. VI.* Sur les *Vins marchands. VII.* Sur le *Vin Bourgeois. VIII.* Sur le *Vin des Communautés religieuses. IX.* Sur les *Eaux de-vie simples, doubles, & Esprit de vin.*

X. Sur les *Fayences & Verreries.* XI. Sur le *Tan & les Ecorces.* XII. Sur la *Volaille, Gibier, Cochon de lait, Agneaux, & Chévreaux.* XIII. Sur le *Charbon de bois.* XIV. Sur le *Poisson de mer, frais, sec, & salé.* XV Sur le *Foin.* XVI. Sur les *Avoines, Vesces, Graines, & Grenailles.* XVII. Sur les *Toiles.* XVIII. Sur le *Bois à brûler.* XIX. Sur les *Porcs.* XX. Sur les *Matériaux.* XXI. Sur les *Marchandises d'œuvre, & non d'œuvre, de poids,* comme Huiles, Epiceries, Drogueries, Bois d'*Inde, Campéche, Canemboucg,* Quincaillerie, Mercerie, Laine, Draperie, & autres Etoffes de Laine & de Soie, Chanvre, Filasse, Coton, Crin, Bourre, Fer, Clous, Acier, Plomb, Etain brut & non œuvré, Airain, Cuivre, Léton, Fonte, Ferrailles, Fil de fer, Fer-blanc, Soude, Cendre gravelée, Cuirs crus & salés, passés & non passés, &c. venant par terre & par eau dans la Ville, Fauxbourgs, & Banlieuë de *Paris, Port à l'Anglois, Bossé de Marne, Sèvre,* & dépendances. XXII. Sur les *Bières.*

Le troisième *Edit*, qui a été enrégîtré dans le *Lit de Justice*, concerne une *Subvention génerale dans le Royaume pour le soutien de la Guerre, & l'aquittement de ses charges:* Il porte établissement de quelques Impositions nouvelles & modiques par elles-mêmes, ou de nature à réprimer.

mer le luxe, au moins à ne tomber que sur ceux des Sujets que l'aisance de leur fortune met le plus en état d'en supporter le poids.

„ Dès le prémier Octobre prochain on „ payera, pendant la Guerre, & la pré„ mière année d'après la cessation des „ hostilités en *Europe*, un nouveau *Ving*„ *tième* & les *deux Soûs* pour *Livre* d'ice„ lui.

„ Le Privilége du *Franc-salé* sera sus„ pendu jusqu'à la cessation des hostilités „ en *Europe*.

„ Du prémier Janvier 1760 on payera „ dans toutes les Villes & Fauxbonrgs „ du Royaume, *cinquante Livres* pour „ chaque *Maître d'Hôtel*, *Valet de cham*„ *bre*, & *Premier-Domestique d'office* & de „ *cuisine*. *Vingt Livres* par tête dans la „ Ville & les Fauxbourgs de *Paris* & dans „ la Ville de *Versailles*, & *douze Livres* „ dans les Villes & Fauxbourgs des Vil„ les de Province, pour les *Valets*, *Por*„ *tiers*, *Porteurs*, *Cochers*, *Postillons*, *Pal*„ *freniers*, & autres *Domestiques mâles*, „ & les *quatre Soûs* pour *Livre* en sus.

„ A commencer du même jour, on „ lèvera dans tout le Royaume *vingt* „ *Livies* par chaque *Cheval de selle*, de „ *Carosse*, & de *Chaise*, appartenans aux „ particuliers, & les *quatre Soûs* pour *Li*„ *vre* en sus. De ce Droit sont exemts les

„ *Chevaux des Troupes*, des *Académies*, „ des *Marchands* de *Chevaux*, des *Postes* „ & *Messageries*, des *Charrettes à louër*, „ & ceux destinés à l'*exploitation des Fermes.*

„ Pour jouïr du droit de tenir *Boutique ouverte*, avoir *Enseigne*, *Bouchon*, „ ou apposer des *Ecriteaux*, il sera payé „ annuëllement, depuis le prémier Octobre prochain, *vingt Livres* dans la „ Ville & Fauxbourgs de *Paris*; *dix Livres* dans les Villes & Fauxbourgs, où „ il y a Parlement, Présidial, ou Bailliage Royal; & *cinquante Sous* dans les „ Villes, Bourgs, & Villages, avec les „ *quatre Sous* pour Livre.

„ A commencer du même jour, il sera payé, en sus des Droits actuëls, *dix pour cent*, à l'entrée du Royaume, sur „ toutes les *Etoffes étrangères* & sur les „ *Fourrures*, autres que les *Peaux* de „ *Castor*, de *Lievre*, ou de *Lapin*, en ce „ qui ne sera pas *contraire aux Traités avec les Puissances Etrangères*: *Vingt Livres*, à la sortie des entrepôts pour l'intérieur du Royaume, par Quintal de „ *Caffé* de *Moka*; *Quinze Livres* par Quintal de celui de *Bourbon*; & *dix Livres* „ par Quintal de celui des *Iles*, outre les „ *quatre Sous* pour Livre. Les *Caffés* „ que l'on transportera hors du Royaume „ en seront exemts.

„ On

„ On payera auſſi, à compter du pré-
„ mier Octobre, *cinq Livres*, *douze Soûs*,
„ par Marc d'*Argent*, & *huit Livres*,
„ *huit Soûs*, par once d'*Or*, avec les *qua-*
„ *tre Sous* pour *Livre*; & le *Vingtième*,
„ dont jouit l'Hôpital-Général ſera per-
„ çu ſur le pied du nouveau Droit; mais
„ ce Droit ſera reſtitué en entier & la
„ moitié du Vingtième à la ſortie des
„ Ouvrages d'Orfévrerie pour les Pays é-
„ trangers, auquel cas ils ſeront marqués
„ d'un Poinçon de ſortie.

„ Tous les autres Droits des Fermes
„ Roïales, Taxes & Impoſitions ſur tous
„ les objets de conſommation, qui ne ſont
„ point ſujets aux *quatre Sous* pour *Livre*,
„ y ſeront aſſujettis depuis le premier Oc-
„ tobre; & cette Impoſition, ainſi que
„ celles des *Domeſtiques*, des *Chevaux*,
„ des *Enſeignes*, *Bouchons*, & *Ecriteaux*;
„ des *Etoffes étrangères* & *Fourrures*; &
„ de l'*Or* & de l'*Argent*, auront lieu pen-
„ dant la Guerre, & 10 ans après la ceſ-
„ ſation des hoſtilités en *Europe*.

„ Les *grandes* & *petites Gabelles* & le
„ *Tabac* ſont exemtés des *quatre Sous* pour
„ *Livre*; & le Roi ſe réſerve d'étendre
„ l'exemtion aux objets ſur leſquels cet-
„ te Impoſition ſeroit trop onéreuſe aux
„ Peuples, ou préjudiciable au Commer-
„ ce. De plus il ſera prélevé ſur le pro-
„ duit des *Octrois accordés aux Villes*,

Bourgs

„ *Bourgs & Communautés*, assujettis par
„ l'Article X. à la même Imposition, de
„ quoi rembourser les Capitaux & payer
„ les Arrérages qui sont à leur charges,
„ ainsi que de quoi satisfaire aux dépen-
„ ses indispensables. D'un autre côté,
„ tous *Ouvrages* commencés pour raison
„ d'*ornement* & d'*embellissement*, dont S.
„ M. jugera que la suspension poura a-
„ voir lieu, & dont la dépense se pre-
„ noit sur le produit de ces *Octrois*, ces-
„ seront au 1 Janvier. 1760. jusqu'à la fin
„ de la premiere année après la Paix;
„ & ce qui restera de leur produit, après
„ l'aquittement des Engagemens, Char-
„ ges & Dépenses nécessaires, sera por-
„ té au Trésor-Roïal, & ce jusqu'à la
„ fin de l'année du rétablissement de la
„ Paix, que ces Villes, Bourgs & Com-
„ munautés rentreront dans la pleine jouïs-
„ sance du produit de ces *Octrois*.

„ La *Subvention*, formée de tous ces
„ différents Articles, sera emploïée au
„ soutien de la Guerre & à l'aquitte-
„ ment des Charges qu'elle aura occa-
„ sionnées, & dont l'Etat se trouvera re-
„ devable au rétablissement de la Paix;
„ & à la cessation des hostilités en *Eu-
„ rope*, le produit de cette *Subvention* se-
„ ra versé dans la *Caisse* des *Amortisse-
„ mens*, pour être emploïé conformé-
„ ment aux dispositions du treizième &
der-

„ dernier Article de l'Edit préſent de „ *Subvention générale.*"

CES Edits, qui ont été de même enregiſtrés, par ordre ſpécial de la Cour, à la Chambre des Comptes, & à la Cour des Aydes, ont fait, depuis ce tems, l'entretien & le ſujet de bien des plaintes, tant dans cette Capitale qu'ailleurs; ce qui a occaſionné, de la part de la Cour, quatre nouveaux Arrêts du Conſeil d'Etat du Roi, qui y apportent quelque modification.

PAR le premier S. M. ordonne „ que les *Propriétaires des Fonds*, „ qui vendront par eux-mêmes les „ *Vins & Cidres de leur crû*, & les „ autres *perſonnes* qui, n'étant pas „ *Hôteliers*, ou *Cabaretiers* ordinaires, „ ne vendront des *Vins* qu'accidentellement, „ pouront avoir *Bouchons* & vendre les dits *Vins* & „ *Cidres*, ſans être aſſujettis au droit „ de *Subvention perſonnelle*, établi „ par l'Article V. de l'Edit du préſent „ mois de Septembre, qui ſera „ au ſurplus exécuté ſelon ſa forme „ & teneur".

LE ſecond Arrêt, rendu au Conſeil

ſeil d'Etat le même jour, ordonne
„ que *les quatre nouveaux Sols pour*
„ *Livre*, établis par l'Edit du mois
„ de Septembre 1759. n'auront pas
„ lieu ſur le *Blé*, le *Méteil*, l'Orge,
„ la *Farine* qui provient des *Grains*,
„ les *Pois*, les *Fèves*, les *Lentilles*,
„ le *Riz*, & autres *Légumes*.

PAR le troiſième Arrêt, qui eſt daté du 27 Septembre, il eſt ordonné, qu'*il ſera ſurſis juſqu'au premier Décembre prochain à l'exécution des Lettres Patentes du 5 Septembre* 1759.

LE quatrième Arrêt, qui *diſpenſe des quatre nouveaux Sols pour Livre, établis par l'Edit du mois de Septembre* 1759. *la Marchandiſe de Poiſſon de Mer ſec & ſalé*, eſt daté du 28 Septembre.

LE Roi vient de créer deux Compagnies de *cent Fermiers*, pour percevoir les Impôts nouvellement établis. L'une de ces Compagnies tiendra ſon Bureau Géneral dans la Ruë *Montmartre*, & l'autre dans celle des *Prouvers*. Tous ceux qui entrent dans cette Société doivent avancer chacun *ſix cens mille Livres*, qui produiront *ſoixante Millions*, dont *vingt Millions* comptans ſont
déja

déja entrés dans les Coffres du Roi: Les autres *quarante Millions* doivent y entrer, moitié au nouvel an, & moitié à *Pâques*. Pour fournir des Sommes si considérables, les Entrepreneurs cherchent à emprunter de toutes mains sous l'intérêt avantageux de *dix pour cent* jusqu'au remboursement.

On a arrêté à *Perpignan*, un des Complices de l'Attentat commis en la personne du Roi de *Portugal*. On le reconduit à *Lisbonne*, pour y subir la peine que mérite son crime.

Le Parlement donna le 3 de ce mois un Arrêt qui condamne un Imprimé aïant pour titre, *Précis de l'*Ecclésiaste *& du* Cantique des Cantiques, *par Mr. de* Voltaire, *à* Génève *chez les Frères* Crammer 1759. à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute Justice, comme *contraire à la Réligion & aux bonnes mœurs*.

Les suites de la Bataille de *Minden* n'ont pas répondu aux espérances de nos Ennemis. Le Prince *Ferdinand* se flattoit de faire repasser le *Rhin* à toutes nos Troupes, & de mettre la *Franconie* à contribution, mais

mais il paroit que les bords de la *Lahne* seront le terme de ses progrès, & que notre Armée se maintiendra dans la *Vétéravie*, & dans une partie de la *Hesse* jusqu'à la fin de la Campagne. Nous espérons conserver aussi *Munster*, malgré les vues du Général *Imhoff* sur cette Place. Le Marquis d'*Armentieres* vient de la ravitailler, par une manœuvre qui mérite qu'on entre dans quelque détail.

„ Après avoir imposé des contribu-
„ tions au Pays de la *Marck*, & pris des
„ ôtages pour la sureté du payement, ce
„ Général fit charger à *Wesel* un convoi
„ de 460 Voitures destiné pour *Munster*.
„ Ce convoi devoit prendre la route de
„ *Ramstrop*, de *Coesfeld* & de *Darup*, &
„ Mr. d'*Auvet* partit le 27 du mois der-
„ nier, avec un fort Détachement pour
„ en assurer la marche.

„ Le 28, Mr. d'*Armentieres* qui étoit à *Lunen*, retourna à *Recklinghausen*.

„ Le 29, il donna ordre aux Troupes
„ pour marcher à *Dorsten*; mais au lieu
„ de s'y rendre, il n'y envoya que ses
„ Equipages avec ses éclopés; & rabat-
„ tant sur la *Lippe*, il passa cette riviere
„ au gué d'*Halteren*, & alla camper à

„ Dul-

„ *Dulmen*. Les Ennemis, que ſa marche „ ſur la *Haute-Lippe* avoit obligés de s'é- „ tendre depuis *Munſter* juſqu'à *Lipſtadt*, „ ne devoient point ſoupçonner ce mou- „ vement, qui a décidé du ſuccès du ra- „ vitaillement de *Munſter*. Sans cette „ manœuvre promte & hardie le Déta- „ chement de Mr. d'*Auvet*, & le con- „ voi auroient couru de très-grands riſ- „ ques. Mais Mr. d'*Armentieres* ayant „ gagné le 30 *Nottelen*, & la tête de „ ce convoi avant que Mr. d'*Auvet* dé- „ bouchât des gorges de *Darup*, il ne „ fut plus queſtion que d'aſſurer ſes flancs. „ En conſéquence la nuit du 30 Septem- „ bre au premier Octobre, Mr. d'*Armen-* „ *tieres* plaça une Colonne de ſa Divi- „ ſion ſur le flanc droit du convoi juſqu'à „ la plaine de *Roxen*, & les Volontaires „ de *Clermont* eurent ordre de veiller ſur „ cette Colonne. Le flanc gauche fut „ couvert par le Détachement de Mr. „ d'*Auvet* renforcé de celui de Mr. d'Eſ- „ çars. Les Volontaires de *Campfort* é- „ clairerent cette partie. Le convoi ſui- „ voit le grand chemin de *Nottelen* à „ *Munſter*. A la hauteur du Village d'*Ab-* „ *batben*, les Volontaires de *Clermont* fu- „ rent attaqués par des forces ſupérieu- „ res. Ils ſe battirent bien, ils firent uſa- „ ge de leur canon, & on les renforça à „ temps par quelques Dragons qui arrê-

„ te-

„ terent l'Ennemi. Sur ces entrefaites, „ la tête du convoi gagna *Munster*. A une „ petite lieue de la Ville, il trouva un „ Détachement de la Garnison que Mr. „ *de Gayon* avoit eû ordre d'envoyer à sa „ rencontre; & pour en assurer encore „ mieux l'entrée, Mr. d'*Auvet* prit, en „ arrivant à la hauteur du premier Camp „ des Ennemis à *Kinderhauss*, une po„ sition audacieuse entre ce Camp & la „ Ville. On les contint par là dans leur „ retranchement, & loin de rien entre„ prendre sur le flanc gauche du convoi, „ ils parurent craindre qu'on ne les atta„ quât eux-mêmes. On les vit du-moins „ dégarnir incontinent leurs Camps de „ *Deckbourg* & de *Luckenbeck* pour ren„ forcer celui de *Kinderhauss*. Ils occu„ poient par leur droite le Château de „ *Wellingboye*, & leur gauche étoit apu„ yée au Canal. Il y eut dans cette par„ tie une longue & vive canonnade que „ les Troupes soutinrent très-bien. Nous „ perdimes quelques Dragons de *Baufre„ mont*, une vintaine de Soldats de *Tou„ raine*, & 15 ou 16 Chevaux. La per„ te des ennemis fut a peu près égale „ pour ne pas dire qu'elle fut plus gran„ de; car, outre le canon de Mr. d'*Au„ vet*, celui de la Ville & de la Citadelle „ tira assés vivement. A 5 heures, nos „ gens reprirent le chemin de *Nottelen*,

„ sans

„ ſans que l'ennemi, qui s'étoit renforcé
„ ſur la Nouvelle de leur marche, in-
„ quietat leur retraite.

„ Si cette expedition ne ſauve pas
„ *Munſter*, elle en doit au-moins retar-
„ der la priſe. Elle s'eſt faite à la pointe
„ de l'épée, & a été conduite avec dili-
„ gence, préciſion, fermeté, en un mot
„ ſelon toutes les regles de l'Art. L'en-
„ trée d'un grand Convoi dans une Vil-
„ le bloquée par trois Camps eſt peut-
„ être une des opérations Militaires les
„ moins ſures & les plus difficiles. Elle
„ fait certainement beaucoup d'honneur
„ au Général qui l'a dirigée".

Le Vaiſſeau du Roi, le *Guerrier*, l'un de ceux de l'Eſcadre de Mr. de *la Cluë*, & qui lors du dernier engagement avec la Flotte aux ordres de l'Amiral *Boſcawen*, trouva moyen d'échapper aux *Anglois*, eſt arrivé à *Rochefort*, & il s'eſt emparé ſur ſa route d'un gros Navire ennemi, qu'il a rançonné pour la ſomme de 3000 liv. ſterl.

On débite ici que quelques Armateurs de la *Martinique* s'étant joints enſemble ont depuis peu attaqué & pris une quarantaine de Navires *Anglois*, qui alloient à la *Guadalou-*

daloupe chargés de toutes ſortes de proviſions pour le ravitaillement de cette même Colonie.

On a auſſi des Lettres qui portent que l'Eſcadre *Angloiſe* qui ſe trouvoit dans le Fleuve de *St. Laurent*, y ayant dernierement eſſuyé une violente tempête, avoit été à cette occaſion totalement diſperſée, & que le Marquis de *Vaudreuil*, qui commande à *Quebec*, ayant profité de ce contretems, avoit fait ſur les Troupes du Général *Wolff* une ſortie ſi heureuſe, qu'il les à obligées à lever le Siége, après leur avoir tué beaucoup de monde. On attend avec impatience la confirmation de cette importante Nouvelle, dont la Cour n'a au-reſte reçu aucun avis direct.

NOUVELLES DE LA GRANDE-BRETAGNE.

De Londres.

LE Roi a nommé Mr. *Jeffrey Amherſt* Capitaine-Général & Gouverneur en Chef de la Colonie de *Virginie*. S. M. a fait auſſi une promotion de 26 Majors-Géné-

Généraux qui sont Mrs, *Webb*, *Fitzwilliam*, *Paterson*, *Robinson*, *Manners*, *Anstruther*, *A Court*, *Montagu*, *Forbes*, *Stanwix*, *Jeffreys*, *Strode*, *Amherst*, *Watson*, *Hudson*, *Barrington*, *Ross*, *Douglas*, *Armiger*, *Griffin*, *Hodgson*, *Eliott*, *Michelson*, *Cunynghame*, *Grey* & *Brudenell*.

Sa Majesté a conféré au Sr. Jacques *Coolebrooke* de *Gatton*, ainsi qu'à ses Hoirs mâles, & à leur défaut, à ceux de Mr. George *Colebrooke*, son Frère, la dignité de Baronet de la *Grande-Bretagne*. Le Lord Maire de cette Capitale a aussi été élevé a cette dignité. Sa Majesté a aussi donné le rang de Chevalier au Sr. Thomas *Stanhope*, Commandant le Vaisseau de guerre le *Swiftsure*, & l'un de ceux qui se distinguerent le plus dans l'Action qui se passa le 18 du mois dernier entre la Flotte de l'Amiral *Boscawen* & l'Escadre *Françoise* aux ordres de Mr. de *la Clue*. Enfin S. M. a aussi fait le même honneur au Capitaine *Bentley*, commandant le Vaisseau de guerre le *Warspite*, en récompense de la valeur que cet Officier fit paroitre à la même Action.

L'envoié Extraordinaire de l'Empereur de *Maroc* eut dernierement ses premieres audiences du Roi & de la Famille Roiale. L'objet de la mission de ce Ministre est de négocier un Traité d'Amitié avec la *Grande-Bretagne*, & de convenir pour

la rançon des Sujets de cette Couronne qui sont Esclaves dans les Etats de l'Empereur son Maître.

Le Sr. *Leake*, Grand Héraut d'Armes, partit d'ici le 14 du mois dernier, pour aller porter au Prince *Ferdinand* de *Brunswick* le Ruban, le Collier, l'Epée, & les autres Marques de l'Ordre de la *Jarretiere*.

Le même jour, le Corps de la Princesse *Elisabeth Caroline* fut porté à l'Abbaye de *Westminster*, & inhumé dans la Chapelle de *Henri VII.* avec toutes les cérémonies qui s'observent aux funérailles des Princesses de la Famille-Royale.

L'Amiral *Boscawen* eut le 16 du même mois l'honneur de rendre ses respects au Roi qui le reçut d'une maniere fort gracieuse. Il a ramené à *Portsmouth* les Vaisseaux *le Namur* de 90 canons, *le Culloden* & *le Warspite* de 74, *l'Amérique* de 60, *le Portland* de 50, les Brûlots *le Vesuve* & *l'Ætna*, & les Vaisseaux de guerre *François*, *le Téméraire* & *le Modeste*, avec tous les prisonniers, faits tant sur ces deux Vaisseaux que sur le *Centaure* qui a été conduit à *Gibraltar*. Tous ces Bâtimens ont beaucoup souffert dans le combat qui s'est donné le 17 du mois dernier à la Côte de *Lagos*.

On n'a encore aucunes Nouvelles intéressantes de la Flotte de l'Amiral *Hawke*,

ke. Elle continue d'obſerver de près celle de *Breſt* qui de temps en temps fait mine de vouloir mettre en mer.

L'AMIRAL *Rodney*, voyant qu'il ne pouvoit rien entreprendre contre le *Havre de Grace*, a pris le parti de joindre ſon Eſcadre à celle du Commandant *Boys* qui croiſe devant *Dunkerque*. Leur objet eſt d'empêcher la ſortie de la petite Eſcadre du Capitaine *Thurot* que l'on croit toujours deſtinée à quelque expédition ſur les Côtes d'*Ecoſſe*.

LA Cour eſt dans l'impatience d'aprendre quel aura été le ſuccès du Siége de *Quebec*. On ſçait par les dernieres avis de l'*Amérique* qu'il y avoit 14 mille hommes, tant *François* que *Canadiens* & *Sauvages*, campés en deux endroits près de cette Capitale du *Canada*, & que les Troupes *Angloiſes* que le Général *Wolfe* avoit débarquées ne montoient pas à plus de 8 mille hommes. Si les Ennemis n'ont point attaqué, & battu ces Troupes avant l'arrivée des différens Corps que les Généraux *Amherſt*, *Johnſon*, *Gage* & *Stanwix*, conduiſoient par terre devant *Quebec*; on ne doute point que cette Place, & tout le *Canada* ne ſoient actuellement ſous les loix de S. M. *Britannique*. Mais, comme on le voit, nos eſpérances de ce côté-là ne ſont pas abſolument ſans quelque inquiétude.

Pour nos affaires d'*Allemagne*, elles continuent d'aller assés bien depuis la victoire de *Minden*. Cependant elles demandent toûjours beaucoup d'attention de la part de notre Ministere. Car il ne suffit pas que le Prince *Ferdinand* ait récouvré une seconde fois la *Hesse*, il faut qu'il puisse empêcher les *François* de la reprendre encore; il faut même qu'on le mette en état de secourir le Roi de *Prusse*, sans rallentir ses opérations contre le Maréchal de *Contades*; & comme la résolution est prise de détacher de l'Armée Alliée un Corps de 20 mille hommes, qui doit aller joindre les *Prussiens* sur l'*Elbe*, ou faire une diversion dans la *Franconie*, il est nécessaire de remplacer ce Détachement par un nouveau Corps de Troupes *Britanniques*. C'est pourquoi l'on embarque actuellement sur la *Tamise* 10 mille hommes de la répartition d'*Angleterre*, pour les transporter à *Embden*, & 10 mille autres tirés d'*Irlande* vont arriver successivement à *Newcastle* afin de passer de là en *Allemagne*. Le Roi d'ailleurs a ordonné de lever un grand nombre de recrues dans ses Etats-Electoraux.

Les souscriptions pour l'encouragement des levées de ce Royaume, vont se multiplier de maniere que le Gouvernement trouvera sans peine de quoi re-

crutter

cruter & augmenter nos Régimens. La Nobleſſe, les poſſeſſeurs de Franc-Fiefs & d'autres perſonnes diſtinguées du Comté de *Middleſex* & de la Ville de *Weſtminſter*, s'aſſemblerent le 19, ſur la ſommation du Duc de *Newcaſtle*, Lieutenant-Gouverneur de la Province, & réſolurent d'abord de ſouſcrire une ſomme de 4726 liv. ſterl. pour être diſtribuée par forme de gratification à ceux qui s'enrôleront au ſervice du Roi, aux conditions ſtipulées dans les Déclarations de S. M. du 11 Juillet & du 10 Août. Cette Aſſemblée arrêta en même tems, qu'après avoir rempli l'objet en queſtion, on apliqueroit le reſtant de la ſomme ſouſcrite à des gratifications envers ceux qui voudroient ſervir dans la Milice du Comté de *Middleſex*, & elle pria le Duc de *Newcaſtle* de préſenter au Roi ces Réſolutions comme un témoignage de ſon attachement pour ſa perſonne Sacrée, & de ſa reconnoiſſance pour les ſages meſures que ce Monarque a priſes durant le cours de la guerre préſente. Il ne faut pas douter que les autres Provinces du Royaume ne ſuivent cet exemple.

Le Roi, étant en ſon Conſeil le 28 du mois dernier, rendit une Proclamation en vertu de laquelle le Parlement, prorogé au 4 de ce mois, le fut ultérieurement au 13 Novembre prochain. S. M.

M. a requis les Membres des 2 Chambres d'affifter à l'ouverture de l'Affemblée dans le tems prefcrit, afin de déliberer fur divers objets de la derniere importance, que l'on dit être, 1°. une augmentation du Subfide accordé au Roi de *Pruffe*; 2°. l'envoi d'un Corps confidérable de Troupes en *Allemagne*; 3°. la conclufion d'un Traité triennal de Subfide avec l'Impératrice de *Ruffie*, à raifon de 300 mille livres fterl. par an, & aux conditions que S. M. Cz. retire fes Troupes dans fes Etats, & ceffe de prendre part à la guerre préfente. Ainfi l'on compte qu'en rempliffant ces objets, qui ne fouffriront, dit-on, aucune difficulté dans le Parlement, on fera en état d'effectuer tous les projets que le Miniftere a en vûe, tant dans l'*Amérique Septentrionale*, que fur la Mer *Baltique* & en *Allemagne*, avec beaucoup moins de dépenfes que ci-devant, attendu les divers fuccès des armes du Roi.

Les opinions varient fort ici au fujet de l'Armement des *François*. Tantôt on le regarde comme une efpece de fantôme qu'ils préfentent à nos forces Navales pour les tenir en échec, ou (ce qui revient au même) on fe perfuade qu'ils n'ont jamais penfé férieufement à faire une invafion dans nos Ifles: Tantôt on veut bien croire qu'ils en ont formé le projet, mais

mais on soutient en même temps que les moyens d'exécuter une pareille entreprise leur manquent absolument. Ensuite on paroît un peu moins certain de ce manque de forces, & l'on se rabat sur l'impossibilité de les employer actuellement avec succès, parce que la saison propre aux expéditions maritimes semble écoulée. On pensoit, on parloit ainsi il n'y a que 4 jours. On change maintenant d'opinion & de langage. La Cour vient (dit on) d'être informée que les *François* ont a la rade de *Belle Isle* 2 Vaisseaux de ligne, 12 Frégates & 122 Navires de transport, qui doivent mettre en mer à la premiere occasion.

L'Amiral *Hawke* a mandé que, suivant le raport de quelques Vaisseaux & Frégates de sa Flotte qui croisoient le 20 du mois dernier dans la Baye de *Quiberon*, il y avoit la 3 Frégates *Françoises* & 100 Navires ayant à bord 53 mille hommes de Troupes. Il y a apparence que ces Batimens & ceux de *Belle Isle* sont les mêmes, la Baye de *Quiberon* étant peu éloignée de la rade de cette Isle. A l'égard du nombre de Troupes qu'ils ont à bord, on n'en parle que d'après une liste trouvée sur un Navire *François* qui a été pris par nos Frégates; mais on a apris d'ailleurs que le Duc d'*Aiguillon* devoit s'embarquer à *Vannes* avec un Corps très-

conſidérable. On ſçait encore que la petite Eſcadre du Capitaine *Thurot*, qui porte 15 ou 1600 hommes d'élite, n'épie que le moment de pouvoir ſortir de *Dunkerque*.

Tout cela doit naturellement exciter l'attention de la Cour. Auſſi voit-on des preuves de ſon inquiétude & de ſa vigilance dans les nouveaux ordres qu'elle vient d'expédier à la Flotte de Mr. *Hawke*, aux Eſcadres qui croiſent dans la *Manche*, à tous les Ports d'*Angleterre*, d'*Ecoſſe* & d'*Irlande*, ainſi qu'aux Troupes de ces trois Royaumes. On ignore ce que portent les inſtructions envoyées à Mr. *Hawke*, à l'Amiral *Rodney* & au Chef d'Eſcadre *Boys*; mais on croit que le premier doit faire quelque changement à ſa poſition ſur la Côte de *Bretagne*, & que les deux autres ſont chargés de bloquer le plus étroitement qu'ils pourront le *Havre de Grace* & *Dunkerque*. Les Troupes qui ſont cantonnées ſur nos Côtes doivent ſe mettre en marche au premier avis, & s'aſſembler aux lieux qu'on leur indiquera.

Les 3 Vaiſſeaux de la Compagnie des *Indes*, arrivés à *Kingſale*, ont apporté avis qu'au mois d'Octobre dernier le Colonel *Ford*, qui commandoit ſur la Côte de *Coromandel* 400 *Européens* & 2 mille *Cypaies*, avoit entiérement défait une Ar-

Armée de 600 *François* & de 7 mille Naturels du Pays sous la conduite de Mr. de *Conflans*, lequel avoit succédé à Mr. de *Bussy* dans le Commandement des troupes ; que cette Victoire fut suivie de l'évacuation d'un Fort considérable des ennemis ; qu'ils abandonnerent celui de *St. David*, après en avoir fait sauter les ouvrages ; que 4 à 500 hommes du Corps aux ordres de Mr. *Lally* s'étoient engagés au service de l'Escadre de l'Amiral *Pocock*, qui avoit mis à terre ses troupes de Marine, afin de renforcer le Colonel *Ford* ; qu'enfin au départ des Vaisseaux de la Compagnie pour l'*Europe*, l'Amiral étoit allé hyverner & se radouber à *Bombay*, d'où on l'attendoit de retour à *Madras* dans le courant du mois de Mars dernier, & que les *François* s'étoient rendus à l'Ile *Maurice* pour le même effet.

Il est arrivé en différens Ports de ce Royaume plusieurs Vaisseaux de la Flotte Marchande des *Iles-sous-le-Vent*, composée de 320 Navires, ainsi que divers autres d'une 2de Flotte Marchande, forte de 110 Voiles, venant de la *Baltique*, & bientôt l'on s'attend à en recevoir de la *Jamaïque* une 3me, au nombre de 140 Bâtimens.

D'un autre côté, l'on a appris que les Armateurs *François* de la *Martinique* ont

pris dans ces parages 27 de nos Vaisseaux.

On a reçu avis que le Chevalier-Baronnet *Guillaume Pepperell*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Colonel du cinquante deuxième Régiment, mourut dans la *Nouvelle-Angleterre* le 6 Juillet dernier. Il avoit été élevé dans le Commerce, & s'y étoit appliqué jusqu'en 1745. que, cédant aux sollicitations du Gouverneur & du Conseil de la *Nouvelle-Angleterre*, ainsi que des autres Provinces du Continent de l'*Amérique*, il se chargea du commandement des Forces de ce Pays, & prit *Louïsbourg* après 49 jours de Siége. En considération d'un service si signalé, le Roi le créa *Baronnet* de la *Grande-Brétagne*, & le déclara Colonel d'un Régiment qu'on alloit former. En 1755. il fut élevé au rang de Général Major, & en 1758. à celui de Lieutenant-Général. Il a laissé une Veuve & une Fille avec 5. petits-Enfans, dont l'aîné hérite de fort gros Biens.

Nouvelles d'Allemagne.

De Ratisbonne.

Le Directoire de *Mayence* porta dernierement, à la Dictature publique un Mémoire qui lui avoit été remis par le

le Ministre Electoral de *Cologne*, & dans lequel, après des plaintes fort amères au sujet de la conduite que les Troupes *Hanovriennes* & celles de leurs Alliés ont tenue depuis un certain tems dans les Etats de S. A. S. E., & en particulier dans ses Evêchés de *Munster*, de *Paderborn* & d'*Osnabrug*, on demande l'assistance de l'Empereur & de l'*Empire*, pour se faire bonifier les domages qu'on a déja essuyés de la part desdites Troupes, & se faire donner des sûretés suffisantes pour l'avenir.

Le 2 de ce mois, la Princesse Epouse du Prince de *la Tour-Taxis* accoucha fort heureusement d'un Fils, dont on eut soin de faire immédiatement annoncer la naissance à tous les Membres de la Diète qui se trouvent ici présens.

De Vienne.

Les Députés des Etats de la *Basse-Autriche*, ayant à leur tête le Prince de *Trautson*, Grand Maréchal du pays, se rendirent le 23 du mois dernier à *Schonbrun*, pour recevoir des mains de l'Impératrice Reine le cahier des propositions sur lesquelles ils déliberent actuellement.

Le 25 du même mois, on reçut par un Courier la Nouvelle d'un avantage

remporté le 21, sur les *Prussiens* par les Troupes de l'Impératrice & de l'*Empire*. Voici un précis de l'affaire, en attendant le détail que doit apporter un autre Exprès. „ Le Prince de *Deux Ponts* „ jugeant à propos de placer la gauche de „ son Armée à *Ronsdorff*, & d'apuyer sa „ droite à un petit Village nommé *Paesdorff*, il falloit déloger plusieurs Compagnies-Franches de l'Ennemi qui occupoient ce Village. Pour faciliter „ cette manœuvre, Mr. de *Haddick* fut „ chargé de prendre l'Aîle droite des „ *Prussiens* en flanc. Il marcha, la nuit „ du 20 au 21, avec toutes ses Troupes, „ par des chemins extrêmement difficiles, & il dut encore essuyer une pluye „ qui tomba sans discontinuer. Ces inconvéniens retarderent l'attaque qu'il „ se proposoit de faire à la pointe du „ jour, & qui ne put avoir lieu que vers „ 4 heures après midi. L'Armée de „ l'*Empire* se mit en marche dès 5 heures du matin, surprit les *Prussiens* dans „ le Village, & les en délogea avec peu „ de perte. Ceux-ci tenterent de le reprendre, & firent plusieurs attaques „ fort vives, soutenues du feu de leur „ Artillerie qui portoit sur le Village & „ sur toute l'Armée; mais tous leurs efforts furent inutiles. Ils ne purent „ forcer ce poste. Mr. de *Haddick* les

„ at-

„ attaqua de son côté vers les 4 heures
„ après midi, & cette diversion eut un
„ si bon succès, que la Cavalerie *Im-*
„ *périale* culbuta celle des *Prussiens*, per-
„ ça leur Infanterie, & leur enleva 9
„ pièces de canon & 2 Etendarts. Sans
„ la nuit qui survint, leur déroute eût
„ été complette. On se canonna de part
„ & d'autre depuis 10 heures du matin
„ jusqu'à 7 heures & demie du soir.
„ L'Armée de l'*Empire* a eû mille ou
„ onze cens hommes tuez & blessez dans
„ cette Action. La perte des *Prussiens*
„ monte à près de 3 mille, sans exa-
gération". De notre côté. Le Comte de *Potzdazky*, Général Major, a été blessé; le Lieut. Colonel *Guttenberg* des *Croates*, est tué; le Lieut. Colonel *Schirnding* des *Lycaniens* est blessé, ainsi que le Colonel *Gabalboven*, & le Major *Weissmann* du Régiment de *Schmerzing*. Le Major *Schuck* des *Bavarois* est tué. Le Marquis de *Botta*, Major du Régiment de *Benoit Daun*, est mortellement blessé, ainsi que le Major *Ubelly* du Régiment de *Marshall* (*).

M. le Maréchal Comte de *Daun* a mar-

(*) Voiez aussi l'ample relation que les *Prussiens* ont publiée de cette Action, ci après à l'article de *Berlin*.

marché, suivant les avis, que nous venons d'en recevoir, le 28 de *Bautzen* à *Harthe*. Le 29, il s'est remis en marche; a conduit l'Armée à peu de distance de *Dresde*, & a établi son Quartier Général à *Pesterwitz*. S. E. comptoit de passer l'*Elbe* le 30 & de marcher droit au Prince *Henry*.

De Dresde.

CETTE Capitale, qui depuis le 22 du mois d'Août, se trouvoit investie par les Troupes combinées de l'Empire & des *Autrichiens*, qui l'ont ensuite assiegée dans toutes les formes, se rendit enfin le 4 de Septembre par une Capitulation, en vertu de laquelle les Assiégeans prirent le même soir, vers les sept heures, possession du Pont de l'*Elbe*, du Palais Royal & de la Porte de *Pyrna*.

UNE heure après, le Prince de *Deux-Ponts* & le Général *Macquire* s'étant rendus ici auprès de la Famille Royale, pour lui faire des complimens de félicitation, lui déclarerent qu'il falloit qu'elle se retirât dès le même soir dans la *Ville-Neuve*, ce qui s'effectua sur les dix heures. Le lendemain, à la pointe du jour, le Général *Macquire* vint de nouveau trouver la Princesse Electorale, qui avec le Prince son Epoux avoit pris son

fon logement chez l'Ambaſſadeur de *Naples*, & il infinua à L. A. R. qu'il étoit de toute néceſſité qu'Elles ſe rendiſſent ſur le champ à *Pyrna*, par rapport à l'approche des Ennemis. Une pareille inſinuation cauſa la plus extrême conſternation; & à ſix heures toute la Famille Royale étant ſortie de la *Ville-Neuve* par la Porte *Noire*, elle paſſa l'*Elbe* ſur un Pont de bateaux conſtruit un peu au-deſſus de cette Réſidence.

Un moment après on fut informé que le Général-Major *Wunſch* s'étoit avancé juſqu'à la vûë de la *Ville Neuve* avec un Corps de Troupes *Pruſſiennes*, & qu'il y avoit même déja envoyé un Major, pour y ſommer le Commandant *Autrichien*. On répondit à cet Officier que le Général *Schmettau* ayant le jour précédent rendu la Ville par Capitulation, on n'avoit plus rien à démêler avec le Général *Wunſch*. Le Major *Pruſſien* s'en étant retourné avec cette réponſe, le Général *Wunſch* fit de plus en plus avancer ſes Troupes; mais les Généraux de *Webla* & *Brentano* chargés de leur faire tête, s'étant avancés contr'elles avec tous leurs *Croates* & *Huſſards*, on commença de part & d'autre à ſe canonner, ce qui dura juſques vers les huit heures, que l'on en vint au feu de la mouſquetterie. Les *Pruſſiens*, gagnant toujours du terrain, s'avan-

cerent jusqu'au Village de *Neudorp*, qui n'est qu'à une portée de canon de cette Ville; mais divers Régimens d'Infanterie & de Cavalerie ayant été détachés par le Prince de *Deux-Ponts* pour soutenir les Généraux *Webla* & *Brentano*, le Général *Wunsch* se trouva forcé de faire sa retraite, de maniere que l'Action finit vers les onze heures. Les *Autrichiens* y perdirent environ mille hommes, tant tués que blessés. Le même soir le Général *Wunsch* alla, avec son Corps de Troupes, camper à *Ketzler*, Village situé à un mille d'ici, & il en décampa le 6 prenant la route de *Torgau*.

PENDANT le combat dont on vient de parler, le Général *Macquire*, ne sachant quel pourroit en être le succès, avoit depêché Courier sur Courier à la Famille Royale, pour l'engager à se retirer sans délai en *Boheme*; & en conséquence elle avoit déja gagné *Töplitz*; mais ayant appris le 6 que le Général *Wunsch* s'étoit retiré, Elle revint à *Pyrna*, d'où quelques jours après elle reprit la route de *Boheme* ou elle s'est enfin retirée.

LA Garnison *Prussienne*, forte d'environ 4000 hommes, sortit le 8, au soir de cette Résidence pour se rendre à *Magdebourg*, emmenant avec elle tout ce qui lui appartenoit, & elle défila devant l'Armée combinée de l'*Empire*, qui étoit

étoit rangée en une double haye depuis le Pont de l'*Elbe* jusqu'à trois quarts de lieuë hors de la Ville. L'on compte que près d'un tiers de cette Garnison a deserté. L'on regarde comme quelque chose d'assés remarquable que notre Ville ait été évacuée par les *Prussiens* précisément le même jour auquel ils y entrerent il y a trois ans. Voici la Capitulation accordée à la Garnison *Prussienne*.

CAPITULATION *de la Garnison de* *DRESDE*.

ARTICLE PREMIER.

„ LA Garnison de *Dresde*, Infanterie, „ Cavalerie, *Hussars*, & Artilleris„ tes, sortira avec ses Armes, Domesti„ ques, & Bagages, Tambours battans & „ Drapeaux déployés, & marchera par „ le chemin le plus court à *Berlin*, sui„ vant la route qui sera réglée, & sous „ une Escorte de Troupes *Allemandes*: „ Mais comme différents embarras l'em„ pêchent d'être prête à marcher avant „ le 10 Septembre, elle demande à ne „ sortir de la Ville que ce jour-là.

Accordé. Cependant la Garnison sortira de Dresde *le 6 à 6 heures du matin, & marchera à* Magdebourg. *Ce qui ne pourra marcher alors sera envoyé en après en toute sureté.*

„ II.

„ II. La Garnison conduira avec elle
„ tout ce qui se trouve ici d'Artillerie
„ appartenant au Roi de *Prusse*, soit cel-
„ le qui lui appartient en propre, soit
„ celle dont il s'est emparé, consistant
„ en 22 Pièces, y comprises celles des
„ Régimens; & l'on ne pourra, sous
„ aucun pretexte, l'arrêter, ou l'exami-
„ ner".

Accordé pour les seules Pièces des Régimens du Roi de Prusse.

„ III. La Garnison emménera toutes
„ Armes & Munitions appartenant au Roi
„ de *Prusse*, ainsi que les Bagages, Ha-
„ bits & autres attirails, sous lesquels
„ sont compris nommément les Pontons,
„ qui appartiennent à l'Armée de S. M.
„ *Prussienne*".

On accorde les seules Munitions pour les Pièces de Régimens que la Garnison emménera.

„ IV. Le Magazin appartenant, partie
„ au Roi de *Prusse*, & partie aux Etats
„ de l'Electorat de *Saxe*, sera exactement
„ séparé; ce qui appartient à S. M. *Prus-*
„ *sienne* restera à sa disposition, & à cel-
„ le de ses Commissaires. On accordera
„ un mois de terme pour le transport de
„ cette partie; pendant ce tems les Em-
„ ployés, nécessaires pour la garde & le
„ transport, resteront dans *Dresde*; & ils
„ auront des Passeports du Général Com-

„ man-

„ mandant en Chef. Quant à la Boulan-
„ gerie & aux Caissons des Vivres, ap-
„ partenant au Roi de *Prusse*, ils sorti-
„ ront avec la Garnison ".

Tout ce qui est Magazin sera livré aux Troupes Imp. & Royales. La Boulangerie & les Caissons de la Garnison sortiront avec elle, & l'on aura soin de leur procurer la subsistance nécessaire pendant la marche.

„ V. L'Hôpital, l'Apoticairerie de Guer-
„ re, les malades, les blessés, les Com-
„ mis de l'Hôpital de l'Armée & d'autres
„ Hôpitaux, y compris les malades &
„ blessés qui sont aux Bains de *Töplitz*
„ au nombre de 128 avec le Commissaire
„ & les Chirurgiens, seront transportés
„ par eau à *Magdebourg*; & le Pays four-
„ nira *gratis* à cet effet les Bateaux né-
„ cessaires. Si cependant il se trouvoit
„ des malades, ou blessés, qui ne pussent
„ souffrir le transport, ils resteront ici
„ avec les gens nécessaires pour les soi-
„ gner; & à leur guérison on leur don-
„ nera des Passeports, pour qu'ils puis-
„ sent être rendus en toute sureté à leur
„ destination ".

Les malades & blessés seront transportés par terre à Magdebourg *avec l'Apoticairerie de Guerre & les Domestiques nécessaires. Ceux qui resteront ici avec les gens commis à cet effet auront la subsistance & les se-*

cours

cours comme les Troupes mêmes de S. M. Imp. & Royale.

„ VI. Les Conſeils, ou Colléges Civils
„ du Roi de *Pruſſe*, avec toutes les per-
„ ſonnes qui en dépendent, comme le
„ Directoire Général de Guerre, le Bu-
„ reau des Vivres, celui des Poſtes de
„ Campagne, ſortiront librement avec la
„ Garniſon ainſi que leurs Bagages & Ef-
„ fets. La Régiſtrature & les Actes &
„ Archives ſeront tranſportés de même;
„ & perſonne ne ſera recherché pour ce
„ qui s'eſt fait en *Saxe* durant la Guerre,
„ ſous quelque nom, ou prétexte que ce
„ puiſſe être.

L'on n'accorde que les Ecrits, qui ap-
„ *partiennent au Roi de* Pruſſe.

„ VII. On comprend ſous l'Article
„ précédent le Réſident du Roi d'*Angle-*
„ *terre*, accrédité à la Cour Electorale de
„ *Saxe*, tous Sujets du Roi, & toutes
„ autres perſonnes, qui ſont ici ſous la
„ protection de Sa Majeſté, auxquels il
„ ſera généralement permis de ſuivre ſans
„ aucun empêchement la Garniſon, dès
„ qu'ils ſeront munis d'un Paſſeport de
„ Son Exc. Mr. le Gouverneur. Si peut-
„ être Mrs. les Officiers, les Domeſti-
„ ques, ou autres Sujets, qui ſe trouvent
„ ici maintenant, avoient contracté quel-
„ ques dètes particulières, elles ſeront
„ pa-

„ payées avant qu'ils sortent, ou l'on „ donnera à ce sujet des *Revers*. Cependant les dètes, contractées par des „ Officiers ou Domestiques absens, ne „ sont point comprises parmi les autres; „ & l'on n'exigera également rien pour „ ce que la Ville, ou le Magistrat, ont „ fourni en Contributions, Livraisons „ pour la Garnison & les Hôpitaux, & „ autres Subsides publics & nécessaires".

Accordé. Mais, comme on laisse sortir les Bagages des absens ainsi que ceux des présens, les dètes des prémiers seront également aquitées.

„ VIII. La Garnison transportera avec „ elle toutes les Caisses du Roi de *Prusse*, qui se trouvent ici, soit civiles, „ soit militaires, & tous les autres argens „ appartenant à S. M. *Prussienne*, sans „ que rien puisse en être arrêté sous quel„ que prétexte que ce soit".

Accordé pour toutes les Caisses du Roi de Prusse.

„ IX. Tous Argens, Effets & Equipages, „ qui appartiennent aux Officiers du Roi, „ aux Emploïés civils, ou autres Sujets de „ Sa Majesté, leur resteront en propre, „ sans qu'ils puissent être recherchés sous „ aucun prétexte; &, au cas qu'on dût „ en laisser ici une partie, on compte „ que Mrs. les Généraux *Impériaux* & „ *Royaux* ne refuseront pas de donner

„ dans

„ dans le tems les Passeports nécessaires,
„ pour qu'ils puissent être transportés en
„ sureté. *Accordé.*

„ La Garnison remettra libres à l'Ar-
„ mée *Impériale* & *Royale* les Prisonniers
„ de guerre, tant de cette Armée, que
„ des Troupes des Cercles, Officiers,
„ Bas-Officiers, Soldats & Musiciens;
„ mais à condition que l'on s'oblige
„ d'autre part de fournir dans un terme
„ de 4 semaines, à compter de la date de
„ la présente Capitulation, un nombre
„ égal de Prisonniers *Prussiens* de même
„ grade & qualité, en un lieu de la *Saxe*,
„ dont il sera convenu, pour y être é-
„ changés contre les premiers. Les dé-
„ penses, faites pour les subsistances de
„ part & d'autre, y seront liquidées a-
„ lors par des Commissaires préposés à
„ cet effet, & l'excédent d'un ou d'autre
„ côté sera payé comptant. *Refusé.*

„ XI. Les Généraux *Impériaux* & *Ro-*
„ *yaux* donneront les ordres nécessaires
„ pour faire sur le champ cesser toute
„ hostilité, & la Garnison en agira de
„ son côté de même. *Bon.*

„ XII. Après la signature de la Capi-
„ tulation, les Troupes *Impériales* & *Ro-*
„ *yales* occuperont le Pont de l'*Elbe* con-
„ jointement avec la Garnison, de ma-
„ niere que, dès que le passage sera en-
„ tièrement ouvert, les Troupes *Impé-*

riales

„ *riales* & *Royales* occupent avec de l'In-
„ fanterie réglée le côté de la *Ville-Neu-*
„ *ve*, & la Garnison celui de la *Vielle-*
„ *Ville*, & que les Sentinelles les plus-a-
„ vancées des deux côtés soient ensem-
„ ble près de la Croix qui est sur le
„ Pont. Il n'entrera cependant qui que
„ ce soit des Troupes *Impériales* & *Roya-*
„ *les*, & il ne sortira personne de celles
„ de *Prusse*, sans le consentement des
„ Généraux de part & d'autre.

*L'on évacuëra dès aujourd'hui deux Portes, savoir celle du Pont de l'*Elbe, *&* *celle de* Pirna; *& elles seront livrées aux Troupes* Impériales *&* Royales *& de l'*Empire; *cependant la Garnison* Prussienne *placera une Garde à portée & en arrière, pour empêcher tout excès & toute desertion.*

„ XIII. La Garnison restera jusqu'à sa
„ sortie en paisible possession de la Vil-
„ le: elle en occupera les Postes ainsi
„ qu'auparavant, & les Troupes *Impéria-*
„ *les* & *Royales* ne pouront avoir aucune
„ garde dans la Ville."

On ne gardera que les 2 Portes ci-dessus avec les Troupes nécessaires à cet effet.

„ XIV. L'on ne poura, sous aucun
„ prétexte, demander, qu'on relivre les
„ Déserteurs, qui sont actuëllement d'un
„ côté ou d'autre; mais, dès cet instant
„ même, les Gardes qui, de part & d'au-
„ tre,

„ tre, sont sur le Pont, n'en recueilli-
„ ront aucun; & en général, aussi long-
„ tems que la Garnison ne sera point
„ hors de la portée du canon de la Vil-
„ le, on arrêtera & on relivrera de bon-
„ ne-foi tous ceux qui pourront se pré-
„ senter; ce qui s'entend aussi des *Do-*
„ *mestiques* & autres Valets. En un
„ mot, on ne donnera aux Troupes
„ *Prussiennes* aucune occasion de déserter
„ ou de se révolter; & à cette fin, les
„ Troupes qui serviront d'escorte à la
„ Garnison la côtoyeront à 200 pas de
„ distance."

Tous les Déserteurs, qui se présenteront aux Portes occupées par les Troupes Impériales & Royales & de l'Empire, seront relivrés. Mais ceci doit être au préalable publié aux Troupes de la Garnison.

„ XV. On relâchera les Otages qui
„ sont ici, suivant qu'on le demande;
„ mais Mr. le Général de *Ried* ayant dé-
„ claré dans le Pays de *Halberstadt* que
„ les Otages qu'on y a pris seroient é-
„ changés contre ceux de *Bamberg*, on
„ espère en tout cas qu'ils seront remis
„ en liberté. Quant à ce que S. A. S.
„ demande sur-tout, qu'on restitue les
„ Documens, on n'est point en état de
„ le faire, puisqu'on n'en a même aucu-
„ ne connoissance. Cependant Mr. le
„ Gouverneur s'oblige de renvoyer à

„ *Bam-*

„ *Bamberg* ces Documens, ſi tant eſt
„ qu'il puiſſe les déterrer."

Ces Otages n'ayant rien de commun avec ceux-ci, l'échange ne peut avoir lieu.

„ XVI. Les Chariots & Chevaux d'or-
„ donnance, & les Chevaux de ſelle né-
„ ceſſaires pour le tranſport des Bagages
„ & Effets appartenant aux Officiers du
„ Roi & autres, ſeront fournis *gratis* par
„ le pays d'endroit en endroit. On for-
„ mera à ce ſujet une liſte particulière;
„ & pour que le pays ne ſoit point ſur-
„ chargé par la fourniture de tant de Cha-
„ riots, l'on enverra par eau à *Magde-*
„ *bourg* un nombre d'Employés & de Su-
„ jets du Roi avec autant d'Effets qu'il ſe-
„ ra convenable de notre part. On pro-
„ curera en conſéquence, ſans délai, &
„ auſſi *gratis*, les Bateaux néceſſaires;
„ & pour plus de ſureté, ils ſeront ac-
„ compagnés d'un Bateau de convoi,
„ dans lequel on mettra un Officier &
„ 15 hommes de Troupes *Impériales* &
„ *Royales*, & un nombre égal de Trou-
„ pes *Pruſſiennes*."

Tous les Bagages des Officiers & autres au ſervice du Roi de Pruſſe *iront par terre à* Magdebourg.

„ XVII. Le pays fournira *gratis* les
„ Fourages néceſſaires pendant la mar-
„ che contre la quitance du Commiſſariat
„ des guerres du Roi de *Pruſſe*. Les Dé-

„ putés de la Chambre & des Etats au-
„ ront soin d'envoyer les ordres conve-
„ nables pour que la Garnison trouve
„ sur la route à chaque endroit les Vi-
„ vres dont elle aura besoin, & qui se-
„ ront payês comptant à un prix juste,
„ afin que les Troupes *Prussiennes*, ni
„ l'escorte, n'en manquent point."

Accordé.

„ XVIII. Son Alt. Sér. le Comman-
„ dant-Général donnera un Passeport à
„ un Officier de la Garnison, pour qu'il
„ puisse informer le Roi que la présen-
„ te Capitulation a été arrêtée".

Accordé après que la Garnison sera sortie.

NB. *Les Mines seront déclarées de bonne-foi.*

„ DRESDE, le 4 Septembre 1759.

(L. S.) *Comte de* SCHMETTAU,
Lieutenant-Général.

(L. S.) *Comte de* MAQUIRE,
Lieutenant-Général.

Je confirme la présente Capitulation.

(L. S.) FREDERIC, Prince de
DEUX-PONTS.

IMMÉDIATEMENT après la sortie de la Garnison *Prussienne*, les Troupes *Impériales* & *Royales* occupèrent la Ville, où il est déja revenu 1200 Déserteurs du Corps ennemi qui l'a évacuée.

LE

Le 9, le Général de *St. André* envoya ſon raport au Prince de *Deux-Ponts*: Suivant ce raport, le Général de *Wunſcb* l'avoit attaqué la vieille; &, comme par la forte canonnade, la Cavalerie de l'*Empire*, avoit d'abord été miſe en déſordre, il s'étoit vu dans la néceſſité de ſe retirer vers *Eulenbourg*. Les *Pruſſiens* avoient tâché diverſes fois de l'attaquer dans ſa retraite; mais, par les belles manœuvres du Général de *Ried*, qui commandoit l'Arrière-Garde, ils avoient été vigoureuſement repouſſés.

De Magdebourg.

Le 3 du mois dernier, le Général *Wunſcb*, après avoir repris *Wittenberg* & *Torgau*, paſſa l'*Elbe*, & marcha juſqu'à *Cosdorff*.

Le 4, il ſe rendit à *Groſſenbain*, où il fit 60 Huſſards priſonniers. Enſuite continuant d'avancer vers *Dreſde*, il trouva un gros Détachement des Ennemis à *Drachenberg*, lieu diſtant d'un mile de cette Capitale. Il le fit attaquer, & le pouſſa d'un bois à l'autre juſqu'à la vue de *Dreſde*. Cette eſcarmouche dura tout le reſte de la journée, ſans aucun indice que la Ville fût encore au pouvoir des Troupes *Pruſſiennes*. Mr. *Wunſcb* aiant donc appris que la Garniſon avoit déja capitu-

lé, prit le parti de retourner à *Groſſenbayn.*

Le 7, pendant qu'il marchoit à *Cosdorff*, on l'informa que les Ennemis étoient revenus devant *Torgau.* Auſſi-tôt il ſe mit à la tête de ſa Cavalerie & de 3 Bataillons, pour voler au ſecours de cette Ville. Il y arriva le ſoir, & la nuit ſe paſſa tranquilement.

Le 8 au matin, Mr. *Wunſcb* reconnut la poſition des Ennemis & forma le deſſein de l'attaquer. Sur ces entrefaites, l'Infanterie qu'il avoit laiſſée en arriere, entra dans *Torgau*, défila par la Ville, & ſe poſta dans les Jardins ſitués près de la Porte de *Leipſig.* Durant 3 heures l'Ennemi canonna nos Troupes ſans aucun effet. Avant de lui répondre, Mr. *Wunſcb* jugea à propos de placer ſon gros canon & ſa Cavalerie ſur ſes Ailes. A une heure après-midi, il s'avança dans la plaine, il forma ſa Ligne, & attaqua les Ennemis qui étoient poſtés dans des Vignes. Ils furent rompus du premier choc, ils ſe rallierent, on les rompit encore, ils ſe rétablirent de même. Enfin s'étant remis 4 fois, & ſe voyant toûjours forcés de plier, ils firent leur retraite vers *Eulenbourg*, où on les pourſuivit pendant plus d'une heure. On leur prit tout leur Camp, leurs Tentes, 7 Canons, 11 Officiers & 400 hommes. De

notre

notre côté il y eut 20 Soldats tués, outre le Comte de *Kirchberg*, Major du Régiment de *Hoffmann*.

Cette Action fait d'autant plus d'honneur au Général *Wunsch* & à ses gens, que l'Ennemi leur étoit infiniment supérieur en nombre. Ils ont eu affaire à un Corps de 12800 hommes, composé de 4 Régimens de *Croates*, d'un Régiment de *Hussards*, des Régimens de Cavalerie d'*Anspach*, de *Bareith*, de *Trautmansdorff* & de *Hohenzollern*, des Dragons *Palatins*, de 9 Compagnies de Grenadiers, & de 13 Bataillons de Troupes de l'*Empire*. Ce Corps étoit commandé par le Baron de *St. André*, Grand-Maître de l'Artillerie, qui avoit sous lui 4 Lieutenans-Généraux & 5 Majors-Généraux.

De Leipsig.

Après que le Général *Wunsch* eut battu, près de *Torgau*, le Corps d'*Autrichiens* & de Troupes de l'*Empire*, commandé par le Général Baron de *St. André*, celui-ci s'étant rallié du mieux qu'il lui fut possible, se retira vers *Grimme*, & ayant le 12 retiré d'ici ses gros Bagages qu'il y avoit laissés, il prit la route de *Dresde*, pour tâcher de s'y joindre à l'Armée du Prince de *Deux-Ponts*.

A peine s'étoit-il mis en marche de

ſon Camp de *Grimme*, que le bruit ſe répandit que les *Pruſſiens* s'approchoient d'ici, & effectivement le 13, vers les huit heures du matin, un Officier du Bataillon Franc de *Wunſcb* s'étant préſenté à l'une de nos Portes, & ayant demandé à être conduit chés le Commandant, il le ſomma de ſe rendre priſonnier de guerre avec toute ſa garniſon. La propoſition fut rejettée, & l'Officier en queſtion fut reconduit hors de la Ville les yeux bandés.

SUR ces entrefaites, les Généraux *Wunſch* & *Wolfersdorff* firent avancer quelques piéces de canon, tant du côté du Baſtion *Maurice*, que vers la Porte de *Ranſtadt*, & ils donnerent ordre à leurs Troupes de ſe tenir prêtes à monter à l'aſſaut; mais Mr. d'*Hohenlohe*, qui ne ſe ſentoit pas en état de le ſoutenir, ne jugea pas à propos d'attendre qu'on en vint contre lui à une pareille extrêmité, & vers les quatre heures du ſoir il ſe détermina à accepter les conditions qu'on lui avoit fait offrir. Les Portes de la Ville ayant été ſur le champ livrées aux *Pruſſiens*, ils y firent entrer 2 à 300 Huſſards détachés de divers Régimens, avec deux Bataillons de Grenadiers, qui étant allés ſe ranger en Bataille ſur la grande Place, y firent poſer les armes à la Garniſon, laquelle, ſuivant ce qui avoit été arrê-

arrêté, a dû être conduite à *Berlin* ou à *Magdebourg*. Voici la Capitulation qui lui a été accordée.

CAPITULATION *de la Ville de* LEIPZIG.

ARTICLE PREMIER.

„ LA Garnifon & tout ce qui en dé„ pend, tant au fervice de Sa Majefte „ *Impériale* & *Royale*, que de l'*Empire*, „ demande la libre fortie."

La Garnifon & tout ce qui y appartient, tant Troupes Impériales *&* Royales, *que de l'*Empire, *eft prifonniere de guerre.*

„ II. A cet effet les Chariots feront „ fournis *gratis*.".

Accordé, bien-entendu vers l'endroit de leur détention.

„ III. La Garnifon marchera le 15 & „ cela par *Grimme* à *Drefde*, fous une Ef„ corte convenable & en toute fureté."

Les Troupes feront envoyées demain, favoir le 14 *de ce mois, à* Berlin, *ou à* Magdebourg, *comme prifonnières de guerre.*

„ IV. Tous les malades & bleffés, tant „ de la Garnifon, qu'en général, des „ Troupes *Impériales* & *Royales* & de „ l'*Empire*, qui ne font pas en état d'ê„ tre tranfportés, refteront ici, & feront „ foignés par l'Officier qui en eft char„ gé; & à leur guérifon, ils obtiendront „ auffi la libre fortie."

Accordé; mais ils demeureront prisonniers de guerre.

„ V. La Garnison sortira avec ses Pié-
„ ces de Bataillons & ses Caissons, Tam-
„ bour battant & Drapeaux déployés:
„ Cependant on délivrera encore aujour-
„ d'hui la Porte de *Halle* aux Troupes
„ *Royales* de *Prusse*; mais la Garnison res-
„ tera d'ailleurs, jusqu'à sa sortie, dans
„ la libre possession de la Ville & de ses
„ Fauxbourgs."

La Garnison sortira aujourd'hui à 5 heures par la Porte de Halle, *avec ses piéces de Bataillons, mais sans Mêches allumées, Chariots de Bagages, Tambours battant & Drapeaux déployés: Elle mettra bas les Armes dans le* Gerberstrasse, *& remettra tous les Canons & Caissons aux Troupes Royales de* Prusse. *Aussi-tôt que cela aura été fait, elle entrera dans les Quartiers qui lui seront assignés dans le* Peterstrasse. *Cependant les Portes seront occupées sur le champ par les Troupes de Sa Majesté.*

„ VI. S'il se trouve parmi la Garni-
„ son quelques Déserteurs Royaux *Prus-*
„ *siens*, on les laissera auprès de leurs
„ Régimens, qui les rameneront avec
„ eux."

On promet les Déserteurs Royaux Prussiens; *& on les rétablira dans les Régimens qu'ils avoient quités.*

„ VII. Les Officiers des Provisions

Im-

„ *Impériaux* & *Royaux*, leurs Domesti-
„ ques, & leurs Chevaux, demandent la
„ libre sortie, ainsi que 2 Maîtres Bou-
„ langers, un Premier-Valet, & 18 Gar-
„ çons-Boulangers avec leurs Bagages
„ & Chariots, de même que l'Admini-
„ strateur des Provisions du Cercle du
„ *Haut-Rhin*, celui qui est chargé des
„ livraisons au Régiment de *Nassau*, &
„ les *Juifs* qui font celles de la *Fran-*
„ *conie.*"

Ils sont Prisonniers de guerre, mais conservent leurs Chevaux & leurs Bagages. Aussi-tôt que l'Administrateur des Provisions du Haut-Rhin, *& ceux que les auront livrées, auront donné des assurances qu'ils ne se trouvent point nantis de Déniers appartenans à la Cour* Impériale *&* Royale, *ils seront mis en liberté.*

„ VIII. Les malades, qui resteront ici
„ avec les Officiers qui en auront soin,
„ y jouiront d'une entiere liberté, jus-
„ qu'à leur départ.

Accordé. Ils pourront rester ici en liberté jusqu'à leur départ; mais il faudra qu'ils pourvoient à leurs besoins.

„ IX. Toutes les Détes, que la Gar-
„ nison a contractées, seront payées a-
„ vant sa sortie. *Bon.*

„ X. La Garnison emmenera les Cha-
„ riots appartenant aux Compagnies,
„ ainsi que tous les Bagages des Officiers,

„ leurs Chevaux, & ce qui en dépend."

Accordé : Mais après qu'on aura examiné s'il n'y en a point qui ne leur appartiennent pas en propre.

„ XI. La Ville conſervera la pleine „ jouiſſance de ſes Droits & Libertés, „ & ſera exemte de tout pillage."

Accordé : Mais on ſera tenu, ſous de grieves peines, de dénoncer ce qui appartient aux Troupes Impériales *& Royales & à celles de* l'Empire, *ſoit en Magaſins & en Munitions, ſoit en Armes & en Habits.*

ARTICLE *ſeparé.*

„ La Garniſon ſe ſoumet à la Capitu- „ lation; mais les Officiers ſupplient „ qu'on leur accorde, moyenant un Re- „ vers par écrit, des Paſſeports pour ſe „ rendre chés eux: S'engageant en re- „ vanche, ſur leur parole, à reſter ici, „ juſqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs „ Paſſeports." *Accordé.*

„ A LEIPZIG, le 13 Septembre 1759.

(*Etoit ſigné*)

H. A. Comte de HOHENLOHE,
Général-Major.
de WUNSCH, Général-Major.

LES deux Généraux *Pruſſiens* ci-deſſus mentionnés, après avoir exigé proviſionnellement de notre Ville autour de 25000 Ecus

Ecus de contribution, & y avoir laissé une Garnison de 5 à 600 hommes, se mirent le 14 en marche avec le reste de leurs Troupes, pour retourner du côté de *Dresde*, & s'y joindre à un Corps d'environ 10000 hommes commandé par le Général *Finck*.

La contribution provisionnelle de 25,000 écus, dont on vient de parler, n'étoit que le prélude d'une de 300 mille autres, que le Général *Prussien* imposa quelque jours après à cette Ville infortunée. La Régence de cette Ville lui fit une Députation pout lui représenter l'impossibilité ou se trouvent les habitans de fournir cette nouvelle Contribution qu'il en exigeoit; mais les Députés revinrent, sans avoir pû obtenir la moindre diminution de la somme.

Le 27, dès la pointe du jour, la meilleure partie des Troupes dont est composée notre garnison s'assembla, par ordre du Commandant, sur la Place du *Marché Neuf*, & le reste fut distribué par pelotons dans les principaux quartiers de la Ville, dont on eut soin de tenir toutes les Portes fermées. Les Habitans, qui quelques jours auparavant avoient été menacés du pillage, au cas qu'ils persistassent dans leur refus de payer les nouvelles contributions qu'on a jugé à propos de leur imposer, s'imagine-

nerent d'abord, à la vûë de tous ces aprêts, qu'on alloit mettre cette menace en exécution; mais sur le midi ils furent informés que ces arrangemens Militaires ne s'étoient faits que pour s'assûrer d'un certain nombre d'Otages qui répondissent du payement des sommes en question; & en effet, plusieurs des principaux Membres de la Magistrature & divers Négocians furent enlevés de force dans leurs maisons. Quelques-uns d'entr'eux, qui apparemment étoient prévenus de ce qui devoit arriver, ont trouvé moyen de s'évader, & de dépêcher au Roi de *Prusse* une Estaffette, pour lui représenter combien les nouvelles demandes qu'on leur fait sont contraires à la promesse que Sa Majesté leur fit l'année derniere de ne plus rien exiger d'eux durant tout le reste de la présente guerre.

Extrait d'une Lettre, datée du Quartier-Général de l'Armée Alliée à NIEDER-WEIMAR, le 11 Septembre.

Nos Batteries ont commencé à tonner contre le Château de Marpourg. *Mr.* du Plessis, *Commandant de la Garnison, ne voulant céder qu'à la force, nous a obligés d'entreprendre les travaux d'un siége formel, sous la direction du Prince* Charles *de* Bevern *& du Comte de* Buckebourg. *La*

tran-

tranchée fut donc ouverte le 9. *de ce mois. Mr.* du Plessis *voulut se rendre hier, à condition qu'il ne serviroit d'un an. Le Prince de* Bevern *en exigea* 2; *mais la proposition ayant été refusée, le feu recommença de part & d'autre. Le Commandant, qui vit qu'il y alloit du sérieux, offrit d'accepter la condition, & ne put l'obtenir; de sorte qu'il fallut que la Garnison se rendit ce matin prisonniere de guerre, au nombre de* 39 *Officiers & de* 818 *hommes, tant Bas-Officiers que soldats. Nous n'avons eu à ce siége ni tué, ni blessé; chose d'autant plus extraordinaire, que la réduction du Château s'est faite dans toutes les formes. Voici la Capitulation accordée à la Garnison.*

I. Toutes les troupes seront prisonnieres de guerre. Elles défileront par la Porte du *Secours*, & mettront bas les armes, à l'exception de Mrs. les Officiers, qui conserveront les leurs de toute espece.

Fort bien.

II. Tous les Effets, compris les munitions de guerre & de bouche, de quelque qualité qu'ils soient, & appartenans à S. M. *Très-Chrét.*, sans en excepter ce que la Garnison a trouvé au Château, tant en artillerie qu'en munitions, seront fidélement livrés à un Commissaire que l'on nommera pour les recevoir.

Accepté.

III. Tous les Officiers & les soldats se-

ront renvoyés, ſous parole d'honneur, à leurs régimens par le chemin le plus court. On aura ſoin de leur fournir le logement ſur la route juſqu'à ce qu'ils ayent rejoint leurs Corps, où ils attendront le tems de leur échange.

Accordé. Bien plus, S. A. le Prince Charles *de* Brunſwich-Bevern *& S. Exc. Mr. le Comte regnant de* Schaumbourg-Lippe-Buckbourg *s'intereſſeront auprès de S. A. le Prince* Ferdinand, *à ce que l'échange s'effectue le plutôt poſſible.*

IV. Tous les Officiers & ſoldats, aucun excepté, retiendront leurs Equipages, Bagages & chevaux. Loin de les fruſtrer de la moindre choſe à cet *égard*, on aura attention à en prévenir les riſques.

Accordé.

V. Les Malades & bleſſés participeront au ſort de la Garniſon. On leur procurera tous les ſoulagemens poſſibles, & après le rétabliſſement de leur ſanté, ils obtiendront des Paſſeports, au moyen desqnels ils puiſſent rejoindre leurs Régimens par le plus court chemin.

Accordé.

VI. Les Aumôniers, Chirurgiens, Gardes-Magazins, Commis, Valets, en un mot tous ſujets qui ne ſont pas militaires, ſuivront la Garniſon en toute ſûreté, non ſeulement quant à leur perſonne

ne, mais par rapport à ce qui leur appartient en propre.

Accordé.

VII. A chaque jour de marche, il sera fourni des Chariots, avec un nombre suffisant de chevaux de trait & de monture, dont les uns pour le transport du Bagage, & les autres pour le service de Mrs. les Officiers.

On leur promet 4 Chariots & les chevaux nécessaires.

VIII. Aujourd'hui à 8 heures du matin, la Garnison du Château livrera la Porte du *Secours* aux troupes de l'Armée du Roi de la *Grande-Bretagne.*

Arrêté.

IX. Toutes les troupes *Françoises*, à la réserve des Malades hors d'état d'être transportés ailleurs, partiront demain, 12 du mois, avant midi.

Arrêté de même.

X. Les Equipages, appartenans à Mr. de *Börger*, Major du Château, & qui se trouvent en dépôt chés Madame de *Vulté*, lui seront rendus.

Permis à lui de les retirer.

XI. On donnera des Otages de part & d'autre immédiatement après la signature de la présente Capitulation.

D'Accord.

XII. Tous les Officiers de la Garnison, qui auront des dettes personelles chés

chés les habitants, les aquiteront avant leur départ.

Stipulé.

Fait à *Warshausen*, ce 11. Septembre 1759.

En conséquence de cette Capitulation, la Garnison sortit le 12. prisonniere de guerre, sans armes, sans artillerie ni munitions, sous nombreuse Escorte, & aux conditions de ne servir qu'après son echange, conformément aux Articles.

De Lipstadt.

Le Général *Imhoff* s'étant rapproché de *Munster* avec le Corps de Troupes à ses ordres, & ayant de nouveau bloqué cette Place depuis le 20 de ce mois, le Marquis d'*Armentieres*, qui s'étoit retiré sous le canon de *Wesel*, s'est remis en mouvement, après avoir été joint par divers Régiméns de Cavalerie & d'Infanterie qui lui sont venus de *France*, & il s'est avancé par *Dorsten* & *Recklinghausen* juqu'à *Lubnen*. Ce Général a obligé la Ville de *Ham* à lui fournir 16000 rations de foin, de paille & d'avoine, pour la subsistance de son Corps de Troupes.

De Brunswick.

Le Margrave de *Brandebourg Bareith*, & la Princesse *Sophie-Charlotte-Marie*, sa nou-

nouvelle Epouse, ayant pris congé le 24 du mois dernier, de toute la Sérénissime Famille, à qui ils firent les adieux les plus tendres, sont partis au bruit du canon pour se rendre à *Bareith*, où ils sont accompagnés par nos deux jeunes Princes, qui y passeront une partie de l'Hiver. Le Margrave, avant de quitter notre Cour, y a donné des marques de sa libéralité à toutes les personnes qui avoient été nommées pour le servir, & il a laissé à la Princesse son Epouse la liberté d'emmener d'ici avec elle, & de prendre à son service plusieurs personnes de marque, entr'autres, le Conseiller d'Etat *Wittorff*, & Madame de *Bochmer*, qu'elle a nommés, l'un Grand-Maître, & l'autre Grande-Maîtresse de sa Maison.

De Berlin.

On a publié ici une ample relation du Combat qui s'est donné le 21 du mois dernier à *Corbitz* entre le Corps du Lieutenant-Général de *Finck* & l'Armée de l'*Empire*. La voici.

„ Le 18, les Troupes aux ordres de „ Mr. de *Finck* étant campées entre *Teutschenbobra* & *Wunschwitz*, ce Général „ alla reconnoître l'Armée ennemie, qui „ occupoit un Camp avantageux sur des „ hauteurs entre *Schmiedewalde* & *Seeligstadt*.

„ Les

„ Les chemins creux de *Monzig*, de
„ *Rotſchönberg* & d'*Helbigsdorff* cou-
„ vroient ſon front & ſes deux Aîles.
„ Mr. de *Finck* voyant qu'il lui étoit im-
„ poſſible de paſſer ces défilés, réſolût
„ de marcher à *Meiſſen* afin d'obliger les
„ Ennemis de changer de poſition. Pour
„ remplir cet objet, il devoit paſſer d'au-
„ tres défilés près de *Suppen* & de *Kro-*
„ *gis*; ce qu'il exécuta ſans obſtacle, a-
„ près avoir pris toutes les précautions
„ néceſſaires. Son Arrieregarde ſe trou-
„ voit déja ſur les hauteurs qui ſont en
„ deça de *Krogis*, lorſque le Général
„ *Ried* s'avança pour la pourſuivre. Il
„ ne l'eût point atteinte, ſi l'on n'a-
„ voit pas dû faire halte pour la ſure-
„ té du bagage qui venoit avec la ſecon-
„ de Colonne de nos Troupes par *Leip-*
„ *pen* & *Löbſchutz*. Mr. de *Finck* ayant
„ vû de loin beaucoup de Huſſards & de
„ *Pandoures* qui enfiloient cette route,
„ y envoya le Major-Général de *Schenc-*
„ *kendorff* avec quelques Bataillons & Eſ-
„ cadrons. Dans cet intervalle le Géné-
„ ral *Ried* fit pointer pluſieurs pièces de
„ canon contre notre Arrieregarde, &
„ ſes Huſſards & *Pandoures* l'attaquerent
„ en même temps, mais ils furent re-
„ pouſſés à pluſieurs repriſes. Enfin no-
„ tre Corps d'Armée entra dans le Camp
„ de *Corbitz*, & d'abord le Général

„ *Wunſch*

„ *Wunsch* prit poste avec l'Avantgarde
„ sur les hauteurs de *Sieben-Eichen.*

„ Le 19 & le 20, on fit plusieurs re-
„ doutes, & l'on établit des Batteries pour
„ couvrir la droite du Camp qui donnoit
„ sur une plaine.

„ Le 21 au matin, notre Avantgarde
„ découvrit quelques Bataillons & Esca-
„ drons ennemis près de *Neustadt*. Insen-
„ siblement leur nombre augmenta, &
„ bientôt on vit toute l'Armée de l'*Em-
„ pire*, rangée sur deux lignes, s'ébran-
„ ler & marcher en avant. Le Général
„ *Wunsch* alla incontinent avec notre A-
„ vantgarde occuper la hauteur la plus
„ proche. Vers les 10 heures du matin,
„ on commença à faire feu sur lui de 4
„ Batteries de canons de 24 & de 12 li-
„ vres de balle, & de plusieurs obusiers.
„ Mais ce Général vint à bout de faire
„ taire ces Batteries vers une heure après
„ midi. Il fit même reculer l'Infanterie
„ & la Cavalerie des Ennemis. Ceux-ci
„ réitérerent trois fois l'attaque, avec
„ une canonnade des plus vives. Ils
„ mirent le Village de *Bockwen* en feu
„ par leurs grenades, & firent glisser
„ quelque Infanterie sur les hauteurs du
„ côté de l'*Elbe* pour prendre notre A-
„ vantgarde en flanc. Ils ne purent ce-
„ pendant lui faire perdre son poste,
„ qu'elle conserva jusqu'à la nuit.

„ Le

„ Le Général *Haddick* qui s'étoit a-
„ vancé avec son Corps aux environs
„ de *Krogis* & de *Stroischen*, commen-
„ ça vers midi à faire feu sur nos redou-
„ tes avec 3 Batteries de gros canons &
„ d'obusiers, mais notre artillerie ne tar-
„ da pas à les démonter.

„ Peu après, on s'aperçut que l'En-
„ nemi avoit dessein de marcher par
„ *Seroischen* à *Lommazsch*, mouvement
„ qui sembloit nous couper de *Torgau*
„ & de *Leipsig*. Pour l'empêcher, Mr.
„ de *Finck* résolut d'attaquer les Enne-
„ mis sans perte de temps, quoiqu'ils
„ eussent encore leurs Batteries devant
„ *Krogis*, avec un bon nombre d'Infan-
„ terie derriere elles, & même une nou-
„ velle Batterie derriere *Lothayn*. Cepen-
„ dant par ces dispositions notre Aîle
„ droite étoit exposée à essuyer un feu
„ très-vif en flanc, ou notre Aîle gauche
„ devoit agir en même temps. C'est
„ pourquoi le Major-Général de *Reben-*
„ *tisch* eut ordre d'attaquer seul avec la
„ droite, soutenue de la Cavalerie, tan-
„ dis que Mr. de *Finck* avec quelques
„ Bataillons du centre tiendroit les En-
„ nemis en respect derriere *Lothayn* &
„ que le canon de nos redoutes tâche-
„ roit de démonter les Batteries de *Kro-*
„ *gis*. Le Général de *Rebentisch* avan-
„ ça dans le meilleur ordre avec 5 Ba-
„ tail-

„ taillons & la Cavalerie de la droite.
„ Après qu'il eut fait environ mille pas;
„ on commença de part & d'autre à se
„ canonner très-vivement. Le feu des
„ Ennemis sur-tout fut terrible. Néan-
„ moins notre Infanterie n'en fut point
„ dérangée : Elle attaqua au contraire
„ avec plus de courage & de célérité.
„ Celle de l'Ennemi ne tint pas long-
„ temps contre le feu de notre mousque-
„ terie, & se retira avec beaucoup de
„ confusion. Notre Cavalerie devoit a-
„ lors charger & disperser la Cavalerie
„ ennemie; mais celle-ci la repoussa &
„ la poursuivit. Aussi tôt Mr. de *Finck*
„ fit avancer les Bataillons postez prés
„ de *Lothayn* pour arrêter cette pour-
„ suite. Au même instant nos Hussards
„ tomberent sur cette Cavalerie *Autri-*
„ *chienne* & lui firent nombre de prison-
„ niers.

„ PENDANT que notre Infanterie conti-
„ nuoit d'avancer pour faciliter le rallie-
„ ment de notre Cavalerie dispersées, les
„ Ennemis fondirent sur cette Infanterie
„ avec impétuosité & l'attaquerent à 10
„ ou 12 reprises, mais toujours inutile-
„ ment. La fermeté de nos Bataillons
„ triompha de leurs efforts réitérés, &
„ leur Cavalerie fut enfin mise en fuite
„ par le feu de notre Artillerie. Les
„ Dragons, soutenus de ces braves Fan-
„ tas-

„ taſſins, la pourſuivirent à leur tour.
„ Le Bataillon des Grenadiers de *Kroec-*
„ *witz* prit à cette occaſion 11 canons
„ & un Drapeau. On eût conſervé ces
„ avantages, on les eût même augmen-
„ tés, ſi la grande ſupériorité de la Ca-
„ valerie ennemie n'avoit obligé nos
„ Dragons de reculer; Ce qui mit les
„ Bataillons de *Charles* & de *Kroecwitz*
„ dans la néceſſité de faire auſſi un mou-
„ vement rétrograde, tant pour couvrir
„ le reſte de l'Infanterie que pour procu-
„ rer à la Cavalerie diſperſée le moyen
„ de ſe rallier; & par la les Ennemis non
„ ſeulement recouvrerent les canons
„ qu'on leur avoit pris, mais même
„ s'emparerent de 5 des notres qu'on ne
„ put emmener aſſez tôt à cauſe de la
„ difficulté des chemins.

„ Dans le même temps nos Huſſards
„ furent attaqués derriere le Village de
„ *Stroiſchen*, mais à la faveur de nos
„ Cartouches ils repouſſerent l'Enne-
„ mi.

„ Tandis que la Cavalerie *Autrichien-*
„ *ne* pourſuivoit nos Dragons, & que
„ le Régiment de *Zaſtrow*, poſté près
„ de *Lothayn*, tâchoit de l'arrêter par
„ ſon feu, quantité de *Pandoures* s'éta-
„ blirent dans ce Village, afin de nous
„ prendre en flanc. En effet leur mouſ-
„ queterie nous incommoda beaucoup;
„ &

„ & pour nous en débarrasser, le Gé-
„ néral de *Schenckendorff* prit le parti de
„ brûler le Village. Il ne fut pas plû-
„ tôt en feu, que notre Infanterie con-
„ tinua de marcher en avant. Les En-
„ nemis au contraire prirent la fuite &
„ abandonnerent le champ de bataille.
„ Ainsi se termina cette Action qui a du-
„ ré jusqu'à la nuit.

„ Comme l'Armée de l'*Empire* s'arrêta
„ vis à vis de notre Avantgarde, ainsi
„ que quelques Bataillons *Autrichiens*
„ vis-à-vis de notre gauche derriere le
„ Village de *Krogis*, Mr. de *Finck* crut
„ que le Prince de *Deux-Ponts*, ou le
„ Général *Haddick*, feroit le lendemain
„ matin une nouvelle attaque. En con-
„ séquence il ordonna à Mr. de *Reben-
„ tisch* de rentrer vers minuit dans la
„ premiere ligne avec les 5 Bataillons
„ & les 15 Escadrons qui étoient restés
„ sur le champ de bataille & qui pro-
„ prément avoient seuls combattu; il ne
„ laissa près de *Lotbayn* que le Régiment
„ de *Zastrow*.

„ Le 22 au matin, on vit plusieurs Ba-
„ taillons & Escadrons ennemis s'avan-
„ cer vers les hauteurs de *Stroischen*. On
„ ne put remarquer, à cause du brouil-
„ lard, s'ils étoient suivis d'autres Trou-
„ pes pour renouveller l'attaque. Mais
„ à 7 heures on vit distinctement que
„ c'é-

„ c'étoit l'Arrieregarde du Corps de „ *Haddick* qui se retiroit vers *Miltitz* & „ *Seeligstadt*. L'Armée de l'*Empire* resta sur plusieurs lignes près de *Neustadt*, & ses *Pandoures* tiraillerent toute la journée avec nos Bataillons- „ Francs.

„ Le 23, cette Armée se retira aussi „ vers *Seeligstadt*, & son Arrieregarde „ fut poursuivie pendant plusieurs heu- „ res.

„ Nous avons fait 461 prisonniers, „ parmi lesquels se trouvent 14 Officiers, „ presque tous des Régimens Cuirassiers „ de *Serbelloni*, *Benoît-Daun*, *Schmettzing* & *Bretlach*. On n'a pû prendre „ aux Ennemis qu'une seule pièce de „ canon, à cause de la célérité avec laquelle leur Infanterie s'est retirée après „ avoir été mise en desordre. Notre „ perte en morts & blessés ne va pas au „ de là de 800 hommes, parce que le „ canon des *Autrichiens* à porté trop „ haut. Le notre s'est trouvé mieux „ pointé, à en juger par les morts & „ blessés que l'Ennemi à laissés sur le „ champ de bataille. On sçait d'ailleurs „ qu'il a eû près de 4 mille hommes „ tuez ou blessés, indépendamment des „ Déserteurs dont il nous est vénu un „ bon nombre. Le peu de Bataillons „ qui ont remporté cette Victoire contre

„ des

„ des forces auſſi ſupérieures, ont par-
„ faitement bien ſoutenu la réputation
„ de l'Infanterie *Pruſſienne*, & l'exemple
„ de leurs Généraux n'y a pas peu con-
„ tribué.

L'Armée *Ruſſienne* ayant entierement repaſſé l'*Oder* la communication vient d'être rétablie avec celle du Roi, & l'on a reçu du Quartier général de S. M. qui eſt à *Zœrbau*, les Nouvelles ſuivantes, datées du 5 de ce mois & publiées par ordre de la Cour.

Lorsque l'Armée *Ruſſienne* eut quitté le Camp de *Guben*, le Maréſchal *Daun* lui envoya par *Spremberg* un nouveau renfort de 5 Régimens de Cavalerie & de quelques Bataillons, qui la joignirent à *Chriſtianſtadt*. Comme on ne doutoit plus que cette Armée-combinée ne marchât pour faire le ſiége de *Glogau*, le Roi crut devoir la prevenir. Il preſſa ſi bien la marche de la ſienne, qu'elle arriva le 21 Septembre à *Sagan*, & le 22 à *Neuſtadt*, au lieu que l'Ennemi, qui avoit un chemin beaucoup plus court à faire, ne put parvenir le 22 que juſqu'à *Freyſtadt*.

Le 23, les *Ruſſes* ſe porterent vers l'*Oder*, ce qui ſembloit indiquer que leur deſſein étoit de longer cette riviere & de gagner *Benthen*. C'eſt pourquoi le Roi fit occuper les hauteurs de *Neukerſdorff* & de *Baunau* derriere *Beuthen*. Les deux Ar-

mées passerent la nuit suivante sous les armes. Celle des *Russes* fit divers mouvemens contraires, d'où nous conjecturames que leur intention étoit de nous attaquer, ou que leurs projets se trouvoient dérangés. L'Effectivement nous occupions une partie du Camp qu'ils avoient voulu prendre.

Le 24, leurs Généraux vinrent reconnoître notre position. Soit que notre contenance leur en imposât, soit par d'autres raisons, ils se retirerent & tendirent leurs tentes vers midi. Les jours suivans ils établirent des ponts sur l'*Oder* à *Carolath*, & leurs premieres Troupes passerent le 28. Dès que le Roi en fut averti, il se mit en campagne avec quelques Troupes pour harceler leur Arrieregarde, mais S. M. n'arriva au pont qu'une heure après le passage de cette Arrieregarde, & ne put lui faire que quelques prisonniers.

Le 2 Octobre, notre Armée marcha à *Glogau*, où le Roi passa l'*Oder* avec un Corps considérable pour observer les Ennemis. S. M. établit son Quartier-Général à *Zœrbau* près de *Glogau*, où il étoit encore le 5 Les *Russes* camperent d'abord à *Biliwa*, & le Général *Laudon* à *Kutlau*, mais ils viennent de poursuivre leur marche jusqu'à *Schlichtingsheim*; de sorte qu'ils paroissent avoir abandonné leur projet sur *Glogau*.

Voici

Voici maintenant ce qui s'est passé à l'Armée dont le Prince *Henri* a pris le commandement en l'absence du Roi.

Dès que S. M. eut quitté le Camp de *Schmotzseiffen*, pour marcher aux *Russes*, la communication entre nos deux Armées fut tellement interrompue que le Prince ne put avoir les moindres nouvelles du Roi. Malgré cet obstacle, S. A. R. trouva moyen de seconder les opérations de S. M. d'une maniere très-efficace. Après avoir pourvu à la sureté des montagnes de *Silésie*, Elle fit une marche rapide à *Sagan*, & empêcha par là Mr. *Daun* de s'approcher davantage des *Russes*, ou de détacher plus de Troupes pour leur renfort. Ensuite Mr. *Daun* s'étant campé vis-à-vis du Prince à *Sorau*, S. A. R. tourna l'Armée de ce Maréchal en marchant par *Sprottau* & *Buntzlau* vers *Lauban*, & l'obligea non seulement de se retirer vers *Gorlitz*, mais contraignit même le Général de *Ville* d'abandonner le poste avantageux de *Lauban* pour se replier sur l'Armée de Mr. *Daun*. Maître de *Lauban*, le Prince détacha vers *Friedland* & *Zittau* le Major-Général de *Stutterheim* qui avoit observé jusqu'alors à *Marck-Lissa* les Troupes du Général de *Ville*. Mr. de *Stutterheim* prit à *Friedland* 2 Lieutenans-Colonels, 4 Capitaines & 669 Grenadiers. Il y ruina 1600. quintaux de farine, 4

 mille

mille mesures d'avoine & 10 mille rations de pain, qu'il ne put emporter faute de chariots. Ensuite il marcha vers *Zittau*; mais les *Autrichiens* en avoient renforcé la Garnison, & fait transporter le magasin à *Gabel*.

Cependant Mr. de *Stetterheim* s'étant mis à la poursuite du Transport, l'atteignit & fit blûler 5 mille tonneaux de farine, 10 mille quintaux d'avoine, avec les chariots, & quantité de tonneaux remplis d'armes. En même temps il détacha vers *Gabel* le Major de *Reitzenstein* avec 100 Hussards, qui fondirent le sabre à la main sur une Troupe de 120 Fantassins sortis de la Ville, en prirent 103 & tuerent le reste. Mr. de *Stutterheim*, manquant de grosse Artillerie, ne put forcer la Ville de *Zittau*, & fut obligé de s'en tenir aux avantages qu'il venoit de remporter. Toute cette expédition ne lui coûta que 15 hommes, tués, blessés, ou égarés.

Les circonstances dont on vient de parler ayant déterminé Mr. *Daun* à se retirer de *Gorlitz* jusques derriere *Bautzen*, le Prince *Henri* alla camper à *Hermsdorff* près de *Gorlitz*. Le Major-Général de *Krockow* suivit les *Autrichiens* dans leur marche à *Bautzen*, tomba sur leur Arrieregarde, fit bon nombre de prisonniers, & enleva ou brûla 500 chariots de

bagage

bagage & de vivres. Le Prince *Henri* ayant ensuite résolu de se raprocher de l'*Elbe*, quitta le Camp de *Gorlitz* à petit bruit, tourna de nouveau l'Armée de Mr. *Daun*, & par trois marches forcées se rendit le 24 Septembre à *Hoyerswerda*. C'est là que S. A. R. rencontra un Corps de 6 mille *Croates* & *Hussards* aux ordres du Général de *Webla*. Elle le surprit avec son Avantgarde, & l'attaqua si brusquement, qu'il fut entierément défait malgré l'azile d'une forêt voisine où il se jetta d'abord. Mr. de *Webla* fut fait prisonnier, avec 24 Officiers & 1500 Soldats. On lui tua plus de mille hommes sur la place ou dans la poursuite, & le reste fut dispersé. On s'empara à cette occasion de 3 pièces de canon. La perte que l'on fit de notre côté montoit à 60 hommes, tant tués que blessés.

Pendant quelque temps Mr. *Daun* crut que le Prince marchoit en *Silésie* au secours du Roi, & plein de cette idée il se porta avec la plus grande précipitation à *Gorlitz* pour soutenir les *Russes*; mais se voyant tourné & prévenu par S. A. R., il fut obligé de retourner par des marches encore plus fatigantes à *Bautzen*. Ensuite il a passé l'*Elbe* à *Dresde*, & le Prince en a fait autant à *Torgau*. De là S. A. R. s'est avancée jusqu'à *Streblen*, après s'être fait joindre par le Corps du

Général *Finck*. Le Camp de Mr. *Daun* eſt à *Reiſſen*, à 2 lieues de *Streblen*.

QUANT à nos opérations vis-à-vis des *Suédois*, on ſçait que le Major-Général de *Kleiſt* a bloqué leur Armée dans la *Poméranie Suédoiſe* avec 6 Bataillons & 7 Eſcadrons depuis le Printemps juſqu'après la Bataille de *Kunnersdorff*. Alors le Roi rapella ce Corps de Troupes pour en incorporer 4 Bataillons dans ſon Armée, & le reſte marcha en *Saxe* ſous les ordres du Général *Wunſch*.

LES *Suédois*, ne voyant plus rien qui les arrêtât, entrerent au nombre de 10 mille hommes dans la *Poméranie Pruſſienne*, occuperent les Villes ouvertes, recommencerent à exiger des contributions énormes, à fourager, à piller, à enlever aux payſans le peu de bétail qu'on leur avoit laiſſé l'année derniere. Pour faire quelque choſe de plus, le Lieutenant Général de *Ferſen* fut détaché avec 3 mille hommes dans les Iſles d'*Uſedom* & de *Willin*. La conquête en fut auſſi rapide que facile. Deux Bataillons de Milice qui ſe trouvoient comme éparpillez dans ces deux Iſles, furent accablés & faits priſonniers, l'un dans la petite redoute qui couvre le Port de *Swinemunde*, & l'autre dans la petite Ville de *Wollin*, autour de laquelle on reconnoit à peine les ruines d'une muraille. Ce qui acheva de faciliter

liter cette conquête, sur la déroute de la Flotille de *Stettin*, nom qu'on a bien voulu donner à 11 Batimens qui avoient à bord des Miliciens & quelques canons pour garantir des insultes des Galeres *Suédoises* les rives de l'*Oder* & le *Haff*, ou le grand Lac, que cette riviere forme à son embouchure. Les *Suédois* firent l'honneur à cette prétendue Flotte de l'attaquer avec 29 Galeres & autres Batimens armés: Ils la battirent à platte couture, après une résistance dont ils ont fait l'éloge, & prirent même 8 Vaisseaux du premier rang comme certaine Gazette les appelle. Il faut pourtant observer, pour l'amour de la Vérité, que ces Vaisseaux ne sont pas du rang de ceux que l'Amiral *Boscawen* a pris en dernier lieu au Cap de *St. Vincent*; & les 100 canons qu'on y a trouvés ne sont que de petites pièces de fer dont les Navires marchands de *Stettin* se servent ordinairement.

Quels que soient tous ces avantages, le Roi a détaché le Lieutenant-Général de *Manteuffel* avec quelques Troupes pour arrêter les dévastations ultérieures des *Suédois*. Ce Général est sorti de *Berlin* le 23 Septembre. Le 28, il a délogé les Ennemis de la Ville de *Prentzlow*. Le 29, les Hussards de *Belling* ont culbuté un poste avancé de 40 Dragons, & en ont pris 15, outre le Lieutenant *Horn*. Le

30, le Régiment de *Hoerdt* devoit attaquer un poste plus considérable, mais faute de canons il a été obligé de se retirer avec perte de 30 hommes tués ou blessés. Le même jour un Détachement de la Garnison de *Stettin* a eû une escarmouche avec un parti *Suédois* à *Zarentin* à une lieue de *Passewalck* & a fait 41 prisonniers. L'Armée ennemie, retranchée dans son Camp près de *Passewalck*, a rapellé tous ses Détachemens & abandonné sa nouvelle conquête de *Willin* aussi bien que le poste de *Lockenitz*.

On a reçu ici la Nouvelle, que le Prince *Charles-Antoine-Auguste d'Holstein-Beek*, Major au service du Roi, & Commandant du Régiment de *Bredow*, Infanterie, étoit mort le 12 du mois dernier, à *Stettin*, des suites des blessures qu'il reçut à la Journée de *Cunnersdorff*. Il n'avoit encore atteint que sa trente-deuxiéme année, & étoit Fils unique du Duc *Frèderick-Auguste d'Holstein Beek*, actuellement au service de *Russie* & Gouverneur de *Wybourg*. Le 30 May 1754. il avoit épousé la Comtesse *Fréderique-Antoinette de Dohna-Leistenau*, & il laisse de ce mariage un jeune Prince qui n'a que deux ans.

Du *Quartier Général de l'Armée* Suédoise *à* Passewalck, *le* 7 *Septembre.*

Un Corps de nos Troupes attaqua hier avec

avec tant de vivacité la petite Ville de *Loc-kenitz*, qu'après une résistance assez opiniâtre de la part des *Prussiens*, il parvint à les en deloger, après avoir fait sur eux 115 prisonniers, parmi lesquels se sont trouvés un Capitaine d'Hussards & un Cornette, avec six Bas Officiers. A cette occasion nous avons enlevé aux Ennemis deux petites pièces d'Artillerie de campagne, & un chariot chargé de munitions. Notre perte n'a consisté qu'en un Hussard & deux chevaux tués. L'avis que notre Général avoit reçu la veille, que les *Prussiens* faisoient des dispositions pour renforcer ce Poste, le détermina à en brusquer l'attaque, & au moyen de l'heureux succès dont a été suivi cette entreprise, il se voit non-seulement en état d'étendre ses contributions jusqu'aux Portes de *Stettin*, mais encore d'assûrer le transport des vivres & fourages nécessaires pour la subsistance de l'Armée.

Du Quartier Général de l'Armée Suédoise *à* PASSEWALCK, *le* 20. *Septembre.*

ON reçut le 16. le détail de la prise de *Willin* par le Comte de *Fersen*, Lieutenant-Général. A la pointe du jour, 5 Colonnes, composées des Gardes, du Bataillon des Grenadiers, de *Jönköping*, d'*Elfsborg* & de 200 Volontaires, forme-

rent l'attaque contre la Ville, sous la conduite de Mr. *Sprengport*, Ajudant-Général. Il faut convenir que la Garnison *Prussienne* s'est courageusement defendue, & que par sa résistance elle rendit le succès de l'entreprise si indécis, que pendant une heure & demie le Comte de *Fersen* douta s'il en viendroit à bout. Enfin l'heureuse issue d'un rude Combat nous assura la conquête de la Place. On y enleva 31 Officiers, un Auditeur & 556 soldats avec les blessés, sans ceux qui furent faits prisonniers dans le retranchement au-delà du pont. Les ennemis ont considérablement perdu, tant avant qu'après l'escalade des murs de la Ville. Notre perte consiste en 15 hommes tués & 18 blessés. Parmi ces derniers se trouvent le Lieutenant-Colonel *Pechlin*, le Capitaine *Mühlenhal*, les Lieutenans *Spankow*, *Schultz*, *Biörnberg* & *Vogelsang*.

Du Quartier Géneral de l'Armée Suédoise *à* PASSEWALCK, *le* 2. *Octobre.*

Dès que le Comte de *Horn*, Commandant de *Prenzlau*, eut avis de l'arrivée du Général *Manteuffel* à *Angermunde* avec son Corps de Troupes, il quitta la Place & se retira à *Werbelow*, plus à portée de l'Armée, afin de pouvoir en être soutenu dans l'occasion. En même tems le Géné-

ral

ral-Major Comte de *Hessenstein*, qui par cette retraite se voyoit exposé à être pris à dos & en flanc, leva son Camp de *Lökenitz*, & prit le même parti.

Le 29. du mois dernier 5 Escadrons de troupes legeres, mélées de quelque Infanterie, fondirent sur un petit détachement de 40 de nos Hussards & Chasseurs, que le premier de ces Généraux avoit envoyé reconnoître la situation d'un Village. Les ennemis nous blesserent & enleverent un Cornette. En revanche nous leur fîmes quelques Hussards prisonniers de guerre; mais à l'approche d'un secours, venu de l'Armée, ils ne jugerent pas à propos de risquer le succès d'une nouvelle attaque. Ils l'entreprirent le jour suivant, & entamerent tout à la fois les Généraux *Horn* & *Hessenstein*. Ceux-ci les repousserent avec un succès égal, & les poursuivirent à une lieue de distance de leurs Camps. Cette double entreprise couta beaucoup de monde *aux Prussiens*, & la quantité de leurs blessés fut si considérable, que pour les transporter, ils employerent tous les Chariots des Villages voisins. Le total de notre perte se réduisit à 30 hommes tués ou égarés, & à un pareil nombre de blessés, dont quelques-uns furent pris par les ennemis.

Nouvelles du Nord, et des Provinces-Unies.

De Peterbourg.

Le Général-Major *Jeropkin*, qui a apporté ici la Nouvelle de la Bataille de *Paltzig*, a été revêtu de l'Ordre de *Ste. Anne*, & gratifié de 6000. Roubles. Le Prince *Chovanski*, Brigadier, qui est venu annoncer la seconde Victoire, remportée près de *Francfort* sur l'*Oder*, a été déclaré Général-Major, & créé Chevalier du même Ordre. Le Lieutenant Colonel *Wolkoff*, qui a amené ici les Drapeaux & les Etendarts, pris à la premiere de ces glorieuses Actions, a eu une Gratification de 2000. Roubles: voici ce que la Cour a fait publier de la dernière Victoire.

Rélation detaillée de la Bataille de Kunersdorf. *envoyée à* S. Peterbourg *par le Comte de* Soltikoff, *& publiée par ordre de S. M. Impériale.*

Le premier Août V. S., l'Ennemi se mit en mouvement vers les 2 heures du matin, marchant sur nôtre droite, & faisant mine de vouloir nous attaquer de toutes parts. Les Ennemis n'avoient cependant pour but que de choisir un terrein,

rein d'où ils pûssent commencer avec d'autant plus d'avantage leur attaque, ou pour mieux dire, leur dessein étoit de nous empêcher d'observer l'endroit par où ils vouloient nous attaquer. A 9 heures du matin on remarqua qu'ils établissoient 2 batteries sur une montagne vers le flanc droit de nôtre gauche, & que sous la protection de ces batteries ils faisoient avancer vers le flanc quelque Cavallerie & quelque Infanterie. Sur les 10 heures, les ennemis étendirent encore d'avantage leur gauche vers nôtre droite, & l'on vit clairement par toutes leurs dispositions qu'ils avoient envie de diriger en même tems leur attaque sur nôtre droite & sur nôtre gauche, leurs batteries vers nôtre droite étant aussi perfectionnées.

Pour former cependant leur attaque de ce dernier côté, ils avoient à passer un marais sur lequel il y avoit un grand pont, & j'ordonnai sur cela au Général Major Comte de *Tottleben* de le brûler. J'attirois par-là sur ma gauche toutes les forces des Ennemis; mais en revanche je me procurois l'avantage de pouvoir d'autant mieux faire les dispositions de defense relatives à leurs entreprises. Les Ennemis ne laisserent en effet que quelque Cavallerie & quelque Infanterie vis-à-vis de nôtre droite, & tournant toutes leurs forces sur nôtre gauche, ils marcherent

 droit

droit à son flanc vers les 11 heures & demie à la faveur d'un feu terrible de leur grosse Artillerie, pendant que leur Infanterie & leur Cavallerie postées dans le vallon s'avançoient sous nôtre canon. *Le* feu de la mousquetterie commença un peu après midi; les Ennemis formerent leurs Colonnes, & les menerent droit sur nôtre flanc, en avant duquel le Régiment des Grenadiers du *nouveau Corps* étoit posté en Equerre. Ce Régiment soutint avec une fermeté étonnante les efforts des Ennemis; mais il fut enfin obligé de céder à toutes leurs forces, qu'ils dirigerent contre lui seul; les *Prussiens* perdirent néanmoins bien du monde; mais *ils* n'en parurent que plus animés à se saisir de ce poste, ce qui découvrit le flanc des deux lignes & les exposa beaucoup. Cependant le Lieutenant Général Prince *Galizin* prit le cinquième Régiment des Mousquetaires de la premiere ligne & le 2me de la seconde; il leur fit faire une évolution, & il se forma en une seule ligne. *Pour les* soutenir il fit aussi faire la même manœuvre au premier, & au quatrieme Régiment du nouveau Corps, de sorte que le front de l'Armèe fut formé du flanc gauche.

Comme néanmoins le Régiment des Grenadiers en abandonnant sa position avoit donné lieu aux ennemis de gagner nos hauteurs; de s'y renforcer & d'étendre en avant leur

leur front, qui étoit très garni, les Régiments, qui formoient le nôtre, se virent enfin hors d'état de soûtenir leurs lignes, & l'Ennemi s'étant emparé de deux de nos batteries, toute l'Armée *Prussienne* se rangea en une seule Colonne dont le front occupoit toute l'étenduë de nos lignes postées sur les hauteurs. Cette Colonne avoit tant de profondeur, qu'on ne pouvoit en appercevoir la fin. Malgré la perte que les Ennemis avoient déja faite il étoit cependant aisé de voir que leur dessein étoit de percer jusques à nôtre droite, & même s'il étoit possible jusqu'à *l'Oder* en front égal à celui de nôtre nouveau front, & dans cette intention ils y firent mener une bonne partie de leur Artillerie.

Nous fûmes obligés d'opposer toutes nos forces à des forces aussi grandes; j'ordonnai donc au Général *Panin* de soûtenir par de nouvelles Troupes les Régiments, qui chancelloient, ce qu'il éxécuta avec autant de zéle que d'intelligence, & comme le terrein étroit ne permettoit pas de mettre en ligne plus de 2 Régiments, il y fit d'abord marcher le Brigadier de *Bruce* avec le second Régiment de Grenadiers tiré de la deuxieme ligne de la seconde Division. Le Comte *Campitelli*, Lieutenant Général au service de l'Imperatrice-Reine, y conduisit ensuite les Compagnies de Grenadiers des Régiments *Allemands*; le

Gé-

Général *Panin* forma derriere nôtre Régiment de Grenadiers & ces Troupes une nouvelle ligne composée des Régiments de *Boseler* & de *Nischbegerod*, derriere lesquels ceux de *S. Petersbourg* & de *Novogorod* en formerent encore une autre. Les Régiments de *Laudohn* & de *Bade-Bade* s'avancerent aussi pour soûtenir leurs Grenadiers.

Ce fut de cette maniere qu'on arrêta les ennemis, & que le combat devint égal. Ils firent néanmoins les plus grands efforts; leur Cavallerie avança même, & quoique par le desavantage du terrein elle souffrit bien plus qu'elle ne fut utile, l'Ennemi voulût risquer encore cette tentative; il se flattoit de regagner l'avantage par cette manœuvre; mais le Lieutenant Général *Comte Rumanzow* marcha avec nôtre Cavallerie, tandis que le Lieutenant Général Baron de *Laudohn* marcha avec celle d'*Autriche*, & bientôt ces Généraux culbuterent & mirent en deroute celle des *Prussiens*. Le Lieutenant Général Prince de *Lubomirsky* fit en même tems faire un mouvement aux Régiments de *Pieskow*; d'*Apscheron* & de *Wolegda*; je donnai ordre au Général Prince de *Wolkousky* de tirer de la premiere Division le premier Régiment de Grenadiers & celui d'*Asow*, & par la l'Infanterie ennemie fut aussi mise en desordre.

Pour le reparer les ennemis formerent une Colonne particuliere, tirée des derniers rangs de leur profonde Colonne, & chercherent à la porter derriere nôtre seconde Ligne, pour la mettre par ce moien entre deux feux & arrêter le secours qui nous venoit de nôtre droite. Le Général Major *Berg* & le Brigadier *van der Felden* empêcherent l'exécution de ce dessein, & le Régiment de *Siberie*, ainsi qu'un Bataillon de *Nischegerod*, qu'ils tirerent de la seconde Ligne de la premiere Division, mirent en fuite cette nouvelle Colonne & la disperserent presqu'entierement à l'aide de leurs pièces de campagne, de celles nommées *Einbörner* & des obusiers de *Schuwalow*, qu'on avoit distribués aux Régiments pendant la Bataille.

Le Roi de *Prusse* fit alors tout son possible pour faire du-moins sa retraite en bon ordre. Il ordonna à cet effet au Lieutenant Colonel *Biderbe* de faire charger par 2 Escadrons de Cuirassiers aux Gardes les Régimens de *Moscow* & de *Narwa*; mais les ennemis étoient si accablés de fatigue, que les seuls *Cosaques* de *Tochujetow* suffirent pour écraser ces 2 Escadrons qui perdirent leurs Etendarts & dont le Lieutenant Colonel, qui les commandoit, fut fait prisonnier.

Toute l'Armée *Prussienne* prit là-dessus bientôt la fuite. Elle fut poursuivie par le

le Lieutenant Général de *Laudohn* à la tête de sa Cavalerie & de la nôtre, & le Brigadier *Stojanow* & le Général-Major Comte de *Tottleben* la suivirent également, le premier par sa gauche avec son Régiment, & l'autre par la droite avec le reste des Troupes legères.

C'EST ainsi que finit cette sanglante Bataille, sur le succès de laquelle les ennemis avoient fondé leur espoir. Elle avoit commencé à 11 heures & demie, & elle a duré pendant 7 heures.

PENDANT qu'on étoit aux mains, un détachement ennemi, composé de quelques Bataillons & Escadrons, & qui avoit été laissé en arriere pour couvrir le Pont, penêtra jusqu'à *Francfort*, dans la ferme croïance que la Victoire se déclaroit pour le Roi de *Prusse*. Il entra dans cette Ville, & malgré les représentations du Magistrat, il y fit prisonniers 1 Major, 5 autres Officiers & 260 Soldats, qui à la réquisition de la Ville y étoient restés pour sa sureté. Ce détachement pilla aussi quelques Officiers blessés, qu'on avoit transportés à *Francfort*, ainsi qu'une partie du Bagage des *Autrichiens*, & sortit ensuite de la Ville. Cependant Mr. de *Finck*, Lieutenant Géneral *Prussien* mande au Brigadier Comte de *Bruce*, faisant les fonctions de Général-Major du jour, que toutes ces Troupes doivent être relâchées.

J'OSE

J'ôse assurer V. M. *Imperiale* que quand même il se seroit donné peut-être une Bataille plus glorieuse & plus complete, il n'y en auroit du-moins jamais eû où l'intelligence des Généraux & des Officiers, la valeur, l'intrepidité & la discipline du Soldat eûssent mérité plus d'éloges. Touts se sont rendus dignes de passer comme exemple à la postérité. L'envie d'ailleurs & la désunion, qui ne régnent que trop souvent dans des Armées composées de différentes Nations, n'ont rien moins que paru parmi nous, & le Corps des Troupes *Impériales* & *Royales* n'a semblé s'être joint à l'Armée de V. M. *Impériale*, qu'afin que les Troupes des deux Nations pûssent se donner des temoignages réciproques de leur valeur & apprendre au Monde que l'union & l'harmonie peuvent subsister entre les Troupes Alliées.

Nôtre Artillerie a conservé la réputation qu'elle s'est acquise à si juste titre dans toutes les occasions.

Le Général-Major de *Tottleben*, detâché à la poursuite des fuiards, a fait passer à ses *Cosaques* un marais, qui se trouvoit dans un Bois, pour couper par cette manœuvre la Cavalerie ennemie d'avec son Infanterie; il a fait ensuite toutes les dispositions pour faire attaquer par les Houssars & par 2 Escadrons de

Cui-

Cuirassiers du Régiment de S. A. *Impériale*, lequel s'est constanment distingué pendant toute cette mémorable journée. La Cavalerie ennemie apperçût à peine les *Cosaques*, qu'elle commença à vouloir se retirer; mais cela lui étoit devenu impossible. Elle fût attaquée en même tems par les *Cosaques* & les Houssars, & culbutée sur le champ avec perte de plusieurs tués & blessés par le feu de la Mousqueterie; on lui fit aussi beaucoup de prisonniers, & 20 *Cosaques* & 15 Houssars pousserent entre autres dans un marais un Escadron qui étoit separé des autres; lui prirent son Etendart, & l'obligerent à mettre bas les armes. Le Général *Laudohn* n'a pas rendu moins bon compte des ennemis. Il les a poursuivis l'espace de 2 miles, ou d'environ 15 werstes, & il n'a été arrêté dans sa poursuite que par la nuit.

On leur a pris durant leur fuite 10 pièces de Canon avec leurs Affuts & attirails, 446 Soldats, 3 Capitaines, 4 Lieutenans, 1 Cornette, & il y en a eu bien plus de tués & de dispersés.

Nos *Cosaques* & nos Houssars ont de plus fait prisonniers dans 2 Villages 4 Officiers & 236 Soldats, touts blessés à l'exception de 36. Le Général *Tottleben* m'a rapporté que le Brigadier *Kransnotschtschokow*, Mrs. *Popow*, *Dablsbin* & *Lukow-*

kowkin, Colonels de *Cosaques*, & Mrs. *Soritscb* & *Knas Amslecborow*, Colonels de Houssars, ont marqué la plus grande distinction.

QUANT à la perte que nous avons faite, elle est moins considérable que je ne l'ai cruë d'abord. Nous n'avons aucun Officier-Général tué, & nous n'avons de blessés que les Lieutenaus-Généraux Prince *Galizin*, *Olitz* & le Prince *Lubomirsky*; leurs blessures même ne sont pas dangereuses; il est cependant à désirer que d'aussi braves Officiers soient bientôt en état de servir. Les Brigadiers *Essen*, *Löbel* & *Bachmann* sont aussi legérement blessés, & il n'y a de tué de l'Etat Major que Mr. *Badberg*, Colonel du 5me Régiment de Mousquetaires. Au-reste nous ne comptons en tout depuis l'Officier jusqu'au Soldat que 2614 morts. Le nombre de nos blessés est grand; il monte à 10868 hommes; mais plusieurs de ce nombre le sont si legérement, qu'ils ont déja recommencé à servir, & quantité d'autres seront également rétablis dans peu. L'on a enterré sur le champ de Bataille 7627 hommes des Ennemis, & on leur à fait 4542 prisonniers, parmi lesquels 2 Lieutenants-Colonels, 1 Major, 8 Capitaines d'Infanterie, 1 de Cavallerie, 7 Lieutenans, 10 Sous-Lieutenans, 15 Enseignes ou Cornettes, & 121 Bas-Officiers. Nous avons de plus recueilli 2055

De-

Deserteurs, & ce nombre n'est encore rien en comparaison de ce qui s'est sauvé par la *Pologne*, & par d'autres endroits. Le Corps du Général *Laudohn* à 893 hommes tués, ou manquans, & 1398 blessés; ce Corps à pris aux Ennemis 6 piéces de Canon, 3 Drapeaux & 252 prisonniers, parmi lesquels 4 Officiers; & il a aussi recueilli 343 Deserteurs.

Voici au surplus la liste des Trophées, & autres choses, dont on s'est emparé: Drapeaux 26, Etendarts 2, Canons, independanment de ceux qui ont été pris par les Troupes *Autrichiennes* 171, savoir 85 piéces de 12 livres de balle, 15 de 6, 57 de 3, & 20 obusiers de 20, caissons à poudre 120, cartouches à boulets de 12 livres 3584, charges de 12 livres à tirer à cartouche 1205, boulets 1246, grenades 56, chargés de poudre 106, cartouches à boulets de 6 livres 539, charges de 6 livres à tirer à cartouche 180, cartouches à boulets de 3 livres 3953, charges de 5 livres à tirer à cartouche 666, bombes chargées pour les obusiers de 20 livres 506, charges à tirer a cartouche pour les mêmes 176, hallebardes 155, tambours de cuivre 157, cuirasses 405, fusils brisés & autres 10255, fourniments 875, autres plus petits 930, sabres 1260, bonnets de Grenadiers 2980, cartouches à mousquet 93000.

Nous avons d'ailleurs eû en Officiers

1 Co-

1 Colonel, 10 Capitaines, 17 Lieutenants; 27 Lieutenants en ſecond & 12 Enſeignes tués, 4 Colonels, 12 Lieut. Colonels, 14 Majors; 41 Capitaines; 66 Lieutenants; 84 Lieutenants en ſecond, 8 Ajudants & 30 Enſeignes dangereuſement bleſſés, 5 Colonels, 6 Lieut. Colonels, 6 Majors, 43 Capitaines, 47 Lieutenants, 72 Lieutenants en ſecond, 6 Ajudants & 28 Enſeignes, qui le ſont legérement, & 2 Capitaines, 4 Lieutenants, 4 Lieutenants en ſecond, 2 Enſeignes & 1 Chirurgien manquants.

Des actions pareilles a celles qu'on vient de lire ne doivent pas reſter ſans recompenſe. Auſſi tous ceux qui ont eu part à celle-ci en ont-ils reçu le juſte & glorieux ſalaire de notre Auguſte Souveraine. Cette Princeſſe a nommé le Comte de *Soltikoff* Feld-Maréchal de ſes Armées, le Prince *Galiczin*, Général en Chef, & le Prince *Wolkonsky*, Lieutenant-Général. Elle a envoyé à tous les Lieutenans-Généraux l'Ordre de *St. Alexandre*; & comme le Comte de *Panin* en étoit déja revêtu, il a reçu une belle Epée enrichie de brillans. Toute l'Armée aura 6 mois de paye, outre la ſolde ordinaire; & le Soldat ſera affranchi de toutes corvées pendant le reſte de ſa vie. *S.* M. Imp. *Czar.* a accordé des récompenſes particulieres au Gé-

Général de *Laudohn*, & aux Troupes qui sont sous son commandement a chaque Régiment desquelles cette Princesse a fait distribuer mille écus de gratification. Outre le Bâton de Maréchal, le Général Comte *Soltikoff* a été encore gratifié par cette Princesse d'une Terre de 60 mille roubles. Enfin, pour récompenser le zéle & la valeur des Généraux-Majors de *Stoffeln* & Comte de *Tottleben*, S. M. les a créés tous les deux Chevaliers de l'Ordre de *St. Anne.*

De la Haye.

Le 26 du mois passé, *Mohamet Rosiny*, Envoyé de l'Empereur de *Maroc* auprès de cette République, eut avec les cérémonies accoutumées, son audience publique des *Etats-Généraux.*

Le Comte d'*Affry*, Ambassadeur de S. M. *Très-Chrétienne*, a notifié aux *Etats-Généraux*, la naissance de la Princesse dont Madame la *Dauphine* vient d'accoucher. L. H. P. ont fait complimenter cet Ambassadeur à son Hôtel par trois Députés de leur Assemblée.

P. S. Dans le moment on recoit la Nouvelle que *Quebec*, Capitale du *Canada*, ou de la *Nouvelle-France*, dans l'*Amérique-Septentrionale*, a été pris par les *Anglois* le 18 du mois dernier.

F I N.

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & généralement tout ce qu'il y a de plus curieux, pour le

Mois de Novembre 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.



A LA HAYE, Chez
FREDERIC-HENRI SCHEURLEER,
Libraire proche la Cour, sur le coin du Cingel.
M. D CC. LIX.
Avec Privilège.

AVERTISSEMENT.

Conformément aux AVERTISSEMENTS qui en ont déja été donnés dans les MERCURES précédents, le Libraire soussigné declare que, à commencer par le present Mois de cette *Année* 1759. jusqu'à la fin du *Mois* de *Juin* inclus, personne ne poura avoir son susdit JOURNAL, commençant avec le *Mois* de *Novembre* 1686. jusqu'à la *fin* de l'Année 1750. inclusivement, qu'à raison de *cinq sols* par chaque *Mois*, ou *trois florins* par chaque *Année*, argent courant de *Hollande*, & cela *in albis*, *ou* en blanc.

Pour ceux qui commenceront avec le *Mois* de *Janvier* 1751. jusqu'à l'*An* 1756 inclus, ils payeront a raison de *quatre sols* par chaque *Mois*, & en blanc, argent courant de *Hollande*.



P. S. Les personnes qui souhaitent honorer le susdit *Libraire* de leur Correspondance seront très-bien servies, & exactement, selon leurs ordres. Elles sont priées d'afranchir leurs Lettres *pour la premiere fois* (franco Hollande) ce qui ne sera plus pour la suite, connoissant une fois leur écriture.

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & ce qu'il y a de plus curieux pour le

Mois de Novembre 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat,

NOUVELLES DE TURQUIE ET D'AFRIQUE.

De Constantinople.



LE Grand-Seigneur, qui depuis quelque têms se trouve à *Besiktacby*, magnifique Maison de plaisance située sur les bords de la *Mer-Noire*, doit quitter dans peu ce séjour

delicieux, pour aller passer l'arriere-saison à son Palais de *Cazagatz*.

Le *Capitan Bacha*, ou Chef des Forces Navales de cet Empire, a eu le malheur d'encourir la disgrace de Sa Hautesse, qui a nommé pour le remplacer dans ce poste important l'*Aga* les *Janissaires*, lequel a été en même tems fait *Pacha* à trois Queuës.

La Sublime *Porte* ayant été informée que le Consul qui réside à *Salonique* de la part de la petite République de *Raguse* avoit dernierement été massacré le soir, comme il se retiroit chez lui, & que le Consul de *Naples*, qui l'accompagnoit, avoit aussi été blessé, elle a envoyé ordre au Gouverneur de ladite Ville de faire les perquisitions les plus exactes, pour decouvrir les auteurs de cet assassinat, & les punir à la derniere rigueur.

La Maladie Contagieuse, qui avoit recommencé dernierement a faire du ravage en cette Capitale, ainsi que dans ses Fauxbourgs, y a enfin totalement cessé, & l'on a la satisfaction d'apprendre qu'elle ne regne maintenant que très peu en divers en-

endroits des *Echelles du Levant* qui s'en trouvoient infectés.

Au moment que chacun croyoit ici que l'*Aga* des *Janiſſaires*, nommé tout récemment *Pacba* à Trois Queuës, alloit être pourvû de l'important Emploi de *Capitan-Pacba*, il a été diſgracié, & relegué à l'Iſle de *Lemnos*. On a en même tems mis le ſcellé ſur tous ſes Papiers, ainſi que ſur ceux du *Capitan-Pacba*. La Charge de celui-ci, dont l'exercice a été proviſionellement confié à un certain *Aâulkierim-Capudan*, eſt, à ce que l'on prétend, deſtinée pour *Huzein-Pacba*, Gendre du Sultan & actuellement Gouverneur d'*Urſa*.

Le fameux *Bekir-Effendi*, qui a été autrefois revetu de l'emploi de *Reis-Effendi*, & de celui de *Kyabia-Bey*, & depuis un certain tems avoit été envoyé en exil, vient d'en être rappellé, & il ſe trouve même déja ici, ſans que l'on publie encore rien touchant les motifs qui ont engagé le Grand-Seigneur à le faire revenir.

En conformité des ordres de Sa Hauteſſe, on vient d'augmenter conſidérablement les droits de ſortie qui avoient coutume de ſe percevoir ſur

le Tabac qui se transporte de ces Cantons-ci-dans les Païs étrangers.

Le *Grand-begi-Bachi*, ou Directeur-Général des munitions de guerre de cet Empire, vient d'être démis de son Emploi, dans lequel il est remplacé par *Hussein-Aga*, qui étoit ci-devant *Sipahilar-Agassi*, ou Chef du Corps des *Spahis*.

Le *Tefterdar-Effendi*, ou Grand-Trésorier, qui depuis un certain tems avoit encouru la disgrace du Grand-Seigneur, & été relegué dans une des Isles de l'*Archipel*, vient d'obtenir de Sa Hautesse la permission de quitter le lieu de son exil, pour revenir en cette Capitale, où on l'attend de jour à autre. On ne doute point qu'à son retour il ne soit derechef pourvû de quelque Emploi d'importance.

Le Sultan a rendu le 21 du mois de Septembre un Edit, par lequel il est expressément enjoint au *Cadi*, ou Juge de *Galatha*, de faire dresser une note exacte du nom, des qualités & facultés de tous les étrangers qui, comme *Francs*, ou *Chrétiens*, habitent le susdit Fauxbourg & ses environs, ainsi que les divers Villa-

ges

ges & Hameaux ſitués le long du Canal de *Galatba* juſqu'à l'endroit où ſes eaux ſe jettent dans la *Mer-Noire*; comme auſſi de prendre une Liſte fidelle de tous ceux d'entre ces mêmes *Francs*, ou *Chrétiens*, qui ont contracté des mariages avec des Femmes ou Filles nées ſujettes de la Sublime *Porte*. On ne ſait point encore au juſte ce qui peut avoir engagé Sa Hauteſſe à donner de pareils ordres, à l'occaſion deſquels les Miniſtres qui réſident ici de la part des Puiſſances *Chrétiennes* ont déja fait diverſes repréſentations.

D'Alger.

Le 10 Septembre dernier, il arriva ici de *Conſtantinople* un *Capigi-Bachi*, chargé d'un Decret du Grand-Seigneur, par lequel Sa Hauteſſe enjoignoit au Dey & au Divan de faire ſans aucun délai relâcher un Navire dont un de nos Corſaires s'étoit dernierement emparé ſous Pavillon de *Raguſe*. Mais quelque précis que fuſſent la-deſſus les ordres du Sultan, on n'y a pas eu le moindre égard, & celui qui les avoit apportés eſt repar-

ti le 24 pour aller faire rapport du mauvais ſuccès de ſa Commiſſion.

De Rome.

DANS le Conſiſtoire tenu dernierement pour la promotion des nouveaux Cardinaux, le Pape ouvrit la ſéance par propoſer l'Archevêché de *Nicée* pour Monſ. *Odeſcalchi* & l'Evêché de *Rimini* pour Monſ. *Valenti.* S. S. propoſa encore quelques autres Egliſes; & quelques Cardinaux propoſerent également differents Evêchés & Abbayes Conſiſtoriales. Le Pape addreſſa enſuite au *Sacré Collége* le Diſcours ſuivant.

VÉNÉRABLES FRÉRES,

Il y a environ 15 mois que Vous Nous avez deferé l'épineuſe Adminiſtration du ſuprême Gouvernement tant Eccleſiaſtique, que Temporel. Nous ne l'acceptâmes que malgré Nous; & malgré nôtre peu de merite, Nous avons dejà eü le tems d'y reconnoitre que le nombre & le poids des ſoins & des difficultés, qui y ſont attachés, repondent non ſeulement à nôtre attente; mais que même pour dire mieux ils la ſurpaſſent de beaucoup & ſont au deſſus de tout le pouvoir des

des forces humaines. Aussi après le secours du Ciel, Nous avons senti que Nous ne pouvions en avoir d'autre, dans l'état de nôtre foiblesse, que de la cooperation & des conseils de vos Fraternités, qui entrant dans la partie de nos sollicitudes, & apportant les fruits de vôtre sagesse & de vôtre expérience dans les affaires publiques, contribués à leur bien être, Nous aidés à en discerner la nature, dirigés nos vuës, soûtenés nôtre infirmité, & calmés les anxietés de notre esprit.

Dés le commencement de nôtre Pontificat Nous eumes la douleur de trouver le nombre de vôtre Collége diminué par la mort de plusieurs grands Hommes qui étoient l'ornement & de vôtre Assemblée & de l'Eglise Romaine, & qui contribuoient puissanment à leur utilité. Depuis quelques mois Nous avons de nouveau été obligés de pleurer la perte de plusieurs de vos Frères qui étoient au dessus de tout éloge. Toutes ces pertes Nous font apprehender avec raison que Vous ne soiés surchargés de soins & de travaux, & que par-là les affaires de l'Eglise & du Public ne souffrent un domage notable. Nous avons donc senti qu'il étoit necessaire de tourner nôtre attention à reparer ces facheuses pertes. Mais Nous étions persuadés que c'étoit-là l'un des plus difficiles devoirs de nôtre Dignité. Nous en fûmes encore plus intimement convaincus lorsque Nous Nous

 appli-

apliquâmes à vouloir proceder à cette nomination. Nous ne cessâmes donc pas d'implorer le Tout-Puissant par les prieres les plus ferventes, afin qu'il daignât Nous diriger dans une affaire aussi importante, & qu'il la rendit entierement avantageuse à la gloire de son propre Nom, à l'ornement de l'Eglise Romaine, & *à l'utilité de toute la République Chrêtienne.*

Le *tems étant arrivé où l'on célébroit le jeûne solemnel du septième mois, & où l'on supplioit le Dieu de Lumieres pour la digne élection des Ministres de l'Eglise, Nous avons cherché dans les Congrégations Ecclésiastiques ceux qui s'y distinguoient par l'integrité de leurs mœurs, leur sagesse & leur savoir, par leur expérience dans les affaires, la longueur de leurs travaux, & les services qu'ils avoient rendus au Siege Apostolique. Entre plusieurs que Nous avons trouvés dignes d'une telle place, Nous en avons choisi autant qu'il en manque, pour remplir entierement le nombre vacant dans votre* Collége, *& que Nous esperons dans le Seigneur pouvoir être réputés dignes d'être associés à vos travaux & de pouvoir soûtenir avec Nous le pesant fardeau des affaires Ecclesiastiques & Temporelles par leurs actions, leurs conseils, leurs paroles & leurs exemples.* A ces Causes &c.

Le Pape créa ensuite les nouveaux Car-

Cardinaux avec les formalités & ſelon la formule uſitées. S. S. finit par leur aſſigner le rang qu'ils tiendroient, & il eſt ſelon l'ordre ſuivant.

CARDINAUX-PRETRES: *Roſſi*; *Crivelli*; *Merlini*; *Acciajuoli*; *Gualtieri*; *Spinola*; *Odeſcalchi*; *Veroneſe*; *Valenti*; *Caſtelli*; *Buſſi*; *Fantuzzi*; *Orſi*; *Guglielmi*; *Furietti*; *Conti*; *Antonelli* & *Ganganelli*.

CARDINAUX-DIACRES: *Carraccioli*; *Perrelli*; *Colonna* & *Corſini*.

CETTE Promotion a fait vaquer une immenſité de Places ſoit dans la Maiſon du Pape, ſoit dans les differents Tribunaux, ſoit dans d'autres départements. S. S. en a pareillement diſpoſé. Le Cardinal *Roſſi* eſt Préſident de la Congrégation du Concile; le Cardinal *Odeſcalchi* Vicaire de *Rome*; le Nonce de *Lucerne* Majordome; celui de *Pologne* Auditeur General; Mr. *Pamphili* va en qualité de Nonce a *Paris*; Mr. *Pallavicini* en *Eſpagne*; Mr. *Lucatelli* à *Naples*. M. *Boſchi* eſt Maitre de Chambre; M. *Canale* eſt Tréſorier Général M. *Buonaccorſi* Secrétaire des Evêques & Réguliers; M. *Simonetta* Secrétaire du Concile; M. *Mara-*

foſcbi de la *Propaganda*, & M. *Vincentini* du Gouvernement. Le Patriarche *Calini* a été nommé Commandeur du S. Eſprit; M. *Veterani* Aſſeſſeur du *S. Office*; Mrs. *Zelada* & *Riminaldi* Auditeurs de *Rote*; M. *Giordani*, Archevêque de *Nicomedie*, Vice-Gerent; M. *Forti*, Promoteur de la Foi &c.

Le Pape a rendu une Ordonnance tendant à faire exécuter les Sanctions Canoniques contre les Eccléſiaſtiques qui ſe mêlent d'Emplois, de Négoce, & d'autres Profeſſions incompatibles avec leur caractere. L'ouverture de la *Sacrée Rote* s'étant faite le 1er. du mois dernier, le St. Pere y preſcrivit des Réglemens ſur quelques nouvelles Ordinations, même rélatives à la Bulle de *Benoit XIV*.

Le Nonce qui réſide en *Portugal* a envoyé au Pape un gros paquet de Lettres dont S. S. ne paroit pas fort ſatisfaite. On ſçait que ce paquet renfermoit pluſieurs Ecrits *Portugais*, & nommément un Exemplaire imprimé d'un Edit de S. M. *Très-Fidèle*, datté du 3 Septembre dernier.

On a appris que le Gouvernement

de

de *Gènes* a révoqué, par un Decret du 29 du mois de Septembre, le bannissement des *Capucins*. Le Général de ces Religieux avoit addressé aux Chefs de la Républipue une Lettre très-soumise, dattée de *Florence* le 25 du même mois. *Je n'ai point d'expression* (leur disoit-il) *qui puisse rendre la vive douleur dont j'ai été pénêtré en aprenant que les très-humbles représentations faites de ma part à Vos Sérénités par le P. Provincial avoient excité votre indignation, au lieu d'émouvoir votre pitié pour mes fautes involontaires. J'espere néanmoins que Vos Sérénités verront dans les marques reïtérées de ma soumission combien je suis disposé à faire tout mon possible à l'avenir pour mériter leur aprobation. Je déplore bien amérement l'instant fatal où j'eus la foiblesse de répondre aux deux dernieres Lettres du rebelle* Paoli, *& de condescendre à ses instances, au lieu d'en faire part à Vos Sérénités par le Ministere du P. Provincial, ainsi que je le devois. Dès que je serai de retour à* Rome, *je ne manquerai pas de faire parvenir à Vos Sérénités toutes les Lettres que j'ai reçues de* Paoli. *Quelques cha-*

chagrins que mes Religieux de Corse ayent à essuyer de la part de ce Rebelle, je me conformerai exactement à vos ordres Souverains, persuadé que vous obéir c'est remplir les devoirs de ma charge, & suivre mon saint Institut. . . .

Le Général écrivit au Pere Provincial de la *Bastie* une Lettre d'*Obédience* de la même datte, par laquelle non-seulement il révoque les pouvoirs de Commissaire accordés au P. Pierre-Paul d'*Altiani*, à la sollicitation du Chef des Rebelles, mais encore il enjoint à chaque Religieux de travailler, comme il convient, à la conversion des Peuples & de les ramener par ce moyen à l'obéissance qu'ils doivent à leur Prince légitime. Enfin il menace de punir sévérement ceux qui s'écarteront d'un devoir si essentiel à leur profession. Cette Lettre, jointe à la précédente, a satisfait la Sérénissime République.

Le Cardinal *Portocarrero* ayant reçu ordre de S. M. *Catholique* de notifier au Pape son départ de *Naples* pour l'*Espagne*, cette Eminence alla sur le champ à *Castel Gandolfo*, ou étoit

étoit alors S. S. exécuter ſa commiſſion. On dit qu'en même tems Elle a demandé l'Inveſtiture pour le nouveau Roi des *Deux-Siciles*.

Mr. *Ferroldi Alberoni*, Sécrétaire de la Congrégation de l'*Immunité*, Neveu du feu Cardinal *Alberoni*, eſt décédé le 11 du mois dernier. Par cette mort, le Séminaire de *Plaiſance* entre en poſſeſſion d'un riche héritage dont le Cardinal avoit laiſſé l'uſufruit à ſon Neveu.

De Naples.

Avant que la Cour prit aucun parti ſur la nomination du Succeſſeur à cette Couronne, Mr. de *Tanucci*, Secrétaire d'Etat, expédia, comme on l'a dit, le 24 Septembre dernier, de la part du Roi, aux Commiſſaires nommés par S. M. pour décider de la capacité, ou de l'incapacité, du Prince Royal, ſon fils ainé, l'Ordre que voici. Comme le cas eſt tout à fait extraordinaire, cette Pièce & celle qui la ſuit, ſont très-intéreſſantes, & peut-être les ſeules de ce genre qu'on ait jamais publiées.

Le *Roi, notre Seigneur, après avoir ſurmonté en partie la profonde douleur que lui à cauſé la perte de ſon bien-aimé Frère*

le

le Roi Ferdinand VI., *a senti la necessité de passer en personne au Gouvernement de la Monarchie d'*Espagne. *& comme selon l'esprit de quelques Traités, conclus dans le cours de ce Siécle, la Souveraineté d'*Espagne *est incompatible avec celle d'*Italie *dans une seule* personne, *S. M. a résolu de disposer de la Souveraineté Héréditaire des* Deux Siciles *de la maniere, & sur le pied le plus conforme à la Nature, à la Loi, ainsi qu'au bonheur, & à la tranquillité du Genre humain; Mais dans cette disposition S. M. s'est vuë arrêtée par l'état deplorable de l'esprit de son Fils ainé. Cet état, depuis l'enfance de ce Prince, a été un grand sujet d'affliction pour le Roi; mais il le devient bien plus encore dans cette circonstance si scabreuse.*

S. M. a des preuves continues & claires de l'imbecillité de ce Prince, & qu'elle est perpetuelle, constante, & desesperée, de façon qu'humainement parlant il ne reste rien qui puisse flatter & soutenir l'espérance paternelle.

Cependant S. M. se trouvant Père, & se voyant dans la nécessité d'exercer les fonctions de Juge & d'Arbitre établi de Dieu dans sa Famille & pour le bien de ses Etats, s'est determinée à se munir du conseil, & de l'assistance d'un nombre de personnes qui sont les plus qualifiées par leur sagesse, par l'opinion generale que l'on a d'eux, par les digni-

dignités dont ils sont revêtus, & enfin par l'expérience qu'ils ont acquise.

Tels sont le Gouverneur des Princes ses Fils, tous les Conseillers d'Etat; Don Alfonse Clément Artozqui, *non seulement comme désigné par le Roi* Catholique *son Ministre Plénipotentiaire en cette Cour, mais encore Conseiller Actuel du* Conseil Royal *& Suprême, ainsi que de la Chambre de* Castille; *le Président du Conseil avec touts les Corps de* Rote, *les Conseillers de la Chambre de* Ste. Claire, *touts les Conseillers de la Jointe de* Sicile, *le Lieutenant de la Chambre*; Don François Boniore, *Premier Medecin du Royaume de* Naples *& de S. M*; Don Emanuel della Rusa, *Medécin de la Reine, & les Medécins* Don Cesar Cirique, Don Thomas Pinto, Don François Serrao, & Don Dominique San Severino.

S. M. veut, „ que ce Corps considé-
„ rable de l'Etat interroge librement &
„ pleinement les domestiques du Prince,
„ & à telles heures du jour qu'il lui pa-
„ roitra nécessaire & convenable; Qu'il
„ observe les mouvemens, les gestes,
„ les paroles, les propositions & les ré-
„ ponses de cet infortuné Prince, & qu'a-
„ près avoir médité sur la suite, & l'en-
„ chainement des réponses & des obser-
„ vations continues, il forme son juge-
„ gement sur l'état de capacité, ou d'in-
„ capa-

„ capacité, où se trouve l'esprit de S. A.
„ R. rélativement aux actions humaines
„ qui servent à distinguer la raison de la
„ démence".

J'expédie cet Ordre sacré à V. Exc., pour que vous l'exécutiés, conjointement avec les sus-nommés, particulierement avec le Prince de San-Nicandro.

Donné au Palais, le 24 Août 1759.

BERNARDO TANUCCI.

VOICI quelle a été la réponse *faite* à cet Ordre par les Commissaires nommés par S. M. pour l'examen de cette importante affaire.

Préavis des Commissaires sur l'état du Prince-Royal.

SACRÉE ROYALE MAJESTÉ CATHOLIQUE,

„ SIRE, en exécution de l'Ordre de
„ Votre Majesté *Catholique* datté du 24
„ Août dernier, après nous être fait re-
„ présenter le Prince Royal *Don Philip-*
„ *pe* dans un Apartement séparé & choisi
„ par le Prince de *San-Nicandro* son
„ Gouverneur, afin qu'il nous fût libre à
„ tous de lui rendre nos respects & de
„ l'examiner sur les points prescrits par
„ V. M., nous avons examiné pendant
„ plusieurs jours, à différentes reprises, &
„ avec la plus scrupuleuse exactitude, les
„ gestes, les mouvemens, & les réponses
„ de

„ de S. A. R. qui ſouvent ont été très-
„ laconiques & douteuſes. Enfin toutes
„ perquiſitions faites & informations pri-
„ ſes de ſes Domeſtiques, nous avons
„ jugé que l'état actuel de l'eſprit du
„ Prince-Royal étoit celui d'un vérita-
„ ble imbécile, incapable de tout raiſon-
„ nement néceſſaire pour la régle des
„ actions civiles & humaines. Voilà no-
„ tre ſentiment, que nous préſentons
„ humblemens à V. M., en y joignant
„ l'Avis unanime des 6 Médecins qu'El-
„ le a nommés. Dieu veuille conſerver
„ V. M. pour la conſolation de tou ſes
„ fidèles Sujets!

AVIS DES MEDECINS SUR L'ETAT DU PRINCE-ROYAL.

„ EN conſéquence de l'Ordre Souve-
„ rain & très-reſpectable du Roi, notre
„ Seigneur, en date du 24 Août de l'an-
„ née courante 1759. par lequel il nous
„ eſt enjoint de viſiter librement le Prin-
„ ce Royal Don *Philippe*, Fils aîné de
„ Sa Majeſté, toutes les fois, à tel jour,
„ & à telle heure que nous le jugerions
„ le plus convenable pour nous inſtrui-
„ re, d'interroger les Domeſtiques & les
„ Aſſiſtans de S. A. Royale, en un mot
„ de faire tout ce que nous jugerions le
„ plus propre à nous faire connoître, &

„ juger

„ juger dans quel état se trouve ce Prin-
„ ce du côté de l'esprit & de la capacité;
„ en nous concertant particulierement à
„ cet égard avec le Prince de *San-Ni-*
„ *candro*, Gouverneur des Enfans du
„ Roi; nous avons apporté toute l'atten-
„ tion, & tout le soin possible pour nous
„ acquiter de cette Commission.

„ Le 27. Août, nous nous sommes
„ rendus à l'Appartement du Palais du
„ dit Prince Gouverneur, pour nous in-
„ former, & apprendre de lui de vive
„ voix ce qui du passé pourroit servir à
„ nous éclairer & à nous guider. Après
„ avoir pris notice des Observations, tant
„ du Prince de *San Nicandro*, que des
„ autres personnes que les différentes
„ parties du service attachent journelle-
„ ment autour de Son Altesse Royale,
„ nous fumes introduits le 29 dans l'Ap-
„ partement qu'occupe le jeune Prince
„ Royal; & depuis ce tems-là nous
„ l'avons été voir tous les jours, à diver-
„ ses reprises pendant la journée, tantôt
„ seuls, tantôt en compagnie, divisant
„ & variant les partis entre nous, & à
„ diverses heures du jour. Nous avons
„ fait à S. A. R. les questions les plus
„ proportionnées, les plus claires, & les
„ plus familieres; & nous en avons fait
„ de plus profondes & de plus recher-
„ chées à ses Domestiques de tout rang;

„ &

„ & voici le résultat de ces perquisitions, „ & de l'inspection exacte de la façon „ d'agir de ce Prince, de ses mouve- „ mens, & des choses dont il s'occupe „ pour l'ordinaire.

„ Il est de beaucoup plus petit qu'il „ ne convient à son âge, étant dans le „ cours de sa treisième année, quoique „ le Roi son Père & la Reine sa Mère „ soient d'une bonne stature, & que, „ dans tous les autres Enfans de Leurs „ Majestés, on reconnoisse, à propor- „ tion du tems de leur naissance, tout „ ce que l'on peut désirer pour la forme „ & la croissance. D'ailleurs nous avons „ reconnu clairement de l'embarras, & „ comme une espèce d'attraction, dans „ tous les Membres de S. A. Royale; A „ la vérité, Elle peut les mouvoir & s'en „ servir, comme Elle le fait en toute „ occasion. Cependant, dans ces mou- „ vemens & dans ces gestes, les Mem- „ bres paroissent visiblement en quelque „ sorte noués; & l'on remarque un cer- „ tain embarras dans la manière extraor- „ dinaire & forcée dont ils se plient: ce „ qui est sur-tout visible dans le mouve- „ ment des bras, des mains, & des jam- „ bes. Son Alt. R, porte le coû un peu „ coûrbé en avant, & la tête baissée, „ comme le font ceux que la lumiére, „ quelque foible qu'elle soit, incommo- „ de,

„ de: ce qui auroit pu faire soupçonner
„ qu'il manquoit quelque chose à l'or-
„ gane de la vuë, d'autant plus qu'il est
„ évident que le Prince est incommodé
„ de Strabisme, & que les yeux lui pleu-
„ rent souvent & sont chassieux, sur-tout
„ l'œil gauche.

„ CEPENDANT on ne peut point dire
„ que S. A. R. soit véritablement privée
„ de la faculté de voir: nous avons eu,
„ & par nous mêmes, & par le raport
„ des Assistans, des preuves & des mar-
„ ques très sures du contraire. Son Alt.
„ R. distingue sans contredit suffisam-
„ ment tous les objets, leur couleur, &
„ leur situation.

„ A ceci l'on peut ajouter que,
„ dans les fonctions naturelles d'aspect &
„ de sensations les plus communes, ce
„ Prince paroît indifférent pour les cho-
„ ses qui lui conviennent, & quelquefois
„ trop vif & trop violent; mais ces pas-
„ sions pour la plûpart ne sont point
„ réglées par la raison. La réfléxion du-
„ moins n'y a aucune, pas même la moin-
„ dre, influence. C'est ainsi qu'il a, sans
„ qu'on puisse en remarquer la cause,
„ une répugnance insurmontable contre
„ quelques alimens très-ordinaires & d'un
„ goût commun, comme les fruits de tou-
„ te espèce, la douceur, &c. & il n'y a
„ pas moyen, de quelque façon que l'on

„ s'y

„ s'y prenne, de le porter à s'éloigner
„ d'un ſeul point de ſa fermeté conſtante
„ à cet égard.

„ Tout bruit, ou tout ſon, le frap-
„ pe, & le diſtrait, à quoi qu'il puiſſe
„ ſe trouver occupé: Mais l'effet du ſon
„ en lui eſt le même, ſoit que le ſon ſoit
„ régulier, harmonieux & doux, ſoit
„ qu'il ſoit bruyant & déſagréable. Il
„ ſourit, & cela toutes les fois que l'ouïe
„ eſt frappée. On le voit ſourire très-
„ ſouvent, ſoit par des mouvemens in-
„ ternes ſpontanés inconnus aux Aſſi-
„ ſtans, ou pour des bagatelles & par
„ des impreſſions de nulle conſidération.
„ D'un autre côté, ſoit qu'il ſouffre ac-
„ tuëllement quelque légère incommodi-
„ té, ou par quelque cauſe interne in-
„ connuë, il pleure ſouvent; &, ſi l'in-
„ commodité eſt plus forte, ou qu'il ſe
„ trouve ainſi diſpoſé, ou par quelque
„ autre cauſe, il ſe met en fureur, ſe
„ fait violence à ſoi même, à ſes habits,
„ quelquefois même à ceux qui ſont au-
„ tour de lui. Ces derniers cas ſont ra-
„ res; &, dans les premiers, il rentre
„ bientôt dans un état d'indifférence:
„ de ſorte que l'on peut dire que l'im-
„ preſſion que le plaiſir & le déplaiſir
„ font ſur l'eſprit du Prince n'eſt point
„ forte, ni de durée, & qu'il eſt entiè-
„ rement inſenſible à ces diſpoſitions

„ qui

„ qui résultent des principes & des en-
„ seignemens de politesse & de civilité.

„ Il ne fait pas paroître la moindre
„ notion de ce qui procède de la con-
„ noissance de la Société. Outre les Do-
„ mestiques dévoués à son service, qu'il
„ connoit, qu'il distingue, & qu'il nom-
„ me à l'occasion, il ne se soucie, ni ne
„ fait cas de qui que ce soit, pas même
„ de ceux que l'*habitude ou d'autres mo-*
„ *tifs devroient lui faite discerner.*

„ Dans les percussions simples & lé-
„ gères, on lui remarque quelque senti-
„ ment & quelque connoissance superfi-
„ cielle & passagére. Il a de la mémoire
„ à certains égards, mais non pas à tous.
„ Il se ressouvient des Noms, ainsi que
„ nous l'avons dit; mais des faits & des
„ lieux, il en parle quelquefois, à pro-
„ pos & hors de propos. Quant à la mé-
„ moire, pour apprendre & retenir la
„ figure, il n'a jusqu'ici pas été possible
„ de la lui cultiver le moins du monde.
„ Aussi, n'a-t'il pu rien apprendre des
„ mistères de notre Sainte Religion. Ain-
„ si l'on peut dire que ce Prince n'a
„ ni la faculté, ni la vigueur, nécessai-
„ res pour réflêchir, juger, combiner &
„ arranger les idées, moins encore pour
„ discourir & raisonner d'une manière
„ suivie, quoique, vu son âge, & le soin
„ que l'on a pris de l'instruire, on au-
„ roit

„ roit déjà dû s'appercevoir de quelque
„ progrès.

„ A toutes les demandes qu'on lui fait,
„ quelques claires, ſimples, & courtes
„ qu'elles ſoient, il répond quelquefois
„ en peu de mots; mais il n'eſt pas cer-
„ tain que ſa réponſé ſoit juſte, d'au-
„ tant plus que ſouvent il ne fait que
„ répéter les dernières paroles de la
„ queſtion. Nous en avons des exemples
„ & des preuves ſans nombre, tant par
„ nos propres obſervations, que par le
„ raport des Domeſtiques.

„ Il s'occupe continuellement à des amu-
„ ſemens d'enfant, ſouvent des plus ru-
„ des, & il paroit y prendre plaiſir: il
„ varie quelquefois, & paſſe d'une choſe
„ à l'autre. Bien entendu que tout ce
„ que nous avons dit jusqu'ici eſt ſujet
„ à la variation, plus ou moins, comme
„ dans les perſonnes ſaines. Ce Prince
„ eſt quelquefois plus tranquile, d'au-
„ trefois plus éveillé, tantôt plus agile,
„ tantôt moins, & ainſi du reſte.

„ Or, comme ce Prince, dans l'on-
„ zième mois de ſon âge, a commencé
„ à avoir de violentes attaques Epilepti-
„ ques, qui depuis ſe ſont réïtérées très-
„ ſouvent, tantôt plus, tantôt moins fortes,
„ nous n'héſitons point d'affirmer qu'une
„ cauſe ſi puiſſante a pu déranger conſi-
„ dérablement les organes intérieurs du

„ Corps, ou le principe des Nerfs, du-
„ quel dépendent la vigueur & les facul-
„ tés de l'Ame, lesquelles mutations or-
„ ganiques n'ont pu jusqu'à présent se
„ remettre & se rétablir ni par l'âge, ni
„ par les remedes fréquens & diversifiés,
„ ni par quelque mouvement spontané
„ de la nature, qui depuis quelques an-
„ nées a évacué fort long-tems une quan-
„ tité considérable d'*humeur séreuse*
„ corrompuë.

„ A CES CAUSES, & suivant l'ordre très
„ respectable de Sa dite Majesté, nous
„ reconnoissons, comme très juste & très-
„ fondé le jugement qu'Elle a fait, quel-
„ que affligeant qu'il soit pour son cœur
„ paternel, après tant d'années de soins
„ & d'observations: savoir que le Prince
„ Royal Don *Philippe*, son Fils aîné, se
„ trouve dans le cas d'une si grande im-
„ bécilité, qu'Elle ne sauroit penser à
„ disposer en sa faveur comme il con-
„ viendroit à la nature, au devoir, & à
„ la tendresse paternelle.

„ Nous ne saurions concevoir la moin-
„ dre espérance que le Prince puisse,
„ par l'âge, ou par quelque autre muta-
„ tion naturelle, être jamais rétabli dans
„ un état de santé & de bon sens désira-
„ ble.

I. *Parce que la maladie est surement or-*
ga-

ganique, & réside dans les principales Parties solides.

II. *Parce que, dans l'espace de tant d'années, & après tant de Remedes & d'évènemens, & les Accès Epileptiques ayant cessé depuis quelque tems, on ne voit pas que l'on ait le moins du monde avancé: Il semble au contraire que la maladie ait plutôt empiré.*

III. *Parce que, supposé que l'on pût en quelque manière réüssir à diminuër le mal, il se trouve à un tel dégré, & le Prince est si éloigné d'avoir l'esprit sain & succeptible de raison, qu'il seroit toujours très difficile de parvenir à son entier rétablissement.*

„ C'est tout ce qui nous a paru pou-
„ voir être dit, après la plus scrupuleu-
„ se réflexion, & avec la plus grande
„ sincérité, dans un Jugement si grave
„ & si important: Le soumettant &c.

Le Roi ayant reçu la Nouvelle de sa Proclamation solemnelle, faite à *Madrid* le 11 du mois de Septembre, S. M. donna ses ordres pour que son avénement au Trône des *Espagnes* & des *Indes* fût aussi célébré ici avec toute la magnificence possible. Il y a eû en conséquence le 4, le 5, & le 6 du mois dernier, grand *Gala*, illumination generale au Palais Royal, aux Châteaux, par toute la Ville, dans les Eglises & autres Edifices publics où les Portraits de LL. MM. fû-

rent exposés sous des Daïs richement ornés.

Le 4, le Roi & la Reine admirent aux Baise-mains les Elus de la Ville, les Généraux, le Ministère, & la Noblesse, qui touts avoient les habits les plus riches & du plus grand goût. Le même jour, le Roi revêtit des Marques de l'Ordre de la Toison d'Or son troisième Fils. Le Marquis *Tanucci*, *Secrétaire d'Etat*, donna ensuite un splendide repas aux Généraux de la Flotte *Espagnole* & à plusieurs Seigneurs *Napolitains*, *Siciliens*, & *Romains*. Le soir, ainsi que le lendemain 5, touts les Théatres furent ouverts, & les Ministres Etrangers, les Officiers *Espagnols*, & toute la Noblesse se rendirent assidument à ces spectacles.

Le 6, le Roi *Catholique*, ayant fait assembler le Conseil d'Etat, les Elus, les Députés du Royaume de *Sicile*, la Jointe de ce Royaume & le Tribunal de la Chambre de *Ste Claire*, se plaça sur le Trône, & y fit asseoir à ses côtes le troisième Infant. S. M. fit publier alors de la façon la plus solemnelle sa Renonciation, en faveur de l'Infant Don *Ferdinand*, à la Couronne & aux Domaines des Royaumes des *Deux Siciles*, le déclarant en même tems Roi & légitime Souverain de ces deux Royaumes. Après cet Acte solemnel, qui fit verser des larmes à touts le

Assi-

Assistants, les deux Rois se leverent & se rendirent au Palais de *Capo di monte*. De-là le Roi & la Reine *Catholiques* allerent s'embarquer avec les Infants & Infantes sur l'Escadre combinée d'*Espagne* & de *Naples*. Au moment de l'embarquement de LL. MM. & de LL. AA. Royales, on fit une triple décharge de touts les canons.

Le 7, à 8 heures du matin, la Flotte fit voile par un vent des plus favorables. Elle étoit précédée par les Galéres de la Religion de *Malte*. Nous faisons des vœux pour l'heureux succès du voyage de LL. MM. & rendons graces au Ciel du précieux gage qu'Elles nous ont laissé.

Le Roi d'*Espagne*, avant son départ, & avant d'élever au Trône des *Deux-Siciles* nôtre Roi *Ferdinand*, créa, en qualité de Grand Maitre de l'Ordre de *S. Janvier*, vingt un Chevaliers dudit Ordre dont voici les noms & qualités: sçavoir, les Princes *della Cattolica*, de *Carini*, de *Belmonte-Vintimiglia*, de *Campo Fiorito*, de *Campo Reale*, d'*Aragona*, *Pio*, *Doria*, de *San Pietro*, & *della Scala*; Les Ducs *Sforza-Cesarini*, de *Castropignano*, & de *Laurino*; Les Marquis de *Girace*, *Tripuzzi*, *della Vittoria*, & de *los Balbazes*; Don *Dominico de Sangro*, Don *André Reggio*, Don *Pietro Stuard*, & Don *Raimond de Burgo*.

Cette promotion a été accompagnée d'une autre, encore plus nombreuse, d'Officiers Généraux, que S. M. a faite, tant dans ses Troupes de Terre, que dans sa Marine, & dont voici la liste.

Capitaines-Generaux. Le Marquis d'*Arienzo*, & le Prince de *Campo Fiorito*.

Lieutenans-Generaux. Le Comte *Vigolino*, le Marquis d'*Onofrio*, Don *André Montoja*, Don *Joseph-Antoine Schiudi*; les Ducs de *Rehotoni*, de *Telese*, de *Vaticano*, & de *Losada*; & les Marquis de *Villafuerte*, & de *Squillace*.

Marechaux de Camp. Le Comte de *Masi*, Don *Louïs Renaud Schiudi*, Don *Joseph-Antoine Caravita*; les Marquis de *Monte Vergine*, & de *Torre-Bianca*; Don *Joseph Martini & Gurréa*, Don *Antoine Cottada y Brei*, Don *Jules Cajassa*, le Comte *Guzzola*, & Don *Jean-Bâtiste Bigotti*.

Chef d'Escadre. Don *Jean-Bâtiste Danero*.

Brigadiers. Le Marquis *Acciajuoli*, le Comte *Marazzani*, le Marquis de *Caccia-Réale*, Don *Laurent-Marie Néroni*, Don *Barthélémi Palcongini*, Don *Louïs Marescotti*, Don *Joseph-Antoine Scorni*, le Comte *Stratigicca*, le Comte *Finochietti*, Don *Dominique Lopez y Almagno*, le Prince de *Pettoranello*, Don *François Losa*, Don *Charles Floriano Dave*, le Marquis *Dens-*

Densmeti, Don *Alonse Pasqual*, Don *Guillaume Conca*, Don *Emanuël Coronado*, le Marquis *Gomes d'Olivéra*, Don *Claude Furietti*, Don *Ignace Pétroni*, Don *Thomas Ruffo*, Don *Gaëtan Caracciolo*, Don *Ascagne Bologna*, Don *Dominique Lettiéri*, le Marquis *Capredoni*, Don *Pierre Bajeria*, le Comte *Aquila*, Don *Michel Valienti*, Don *André Spinelli*, Don *Bernard Aguado*, Don *Jean-Melo Anita*, Don *Aimé Poulet*, & Don *Fabrice Ruffo*.

Le Roi, notre nouveau Souverain, de retour de *Capo di Monte*, a d'abord commencé par déployer sa bienveillance envers le Peuple, qui, lorsque S. M. sortit le 7 pour se rendre à l'Eglise des *Carmes*, entoura son Caroſſe, & fit de grandes acclamations : ce qui s'eſt pratiqué toutes les fois que le Roi a paru en public les prémiers jours après le départ de Leurs Majeſtés *Catholiques*.

Lorsque le Roi, son Pere, déclara ce Prince Roi des *Deux Siciles*, ce Monarque lui ceignit l'Epée que le Roi *Philippe* V. lui avoit ceint en le plaçant sur le Trône, qu'il abdiquoit actuëllement en faveur de notre nouveau Souverain; & S. M. *Catholique* lui dit en même tems: *Louis* XIV. *Roi de* France *a fait présent de cette Epée à* Philippe V. *votre Aïeul, & mon Père : Celui ci me l'a donnée; &*

moi je vous en fais présent, pour que vous vous en serviez pour la défense de vos Sujets & de la Religion. Après lui avoir mis l'Epée au côté, ce Monarque recommanda fortement au Roi, son Fils, la *crainte de Dieu*, la *Justice*, & l'*Amour de ses Sujets*. Tous les Grands du Royaume & les Chefs des Tribunaux ont assisté à cette Cérémonie, aussi touchante que majestueuse; Mais il ne s'y est trouvé aucun Ministre Etranger.

QUOIQUE Sa Majesté *Catholique* s'embarquât immédiatement après cette fonction à bord de la Flotte avec la Famille Royale, la Flotte resta à l'ancre toute la nuit, & ne fit voile pour *Barcelone* que le 7 au matin. Divers petits Bâtimens, qui l'ont accompagnée jusqu'à la hauteur de *Capri*, sont revenus, & ont raporté qu'elle continuoit sa route avec un vent favorable; Que les Galères de *Malte* avoient fait jusques-là l'Avant-Garde de cette Flotte; mais qu'arrivée à la hauteur de *Capri*, Sa Majesté *Catholique* avoit fait remercier le Commandant de ces Galères, pour qu'il ne se donnât point la peine de poursuivre cette route: Surquoi les Galères de *Malte*, après avoir salué le Roi, prirent celle de leur Ile.

AUSSI-TÔT que le Roi d'*Espagne* fut parti, on fit l'ouverture des ordres que S. M. avoit laissés à son départ, & qui con-

contenoient entre autres des Inſtructions pour les divers Tribunaux.

L'EXPÉDITION d'un Courier Extraordinaire pour l'*Eſpagne* continuera d'avoir lieu tous les Mercredis.

LE 21 du mois dernier, notre jeune Monarque ſe rendit à l'Egliſe Métropolitaine où l'on chanta un *Te Deum* en muſique pour ſon avénement au Trône des *Deux Siciles.* Le Cardinal Archevêque reçut S. M. à la porte de l'Egliſe. Elle avoit un cortége de 17 Caroſſes attelés de 6 chevaux chacun. Toutes les Troupes étoient ſous les armes & formoient une double haye depuis le Palais juſqu'à la Cathédrale. Les acclamations du Peuple furent continuelles. Le Roi lui fit jetter de l'argent pour la ſomme de 10 mille ducats. La Cour a été trois jours de ſuite en *Gala*, & toute la Ville a fait des réjouiſſances. Les Sujets donnent mille bénédictions à leur nouveau Souverain, dans l'eſpérance que ſon regne ſera auſſi doux, auſſi heureux, que celui de ſon Pere.

LES Ordres ou Reglemens laiſſés par S. M. *Catholique* attribuent un égal pouvoir à chacun des Régens. Ils portent en outre que ces Régens devront s'aſſembler 4 fois la ſemaine; que le jeune Roi n'aſſiſtera point au Conſeil; que les Chevaliers de l'Ordre de *St. Janvier*, les

Grands, les principaux Officiers de la Cour, les Lieutenans-Généraux, les E-vêques & les Prélats y auront séance, mais non voix délibérative, & que tout s'y décidera à la pluralité des voix, sans qu'il soit tenu de Petits-Conseils. La Régence pourra disposer de certaines charges, mais le Roi d'*Espagne* se réserve les principales. Enfin ce Monarque désire que l'on continue de fouiller dans les ruines d'*Herculanum*, & que l'on acheve le grand Palais de *Caserte.*

De Venise.

On a institué ici, par ordre du Sénat, une Ecole publique & Militaire en forme de College, dans le vieux Château de la Ville, où l'on élevera aux dépens de la République quantité de jeunes gens, tant fils d'Officiers que Cadets choisis dans les troupes. Ces jeunes Eleves de *Mars* y seront instruits dans les Mathématiques & dans toutes les branches des Sciences qui ont rapport au métier de la *Guerre.* Le mois dernier, on reçut 24 sujets à la fois. Il furent conduits au College avec beaucoup de Cérémonies, accompagnés de tous les Officiers de la Garnison, au son des timballes & trompettes. Mr. Thomas *Pedrinelli*, Capitaine-Ingénieur, nommé Chef de ce nouvel établissement, y prononça le 3 du courant un éloquent Dis-

Discours, dans lequel il distingua toutes les parties qui en font l'objet Le Général *Lossi*, Gouverneur des Armes, la Noblesse, les Officiers, & grand nombre d'autres personnes assisterent au Discours, & applaudirent beaucoup à l'utilité de l'établissement, ainsi qu'au choix d'un Maître si expert.

NOUVELLES DE PORTUGAL ET D'ESPAGNE.

De Lisbonne.

LE Roi a enfin pris son parti au sujet des *Jesuites* de son Royaume, S. M. s'y étoit préparée depuis long temps. La Cour fait imprimer actuellement plusieurs pièces qui instruiront le Public du sort reservé à tous ces Peres dans ce Royaume. On dit que 187 de ces Religieux doivent finir le reste de leurs jours dans la Forteresse de *Mazagan* ou dans les Forts de l'Isle *Tercere*. La nuit du 15 au 16 du mois dernier, on en a embarqué un grand nombre sur un Navire de *Raguse*, qui est parti sous l'escorte d'un de nos Vaisseaux de guerre. Selon toute apparence on ne tardera pas à faire un second embarquement du reste de ces Peres, à la reserve des trois plus coupables que l'on croit destinés au supplice. Les Peres *Portugal*,

Camera, d'*Acunba* & *Barruncbo*, du Collége de *St. Antoine*, n'ont point été embarqués avec ceux que l'on â tirés de ce Collége, mais on les a conduits dans le Fort de la *Junqueira*, & l'on ignore leur destination ultérieure. On dit que les Frères de la Société, & ceux qui n'ont pas encore fait le dernier vœu, seront élargis s'ils veulent quitter l'habit; sinon, ils resteront toute leur vie dans les prisons d'*Azeytad*. On ajoute qu'il y a un autre Navire prêt pour faire un second transport. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il n'y a pas actuellement un de ces Peres dans cette Capitale, les derniers, qui y étoient restés, ayant été conduits, la nuit du 29 au 30, de leur Collége de *St. Antoine*, dans les Prisons d'*Azeytad*. En attendant la décision finale de leur sort, la maison de leur Noviciat a été donnée par le Roi, pour servir de Seminaire aux Chantres de l'Eglise Patriarchale.

De Barcelone.

Le Roi *Catbolique* (*Cbarles III.*) notre nouveau Souverain, arriva le 15 du mois dernier, au soir, à la vûe de cette Ville, après 9 jours de navigation depuis *Naples*. S. M. débarqua au Port le 17 avant midi, accompagnée de la Reine, des 3 Prin-

ces

ces & des 3 Princeſſes de la Famille Royale. Charmée de cet heureux trajet, Elle éleva au grade de Capitaine-Général le Marquis *della Vittoria*, lui fit de riches préſens, & le décora du Cordon de l'Ordre de *St. Janvier*, dont il revêtit en même tems Mrs. *Reggio* & *Stuart*, Lieutenans-Généraux, qui étoient à bord de l'Eſcadre. Elle conſiſtoit en 17 Vaiſſeaux de Ligne, parmi leſquels 2 *Napolitains*, 3 Frégates & quelques Chebecs. Les troupes s'étoient raſſemblées pour recevoir le Roi. Il en fit la revue, viſita les Arſenaux & la Citadelle, choiſit le Duc de *Bejar*, Sommelier du feu Roi, pour Gouverneur des Princes ſes Fils, & diſpoſa de l'emploi vacant par cette promotion en faveur de Mr. de *Loſada*, venu de *Naples*. Le reſte du voyage d'ici à *Madrid* ſe fera à petites journées; de ſorte que L. M. ne pourónt guère y arriver avant le 5 de Novembre.

De Madrid.

Il eſt arrivé un Exprès de *Barcelone* avec avis que le Roi, la Reine & leur Auguſtè Famille, y avoient heureuſement débarqué le 17. au matin. Cette Nouvelle a été immédiatement annoncée au Peuple par le ſon de toutes les cloches. Le lendemain, la Reine-Douairiere

riere & l'Infant *Don Louis* ont aſſiſté, avec les Grands & les Miniſtres, au *Te Deum* chanté à cette occaſion dans l'Egliſe de *St. Jérôme*; & toute la Cour fut en *Gala*.

Le Roi a donné une place de Conſeiller d'Etat à Don *Eſtevan Reggio*, Prince de *Yachi y Campo-Florido*, Lieutenant-Général de ſes Armées, Colonel des Gardes *Italiennes*, & ſon Ambaſſadeur Extraordinaire en cette Cour. S. M. a accordé la même grace à Don *Richard Wall*, Commandeur de l'Ordre de *St. Jacques*, Lieutenant-Général de ſes Armées, & ſon Premier Secrétaire d'Etat.

Le Père *François Xavier Tranſmontana*, Supérieur des *Trinitaires* de *Burgos*, a inventé une Machine très utile pour le défrichement des terres incultes de ce Royaume, en faiſant uſage des eaux des fleuves & des rivieres, dont juſqu'à préſent on n'a pas ſçû profiter. Cette Machine, dont la conſtruction eſt fort ſimple, & qui ne demande pas beaucoup d'efforts, portera l'eau ſans dépenſe ſur le ſommet des Montagnes. Elle peut en élever un volume très-conſidérable, & le verſer ſans interruption.

De Cadix.

Le *Floriſſant*, Vaiſſeau de guerre *François*

çois de 74 canons, entra dans cette Baye, le 28 du mois de Septembre, après 53 jours de navigation depuis la *Martinique.* Il fut suivi jusqu'à son mouillage par un Vaisseau *Anglois* de 60 canons, & une Frégate de 24, mais qui n'ôserent l'attaquer dans son trajet.

NOUVELLES DE FRANCE.

De Paris.

On a dit (dans le Journal précédent) que le Roi avoit tenu son *Lit de Justice* à *Versailles*, le 20 Septembre dernier; & que l'Edit des *Receveurs des Rentes*, celui de *suppression des Officiers sur les Ports*, & celui de la *Subvention générale*, y avoient été enrégîstrés. Voici les principales particularités de ce qui s'est passé à cet égard.

„ Le Roi s'étant assis & couvert, Mr. „ le Chancelier a dit, par son ordre, „ que S. M. commandoit qu'on prit séan„ ce: Après quoi le Roi, ayant ôté & „ remis son Chapeau, a dit".

Messieurs, je vous ai fait venir, pour vous faire savoir mes intentions.

Je suis toûjours peiné lorsque je vous rassemble pour mettre de nouvelles Impositions sur mon Peuple: J'aurois désiré pouvoir les lui épargner; mais la nécessité

ſité de mes affaires & le bien de mon E-tat m'y obligent.

Mon Chancelier va vous expliquer mes intentions.

„ Mr. le Chancelier étant enſuite mon-„ té vers le Roi, & s'étant agenouillé à „ ſes piés pour recevoir ſes ordres, „ deſcendu, & remis en ſa place, aſſis „ & couvert, a dit".

Messieurs,

Vous *avés déja eu connoiſſance des Edits que le Roi vient de faire publier.*

Sur vos premieres Remontrances, Sa Majeſté les a fait ſceller de nouveau avec pluſieurs changemens.

Sur vos ſecondes Repréſentations, Elle a retiré l'Edit de la création des Brevets héréditaires des Maîtriſes.

A l'égard de celui des Receveurs des Rentes, *Elle n'a pas jugé à propos d'y rien changer.*

Elle a cherché à apporter dans l'Edit de la ſuppreſſion des Offices ſur les Ports, *& dans celui de la* Subvention générale, *tous les tempéramens qu'Elle a trouvés poſſibles dans la ſituation de ſes affaires.*

Dans le premier, Sa Majeſté donne aux Propriétaires des Offices ſur les Ports, *& à leurs Créanciers l'option d'une liquidation, ſuivant l'exactitude des régles, ou* de

de celle que ſa bonté lui avoit d'abord ſuggerée.

Dans le ſecond Edit, ſans parler ici de quelques légers adouciſſemens, Sa Majeſté exemte des quatre Soûs pour Livre *les grandes & petites Gabelles, & le Tabac, qui ſont les principales parties de ces Fermes.*

Ces ſeuls objets ſuffiſent pour faire ſentir que le produit ne répondra pas à ce qu'il a paru vous annoncer.

Il y aura encore quelques autres objets qui réclameront de l'attention de S. M. pour le Commerce, & de ſa bonté pour ſes Peuples, l'exemtion des quatre Soûs pour Livre; *mais elle ne pourra être accordée, qu'après des examens & des diſcuſſions, dans leſquels le tems n'a pas permis d'entrer.*

Vous avés entendu de la bouche même du Roi que c'eſt avec un ſincére régret que S. M. voit que la ſituation de ſes affaires ne lui permet pas d'en faire d'avantage.

„ Après quoi Mr. le Premier-Préſi-
„ dent & tous les Préſidens & Conſeil-
„ lers ont mis le genou en terre. Mr. le
„ Chancelier ayant dit, *le Roi ordonne*
„ *que vous vous leviez*, ils ſe ſont levés,
„ & reſtés debout & découverts, Mr. le
„ Premier-Préſident, a dit.

SIRE,

La préſence de la Majeſté Royale, l'é-

l'éclat du Trône, le lieu même de la séance de cette Assemblée auguste, tout impose, mais tout y respire la fidélité, la confiance, l'amour le plus tendre & le plus respectueux pour votre Personne sacrée.

Qu'il seroit heureux, *Sire*, que Votre Majesté pût lire dans nos cœurs! Loin d'y trouver aucune resistance à ses volontes souveraines, vous y verriés au contraire, *Sire*, le désir le plus ardent de sacrifier nos vies & nos biens pour la gloire de vos armes & le service de Votre Majesté.

Nous venons de lui donner des preuves de notre zéle par l'enregistrement de deux de ses Edits, & dans nos respectueuses Remontrances, nous avons porte, *Sire*, nos efforts aussi loin que la situation de vos Peuples semble le permettre.

Est-il un *François* qui ne s'empresse d'unir ses sentimens aux nôtres, lorsqu'il s'agit de garantir vos Possessions des entreprises injustes de nos anciens Ennemis! Cependant, *Sire*, il étoit de notre devoir le plus indispensable d'exposer à Votre Majeste l'excès de notre douleur, & les motifs puissans qui ont retenu nos suffrages pour la perception de tous les Droits portés aux differents. Edits envoiés à votre Parlement.

Si nous ſommes privés dans ce moment, *Sire*, de cette noble prérogative, de ce droit eſſentiel de concourir par nos délibérations à l'autenticité néceſſaire pour donner aux Loix une exécution légitime; ſi la forme de recueillir nos Voix, ſi les Ordonnances du Royaume nous impoſent le ſilence dans tout autre lieu que celui qu'elles ont aſſigné pour être le ſiége de nos fonctions; ſi elles nous defendent de donner nos Suffrages devant toutes autres Perſonnei que celles qui ont droit de déliberer avec nous, ces mêmes Ordonnances nous enjoignent, & Votre Majeſté nous a toujours permis de lui répreſenter ce qui étoit du bien de ſon ſervice & de celui de l'Etat.

C'est pour nous y conformer, *Sire*, qu'en même tems que V. M. fait la grace à ſon Parlement de retirer l'Edit des *Brévets béréditaires*: Qu'au traitement, peut-être trop rigoureux, qu'Elle faiſoit ſubir aux Propriétaires des *Offices ſur les Ports*, Elle en ſubſtitue un plus favorable: Qu'Elle excepte les Chevaux des Marchands & des Academies de la Taxe de l'Edit de *Subvention*: Qu'Elle accorde des adouciſſemens ſur les nouveaux *quatre Soûs pour Livre*: Qu'enfin ces traits de Juſtice & de bonté excitent dans nos cœurs la reconnoiſſance la plus vive & la plus reſpectueuſe: Nous ne pouvons cepen-

cependant, *Sire*, dans un moment aussi intéressant, nous dispenser de remettre sous les yeux de V. M. une partie des inconvéniens qui se rencontrent encore dans ces Edits.

Par l'Edit de *Suppression des Offices sur les Ports*, une multitude de Familles va se trouver *sans état*, *sans occupation*, *réduites dans une situation déplorable*; l'ordre public, Sire, y est intéressé.

L'Edit des *Receveurs des Rentes* gêne *la liberté naturelle*, *qui appartient à tous les Hommes dans l'administration de leurs Biens*; altere *la confiance de l'Etranger*; donne de *nouveaux embarras aux Citoiens éloignés & aux Co-Propriétaires*, *sans leur donner plus de sureté*.

L'Edit de la *Subvention générale* comprend un *nouveau Vingtiéme* & les *Deux Sous pour Livre*, Droit capable de *donner atteinte à l'agriculture*, & de *réduire une portion de cette Noblesse généreuse de votre Royaume à l'impossibilité de servir Votre Majesté*; il impose des *Taxes de toute espéce dans les Villes*, *peu justes dans leurs répartitions*; il augmente les *Droits sur les consommations les plus nécessaires*.

Le *patrimoine des Villes & Communautes*, *leurs ressources dans les malheurs publics*, & le *soulagement des Pauvres*, se trouve enlevé par une autre disposition de cet Edit.

En-

Enfin la *durée* de la plus grande partie de ces Droits laisse *à peine l'espèrance d'en voir jamais la fin.*

Vous avez senti, Sire, combien tous ces Edits étoient onereux à vos Peuples; votre bonté a eu à s'en détendre, & ce sentiment de V. M. justifie nos deliberations.

Ce même sentiment, Sire, vous a porté à mettre des bornes à votre générosité, & à faire des retranchemens dans la dépense de votre Maison. Il nous est un sur garant que, s'il est possible de les rendre plus etendus & plus sensibles, Votre Majesté consolera ses Peuples par ce nouveau témoignage de son affection.

Faites, Sire, que pénétrés de la reconnoissance la plus vive, nous chérissions de plus en plus un Pere dont le cœur, accoutumé aux bienfaits, après avoir dédaigné plus d'nne fois ces trophées qui ne s'élevent que sur les malheurs de l'humanité, forcé de soutenir la Guerre, saisit avidement la gloire de secourir par des moïens plus doux & plus utiles, une Nation prodigue de son sang & de sa fortune pour son Souverain, & qui gémiroit de ne pouvoir plus lui offrir que le tribut de son amour & de sa fidélité.

„ Les Portes aïant été ouvertes, Mr. „ le Sécrétaire *Dufranc* fit, par ordre „ du

„ du Roi, la lecture des trois Edits; & „ le Chancelier dit aux Gens du Roi „ qu'ils pouvoient parler. Ceux-ci se „ mirent d'abord à genoux; & s'étant le- „ vés par ordre du Roi, debout & dé- „ couverts, Mre *Omer Joly* de *Fleury*, „ Avocat du Roi, a dit.

SIRE,

LES bons Princes, dont l'Histoire a consacré la memoire par ses éloges, se plaignoient quelquefois de ne connoître la Vérité que de nom, & de la voir se dérober même malgré eux à leurs recherches.

NE pour faire les délices de l'humanité, SIRE, vous desirez toujours avec un grand Roi de la connoître, & de vous l'associer dans votre gouvernement. C'est dans le premier Temple de la Justice qu'elle rend ses Oracles; les Magistrats qui composent votre Parlement sont les sages dépositaires & les fideles organes de ses sentimens. Ministres de la Verité par le choix de Votre Majesté & par l'engagement le plus inviolable, ils l'ont présentée aux Souverains dans tous les tems, & votre amour pour elle fait encore aujourd'hui leur confiance.

C'EST avec douleur que votre Parlement se voit obligé de vous exposer si souvent les situations fâcheuses de vos Peu-

Peuples; Mais, toujours fidéle à ſon devoir, il leur apprendra par ſon exemple à attendre avec patience les ſoulagemens qu'ils ſe promettent de votre amour.

IMMUABLE dans ces principes & dans cette fidélité, votre Parlement n'a pas moins d'ardeur que Votre Majeſté pour ſoutenir la gloire de vos armes.' Eh, quelle cauſe plus juſte que celle que vous défendez, SIRE! L'aveugle jalouſie, l'ambition toujours cruëlle, comme d'intelligence avec le Demon de la Guerre, affectent de vouloir uſurper l'empire de la Mer; elles cherchent à ſe faire un nom dans l'*Europe*, en foulant aux piés le Droit des Gens & toutes les Loix de l'humanité.

LE contraſte que l'*Europe* nous préſente, SIRE, ne nous fait que mieux ſentir le bonheur de poſſeder en vous un Souverain pacifique & ami des Hommes.

VOUS ne ſouhaitez rien tant que de nous faire joüir des fruits de ces auguſtes qualités, en procurant la Paix dans les deux Continens. Pour arriver à ce but ſi déſirable, il faut à Votre Majeſté les ſecours les plus inſtans & les plus abondans; la néceſſité en eſt evidente: Ce n'eſt pas pour la combattre, ou pour l'affoiblir, que votre Parlemont a cru devoir recourrir à Votre Majeſté par la voie des très-humbles & très-reſpectueuſes Remontrances; la nature des ſecours;

que

que vous vous proposez de vos Peuples, a fixé seule son attention & dirigé ses démarches.

DETERMINÉ par la premiere Reponse de Votre Majesté, votre Parlement a enregistré un Edit & des Lettres Patentes qui assurent un produit annuel qui ne faisoit pas partie des Revenus de l'Etat.

CONVAINCUS que ces secours n'étoient pas suffisans, les Magistrats de votre Parlement ont procédé, SIRE, à *la verification des autres Edits dont nous avons* requis l'enregistrement *suivant* les ordres de Votre Majesté ; votre Parlement a cru de son devoir de porter encore aux piés du Trône de nouvelles supplications, & nous avons la consolation d'entendre dans l'Acte present, le plus absolu de votre autorité, que le cœur de Votre Majesté n'y a pas été insensible.

LES richesses des Peuples, SIRE, sont les richesses des Rois; en ménageant leur fortune particuliere, ils se ménagent des ressources toujours presentes, & maintiennent la fécilité publique qui fait aujourd'hui l'objet de nos vœux. Vous la retablirez, SIRE, lorsqu'après une Paix glorieuse, vous n'aurez plus à consulter que la bonté de votre cœur.

VOTRE Majesté juge que la Guerre exige toutes ces Impositions; puisse la certitude de voir les unes disparoitre, & l'espé-

l'espérance de voir abréger la durée des autres au retour de la Paix, en rendre des ce moment le joug moins onereux !

Nous souhaitons tous, Sire, avec votre Parlement, que les moïens, emploïés pour secourir l'Etat, n'en augmentent pas les besoins en diminuant les recettes ordinaires.

La prudence, Sire, qui distingue Votre Majesté, est une des vertus les plus importantes aux Rois ; celles, dont nous devons surtout donner l'exemple, sont la sincérité & la soumission : Après avoir rempli tout ce que la premiere exigeoit de notre fidelité, il ne nous reste plus qu'à nous renfermer dans l'obéïssance, *En requérant*, „ Que sur les Edits, dont „ la lecture vient d'être faite, il soit mis „ qu'ils *ont été lus, publiés, Votre Maje-* „ *ste séant en son* Lit de Justice, *& enrégis-* „ *trés au Greffe de la Cour, pour être exé-* „ *cutés selon leur forme & teneur* ; & qu'à „ l'égard des deux Edits, qui concer- „ nent, l'un les *Offices de Receveurs* l'au- „ tre l'imposition d'une *Subvention géné-* „ *rale*, Copies collationnées en seront „ envoïées aux Bailliages & Sénéchaus- „ sées du ressort, pour y être pareille- „ ment lus, publiés & enregistrés : Enjoint „ aux Substituts de votre Procureur-Gé- „ néral d'y tenir la main, & d'en certi- „ fier la Cour au mois.

Ce diſcours fini, Mr. le Chancelier alla prendre les ordres du Roi; & ayant été enſuite aux Opinions, il prononça ce qui ſuit.

Le *Roi, ſéant en ſon* Lit de Juſtice, *a ordonné & ordonne que ſes trois Edits, qui viennent d'être lûs, ſeront enregiſtrés au Greffe de ſon Parlement; & que, ſur le repli d'iceux, il ſoit mis* que lecture en a été faite & l'enregiſtrement ordonné, ce requérant ſon Procureur-Général, pour être le contenu en iceux exécuté ſelon leur forme & teneur; *& Copies collationnées des deux Edits, qui concernent, l'un les* Offices de Receveurs, *l'autre l'impoſition d'une* Subvention générale; *envoyées aux Bailliages & Sénéchauſſées du reſſort, pour y être pareillement lûs, publiés & enregiſtrés: Enjoint aux Subſtituts de ſon Procureur-Général d'y tenir la main, & d'en certifier la Cour au mois.*

Le Chancelier alla de nouveau recevoir les ordres du Roi; & ayant repris ſa place, aſſis & couvert, a dit.

Sa Majeſté m'ordonne de vous déclarer de quel œil Elle a conſideré la maniere dont on s'eſt expliqué dans la fin de vos Remontrances.

Le Roi ſe doit à lui-même & à ſa Couronne de proſcrire tous principes qui ſeroient contraires & attentatoires à l'eſſence de ſon autorité.

Sa

Sa Majesté se persuade que vous n'avez pas fait assez d'attention à ce qui a été hasardé dans la partie de ces Remontrances qui ne porte pas sur les Edits, & que vous n'avez pas senti jusqu'où en pouvoient aller les conséquences.

Au surplus, les motifs qui avoient déterminé Sa Majesté à proroger vos Séances étant cessés, Elle a fait expédier une Déclaration pour que vous puissiez vous séparer.

La lecture de cette Déclaration ayant été faite par Mr. *Dufranc*, les Gens du Roi en ont requis l'enrégistrement dans la même forme que celui des Edits; & Mr. le Chancelier, après avoir été aux opinions, a prononcé:

Le *Roi, séant en son* Lit de Justice, *a ordonné & ordonne que la Déclaration, qui vient d'être luë, sera enrégistrée au Greffe de son Parlement; & que, sur le repli d'icelle, il y soit mis que lecture en a été faite & l'enrégistrement ordonné, ce requerant son Procureur-Général, pour être le contenu en icelle exécuté selon sa forme & teneur.*

Ce qui fut exécuté à l'instant par le Sécrétaire de la Cour faisant les fonctions de Greffier en Chef du Parlement.

Le 20 du mois dernier, notre Archevêque arriva à *Versailles* du lieu de son exil, avec la permission de S. M. Le

même jour il eut l'honneur de voir le Roi, & il rendit ensuite ses respects à la Reine & à la Famille-Royale. Le 21 il arriva ici sur les 9 heures du soir.

Les Lettres de notre Armée du *Bas-Rhin* portent que les *François* campent toujours sur la rive gauche de la *Lahn*, & les Alliés sur la droite. On croit que la campagne ne s'y terminera pas sans combat. Du-moins, l'échec du 1. Août n'a servi qu'à animer nos Troupes, & elles témoignent une grande envie d'en venir aux mains, pour rétablir leur réputation.

Le 27 du mois dernier, le Duc de *Broglie* repartit pour l'*Allemagne*, & il doit prendre le commandement de l'Armée qui est aux ordres du Maréchal de *Contades*. On rapelle de cette Armée plusieurs Lieutenans Généraux qui seront peut-être employez ailleurs. On n'accordera cet hyver aucun congé aux Officiers qui servent en *Flandres*. Mr. de *Chevert* retournera incessamment à *Dunkerque* avec les instructions nécessaires pour l'objet que l'on a en vue.

Le *Guerrier* & le *Souverain*, Vaisseaux du Roi, chacun de 74 Canons, qui s'étoient séparés de l'Escadre de Mr. de *la Clue* après le Combat du 18. Août dernier, sont arrivés à *Rochefort*, le premier le 28 Septembre dernier, & l'autre le 11 du

du mois d'Octobre. Le Lieutenant de *Village* de *Villevieille* a été tué dans le Combat du 18 a bord du *Guerrier*, ainsi que treize Hommes; & il y a eu 46 blessés. Ce Vaisseau, depuis sa séparation, a rencontré un Navire *Anglois* qu'il a rançonné pour la Somme de trois mille Livres Sterling.

Le Vaisseau, le *Souverain*, a eu le 18 Août 18 Hommes de tués & 54 blessés. Mr. de *Paul*, Sous Brigadier des Gardes de la Marine, se trouve du nombre des premiers. Il a eu depuis un nouveau Combat contre un Vaisseau de guerre *Anglois* de même force, qu'il avoit rencontré aux atterrages. Ce Combat a été fort vif, & lui a coûté 6 morts & 44 blessés. Cependant il n'a quité l'Ennemi qu'à l'approche de quelques autres Vaisseaux *Anglois*, qui venoient à son secours.

Le 19, du même mois, sur les 5 heures du soir, Mr. *Thurot* partit de *Dunkerque* avec les 5 Fregates qu'il commande, portant environ 1500 hommes de débarquement. C'est ce que l'on a appris de la susdite Ville par une Lettre qui porte ce qui suit. *Il etoit investi depuis bien long-tems par 28 à 30 voiles* Angloises, *tant grandes que petites, qui circomvalloient nôtre rade. Après avoir été longtems dans la même position, les* Anglois *ont formé plusieurs chaines ou lignes dans un éloignement*

considerable & hors de nôtre vuë, ce qui ne permettoit pas à M, Thurot *d'éxaminer comme auparavant les positions où ils mouïlloient pendant la nuit, pour tâcher de passer dans les intervalles. Enfin M.* Thurot *s'est decidé à affronter touts ces périls avec le courage dont il est capable. Il a saisi le moment où l'on ne decouvroit de nôtre Tour qu'une seule Frégate au* Nord-Ouest, *à 6 lieuës au large. Le vent, qui étoit* Sud-Ouest *à son depart, se soûtient bien encore. Il a fait de la brume jusques à* 11 *heures du matin, & nous pouvons former quelques esperances qu'il aura dépassé au-moins les deux prémieres lignes pendant la nuit, d'autant mieux que nous appercevons, depuis que le brouillard est tombé, cette même Frégate, qui étoit en observation hier, mouillée au même endroit, ce qui nous prouve clairement qu'elle ignore la marche de nôtre petite Escadre.*

M. le Duc d'*Aiguillon* est aussi sur le point de mettre à la voile & M. le Maréchal de *Conflans*, qui est à *Brest*, n'attend que les derniers ordres du Ministére, pour appareiller également. Outre les batteaux plats, dont on a souvent parlé, on a construit plusieurs Vaisseaux d'une forme particuliere, qui portent chacun 30 Canons de 26 livres & 4 mortiers.

La communication avec la garnison de *Munster* étant assés précaire, on n'en a pas

pas régulierement des Nouvelles; mais ces jours ci on en a reçu le détail que voici.

Les ennemis, voulant tenir la Ville de *Munster* bloquée, ont formé pour l'investir 5 Camps, éloignés entre eux d'environ une lieuë, & à trois quarts de lieuë de la Ville, chacun d'eux assés considerable pour détourner la garnison de touts projets. Mais le Général *Imhoff* ayant tiré de quoi former son Camp sur le chemin de *Munster* à *Dulmen*, M. de *Gayon*, Maréchal de Camp, a profité du moment, après avoir reconnû celui des 5 Camps, qui lui donnoit le plus beau jeu, & le plus attaquable.

Le 5 d'Octobre, il donna ordre à M. de *Boisclaireau*, commandant un détachement considerable d'Infanterie, de se porter avec 3 pieces de Canon sur le Camp ennemi de *Roxelle*; ce que M. de *Boisclaireau* éxecuta avec éxactitude. Il s'avança sur le chemin de *Roxelle* jusqu'au ruisseau derriere lequel les ennemis étoient campés, le fit canonner, & après avoir tiré 320 boulets, & vû déblaier ce Camp avec desordre, il rentra sans perdre un homme. Cette expédition, où les ennemis perdirent, détermina les ennemis à porter ce Camp à une demie-lieuë plus loin derriere *Roxelle*, & par là on donna aux Assiegés la facilité de couper du bois en avant du Camp retranché sous

le feu de la Citadelle. Ce succès engagea M. de *Gayon* à tenter quelque opération plus essentielle. Il chargea M. de *Boisclaireau* de reconnoitre encore plus exactement la position des Camps de l'ennemi. M. de *Boisclaireau* s'attacha particulierement à celle du Camp de la Bruïere de *Dribourg*. Ce Camp étoit séparé en trois, un Bataillon à la droite, un à la gauche, un Escadron de Dragons dans le Centre. Les trois parties étoient séparées entre elles par le vuide que les Troupes, qui y étoient précédenment, remplissoient. Sur le compte qu'il rendit à M. de *Gayon* de la force de ce Camp, de ses postes, & des débouchés sur lui, ce Général lui confia un détachement de 725 hommes, qui partit de *Munster* la nuit du 15 au 16. Il marcha avec tant d'ordre & de silence, qu'il arriva à 600 pas du front des Bandieres, sans donner à l'ennemi la moindre éveille. Il s'y forma, distribua son détachement en trois Divisions, chargea M. *Escher*, Lieutenant Colonel de la Division de la gauche composée de 300 *Suisses*, mit à la tête de la Division du Centre, composée de 125 Dragons Volontaires, ou Grenadiers, M. de *Cavanac*, Capitaine, & se tint à la tête de la Division de la droite. Chacune de ces Divisions devoit attaquer un des trois pelotons dont le Camp ennemi

nemi étoit composé. Cette disposition faite, M. de *Boisclaireau* se porta avec vivacité sur le Camp des ennemis; on brisa les armes aux faisceaux; on se saisit des chevaux aux piquets, sans que l'ennemi eut le tems de sortir de ses tentes; on se servit de la baïonette avec succès. M, de *Boisclaireau* fit mettre le feu à ce qu'il ne pût emporter ou emmener du Camp, ce qui rendit l'expédition completement heureuse. Les ennemis ont dû perdre considerablement. Nôtre détachement est rentré dans le meilleur ordre avec nn Canon, un drapeau du Régiment de *Marshal*, 91 prisonniers sans blessures, 38 blessés, 4 Officiers, dont un Commandant d'Escadron, 40 chevaux, des effets & des armes sans nombre.

On estime la perte des ennemis dans ces deux affaires à 500 ou 600 hommes.

La Gazette de cette Ville nous a annoncé la prise de *Quebec* par les *Anglois* (*). La perte est grande. Aussi a t'elle fait de l'impression sur le Ministére; mais il n'en est que plus déterminé à faire des efforts extraordinaires pour pousser la guerre avec d'autant plus de vigueur. A cet effet, il faut de l'argent, & le reste suivra.

(*) On en trouvera le détail dans l'article de *Londres*.

suivra. Déjà cent quatrevingt neuf millions sont trouvés & rentreront dans les Coffres du Roi avec la fin de cette année. Quatre Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, qu'on vient de publier, produisent cette opération.

Par le premier S. M. ordonne qu'il soit sursis pendant la guerre au payement des Lettres de change qui ont été enregistrées par les *Tresoriers Généraux des Colonies*. Ce payement commencera trois mois après la conclusion de la Paix.

Les Tresoriers Généraux acquitteront alors ces Lettres de change à raison de cinq cents mille livres par mois, suivant l'ordre & la dâte de leur échéance, & ils en payeront touts les six mois l'interêt à raison de cinq pour cent par an, à compter du jour de l'échéance jusqu'au jour du payement. S. M. veut qu'à l'avenir il ne puisse être tiré sur ces Tresoriers. par leurs Commis dans les Colonies, des Lettres de change que pour le montant des sommes nécessaires pour payer les appointements des Officiers & des Employés de châque Colonie, pour la solde & l'entretien des Troupes, & pour l'achat des armes & des munitions de guerre. Il est ordonné encore que dans les Lettres de change pour cet objet il soit fait mention de la nature des dépenses pour le payement desquelles elles au-

auront été délivrées, & qu'elles soient visées par les Intendant des Colonies.

Cet Article donne 32 millions.

DANS le deuxieme Arrêt, le Roi ordonne qu'à compter du 31 du même mois, les fonds destinés au payement des rescriptions, qui ont été données par anticipation sur les recettes générales, seront portés au Trésor-Royal. Le payement, qui devoit être fait aux porteurs de ces rescriptions, sera suspendu pendant un an, à compter du jour de leur écheance, & on leur payera cinq pour cent des sommes portées par ces rescriptions, pour les dédomager du retard de leur payement. Le Caissier des Recettes Générales acquittera les cinq pour cent, en retirant les rescriptions échues, & delivrera aux porteurs de nouvelles rescriptions, pour la valeur des mêmes sommes, & sur les mêmes Généralités, à l'échéance d'une année. A l'égard des rescriptions qui auroient été acceptées, pour être payées avant le terme de leur échéance, l'accepteur payera le même dédomagement, à raison de cinq pour cent par an, à compter du jour de l'échéance de l'acceptation jusqu'au jour où les rescriptions auront été stipulées payables.

Ce second Article fait un objet de 67 millions.

Par un troisieme Arrêt, S. M. voulant assûrer, par préférence à tout autre engagement, le payement des Rentes perpétuelles & viageres, qui se fait à l'Hôtel de Ville de *Paris*, & dont les fonds sont faits par la Caisse des Fermes Générales, & ayant reconnu que ce payement ne pouroit se faire avec exactitude si celui des billets des Fermes n'étoit pas suspendu, Elle *ordonne la suspension de ce* dernier payement pendant un an, à compter du jour de l'échéance de ces billets. Elle leur attribue un intérêt de cinq pour cent, pour dédomager les porteurs de ces billets du retard de ce remboursement.

Il y a 50 millions dans ces Billets des Fermes.

Le quatrieme Arrêt concerne le remboursement des capitaux. Le Roi ayant jugé que *la* suspension des remboursements, qui doivent être faits au Trésor Royal & à la Caisse des Amortissements, étoit l'arrangement le plus solide & le plus convenable, pour assûrer les objets les plus importants du service de l'Etat, S. M. a ordonné ce qui suit. Les Capitaux de rentes, qui devoient être remboursés au Trésor-Royal & à la Caisse des Amortissements, ne le seront qu'à la Paix; en attendant, les arrérages de ces rentes continueront d'être payés, sans aucune

cune interruption, diminution, retranchement, ni retenue. Les coupons des annuités seront portés à la Caisse des Amortissements six mois après le terme de leur échéance. Ils seront échangés contre de nouveaux coupons, où il y aura plusieurs dividendes de cinq livres chacun, pour tenir lieu de l'intérêt du Capital, & ces dividendes seront payés d'année en année à la même Caisse, à commencer un an après le terme de l'échéance, jusqu'au remboursement du Capital. On rapportera de même à la Caisse des Amortissements les billets des primes d'annuités six mois après le tirage de ces primes, & on recevra une reconnoissance avec plusieurs dividendes à cinq pour cent, qui seront payés annuellement, à commencer un an après le tirage, jusqu'au remboursement du Capital de ces primes. Ceux à qui il écherra des Lots dans les tirages des Lotteries Royales, rapporteront pareillement leurs billets à la Caisse des Amortissements, & recevront une reconnoissance de même espèce. La même chose est ordonnée aux porteurs des reconnoissances résultantes des Lots échus, & non acquittés de la derniere Lotterie Royale. Et pour assûrer les remboursements énoncés dans cet Arrêt, & même les accélérer s'il est possible, S. M. ordonne que les fonds affectés

fectés à la Caisse des Amortissements seront employés, d'abord après la Paix, à mesure que le recouvrement s'en fera, à effectuer ces remboursements dans l'ordre des époques qui ont été établies par les Edits, Déclarations & Arrêts rendus à ce sujet.

Ceci fait encore un objet de 40 millions y compris la partie du Trésor-Royal.

On commence à croire que les Edits, que le Roi a fait enrégistrer dans son *Lit de Justice*, & qui avoient allarmé tout le Royaume, ne seront pas exécutés dans touts leurs points, parce que l'on trouve des expédiens plus promts & moins onéreux aux Peuples pour remplir les Coffres du Roi. Du-moins, il a déja paru des Arrêts du Conseil d'Etat du Roi, pour étendre les exemtions; & l'on en a publié un du 26 Octobre dernier, par lequel le Roi *accorde aux Propriétaires des Offices sur les Ports, Quais, Halles & Marchés de la Ville de Paris, supprimés par l'Edit du mois de Septembre dernier, & aux Créanciers qui ont prêté pour la premiere Finance des dits Officiers, un nouveau délai pour faire l'option portée au dit Edit.* On prétend même que Mrs. du Parlement ont fait dire aux Officiers des Halles & des Ports de continuer les fonctions de leurs Charges, sans crain-

crainte de supp,effion. Quoiqu'il en soit, voici le contenu de l'Arrêt dont on vient de parler.

SUR *ce qui a été représenté au Roi, étant en son Conseil, qu'un grand nombre des Propriétaires des Offices sur les Ports, Quais, Halles & Marchés de la Ville de* Paris, *supprimés par l'Edit du mois de Septembre dernier, & des Créanciers, qui ont prêté pour la premiere Finance des dits Offices, se trouvoient dans l'impossibilité de rassembler leurs titres, & de prendre dans le terme fixé par l'Edit un parti sur l'option qui leur a été accordée par les Articles* VII. *&* VIII. *du dit Edit; & que, s'il ne plaisoit à Sa Majesté de prolonger ce terme, la plûpart de ceux des dits Propriétaires & Créanciers, qui demeurent dans les Provinces éloignées, ne seroient point à portée de faire cette option.*

A quoi désirant pourvoir: Oui le rapport du Sieur de *Silhouette*, Conseiller ordinaire au Conseil-Royal, Contrôleur-Général des Finances, *Le Roi étant en son Conseil*, a ordonnné & ordonne que les Propriétaires des Offices supprimés par l'Edit du mois de Septembre dernier, & les Créanciers qui ont prêté aux Communautés des Sommes pour payer la premiere Finance des dits Offices, seront admis, jusqu'au premier Janvier prochain,

à

à faire l'option qui leur eſt accordée par les Articles VII. & VIII. du dit Edit.

Fait au Conſeil d'Etat du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à VERSAILLES, *le vingt-ſixieme jour d'Octobre mile ſept cents cinquante-neuf.*

(Etoit ſigné)

PHELYPEAUX.

PARMI les expédiens que l'on a trouvés pour fournir promtement aux beſoins de l'Etat, celui d'inviter les particuliers, qui ſur-abondent en Vaiſſelle d'argent, d'en apporter le ſuperflu à l'Hôtel des Monnoyes, pour y être convertie en Eſpèces, n'eſt pas des moins conſidérables. A ce ſujet, on publia ici, le 6 de ce mois, des Lettres Patentes du Roi enregiſtrées le 5, en la Cour des Monnoyes, & portant ce qui ſuit.

LOUIS *par la grace de Dieu, Roi de* France *& de* Navarre, *A nos Amez & Feaux les Gens tenant notre Cour des Monoyes à* Paris, SALUT. *La rentrée des ſommes dans les différentes Caiſſes pouvant être retardée par la difficulté de la circulation, & les circonſtances préſentes exigeant un ſecours actuel, nous nous ſommes déterminés à faire porter notre Vaiſſelle à l'Hôtel des Monnoyes. Nous avons d'autant plus volontiers adopté cet expédient, que nous regardons les ſacrifices les plus marqués com-*

me

me honorables pour nous, dès qu'ils peuvent être utiles à nos Peuples; & qu'en faisant remise de notre droit de Seigneuriage, & en indemnisant du droit de Contrôle ceux de nos Sujets qui, par affection à notre service & au bien d'Etat, seroient disposés à suivre volontairement cet exemple, l'utilité qu'ils pouroient trouver à convertir en espèces leur Vaisselle, dont ils ne retirent aucun produit, seroit en même tems un moyen d'augmenter la circulation. A CES CAUSES, de l'avis de notre Conseil, nous avons ordonné, & par ces Presentes signées de notre main, ordonnons que la Vaisselle servant à notre usage, & à celui de notre Famille-Royale, ainsi qu'aux différentes tables & services qui en dépendent, sera incessament portée en notre Hôtel des Monnoyes de Paris, pour y être convertie en espèces, après avoir été enregistrée par le Receveur au Change de ladite Monnoye, lequel délivrera un extrait dudit enregistrement, signé de lui & de son Contrôleur, aux Trésoriers ou autres qui auront porté ladite Vaisselle, dans lequel extrait seront énoncés la qualité, quantité & poids d'icelle. Les espèces provenant de la fonte qui en aura été faite, seront portées, à la déduction des fraix de déchet & de fabrication, par le Directeur de ladite Monnoye, à notre Trésor Général, où il en sera donné décharge audit Directeur. Et comme notre intention est de rendre à ceux de

de nos Sujets, même les Fabriques & Communautés Eccléſiaſtiques Séculieres & Régulieres qui, à notre exemple, voudront porter leur Vaiſſelle & Argenterie à nos Hôtels des Monnoyes, les droits de Contrôle qu'ils en ont payé, & de leur faire remiſe de notre droit de Seigneuriage; nous avons fixé le prix des Vaiſſelles qui y ſeront portées juſques, & compris le 31 Décembre prochain, à 56 livres le marc pour la Vaiſſelle platte au poinçon de Paris; *à 55 livres 3 ſols 6 deniers pour la Vaiſſelle montée au même poinçon, & à 54 livres 7 ſols pour la Vaiſſelle tant platte que montée au poinçon de Province dérogeant à cet effet à tous Edits, Déclarations & Tarifs à ce contraires; pourquoi les Receveur & Contrôleur au Change de la Monnoye de* Paris, *& les Directeurs & Contrôleurs des autres Monnoyes, tiendront un regiſtre particulier, dans lequel ſeront énoncés les qualités, quantités & poids des parties de Vaiſſelle qui ſeront portées à leurs Changes, & les noms de ceux qui les auront remis, pour être l'extrait dudit regiſtre envoyé jour par jour au Contrôleur-Général de nos Finances, & à nous repréſenté: Et ſeront les eſpèces provenant de la fonte desdites Vaiſſelles portées, & reçues en notre Tréſor-Royal en la forme & maniere ci-deſſus ſpécifiées, à la déduction des fraix de fabrication & de déchet, & des ſommes remiſes ſur le champ aux Pro-*

Propriétaires. Les Directeurs de nos Monnoyes payeront la valeur desdites Vaiſſelles & Argenteries qui leur ſeront portées d'ici au 31 *Décembre; ſçavoir un quart comptant, & pour les trois autres quarts ils délivreront leurs Reconnoiſſances ſignées d'eux & de leurs Contrôleurs, dans la forme pareille au modele attaché ſous le Contre Scel des Préſentes; & lesdites Reconnoiſſances, qui ſeront admiſes dans tous les emprunts ouverts, comme argent comptant, en attendant le rembourſement qui en ſera fait par préférence à toutes autres dettes, dans l'année qui ſuivra immédiatement la Paix, jouïront jusqu'audit rembourſement d'un bénéfice de* 5 *pour cent du montant d'icelles, qui ſera acquitté tous les ans par celui des Directeurs qui les aura ſignées, ſur les fonds que nous lui ferons remettre à cet effet, en renouvellant par lui lesdites Reconnoiſſances, ſi beſoin eſt, avec le même bénéfice pour l'année ſuivante.* SI VOUS MANDONS *que ceſdites Préſentes vous ayés à faire enregiſtrer, & le contenu en icelles garder, obſerver & exécuter ſelon leur forme & teneur, nonobſtant tous Edits, Déclarations & Lettres à ce contraires, auxquels nous avons dérogé & dérogeons par ces Préſentes; aux copies deſquelles collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers-Sécrétaires, voulons que foi ſoit ajoûtée comme à l'Original:* CAR TEL EST NOTRE

PLAI-

PLAISIR. *Donné à* Versailles *le* 26. *jour du mois d'Octobre, l'an de grace* 1759, *& de notre Regne le* 45. (Signé) LOUIS. Et plus bas, *par le Roi*, PHELYPEAUX. *Vû au Conseil*, DE SILHOUETTE. *Et scellé du grand sceau de cire jaune.*

POUR prévenir tout abus au sujet des Reconnoissances que doivent donner les Directeurs des Monnoyes en exécution de ces Lettres-Patentes, le Conseil d'Etat a rendu le 6 de ce mois l'Arrêt suivant.

LE ROI *s'étant fait représenter, en son Conseil, les Lettres Patentes du* 26 *Octobre dernier, enregistrées en la Cour des Monnoyes le* 5 *du présent mois, par lesquelles dérogeant à tous Edits, Déclarations & Tarifs antérieurs, le prix des Vaisselles & Argenteries, portées dans les différens Hôtels des Monnoyes, a été fixé jusqu'au* 31 *Décembre prochain, & les Directeurs de chacune, chargez d'en donner leurs Reconnoissances, & d'en payer une indemnité de cinq pour cent, en attendant que l'objet des Vaisselles, ainsi portées, fût assez constaté pour assigner dans une forme authentique les fonds destinez & affectez auxdits payement & remboursement: Et Sa Majesté qui a vû avec la plus grande sensibilité le zèle & l'empressement de ses fidèles Sujets à devancer même sur cela ses désirs, voulant pourvoir à ce qu'il ne se commette point d'abus au sujet des reconnoissances qui doivent, suivant*

ſuivant leſdites Lettres-Patentes, être données par les Directeurs des Monnoyes, & aſſurer d'une façon invariable le rembourſement deſdites Reconnoiſſances & le payement des indemnités qui y ſont attachés. Ouï le rapport du Sr. Silhouette, *Conſeiller Ordinaire au Conſeil-Royal, Contrôleur Général des Finances,* LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, *a ordonné & ordonne que par les Directeurs & Contrôleurs de chaque Hôtel des Monnoyes il ſera tenu un regiſtre particulier, paraphé par les Juges-Gardes, des Reconnoiſſances qu'ils auront données, contenant la date, le numero & le montant deſdites Reconnoiſſances: Ordonne en outre S. M., qu'au 8 Janvier prochain, il ſera ſigné, clos & arrêté par leſdits Directeurs & Contrôleurs, un état deſdites Vaiſſelles & Argenteries portées dans chaque Monnoye, & des Reconnoiſſances délivrées en conſéquence: lequel état, viſé dans les Provinces par les Juges-Gardes, & dans les Villes de* Paris *& de* Lyon, *par les premiers Préſidens & Procureurs-Généraux, Commiſſaires deſdites Monnoyes, ſera envoyé au Contrôleur-Général de nos Finances, à l'effet de faire payer par l'Adjudicataire des Fermes-Générales unies, en deniers comptans, ſur le prix de ſon bail, par préférence à la partie du Tréſor-Royal, entre les mains des Directeurs des Monnoyes, les ſommes néceſſai-*

ceſſaires, tant pour le rembourſement des Reconnoiſſances, que pour les indemnités qui y ſont attribuées, conformément aux états qui ſeront arrêtés chaque année au Conſeil de S M.; pourquoi ſeront toutes Lettres néceſſaires expédiées. FAIT *au Conſeil d'Etat du Roi, S. M. y étant, tenu à* Verſailles *le ſixième jour de Novembre* 1759.

(Signé) PHELYPEAUX.

L'EXEMPLE du Souverain a tant de force, qu'il n'eſt point ſurprenant que dans tous les Ordres on ait fait voir tant d'empreſſement à l'imiter. Pluſieurs jours avant l'enregiſtremens des Lettres Patentes, la Vaiſſelle du Roi & de la Famille Royale avoit été portée à l'Hôtel des Monnoyes. Avant leur publication, les Princes du Sang, les Miniſtres, les Seigneurs de la Cour, l'Archevêque de *Paris*, l'Evêque de *Soiſſons*, pluſieurs Fermiers-Généraux & autres Financiers, ſe ſont hâtés de donner cette preuve de leur zêle pour l'Etat. La Nobleſſe, le Clergé & le Tiers-Etat continuent de montrer la même ardeur, & le concours eſt ſi grand à l'Hôtel des Monnoyes, que les Officiers chargés de recevoir les Reconnoiſſances ont peine à y ſuffire. On ràporté à cette occaſion un bon mot de Mr. le Contrôleur-Général, qui fait honneur

neur aux Financiers. *Je croyois la Finance plus riche*, dit-il; *mais je ne la croyois pas si généreuse.*

Les Lieutenans-Généraux, plus anciens que le Duc de *Broglie*, reviennent successivement de l'Armée dont il a pris le commandement. On se flatte que les opérations sous ce nouveau Chef seront poussées avec plus d'harmonie, de vigueur & de succès.

Il paroît décidé que Mr. d'*Aubigny*, Chef d'Escadre, commandera la Flotille des Bateaux plats construits en *Normandie* & en *Flandres.* Il a fait, de concert avec les Généraux de nos Troupes de terre, la visite de la Côte depuis le *Havre* jusqu'à *Dunkerque*, afin de prendre les mesures convenables pour faire passer sans danger les Bateaux-plats d'un Port à l'autre. Les Prames que l'on construit à *Dunkerque* serviront d'escorte à tous les petits Bâtimens. Elles ne prennent que 7 pieds d'eau. Elles portent 20 pièces de Canon de 26 livres de balle & 2 mortiers, & sont à l'épreuve du boulet.

On attend ici incessamment de retour le Maréchal de *Contades*, qui a remis le commandement de l'Armée au Duc de *Broglie*, dont l'arrivée seule a fait cesser la désertion, qui, soit à cause de la sévérité de Mr. le Maréchal, soit pour d'autres raisons, étoit assés forte; & l'on remar-

remarque en outre parmi les Troupes une nouvelle ardeur, dont leur nouveau Chef pourra tirer parti. On n'entend point parler jusqu'à présent de Quartiers d'hiver. Les Troupes sont par-tout encore sous la toile, quoique la saison soit déjà bien avancée. A la vérité, il ne se fait pas grand chose : Mais le Soldat ne s'en fatigue pas moins ; & les pays, par où il passe, ajoutent *tous les jours de tristes périodes à l'histoire de leur situation.*

La nuit du 29 au 30 du mois dernier, on arrêta dans l'Eglise Abbatiale de *St. Dénis* un jeune Homme caché sous le Maître Autel. Il fut fouillé, & on lui trouva des Instrumens propres à détacher les Diamans de la riche Croix d'or, dont il avoua en avoir déjà volé par deux fois. On l'a amené à la Conciergerie, d'où il ne sortira que pour aller expier son crime à la *Grève.*

Mr. de *Chateauneuf Thomas*, Commandeur de l'Ordre de *Malte*, ancien Chef-d'Escadre, est mort à *Marseille* le 26 du mois dernier, âgé de 80 ans.

Le 9 du même mois, il mourut ici, après trois jours de maladie, dans une Salle de l'Hôpital de la *Charité*, un Homme âgé d'environ 65 ans. C'étoit un Gentil homme *Vénitien*, qui s'étoit retiré dans *Paris* depuis plusieurs années, pour y vivre *incognito* dans l'exercice de tou-

tes

tes les Vertus *Chrétiennes*, visitant tous les jours les Hôpitaux & les Prisons, pour soulager les Pauvres malades, & exhorter les Prisonniers. Il étoit aussi libéral envers les Pauvres, qu'austère à son égard. Logé dans une petite Chambre, que Madame la Présidente d'*Aligre* lui avoit donnée, il ne vivoit que de Pain & d'Eau, quoiqu'il fut très-riche. Les Religieux de la *Charité* ayant exposé son Corps un jour entier, le visage découvert, dans leur Eglise, l'ont inhumé dans un de leurs Caveaux. Il leur laisse par son Testament 10 mille Livres, autant à l'*Hôtel Dieu*, à l'*Hôpital General*, & à *Bicêtre*. Ce pieux & edifiant pers, onage se nommoit Don Pietro *Richadey*, & étoit de la Ville de *Brescia*, en *Lombardie*.

SON humilité, sa mortification, sa constance dans les fonctions les plus pénibles de la charité Chrétienne, ont rendu sa mémoire précieuse; & le peuple en courant en foule autour de son cercueil, a manifesté l'admiration que ses vertus lui avoient inspirée.

MR *Castanier*, le plus ancien des Directeurs de la Compagnie des *Indes*, est aussi mort ici dernierement. C'étoit le plus riche particulier du Royaume. Il possédoit plus de cent Terres, & l'on dit (chose presque incroyable) qu'il a laissé

43 millions en argent monnoyé. Il a institué son Légataire universel Mr. *Castanier* d'*Auriac*, Conseiller d'Etat, son Neveu; & Gendre de Mr. le Chancelier.

Le Pére *Simplicien*, de l'Ordre des *Augustins Reformés* de la Congrégation de *France*, connu par son *Histoire Généalogique des Maisons Souveraines, & des grands Officiers de la Couronne*, mourut aussi en cette Ville le 10 du *mois dernier*, dans la soixante seizième année de son âge.

NOUVELLES DE LA GRANDE-BRETAGNE.

De Londres.

De tous les événements avantageux qui nous sont arrivés dans le cours de cette guerre, il n'y en a point auquel la nation ait été plus sensible que la réduction qui vient de se faire du *Canada* à l'obeïssance du Roi par la prise de *Quebec* sa Ville Capitale; Aussi va-t-on célébrer, à l'occasion de ce succès, un Jour solemnel d'Actions de graces en *Angleterre* & dans le Pays de *Galles*. Il est fixé au 29 Novembre. La Proclamation, que le Roi a renduë à ce sujet, porte ce qui suit.

Nous *reconnoissons, avec dévotion & gra-*

gratitude, la grande bonté & la misericorde de Dieu Tout-Puissant, qui nous a accordé sa protection & son secours dans cette juste Guerre, dans laquelle nous sommes engagés pour la sureté de nos Royaumes, & pour deconcerter l'ambition sans bornes de la France; *qui a donné à nos Armes tant de succès signalés par mer & par terre, particulièrement par la defaite de l'Armée* Françoise *au* Canada *& la prise de* Quebec; *& qui dans ce tems, où l'on en a si fort besoin, nous a accordé une Moisson d'une abondance peu commune.*

A CES CAUSES, *considérant que des Bénédictions si grandes & si publiques demandent une reconnoissance publique & solemnelle, nous avons trouvé bon, de l'avis de notre Conseil Privé, de rendre la presente Proclamation Royale, par laquelle nous ordonnons & enjoignons que le Jeudi 29 Novembre prochain on celébre, dans tout le Royaume* d'Angleterre, *au Pays de* Galles, *& dans la Ville de* Berwick *sur le* Tweed, *un Jour solemnel d'Actions de graces, pour remercier le Dieu Tout-Puissant de ces Bénédictions, &c.*

UNE autre Proclamation indique la même chose pour l'*Ecosse* le même jour. Voici le detail du grand & glorieux événement qui a occasionné ces justes Actions de graces. On le raporte ici tel que la Cour nous l'a anoncé, le 17 du mois

 der-

dernier, par une Gazette extraordinaire, qui contient ce qui suit.

„ Le Colonel *Hale* & le Capitaine „ *Douglass*, qui sont arrivés de *Quebec* „ à bord du Vaisseau de guerre, le *Lowestoffe*, ayant apporté ici le 16 à minuit la grande & importante Nouvelle „ de la défaite des *François* au *Canada*, & „ de la réduction de la Ville de *Quebec*, „ on l'annonça au Peuple le 17 au matin par une décharge de canon de *la* „ *Tour* & du *Parc*. La Noblesse alla ensuite complimenter le Roi & la Famille „ Royale à cette occasion; & le soir, il „ y eut de grandes Réjouissances publiques & des Illuminations sur cet important événement. Il se trouve détaillé „ dans les trois Lettres suivantes".

LETTRE *du Général* Monckton *à* *Mr. le Sécrétaire* Pitt.

Du Camp à la Pointe de LEVI, dans le Fleuve *St. Laurent*, le 15. Septembre 1759.

MONSIEUR.

J'AI *le plaisir de vous informer, que les Troupes du Roi ont remporté, le* 13 *de ce mois, une Victoire très signalée sur les* François *un peu au dessus de* Quebec.

LE

Le Genéral Wolfe reçut de bonne heure, à la droite de notre Ligne, une blessure, dont il mourut peu après; & j'ai eu moi-même, au moment que les François lâchoient le pié, le grand malheur d'en recevoir une par une Balle qui, entrant par le côté droit de la Poitrine, m'a percé une partie du Poulmon, & que l'on m'a tirée de dessous l'Omoplate, ce qui m'a obligé de quiter le Champ de Bataille.

C'est pourquoi, Monsieur, j'ai prié le Genéral Townshend, qui commande à présent les Troupes devant la Ville, dont j'espére qu'il sera bientôt en possession, de vous mander les particularités de cette journée, & les Opérations que l'on pousse actuellement.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Etoit signé)

Rob. Monckton.

PS. Les Troupes de Sa Majesté se sont comportées avec toute la bravoure & la fermeté possible.

Comme les Chirurgiens me disent que ma blessure n'est pas dangereuse, j'espére que je serai bientôt en état de rejoindre l'Armée devant la Ville.



LETTRE du Brigadier-Général *Townshend* à Mr. le Secrétaire *Pitt.*

Du Camp devant QUEBEC, *le* 20. *Septembre* 1759.

MONSIEUR,

J'AI l'honneur de vous informer du ſuccès qu'ont eu les Armes de *Sa Majeſté*, le 13 de ce mois, dans une *Action* avec les *François* ſur les *Hauteurs* à l'*Oueſt* de cette Ville.

LA réſolution ayant été priſe de pouſſer les Opérations au-deſſus de la Ville, le Général, après avoir pourvu à la ſureté des Poſtes à la Pointe de *Levi* & dans l'Iſle d'*Orléans*, marcha le 5 & le 6, avec le reſte des Troupes de la Pointe de *Levi*, & les embarqua à bord des Bâtimens, qui avoient paſſé la Ville pour cet effet.

LE 7, le 8 & le 9, l'Amiral *Holmes* fit remonter les Vaiſſeaux, pour amuſer l'Ennemi qui étoit poſté le long de la *rive Septentrionale*; mais les Troupes ſe trouvant extrêmement ſerrées à bord des Bâtimens de tranſport, & le tems fort mauvais, le Général jugea à-propos d'en faire cantonner la moitié ſur la Côte *Mèridionale*, où elles ſe rafraichirent, & ſe rembarquèrent le 12, à une heure du matin. L'Infanterie légére, commandée

par

par le Colonel *Howe*, fut miſe ſur les Bateaux-plats, avec les Régimens de *Bragg*, *Kennedy*, *Lascelles*, & *Anſtruther*, ainſi qu'un Détachement de Montagnards *Ecoſſois*, & les Grenadiers *Américains*, le tout ſous les ordres des Brigadiers *Monckton* & *Murray*; & après quelques monvemens que l'Amiral *Holmes* fit faire à ſes Vaiſſeaux pour attirer l'attention de l'Ennemi, les Bateaux-plats demarèrent, & le débarquement ſe fit une heure avant la pointe du jour, ſur la Côte *Septentrionale*, à moins d'une lieuë du *Cap-Diamans*. La rapidité du flux les porta un peu au deſſous de l'endroit, déſigné pour l'attaque; ce qui obligea l'Infanterie légére de gravir au haut d'un Precipice plein de Bois, afin d'aſſurer le débarquement des Troupes, en délogeant un Poſte de Capitaine qui défendoit le ſentier étroit par lequel les Troupes devoient monter. Après avoir un peu tiraillé, l'Infanterie légére gagna la cime du Précipice, & diſperſa le Poſte ennemi. Ceci donna occaſion aux Troupes de monter, & de ſe former immédiatement, n'ayant que très-peu ſouffert de la part de quelques *Canadiens* & *Indiens* dans le Bois. Les Bateaux-plats ne ſe trouvèrent pas plutôt vuides, qu'on les renvoya pour un ſecond embarquement, que je fis ſur le champ. Le Brigadier

 Mur-

Murray, qui avoit été détaché avec le Bataillon d'*Anstruther* pour attaquer la Batterie de quatre canons sur la gauche, fut rappellé par le Général, sur ce qu'il s'apperçut que l'Armée *Françoise* traversoit la Riviere de *St Charles*.

Le Général *Wolfe* commença alors à former sa Ligne, sa droite étant couverte par les Grenadiers de *Louisbourg*, à la droite desquels il plaça le Régiment d'*Otway*: Ceux de *Brogg*, *Kennedy*, *Lascelles*, Montagnards *Ecossois* & *Anstruther*, étoient sur la gauche. Le Brigadier *Monckton* commandoit l'Aîle droite de ce Corps, & le Brigadier *Murray* la gauche. L'Arriére-Garde & la gauche étoient soutenues par l'Infanterie légére du Colonel *Howe*, qui étoit revenue de la Batterie de quatre canons sus-mentionnée, laquelle s'étoit bientôt rendue. Le Général *Montcalm*, qui avoit rassemblé tout ce qu'il avoit de Forces au *Beauport*, s'avançoit, & faisoit mine de prendre en flanc notre Aîle gauche, où je fus d'abord envoyé avec le Bataillon du Général *Amberst*, que je formai en potence. Mes gens furent peu après renforcés par l'arrivée des deux Bataillons de *Royal-Américain*. Celui de *Webb* fut placé par le Géneral, comme une Réserve, en huit Subdivisions avec de larges intervalles. Les Buissons, que l'Ennemi avoit en

en front, étoient bordés de 1500 *Indiens* & *Canadiens*; & j'ôse dire qu'il y avoit placé ses meilleurs Tireurs. Ceux-ci firent un feu fort incommode, quoiqu'irrégulier, sur toute notre Ligne, qui l'essuya avec la plus grande patience, & en bon ordre, reservant son feu pour l'Armée qui s'avançoit. Nos Postes à notre front firent cependant taire ce feu de l'Ennemi, & donnerent le tems de former notre Ligne. L'Aîle droite de l'Ennemi étoit composée de la moitié des Troupes de la Colonie, des Bataillons de la *Sarre* & de *Languedoc*, & du reste des *Canadiens* & *Indiens*. Une Colonne, composée des Bataillons de *Béarn* & de *Guyenne*, formoit son Centre. Son Aîle gauche étoit composée du reste des Troupes de la Colonie & du Bataillon de *Royal-Roussillon*. Telle étoit, autant que je puisse le conjecturer, leur Ligne de Bataille. Ils amenoient contre nous deux petites pièces d'Artillerie. Nous n'avions pu en amener qu'une: mais, comme elle fut bien servie, elle à fort incommodé leur Colonne.

Mon attention à l'Aîle gauche ne me permet pas d'être fort exact quant à ce qui s'est passé au Centre, bien moins encore à l'Aîle droite: mais il est très-certain que l'Ennemi se forma en bon ordre, & que son attaque à la droite fut

fort brusque & animée. Nos Troupes ne firent feu que lorsqu'elles furent à quarante verges; & leur feu fut si continu, que l'Ennemi plia de tous côtés. Ce fut vers ce tems-là que notre Général fut tué à la tête du Régiment de *Bragg* & des Grenadiers de *Louisbourg*, qui s'avançoient la Bayonnette au bout du Fusil. Le Brigadier-Général *Monckton* reçut prèsqu'au même tems une blessure à la tête du Régiment de *Lascelles*. Mr. *Montcalm* fut aussi tué au front des Bataillons opposés; & celui qui commandoit en second, est depuis mort de ses blessures à bord de notre Flotte. Une partie des Ennemis forma une seconde attaque simulée; & une partie se jetta dans un Bois épais, & fit mine d'y tenir. Ce fut à ce moment que chaque Corps parut en quelque sorte ne consulter que son seul & propre honneur. Les Grenadiers & les Régimens de *Bragg* & *Lascelles*, presserent l'Ennemi la Bayonnette sur le corps. Le Brigadier *Murray* s'avançant brusquement avec les Troupes qu'il commandoit, acheva la déroute de ce côté-là. Les *Montagnards*, soutenus par le Régiment d'*Anstruther*, le Sabre à la main, poussérent une partie des Ennemis dans la Ville, & le reste dans les Ouvrages à leur Pont sur la Riviere *St. Charles*.

L'Ac-

L'Action, à notre Aîle gauche, & à l'Arrière-Garde, ne fut pas ſi rude. Les Maiſons, dans leſquelles on avoit jetté l'Infanterie légére, furent bien defendues: Le Colonel *Howe*, qui s'étoit poſté avec deux Compagnies derriere un petit Bois, les ſoutint parfaitement bien: Il fit de fréquentes ſorties ſur les flancs des Ennemis pendant leur attaque, & les pouſſa ſouvent les uns ſur les autres. Des pelotons du Bataillon d'*Amherſt*, que je fis avancer contre le front de ce Corps, empêcherent tout-à-fait l'Aîle droite d'exécuter ſon premier deſſein. Un des Bataillons de *Royal-Américain* avoit été auparavant détaché pour conſerver notre communication avec nos Bateaux-plats; & l'autre étant allé occuper le terrein, que le mouvement du Brigadier *Murray* avoit laiſſé ouvert, je reſtai avec celui d'*Amherſt* pour ſoutenir cette diſpoſition, & tenir en échec l'Aîle droite de l'Ennemi & un Corps de *Sauvages*, qui s'approchoient de plus en plus de notre Arriere-Garde vis-à-vis des Poſtes de notre Infanterie légére, épiant l'occaſion de tomber ſur notre Arriere-Garde.

Telle étoit, Monsieur, la ſituation des choſes, lorſque, dans l'Action, on vint me dire, que le commandement m'étoit dévolu, Je me rendis ſur le

champ au Centre ; & trouvant que la pourſuite avoit mis partie des Troupes en déſordre, je les formai avec toute la promittude poſſible. A peine cela fut-il fait, que Mr. de *Bougainville*, qui venoit du *Cap-Rouge* avec ſon Corps, conſiſtant en 2000 hommes, parut à notre Arriere-Garde. Je fis avancer ſur lui 2 pièces d'Artillerie & 2 Bataillons, Surquoi il ſe retira.

Je me flatte que vous ne me *blâmerés* point de n'avoir pas quité un terrein ſi avantageux, & riſqué le ſort d'une journée ſi déciſive, en allant chercher un Ennemi frais, poſté peut être ſur un terrein tel qu'il pouvoit le déſirer, ſavoir des Bois & des Brouſſailles.

Nous fimes priſonniers pluſieurs Officiers ſur le champ de Bataille, ou nous primes auſſi une pièce de Canon. On compte que l'Ennemi à perdu environ 1500 hommes, la plûpart de Troupes réglées.

Du jour de l'Action juſqu'à *celui de la* Capitulation, je me ſuis occupé à mettre notre Camp à l'abri de toute inſulte, à faire conſtruire ſur le Précipice un chemin pour l'Artillerie, & à couper à l'Ennemi la communication avec ſon pays.

Nous n'avions pas encore de Batteries, & il ſe feroit paſſé deux ou trois jours avant que nous euſſions pu en dreſſer, lorſ-

lorſqu'il nous vint un Pavillon de treve pour faire des Propoſitions de Capitulation. Je le renvoyai en Ville, n'accordant que quatre heures pour capituler, avec ménace de ne plus entendre parler de Traité après ce tems-là. L'Amiral avoit, en attendant, amené ſes Vaiſſeaux, comme s'il avoit deſſein d'attaquer la Ville. L'Officier *François* revint le ſoir avec les Articles de la Capitulation. Nous les examinames avec l'Amiral; & ayant été agréés, ils ſurent ſignés le 18, à 8 heures du matin.

Je me flatte que S. M. approuvera les conditions que nous avons accordées, ſi l'on conſidere que l'Ennemi s'aſſembloit en arriere de nous, & ce qui eſt bien plus formidable, la ſaiſon humide & froide qui menaçoit nos Troupes de maladie, & la Flotte de quelque accident. Les chemins en avoient déjà été rendus ſi mauvais, que nous ne pumes pas amener de quelque tems un ſeul Canon. Ajoutés à cela l'avantage d'entrer dans une Ville dont les Remparts ſont en état de défenſe, & de ſe voir à même d'y mettre une Garniſon aſſés forte, pour prévenir toute ſurpriſe. J'eſpère que l'on jugera ces conſidérations ſuffiſantes pour accorder à l'Ennemi les conditions que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Les Habitans du pays viennent à nous, nous apportent leurs Armes, & prêtent serment de fidèlité, jusqu'à ce qu'une Paix générale détermine leur situation.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une Liste des morts & des blessés; une Liste de prisonniers, aussi complette que j'aye pu l'avoir jusqu'ici; & une Liste de l'Artillerie & des Munitions que l'on a trouvé dans la Ville, aussi bien que de celles qui nous sont tombées entre les mains au *Beauport*, à la suite de la Victoire.

Nous apprenons par les Déserteurs que l'Ennemi rassemble tout ce qu'il peut trouver de Troupes derriere le *Cap Rouge*; & que Mr. de *Levi* descend de *Montréal*, pour les commander. Quelques-uns disent qu'il améne deux Bataillons avec lui. Si cela est, ce coup est déja favorable au Général *Amberst*. D'autres Déserteurs nous ont informé que Mr. de *Bougainville* étoit déja en marche avec 800 hommes & des Provisions, pour se jetter dans la Ville le 18, le matin même qu'elle capitula; ce qu'il auroit pu effectuer, parce que nous n'avions pas achevé d'investir la Place, l'Ennemi ayant rompu son Pont de Bateaux, & ayant des Détachemens dans des Ouvrages très-forts de l'autre côté de la Riviere *St. Charles*.

Je

Je ne rendrois pas justice aux Amiraux & au Service naval, si je négligeois cette occasion de reconnoitre combien nous sommes redevables de nos succés à la constante assistance & au support que nous avons reçu de leur part, ainsi qu'à l'harmonie parfaite & la bonne intelligence qui a toujours prévalu dans toutes nos Opérations. Vu les difficultés extraordinaires, que la nature du Pays en particulier offre à des Operations militaires de grande étenduë, & auxquelles une Armée seule ne peut suppléer; le travail immense que cause le transport d'Artillerie, de Munitions & de Provisions, le tems que l'on consume à attendre & veiller sur les Bateaux-plats, la peine que se sont donnée les gens de mer à trainer notre Artillerie, même au fort de l'Action; il est de mon devoir de reconnoitre, pour le peu de tems que j'ai commandé, la part que la Flotte a euë à cette heureuse campagne.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Etoit signé*)

GEO. TOWNSHEND.

Lettre *du Vice-Amiral* Saunders *à Mr. le Sécrétaire* Pitt *du* 20. *Septembre* 1759.

J'ai la satisfaction la plus grande de vous

vous informer que la Ville & la Citadelle de *Quebec* se sont rendues le 18 de ce mois; & je vous envoie ci-inclus la Copie des Articles de la Capitulation. L'Armée prit le même jour possession des Portes du côté de terre, pour le maintien du bon ordre, & pour empêcher que rien ne fût détruit. Le Capitaine *Palliser* mit aussi pié à terre avec un Corps de Matelots, & prit possession de la *Ville-Basse*.

Le jour suivant, l'Armée entra dans la Ville; & près de mille Officiers, Soldats, & Matelots *François* furent embarqués à bord de quelques Bâtimens *Anglois* qui vont faire voile dans peu pour la *France*, en conformité de la Capitulation.

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 5. de ce mois par la Corvette, le *Rodney*. Les Troupes, dont j'ai parlé dans cette Lettre, s'embarquerent à bord des Vaisseaux & des Bâtimens au-dessus de la Ville la nuit du 6. de ce mois; & le 13. au matin, elles commencerent à débarquer sur la Côte *Septentrionale* à environ un mile & demi de la Place. Le Général *Montcalm* quita avec son Armée son Camp au *Beauport*, & marcha à leur rencontre. Un peu avant les dix heures, les deux Armées se trouverent formées, & l'Ennemi commença l'attaque. Nos Troupes

pés soutinrent son feu, & reserverent le leur jusqu'à ce qu'elles fussent à portée de se jetter sur lui la Baïonnette au bout du Fusil, & de le pousser. Au moyen de cette manœuvre, les *François* lâcherent le pié en très peu de tems, & s'enfuirent vers la Ville dans le dernier desordre, & avec grande perte. Nos Troupes les ayant poursuivis jusques sous les Remparts, en tuerent nombre sur le Glacis & dans le Fossé; & si la Ville eût été plus éloignée, toute l'Armée *Françoise* eût été détruite. On fit ce jour-là environ 250 Prisonniers sur les *François*, parmi lesquels se trouvent dix Capitaines & six Officiers Subalternes, lesquels tous seront mis à bord des gros Navires, & transportés en *Angleterre*.

Je suis fâché de vous apprendre que le Général *Wolfe* a été tué dans l'Action, & que le Général *Monckton* a reçu un coup de feu dans le Corps; mais on le suppose à présent hors de danger. Le Général *Montcalm* & les trois principaux Officiers *François*, qui commandoient sous lui, ont été tués: Mais je vous renvoie au Général *Townshend*, qui écrit à cette occasion, pour les particularités de cette Action, l'état de la Garnison, & les mesures qu'il prend pour s'assurer la possession. Je commence à envoyer à terre les Munitions dont nos Troupes ont besoin,

&

& des Provisions pour cinq mille Hommes. Je puis leur en fournir suffisamment.

La nuit de leur débarquement, l'Amiral *Holmes* étoit, avec les Vaisseaux & les Troupes, à trois lieuës de l'endroit où l'on comptoit de mettre pié à terre. Le Général *Wolfe* passa avec la moitié de ses Troupes sur les Bateaux-plats, & descendit avec le flux. Par ce moyen il étoit moins sujet à être découvert par les Sentinelles *Françoises* postées le long de la Côte. Les Vaisseaux les suivirent environ trois quarts d'heure après, & arrivèrent à l'endroit du débarquement, précisément au tems marqué pour le couvrir. L'obscurité de la nuit & la rapidité des courans rendirent cette opération fort critique: Cependant elle fut conduite avec autant de sagesse que de succès. La difficulté que le Général *Wolfe* & ses Troupes, après avoir débarqué, trouverent à gagner le sommet de la Montagne, est à peine croyable. Elle étoit très-escarpée & haute, & n'avoit aucun sentier où l'on pût marcher deux de front: Ainsi l'on fut obligé de s'élever à l'aide des troncs & des branches des Arbres qui couvroient la pente,

Immediatement après la Victoire, remportée sur l'Armée de l'Ennemi, je détachai tous les Esquifs de la Flotte avec

vec de l'Artillerie & des Munitions; & le 17. j'avançai avec les Vaisseaux de guerre dans une disposition à attaquer la *Ville-Basse*, aussi-tôt que le Général *Townshend* seroit prêt à attaquer la *Haute*; mais, sur le soir, l'Ennemi envoya au Camp proposer des Articles de Capitulation.

De plus, j'ai le plaisir de vous informer que, pendant cette Campagne fatigante, la bonne intelligence a tou;ours été parfaite entre l'Armée & la Flotte.

J'ai été bien secondé par les Amiraux *Durell*, & *Holmes*, & par tous les Capitaines. Chaque Corps s'est généralement bien acquité de son devoir; & les Bâtimens de transport m'ont promtement assisté de leurs Esquifs & de monde pour le débarquement des Troupes & pour d'autres services.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(*Etoit signé*)

CHARLES SAUNDERS.

CAPITULATION *de la Ville de* QUEBEC.

„ ARTICLE I. Mr. de *Ramsay* demande
„ les honneurs de la guerre pour la Gar-
„ nison, & qu'elle soit conduite en su-
„ reté à l'Armée, par la route la plus
„ courte avec ses Armes, Bagages, 6 Piè-
„ ces

„ ces de fonte, 2 Mortiers ou Obusiers,
„ & 12 Charges".

La Garnison de la Ville, composée de Troupes de terre, de Marines & de Matelots sortira avec ses Armes & Bagages, Tambour battant, Mêche allumée, 2 Pièces de Canon, & 12 Charges, & sera embarquée aussi-tôt possible pour être mise à terre au premier Port en France.

„ II. Que les Habitans soient mainte-
„ nus dans la possession de leurs Mai-
„ sons, Biens, Effets, & Privilèges".

Accordé, pourvu qu'ils mettent bas les armes.

„ III. Que les dits Habitans ne soient
„ point molestés pour avoir porté les ar-
„ mes à la défense de la Ville, y ayant
„ été forcés, & comme étant ordinaire
„ aux Habitans des Colonies des deux
„ Couronnes de servir comme Milices".

Accordé.

„ IV. Que l'on ne touche point aux
„ Effets appartenans aux Officiers ou
„ Habitans absens.

Accordé.

„ V. Que l'on ne transporte point les
„ dits Habitans, ou qu'on ne les oblige
„ point de quiter leurs Maisons, jusqu'à
„ ce que leur condition soit réglée par
„ un Traité définitif entre Leurs Maje-
„ stés *Très-Chrétienne* & *Britannique*".

Accordé.

„ VI.

„ VI. Que l'Exercice de la Religion
„ *Catholique, Apostolique, & Romaine*, soit
„ maintenu, & des Sauvegardes données
„ aux Maisons du Clergé & aux Monastè-
„ res, particuliérement à l'Evêque de
„ *Quebec*, qui, animé de zéle pour la
„ Religion, & de charité pour le Peuple
„ de son Diocèze, désire d'y rester con-
„ stamment, pour exercer librement, &
„ avec cette décence qu'exigent son
„ caractère & les sacrès mistères de la
„ Religion *Catholique, Apostolique*, & *Ro-*
„ *maine*, son Autorité Episcopale dans
„ la Ville de *Quebec*, lorsqu'il le jugera
„ nécessaire, jusqu'à ce que la possession
„ du *Canada* ait été décidée par un
„ Traité entre Leurs Majestés *Très Chré-*
„ *tienne* & *Britanique*.

Le libre exercice de la Religion Romaine *est accordé, ainsi que des Sauvegardes à toute personne religieuse, de même qu'à l'Evêque, qui aura la liberté de venir & exercer librement & avec décence les fonctions de son Office lorsqu'il le jugera nécessaire, jusqu'à ce que la possession du* Canada *ait été décidée entre Leurs Majestés* Britanique *&* Très Chrétienne.

„ VII Que l'Artillerie & les Munitions
„ soient délivrées de bonne foi, & que
„ l'on en dresse un Inventaire.

Accordé.

„ VIII. Que les malades, blessés, Com-
„ mis-

„ miſſaires, Aumôniers, Médecins, Chi-
„ rurgiens, Apothicaires, & autres per-
„ ſonnes employées aux Hôpitaux, ſoient
„ traités conformément au Cartel établi
„ entre Leurs Majeſtés *Très-Chrétienne*
„ & *Britanique* le 6 Février 1759.

Accordé.

„ IX. Qu'avant de livrer la Porte &
„ l'entrée de la Ville aux Troupes *An-*
„ *gloiſes*, il plaiſe au Général d'envoyer
„ quelques Soldats pour les placer com-
„ me Sauvegardes aux Egliſes, Cou-
„ vents, & principales Habitations.

Accordé.

„ X. Qu'il ſoit permis au Commandant
„ de la Ville de *Quebec* d'envoyer avis
„ de la réduction de la Ville au Marquis
„ de *Vaudreuil*, Gouverneur-Général;
„ & qu'il ſoit auſſi accordé à ce Général
„ d'écrire au Miniſtère de *France*, pour
„ l'en informer.

Accordé.

„ XI. Que la préſente Capitulation ſoit
„ exécutée en ſa forme & teneur, ſans
„ être ſujette à Non-Exécution ſous pré-
„ texte de Repréſailles ou de Non Exé-
„ cution de quelque Capitulation précé-
„ dente.

Accordé.

Le préſent Traité a été arrêté & conclu entre nous, & les Duplicata ſignés au Camp

Camp devant QUEBEC, *le* 18. *Septembre* 1759

(Etoit ſigné)

CHARLES SAUNDERS,
GEORG TOWNSHEND,
DE RAMSAY.

ON a trouvé dans *Quebec* 101 Canons de fonte, 149 de fer, 19 mortiers la plûpart de fer, 2 Petards, 1010 bombes, & uue grande quantité de poudre, de balles, d'armes & d'uſtenciles de guerre. On a auſſi trouvé 37 pièces de canon & un mortier, dans 9 Batteries & une Redoute des *François* entre la Riviere de *St. Charles* & *Beauport*.

A l'égard de la perte que nous avons faite dans l'Action du 13 Septembre, le Général *Townshend* met ſur ſa Liſte, le Général *Wolfe*, un Capitaine, 6 Lieutenans, un Enſeigne, 3 Sergens & 45 Soldats *tués*; un Brigadier Général, 4 Officiers de l'Etat Major, 12 Capitaines, 27 Lieutenans, 10 Enſeignes, 25 Sergens, 4 Tambours, 506 Soldats, un Bombardier, un Canonnier & 5 Matelots, *bleſſés* 3 Soldats, *manquans*.

DANS la Liſte qui concerne les *François*, il n'eſt point parlé du nombre de leurs morts: On dit ſimplement que le Marquis de *Montcalm* & le Brigadier *Senezergues* ont été tués. On nomme enſuite

te les Officiers qui ont été faits prisonniers de guerre, Mrs. de *Jouedeneau*, de *Matillar*, de *Vours*, de *la Colombiere*, *Daring*, *Chambeau*, *Dartigue*, de *Gravé*, de *St. Blanbaire*, Capitaines; de *Tozon*, de *Castes*, *Lanbany*, *Montarville*, Lieutenans; & de *Carville*, Cadet. Le nombre des Soldats prisonniers n'est que de 189.

La Ligne des *François*, dans l'Action du 13, consistoit en 1640 hommes de Troupes réglées & de 300 de la Colonie. Ils avoient 1500 hommes de Milice dans les Bois & le long de la rive *Septentrionale* du Fleuve. Mr. de *Bougainville* commandoit un Corps particulier d'environ 1500 hommes de Troupes tant réglées qu'irréguliéres; mais ce Corps n'arriva qu'après l'Action.

La Nouvelle de cet événement, aussi glorieux qu'inopiné, nous a causé d'autant plus de joye, que celles qu'on avoit reçûes de ce pays là quelque tems auparavant ne nous promettoient pas un succès ni si promt, ni si heureux. C'est ce qu'on avoit appris par deux Lettres écrites anterieurement à Mr. *Pitt*, Secrétaire d'Etat, l'une par le feu Général *Wolfe* le 2 Septembre, & l'autre par l'Amiral *Saunders* au même Ministre, le 5 du même mois. Les bornes de ce Journal ne permettant pas d'insérer ici en entier ces

ces deux pièces quelque curieuses & interressantes qu'elles soient, le Lecteur aura la bonté de se contenter de l'abrégé que nous en allons donner. Celle du Général *Wolfe*, qui est dattée *du Quartier Général* à Montmorenci, *dans la Rivière de* St. Laurent, *le* 2 *Septembre*, commence ainsi.

MONSIEUR,

JE *souhaiterais avoir, à cette occasion, l'honneur de vous envoyer un raport plus favorable des progrès des armes de Sa Majesté; mais les obstacles, que nous avons rencontrés dans les Opérations de la campagne, sont bien plus grands que ceux auxquels nous avions lieu de nous attendre, ou que l'on pouvoit prévoir. Ce n'est pas tant le nombre des Ennemis, quoiqu'ils nous soient supérieurs, qui nous embarrasse; mais c'est la force naturelle du Pays, surquoi le Marquis de* Montcalm *paroit se reposer sagement.*

Lorsque j'appris que l'on avoit jetté du secours de toute espéce dans Quebec, *& que* 5 *Bataillons de Troupes reglées, recrutées par l'élite des Habitans du Pays, avoient pris une position très-avantageuse avec quelques Troupes de la Colonie, & tous les* Canadiens *capables de porter les armes, outre plusieurs Nations* Sauvages,

je ne pouvois plus me flatter d'être en état de reduire la Place. Je cherchai cependant une occasion d'attaquer l'Armée de l'Ennemi, persuadé que je pourrois la battre, & dans l'espérance de la disperser en cas de Victoire.

Nous trouvames l'Ennemi campé le long de la Côte de Beaufort, *depuis la Riviere de* St. Charles *jusqu'à la Cataracte de* Montmorenci, *& retranché de tout côté par où son Camp auroit été accessible.*

Le Général *Wolfe*, entre ensuite dans le détail de ce qui s'est passé depuis son arrivée au *Canada*, & dont voici un précis.

„ Le 27 Juin, Mr. *Wolfe* débarque ses
„ Troupes dans l'Isle d'*Orléans*. Sur l'a-
„ vis de l'Amiral *Saunders*, il détache le
„ Brigadier *Monckton* avec 4 Bataillons
„ pour chasser quelques Troupes irrégu-
„ lieres de la Pointe de *Levi*. Cet Offi-
„ cier passe la Riviere le 29 au soir, &
„ s'empare de la Pointe le 30. Un autre
„ Détachement aux ordres du Colonel
„ *Carleton* prend aussi possession de la
„ Pointe la plus occidentale de l'Isle
„ d'*Orléans*. Après la prise de ces deux
„ postes, on dresse en toute diligence
„ sur la pointe de *Levi* des Batteries de
„ canons & de mortiers pour ruiner les
„ ouvrages, les Batteries & les magasins
„ de *Quebec*. L'Ennemi fait passer la Ri-
viere

„ viere à 1600 hommes afin de détruire
„ nos Ouvrages, mais la confusion se
„ met parmi eux, ils tirent les uns sur
„ les autres, & s'en retournent.

„ Après avoir assuré ses magasins &
„ ses Hôpitaux dans l'Isle d'*Orléans*, Mr.
„ *Wolfe* passe le 9 Juillet au soir le Ca-
„ nal Septentrional, & va camper à la
„ gauche des Ennemis près de la Riviere
„ de *Montmorency*. Le 10 au matin, un
„ Corps d'*Indiens* attaque & détruit pres-
„ que toute la Compagnie de Chasseurs
„ du Capitaine *Danks* postée dans un
„ Bois pour couvrir nos Travailleurs.
„ Les jours suivans, Mr. *Wolfe* reconnoit
„ la Riviere de *Montmorency* qui le sé-
„ pare du Camp de Mr. de *Montcalm*,
„ & la trouve guéable à 3 miles au des-
„ sus. Cependant on tente inutilement
„ de la passer à cause de l'escarpement du
„ bord opposé & des broussailles qui le
„ couvrent. On perd même à cette oc-
„ casion une quarantaine d'hommes tués
„ ou blessés par les *Indiens*.

„ Le 18, Juillet, 2 Vaisseaux de guer-
„ re *Anglois*, 2 Corvettes & 2 Navires
„ de transport passent devant *Quebec* en-
„ trent dans la Haute-Riviere & procu-
„ rent à Mr. *Wolfe* le moyen de recon-
„ noitre le pays au dessus de la Ville.
„ Mais il trouve par-tout l'Ennemi at-
„ tentif & le terrain extrêmement diffici-

 le.

„ le. Il voudroit faire une tentative à *St.*
„ *Michel* à 3 miles environ de *Quebec*,
„ & il abandonne aussitôt ce projet par-
„ ce qu'il lui paroit trop hazardeux. Il
„ détache seulement le Colonel *Carleton*
„ vers la Pointe de *Trempe* où il sçait que
„ nombre d'Habitans de *Quebec* se sont
„ retirés & ou il espere que l'on trouve-
„ ra un magasin de provisions. Malgré
„ le feu d'un Corps d'*Indiens*, le Colo-
„ nel y débarque avec son Détachement
„ & fait quelques prisonniers, mais sans
„ pouvoir découvrir aucun magasin. A-
„ près ceci, Mr. *Wolfe* revient à *Mont-*
„ *morency* & forme le dessein d'attaquer
„ les *François*, nonobstant tout l'avan-
„ tage de leur position. Comme la Ri-
„ viere n'est point assés profonde pour
„ que les Vaisseaux de guerre puissent
„ aprocher de leurs retranchemens, on
„ prépare deux Navires de transport qui
„ tirent peu d'eau, & à l'aide de ces
„ Batimens Mr. *Wolfe* se propose de
„ s'emparer d'une Redoute détachée près
„ du rivage, d'engager par là une affai-
„ re, ou du moins de reconnoître la si-
„ tuation des Ennemis de façon à déter-
„ miner l'endroit le plus convenable pour
„ les attaquer.

„ Le 31. Juillet avant midi, les Gre-
„ nadiers & une partie de la Brigade de
„ Mr. *Monckton* s'embarquent à la Poin-

te

„ te de *Levi* dans les Esquifs de la Flot-
„ te. Les Brigades de Mrs. *Townshend* &
„ *Murray* ont ordre de se tenir prêtes à
„ franchir le Gué. Pour faciliter ce pas-
„ sage, le Vaisseau *le Centurion* est dans
„ le Canal & tient en échec la Batterie
„ basse qui commande le Gué. Outre ce-
„ la, on a garni les hauteurs d'une gran-
„ de quantité d'Artillerie qui enfile la
„ gauche des retranchemens de l'Enne-
„ mi. Sur ces entrefaites, Mr. *Wolfe* ob-
„ serve d'un Vaisseau que l'on a fait é-
„ chouer près de la rive que la redou-
„ te, dont il médite de s'emparer, est
„ trop commandée pour la pouvoir
„ garder sans une grande perte ; mais
„ comme ses dispositions sont faites pour
„ l'attaque, & qu'il aperçoit quelque con-
„ fusion parmi les *François*, il croit le
„ moment propre à faire une tentative
„ contre leurs retranchemens. Il envoye
„ ordre à Mr. *Monckton* de débarquer ;
„ & à Mrs. *Townshend* & *Murray* de pas-
„ ser le Gué.

„ PENDANT que tout est en mouve-
„ ment, une partie des Esquifs donne
„ sur un banc, accident qui fait perdre
„ bien du temps. Mr. *Townshend* est o-
„ bligé de suspendre sa marche jusqu'à
„ ce que les Esquifs soient remis en or-
„ dre. Enfin ils abordent à l'endroit le
„ plus propre pour la descente. Treize

„ Compagnies de Grenadiers mettent pied
„ à terre les premieres, avec 200 hom-
„ mes du second Bataillon *Américain.*
„ Ces Grenadiers ont ordre de se parta-
„ ger en 4 Divisions & de n'attaquer que
„ quand ils verront le Corps du Briga-
„ dier *Monckton* & les Troupes de Mr.
„ *Townshend* à portée de les soutenir;
„ mais dans la confusion du débarque-
„ ment oubliant ce qu'on leur a dit, ils
„ s'avancent en desordre, & sans atten-
„ dre les Troupes en question ils atta-
„ quent les retranchemens des *François.*
„ Le premier feu de ceux-ci les arrête
„ & les oblige de se mettre à couvert
„ près de la redoute, & dans la rédoute
„ même, abandonnée à leur aproche.
„ Ils restent quelque temps dans cette
„ situation sans pouvoir se former, &
„ Mr. *Wolfe* est contraint de les rapeller.
„ Après ce nouvel accident, la nuit
„ vient, une tempête s'éleve, le flux
„ commence. Il n'en falloit pas d'avan-
„ tage pour obliger nos gens de renon-
„ cer à une attaque si difficile. Il est
„ pourtant probable qu'on eût pénêtré
„ dans les retranchemens de l'Ennemi
„ sans les divers contretemps dont on
„ vient de parler; mais en ce cas nos
„ Troupes eussent fait une perte assure-
„ ment très-grande, tandis que celle
„ des *François* eût été fort médiocre;
„ c'est

„ c'eſt que les derniers étoient couverts „ par des bois voiſins, & que les *Anglois*, avant de pouvoir inveſtir la Ville, euſſent dû encore paſſer la riviere „ de *St. Charles*. Nous avons eû, dans „ cette attaque infructueuſe, 182 hommes tués, 650 bleſſés & 15 égarés.

„ IMMÉDIATEMENT après cet échec Mr. „ *Wolfe* a envoyé le Brigadier *Murray* avec 1200 hommes au deſſus de la Ville, & ce Détachement a brûlé un magaſin de proviſions & de munitions à „ *Chambaude*; mais il n'a pû joindre les „ Vaiſſeaux *François* qui ſont plus haut. „ Les *François*, pour défendre la riviere, „ ont ajouté à la force extraordinaire du „ pays un grand nombre de Batteries flottantes. A l'égard de la Ville, Mr. *Wolfe* l'a examinée avec Mr. *Saunders*. Il a „ conſulté l'Ingénieur en chef qui connoît très bien l'intérieur de la Place; „ & tout bien conſideré, il juge qu'un „ Aſſaut général feroit fort dangereux. „ Il aime mieux acquieſcet à l'avis de „ tous les Officiers-Généraux, qui eſt „ de faire paſſer 4 a 5 mille hommes au „ deſſus de la Ville pour tâcher de tirer „ les Ennemis de leur poſition & de les „ forcer à une Bataille. Il voit au „ reſte tant de difficultés par-tout, qu'il „ n'oſe ſe flatter du ſuccès de cette nou-

„ velle expédition". Le zéle, la modestie, la prudence, se font également remarquer dans le langage & dans toute la conduite de ce Général.

La Lettre de l'Amiral *Saunders* contient à peu près les mêmes particularités que celle de Mr. *Wolfe*. Voici néanmoins quelques circonstances qui lui sont propres. „ Le 27 Juin, immédiatement „ après qu'il eut débarqué les Troupes „ à l'Isle d'*Orléans*, il s'éleva un vent „ impétueux qui fit perdre plusieurs an„ cres aux Vaisseaux de sa Flotte & périr „ quelques petits Bateaux.

„ Le 28 à minuit, les *François* ayant fait „ descendre de *Quebec* 7 Brûlots, Mr. „ *Saunders* fit remorquer promtement ses „ Vaisseaux & Batimens de transport qui „ occupoient une grande partie du Ca„ nal, & ils manœuvrerent si bien, que „ les Brûlots ne leur causerent aucun „ domage.

„ Le 18 Juillet, l'Amiral fit remonter „ le Fleuve à 3 Vaisseaux de guerre, à „ 2 Chaloupes armées & à 2 Batimens de „ transport, afin de procurer au Général „ *Wolfe* le moyen de reconnoître le pays „ au dessus de *Quebec*. Un des Vaisseaux „ nommé *la Diane* donna sur des rocs à „ la hauteur de la Pointe de *Levi* & fut „ tellement endomagé, qu'on le ren-

„ voya

„ voya à *Boston* avec 27 des Navires de
„ transport qui avoient le plus souffert
„ par la tempête du 27 Juin.

„ Le 28 à minuit, les *François* firent
„ descendre une centaine de Radeaux
„ couverts d'Artifices, mais ils ne réussirent pas mieux que les Brûlots.

„ Le 17 Août, l'Amiral *Holmes* remonta le Fleuve avec plusieurs Vaisseaux
„ & Chaloupes ayant à bord 1260 hommes de Troupes aux ordres du Général *Murray*. Ces Troupes détruisirent
„ un magasin sur la rive septentrionale
„ du Fleuve ; & Mr. *Holmes* poussa jusqu'à 10 ou 12 lieues au delà de la Ville
„ dans le dessein d'attaquer les Vaisseaux
„ *François*, mais il ne put avancer jusqu'à eux.

„ Le 3 Septembre, les Troupes quitterent le Camp de *Montmorency*, entrerent dans les Batteaux-plats & passerent à la Pointe de *Levi*. Le 4 au
„ soir, ces Bateaux remonterent la riviere pour débarquer les Troupes au dessus
„ de la Ville, suivant le nouveau projet
„ concerté entre le Général *Wolfe* & Mr. *Saunders*.

Les Villes de *Bristol*, d'*Exeter*, de *Lincoln* & de *Liverpool*, & nombre d'autres, à l'exemple de cette Capitale, se sont acquittées chacune de leurs Complimens de félicitation par leurs Adresses au Roi sur

sur cette glorieuse & importante conquête.

Sa Majesté, aussi sensible à la bravoure, que touchée du sort du Général *Wolfe* dans cette expédition, non seulement à chargé Mr. *Pitt* d'écrire en son nom une Lettre de condoléance à Madame *Wolfe*, au sujet de la mort de son illustre fils, mais Elle a même résolu qu'il sera érigé à ses propres dépens dans l'Abbaye de *Westminster* un Mausolée du prix de 3 mille livres sterl. pour éterniser la mémoire d'un Capitaine si digne de la vénération & des regrets de la Nation.

Ce n'est pas seulement en *Amérique* que nous voyons triompher la gloire de nos armes, elles ne sont pas moins heureuses dans les *Indes Orientales*.

Le Capitaine *Latham*, Commandant du Vaisseau de Roi le *Tigre*, & qui arriva le 9 du mois dernier à *Portsmouth* à bord du Navire l'*Amiral Watson*, l'un de ceux de notre Compagnie des *Indes Orientales*, a apporté aux Commissaires de l'Amirauté des Lettres du Vice Amiral *Pocock*, contenant le détail suivant des avantages que le Troupes du Roi ont remporté aux *Indes Orientales*, tant par mer que par terre, depuis le 24 Mars 1758 jusqu'au 19 du mois d'Avril de la présente année.

Le Vice Amiral *Pocock*, qui le 24 Mars 1758. avoit été joint dans la Rade de *Madras* par les renforts que lui amenoit d'*Angle-*

gleterre le Commandeur *Stewens*, s'appliqua à mettre son Escadre dans le meilleur état possible, & il fit voile le 17 Avril avec les Vaisseaux le *Yarmouth*, l'*Elizabeth*, le *Salisbury*, le *Queenborough* & le *Protecteur*, pour se rendre à la hauteur de *St David*, & tâcher d'y intercepter l'Escadre *Françoise*, qu'il savoit être dans ces quartiers-là.

Le 29 au matin, il découvrit dans la Rade de *St. David* sept Vaisseaux qui étoient prêts à mettre à la voile, & deux autres qui croisoient à peu de distance de-là, & comme il jugea que c'étoient des Vaisseaux ennemis, il résolut sur le champ de leur donner la chasse. Les sept Vaisseaux étant sortis de la Rade, furent joints par les deux autres, qui formerent la tête de l'ordre de Bataille. L'Amiral jugea qu'il étoit nécessaire de former le sien de la même maniere, & lorsqu'il eut fait prendre à ses Vaisseaux leur station, il s'approcha de l'Ennemi jusqu'à une portée de canon, & s'avança sur le *Zodiaque*, à bord duquel Mr. d'*Apché* avoit arboré son Pavillon; mais ayant observé que le *Newcastle* & le *Weymouth* n'en faisoient point autant de leur côté, il leur fit le signal. L'Ennemi commença de faire feu sur le Vaisseau *Anglois* qui se trouvoit le plus proche de lui; mais l'Amiral fit à celui-ci le signal de ne point engager l'ac-

tion jusqu'à ce qu'il se trouvât à une demie portée de mousquet du *Zodiaque*, ce qui s'effectua vers les trois heures. Peu de minutes après, s'appercevant que ses Vaisseaux ne se tenoient pas assez serrés pour aller aux Ennemis, il leur donna le signal de le faire, ce qui fut immédiatement exécuté par les Vaisseaux qui formoient l'Avant garde. Vers les trois heures & demie, l'Amiral ayant remarqué que l'Arriere garde des *François* s'étoit rapprochée du *Zodiaque*, il fit signal au *Cumberland*, au *Newcastle* & au *Weymouth* de se porter à toutes voiles sur ce Vaisseau, & de l'engager. Peu après Mr. d'*Apcbé* rompit sa ligne, & gagna le dessus du vent, par où le Vaisseau le *Yarmouth* eut à soutenir le fort du combat, & il en fut de même des deux autres Vaisseaux de l'Arriere-garde. A peu de minutes de-là, Mr. *Pocok* ayant observé que l'Avant-garde des Ennemis s'éloignoit, il fit donner le signal pour une chasse générale. Vers les six heures, observant que l'Ennemi avoit rejoint deux de ses Vaisseaux, qu'il continuoit de tenir le vent à l'*Ouest*, & qu'il sembloit vouloir se reformer en ligne; voyant de plus que les mâts, voiles & cordages du *Yarmouth*, ainsi que de l'*Elizabeth*, du *Tigre* & de *Salisbury* étoient fort endomagés, & voulant empêcher ces Vaisseaux d'être pris, il se borna,

na, comme la nuit approchoit, à pourſuivre l'Ennemi du mieux qu'il lui fût poſſible, portant au *Sud-Oueſt*, afin de tâcher de gagner ſur lui le vent, dans l'eſpérance de renouveller le combat le lendemain matin. Mais comme il faiſoit fort obſcur, il ne fit que quelques ſignaux de nuit, qui pouvoient facilement être obſervés, & comme juſqu'à la pointe du jour il n'eut pas la moindre nouvelle des Ennemis, il jugea qu'ils avoient profité de l'obſcurité de la nuit pour s'éloigner. Il continua donc de faire tous ſes efforts pour les rejoindre, & cela juſqu'à la pointe du jour du premier May, qu'il vint jetter l'ancre à environ trois lieues au Nord de *Madraſs*, & il envoya un Officier au Commandant de cet Etabliſſement, pour l'avertir confidemment que le Vaiſſeau le *Bien-aimé*, de 74 piéces de canon, avoit ſi fort été endommagé dans l'action, qu'il avoit été obligé de ſe faire échouer ſur la Côte un peu au Sud d'*Alemparvé* où l'Eſcadre *Françoiſe* avoit jetté l'ancre.

Les *François* arriverent à la Rade de *St. David* vers les neuf heures du matin, la veille du jour que l'Amiral les attaqua, & avant l'action ils n'avoient débarqué aucunes Troupes. Mr. de *Lally*, immédiatement après leur arrivée devant le ſuſdit Fort, partit pour *Pondichery* à bord

du *Comte de Provence*, & en compagnie de la Frégatte la *Diligente*, qui sont les deux Vaisseaux qui joignirent l'Escadre *Françoise* après qu'elle fut sortie de cette même Rade. Le *Bridgwater* & le *Triton* s'y trouvoient à l'ancre lors de l'arrivée de cette Escadre, & les Capitaines de ces Navires les voyant investis de maniere à ne pouvoir échapper, ils prirent le parti de les faire échouer à la Côte, d'y mettre le feu, & de se retirer ensuite dans le Fort avec les équipages.

L'AMIRAL n'avoit eu aucuns avis certains touchant la perte des Ennemis; mais selon le rapport de quelques *Hollandois* & de divers Officiers *François*, ils avoient eu dans cette action 600 hommes de tués & un grand nombre de blessés. De notre côté nous n'avons eu que 29 hommes tués & 88 blessés. L'action se passa à environ sept lieuës à l'*Ouest* d'*Alemparvé*. L'Amiral observe que le Commandeur *Stewens*, le Capitaine *Latham* & le Capitaine *Sommerset*, qui étoient à l'Avant garde, ainsi que le Capitaine *Kempenfeldt*, du Vaisseau monté par Mr. *Stewens*, se sont comportés en cette rencontre comme de bons & braves Officiers. Il se loue aussi beaucoup de la bravoure du Capitaine *Harrison*, ainsi que de celle de tous les Officiers du Vaisseau le *Yarmouth*, ajoûtant que si les Capitai-

nes

nes des Vaiſſeaux de l'Arriere-garde avoient auſſi bien fait leur devoir, il ſe ſeroit fait un vrai plaiſir de les recommander; mais que leur maniere d'agir pendant l'engagement lui avoit paru ſi fautive, qu'à ſon retour à *Madraſs* il avoit aſſemblé un Conſeil de guerre pour examiner leur conduite; Que par Sentence de ce Conſeil de guerre, le Capitaine Nicolas *Vincent*, Commandant du *Weymouth*, avoit été démis de ſon emploi; le Capitaine George *Legge*, du *Newcaſtle*, caſſé; & le Capitaine Guillaume *Brereton*, du *Cumberland*, condamné à perdre ſon rang pendant une année.

L'AMIRAL *Pocok* ayant réparé les domages les plus eſſentiels qu'avoient ſouffert ſes Vaiſſeaux, remit en Mer le 10 May dans l'intention d'aller à *St. David*; mais il ne lui fut pas poſſible d'exécuter ce projet. Il arriva le 30 à la vuë de *Pondichery*, & le lendemain matin l'Eſcadre *Françoiſe*, qui depuis cinq jours s'y trouvoit à la Rade, en ſortit, malgré tous les efforts que fit l'Amiral pour l'engager à en venir à une action. Le 6 Juin ayant appris que le Fort *St. David* s'étoit rendu aux *François*, il jugea qu'il étoit de la prudence de retourner immédiatement à *Madraſs*, pour y faire rafraichir ſon Eſcadre.

L'A-

L'Amiral en fit voile le 25 Juillet pour aller chercher les Ennemis, & le 27. au soir il se trouva à trois lieuës de la Rade de *Pondichery*, où il apperçut que leur Escadre, composée de huit Vaisseaux de ligne & d'une Frégatte, étoit à l'ancre. Elle en mit à la voile le lendemain matin, faisant route au *Sud*. L'Amiral donna alors le signal pour la chasse, & fit tous ses efforts pour gagner *le vent* sur elle, comme étant *l'unique moyen de l'engager* à une action; mais il ne put y parvenir que le 3 Août, que profitant de l'avantage d'un vent frais, il gagna le dessus du vent, & engagea l'Escadre *Françoise* vers une heure de l'après-midi; mais Mr d'*Apché* ayant fait force de voiles, il se retira au bout d'environ dix minutes, & tout le reste de son Escadre suivit son exemple, en continuant de se battre en retraite jusques vers les trois heures, mais dans un ordre de Bataille fort irrégulier. L'Amiral donna alors le signal pour la chasse générale, sur quoi les *François* ayant retiré leurs Chaloupes, firent le plus de voiles qu'il leur fut possible. Il les poursuivit jusqu'à l'entrée de la nuit, que lui étant échappés, ils entrérent dans la Rade de *Pondichery*. L'Amiral alla le même soir mouiller à *Carical*, Etablissement *François*.

LA

La perte que nous avons faite dans cette action n'a consisté qu'en 31 hommes tués & 116 blessés. Parmi ces derniers se sont trouvés le Commandeur *Stevens* & le Capitaine *Martin*. L'Amiral donne de grandes louanges à la bravoure que les Officiers & les équipages en général ont fait paroître en cette nouvelle rencontre.

L'Escadre *Françoise* s'arrêta à la Rade de *Pondichery* jusqu'au 3 Septembre, qu'elle en fit voile pour les Isles, afin de s'y radouber. Deux de ses Vaisseaux se trouvoient en un triste état, & tous les autres étoient aussi fort endomagés. Suivant les divers avis que nous avons eu touchant la perte que les *François* ont faite dans cette derniere action, elle peut monter à 540 hommes, tant tués que blessés.

Après la réduction du Fort de *St. David*, Mr de *Lally* marcha avec 2500 hommes dans les Etats du Roi de *Tanjour*, & tâcha par ses menaces de l'engager à lui fournir une certaine somme d'argent; mais sur le refus que l'on fit de lui remettre 72 *Lack* de *Roupies* qu'il avoit demandées, il fit piller *Nagere*, Ville commerçante située sur les Côtes de la Mer; & ayant marché vers la Capitale du Païs, il en forma le Siége; mais après s'être arrêté plusieurs jours devant cette Place, &

& y avoir fait aux remparts une brêche considérable, les Troupes du Roi de *Tanjour*, aidées de celles de diverses Contrées voisines & de quelques Chasseurs *Européens* qu'on leur avoit envoyés de *Trichenapaly*, firent plusieurs vigoureuses sorties sur les Troupes de Mr. de *Lally*, & l'obligerent enfin à se retirer précipitamment avec son Armée, & à abandonner sa grosse Artillerie. *Il arriva à Carical* vers le milieu d'Août, & *l'on disoit* qu'il avoit perdu devant *Tanjour* environ 300 Soldats *Européens*.

L'Ennemi se trouvoit dans un tel manque d'argent, que le 7 Août il prit & conduisit à *Pondichery* un gros Navire *Hollandois* qui alloit de *Batavia* à *Negapatam*, & il en retira en Espèces la valeur de huit *Lack* de *Roupies*.

Le Vaisseau de la Compagnie des *Indes* le *Pitt* arriva à *Madrass* le 14 Septembre, ayant à bord le Colonel *Draper* & un Détachement de son Régiment. Le 23 du même mois Mr. de *Lally* partit avec toutes ses Troupes de *Carical*, & arriva le 28. à *Pondichery*, sans avoir le moins du monde été inquiété durant sa marche par les Troupes de *Tanjour*. Peu après il fit cantonner ses Troupes dans la Province d'*Arcate*, & le 14 Octobre il marcha sans aucune opposition vers la Capitale de cette même Province.

Le

Le 12 du mois de Décembre l'Armée *Françoise* se porta de *Mount* à *Mamalon.* Nous la canonnames pendant l'espace d'une heure tandis qu'elle traversoit la Plaine de *Choultry*, & nous lui tuames autour de 40 hommes, sans faire de notre côté aucune perte, par rapport au peu d'Artillerie qu'avoient avec eux les Ennemis, & qu'outre cela elle étoit très-mal servie. Ils marcherent sur trois Divisions, dont l'une se porta en droiture contre nos gens, une vers *Egmore*, & l'autre vers la Rade de *St. Thomé.* Les Colonels *Lawrence* & *Draper* appréhendant que cette derniere ne se mit en possession de l'Isle de *Bridge*, s'y retirerent, & dans la méme matinée, une partie des Troupes qu'ils avoient aves eux se joignirent à la garnison, & l'autre se saisit du poste de la *Ville des Négres.* Le même jour, de grand matin, les *François* arborerent leurs Drapeaux à *Egmore* & à *St. Thomé.*

Le 13. tout se passa fort tranquillement, sans qu'il se tirat un seul coup ni de part ni d'autre.

Le 14 au matin, l'Ennemi marcha avec toutes ses forces pour attaquer la *Ville des Négres.* La garnison parut d'abord assés tranquille; mais une heure après elle fit une grande sortie sous les ordres du Colonel *Draper.* Le Régiment de *Lorraine* fut surpris, & il s'ensuivit une ac-

action des plus chaudes. Le Colonel *Draper* frappa des coups dont on auroit tout lieu d'être étonné si on ne le connoissoit pas; & s'il eut été brusquement suivi par ses deux Pelotons de Grenadiers, il auroit amené onze Officiers, cinquante Soldats & quatre piéces de canon des *François*: mais ces Grenadiers ne seconderent point leur Chef, qui essuya seul les décharges de deux Pelotons des Ennemis. Il eut à cette occasion ses habits percés de plusieurs balles, mais aucune ne le toucha, non plus que le Capitaine *Beavet*.

La Brigade de Mr. de *Lally*, composée de Troupes toutes fraiches, arrivant sur ces entrefaites au secours du Régiment de *Lorraine*, le Colonel *Draper* rentra dans la Ville. A cette occasion les Capitaines *Billbook* & *Hume* furent tués, le Capitaine *Pascal* & le Lieutenant *Elliot* blessés, & trois ou quatre autres Officiers demeurerent prisonniers, nous y perdimes aussi autour de 150 Soldats tués ou blessés. Du côté des Ennemis, selon le propre aveu de Mr. de *Lally*, Mr. *Rabout* & un autre Officier ont été tués, le Major *Soubinet* & cinq autres ont été blessés, parmi lesquels deux le sont mortellement; le Comte d'*Estaing*, qui sert avec rang de Brigadier Général, & passe pour un de leurs meilleurs Officiers, a

été

été pris, & ils ont eu autour de 400 hommes tués ou blessés. Leur perte s'est encore beaucoup accrue par la desertion.

Après cette sortie l'Ennemi n'entreprit que fort peu de chose jusqu'au 6 Janvier. Ce jour là il commença à faire jouër ses Batteries contre le Fort, & fit jusqu'au 26 un feu continuel, qui nous démonta 26 piéces de canon & 3 mortiers; mais il ne put parvenir à ruiner les défenses du Corps de la Place. Nonobstant ceci, il avança ses tranchées, & dressa sur la pointe du Glacis une Batterie de 4 piéces de canon, qui commença à tirer le 31; mais au bout de deux ou trois heures il se trouva contraint, par la supériorité du feu qui partoit du Fort, de boucher ses embrasures. La même chose lui étant arrivée cinq jours de suite, il abandonna entierement cette Batterie, & commença à faire feu de sa grande & premiere Batterie qui étoit à 450 pas de distance. Selon le rapport des Déserteurs, la perte d'Officiers & de Soldats que firent les Ennemis en érigeant cette Batterie, a été des plus considérables, & ils eurent à cette occasion plusieurs piéces de canon démontées. Après qu'ils l'eurent quittée, leur feu diminua continuellement, & de vingt trois piéces de canon qu'ils avoient fait jouër en

en même tems, ils se trouverent n'en avoir plus que 6 en état de tirer. Ils avancerent cependant leurs sappes le long de la Côte jusqu'au point d'embrasser l'angle au *Nord-Est* du chemin couvert, d'où leur mousquetterie obligea les Assiegés de se retirer.

Les choses resterent dans cette situation durant quelques jours. Les Ennemis tâcherent, par le moyen d'une Mine, de s'ouvrir le passage du Fossé; mais ils la firent sauter avec si peu de jugement, que l'ouverture qu'elle fit se trouvant enfilée par le feu de plusieurs canons du Fort, ils n'en purent retirer aucun avantage. Le Major *Caillaud*, qui s'étoit mis à la tête des *Cypayes* & de la Cavalerie du Païs, avec quelques *Européens* tirés des Garnisons de *Trichenopaly* & de *Chingleput*, commandés ci-devant par le Capitaine *Preston*, rendit cependant de grands services, en se tenant à quelques milles de distance, & bouchant les routes; ce qui obligea quatre fois les Ennemis à faire de gros Détachemens pour s'opposer à lui, & il leur en couta chaque fois bien du monde.

Dans la soirée du 16 Février, le Vaisseau du Roi le *Queenborough*, commandé par le Capitaine *Kempenfelt*, & le Navire la *Revanche*, l'un de ceux de notre Compagnie des *Indes-Orientales*, arriverent

verent avec un Détachement du Régiment du Colonel *Draper*, consistant en 600 hommes sous les ordres du Major *Monson*; & une partie de ce Détachement fut immédiatement debarquée. Les Assiégeans firend grand feu sur la Ville pendant les premieres heures de la nuit; mais avant la pointe du jour ils leverent le Siége & décamperent. Ils prirent la route d'*Egmore*, & avant leur depart ils détruisirent les moulins à poudre. Après leur retraite on trouva, tant à leurs Batteries, qu'autres lieux adjacents, une quarantaine de canons, mais dont la plupart étoient hors d'état de pouvoir servir, 33 d'entr'eux ayant été demontés ou détruits par notre Artillerie.

Suivant les derniers avis reçus à *Madrass*, les Ennemis étoient dans le voisinage d'*Arcot*, où nos Troupes se disposoient à les suivre en toute diligence. Il paroit par une Lettre de Mr. de *Lally*, laquelle a été interceptée, que ce Général desespérant du succès de son entreprise, étoit déterminé à mettre le feu aux maisons de la *Ville des Négres*, s'il n'eût été prévenu à tems par l'arrivée des deux Vaisseaux ci-dessus mentionnés. Le Capit. *Kempenfelt*, dans sa Lettre à l'Amiral *Pocok*, dit, qu'on est redevable de la belle défense faite par la Garnison à la vigilance infatigable & à la bravou-

re

re du Colonel *Draper* & du Major *Brereton*, ainsi qu'à la prudence, résolution & générosité de Mr. *Pigot*, qui ménagea si bien les munitions & les provisions, qu'il n'en manqua jamais, & que l'on en eut toujours suffisamment & à tems, empêchant en outre que l'on n'en fit aucun dégat. Il visitoit tous les jours les Ouvrages à diverses reprises, & faisoit de grandes largesses à tous ceux qu'il savoit s'être signalés à leur défense.

Le Vice-Amiral *Pocok*, dans sa Lettre écrite de *Bombay* le 22 Mars, a rapporté que le Colonel *Ford*, à la tête d'un Détachement tiré de *Bengale*, avoit remporté, près de *Masulipatam*, une Victoire complette sur le Marquis de *Conflans*, à qui Mr. de *Bussy* avoit remis le commandement des Troupes *Françoises* du côté du *Septentrion*, & que l'on s'attendoit à être bientôt maître de la dite Place. Le même Amiral a aussi mandé que les Particuliers de l'Etablissement de *Bombay* ont exécuté avec succès une entreprise sur *Suratte*, & que cette expédition n'a couté que peu de monde.

(*Dans le* Mercure *prochain, la suite de ces Nouvelles, aussi bien que celles d'*Allemagne, *du* Nord, *des* Païs-Bas *&* *des* Provinces Unies, *qui n'ont pu avoir place dans celui-ci.*)

F I N.

MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & généralement tout ce qu'il y a de plus curieux, pour le

Mois de Décembre 1759.

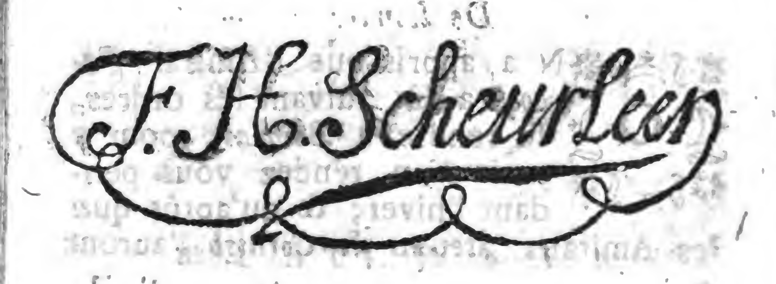
Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.



A LA HAYE, Chez
FREDERIC-HENRI SCHEURLEER,
Libraire proche la Cour, sur le coin du Cingel.
M. D CC. LIX.
Avec Privilège.

AVERTISSEMENT.

Les perſonnes qui ſouhaitent honorer le ſusdit *Libraire* de leur Correſpondance ſeront très-bien ſervies, & exactement, ſelon leurs ordres. Elles ſont priées d'afranchir leurs Lettres *pour la premiere fois* (franco Hollande) ce qui ne ſera plus pour la ſuite, connoiſſant une fois leur écriture.



MERCURE HISTORIQUE ET POLITIQUE,

Contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, & ce qu'il y a de plus curieux pour le

Mois de Decembre 1759.

Le tout accompagné de Réflexions Politiques sur chaque Etat.

(*Suite des Nouvelles de la* Grande-Bretagne,) *du Mois de Novembre* (*)

De Londres.

On a appris que l'Amiral *Pocock* a dû, suivant ses ordres, se rendre à *Bombai*, pour y tenir son rendez-vous pendant l'hiver; & qu'après que les Amiraux *Stevens* & *Cornish* l'auront joint,

(*) Ceci est la suite du *Mercure* précédent que nous avons promis de donner dans celui-ci.

joint, il retournera à *Madrass*. Ces trois Escadres réünies formeront une Flotte de 20 Vaisseaux de guerre; & à la faveur de cette grande supériorité, on ne peut que s'atendre à voir bien-tôt tomber entre nos mains la Ville de *Pondicheri*, qu'ils doivent aller attaquer.

Outre ce que nous avons déjà dit de la Conquête de *Suratte*, on en a encore publié les particularités suivantes.

EXTRAIT *d'une Lettre, écrite par un Officier, de* SURATTE, *le* 15. *Mars* 1759.

Au *mois de Février, on concerta à* Bombai *une Expedition contre* Suratte. *On y a emploié* 800. Européens *&* 3000. Cipayes. *Nous arrivames heureusement sur la Côte; mais il se trouva que nous ne pouvions faire aucun usage des gros Vaisseaux: Le Bâtiment armé de* Bombai, *monté de* 20. *Pieces de* Canon, *& quatre* Galiottes *à Bombes, étoient les seuls Navires qui eussent assés d'eau pour entrer dans la Rivière; & ce ne fut qu'avec bien de la peine qu'on put les faire avancer jusqu'à la Ville.*

Le

faute de place. Peut-être, malgré nos précautions, en manquerons nous encore dans celui-ci, où les évenements aussi curieux qu'interessants sont d'une abondance extraordinaire.

La Place fut d'abord attaquée par les Troupes de terre; mais elles furent repoussées deux fois avec beaucoup de perte: Ce qui, joint à la desertion, en diminua fort le nombre.

Comme il s'agissoit de faire un dernier effort, il fut résolu de rompre la Chaine, & de faire attaquer la Ville par nos Vaisseaux. En conséquence, le Bâtiment de Bombai, *& la Galiotte,* le Succés, *montés de* 12 *Canons de* 6 *livres de balle, & d'un Mortier de* 8 *pouces, commandes par les Capitaines* Jean Cleugh *&* Jaques Lindsay, *donnerent ensemble le* 1. *Mars sur la Chaine, & la rompirent.*

La Ville étoit defendue par 4 *Batteries &* 5000 *Hommes, qui firent une belle défense. L'affaire dura* 4 *heures; &, pendant ce tems-là, nous tirames* 500 *Boulets de Canons &* 42 *Bombes, les Batteries ennemies n'étant qu'à la distance de* 40 *Verges.*

Le lendemain, le Château se rendit. Nos Vaisseaux ont eu le quart de leur monde tué ou blessé; mais il ne se trouve dans cette perte aucun Officier de marque.

Au départ de cette Lettre on étoit occupé à dresser les Inventaires de ce que l'on avoit conquis; & l'on parloit de recompenser la valeur & la bonne conduite des conquérans par une Gratification de 200 mille *Roupies.*

Le Capitaine *Cooke*, arrivé depuis peu des *Isles Sous le Vent*, a informé la Cour d'une petite expedition qu'il fit, il y a quelques mois, dans les Isles de *St. Barthélemy* & de *St. Martin*, à la sollicitation des Habitans de *St. Christophle*. Cet Officier ayant levé 700 hommes parmi ces Habitans, & pris 8 Armateurs à ses ordres, alla attaquer les deux Isles en question. On s'y défendit; mais après 3 heures & demie de combat, on fut obligé de se rendre. Mr. *le Gros*, Gouverneur de *St. Barthélemy*, fut tué; & Mr. *Cooke* reçut une blessure au bras. Ces Isles au reste sont si pauvres, que le butin qu'on y a fait ne vaut pas les fraix de l'expédition.

On a reçû des avis qui confirment que M. *Thurot* avoit passé à peu de distance de la *Forth* peu de tems, avant que le Chef d'Escadre *Boys* a relâché à l'embouchure de ce Fleuve. Dés que ce Commandant se fût pourvû de Pilotes pour les Côtes d'*Ecosse*, il repartit pour suivre M. *Thurot*. L'Escadre de M. *Boys* est composée d'un Vaisseau de 50 canons; de 2 de 40 & de 7 autres depuis 36 jusqu'à 18 canons chacun. Il a depuis été renforcé par quelques autres Vaisseaux de guerre aux ordres de M. *Reynolls*.

La Cour a envoyé des ordres aux Officiers des Troupes; aux Gouverneurs &

& Commandants des Forteresses en Ecosse, & aux Magistrats des Villes, Bourgs &c., de s'y précautionner contre les desseins de M. *Thurot*, & l'on a posé de distance en distance des Signaux sur les Côtes pour y annoncer l'hostilité de l'Ennemi. Mais au cas que M. *Thurot* franchit le Nord de l'*Ecosse* pour passer en *Irlande*, ou à quelque autre destination, il trouvera sur la Côte d'*Irlande* une autre Escadre *Angloise* aux ordres du Chevalier *Brett*, qui est allé à sa rencontre, pendant que M. *Boys* le poursuit avec son Escadre.

On fit partir le 30 du mois dernier un Exprès pour porter à S. M. *Prussienne* le Traité de Subside entre ce Prince & notre Cour, renouvellé & signé le 29 par leurs Ministres respectifs. Suivant ce Traité, le Subside que l'*Angleterre* doit payer au Roi de *Prusse* pour l'année prochaine sera d'un million de livres sterlings.

Le Traité avec le Landgrave de *Hesse-Cassel* va être aussi renouvellé, & l'on y ajoûtera quelques conditions, comme, la levée d'un nouveau Corps de 6 mille *Hessois* que l'*Angleterre* prendra à sa solde, & l'obligation de la part du Landgrave de mettre tous ses Régimens sur un pied complet. On augmentera & complettera pareillement les Troupes *Britanniques* & *Ha-*

Hanovriennes, afin de porter l'Armée Alliée à 80 ou 90 mille hommes.

La Cour a reçu avis, par un Exprès venu de *Pétersbourg*, que sur les représentations de Mr. *Keith*, son Ministre, touchant le renouvellement du Traité de Commerce entre la *Russie* & la *Grande-Bretagne*, S. M. Imp. *Czar.* avoit fait déclarer à ce Ministre: *Que quoique ce Traité fût expiré depuis longtemps; Elle ne prétendoit point gêner le commerce que faisoient dans ses Etats les Sujets de la* Grande-Bretagne. *& qu'il conserveroit sa force jusqu'à ce qu'il fût renouvellé, ensorte que les Marchands* Anglois *ne payeroient dans cet intervale que les droits stipulez par ce Traité.*

Le Marquis d'*Abreu*, Ministre d'*Espagne*, communiqua dernierement à Mr. *Pitt* quelques dépêches qui ne contenoient rien de fort important. Mais c'est beaucoup qu'il ne se passe rien d'intéressant entre les deux Cours; c'est une preuve que celle de *Madrid*, contente du Systême qu'elle a embrassé, ne songe point a s'en départir, & s'elt tout ce que nous désirons. Pour vû que *Charles III.* suive à notre égard les principes de *Ferdinand VI.*, nos affaires continueront de prospérer. Le Comte de *Bristol*, notre Ambassadeur à cette Cour, qui connoit assez bien les dispositions du Ministere

Es-

Espagnol, les représente toujours comme très uniformes & très pacifiques. Il en touche encore un mot dans ses dernieres dépêches, qui roulent principalement sur les grands préparatifs que l'on fait à *Madrid* pour la réception de S. M. *Catholique*. Il mande aussi que l'Amiral *Broderick* continue de croiser avec son Escadre à la hauteur de *Cadix*, afin d'empêcher la sortie des Vaisseaux de guerre *François* qui sont dans ce Port.

S. M. a conféré au Général *Hodgson* le Régiment d'Infanterie vacant par la mort du Lord George *Bentinck*; au Général *Barrington* celui du feu Général *Wolfe*; au Général *Monckton* celui du feu Général *Forbes*; au Général *Townshend* celui du feu Général *Bragg*; au Colonel *Griffin* celui du Général *Hodgson*; au Colonel *Murray* le commandement du Régiment *Royal-Américain* du Général *Amherst*; & au Colonel *Halle* le Régiment de Cavalerie Légere qui doit être levé incessamment. Mr. *Molesworth* a été nommé Lieutenant Gouverneur de la Ville de *Cork* & des Forts qui en dépendent.

Le 9 du mois dernier, l'Ambassadeur de *Maroc* s'étant de nouveau rendu au Palais de *Kensington*, où il fut conduit par le Maître des Cérémonies, il y présenta au Roi six beaux Chevaux, que l'Empereur son Maître envoye en present

à Sa Majesté. L'un de ces chevaux avoit une Selle brodée en or & garnie de Diamants, avec un mors de bride d'or massif. Le Roi les vit passer devant son Balcon, & en fut très content. Sa Maj. en a donné deux à S. A. R. le Prince de *Galles*.

Sa Majesté a rendu une Proclamation qui prolonge encore provisionellement pour six mois les défenses de transporter hors du Royaume de la *poudre a canon*, du salpêtre, & aucunes sortes d'armes ou de munitions de guerre.

Le 29 du mois passé, la Cour reçut des depêches, par lesquelles l'Amiral *Hawke* donnoit avis qu'il continuoit de croiser à la hauteur de *Brest* avec la meilleure partie de sa Flotte, tandis que le Chef d'Escadre *Duff* se tenoit avec dix Vaisseaux de ligne devant la Baye de *Quiberon*, où il se trouve sept Frégattes & 130 Bâtimens de transport *François* prêts à mettre en Mer à la premiere occasion favorable. Mr. *Hawke* a aussi informé le Gouvernement par le même Exprès qu'il avoit détaché de sa Flotte quelques Vaisseaux de guerre, pour aller croiser à la hauteur du Cap de *Finisterre*, afin de veiller au retour d'une Escadre *Françoise* qui revient de *St. Domingue* sous les ordres de Mr. de *Boinpart*.

Le St. *Lawrence*, Capitaine du Corsai-

re

re *Anglois le Pluton*, & deux hommes de son Equipage, ont été condamnés à mort, par Sentence de l'Amirauté, pour avoir pillé, au mois d'Avril dernier, le Navire *Hollandois*, nommé *l'Eenigheyt*, qui venoit d'*Ostende* à *Londres*. Il y avoit 9 des gens du Corsaire *le Renard* accusés d'avoir volé dix tonneaux de vin à bord du Navire *le Yonge Figlaar*; mais on les a renvoyez absous, faute de preuves suffisantes.

MALGRÉ les grands préparatifs, qui se font ici pour une campagne vigoureuse & pour le soutien des Alliés de cette Cour, on assure toujours qu'il y a divers Projets de Paix générale sur le tapis, lesquels seront proposés incessamment aux Puissances belligérantes par des Puissances neutres.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE, ET DU NORD.

De Ratisbonne.

LE Comte de *Goertz*, chargé des affaires de Sa Majesté *Très-Chrétienne* auprès des Etats du Cercle de *Franconie*, leur remit il y a quelque tems à *Nuremberg* un Mémoire dont voici le contenu.

„ LE soussigné Ministre de S. M. T. C. „ auprès du Cercle de *Franconie* est char-

 „ gé-

„ gé de proposer aux Princes & Etats de
„ ce Cercle de concourir à l'approvision-
„ nement de l'Armée du Roi actuelle-
„ ment dans l'Empire, par une fournitu-
„ re à faire d'ici au premier du mois de
„ Novembre prochain dans les Maga-
„ sins de *Francfort* & d'*Hanau*, d'un
„ million cinq cent mille Rations com-
„ plettes de fourage, consistant chacu-
„ ne en dix-huit livres de foin, les
„ deux tiers d'un boisseau d'avoine me-
„ sure de *Paris*, & dix livres de pail-
„ le, à raison de quinze sols argent de
„ *France* par ration. Le Roi, mon Maî-
„ tre se promet que cette demande
„ ne souffrira point de difficulté de la
„ part des Etats du Cercle, ayant pour
„ objet de faciliter la subsistance d'une
„ Armée que S. M. a destinée à la dé-
„ fense de l'Empire & celle de sa liberté.
„ Les preuves réitérées que les Etats de
„ ce Cercle ont données dans la présen-
„ te Guerre de leur zèle pour le bien de
„ la Cause commune ne laissent aucun
„ doute à S. M. qu'ils ne fassent tous leurs
„ efforts pour concourir à ces approvi-
„ sionnemens. Elle auroit désiré de pou-
„ voir d'abord payer cette fourniture;
„ mais les dépenses dont Elle est char-
„ gée ne le lui permettent pas dans le
„ moment présent. Malgré ces raisons,
„ le Roi m'a ordonné de déclarer aux
„ Prin-

„ Princes & Etats qu'il a résolu de fai-
„ re ce payement à compte de 5 sols
„ sur chaque ration complette qui sera
„ fournie dans les Magasins au tems mar-
„ qué, & que cet à compte sera payé à
„ *Paris*, sous les auspices du Ministre
„ des affaires étrangeres, par le Sr. de
„ *la Borde*, Banquier de la Cour, con-
„ formément aux états vérifiés de la
„ quantité de fournitures que le Ministre
„ du Roi enverra; & que les Princes &
„ Etats n'auront qu'à addresser à leurs
„ Ministres, ou Agents en *France*, les
„ pouvoirs nécessaires pour recevoir les-
„ dites sommes. Ce payement eut été
„ plus considérable; mais les fraix exces-
„ sifs que le Roi est obligé de faire pour
„ soutenir les deux Guerres qu'il a à
„ poursuivre, tant par terre que par Mer,
„ ne lui permettent pas de faire actuelle-
„ ment de plus grands efforts; & S. M.
„ espère que les Princes & Etats recon-
„ noitront, dans ce qu'Elle fait en tous
„ genres pour la défense de leurs posses-
„ sions & de leurs libertés, les principes
„ généreux qui la font agir; & qu'ani-
„ més par son exemple, ils concoureront
„ de tout leur pouvoir au succès de la
„ Cause commune, & par conséquent au
„ rétablissement de la tranquillité de l'*Al-*
„ *lemagne* sur des fondemens solides &
„ honorables."

On assûre que ce Memoire a produit l'effet que la Cour de *France* s'en étoit promis, & que conformément à la demande faite par son Ministre la résolution a été prise d'employer à cet usage les Magasins considérables établis à *Bamberg*.

De Vienne.

Les Nobles du Royaume de *Hongrie* viennent d'accorder à l'Impératrice-Reine une Subvention assez considérable, avec offre de lever à leurs dépens 5 mille recrues, en cas de besoin.

Le Comte de *Torrepalma*, Ministre-Plénipotentiaire d'*Espagne*, eut le 15 du mois dernier, une audience de l'Empereur & de l'Impératrice Reine, dans laquelle il remit à L. M. *Impériale* & *Royale* des Lettres de notification du Roi son Maître touchant la Cession solemnelle que ce Monarque a faite des Royaumes de *Naples* & de *Sicile*, en faveur de l'Infant *Don Ferdinand* son troisiéme Fils.

La Cour a reçu de notre Armée, commandée par le Général Comte de *Daun*, les Nouvelles suivantes.

Du

Du Quartier Général de Mr. le Maréchal Comte de Daun *à* Schilda, *le 29 Octobre.*

Mr. le Maréchal ayant jugé convenable de faire avancer le Corps aux ordres du Duc d'*Abremberg*, Général d'Infanterie, de *Strebla* vers *Domitsch*, il alla en reconnoître les environs, & choisit un Camp occupable près de *Matsch*; mais ayant eu avis qu'un Corps ennemi avoit été détaché vers *Duben*, & qu'ainsi il falloit donner une attention nécessaire pour que ces Troupes ne nous inquiétassent pas pendant la marche, le Duc d'*Abremberg* donna en conséquence ordre au Général de *Gemmingen* de se porter à *Authausen* & *Warthe*. Après ces précautions, il alla occuper le 25 sans aucun obstacle le Camp de *Matsch*. Un détachement, que le Général *Brentano* avoit placé près de *Vogelsang*, y fut attaqué le matin par l'Ennemi, qui fit touts les efforts imaginables pour nous déloger. Dès le commencement l'escarmouche fut très vive; on en vint ensuite à une canonnade, qui ne fut pas moins bien suivie. Le canon des *Prussiens* fut très bien servi. Mais leurs efforts n'eurent pas de succès. Ils furent repoussés à deux reprises & forcés enfin à se désister de leur entreprise. On a remar-

marqué clairement qu'ils ont eu nombre de tués & de blessés. Notre perte n'est que de 21 hommes ou chevaux blessés, & nous avons fait prisonniers 5 Officiers, 3 Commis des Vivres & 62 Soldats. Le Colonel *Bosfort* a mandé qu'il avoit placé ses *Croates* à *Wurtzen*, & qu'avec les *Houssars* & le reste de sa Cavallerie il s'étoit posté près de *Buchen* entre laditte petite Ville de *Wurtzen* & *Eulenbourg*, afin d'être ainsi en état de se porter où les circonstances l'exigeroient; que d'un autre côté le Général *Rebentisch*, qui est à *Duben*, avoit été renforcé par 3 Bataillons & 5 Escadrons de *Houssars*, tirés de la garnison de *Leipzig*, où il étoit encore resté d'ailleurs 500 hommes d'Infanterie & 350 *Houssars*.

Le 26, le Comte de *Guasco*, Lieutenant-Général, fut détaché de l'Armée avec 4 Régiments d'Infanterie & 2 de Cavallerie, ayant ordre d'aller prendre posté à *Parschwitz*, afin d'empêcher par-là que la communication entre la grande Armée, & le Corps du Duc d'*Abremberg* ne fut interrompue.

Le 27, Mr. le Maréchal fit encore renforcer le détachement du Général de *Guasco* par quelques Régiments que S. E. fit partir de l'Armée, & Elle donna le commandement du tout au Comte O-*Donel*, Général de Cavallerie, qui envoya

voya peu-après le rapport que le Général *Rebentisch* avoit abandonné, après-midi, les environs de *Duben*, & avoit filé vers *Bitterveld*. Le Général *Weczey*, qui a pris poste près de *Benowitz*, manda que la nuit 3 ou 4 Régiments *Prussiens* s'étoient campés entre *Gunswerda* & *Loswich* tout près de l'*Elbe*.

Le 28, on reçut le rapport du Duc d'*Abremberg*, que le Général *Wunsch* s'étoit tourné avec son détachement du côté de *Wittemberg*, & le Général *Rebentisch*, avec ses Troupes, vers *Kemberg*.

Suite du Journal de l'Armée Impériale & Royale.

Du Quartier-Général de Mr. le Maréchal Comte de Daun *à* Schilda, *le 31 Octobre.*

Il avoit été arrêté que le Duc d'*Abremberg*, Général d'Infanterie, s'avanceroit vers *Kemberg*. Par une suite de cette résolution, le Comte *O-Donel*, Général de Cavallerie, eut ordre de prendre poste à *Duben* pour être de plus en plus à portée de pouvoir se joindre, suivant les circonstances, au Duc d'*Abremberg*, qui donna un avis, en conséquen-

ce

ce duquel le Comte *O Donel* eut ordre de se porter en avant. Il prit aussi le 28 une nouvelle position près dudit *Duben* deça de la *Moldau*.

(*) Le 29, le Duc d'*Abremberg* se mit aussi en marche à 3 heures du matin. Le Général *Brentano* commandoit l'Arriéregarde, & poussa jusqu'aux environs de *Pretsch*, où il trouva la plus grande partie du Corps du Gén. *Wunsch*. Les Troupes du Général *Brentano* & celles du Général *Wunsch* & du Général *Finck* en vinrent tout de suite à une escarmouche des plus vives, & en défilant les nôtres fûrent poursuivies par ce dernier. Le Duc d'*Abremberg* continuoit en attendant sa marche. A son arrivée sur les hauteurs de *Schmelling*, il découvrit dans la plaine des Troupes ennemies, qui étoient le Corps du Général *Rebentisch* & le reste des Bataillons de celui du Général *Wunsch*. La Cavallerie des *Prussiens* commença d'abord à le harceller, ce qui le porta à faire avancer quelques Bataillons pour l'arrêter & gagner assez de tems pour pouvoir ranger en ordre de bataille sur les hauteurs de *Sackwitz* les Colonnes qui n'avoient pas encore joint

(*) Voiez aussi la rélation de ces mêmes événements donnée par les *Prussiens*, à l'article de *Dresde*.

joint. A peine cette opération fût-elle achevée, & le Duc d'*Abremberg* eut-il pris la résolution d'attaquer l'ennemi qu'il avoit en front, qu'il eût avis que du côté du Général *Brentano*, lequel pour n'être pas enveloppé par des forces supérieures s'étoit retiré vers *Duben*, l'on avoit cessé de tirer. Il fit ainsi faire halte aux Troupes, qui s'avançoient déjà pour attaquer, & voïant que l'ennemi se renforçoit de plus en plus, & qu'ainsi par sa supériorité il le pouvoit facilement couper dudit *Duben*, il jugea qu'il étoit convenable de se retirer de ce côté-là. Le Comte *O Donel* marchoit en avant avec son Corps vers *Kemberg* pour venir au secours du Duc d'*Abremberg*; mais il apprit trop tard où l'on étoit, & il fut obligé de retourner sur ses pas sans avoir rien vû de l'ennemi. Quoique le Duc d'*Abremberg* prit toutes les précautions pour faire sa retraite sans perte, il arriva cependant que plusieurs valets d'équipage s'égarerent dans des routes inconnuës & dans les bois avec les mulets & des bagages des Régiments, & tombèrent entre les mains des Ennemis. On abandonna aussi une piece de 3, qui s'embourba. Le Lieutenant Général de *Gemmingen*, à qui l'Arrieregarde avoit été confiée, eût son cheval blessé sous lui; il tomba, & il fût fait prisonnier. Nôtre

perte

perte en tués, blessés & égarés va à 4 ou 500 hommes.

Le 30, le Duc d'*Abremberg* & le Général *O-Donel* se porterent avec leurs Troupes vers *Eulenbourg*, les environs de *Duben* étant tels qu'on n'auroit pû y trouver un Camp convenable pour ces deux Corps.

Le 31, le Général *Beck* a mandé qu'il se porteroit dans son ancien Camp de *Zittau* & que tout étoit tranquille dans cette partie.

Les Etats de la *Transylvanie* ont été assemblés en Diette à *Hermanstadt*, & ont délibéré à l'entiere satisfaction de la Cour sur les points qui leur ont été proposés. Le Comte *Gabriel* de *Bethlem*, Chancelier, y a présidé en qualité de Commissaire Impérial & Roial, & il est en route pour venir faire rapport de sa commission à S. M.

On a appris que l'illustre Chapitre de *Fulde* s'étant assemblé le 22 du mois passé, pour procéder à l'élection d'un nouveau Prince Evêque & Abbé, tous les Suffrages se sont réunis en faveur de M. le Baron *Henry* de *Bibra*, l'un des Capitulaires. Comme les circonstances, où se trouve la Principauté de *Fulde*, sont encore fort critiques, le nouvel Elu a résolu d'aller faire son séjour à *Hammelbourg*.

De

De Dresde.

Les divers Officiers *Saxons*, qui sont ici depuis trois ans sans avoir touché aucuns appointemens, viennent de faire à cet égard les plus fortes répréſentations au Général Comte de *Marsball*, notre nouveau Gouverneur, à qui ils ont demandé de n'être plus dans la suite privés de leur paye; mais on n'a pas fait la moindre attention à leur requête; ce qui a donné lieu à bien du mécontentement, d'autant que ceux d'entre ces mêmes Officiers, qui subſiſtoient encore du produit de leurs propres biens, se trouvent à l'heure qu'il eſt totalement ruinés.

On aprend de *Leipſig* que ce qui reste encore à payer de la contribution de 300 mille écus n'admet ni délai, ni raison d'impuiſſance. On procede par voye d'Exécution militaire, & avec tant de rigueur, que ceux des habitans qui, sous quelque prétexte que ce soit, refusent de se soumettre à la contribution, sont taxés au double, au triple, & même au quadruple de leur quôte-part.

Du Camp de l'Armée du Prince Henri *à* Torgau *le 30 Octobre.*

Quoique l'Armée n'ait point changé de po-

position depuis le 17 de ce mois, il est survenu des événemens qui peuvent influer sur la suite des opérations.

Le Maréchal *Daun*, voulant nous couper les subsistances qui nous viennent par l'*Elbe*, détacha le 22 sur notre gauche un Corps de 16 mille hommes aux ordres du Duc d'*Aremberg*. Ces Troupes s'avancerent à la faveur d'une forêt qui couvroit si bien leur marche que nous ne sçumes que le 25 après midi qu'elles paroissoient du côté de *Domitsch*, petite Ville sur le bord de l'*Elbe*. Le Prince *Henri* partit tout de suite avec le Corps du Général *Finck*, & déboucha par le Village de *Vogelsang*, où les Ennemis vouloient mettre le feu par le moyen de leurs grenades royales. Ils n'en purent venir à bout; & notre canon, mis en batterie, délogea leurs Partis d'un bois qui couvroit notre gauche. Mais nous ne fumes pas plus loin, parce que la nuit survint.

Le lendemain le Prince *Henri* alla reconnoitre la position des *Autrichiens*, qui étoit très avantageuse. Ils campoient derriere la Ville de *Domitsch*, aïant leur droite couverte par un ruisseau, des marais & des bois. Le Prince voïant trop de risque à les attaquer dans ce Camp, détacha le même soir le Général *Wunsch* vers *Wittemberg*, avec ordre de se joindre au Général *Rebentisch* qui s'étoit re-

replié de *Duben* fur *Bitterfeld*. Les deux Corps de ces Généraux joints enfemble devoient attaquer celui du Duc d'*Aremberg* par le chemin de *Pretfch*, tandis que le Corps du Général *Finck* l'attaqueroit de front. Un quatriéme Corps aux ordres du Général *Wedel*, devoit fe rendre par le bois à *Triffin*, afin de couper la retraite aux Ennemis, en cas qu'ils priffent cette route.

On avoit fixé l'attaque au 29 à 2 heures après midi, mais les *Autrichiens* avoient décampé la nuit précédente pour fe porter à *Pretfch*. Ils y rencontrerent les Généraux *Rebentifch* & *Wunfch* qu'ils ne comptoient pas y trouver, & comme le Prince *Henri* venoit derriere eux avec les Troupes du Général *Finck*, ils n'eurent d'autre parti à prendre que de fe retirer avec précipitation pour n'être point enveloppés par ces differens Corps. Quelques coups de canon, tirés d'abord fur leur Cavalerie, firent tout le mal qu'on pouvoit leur caufer de ce côté-là. Ils fe partagerent en 2 Colonnes pour faire leur retraite. L'une prit par *Schmideberg* & fe porta fur *Duben*, fans que nos gens puffent l'atteindre. Mais l'autre, qui marcha fur *Greiffenhayn*, fut vivement pourfuivie par le Général *Rebentifch*. Les Régimens du Général *Platen* & du Colonel *Gersdorff* attaquerent fon Arriere-garde, ren-

renverserent le Régiment de *Schmertzing* & mirent le reste en desordre. Le Général de *Gemmingen* qui conduisoit cette Arrieregarde, fut fait prisonnier, avec le Colonel *Hallet*, 22 autres Officiers, & 1166 Soldats. On enleva aussi aux Ennemis une piéce de canon, 5 chariots de munitions, & beaucoup d'Equipages, de Tentes & de Mulets. On a trouvé dans le bois quantité d'armes qu'ils ont jettées en fuyant. Cette affaire ne nous a presque rien coûté. Mr. de *Lossow*, Major du Régiment de *Mobeing*, y a reçu deux légeres blessures, & donné de grandes preuves de sa bravoure. On doit le même éloge à Mr. *Franckenberg*, Capitaine au Régiment de *Platen*, qui a pris lui-même le Général de *Gemmingen*.

Le 27, nous avons chassé les postes ennemis du Village de *Wildenheim*, & enlevé 40 hommes au Régiment de *Lascy*. Aujourd'hui nos Troupes sont entrées à *Duben*, & le Duc d'*Aremberg* s'est retiré delà vers *Eulenbourg*. On lui a fait encore 160 prisonniers dans cette marche.

Douze mille hommes de l'Armée de l'*Empire* se sont avancés jusqu'en deça de *Grossenhain*, mais on leur a opposé quelques Troupes pour les tenir en échec.

De

De Cassel.

Il a paru ici un Rescrit, rendu par la Chambre des Finances, en date du 6 de ce mois, à l'occasion des domages que le pays a soufferts de la part des Troupes étrangeres, & adressé aux Officiers Civils du Landgraviat. En voici la substance.

„ Il doit vous souvenir des ordres qui „ vous ont été donnés, & réïtérés de „ dresser des Listes de tous les domages „ causés au pays par les gens de guerre, „ & de nous en envoyer des Copies en „ bonne & due forme. Or, comme de- „ puis ce tems-là il ne nous en est par- „ venu qu'un très-petit nombre, & que „ plusieurs Baillifs, ne sachant comment „ s'y prendre pour obéir exactement à „ notre Ordonnance, nous ont requis „ d'expliquer plus amplement nos inten- „ tions: c'est pourquoi nous avons jugé „ nécessaire de joindre aux Présentes 3 „ différens Modèles sur lesquels vous „ aurés à dresser vos Listes. L'une con- „ tiendra les fourages de terres, fonds „ & campagnes; l'autre les fraix de cha- „ riage & les voitures perdues; & la „ 3me. les diverses livraisons & exac- „ tions, en prenant garde de ne rappor- „ ter sous l'article des vivres que ce qui „ a été précisément désigné dans notre

„ Ordonnance du 4 Septembre dernier.
„ Tout ce qui a rapport aux autres sub-
„ sistances, comme pain, viande & bois-
„ son, sera compris dans les domages &
„ les exactions, dont on fera un détail
„ séparé. Outre cela, nous nous atten-
„ dons à recevoir un compte particulier
„ des Charettes d'ordonnance, des Che-
„ vaux de trait & de selle qui ont été
„ fournis, 1°. en *conséquence de Let-*
„ *tres-patentes*, 2°. en *vertu d'ordres*
„ *par écrit*, & 3°. de ceux enlevés par
„ les Alliés, sans payement préalable.
„ Sur quoi vous aurés à vous régler, &
„ distinguerés tellement vos Bordereaux,
„ que les objets, qui concernent les Al-
„ liés, ne se trouvent point confondus
„ avec les articles qui regardent les Trou-
„ pes *Françoises*. Quant à l'envoi de ces
„ Listes respectives, nous voulons qu'il
„ s'effectue sur le champ, ou du-moins
„ au plus tard en 8 jours, à compter de
„ la date de la réception des Présentes,
„ sous peine, en cas de négligence pen-
„ dant ce terme, d'être rigoureusement
„ punis après son expiration, d'autant
„ plus qu'il importe beaucoup que cette
„ notre Ordonnance soit exécutée sans le
„ moindre délai. Au-reste nous espe-
„ rons que vous vous en ferez un de vos
„ principaux devoirs, & qu'avant tout,
„ vous nous expédierés un Etat spécifi-
„ que

„ que des domages occasionnés par l'Ar-
„ mée des Alliés.

Par ordre de la Chambre des Finances de S. A. S. le Landgrave.

(Signé) J. H. VULTEJUS.

De Prague.

L'AFFAIRE du 29 Octobre n'a été certainement pas considérable, & la perte des Impériaux est très médiocre; mais cet incident a néanmoins dérangé le Plan de M. le Marêchal Comte de *Daun*. Ce qui se passe à l'Armée de *Russie* mérite également de l'attention. La saison étant déjà fort avancée & l'éloignement des Magasins entrant aussi en ligne de compte, les Généraux *Russes* ont pris la résolution de retourner en *Pologne* & d'aller se poster sur la *Wartha*, qui n'est à la verité qu'à 14 lieuës de la *Silesie*. Ils éxécutent actuellement ce projet & le Général *Laudohn* est avec eux. Là ils attendront de nouveaux ordres de leur Cour. Le Roi de *Prusse* profite de ces mouvements retrogrades. Il s'est mis tout de suite en marche avec la plus grande partie de son Armée & des les premiers jours de ce mois il avoit déjà atteint *Spremberg*. Voila donc de nouveau presque toutes les forces des *Prussiens* en *Saxe*. De son

côté M. le Maréchal *Daun* s'appliquera à faire échouer les desseins de ses Ennemis & à mettre *Dresde* en sûreté, desorte que la fin de la Campagne nous annonce encore les événements les plus interressants.

De Gottenbourg.

La petite Escadre *Françoise*, composée de 5 Frégates & d'une Barque d'avis aux ordres de Mr. *Thurot*, est venue de *Dunkerque* mouiller le 26 du mois dernier dans notre Port. Un jour plûtôt, elle eût intercepté le Convoi *Anglois*, qui passa la veille le Cap *Scagen*. Cette Escadre consiste en 5 Frégates bien armées & bien équipées; Savoir le *Marechal de Belle Isle* de 46 canons, & 600 hommes, le *Begon* de 44 canons, & 500 hommes; la *Blonde* de 38 canons, & 450 hommes; la *Terpsicore* de 32 canons, & 350 hommes; & l'*Amarante* de 20 canons, & 300 hommes: ce qui fait en tout 180 canons & 2200 hommes.

De Petersbourg.

On ne doute point que la Cour ne prenne incessamment le deuil pour la mort du Roi d'*Espagne Ferdinand VI.* Le Roi *Charles III.* son Successeur a notifié cette mort,

mort, ainsi que son avénement à la Couronne d'*Espagne*, par une Lettre d'autant plus remarquable qu'il y donne de son propre mouvement à S. M. notre Auguste Souveraine le titre d'*Impériale*, dont jusqu'à présent l'*Espagne* seule avoit refusé de la qualifier.

ON ne regarde pas ici la Paix comme prochaine, puisque l'Impératrice vient de rendre une Ordonnance, par laquelle il est enjoint d'enrôler le 128me homme dans les Provinces qui ont coûtume de fournir des Recrues De cette manière on levera 45 mille hommes, sans que l'*Estonie*, la *Finlande*, la *Livonie*, l'*Ukraine* & la vaste *Sibérie*, entrent pour rien dans cet objet. On peut juger par là de l'étendue & des ressources inépuisables de cet Empire. Les Recrues dont nous venons de parler iront avec 7 mille hommes tirés de notre Garnison, renforcer l'Armée du Feld-Maréchal Comte de *Soltikoff*. Les opérations militaires seront poussées fort avant dans l'hyver, & recommenceront de bonne heure l'année prochaine.

NOTRE Cour a nommé Mr. *Alinsky* pour être son Consul au *Sund*, & celle de *Dannemarc* a chargé Mr. *Lindeman*, Négociant *Danois*, de remplir ici les fonctions d'Agent.

LE Baron de *Wolfe*, Résident & Consul-

ful-Général d'*Angleterre*, mourut en cette Ville le 6, d'une maladie de langueur dans la 64 année de son âge. Il est généralement regretté pour sa bienfaisance. Il laisse 6 millions à ses héritiers; il auroit pû leur en laisser une fois davantage, s'il avoit eû moins de générosité envers ses amis & moins de compassion pour les malheureux.

On a publié un *Amnistie* en faveur de tous les Déserteurs qui rejoindront leurs Corps d'ici au 1er Janvier 1761. On pardonne en même temps à tous ceux qui en ont recélé, pourvû qu'ils indiquent fidèlement les Transfuges auxquels ils ont donné retraite; mais on les avertit que s'ils y manquent, ils payeront 200 roubles d'amende & perdront en outre deux de leurs Sujets au cas qu'ils en ayent, ou qu'ils seront exilés pour le reste de leurs jours en *Sibérie* s'ils n'en ont point.

Nouvelles des Provinces-Unies.

De la Haye.

L'Ambassadeur de *France* & le Ministre Plénipotentiaire d'*Angleterre* près de cet Etat, se sont donnés depuis une

une quinzaine de jours touts les mouvements imaginables. Le premier sollicitoit l'embarquement des canons & munitions qui se trouvoient à *Amsterdam* pour le compte du Roi son Maître, ainsi qu'il l'avoit demandé par son Mémoire du 19 du mois dernier, & le second représentant le tort & le prejudice qu'une telle permission causeroit à sa Cour, alleguant & réclamant d'ailleurs quelques autres motifs; mais les demarches & le ton ferme de M. le Comte d'*Affry* l'ont emporté, puisqu'on apprend que les *Etats Généraux* ont permis, mais dans les termes les plus modérés & les plus politiques, le transport desdits canons, boulets & munitions, & qu'ils ont été tout de suite embarqués pour être rendus à leur destination.

On a reçu avis que le Comte *Guillaume-Adrien de Nassau* étoit mort le 31 du mois passé à sa Seigneurie de *Bergen*, âgé 55 ans.

Fin du Mercure *du Mois de Novembre.*



NOUVELLES POUR LE MOIS DE DECEMBRE.

De Constantinople.

MRS. de *Ludolphe* & de *Gäblen*, Envoyés Extr. des Cours de *Naples* & de *Dannemarc*, ont remis dans une Audience particuliere au Grand-*Visir* les Lettres de félicitation de leurs Cours respectives sur l'Avénement du Grand Seigneur au Trône de l'Empire *Ottoman*. En même tems le premier de ces Ministres notifia celui du Roi, son Maître, au Royaume des *Espagnes* & des *Indes*.

LA Ville de *Salonique* en *Macedoine* vient d'éprouver le sort d'un furieux incendie. On compte qu'il y a eu au-delà de 4 mille maisons réduites en cendres, & quelques centaines de personnes, tant hommes que femmes, enfans & Malades, étouffés dans les flammes.

ON prétend que quelques Emissaires entretenus ici aux dépens du Roi de *Prusse* ont trouvé moyen de mettre dans leurs intérêts le Grand-Douanier de l'Empire, & que ces Messieurs s'étant dernierement rendus à *Scutari*, l'un des Fauxbourgs de cette Capitale, ils y eurent avec ce Ministre une conférence secrette, à laquelle le

le Grand Vizir ſe trouva auſſi *incognito.* On ne dit point juſqu'ici quels peuvent avoir été les motifs d'une pareille entrevuë; mais la ſituation dans laquelle ſe trouvent actuellement les affaires de Sa Maj. *Pruſſienne* ne laiſſe guères penſer que la Sublime *Porte* veuille faire en ſa faveur la moindre démarche.

L'Envoyé Extraordinaire, que l'Impératrice de *Ruſſie* a chargé de venir complimenter en ſon nom le Sultan ſur ſon avénement au Trône, eſt attendu en cette Capitale vers la fin de ce mois.

Quelques mutins s'attrouperent dernierement de nuit ſur la Place qui eſt vis-à-vis de l'Arſenal; mais le *Boſtangi-Bachi* & l'*Aga* des *Janiſſaires* y étant promtement accourus avec quelques gens armés, ils parvinrent bientôt à diſſiper ces séditieux, dont les principaux furent arrêtés, & ont été enſuite punis comme ils le méritoient.

Nouvelles d'Italie.

De Rome.

Le 24 Octobre, Mr. *Aquaviva*, Commiſſaire de la Marine, reçut un Exprès de *Civita Vecchia*, avec avis qu'il y étoit arrivé de *Lisbonne* un Vaiſſeau *Raguſain*, qui avoit à bord 133 *Jeſuites*

bannis de *Portugal*. Il en fit d'abord part au Cardinal *Torreggiani*, Sécrétaire d'Etat. Et l'Exprès fut renvoyé au Commandant de *Civitá Vecchia* avec des Instructions sur ce qu'il devoit faire à l'égard de ces Religieux.

Le Ministre de S. M. *Très-Fidèle* a fait avertir tous les *Portugais* qui se trouvent ici de se conformer exactement à l'Edit du Roi son Maître, du 3 Septembre dernier, par lequel ce Monarque défend, sous peine de la vie, à tous ses Sujets d'avoir aucune correspondance verbale ou par écrit avec les Religieux de la Compagnie de *Jésus*.

Les 133 *Jésuites* venus de *Portugal* ont été repartis dans de Couvent de *Ruffinella*, à *Frascati*, à *Castel Gandolfe* & à *Tivoli*. Le Consul *Portugais* leur a donné, par ordre de sa Cour, 600 *Scudis* pour leurs premieres dépenses à *Civitta Vecchia*, & la Chambre *Apostolique* a payé ce qui leur a coûté de plus pendant leur séjour en cette Ville. Ces Religieux & ceux que l'on attend encore de *Lisbonne*, occuperont la magnifique Maison de *Ruffinella* que l'on doit aggrandir considérablement. On leur en donnera, dit-on, la propriété, avec tous ses revenus & dépendances.

On vient d'imprimer ici le Bref du Pape *Grégoire XIII*, donné le 15 Octobre 1583 à la solliciiation du Roi *Catholique*

Phi-

Philippe II, pour autoriser les Evêques de *Portugal* à procéder contre tous les Ecclésiastiques Réguliers & Séculiers coupables du Crime de Lèze Majesté, & à les livrer au Bras Séculier afin qu'ils soient punis selon l'exigence du cas.

Le Pape a enfin nommé aux Nonciatures vacantes par la derniere promotion de Cardinaux. Les Prélats, destinés à remplir ces Dignités, sont: Mr. *Borromeo*, à *Vienne*; Mr. *Trajetto*, à *Venise*; Mr. *Oddi*, à *Lucerne*; Mr. *Lucini*, à *Cologne*; Mr. *Onorati*, à *Florence*; & Mr. *Ghilini*, à *Bruxelles*, où Mr. *Molinari* restera jusqu'à ce que S. S. dispose de quelques Chapeaux qui viendront à vaquer dans la suite. Quant à la Nonciature de *Lisbonne*, le choix est encore indécis, & sera déterminé incessamment dans la tenue d'une Congrégation particuliere.

De Naples.

Notre nouveau Roi jouit toujours d'un parfaite santé; & le Conseil de Régence continuë de s'appliquer avec toute l'assiduité possible à nous continuër l'abondance & la tranquilité qui se sont toujours maintenuës invariablement sous l'heureux Règne du Roi *Charles*, jusqu'au moment que, passant au Trône d'*Espa-*

gne, il a mis la Couronne des *Deux Siciles* sur la tête du Prince *Ferdinand*. Avant que de procéder à cette Auguste Cérémonie, ce Monarque fit publier l'Acte de son Aldication & l'ordre qu'il a établi dans la Succession de ce Royaume. Voici cette piéce, dans la quelle les Politiques trouveront des matieres dignes de leurs réflexions.

„ Nous *Charles* &c. &c. &c. La notoi„re imbecilité d'esprit du *Prince* Ro„yal, Notre Fils aîné, a augmenté les „soins importans que la Monarchie d'E„*spagne* & des *Indes* Nous a causés de„puis la mort de Notre très cher Frère „le Roi Catholique *Ferdinand* VI. L'es„prit des Traités de ce siécle démontre „que, lorsqu'il se peut, sans blesser la „Justice, l'*Europe* desire que la Puissan„ce *Espagnole* soit séparée d'avec la Puis„sance *Italienne*. Etant donc dans le cas „de pourvoir d'un Successeur légitime „Nos Etats d'*Italie*, au moment que „Nous allons passer en *Espagne*, & de„vant le choisir parmi plusieurs Fils que „Dieu Nous a accordés, Nous nous trou„vons dans la nécessité de décider le„quel de Nos Fils doit maintenant être „regardé comme le Puisné capable de „Gouverner les Peuples, & sur lequel „tombent les Etats d'*Italie* sans être u„nis avec les *Espagnes* & les *Indes*. Cet-

„ te

„ te raison de convenance pour la tran-
„ quillité de l'*Europe*, que Nous voulons
„ adopter, pour qu'elle ne prenne aucu-
„ ne allarme en voyant par Notre indé-
„ cision la Puissance *Espagnole* continuer
„ en Notre Personne avec la Puissance
„ *Italienne*, demande que Nous pren-
„ nions maintenant Notre parti sur ce qui
„ concerne l'*Italie*. Un Corps considéra-
„ ble que Nous avons composé de Nos
„ Conseillers d'Etat, d'un *Cameriste* de
„ *Castille* qui se trouve ici, de la Cham-
„ bre de *Ste. Claire*, du Vice-Président
„ de la Chambre des Finances & de tou-
„ te la *Jointe* de *Sicile*, & auquel Nous
„ avons adjoint six Médecins que Nous
„ avons nommés, Nous a fait rapport
„ que malgré tous les examens, & toutes
„ les expériences qui ont été faites, on
„ n'a pu trouver dans le Prince infortuné
„ ni principe d'usage de raison, ni prin-
„ cipe de réflexion ou de jugement, &
„ qu'étant dans cet état depuis son en-
„ fance, non seulement il n'étoit point
„ pour le présent capable d'aucun acte
„ de Religion, ni d'aucune espèce de rai-
„ sonnement; mais qu'il n'y avoit pas
„ même la moindre ombre d'espérance
„ pour l'avenir; concluant unanimement
„ de-là que Nous ne pouvions penser
„ à disposer en sa faveur, comme il con-
„ viendroit à la nature, au devoir & à la

„ tendresse paternelle. Voyant donc dans „ ce moment fatal passer par la volonté „ Divine le Droit & la capacité de Notre Fils Puisné sur Notre troisième Fils „ suivant l'ordre de la nature l'Infant Don „ *Ferdinand*; sa minorité Nous oblige en „ même tems comme Père & comme „ Souverain de penser, en remettant Nos „ Etats d'*Italie* à sa tutelle, que Nous „ n'entendons pas exercer à l'égard „ d'un Fils, qui devient *Souverain* en „ *Italie* dès que Nous le sommes en *Espagne*.

„ Ayant ainsi mis Notre troisiéme Fils „ suivant l'ordre de la nature, Don *Ferdinand*, en état de recevoir de Nous la „ cession des Etats d'*Italie*, Nous déclarons d'abord, quoique sans nécessité peut-être, que Nous l'émancipons „ par le présent Acte, (que Nous voulons être tenu pour le plus solemnel, „ & avoir toute force & toute vigueur „ d'Acte légitime & même de Loi,) & „ qu'il est dés maintenant libre non seulement de Notre Puissance paternelle; „ mais encore de Notre autorité suprême „ & Souveraine.

„ En second lieu, Nous établissons & „ commettons le Conseil de Regence „ pour le tems de la minorité de Notre „ dit troisiéme Fils qui doit être Souverain de Nos Etats d'*Italie* & maitre des

„ Biens-

„ Biens que Nous y avons, afin que ce
„ Conſeil en adminiſtre la Souveraineté
„ & les Domaines pendant ce tems ſui-
„ vant l'ordre par Nous preſcrit dans u-
„ ne Ordonnance de ce jour, ſignée de
„ Notre main, ſcelée de Notre Sceau,
„ & contreſignée par Notre Conſeiller &
„ Secretaire d'Etat au Département d'E-
„ tat & de la Maiſon Royale, voulant
„ que cette Ordonnance ſoit regardée
„ comme partie eſſentielle du préſent
„ Acte, & comme y inférée & répétée
„ mot à mot, afin qu'elle ait également
„ force de Loi.

„ En troiſième lieu, Nous décidons
„ & Nous déterminons, comme Loi ſta-
„ ble & perpétuelle dans Nos Etats &
„ Biens d'*Italie*, à la ſeizième année ac-
„ complie, le tems de la majorité des
„ Princes qui devront comme Souverains
„ & Maîtres en avoir la libre adminiſtra-
„ tion.

„ En quatrième lieu, Nous établiſſons
„ également comme Loi conſtante & per-
„ pétuelle à l'égard de la Succeſſion de
„ l'Infant Don *Ferdinand*, & pour expli-
„ cation plus ample des arrangemens an-
„ térieurs, que cette Succeſſion ſoit ré-
„ glée ſuivant la primogéniture, avec
„ droit de repréſentation dans la Deſcen-
„ dance maſculine de mâle en mâle. Au
„ cas que le dernier de la ligne directe

„ mou-

„ mourut sans Enfans, l'aîné des mâles
„ de la ligne la plus proche au dernier
„ Regnant lui succédera, soit qu'il soit
„ son Oncle paternel, ou son Frère, ou
„ en degré plus éloigné, pourvu qu'il
„ soit l'Aîné de sa ligne suivant la for-
„ me déja mentionnée, & qu'il soit dans
„ la branche à devenir ou déja devenuë
„ la plus proche de la ligne directe & aî-
„ née de l'Infant Don *Ferdinand*, ou du
„ Prince Regnant en dernier lieu.

„ Nous établissons le même ordre au
„ defaut de tous les mâles provenans de
„ mâle de la descendance masculine du
„ même Infant Don *Ferdinand*, & de mâ-
„ le en mâle par rapport à l'Infant Don
„ *Gabriel*, Notre Fils, auquel la Succes-
„ sion devra passer alors & à ses Descen-
„ dans de mâle en mâle, comme il est
„ dit ci-dessus. Si ledit Infant Don *Ga-*
„ *briel* venoit à manquer, ainsi que ses
„ Descendans mâles provenant de mâle,
„ la Succession passera dans le même or-
„ dre, & comme ci-dessus à l'Infant Don
„ *Antoine* & ses Descendans mâles pro-
„ venans de mâle; & au defaut de ce der-
„ nier & de sa Descendance masculine
„ provenant de mâle, la Succession pas-
„ sera toûjours dans le même ordre à
„ l'Infant Don *Xavier*, & après lui & sa
„ Descendance masculine (ainsi qu'il est
„ dit ci-devant) aux autres Infants, que
„ Dieu

„ Dieu pourroit Nous accorder, selon
„ l'ordre de la nature, & ensuite à leurs
„ Descendans mâles.

„ DANS le cas d'extinction dans Notre
„ Descendance de tous les mâles prove-
„ nant de mâle, la Succession appartien-
„ dra à la Femme du même sang, & de
„ l'agnation qui sera vivante au tems de
„ cette extinction (soit que ce soit Notre
„ postérité) laquelle sera la plus proche
„ du Roi dernier regnant, & du dernier
„ des mâles de l'agnation, qui manque,
„ ou du Prince qui aura manqué immé-
„ diatement : Bien entendu cependant que
„ le Droit de représentation soit toûjours
„ observé, & que la proximité & la qua-
„ lité d'aînée se mesure de là dans l'a-
„ gnation, à l'égard de laquelle ainsi que
„ des Descendans masculins des mâles
„ d'icelle qui devront succéder, l'ordre
„ établi ci dessus sera observé.

„ Au défaut de cette derniere encore,
„ la Succession passera à l'Infant Don
„ *Philippe*, Notre très cher Frère, & à
„ ses Descendans de mâle en mâle, à l'infi-
„ ni. Si cette branche venoit également
„ à manquer, la dite Succession passera à
„ Notre très-cher Frère l'Infant Don
„ *Louis*, ensuite à tous ses Descendans
„ de mâle en mâle, & enfin en cas d'ex-
„ tinction de l'une & de l'autre, à la
„ Femme de l'agnation, en suivant l'or-
„ dre

„ dre prescrit ci-dessus: Bien entendu
„ que suivant l'ordre de Succession pre-
„ scrit par Nous, la Monarchie d'*Espa-*
„ *gne* ne poura jamais être unie avec la
„ Souveraineté des Etats & Domaines
„ d'*Italie*.

„ De maniere que les mâles ou les
„ Femmes de Notre descendance appel-
„ lés ci-devant ne pourront jamais être
„ admis à la Souveraineté des Etats d'*I-*
„ *talie*, au-cas qu'ils soient, ou qu'ils
„ dûssent être déclarés Roi d'*Espagne* ou
„ Prince de *Asturies*, s'il se trouve un
„ autre mâle qui, en vigueur de la pré-
„ sente disposition, puisse succèder aux
„ Etats & Biens d'*Italie*. Que s'il ne
„ s'en trouvoit point, le Roi d'*Espagne*
„ sera obligé de transferer les Etats &
„ Biens d'*Italie* à un autre Fils mâle,
„ Neveu, ou arriere-Neveu, au mo-
„ ment que Dieu lui en accordera, s'il
„ daigne lui en donner.

„ Ayant ainsi établi la Succession de
„ Notre descendance dans les Etats &
„ Biens d'*Italie*, Nous recommandons
„ humblement à Dieu l'Infant Don *Fer-*
„ *dinand*; Nous lui donnons Notre béné-
„ diction paternelle; & lui recomman-
„ dant la Ste. Religion Catholique, la
„ Justice, la Clémence, la Vigilance,
„ l'Amour des Peuples, qui ont merité
„ Notre reconnoissance par la fidélité
„ qu'ils

„ qu'ils ont marquée envers Nous & Notre Maison-Royale ; Nous cédons, „ transferons & donnons au même Don „ *Ferdinand*, Notre troisiéme Fils suivant l'ordre de la nature, les Royaumes des *Deux Siciles*, & les autres Etats, Biens, Prétentions, Droits, Titres & Actions, que Nous possédions en *Italie*, lui en faisant en ce moment la tradition pleine & entiere, de maniere qu'il n'en reste point en Nous la moindre partie. Enfin, dès l'instant de Notre départ de cette Capitale, ledit Infant poura, avec le Conseil d'Etat & de Régence, administrer tout ce que Nous lui aurons transferé, cédé & donné. Nous espérons que cette Loi d'émancipation, de constitution pour l'âge de majorité, de destination de Tutelle & de curatelle pour le Roi mineur, de Succession dans les Etats & Biens d'*Italie*, & de Cession & Donation, tournera à l'avantage des Peuples, à la tranquillité de Notre Famille-Royale, & qu'elle contribuera enfin au repos de toute l'*Europe*,

„ La présente Ordonnance sera signée de Nous, de Notre Fils l'Infant Don *Ferdinand*, munie du Sceau de nos Armes, & contresignée des Conseillers & Sécretaire d'Etat, soussignés même en qualité de Membres de la Régence & „ de

„ de Tuteurs dudit Infant Don *Ferdi-*
„ *nand.*

A Naples, *le* 6 *Octobre* 1759.

(Signé)

CHARLES.
FERDINAND.

(Et plus bas.)

Dominique Catanao.	*Pierre Bologna.*
Michel Reggio	*Dominique Sangro.*
Joseph Pappacoda.	*Bernard Tanucci.*

Cette Loi a ensuite été lûe en présence de la Chambre Royale de Ste. Claire, *du Syndic & des Elus de la Ville de* Naples, *des Députés du Sénat & de la Ville de* Palerme *&c. &c. &c. Don* Lelio Caraffa, *Grand Protonotaire du Royaume a donné Acte de la lecture qui en a été faite par ordre du Roi* Catholique.

De Venise.

Le 15 du mois dernier, le Chevalier *Aurèle Rezzonico*, Procurateur de *St. Marc*, & Frère aîné du Pape Regnant, fut surpris d'une attaque d'Apoplexie dans l'Eglise de *St. Martin*, où il étoit allé assister aux Prières de 40 heures. On le ramena sur le champ en Gondole à son Palais, où il est mort le 16, âgé de 70 ans.

On

On commencera le 26 du mois prochain l'excavation de la riviere de *Brinta*, qui n'eſt preſque plus navigable. L'entrepriſe, à l'exécution de laquelle on employera mille 590 perſonnes, coutera des ſommes conſidérables, mais qui ſeront abondamment compenſées par l'utilité qu'elle procurera au Commerce.

Nouvelles de Portugal et d'Espagne.

De Lisbonne.

La nuit du 6 au 7 du mois d'Octobre, on embarqua ſur un Yacht pluſieurs priſonniers d'Etat pour les tranſporter à *Mazagan* en *Afrique*. Ils furent conduits à bord l'un après l'autre, ayant tous le viſage maſqué, & chacun une eſcorte de 12 Grenadiers. On avoit poſté le long du Quay de *Tage* le Régiment du Marquis de *Loariſtal* avec une Compagnie de celui de *Beça*. L'Yacht mit à la voile & quitta la rade le 7 au matin. Les uns diſent que parmi ces priſonniers ſe trouvent le Marquis d'*Alorna*, le Comte d'*Obidos*, le Comte de *Ribéira*, & Don Emanuel de *Tavora*, Pere du Comte de *Villa-Nova*; mais d'autres aſſurent que ces Seigneurs ſont encore dans la priſon de cette Ville.

La

La même nuit, on amena ici de *Coimbre* un grand nombre de *Jésuites*, & ils furent immédiatement embarqués à bord d'un Navire étranger qui mit le lendemain à la voile pour se rendre à *Civita Vecchia*.

Il paroit un Edit du Roi, portant bannissement de ces Religieux de tous les Etats de la Couronne de *Portugal*. Après l'énumération des griefs qui ont donné lieu à cet Edit, le Roi s'exprime en ces termes : „ Je déclare les susdits Religieux „ corrompus, déchus de la maniere la „ plus déplorable de leur saint Institut, „ & trop manifestement infectés des vi„ ces les plus grands, les plus abomina„ bles, les plus invétérés & les plus in„ corrigibles, pour pouvoir revenir à „ l'observation de leur Régle : Je les „ déclare Rebelles notoires, Traitres, „ vrais Ennemis & Aggresseurs, tant par „ le passé qu'à présent, de ma Personne „ Royale, de mes Etats, de la Paix pu„ blique de mes Royaumes & Seigneu„ ries, & du bien commun de mes fidè„ les Sujets. J'ordonne que tous mes „ Sujets ayent à les tenir, regarder & „ réputer comme tels; Et je les déclare „ dès ce jour, en vertu de cette présen„ te Loi, dénaturalisés, bannis & exter„ minés : Voulant qu'en effet & réelle„ ment ils soient chassés de tous mes Ro-

yaumes

„ yaumes & Seigneuries, de maniere
„ qu'ils ne puissent jamais y rentrer. Je
„ défends, sous peine de mort irrémissi-
„ ble, & de confiscation de tous biens
„ au profit de mon Trésor & de ma
„ Chambre Royale, à toute personne de
„ quelque état & condition qu'elle soit,
„ de donner entrée dans mes Royaumes
„ & Seigneuries aux susdits Religieux ou
„ à quelqu'un d'eux, ou d'avoir avec
„ eux, tous ensemble, ou séparément,
„ aucune correspondance verbale, ou par
„ écrit, quand même ils seroient sortis
„ de ladite Société, ou y auroient été
„ réçus, ou y auroient fait profession en
„ quelque pays que ce soit hors de mes
„ Royaumes & Seigneuries; à moins que
„ les personnes qui les recevront chez
„ elles, ou qui auroient commerce avec
„ eux, n'en ayent préalablement obtenu
„ de moi une permission spéciale & im-
„ médiate; & ce parce que la déplora-
„ ble corruption de ces Religieux (à la dif-
„ férence des autres Ordres Réguliers,
„ dont le Corps s'est toujours maintenu
„ dans sa loüable & exemplaire obser-
„ vance) se trouve malheureusement in-
„ fecter tout le Corps, dont est compo-
„ sé le Régime & la Congrégation de
„ cette Société. Mais considérant qu'il
„ est fort vraisemblable qu'il puisse y a-
„ voir parmi eux quelques Particuliers
„ qui

„ qui soient innocens de cette corruption
„ générale, parce qu'ils n'auront pas
„ encore été admis à la profession so-
„ lemnelle, & n'auront pas encore fait
„ les preuves nécessaires pour mériter
„ qu'on leur confie les horribles sécrets
„ de si abominables conjurations, & de
„ si infames délits, je veux bien, non-
„ obstant les droits communs de la guer-
„ re, & des représailles universellement
„ reçus, & constamment observés chez
„ toutes les Nations civilisées, *droits*
„ suivant lesquels tous les Particuliers de
„ ladite Société, sans en excepter aucun,
„ sont sujets aux mêmes peines, à cause
„ des attentats de leurs Chefs pervertis
„ contre Moi, mes Royaumes & mes Su-
„ jets, je veux bien avoir égard à la
„ grande affliction que ressentiroient ceux
„ d'entre lesdits Particuliers, qui ont ig-
„ noré les pratiques & *complots* de leurs
„ Supérieurs, s'ils se voyoient aussi pros-
„ crits & chassés, comme étant des Mem-
„ bres de ce Corps infect & corrompu.

„ En conséquence je permets à tous
„ ceux d'entre lesdits Particuliers, qui
„ étant nés dans mes Royaumes & Sei-
„ gneuries, & n'ayant point encore fait
„ profession solemnelle, représenteront
„ des Lettres dimissiorales du Cardinal-
„ Patriarche, Visiteur & Réformateur-
„ Général de la même Société, par les-

quelles

„ quelles il les décharge des Vœux Simples qu'ils y auroient faits, de demeurer dans mes Royaumes & Seigneuries, comme mes autres Sujets, pourvû qu'ils ne soient coupables d'aucune faute qui les en rende indignes. „ Et afin que la presente Loi soit pleinement & inviolablement observée, sans que jamais on puisse y donner la moindre atteinte au préjudice d'une disposition si mémorable & si nécessaire, j'ordonne qu'il soit informé des infractions d'icelle par tous Officiers Civils & Criminels, chacun dans leur ressort, leur en donnant à tous pouvoir, sans fixation d'aucun temps & d'aucun nombre déterminé de Témoins, à la charge que de six mois en six mois, s'ils ont acquis des preuves par les dépositions au moins de dix Témoins, ils rendront compte desdites preuves, & du résultat de leurs informations, au Tribunal de l'*Inconfidence*.

„ Et pour l'exécution de tout le contenu en cette présente Loi, j'ordonne au Tribunal du *Desambargo do Paço*, au Président de la *Supplication*, ou à celui qui tiendra sa place, aux Conseillers de mon Trésor-Royal, & de mes Etats d'*Outremer*, au Tribunal de Conscience & des Ordres, au Sénat de

 la

„ la Chambre, à la *Junte* du Commerce
„ de ces Royaumes & Seigneuries, à la
„ *Junte* du Dépôt public, aux Capitai-
„ nes Généraux, Gouverneurs, Desam-
„ bargadors, Corrégidors, Juges & au-
„ tres Officiers de Justice & de Guerre,
„ selon qu'à chacun la connoissance en
„ apartient, d'accomplir & garder, faire
„ accomplir & garder la présente Loi,
„ entiérement & dans tout son contenu,
„ sans égard à aucun empêchement ou
„ opposition quelconque, & ce nonob-
„ obstant toutes Loix, Réglemens, Dis-
„ positions & Actes contraires, à tous
„ lesquels & à chacun desquels en parti-
„ culier, j'ai dérogé, comme si men-
„ tion particuliere & plus expresse en
„ eût été faite; & ce pour l'effet seule-
„ ment de la Présente, le surplus de
„ toutes les autres susdites demeurant en
„ sa force & vigueur. Si je mande au
„ Docteur Manuel Gomez de *Carvalho*,
„ *Desembargador do Paço*, de mon Con-
„ seil d'Etat & Grand Chancelier de mes
„ Royaumes, qu'il fasse publier la pré-
„ sente Loi dans la Chancellerie, &
„ qu'il en fasse remettre des Copies à
„ tous les Tribunaux, Capitales des dif-
„ ferentes Provinces, & Villes de ces
„ Royaumes, afin qu'elles soient enre-
„ gistrées en tous lieux où l'on a coû-
„ tume d'enregistrer de semblables Loix,
„ &

„ & que l'Original d'icelle soit remis „ dans les Archives de la Tour *do* „ *Tombo*.

„ Donné au Palais de *Notre-Dame* „ *d'Ayuda* le 3 Septembre 1759.

(Signé) ROI.

„ Et plus bas, *Comte d'Oeyras*.

Cet Edit a été enregistré le 3 du present mois d'Octobre en la Grande Chancellerie de la Cour & du Royaume, au Livre des *Loix*, fol. 128. On l'a publié le même jour à *Lisbonne*.

Outre cet Edit, il paroît une Lettre du Roi au Cardinal-Patriarche sur la même affaire, & le Patriarche a rendu le 5 un Mandement en conséquence; mais ces Piéces sont trop amples pour avoir place ici.

On continue d'embarquer les *Jésuites* pour les transporter à *Civitta-Vecchia*. Il ne reste absolument que ceux qui n'ont pas fait profession solemnelle, & qui sont déchargés de leurs Vœux Simples par le Cardinal Patriarche. Le sort de plusieurs Seigneurs, Prisonniers d'Etat, est encore indécis.

Une Dame *Espagnole*, nommée Dona *Aloïsia*, qui depuis un grand nombre d'années se trouvoit attachée à la Reine, dont elle avoit toute la confiance, est décédée ces jours-ci au Château de *Belem*, infiniment regrettée de cette Prin-

cesse, à qui elle a laissé en mourant tous ses biens, que l'on évalue à environ 500000 *Cruzades.*

De Madrid.

La Reine Douairiere reçoit chaque jour des Nouvelles du Roi, de la Reine, & de leur Auguste famille, par lesquelles S. M. a appris successivement leur arrivée à *Barcelone*, leur départ de cette Ville pour se rendre ici, les magnifiques réceptions qui leur ont été faites dans tous les lieux de leur passage jusqu'à *Sarragosse*, ou LL. MM. & toute leur famille ont été obligées de s'arrêter, ayant tous été, à la réserve du Roi, attaqués de la Rougeole, maladie qui, à ce que l'on espere, n'aura point de suites fâcheuses. C'est du-moins ce que nous promettent les Nouvelles que l'on reçoit ici journellement de leur état. On y attend avec la derniere impatience leur parfait rétablissement. pour y pouvoir jouir de leur auguste présence après laquelle chacun aspire.

Nouvelles de France.

De Paris.

Le 24 du mois dernier, Mr. *Bertin*, devenu Controleur Général des Finan-

nances par la demiſſion de Mr. de *Silouette*, eut l'honneur d'être preſenté à S. M. par le Comte de St. *Florentin*, Miniſtre d'Etat, de même que Mr. de *Sartine*, qui a été ſubſtitué à Mr. *Bertin* dans la place de Lieutenant Général de Police de cette Capitale, que ce dernier rempliſſoit.

La Cour a reçu, par un Bâtiment venu en dernier lieu de *Quebec*, les Nouvelles ſuivantes.

„ La Flotte *Angloiſe* deſtinée pour „ l'attaque de *Quebec* commença à paroî„ tre dans le Fleuve *St. Laurent* le 24 „ May. Elle étoit de 25 Vaiſſeaux de „ guerre, de 30 Frégattes, & d'environ „ 180 Bâtimens de tranſport, ſur leſ„ quels l'ennemi avoit embarqué 10 mille „ hommes de Troupes réglées.

„ L'Avantgarde de cette Flotte parut „ le 27 du même mois à l'Iſle *aux Cou„ dres* à 13 lieues de *Quebec*. Dès qu'el„ le fut raſſemblée, elle ſe porta à l'Iſle „ d'*Orléans*, où elle débarqua le 29 & le „ 30 Juin une partie de ſes Troupes. „ L'autre partie fut poſtée à la Pointe de „ *Levi*, d'où les ennemis vinrent occu„ per les hauteurs vis à-vis de la Ville de „ *Quebec*. Ils y établirent des batteries „ de mortiers & de canons, qui n'ont pas „ diſcontinué de tirer depuis le 12 Juillet „ juſqu'au 18 Septembre.

„ Le Marquis de *Montcalm* avoit fait
„ occuper un Camp à la rive gauche du
„ Fleuve, depuis la Riviere de *St Char-*
„ *les* jusqu'à la rive droite de la Riviere
„ de *Montmorency*, pour couvrir la Pla-
„ ce, & afin d'ôter aux ennemis un ter-
„ rain qui leur auroit été très-avanta-
„ geux pour faire leur descente, & pour
„ les rendre maîtres des deux rives du
„ Fleuve.

„ Le Marquis de *Vaudrueil* avoit fait
„ monter dans cet intervale à 15 lieues
„ au-dessus de *Quebec* les Bâtimens ve-
„ nus de *France*, qui avoient aporté des
„ Munitions & des Vivres à la Colonie.
„ L'Armée *Françoise* étoit forte de 8 à 9
„ mille hommes dont 5 Bataillons de
„ Troupes réglées, & le reste des Trou-
„ pes de la Colonie & des Milices du
„ pays.

„ Les ennemis cherchant à nous cou-
„ per la communication avec nos Vi-
„ vres, firent passer des Vaisseaux au-
„ dessus de *Quebec* la nuit du 17 au 18
„ Juillet. En même tems ils prirent pos-
„ te à la rive gauche de la Riviere de
„ *Montmorency*, & ils établirent sur les
„ hauteurs de cette Riviere 30 pièces
„ d'Artillerie pour nous forcer d'aban-
„ donner notre position. N'ayant pû y
„ parvenir, même en augmentant con-
„ sidérablement leur Artillerie, ils pri-

„ rent

„ rent le parti de nous attaquer le 31
„ Juillet; mais la difficulté de grimper
„ ſur les hauteurs que nous occupions,
„ jointe à la bonne contenance de nos
„ Troupes, les obligea de ſe retirer, a-
„ près avoir perdu 7 à 800 de leurs Gre-
„ nadiers à cette attaque, qui ne nous
„ coûta qu'environ 80 hommes, tués ou
„ bleſſés.

„ Cependant les ennemis ſe renfor-
„ çoient toûjours au deſſus de *Quebec*
„ par quantité de Vaiſſeaux qu'ils y fai-
„ ſoient paſſer. On détacha de l'Armée
„ un Corps d'environ 2000 hommes ſous
„ le commandement de Mr. de *Bougain-*
„ *ville*, pour éclairer leurs mouvemens
„ dans cette partie, où nous avons eu
„ quelques avantages dans pluſieurs oc-
„ caſions. Nous nous étions très-bien
„ maintenus dans nos différentes poſi-
„ tions juſqu'au 13 Septembre, que les
„ ennemis ayant fait un débarquement à
„ une demi-lieue au-deſſus de *Quebec*
„ au nombre d'environ 6 mille hommes,
„ nous fûmes obligés de les attaquer
„ pour ne pas leur donner le tems de ſe
„ retrancher. L'Action fut vive & très-
„ meurtriere de part & d'autre; & elle
„ auroit été plus heureuſe pour nous,
„ ſans la perte du Marquis de *Montcalm*,
„ notre Général, de Mr. de *Senezergues*,
„ Brigadier, & de Mr. de *Fortbonne*, Lieu-

„ tenant-Colonel, qui commandoient la
„ droite & la gauche.

„ L'AVANTAGE que les ennemis eurent
„ dans cette action les ayant laissés maî-
„ tres de la Campagne, le Marquis de
„ *Vaudreuil* jugea nécessaire de replier son
„ Camp de *Beauport* pour se raprocher de
„ ses vivres; & *Quebec* resta à découvert.
„ Cette Place très-vaste, dont toutes les
„ maisons avoient été ruinées & brulées
„ par les boulets, les pots à feu & carcas-
„ ses que les ennemis n'ont discontinué
„ d'y jetter pendant 64 jours, n'avoit
„ d'autre fortifications qu'une muraille,
„ & en quelques endroits une palissade.
„ Ses vivres étoient épuisés. Dans cet
„ état, Mr. de *Ramezay*, Lieutenant du
„ Roi, qui y commandoit, demanda à
„ capituler le 18 Septembre.

„ LA garnison, composée d'environ
„ 300 hommes des Troupes de terre &
„ de la Colonie, & de 500 Matelots qui
„ étoient employés au service de l'artil-
„ lerie, a obtenu les honneurs de la
„ guerre, & est revenue en *France* sur
„ différens Paquebots *Anglois* avec ses
„ armes & 2 pièces de canon.

„ LE Marquis de *Vaudreuil* avec le
„ reste de ses Troupes, étoit campé le
„ 25 à 4 lieues au-dessus de *Quebec*, où
„ il n'y avoit pas aparence que les enne-
„ mis allassent le chercher. Il avoit rap-
„ pellé

„ pellé auprès de lui le Chevalier de *Le-*
„ *vi*, qui commandoit un Corps de Trou-
„ pes ſous *Montréal*. Mr. de *Bourlamaque*,
„ qui avoit été chargé de la défenſe de la
„ frontiere du Lac *Champlain*, contre les
„ Troupes *Angloiſes* aux ordres du Gé-
„ néral *Amberſt*, après avoir évacué &
„ fait ſauter les Forts de *Carillon* & de *St.*
„ *Frederic*, s'étoit retiré à l'Iſle *aux Noix*
„ à 15 lieues de *Montréal*. Par cette po-
„ ſition très-avantageuſe, il a arrêté les
„ ennemis pendant toute la Campagne,
„ & les a empêchés de pouſſer plus loin
„ leur conquête".

„ Il ne reſte aux *Anglois* que la poſ-
„ ſeſſion des ruines de la Ville de *Que-*
„ *bec*, dans laquelle il n'exiſte plus que
„ quatre maiſons. Ils ne ſont point maî-
„ tres du Lac comme ils l'ont avancé. Ils
„ ne poſſédent que quelques petits ter-
„ rains ſur cette frontiere. Les Troupes
„ du Roi occupent toute la Colonie".

On attend des Nouvelles encore plus détaillées des différentes Actions qu'il y a eû au *Canada* pendant cette Campagne. On ſçait que les Officiers & les Troupes de tous les Corps qui y ſont employés, ont donné les plus grandes preuves de zèlé & de courage.

L'Escadre de Mr. de *Bompar*, qui a échapé à la vigilance & à la ſuperiorité des *Anglois*, & qui eſt revenue ces jours-

ci à la Rade de *Brest*, est composée du Vaisseau le *Défenseur*, monté par cet Officier; de l'*Hector*, commandé par le Comte de *Roquefeuille*; du *Courageux*, par le Comte de *Coufage*; du *Diadême*, par le Sr. de *Rosily* de *Meros*; du *Protbée*, par le Chevalier *Fouquet*; du *Sage*, par le Sieur *Guichen*; de l'*Amphion*, par le Sieur *Riouffre*; & de la Frégatte la *Fleur de Lys*, par le Chevalier d'*Olfy*. Cette Escadre qui revient de la *Martinique* & de *St. Domingue* a apporté une quantité considérable, d'Indigo, de Sucre, & de Caffé pour le compte du Commerce.

Il s'en est falu de beaucoup que celle qui sortit dernierement du Port de *Brest*, & qui étoit commandée par le Maréchal de *Conflans*, ait eu le bonheur de parvenir de même à sa destination. Outre les causes morales qui occasionnent nos malheurs, tant sur Mer que sur Terre, les Causes, Physiques y contribuent aussi. Le désastre arrivé, au mois d'Août, à l'Escadre de Mr. *de la Clue* fut en partie causé par un coup de Vent qui la sépara; celle du Maréchal de *Conflans* vient d'éprouver un sort a peu près semblable. Il s'en faut toutefois de beaucoup que son malheur ait été aussi grand qu'on l'avoit d'abord publié. En attendant qu'on ait un détail plus ample de ce fâcheux événement, voici ce qu'on en a appris depuis

puis par des avis meilleurs que n'étoient les précédents.

CETTE Escadre qui étoit composée de 21 Vaisseaux de Ligne & de 5 Frégates, étoit heureusement sortie, & (selon qu'il lui étoit ordonné) elle faisoit voile vers la Baïe de *Quiberon*, sans chercher encore à livrer combat aux *Anglois*. Ceux-ci la suivoient avec 35 à 40 Vaisseaux, & commencoient à attaquer la division qui formoit son Arriere garde, lors qu'une violente Tempête s'éleva. On se battit pendant quelques heures, mais sans ordre; & comme le vent se renforcoit, & varioit a chaque instant, les deux Escadres furent obligées de se séparer. *Le Formidable*, commandé par Mr. de *St. André de Verger*, Chef-d'Escadre, fut pris, & c'est le seul qui l'ait été. *Le Thésée*, & *le Superbe* eurent le malheur de couler à fond durant le combat, parce qu'au moment qu'ils viroient de bord l'eau entra par les sabords de leurs Batteries d'enbas. Un Vaisseau *Anglois* dont on ignore le nom, coula aussi à fond pendant l'Action. *Le Soleil-Royal*, que montoit Mr. de *Conflans*, s'est brulé lui-même à la Côte du *Croisic*, ainsi que *le Héros*, commandé par le Vicomte de *Sansay*. On a sauvé les Equipages de ces deux Vaisseaux. *Le Juste* a péri à l'Anse d'*Escomblas*, à l'entrée de la *Loire*, de même

qu'un Vaiſſeau *Angloïs* dont on ne ſçait pas le nom. Deux autres Vaiſſeaux *Anglois*, ſçavoir, *la Réſolution* de 74 canons & l'*Eſſex* de 70 ont auſſi péri à la Côte du *Croiſic*. Une partie des Vaiſſeaux de notre Eſcadre eſt à la rade de l'Iſle d'*Aix*, & les autres ſont dans la riviere de *Vilaine*, à l'embouchure de la quelle la violence de la Tempête les pouſſa (*).

LE Maréchal de *Conflans*, qui arriva de *Brétagne* ici le 30 du mois dernier, ſe rendit tout de ſuite à *Verſailles*, pour apporter ſa tête au Roi, au cas que S. M. le jugeât reſponſable du malheur arrivé à ſa Flotte le 20 du même mois : Mais, bien loin de le mortifier, ce Monarque lui fit un accueil très-gracieux. On debite ici que Mr. le Maréchal, en rendant compte du Combat, a fait de fortes plaintes contre 5 Capitaines qui, pendant qu'il en étoit aux priſes avec l'Ennemi, l'ont quité ſans tirer un ſeul coup; & l'on ajoute que le Roi en a témoigné un vif reſſentiment. Le Tems nous inſtruira du dégré de disgrace que leur mauvaiſe conduite leur aura attirée; & l'on ſaura auſſi peut-être bien-tôt la recompenſe que recevra le Gouverneur de la *Guadaloupe*, que l'on dit toujours n'avoir point vu a travers un brouillard de

(*) Voici auſſi, à l'article de *Londres*, la relation publiée par les *Anglois*.

de Guinées le moment très-prochain, qui alloit le mettre en état de repousser non seulement l'Ennemi, mais même de faire prisonnier tout son Corps qui se trouvoit absolument isolé.

Le 29, du même mois, Mr. *Galibert*, Capitaine Reformé au Régiment de Cavalerie de *Noé*, dépêché de l'Armée *Autrichienne* par le Comte de *Montazet*, est arrivé, à *Versailles* pour annoncer au Roi que le Maréchal Comte de *Daun* a attaqué & battu le 20 à *Maxen* un Corps *Prussien* d'environ 18 mille hommes aux ordres des Généraux *Finck*, *Wunsch* & *Rebentisch*. Le Vainqueur a pris dans cette Action une grande quantité d'artillerie & de munitions. Le lendemain de leur défaite, les *Prussiens* ont été entourés par les Troupes *Autrichiennes* & par celles de l'*Empire*, de façon qu'ils se sont vus réduits à mettre les armes bas & à se rendre prisonniers de guerre. Mr. *Daun* n'a pas voulu leur accorder d'autres conditions, & ne leur a donné que 4 minutes pour se déterminer. On assure que le Roi de *Prusse* & le Prince *Henri* étoient à 4 lieues du champ de bataille avec 30 mille hommes (*).

Le

(*) Voiez les relations de cet événement dans les Nouvelles d'*Allemagne*, articles de *Viéne* & de *Berlin*.

A l'égard de notre Armée d'*Allemagne*, voici les seules Nouvelles interressantes qu'on en a reçu depuis un mois.

Dès que le Marquis d'*Armentieres* sçut que la tranchée avoit été ouverte devant *Munster*, il résolut de secourir encore cette Place, mais sans se flatter de pouvoir la délivrer une seconde fois, à cause des grandes difficultés qu'il entrevoyoit.

Le 16, il marcha avec son Corps de Troupes de *Dorsten* à *Halteren*, le 17 à *Sepenrad*, & le 18 à *Senden* où il campa.

Le 19, il détacha Mrs. de *Maupeou* & d'*Auvet*, Maréchaux de Camp, vers les Villages d'*Albachten* & d'*Hamesburen*. Mr. de *Maupeou* délogea 5 ou 600 hommes qui occupoient le premier Village: Mr. d'*Auvet* obligea aussi les Ennemis d'abandonner l'autre.

Le 20 au matin, le Marquis d'*Armentieres* alla reconnoître la position du Général *Imhoff*, & après l'avoir bien examinée, il le jugea inattaquable. Mr. de *Gayon*, Commandant de *Munster*, dont il avoit reçu plusieurs avis pendant la nuit, étoit lui-même de cette opinion. D'ailleurs on fut informé que le Prince *Ferdinand* avoit détaché de son Armée un Corps de Troupes dont la tête étoit déja arrivée à *Ham*, autre circonstance digne d'attention, & qui acheva de déterminer le Marquis d'*Armentieres* à se retirer sans rien

rien tenter de plus. Le même jour 20 à midi, ses Troupes se mirent en marche sur deux Colonnes. Les Détachemens de Mrs. de *Maupeou* & d'*Auvet*, qui s'étoient repliés d'*Albachten* & d'*Hamersburen* dès 9 heures du matin, firent l'Arriere-garde. Le soir, Mr. d'*Armentieres* établit son Quartier-Général à *Sepenrad*, sans avoir vû les Ennemis pendant sa marche.

Le 21, il rentra dans son ancien Camp de *Dorsten*, avec les prisonniers que l'on avoit faits aux attaques des Villages *d'Albachten* & d'*Hamesburen*.

A l'égard de *Munster*, nous aprenons que Mr. de *Gayon*, touché de la misere des Habitans, & ne pouvant espérer aucun secours, envoya le 20 un Trompette au Comte de la *Lippe-Buckebourg*, chargé de la conduite du Siége, pour lui proposer une Capitulation. Le même jour les Articles ont été arrêtés & signés de part & d'autre. Mr. de *Gayon* a obtenu les conditions les plus honorables, & il les méritoit pour sa belle défense. Sa Garnison est sortie le 22, avec tous les honneurs de la guerre, 6 pièces de canon & 3 chariots couverts, pour être conduite à *Wesel*.

Le premier de ce mois, Madame Infante, Duchesse de *Parme*, eut à *Versailles* un violent accès de fiévre. Pendant

dant la nuit on lui fit une saignée du pied, qui fut réitérée le Dimanche au matin, & le soir la petite Verole se déclara. Depuis ce tems l'éruption fut très-abondante ; mais malgré tous les soins que l'on a pu se donner pour sauver cette Princesse, elle mourut vers les trois heures & demie de l'après-midi, âgée d'un peu plus de 32 ans. Son affabilité, son humeur bienfaisante, & toutes les vertus qui formoient son caractère la font universellement regretter. Leurs Majestés & la Famille Royale sont dans la plus grande affliction, & la Cour & la Ville partagent leur juste douleur. Cette Princesse avoit été mariée le 28 Août 1739 à Don *Philippe*, Infant d'*Espagne*, Duc de *Parme*, de *Plaisance* & de *Guastalle*. Elle a eu de ce Mariage *Ferdinand-Marie-Louis*, Prince Héréditaire de *Parme*, né le 20 Janvier 1751; *Marie-Elizabeth Louise-Antoinette*, née le 31 Décembre 1741, & *Louise-Marie-Therese*, née le 9 Décembre 1754.

ANNE-Charles de la *Trimouille*, Prince de *Talmont*, Duc de *Chatellerault*, Brigadier des Armées du Roi &c., mourut ici le 20 du mois dernier, âgé de quarante-huit ans.

Nov-

NOUVELLES DE LA GRANDE-BRETAGNE.

De Londres.

LE Roi vient de disposer en faveur du Chevalier Guillaume-Henry *Littleton* du Gouvernement de la *Jamaïque*, qui vaquoit par la mort de Mr. George *Haldane*. Celui de la *Caroline-Méridionale*, dont se trouvoit pourvû Mr. de *Littleton*, a été conféré par Sa Majesté à Mr. Thomas *Pownall*, ci devant Gouverneur de la Baye de *Massachuset*, lequel est remplacé dans ce poste par Mr. François *Bernard*, Capitaine-Général de la *Nouvelle-Jersey*, qui aura pour Successeur dans cet emploi Mr. Thomas *Boone*.

JOURNAL *des Opérations du* PARLEMENT.

LE 13 Novembre, jour fixé pour l'ouverture du Parlement, les deux Chambres s'étant assemblées, S. A. R. *George-Guillaume-Federic* fut introduit dans celle des Pairs, où ce Prince fut placé à la droite du Siége Royal sur le Trône. Le Premier Héraut d'Armes le proclama avec les cérémonies usitées en pareilles occasion Prince de *Galles*, de *Hannovre* & de *Lunebourg*, Comte de *Chester* &c. Ensuite le Lord *Keeper*, l'un des Commissaires du Roi, qui étoit entré le 10 dans

dans sa 77me. année, prononça la Harangue suivante.

MILORDS & MESSIEUR,

EN *conséquence du pouvoir, que Nous avons reçû par une commission de S. M., passée sous le grand Sçeau, nous sommes chargés de vous déclarer les causes de cette tenuë du Parlement. Il a plû très gracieusement à S. M. de nous ordonner de vous assûrer qu'Elle regarde Elle même comme un bonheur particulier de pouvoir vous convoquer dans un tems où la situation des affaires est aussi glorieuse, qu'avantageuse pour sa Couronne & ses Royaumes.*

S. M. révére & adore dévotement la main de la Providence qui a daigné accorder à ses Armes tant de succés signalés par Mer & par Terre pendant la derniere Campagne. Dans le même tems S. M. se souvient avec beaucoup de satisfaction de la confiance que vous avez euë en sa personne, en la mettant en état de faire les arrangements les plus étendus pour soûtenir une guerre aussi juste & aussi nécessaire pour la defense de nos Droits légitimes & de nos Possessions, la conservation du Commerce & de la Navigation de ses Peuples.

NOUS *sommes donc chargés par S. M. de vous annoncer que les heureux progrès & les succès de la prise de* Gorée *sur la Côte* d'Afrique, *la conquête de tant de Places* im-

importantes en Amerique *avec la défaite de l'Armée* Françoise *au* Canada, *& la reduction de la Ville capitale de* Quebec, *effectués avec tant de gloire, de courage & de conduite par les Officiers de S. M. tant de Mer, que de Terre & qui donnent un relief aussi brillant à nos forces intrepides; que le succès important obtenu par la Flotte de S. M. au Cap* Lagos; *le blocus de la plus grande partie des Vaisseaux des* François, *qu'on a fait dans leurs ports pendant tant de mois; enfin que touts ces événements ont versé dans le cœur de S M. & sans doute dans celui de touts ses fideles Sujets la joie la plus sincere. Elle croit que vous êtes convaincus qu'on n'a manqué ni de vigilance ni de vigueur pour faire agir les moiens que vous aviés deposés entre les mains de S. M. avec tant de zéle & de prudence.*

Ces *avantages se sont étendus plus loin. Il a plû à la Divine Providence de faire échouer dans les* Indes Orientales *les desseins dangereux des Ennemis de S. M. & des branches de nôtre Commerce y ont gagné.*

La *Victoire memorable, gagnée sur les* François *près de* Minden, *a fait une profonde impression sur l'esprit des Peuples de S M. Les circonstances critiques, où cette Bataille fût donnée, la supériorité de l'Ennemi, l'habile conduite du Général de S. M. le Prince* Ferdinand *de* Brunswic, *toutes ces considerations ne peuvent avoir excité par-*

parmi les Sujets que des sentiments d'admiration & de reconnoissance pour une telle action.

Ce qui doit encore causer aux bons Sujets de S. M. un nouveau degré de joie, c'est la bravoure distinguée & toûjours soutenuë de ses Troupes, reconnuë & applaudie par tout. La gloire qu'elles ont acquise leur est propre, &, conformément aux vuës de la Nation, l'une des plus importantes circonstances de ces succès, c'est que c'est une admonition frappante pour les Ennemis avec qui Elle a à combattre.

Le Roi de Prusse, le bon Frère & Allié de S. M., attaqué & entouré par des forces si considerables, a par sa magnanimité, son habileté, & la bravoure de ses Troupes détourné de la maniere la plus surprenante les dangers dont tant de forces réunies le menaçoient.

S. M. nous a ordonné de plus de vous faire observer qu'Elle n'est point entrée dans cette guerre par des vuës d'ambition & qu'Elle ne veut pas la continuer par des motifs de vengeance. Elle desire du fond du cœur d'arrêter l'effusion du sang Chrêtien. Toutes les fois qu'Elle pourra rétablir la Paix à des conditions justes & honorables pour Elle & ses Alliés, telles que les succès de ses armes peuvent le faire esperer avec fondement, & que l'on aura des sûretés pour l'avenir, S. M. se réjouira de voir le repos de l'Eu-

l'Europe assûré sur des fondements solides & durables, & Elle regardera comme un bonheur de faire jouir ses Sujets, qui l'ont soûtenuë avec tant de fermeté, des douceurs de la paix & de la tranquillité. Mais pour atteindre un but aussi grand & aussi désirable, S. M. se promet que vous sentés aussi bien qu'Elle même qu'il faut prendre les mesures les plus étenduës pour pousser la guerre de tous côtés avec la derniere vigueur.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

S. M. nous ordonne de vous assûrer que les Subsides considerables que vous lui avez accordés dans la derniere Séance ont été emploiés selon les vuës dans lesquelles ils ont été donnés. Cette guerre étenduë partout; la diversité des services; les mesures qu'il falloit prendre pour en assûrer le succés, ont occasionné des dépenses extraordinaires, dont l'état vous sera remis. S. M. a ordonné de faire le calcul pour le service de l'année prochaine & de vous le remettre. Elle ne desire que les Subsides nécessaires pour pousser les operations contre les Ennemis & afin de pouvoir, avec la benediction du Ciel, repousser & faire avorter les desseins audacieux qu'ils ont formés contre ses Roiaumes.

MYLORDS & MESSIEURS.

S. M. nous a ordonné finalement de vous répéter les assûrances de sa satisfaction en voiant l'union & la bonne harmonie qui regnent parmi ses fidéles Sujets, & qu'Elle a le bonheur de voir continuer & s'affermir. Elle vous fait remarquer que l'expérience prouve combien on est redevable à cette union, & qu'elle est necessaire pour assûrer le bonheur de son Peuple.

Les Addresses que les deux Chambres du Parlement ont présentées au Roi étoient conçues dans les termes les plus affectueux. Voici comment les Pairs se sont exprimés dans la leur.

TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN.

„ Nous, les très fideles & zèlés Sujets de V. M., les Lords Spirituels & Temporels, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis de nous approcher d'Elle avec les sentimens du zèle le plus vif, & avec des cœurs remplis de la plus sincere joye, pour la féliciter sur les grands & signalés succès dont il a plû au Très-Haut de favoriser les efforts continuels qu'Elle n'a cessé de faire pour le salut, la prospérité & l'honneur de son Peuple.

„ Nous

„ Nous reconnoiſſons avec toute la „ gratitude & l'humilité poſſible la bonté de la Divine Providence dans les „ nombreux & glorieux événemens qui „ diſtingueront à jamais cette année mémorable.

„ Nous nous repoſons entierement ſur „ les ſoins conſtans & l'attention de V. „ M. pour les véritables intérêts de ſes „ Sujets, par la pleine expérience que „ nous avons par devers nous du ſage „ & efficace uſage que Vous avez fait „ des moyens étendus que le Parlement, „ par un effet de ſa confiance, a mis „ de tems à autre entre vos mains; mais „ nous devons encore, d'une maniere „ toute particuliere, reconnoitre avec les „ ſentimens de la plus haute gratitude la „ vigueur & la ſageſſe avec leſquelles les „ meſures priſes par V. M. ont été conſtamment & ſucceſſivement pouſſées en „ tant de différentes opérations dans les „ Parties du monde.

„ Les heureux progrès des armes de „ V. M. depuis la priſe de l'Iſle *Gorée* „ ſur la côte d'*Afrique*; la conquête de „ pluſieurs des Iſles à Sucre que les *François* avoient aux *Indes Occidentales*; l'acquiſition de tant d'importantes Places „ en *Amérique*, & la défaite de l'Armée „ ennemie en *Canada*, avec la réduction „ de la Ville de *Quebec*, effectuées nonob-

„ obstant les desavantages de la situation „ & la supériorité de nombre qu'avoient „ les Ennemis, ont surpassé les espérances „ de vos fidèles Sujets. Le bon effet „ des prudentes mesures de V. M. n'a „ pas moins éclaté par la maniere dont „ Elle a fait échouer les dangereux *des-* „ *seins* de ses Ennemis aux *Indes Orien-* „ *tales*, qu'en tenant la plus grande par- „ tie de la Marine de *France* bloquée „ dans ses propres *Ports*, & *en rempor-* „ tant, comme Elle a fait, un avanta- „ ge signalé au Cap *Lagos*, tandis que „ par ses soins Elle a préservé ses pro- „ pres Royaumes de toute invasion hos- „ tile, & protégé le Commerce & la „ Navigation de ses Sujets, de maniere „ qu'ils sont aussi en sureté qu'ils pour- „ roient l'être durant la Paix la plus pro- „ fonde.

„ *La* mémorable *Victoire* remportée „ sur les *François* près de *Minden* ne sau- „ roit manquer de faire la plus vive im- „ pression sur tous les cœurs vraiment „ *Bretons*.

„ Lorsque nous réfléchissons sur la sa- „ ge & habile conduite du Prince *Ferdi-* „ *dinand de Brunswick*, Général de l'Ar- „ mée de V. M., sur la valeur de vos „ Troupes, sur l'inégalité des forces, „ & sur le péril imminent où l'on se „ trouvoit dans cette crise; l'heureuse

„ *dé-*

„ délivrance qu'a produit cette Action,
„ & les glorieuſes ſuites qu'elle a euës,
„ doivent à jamais faire le ſujet de nos
„ éloges & de notre reconnoiſſance.

„ C'est auſſi pour nous un juſte ſujet
„ de joye, que nos Officiers & Soldats
„ ayent donné, tant ſur Mer que ſur
„ Terre, un ſi grand nombre de preu-
„ ves ſignalées de leur bravoure perſon-
„ nelle, & de leur capacité dans le mé-
„ tier de la guerre. Leur exemple ſervi-
„ ra à animer le reſte de leurs Compa-
„ triotes; leur réputation fait la force de
„ la Nation, & elle convaincra l'Enne-
„ mi de ce qu'il doit appréhender de la part
„ d'un Peuple vaillant, & rempli de zè-
„ le pour la défenſe de ſon Roi & de ſa
„ Patrie.

„ Nous prions V. M. de nous permet-
„ tre d'exprimer la haute idée que nous
„ avons de la grandeur d'ame & de l'ha-
„ bileté tranſcendante du Roi de *Pruſſe*,
„ qui d'une maniere ſurprenante à ſû
„ prévenir, & rendre inutiles les forces
„ unies de tant de Puiſſances qui l'atta-
„ quoient & l'environnoient de toutes
„ parts, & contre leſquelles il ne s'eſt
„ ſoutenu que par ſa fermeté, par les
„ reſſources inépuſables que lui a fourni
„ ſon génie, & par la valeur & la bon-
„ ne diſcipline de ſes Troupes.

„ Permetés-nous, *Sire*, de déclarer

„ combien nous applaudissons à la mo-
„ dération de V. M., & à la grandeur
„ d'ame qu'Elle fait paroître, en s'ab-
„ stenant de se livrer au ressentiment,
„ & en souhaittant, comme elle fait, de
„ prévenir une effusion ultérieurre du
„ sang Chrétien, en mettant fin à la guer-
„ re, (dans laquelle V. M. n'est point
„ entrée par des vues d'ambition, mais
„ uniquement pour la défense de ses lé-
„ gitimes Droits & Possessions, ainsi que
„ du Commerce & des intérêts de ses
„ Royaumes) moyennant que la Paix
„ puisse se faire à des conditions justes
„ & honorables, tant pour V. M. que
„ ses Alliés, & que l'on puisse s'en pro-
„ curer les avantages que la raison, &
„ l'équité donnent lieu de se promettre
„ du succès des armes de V M.

„ Pour parvenir à ce grand & désira-
„ ble but, permettés-nous, Sire, de
„ vous assurer que nous avons les raisons
„ les plus fortes de concourir au support
„ efficace de toutes les autres mesures
„ que V. M., suivant les principes de sa
„ haute sagesse, jugera nécessaires ou
„ convenables pour pousser de tous cô-
„ tés le guerre avec vigueur, & anéan-
„ tir & répousser toutes les entreprises
„ désespérées que l'on pouroit former
„ contre ces Royaumes.

„ Nos priéres sont sincères & ferven-
„ tes

„ tes pour la prolongation des précieux
„ jours de V. M. Nos efforts ne manqueront jamais d'être les mêmes, & de confirmer cette affection pour la Personne sacrée de V. M., cette confiance en son Gouvernement, ce zèle à assurer la succession Protestante dans sa Royale Famille, & cette union & harmonie si remarquable parmi ses Sujets, laquelle est si essentielle à leur propre sureté & bonheur, & si propre à faire échouer les desseins des Ennemis de Votre Majesté."

Le Roi fit a cette Addresse la réponse gracieuse que voici.

Mylords,

Je vous remercie de cette humble & affectueuse Adresse. La satisfaction que vous y exprimés unanimement au sujet des succès dont il a plû à Dieu de bénir mes armes tant sur Mer que sur Terre; les assurances que vous m'y donnés de votre support ultérieur. me sont extrêmément agréables, & elles ne sauroient manquer de produire les meilleurs effets dans la conjoncture présente.

L'Adresse présentée au Roi par la Chambre des Communés, étoit à peu-près motivée de la même maniére que celle des Pairs, & l'on y assuroit Sa Majesté qu'on lui accorderoit volontiers tels

Subsides dont Elle croiroit avoir besoin pour la poursuite de la présente guerre.

Depuis la présentation de ces Adresses jusqu'au 20 les deux Chambres ne firent presque rien d'intéressant.

Ce jour-là, le Lord *Barrington*, Sécretaire de la Guerre, remit aux Communes les états de dépense pour les Troupes *Britanniques* & Auxiliaires pendant l'année 1760.

Le 20, les Communes résolurent unanimement: *Que l'on supplieroit le Roi, par une humble Adresse, de donner les ordres nécessaires pour l'érection d'un Mausolée à la Mémoire du feu Général* Wolfe, *& que la Chambre tiendroit compte à S. M. des frais de ce Mausolée.* La Chambre arrêta en même temps que l'on remercieroit de sa part les Amiraux & les Généraux qui ont été employés dans l'expédition de *Quebec*. Ensuite s'étant formée en grand Comité sur l'affaire du Subside, elle résolut d'accorder 70 *mille Matelots, y compris* 15 *mille* 500 *Soldats de Marine poar le service de la Flotte Royale pendant l'annéo* 1760, *&* 4 *livres sterlings par mois pour l'entretien de chaque Matelot & Soldat, y compris le service de l'Artillerie de Marine, pendant la même année.* Cet Article passa tout d'une voix. Il forme seul un objet de 3 millions 640 mille livres sterlings.

Le 22, après avoir aprouvé les Résolu-

lutions ci-dessus, les Communes firent la premiere lecture d'un Bill pour autoriser les Lieutenans-Gouverneurs des Provinces d'*Angleterre* à mettre en exécution les Loix concernant la Milice nonobstant les ajournemens. Il ne s'étoit encore rien passé d'intéressant dans la Chambre des Pairs.

Le 23, les Communes firent la seconde lecture du Bill pour l'exécution des Loix de la Milice nonobstant les ajournemens. Ensuite s'étant formées en grand Comité sur les moyens de lever le Subside, elles arrêterent : *Qu'il seroit imposé une taxe de 4 chelins par livre sterling sur les Terres, Pensions, Biens fonds &c. en* Angleterre *pendant l'année 1760, ainsi qu'une contribution proportionnée en* Ecosse, *suivant l'Article IX du Traité d'Union des deux Royaumes; & que les Droits sur la Drêche, le Mum, le Cidre & le Poiré, seroient continués sur le même pied.* Tous ces Droits raportent annuellement à l'Echiquier environ 2 millions 750 milie livres sterlings.

Le 26, la Chambre ordonna de dresser deux Bills en conséquence des résolutions ci-dessus. Après quoi elle délibera en Comité sur le Subside; & résolut d'accorder I°. 57294 *hommes de Troupes, y compris le Corps de Troupes en* Allemagne, *pour le service de l'année prochaine.* II. *Un million*

million 383 *mille* 748 *liv. sterl.* 10 *sols, pour l'entretien desdites Troupes.* III. 846 *mille* 168 *liv. sterl.* 19 *chelins. pour les Troupes du Roi employées dans les Colonies, à* Gibraltar *& à la* Guadeloupe. IV. 35 *mille* 744 *liv sterl.* 8 *chelins* 4 *sols, pour l'entretien des Régimens de la répartition d'*Irlande *employés dans l'*Amérique-Septentrionale. V. 54 *mille* 454 *liv. sterl., pour la paye des Officiers-Généraux & de l'Etat-Major pendant l'année* 1760 VI. 102 *mille* 6 *liv. sterl.* 4 *chelins* 8 *sols, pour la Milice d'*Angleterre, *celle du Duché d'*Argyle *en* Ecosse, *& le Bataillon de Montagnards* Ecossois *du Lord* Sutherland *employé en* Amérique *pendant* 122 *jours & jusqu'au* 25 *Avril* 1760. VII. 447 *mille* 882 *liv. sterl.* 10 *chelins* 5 *sols un & demi, pour l'entretien de* 38750 *hommes de Troupes d'*Hanovre, *de* Wolfembuttel, *de* Saxe-Gotha *& du Comte de* Buckebourg *pendant l'année prochaine.* VIII. 268 *mille* 874 *liv. sterl.* 16 *chelins* 8 *sols, pour l'entretien de* 120 *hommes de Cavalerie & de* 9900 *d'Infanterie du Landgrave de* Hesse Cassel. IX. 97 *mille* 850 *liv. sterl.* 4 *chelins* 10 *sols, pour un autre Corps de Troupes* Hessoises *consistant en* 900 *hommes de Cavalerie &* 6070 *d'Infanterie, avec un train d'artillerie, pendant la même année* 1760.

Le 27 les Communes s'en tinrent aux résolutions de la veille par rapport aux Trou-

Troupes Nationales & auxiliaires, lûrent ce jour-là pour la 1ere., & le lendemain pour la 2de. fois un Bill portant imposition d'une Taxe de 4 chelings par livre sterl. sur les Biens fonds, & firent la 1ere. lecture d'un aurre Bill qui tend â punir la mutinerie & la desertion du Soldat. Ensuite la Chambre, ayant repris en Comité l'affaire du Subside, projetta ces arrangemens ultérieurs pour l'année prochaine, & résolut; 1°. de fournir à la dépense du Bureau d'Artillerie, en tant quelle agira par terre, la somme de 230 mille 296 liv. sterl, 4 sh. & 6 sols; 2°. de subvenir par une autre somme de 280 mille, 563 liv., 16 ch. & 11 sols aux fraix extraordinaires de ce Département pendant l'annèe courante, & auxquels le Parlement n'avoit point encore pourvû; 3°. d'appliquer 10 mille liv. à chacun des Hôpitaux de *Gosport*, *Plymouth*, & *Greenwich*, destinés à l'entretien des Matelots malades, blessés, ou vieillis dans le service; 4°. d'approprier à l'acquisition de terrains propres, non seulement à bâtir des Chantiers pour la construction & le radoub des Vaisseaux du Roi, mais encore à établir des Arsenaux & des Magazins à *Hallifax*; & 5°. d'accorder 232 mille, 629 liv., 5 sh. & un sol pour l'ordinaire de la Marine. Après quoi, la Chambre en Comité donna son approba-

 tion

tion au Bill qui a pour objet l'exécution des Loix rélativement à la Milice.

Le 29, les 2 Chambres & toute la Nation assisterent aux publiques actions de graces ordonnées dans toutes les Eglises du Royaume à l'occasion des glorieux & avantageux succès que les armes de S. M., avec l'aide du Tout-Puissant, ont remportés sur les ennemis pendant le cours de cette année. *L'artillerie de la Tour & du Parc se fit entendre à une* heure après-midi, & la solemnité du jour finit par des cris d'allegresse, des feux de joye, & autres marques de rejouïssance, ordinaires en ces sortes d'occasions.

Le même jour on eut avis du Chef d'Escadre *Boys*, qu'il se trouvoit à la hauteur de *Buchaness* sur la côte du *Nord-Est* d'*Ecosse* qu'il n'étoit qu'à quelques lieues du Capitaine *Thurot*, & qu'il faisoit toutes les dispositions nécessaires pour l'attaquer.

Jamais homme, avec de si petites forces, n'a peut-être donné tant d'inquietudes à notre Gouvernement, qu'en a causé celui-ci, dont tout le monde connoit & exalte ici, avec justice, la bravoure, l'intrépidité, l'experience dans la Marine, & dans lequel on redoute, au surplus, la connoissance particuliere, & très exacte, qu'il a de toutes les côtes de ces trois Royaumes: Aussi ne s'endort-on point sur son compte, non plus que sur

les

les autres projets de la *France*, comme il paroit par le Message suivant que le Duc de *Bedfort*, Viceroi d'*Irlande*, fit remettre dernierement aux deux Chambres du Parlement de ce Royaume, assemblé à *Dublin*.

Mr. *le Sécrétaire* Pitt *m'ayant, par ordre exprès du Roi, informé par sa Lettre, que je reçus Vendredi le* 19 *de ce mois, qu'il constoit par des avis très autentiques & réitérés, que la* France, *loin de se désister de son plan d'invasion à cause du désastre arrivé à l'Escadre de* Toulon, *sembloit plûtôt s'y raffermir de plus en plus: Que le desespoir même la poussoit a tenter, à tout hazard, l'unique ressource qu'elle paroit se croire de reste, pour rompre, par une pareille diversion dans notre propre Pays, les mesures que prend l'*Angleterre *au debors, pour pousser une Guerre qui jusqu'ici, par la Benediction de Dieu sur les armes de Sa Majesté, ouvre, dans toutes les Parties du Monde, une perspective si peu favorable aux vuës de la* France.

Mr. *le Sécrétaire* Pitt *ajoute qu'il est fort probable qu'au cas que le Corps de Troupes, consistant en* 18 *mille hommes, assemblés sous les ordres du Duc* d'Aiguillon *à* Vannes, *où l'on a préparé actuellement un nombre de Bâtimens de transport plus que suffisant pour les recevoir à bord, se trouve en état d'éluder les Escadres de*

Sa Majesté, la saison devenant tous les jours moins favorable à la croisière, l'Irlande *ne manquera point d'être un de ses objets.*

*Je crois que dans une affaire si importante pour le bonheur de l'*Irlande, *il est de mon devoir de vous communiquer ces informations. Sa Majesté ne doute nullement que le zéle de ses fidèles Sujets* Protestans *dans ce Royaume n'ait déja été suffisamment animé par les avis réïterés, que l'on a reçus, des desseins dangereux de l'Ennemi, & des préparatifs actuels qu'ils ont fait en conséquence, & à si grand fraix, dans la vue d'envahir les differentes parties des Etats de Sa Majesté. Elle m'ordonne cependant de faire tous mes efforts pour exciter & animer son fidèle Peuple d'*Irlande, *à déployer son zèle & son courage reconnu pour le support du Gouvernement de Sa Majesté, & pour la défense de tout ce qu'il leur est cher, en se préparant à tems pour resister aux tentatives que pourroit faire l'Ennemi de troubler le repos, & d'ébranler la sureté de ce Royaume, & pour le frustrer du fruit qu'il se proposeroit d'en recueillir.*

En conséquence, je vous recommande, de la maniere la plus forte, de faire éclater en cette occasion ce zèle pour le present heureux Etablissement, & cette affection pour la Personne & le Gouvernement de Sa Majesté, par lesquels ce Parlement & cette Nation se sont si souvent distingués.

LES

Les deux Chambres du Parlement ont répondu à ce Meſſage par des Adreſſes conformes aux déſirs du Roi.

Le jour même qu'on étoit occupé à rendre grace à Dieu pour la proſpérité des Armes de S. M. la Cour reçut des Nouvelles non moins agréables, & qu'elle fit publier auſſi tôt par une Gazette extraordinaire. C'étoit la Lettre même écrite par l'Amiral *Hawke*, le 24 du mois dernier, à Mr. *Cleveland*, Sécrétaire d'Etat, dont voici la traduction :

MONSIEUR,

„ Dans les Lettres que je vous écrivis le 17 de ce mois, par Exprès, je „ vous priai d'informer Leurs Excellen„ces que j'avois reçu avis que 18 Vaiſ„ſeaux de ligne & trois Frégattes de „ l'Eſcadre de *Breſt* avoient été apperçus „ à environ 24 lieues au *Nord Oueſt* de „ *Belle-Iſle*, dirigeant leur cours à l'*Eſt*, „ mais tous les priſonniers conviennent „ que le jour que nous leur donnames „ la chaſſe l'Eſcadre *Françoiſe* étoit com„poſée, ſuivant leur Liſte ci jointe, de „ quatre Vaiſſeaux de 80 piéces de ca„non, ſix de 74, trois de 70, & huit „ de 64, avec trois Frégattes, l'une de „ 36, l'autre de 34, la troiſiéme de 26 „ canons, outre un petit Bâtiment pour „ aller à la découverte.

„ Cette Flotte étoit partie de *Brest*
„ le 14 du courant, le même jour que
„ je fis voile de *Torbay*. Comme je ju-
„ geai que son premier Rendez-vous se-
„ roit à *Quiberon*, je n'eus pas plutôt
„ reçu avis de son départ, que je me
„ portai de ce côté-là à toutes voiles.
„ D'abord un vent fort soufflant du *Sud-*
„ *Est* & du *Sud*, nous poussa considéra-
„ blement à l'*Ouest*; mais le 18 & le 19,
„ quoique variable, il nous devint favo-
„ rable. Dans le même tems ayant été
„ joint par les Frégattes le *Maidstone* &
„ le *Coventry*, j'ordonnai aux Capitaines
„ qui les commandoient de devancer l'*Es-*
„ *cadre*, l'une à *stribord*, & l'autre à *bas-*
„ *bord*.

„ Le 20 vers les huit heures & de-
„ mie, ayant *Belle-Isle* à l'*Est-Nord*
„ quart de *Nord*, selon notre estime,
„ la Frégatte le *Maidstone* fit signal qu'el-
„ le appercevoit une Flotte, sur quoi je
„ fis immédiatement le signal pour for-
„ mer une ligne de front, afin d'attirer
„ près de moi tous les Vaisseaux de mon
„ Escadre. J'avois auparavant détaché le
„ *Magnanime*, pour découvrir la terre;
„ à dix heures moins un quart il fit signal
„ qu'il étoit en vue de l'Ennemi. Com-
„ me je remarquai, en appercevant les
„ *François*, qu'ils se retiroient, je fis le
„ signal aux sept de nos Vaisseaux le plus

„ à

„ à portée, de leur donner la chasse,
„ & de former la ligne en me devan-
„ çant, afin de tâcher d'amuser l'Enne-
„ mi jusqu'à ce que le reste de l'Escadre
„ pût joindre. Ceux-ci devoient aussi se
„ mettre en ligne en donnant la chas-
„ se, pour ne point perdre de tems dans
„ la poursuite. Ce matin là l'Ennemi avoit
„ donné la chasse aux Frégattes le *Rochester*, le *Chattam*, le *Portland*, *le Falckland*,
„ la *Minerve*, la *Vengeance* & la *Venus*,
„ qui toutes me joignirent vers les onze
„ heures, & le soir je fus aussi joint par
„ le *Saphir*, qui venoit pareillement de
„ la Baye de *Quiberom*. Tout ce jour-
„ là nous essuyames un vent violent de
„ *Nord Ouest* & d'*Ouest-Nord-Ouest* avec
„ de fortes ravales.

„ Mr. de *Conflans* continuoit de s'é-
„ loigner avec toutes les voiles que ses
„ Vaisseaux pouvoient porter sans se se-
„ parer, tandis que nous mettions pour
„ le poursuivre tout ce que nous avions
„ de voiles. A deux heures & demie de
„ l'après-midi le feu commençant à no-
„ tre Avant garde, je donnai le signal
„ du combat. Nous étions alors au
„ *Sud* de *Belle-Isle*, & l'Amiral *François*,
„ devançant son Escadre, doubla les
„ Rochers nommés les *Cardinaux*, tan-
„ dis que son Arrière-garde étoit en ac-
„ tion. Vers les quatre heures le *For-*

„ *midable* baissa pavillon, & peu après
„ le *Thesée* & le *Superbe* coulerent à fonds.
„ Sur les cinq heures le *Heros* baissa aussi
„ pavillon & jetta l'ancre; mais le vent
„ étoit si violent, que nous ne pûmes
„ point envoyer de Chaloupe à son bord.
„ La nuit étant survenue, & nous trou-
„ vant, la plus grande partie de l'Esca-
„ dre, sans Pilotes sur une Côte remplie
„ d'*Isles* & de bas-fonds dont nous n'a-
„ vions aucune connoissance, & où d'ail-
„ leurs le vent nous poussoit avec beau-
„ coup de violence, je fis signal de jet-
„ ter l'ancre, & nous mouillames à quin-
„ ze brasses d'eau, ayant l'*Isle* de *Dumet*
„ à l'*Est* par *Nord* à deux ou trois lieues
„ de nous, les *Cardinaux* à l'*Ouest*-demi-
„ *Sud*, & les Clochers de *Croisic* au *Sud-*
„ *Est*, ainsi que nous le remarquames le
„ lendemain matin.

„ PENDANT la nuit nous entendimes
„ tirer plusieurs coups de canon en signe
„ de détresse; mais la violence de la
„ Tempête, le défaut de connoissance
„ de cette Côte, & l'incertitude où nous
„ étions si ces coups étoient tirés par des
„ Vaisseaux Amis ou Ennemis, nous in-
„ terdirent tous moyens de leur donner
„ secours.

„ LE 21, à la pointe du jour nous ap-
„ perçumes un de nos Vaisseaux qui é-
„ toit dématé & avoit échoué contre le

„ *Four*,

„ *Four*, de même que le *Heros*, Vaisseau „ *François*; le *Soleil-Royal*, autre Vaisseau ennemi qui, à la faveur de la „ nuit, avoit jetté l'ancre peu loin de „ nous, coupant ses cables, alla échouer „ sur le rivage à l'*Ouest* de *Croisic*. Au „ mouvement de ce dernier Vaisseau je „ fis le signal à l'*Essex* de se detacher à „ sa poursuite; mais il donna malheureu-„ sement sur le *Four*, & ce Vaisseau, ainsi „ que la *Résolution*, est entierement per-„ du, quoique nous eussions fait, pour „ les secourir, tous les efforts que le „ tems pouvoit nous permettre. Envi-„ ron 80 hommes de l'équipage du Vais-„ seau la *Résolution* firent, malgré les re-„ présentations les plus fortes de leur „ Capitaine, divers Radeaux, & s'y embar-„ querent avec plusieurs des prisonniers „ faits sur le Vaisseau de guerre *François* „ le *Formidable*; mais j'ai tout lieu de „ craindre qu'ils auront été entrainés en „ pleine Mer. On a retiré de dessus l'*Es-„ sex* la plus grande partie des munitions „ de guerre & de bouche qui s'y trou-„ voient à bord, & tout l'équipage a été „ sauvé, à la réserve d'un Lieutenant & „ de quelques hommes qui, s'étant jettés „ dans une Chaloupe, ont été poussés „ sur la Côte de *France*, & desquels je „ n'ai plus rien appris depuis. On a mis

„ en-

„ ensuite le feu aux débris de ces deux
„ Vaisseaux.

„ Nous trouvâmes le même matin du
„ 21 que les Vaisseaux le *Dorsetshire*, la
„ *Revenge* & la *Défiance* avoient mis en
„ Mer pendant la nuit, comme j'espere
„ que le *Swifsbure* aura fait, puisqu'il
„ manque encore. Le *Dorsetshire* & la
„ *Défiance* revinrent le lendemain, & le
„ dernier avoit vu *la Revenge*. Ainsi
„ toute la perte que nous avons soufferte
„ a été causée par le mauvais tems, &
„ non par l'Ennemi, dont sept à huit
„ Vaisseaux de ligne gagnerent la Mer,
„ comme je crois, pendant l'Action.

„ Dès qu'il fut jour le matin du 21,
„ je découvris sept ou huit Vaisseaux de
„ ligne Ennemis à l'ancre, entre la Poin-
„ te de *Penris* & la Riviere de *Villaine*. Je
„ fis aussitôt le signal de lever l'ancre, &
„ de manœuvrer pour les attaquer; mais
„ le vent soufflоit si fort du *Nord Ouest*,
„ qu'au lieu d'oser lâcher l'Escadre, je
„ fus obligé d'amener les mâts de Perro-
„ quet. La plupart de ces Vaisseaux pa-
„ roissoient échoués à basse-marée; mais
„ à la faveur du flux, & avec l'avantage
„ du vent qui souffloit le long de la Cô-
„ te, ils entrerent tous cette nuit, à l'ex-
„ ception de deux, dans la Riviere de
„ *Villaine*.

„ Le

„ Le tems étant modéré le 22, j'en-
„ voyai le *Portland*, le *Chatham*, & la
„ *Vengeance* ponr détruire le *Soleil-Royal*
„ & le *Heros*. Les *François*, à l'appro-
„ che de nos Vaisseaux, mirent le feu au
„ premier, & peu après le second subit
„ le même sort de la part de nos gens.
„ Au même tems je fis route, & gouver-
„ nai vers la Pointe *Penris*, tant à cause
„ de la sûreté de sa Rade, que pour dé-
„ truire, s'il étoit possible, les deux
„ Vaisseaux Ennemis qui étoient restés
„ à l'embouchure de la Riviere de *Villaine*;
„ mais avant que les Vaisseaux que j'a-
„ vois détachés pour cet effet pussent en
„ approcher, la marée leur servit à se
„ réfugier dans la Riviere, après s'être
„ entiérement allégés.

„ Toute la journée du 23, nous nous
„ occupames à reconnoître l'éntrée de
„ cette Riviere, qui est fort étroite, &
„ n'a que douze pieds d'eau à la Barre,
„ cn basse marée; nous découvrimes du
„ moins sept, sinon huit Vaisseaux de
„ ligne, qui s'étant tout a fait allégés,
„ avoient remonté à la distance d'environ
„ un demi mille, & deux grandes Fré-
„ gattes affourchées, pour défendre l'em-
„ bouchure de la Riviere. Il n'y avoit
„ que les Fregattes qui parussent avoir
„ leurs canons. Le soir je tenois prêtes
„ douze Barques longues équipées en

„ Bru-

„ Brulots, pour tenter de les bruler sous
„ la protection des Frégattes le *Saphir* &
„ le *Conventry*; mais le mauvais tems &
„ le vent contraire m'obligerent de diffé-
„ rer ce projet jusqu'à ce qu'au moins le
„ dernier devint favorable. S'il y a
„ moyen de les détruire, on n'y man-
„ quera pas.

„ En attaquant un Ennemi fuyant, il
„ étoit impossible, *dans le court espace*
„ d'un jour d'hiver, *que tous nos Vais-*
„ seaux pussent avoir part à l'action, ou
„ que l'on y engageât tous ceux de l'En-
„ nemi. Les Capitaines & les équipages
„ de ceux qui furent aux prises le 20, a-
„ vec l'Arrière garde de l'Escadre *Fran-*
„ *çoise*, se sont comportés avec une ex-
„ trême bravoure, & ils ont donné les
„ preuves les plus marquées de cet esprit
„ digne de leur Nation. Je suis persuadé
„ que ceux qui, *pour avoir eu* des Vais-
„ seaux mauvais voiliers, ou pour s'être
„ trouvés trop éloignés le matin, n'ont
„ pu donner, se seroient acquittés de la
„ même manière, sans ces obstacles. La
„ perte qui nous a été causée par l'Enne-
„ mi est peu considérable; car dans les
„ Vaisseaux qui sont actuellement auprès
„ de moi, je ne trouve qu'un Lieute-
„ nant & 39 hommes tuës, & autour de
„ 200 blessés.

„ Quand je considere la saison de l'an-
„ née,

„ née, les fortes bourrasques qu'il a fait
„ le jour de l'action, la fuite de l'Enne-
„ mi, le court espace de la journée, &
„ la Côte où nous sommes, j'ôse hardi-
„ ment assûrer qu'on a fait à cette occa-
„ sion tout ce qu'il étoit possible de faire.
„ A l'égard de la perte que nous avons
„ soufferte, qu'on la mette en ligne de
„ compte de la nécessité où j'étois de
„ courir tous les risques pour rompre
„ cette force formidable de l'Ennemi. Si
„ nous eussions eu seulement deux heures
„ de jour de plus, toute leur Flotte étoit
„ entièrement détruite ou prise; car nous
„ avions presqu'atteint son Avant-garde
„ quand la nuit nous surprit.

„ Hier, la Frégatte la *Pallas*, la Cor-
„ vette la *Fortune* & le Brûlot la *Proser-*
„ *pine*, vinrent mouiller ici. J'avois dé-
„ pêché le 16 la *Fortune* à *Quiberon*, avec
„ des ordres au Capitaine *Duff* d'être
„ bien sur ses gardes. Dans sa route pour
„ s'y rendre, cette Corvette fit rencontre
„ de l'*Hebé*, Frégatte *Françoise* de 40 ca-
„ nons, & se battit contr'elle pendant
„ quelques heures.

„ Durant l'Action Mr. *Stuart*, second
„ Lieutenant du *Ramillies*, que j'avois
„ nommé pour la commander, eut le
„ malheur d'être tue. Les Officiers qui
„ restoient en vie ayant tenu conseil en-
„ tr'eux, résolurent d'abandonner la Fré-
„ gat-

„ gatte ennemie, qui étoit trop forte pour „ leur Corvette, qui n'est que de 14 piéces. J'ai détaché le Capitaine *Young* „ pour la Baye de *Quiberon* avec cinq „ Vaisseaux, & je suis après à former „ une Escadre volante, pour nettoyer la „ Côte jusqu'à l'Isle d'*Aix*, & pour tenter quelque chose, s'il est possible, contre quelques-uns des Vaisseaux ennemis qui pourront se trouver dans ces „ Parages.

EDOUARD HAWKE.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE, ET DE POLOGNE.

De Ratisbonne.

L'ENVOYÉ de *Saxe-Weymar* se rendit en Cérémonie à l'Hôtel-de-Ville, le 19 du mois dernier, & y reçut en cette qualité les Complimens de tous les Ministres accrédités à la Diette. Le lendemain l'Envoyé de la Cour de *Mayence* porta à la Dictaturo une Lettre de Madame la Douairiere, par laquelle cette Princesse informoit les Etats de l'*Empire* qu'Elle s'étoit chargée du gouvernement & de l'administration du Duché pendant la Minorité du Prince Pupille, tant en conséquence de la Dispense d'âge qu'Elle avoit obtenue de S. M. l'Empereur, qu'en ver-

vertu de la Rénonciation du Duc de *Wolfenbuttel* aux Droits qu'il pouvoit avoit à cet égard. En même tems cet Envoyé remit à la Dictature une Requête des Margraves de *Bareith* & d'*Anspach*, dans laquelle L. A. supplient le Corps *Germanique* de disposer S. M. *Impériale* à empêcher que le Conseil Aulique ne connoisse de leur Différend touchant la Compétence de Jurisdiction Territorielle du Burgraviat de *Nuremberg*, jusqu'à ce que l'*Empire* ait déclaré ce qu'il estime être conforme à l'équité dans ce cas litigieux

De Vienne.

Le 25 du mois passé, L. M. accompagnées des Archiducs *Joseph* & *Pierre Léopold*, ainsi que de 4 Archiduchesses, assisterent au *Te-Deum* qui fut chanté dans l'Eglise Métropolitaine à l'occasion de la grande Victoire, remportée en dernier lieu à *Maxen* par le Feldt-Maréchal Comte de *Daun* sur un Corps de 18 à 20 mille hommes de l'Armée *Prussienne*.

Le Général *Siskowitz* est arrivé en cette Ville, suivi de 4 Chariots de poste, chacun attelé de 4 Chevaux, & chargés de 114, tant Drapeaux qu'Etendards; de 4 paires de Timballes, dont 3 d'argent; de quantité de Trompettes & d'autres nombreuses dépouilles, sans les divers Trophées don-

dont-on a reçu la Liste, tels que 73 pièces de canon, savoir, 26 de 3 livres de balle, 22 de 6; 16 de 12, un de 4, & 8 obuces, 44 Caissons de Munitions, toutes les Tentes, les Bagages des Régimens, & une multitude d'attirails de guerre de toute espèce. Cette journée est d'autant plus étonnante & mémorable, qu'au seul prix du sang de 934 hommes tués & blessés, on y a fait prisonniers aux ennemis, outre 9 Officiers-Généraux, 6 Colonels, 3 Lieutenans-Colonels, 32 Majors, 88 Capitaines, 168 Lieutenans, 85 Sous-Lieutenans, 100 Enseignes, 50 Officiers de l'Etat-Major, 8 de l'Artillerie, & 12 mille 200 Soldats.

Le Baron de *Reitzenstein* & le Prince de *Lobkowitz*, dépêchés les premiers par le Feldt-Maréchal pour annoncer à la Cour cette importante Nouvelle, qui répand tant de gloire sur les armes de S. M. l'*Impératrice-Reine*, ont été gratifiés de magnifiques présens. Le Général *Siskowitz* ne participera pas moins aux générosités de son Auguste Souveraine, & l'on est même dans l'opinion que ces 3 Officiers seront élevés à des grades fort au-dessus de ceux dont ils sont revêtus. Voici la relation détaillée que l'on a publiée ici de ce grand & glorieux événement.

RELA-

RELATION *détaillée de l'Action qui s'est passée, le* 20 *Novembre, près de* MAXEN, *entre un Corps de Troupes* Impériales *&* Royales *& un de* Prussiens, *commandé par le Lieutenant-Général de* Finck.

MR. le Maréchal Comte de *Daun* ayant marché le 17 avec l'Armée du Camp de *Wilsdruff*, & en ayant pris un autre à *Plauen* près de *Dresde*, pour faire entrer les Troupes en attendant dans des quartiers de cantonnement, le Roi de *Prusse* fit marcher un Corps considérable par *Dippolswalde* sur *Maxen*, Mr. le Maréchal lui opposa au commencement un Corps aux ordres du Général *Brentano*; mais celui des *Prussiens* ayant été renforcé près de *Maxen*, & même un autre s'étant avancé sur *Dippolswalde*, S. E. se vit obligée, pour assurer les derrieres de son Armée, de détacher aussi vers *Rupgen* un autre Corps aux ordres du Baron de *Sincere*, Général d'Infanterie. La position que l'Ennemi avoit prise mit Mr. le Maréchal dans la nécessité de ne pouvoir faire prendre à la moindre partie de son Armée des quartiers de cantonnement. Cette même position génoit beaucoup le transport de nos fourages, & mettoit en main à l'Enne-

nemi les moyens de faire une invasion en *Bohéme*.

Mr. le Maréchal ayant pesé toutes ces circonstances, se determina à renforcer sans délai le Corps du Général *Sincére* par les Régimens de *Durlach*, *Haller* & *Tillier*, Infanterie, & par ceux de *Stampach* & *d'Anhalt-Zerbst*, Cavalerie, afin de culbuter avant tout le Corps ennemi de *Dippolswalde*, & marcher à celui de *Finck* de *Maxen*. En conséquence le Corps du Général *Sincére* partit le 19, à 7 heures du matin, de *Ruppen*, & s'avança sur *Dippolswalde*. Comme il y avoit beaucoup de Cavallerie auprès de ce Corps, Mr. le Maréchal en donna le commandement au Général *O Donel*, qui à son arrivée à *Hoeslich* rencontra les Troupes ennemies marchant de *Dippolswalde* à *Maxen*. Peu-après Mr. le Maréchal arriva de l'*Armée*, & trouva qu'à cause des chemins étroits, & des défilés l'on ne pouvoit pas atteindre l'Ennemi dans sa marche, & qu'il falloit se borner à lui lâcher quelques volées des premiers canons qui arriveroient. La nuit alloit venir avant que toute l'Infanterie, la Cavallerie & l'Artillerie eûssent joint; S. E. fit prendre un Camp. Elle en reconnut un qu'Elle jugea avantageux, & Elle appuya son Aîle droite aux hauteurs de

de *Malthern* près de *Dippolswalde* & la gauche à *Höeslicb.* Elle fit auſſi entrer 3 Bataillons dans *Dippolswalde*, & retourna enſuite à l'Armée, afin qu'au cas que le Roi de *Pruſſe*, ſoit ſur quelques coups de canon ou d'autres ſignaux ou avis voulût y faire de ſon côté une tentative, Elle y fût préſente. Avant de partir, Elle donna l'ordre que le 20, à 7 heures du matin, le Corps ſe mettroit en marche vers *Maxen* pour qu'à ſon retour Elle pût déja trouver les Colonnes en mouvement. Mr. le Maréchal n'ayant trouvé aucun changement à l'Armée, revint au Corps le 20 au moment que les têtes des Colonnes arrivoient près de *Reinbards-Grumme.* Le Comte *O-Donei* ſe plaça à la tête de la Cavallerie, & le Général *Sincère* à celle de l'Infanterie.

La marche ſe fit ſur 4 Colonnes, dont 2 de Cavallerie & 2 d'Infanterie, outre une Avantgarde, composée du Regiment de *Sceczani*, Houſſars, de quelques *Croates*, & de la Brigade des Grenadiers du Général *Siskowitz.* La premiere Colonne de Cavallerie étoit formée des Regiments de *Serbelloni*, *Jeune-Modene*, *Pretlack* & *Schwertzing*, conduits par le Lieutenant Général de *Schallenberg*, & le Général Major O *Donel*, *Rebbach*, & *Goancy.* Les Regiments de *Vieux-Modene*, *Stampach*

& *Anhalt Zerbst* formoient la seconde aux ordres du Lieutenant-Général de *Stampa* avec les Généraux Major de *Vitztbum*; *Pettoni* & *Stainville*. La premiere Colonne d'Infanterie consistoit dans les Regiments de *Marshall*, *Ligne*, *Giulay*, *Clerici*, *Tillier* & *Angern*, que les Lieutenants Généraux Marquis *d'Ainse* & de *Plonquet* & les Généraux Major de *Gaissrugg* & *Philippe Broune* conduisoient. Le Lieutenant-Général Baron de *Dombasle*, ayant sous lui les Généraux Major de *Hartbenegg* & *Brinken*, avoit à ses ordres la seconde, composée des Regimente de *Harsch*, *Haller*, *Durlach* & *Wied*. On laissa le Général-Major de *Seckendorff* avec les Regiments de *Botta* & de *Jeune Colloredo*; 1 Escadron de *Stampach*, 1 d'*Anhalt-Zerbst*, 100 Houssars du Regiment de l'Empereur, 100 Dragons *é'Esterhazy* & de *l'Etat Major* sur les hauteurs de *Maltbern*, où l'Aile droite s'appuioit, afin de s'assurer du passage de *Freyberg* à *Dippolwalde*. Le Général *Brentano* fut chargé de serrer l'Ennemi du côté de *Lockwitz*, de façon qu'au moment de l'attaque du Corps, où M. le Maréchal se trouvoit, il put le seconder.

Il fut concerté avec l'Armée de l'Empire & Combinée qu'elle feroit quelques détachements vers les hauteurs de *Dobna*, afin de canonner de là l'Ennemi

&

& que le Lieutenant-Général *Palfy* avec les Régiments de *Haddick*, de *Splony* & les *Esclavons*, Houssars, ainsi que les Généraux de *Ried* & de *Kleefeld* avec leurs *Croates* envelopperoient l'Ennemi de tous côtés.

M. le Maréchal étant arrivé près de *Rheinbards Grumme*, que l'Ennemi occupoit avec un Bataillon Franc & quelques Houssars, S. E. alla le reconnoitre sans perte de tems, & voyant que ces Troupes ne témoignoient gueres de contenance, Elle y fit marcher le Régiment de *Sceczeni*, les *Croates*, & 1 Bataillon de Grenadiers. A leur approche, les ennemis abandonnerent ce poste, & se retirerent dans le bois. Nous eûmes ainsi le moyen de reconnoitre les passages par ce village, ce que M. le Maréchal fit faire dans l'instant. Sur ces entrefaites, & l'ennemi ayant pû pénétrer nos vuës, il abandonna le bois, & se retira sur les premieres hauteurs au delà. Nous pûmes aussi ainsi reconnoitre les passages par la forêt. Les débouchés étoient étroits. Il avoit gelé très fort; tout étoit glissant; les hauteurs en pique. On craignit donc que la Cavallerie qui, ainsi que les chevaux de l'Artillerie, n'étoient pas ferrés à glace, ne pourroient pas les franchir. M. le Maréchal s'occupa à diminuer des obstacles aussi désagréables par tous les moyens

imaginables. Ils demanderent du tems. Pendant cet intervalle on fit occuper le bois par des Houssars & des *Croates*. Ceux-là chasserent même les *Prussiens* des premieres hauteurs. Là-dessus, & aprés que M. le Maréchal eût reconnu que les chemins étoient pratiquables, il ordonna au Corps de déboucher.

Les Colonnes passerent le village de *Reinbards-Grumme* & les Grenadiers occuperent le bois avec la plus grande promtitude. Dés qu'un Bataillon de Grenadiers eût ensuite franchi les hauteurs de la droite; M. le Maréchal s'y rendit, pour reconnoitre d'autant plus près la position de l'Ennemi. Il trouva qu'on étoit sur ses flancs, & que des hauteurs de la gauche on pouvoit le canonner avec succès. S. E. fit amener sans délai la grosse artillerie, & le feu commença. Les Colonnes passerent précipitamment le desilé au delà du bois, & Elle les couvrit par un rideau jusqu'au moment de l'attaque. La canonnade fut fort vive de part & d'autre. Dés que M. le Maréchal eût vû que nôtre feu, nourri avec toute la vigueur imaginable, faisoit un ravage sensible dans les lignes de l'Ennemi, & qu'il commençoit à plier, S. E. ordonna l'attaque. Elle se fit à l'Infanterie par Colonne & par Bataillon, & a la Cavallerie de même, chaque Escadron étant derriere l'un de l'autre.

Tou-

Toutes les Troupes s'y porterent avec une intrepidité si décidée, que l'Ennemi ne tarda pas d'être déposté de ses principales hauteurs, où l'on ne pouvoir cependant parvenir qu'en descendant dans des vallons & remontant ensuite avec peine. On le chassa des redoutes qu'il y avoit élevées, & on lui prit plusieurs canons. Il ne nous restoit aucun doute que la Victoire ne fut à nous. La Cavallerie & l'Infanterie se disputoient à l'envi qui feroit paroitre plus de valeur. Dans le même tems, & malgré la chaleur de l'attaque, les Troupes montrerent tout le sang froid possible, car sur l'ordre de M. le Maréchal, le tout se rangea dans un instant sur la hauteur en 2 lignes & les Grenadiers s'avancerent delà sur le village de *Maxen*, d'où ils chasserent l'Ennemi avec un courage extraordinaire. A peine les Régimens s'étoient ils rangés, qu'on fut informé que l'Ennemi se reformoit sur des hauteurs vers *Maxen*, qu'il braquoit ses canons, & qu'il y attendoit une seconde attaque. Mais la bravoure sans égale de nos Troupes le débusqua bientôt de cette hauteur, & encore d'autres; desorte qu'il fut forcé de les abandonner successivement & de se sauver jusqu'au village de *Ploschwitz*. Nôtre Cavallerie, qui franchit les plus hautes éminences avec une célérité peu commu-

ne, eût l'occasion d'écharper à plusieurs reprises l'Ennemi; & si la nuit n'étoit pas venuë, tout ce Corps ennemi auroit été vraisemblablement culbuté dans l'*Elbe*. A l'approche des tenébres, M. le Maréchal ranges son Corps sur les hauteurs & donna l'ordre d'y passer la nuit. Le Général *Brentano*, qui de son côté avoit aussi causé une bonne perte à l'Ennemi, s'appuia à la gauche du Corps principal, & l'on mit des Houssars en avant avec l'ordre le plus précis de veiller exactement sur les mouvements de l'Ennemi qui n'étoit qu'a une portée de canon de nous. M. le Maréchal continua de faire ses dispositions pour recommencer l'attaque le lendemain, & fit venir pendant la nuit des boulets & des cartouches.

PENDANT la nuit, le Général *Seckendorff* manda que ses Houssars & les Dragons de l'*Etat Major* avoient été repoussés devant *Dippolswalde*, & qu'on observoit en deça de ce poste de l'Infanterie & de la Cavallerie ennemie. L'ordre lui fût envoyé sut le champ de defendre ce débouché jusqu'à la derniere extrémité, & qu'au cas qu'il fût obligé, contre toute attente, de songer à la retraite, de se porter alors vers *Reinhards-Grumme* & *Maxen*. M. le Maréchal fit en même tems occuper ce dernier endroit par 6 Batteries & 2 Régiments de Cavallerie,

aux

aux ordres du Général *Plonquet*, S. E. envoia aussi l'ordre au Général *Buccow* de faire partir de l'Armée le Général *Angern* sans délai avec 4 Bataillons pour se porter sur *Rupgen*, le chargeant, au cas que rien ne menaçât l'Armée, de renforcer ledit poste à proportion que les forces de l'Ennemi augmenteroient du côté de *Dippolswalde*, afin de boucher aux *Prussiens* par ces précautions toutes les issues. Pour qu'on pût parvenir encore plus heureusement à ce but, les Généraux *Angern* & *Plonquet* fûrent chargés de se concerter mutuellement sur les mesures qu'il pourroit encore y avoir à prendre.

Mr. le Marêchal, ayant pourvû à toutes ces différentes dispositions, se retira pour une couple d'heures à *Maxen*, afin d'y prendre un peu de repos. Une heure avant le jour, S. E. étoit déja à la tête de l'Aîle droite du Corps, & Elle ordonna de faire avancer les canons aussi loin qu'on pouroit; les Grenadiers eurent le même ordre, & tout étoit prêt pour recommencer une nouvelle attaque. Un peu avant l'aube du jour la garde avancée annonça qu'il se présentoit un Général *Prussien* avec un Trompette, demandant à parler au Général Commandant. Mr. le Maréchal y envoya le Général *Lasci* avec l'instruction de lui signifier sans façon que tout ce Corps ennemi

mi n'avoit qu'à se rendre prisonnier, ou s'attendre à être culbuté dans l'*Elbe*.

Le Général *Lasci* étoit à peine parti, que les Grenadiers commencérent à canonner l'ennemi, & à marcher à lui avant que Mr. le Maréchal eut eu le tems d'ordonner le délai de l'attaqne. L'ordre fut donné promtement, & le Général *Lasci* rapporta tout de suite que l'Ennemi étoit disposé à se rendre prisonnier, ne demandant d'autre condition que la conservation des Bagages. Mr. le Maréchal l'accorda par une grace spéciale. Alors tout le Corps ennemi mit les armes bas, & livra ce qu'il avoit encore en Artillerie, Drapeaux, Etendarts, Timballes, Trompettes & autres Trophées. On ramassa touts ces prisonniers, & ils furent conduits par quelques Régiments d'Infanterie & de Cavallerie dans le grand Jardin de *Dresde*. Mr. le Maréchal retourna à l'Armée leissant au Général. O-*Donel* le commandement du Corps, qui se posta sur les hauteurs de *Maxen*. Le Général *Brentano* occupa celles qui sont en avant de *Dippolswalde*.

Touts les Généraux, les Officiers, les Troupes tant de l'Infanterie que de la Cavallerie, qui ont été de cette affaire, ont donné de nouvelles preuves de leur valeur héroïque.

(On *a déja donné l'état de la perte respecti-*

ve,

ve, & des différents Trophées & prises, qu'on a faits dans ces deux journées. (*).

Des Ouvriers travaillant ces jours-ci à creuser un Canal aux vieilles Halles, trouverent un Cercueil de pierre de 6 pieds & demi de longueur & de 3 de largeur. Ils se précipiterent à en rompre le couvercle, & l'on decouvrit trois têtes de morts, quelques ossements & des ornements que les anciens employoient dans leurs sépultures. Ils trouverent ensuite un second Cercueil beaucoup plus petit & aussi de pierre. Ces deux Cercueils ont été portés à l'Arsenal. Sur le plus grand il y a l'inscription, ou les Lettres suivantes: *D. M. Aur. Secundi. Nepot. L. L. MI. T.*

Le Prince de *Deux-Ponts* est attendu dans peu de jours ici. Pendant l'absence de S. A. S., le Maréchal de *Serbelloni* aura le commandement en Chef de l'Armée de l'*Empire*.

L'Armée *Russienne* est décampée le 27 Octobre des environs de *Hernstadt*, & s'est portée à *Triebusch*. Comme les fourages & subsistances manquoient absolument, elle va prendre des quartiers de cantonnement en *Pologne*, mais sur les lisieres de la *Silesie*, d'où Elle sera toujours

(*) Voiez aussi, ci-après, la relation de cet évênement, donnée par les *Prussiens*, à l'article de *Berlin*.

jours à même de se porter là où la contexture des circonstances & des évènements l'exigera. Comme les *Russes* ne se disloquent pas, le Général *Laudohn* reste encore avec son Corps près de cette Armée.

De Schwerin.

On sçait que l'hyver dernier, & le précédent, les *Prussiens* tenterent de se rendre maître des Troupes du Duc notre Souverain, & qu'elles penserent être forcées dans l'Isle de *Caninchenwerder*, l'unique azile où elles pussent alors se réfugier. Pour ne les point exposer une troisième fois au danger de perdre leur liberté. S. A. S. les envoye dans l'Isle de *Rugen* en vertu d'une Convention qu'Elle a faite avec le Roi de *Suède*. Ces Troupes, qui consistent dans les 2 Régimens de *Zulow* & celui de *Both*, Infanterie, se mirent en marche le 6, après midi, à la réserve d'un Détachement que l'on a mis en garnison dans la Forteresse de *Domitz*. Il est stipulé dans la Convention qu'Elles demeureront à la solde & aux ordres seuls du Duc; que d'abord elles auront leurs quartiers dans la partie la plus éloignée de l'Isle de *Rugen*; qne cependant, si le besoin l'exige, elles pouront être transportées plus loin; qu'on ne les employera a aucune en-

entreprise, pas même à garder les Côtes de l'Isle - & qu'il sera libre au Duc de les faire revenir quand il voudra, ou dès qu'il verra ses Etats à l'abri de tout danger. Voilà les points essentiels de la Convention. Il s'en fait rarement de pareilles, parce qu'il est rare de voir des circonstances comme celles où se trouve notre malheureux pays. La crainte d'une nouvelle invasion de la part des *Prussiens* a déja fait prendre la fuite à plusieurs de nos jeunes gens, & d'autres ne tarderont gueres à s'expatrier aussi. Il n'est point de miseres qu'ils ne supportent plus patiemment que le malheur de se voir enrôlés de force.

EXTRAIT *d'une Lettre écrite par le Général* Imhoff, *du Quartier à* ROXEL, *le 21 Novembre.*

„ *Munster* vient de se rendre, & je „ compte d'y établir demain mon Quar„ tier.

„ Mr. d'*Armentières* s'avança avant„ hier jusqu'à *Senden* à deux petites lieues „ d'ici. Son Avant-Garde, composée „ du Corps de Chasseurs de *Fischer*, de „ plusieurs Compagnies de Grenadiers, „ de divers Piquets, & de 8 Escadrons „ de Cavalerie ou de Dragons, me causa „ d'abord quelque jalousie, tant sur ma „ droite, que sur ma gauche.

„ Sur le soir, Mr. d'*Armentières* atta-
„ qua le Village d'*Albachten*, & parvint à
„ en déloger 400 Chasseurs & Grenadiers
„ du Corps de *Scheiter*. Je n'en fus pas
„ plutôt informé, que je me portai vers
„ ce Village avec deux Bataillons & qua-
„ tre petites Pièces de canon; & après
„ une assez vive résistance de la part des
„ Ennemis, je les obligeai à mon tour à
„ s'en retirer. Cette affaire me coûta
„ une cinquantaine d'Hommes; mais la
„ perte qu'y firent les *François* fut
„ beaucoup plus considérable. Ils se re-
„ tirèrent avec assez de désordre dans
„ un Bois taillis à peu de distance du lieu,
„ & ne reparurent plus.

„ A la faveur de la nuit, je fis les dis-
„ positions que je crus convenables
„ pour marcher le lendemain aux Enne-
„ mis; & étant allé à la pointe du jour
„ les reconnoître, je remarquai qu'ils s'é-
„ toient formés derrière la Ville d'*Albach-*
„ *ten*. J'avois pris mes mesures de ma-
„ nière que, tandis que je les aurois at-
„ taqués de front, le Lieutenant-Général
„ de *Gilse* seroit tombé sur leurs flancs;
„ mais ils ne jugèrent point à propos de
„ nous attendre: Ainsi je fus obligé de
„ me contenter de quelques Prisonniers.

„ Le même jour, c'est-à dire hier,
„ Mr. de *Gayon*, Commandant à *Munster*,
„ envoya au Comte de la *Lippe Bucke-*
„ bourg,

„ *bourg*, chargé de la conduite des tra-
„ vaux du Siége, un Trompette chargé
„ d'une Lettre, par laquelle il deman-
„ doit *à Capituler*, *d'autant*, disoit il,
„ *qu'il ne vouloit pas être plus longtems le*
„ *temoin de la misère où se trouvoient réduits*
„ *les Habitans.* On lui a accordé la li-
„ berté de sortir de la Place avec tous les
„ honneurs de la Guerre; & il doit de-
„ main se mettre en marche avec toute
„ sa Garnison, pour être conduit à *Wézel.*
„ Nos gens se trouvent par là délivrés
„ de bien des fatigues; car le froid se
„ fait sentir des plus vivement; & la gla-
„ ce épaisse, dont les Fossés de la Ville
„ étoient déja couverts, n'a pas peu con-
„ tribué à nous en assurer la prise.

De Leipsig.

Le 19 du mois dernier, le Commandant de cette Ville reçut un Exprès avec des ordres, portant: Que, *comme*, *avec l'aide de l'Armée de l'*Empire, *on avoit dernièrement délogé les* Prussiens *d'ici*, & *que par-là le Roi de* Prusse *s'étoit vu obligé de se servir de ses armes pour reconquérir la Ville*, *elle ne pouvoit*, *aussi bien que tout ce qui en dépend*, *être regardée que comme Pays conquis*; & *que sur ce piéd la Ville devoit en deux fois 24 heures payer une Contribution de 500 mille Ecus*, *savoir 300 mille en Ducats de poids à raison de 2 Ecus*, 18 *Gros*, (quoiqu'ils soient sur le piéd de 3

Ecus, 12 à 14 Gros, la pièce) *& le reſte en toutes autres ſortes d'Espèces: En cas de refus, cette Somme devoit être ramaſſée par voie d'Exécution militaire.*

Ces ordres ayant été ſignifiés aux Négocians, ils s'aſſemblèrent en Corps; & ils joignirent des Députés à ceux de la Magiſtrature, pour aller faire de très humbles Repréſentations au Roi ſur ce ſujet.

Le Théatre de la guerre paroît ſe transporter du côté de *Dresde*, dont une partie de notre Garniſon a pris la route ces jours paſſés. On a ramaſſé quantité de Matériaux combuſtibles dans le *Pleiſſenbourg*. La Porte de *Grim* eſt armée de Chevaux de friſe, que l'on pourvoira encore de Pierriers.

De Berlin.

Les armes ſont ſujettes à des revers, & nous venons de recevoir de la Fortune une nouvelle preuve de ſon inconſtance. On ſait que le mois dernier le Lieutenant-Général *Finck* fut détaché vers *Dippoldswalde* pour prendre poſſeſſion du poſte de *Moxen*, & couper par-là aux ennemis la communication avec la *Bohême*. Autant cette poſition leur cauſoit d'embarras, autant ils s'étudierent à raſſûrer leurs derrieres. Il n'y avoit que le ſuccès d'une attaque qui pût les dégager. Ils en prirent la réſolution, & l'exécutèrent le

20

20 Novembre qu'ils assaillirent de 3 côtés différens le Camp de *Maxen* avec des forces supérieures à celles du Général *Finck*. S'étant rendus maîtres des hauteurs voisines qu'occupoit une partie de nos troupes, ils vinrent aisément à bout d'incommoder par le feu de 3 Batteries un autre Corps qui défendoit l'accès d'un terrain creux.

MALGRÉ ces fâcheuses circonstances, le Général *Finck* soutint les efforts des ennemis pendant toute la journée, & attendit la nuit pour faire sa retraite. Malheureusement il ne pouvoit la diriger que sur la petite Ville de *Drubne*, d'où le chemin vers *Freyberg* lui étoit coupé.

LE 21, il se vit tellement investi de toutes parts, & si épuisé de munitions de guerre pour sa défense, qu'il ne lui resta d'autre parti à prendre que celui de se rendre avec ses troupes à la merci du Vainqueur. On ne sauroit disconvenir que la perte, essuyée en cette occasion, ne soit aussi sensible que considérable; mais aussi il est certain que le Corps du Général *Finck* n'étoit guères proportionné au nombre des ennemis; que la plûpart de ses Bataillons & Escadrons étoient incomplets, & que quantité de soldats passerent de leurs Drapeaux à ceux qu'ils avoient à combattre.

Ce qui nous console, est que la multitude des prisonniers, faits ci-devant sur les

les *Autrichiens*, excéde encore le nombre d'hommes qu'ils nous ont enlevés dans cette action. D'ailleurs nous nous flattons que le Roi, qui dans des conjectures beaucoup plus déſeſpérées, ſçut rétablir ſes affaires, au grand étonnement de toute l'*Europe*, trouvera moyen de réparer cet échec, en dépit de la mauvaiſe fortune. Au-moins cette récente diſgrace n'a point empêché que *S. M.* n'ait conſervé juſqu'ici ſes avantages, & reſſerré l'ennemi, malgré toute ſa puiſſance, dans la petite étendue de pays depuis *Dreſde* juſqu'à *Dippoldswalde*.

SUIVANT les derniers avis, le Roi avoit encore le 28 ſon Quartier Général à *Wilsdruff*, tandis que les Généraux Ziethen & *Hulſen* campoient, l'un avec l'Avant-Garde à *Keſſelsdorff*, & l'autre avec Corps particulier à *Freyberg*.

LE 23 l'Armée ennemie s'avança du côté de *Keſſelsdorff*, ſans doute dans l'idée qu'elle trouveroit ce Village dénué de troupes. Elle ſe contenta de canonner le poſte ſans effet; mais à l'aproche de l'Armée du Roi qui ſe préſenta en ordre de Bataille, elle lui tourna le dos avec tant de promtitude, que le Général *Ziethen*, s'étant mis à ſa pourſuite, ne put ramener que quelques priſonniers de l'Arriere-Garde. Avant l'infortune arrivée au Général *Finck*, le Colonel de *Kleiſt* avoit eu le bonheur d'enlever beaucoup

de

de monde en *Bohème*, après y avoir détruit ou brulé un Magazin considérable à *Aussig*.

De Varsovie.

On aprend de *Courlande*, que les Etats de ce Duché, qui se trouvoient depuis quelque tems assemblés à *Mittau*, venoient de terminer leurs séances, & que le Duc, qui y a présidé, avoit fait tout son possible pour qu'il n'y fût pris aucune résolution contraire aux Priviléges & Libertés de la Noblesse, non plus qu'à ses propres intérêts. Ces avis ajoutent que l'Article de la Religion avoit d'abord occasionné bien des difficultés à l'ouverture de cette Assemblée; mais que Son Altesse Royale avoit trouvé moyen de les applanir, & de satisfaire à ce sujet les Etats, qui ont dû lui prêter homage dans la forme la plus solemnelle.

Nouvelles des Provinces-Unies.

De la Haye.

Leurs Hautes Puissances, par une suite de leur attention à maintenir sur un bon pied la Pêche du Harrang, qui fait une des principales Branches du Commerce de la République, viennent, par un Placard émané le 12 du courant, d'étendre jusqu'au premier Janvier 1763. l'exemtion de Droits qu'il leur a plû d'accorder depuis quelques années à ceux d'en-

d'entre leurs Sujets qui s'employent à la susdite Pêche.

En général, on a remarqué bien plus de mouvemens que de coutume parmi les Ministres des Puissances belligérantes. Le Comte de *Golofkin*, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de l'Impératrice de *Russie*, le Comte d'*Affry*, & le Baron de *Reischacg*, depêcherent dernierement chacun un Exprès à sa Cour. Le Général-Major *Yorck*, Envoyé Extaordinaire du Roi de la *Grande Bretagne*, en fit aussi partir un pour *Londres*. Cela, joint à la hausse subite & assez considérable des Fonds *Anglois*, nommément de la Compagnie des *Indes*, que l'on remarque dans ce pays-ci, excite l'attention, & donne lieu de juger qu'il y a des affaires très-importantes sur le tapis; & que la fin des troubles de l'*Europe*, n'est pas si éloignée, que le redoublement des préparatifs de guerre pourroit le faire apprehender.

Le Comte d'*Affry*, Ambassadeur de *France*, a reçu de sa Cour de nouvelles dépêches que l'on dit être fort importantes. On les croit même relatives aux moyens de parvenir à une pacification générale; du moins le bruit court & se confirme qu'une des principales Puissances belligerantes consent à la tenue d'un Congrès.

F I N.

TABLE

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le

TOME CXLVII.

A.

Cassel

M.

NAIS-

N.

O.

P.

QUEBEC

TABLE DES MATIERES.

Q.

R.

S.

T.

V.

W.

FIN *de la Table des Matieres du Tome* CXLVII.